



HAL
open science

Contribution à une sociologie politique de la jeunesse Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso

Emilie de Bonneval

► **To cite this version:**

Emilie de Bonneval. Contribution à une sociologie politique de la jeunesse Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso. Science politique. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2011. Français. NNT: . tel-00564018

HAL Id: tel-00564018

<https://theses.hal.science/tel-00564018v1>

Submitted on 7 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BORDEAUX
UNIVERSITÉ MONTESQUIEU – BORDEAUX IV / SCIENCES PO BORDEAUX
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE DE BORDEAUX - E.D. 208

CEAN - Centre d'Étude d'Afrique Noire (UMR 5115 du CNRS)

Contribution à une sociologie politique de la jeunesse
Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso

Thèse pour le Doctorat en Science politique

Sous la direction de M. le Professeur René OTAYEK

Présentée et soutenue publiquement par

Emilie de BONNEVAL

(3 Février 2011)

Membres du jury :

M. Christian COULON, Professeur émérite, CEAN – IEP de Bordeaux.

Mme Odile GOERG, Professeure, SEDET – Université Paris-Diderot/Paris 7, *rapporteur*.

Mme Patricia LONCLE, Enseignante-Chercheure, EHESP de Rennes.

M. René OTAYEK, Directeur de recherche CNRS, CEAN – IEP de Bordeaux, *directeur de thèse*

M. Alain VULBEAU, Professeur, CREF – Université Paris 10/Nanterre, *rapporteur*.

Résumé/Abstract

Contribution à une sociologie politique de la jeunesse.
Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso.

Malgré leur position défavorable dans les hiérarchies du pouvoir, les jeunes jouent un rôle majeur dans les processus de changement sociopolitique qui ont cours dans la société burkinabè. Ce groupe social semble alors constituer un outil efficace d'analyse du politique et, plus précisément, des rapports de contestation et de domination qui sont à l'œuvre au Burkina Faso. En effet, les jeunes développent de multiples stratégies d'inscription dans l'espace public qui constituent, à des degrés et selon des modalités différentes, des formes de contestation de l'ordre politique. Ainsi, en nous appuyant sur trois catégories de jeunesse (les étudiants syndiqués, les jeunes des rues et les jeunes rappers ou adeptes de hip-hop), nous avons cherché à interroger, dans une perspective diachronique, la nature des rapports de domination à l'œuvre dans la société burkinabè. Nous constatons que la portée limitée de ces formes de contestation de l'ordre établi s'explique en grande partie par le contexte hégémonique dans lequel elles s'inscrivent. Ainsi, les ressorts de la domination caractéristiques de l'ordre politique actuel reposent, selon nous, sur une « politique de la médiation » et sur une stratégie de « cooptation néo-patrimoniale » qui permettent le désamorçage des tensions et le règlement des conflits, selon des procédures bien précises, avec pour objectif la préservation de l'image consensuelle de l'ordre politique. Ces deux dimensions constituent, selon nous, les piliers d'une « culture politique » qui irradie une multitude d'espaces sociaux et qui permet un échange médiatisé et permanent entre dirigeants et dirigés.

Mots-clés : Jeunesse – changements – milieu urbain – contestation – domination – action publique – syndicalisme étudiant – jeunes des rues – mouvement hip-hop – espace public – Burkina Faso.

Contribution to a political sociology of youth.

Young people, political order and protest in Burkina Faso.

In spite of their unfavourable position in the hierarchies of power, young people play a major role in the processes of social political change, which occur in the Burkina Faso society. Hence, this social group seems to be a good instrument to efficiently analyse policy, and moreover the processes of contestation and domination at work in Burkina Faso. Indeed, young people develop numerous strategies carried out in public places, which to varying degrees and terms constitute forms of contestation against the political order. Thus by relying on three categories of youth (unionised students, street youth, and young rappers or followers of the hip-hop movement), we sought to examine in a diachronic perspective, the nature of relationships of dominance at work in the Burkina Faso society. We find that the limited impact of these forms of contestations against the established order can be largely explained by the hegemonic context in which they arise. Therefore, in our mind, the characteristic domination of the current political order are based on “the strategies of mediation” and “neo-patrimonial cooptation”, which diffuse tensions and regulate conflicts, according to very precise procedures, with the aim to preserve the consensual image of the political culture. In our opinion, these two dimensions constitute the pillars of a “political culture”, which spreads out from a multitude of social spaces and creates a permanent, mediatised exchange between rulers and those who are ruled.

Key words: youth – changes –urban environment – contestation – domination – public policy – student unions– street youth – hip-hop movement – public space – Burkina Faso

Remerciements

Ma gratitude va avant tout à trois personnes. Mes parents à qui je dédie ce travail qui n'est que la face visible d'années de soutien inconditionnel pour me permettre de mener à bien mes études. Parce qu'ils ont toujours cru en moi, j'espère qu'ils seront fiers du résultat. La troisième personne que je tiens à remercier du fond du cœur est Hamadou, mon mari qui, au-delà de son soutien d'époux a constitué ma principale porte d'entrée dans la culture burkinabè, le quotidien des familles et les questions de jeunesse. A vous trois, pour vos encouragements et votre présence dans ma vie, un grand merci. Je tiens à remercier tout particulièrement René Otayek, mon directeur de thèse, qui a su me guider habilement et patiemment tout au long de ce travail en respectant mes points de vue, mon mode de fonctionnement et mes objectifs tout en sachant introduire de la clarté dans mes pensées, au moment où elles me semblaient les plus floues. Ma gratitude va également à l'ensemble des personnes qui ont accepté de juger ce travail en participant à son jury de soutenance.

Au Burkina Faso, la liste des personnes à remercier me semble bien vaste au regard de la multitude d'individus qui ont coopéré de façon plus ou moins directe à ce travail. Je pense cependant tout particulièrement à certaines personnes : Landry qui m'a livré des pans entiers de sa vie personnelle et qui m'a permis de découvrir le monde des « jeunes de la rue » ; la famille Bargo qui m'a accueillie comme un membre à part entière de celle-ci et dont je ne cesse de découvrir les richesses et enfin Samba pour sa précieuse amitié et son aide mais aussi pour son dévouement et son engagement au sein de notre travail associatif commun.

A Sciences Po Bordeaux, je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à Christian Coulon, Karine Jénart, Clarissa Dri et Isabelle Guinaudeau pour leur disponibilité, leur écoute et leur bonne humeur.

Enfin, merci à toutes les personnes qui m'ont soutenue en relisant ce travail ou en trouvant les mots justes ou les bonnes méthodes pour me donner du courage et de l'énergie : Adeline, Anne-Clotilde, Bonne-Maman, Catherine, Elodie, Fanny, Florence, Gaël, Jérémie, Jone, Justine, Marlène, Martine, Maryse, Noémie, Nolwenn, Sophie, Tiffany, Vincent et tous ceux que j'oublie.

Sommaire

RÉSUMÉ/ABSTRACT.....	2
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE.....	5
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS	10
INTRODUCTION	14
1. LA JEUNESSE URBAINE AU BURKINA FASO	16
1.1. <i>La jeunesse comme objet d'étude.....</i>	17
1.1.1. La difficile reconnaissance sociale de la jeunesse	17
1.1.2. La difficile naissance d'une analyse scientifique de la jeunesse..	23
1.1.3. La jeunesse: débats autour d'une définition	30
1.2. <i>Le contexte de la recherche: le milieu urbain burkinabè</i>	34
1.2.1. Processus d'urbanisation au Burkina Faso	34
1.2.2. Une étude en et du milieu urbain	38
2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET THÉORIQUE DE LA RECHERCHE	42
2.1. <i>Méthodologie de l'enquête</i>	42
2.1.1. La recherche documentaire.....	42
2.1.2. L'enquête de terrain	43
2.1.3. Le choix de catégories de jeunesse pour l'analyse.....	51
2.2. <i>Le cadre théorique de la recherche.....</i>	52
2.2.1. Principaux postulats de recherche.....	53
2.2.2. Portée et objets de la recherche	59
2.3. <i>Objectifs, hypothèses et organisation du travail.....</i>	62
1^{ÈRE} PARTIE. JEUNESSE ET CHANGEMENTS DANS LA SOCIÉTÉ	
BURKINABÈ	64
1. CHANGEMENTS ET PROCESSUS DE MARGINALISATION DE LA JEUNESSE	65
1.1. <i>Les jeunes: objets des processus de changement</i>	65

1.1.1.	La jeunesse: une caractéristique de la population burkinabè.....	66
1.1.2.	L’allongement de la jeunesse.....	69
1.2.	<i>Signification et portée des processus de marginalisation de la jeunesse.</i>	77
1.2.1.	Pour une analyse en terme de <i>processus</i> de marginalisation	78
1.2.2.	Des indicateurs de crise ou de subordination de la jeunesse ?.....	79
2.	LA PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX PROCESSUS DE CHANGEMENT	83
2.1.	<i>Les jeunes: acteurs des processus de changement</i>	84
2.1.1.	Une explication par les caractéristiques propres de la jeunesse...	85
2.1.2.	Une explication par la notion de génération	91
2.2.	<i>Une jeunesse désengagée ou dépolitisée ?</i>	95
2.2.1.	Faiblesse de la participation politique des jeunes	98
2.2.2.	Les jeunes et <i>le</i> politique.....	108
3.	« LES FIGURES JEUNES DE LA RÉUSSITE » : ENTRE CONSTANCE ET RENOUVELLEMENT	117
3.1.	<i>« La jeunesse éduquée » et la baisse des espérances</i>	118
3.1.1.	Le rôle historique de la jeunesse éduquée	118
3.1.2.	La crise du système d’enseignement.....	122
3.2.	<i>Éduquer le jeune: un investissement nécessaire « malgré tout »</i>	131
3.2.1.	« Le jeune éduqué » : détenteur d’un capital.....	132
3.2.2.	L’émergence de représentations et de comportements nuancés .	135
3.3.	<i>Les figures nouvelles des « jeunes débrouillards »</i>	138
3.3.1.	La valorisation de la ruse et de l’art de la débrouillardise.....	139
3.3.2.	Visibilité, reproductibilité et succès de ces modèles.....	142

2^{ÈME} PARTIE. INSCRIPTION DANS L’ESPACE PUBLIC ET NOUVELLES FORMES DE POLITISATION DE LA JEUNESSE..... 147

1.	LE SYNDICALISME ÉTUDIANT : UNE CULTURE POLITIQUE DE LA CONTESTATION ?..	151
1.1.	<i>Historicité de la lutte étudiante burkinabè</i>	151
1.1.1.	Le contexte général de la lutte étudiante en Afrique.....	153
1.1.2.	Les « jeunes évolués » et les changements sociopolitiques au Burkina Faso.....	157
1.2.	<i>Pouvoir contre-hégémonique ou pouvoir de « dé-totalisation » ?</i>	171
1.2.1.	La thèse du pouvoir « contre-hégémonique »	172

1.2.2.	La thèse des « tactiques de dé-totalisation ».....	178
2.	VIVRE ET TRAVAILLER DANS LA RUE : DES FORMES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE URBAIN.....	188
2.1.	<i>Rue et jeunesse : entre dépendance et indépendance</i>	191
2.1.1.	La rue : espace de survie	192
2.1.2.	La rue : nouvel espace de socialisation	200
2.2.	<i>La rue : un espace subversif ?</i>	209
2.2.1.	La lutte autour du contrôle territorial.....	209
2.2.2.	Enjeux des processus de <i>visibilisation</i> et <i>d'invisibilisation</i> des jeunes <i>des rues</i>	215
3.	LE MOUVEMENT HIP-HOP : ENTRE VISIBILITÉ ET PRISE DE PAROLE DANS L'ESPACE PUBLIC.....	220
3.1.	<i>Le hip-hop comme outil de promotion de la jeunesse</i>	222
3.1.1.	Le combat pour la construction d'une « culture jeune » burkinabè..	223
3.1.2.	<i>Le renouvellement du champ de la musique moderne burkinabè</i> ...	231
3.2.	<i>Le rap : une nouvelle forme de politisation de la jeunesse ?</i>	239
3.2.1.	<i>Le rap : un outil politique au service de la jeunesse ?</i>	239
3.2.2.	<i>Exemples d'engagement des rappeurs</i>	243
3.2.3.	Le rap : contre-pouvoir ou outil au service d'une « infrapolitique des dominés » ?.....	255

TROISIÈME PARTIE. CONSTANCE ET RENOUVELLEMENT DES MODALITÉS DE CONTRÔLE SOCIAL DE LA JEUNESSE..... 263

1.	ENTRE MAINTIEN DE LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION DE LA JEUNESSE : UNE ÉVOLUTION DES EXIGENCES DE L'ACTION PUBLIQUE ?	268
1.1.	<i>Le maintien de la paix sociale : une exigence centrale et centralisée</i> ...	269
1.1.1.	La délinquance juvénile : une préoccupation précoce	270
1.1.2.	De la dérive répressive à la mise en place de stratégies de rééducation et de réinsertion.....	281
1.2.	<i>L'obligation croissante de protection de la jeunesse</i>	291
1.2.1.	La protection de la jeunesse : une préoccupation ancienne ?	292
1.2.1.1.	Le mouvement international en faveur de l'enfance : de la répression à la protection	292

1.2.1.2.	Des prémisses de stratégies protectrices dès l'époque coloniale ..	298
1.2.2.	L'inscription progressive du Burkina Faso au sein de ce mouvement ..	301
2.	COMPLEXIFICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE JEUNESSE ET RENOUVELLEMENT DES RAPPORTS DE POUVOIR	312
2.1.	<i>Les processus de diversification et de multiplication des acteurs pertinents</i>	313
2.1.1.	La jeunesse : une catégorie d'action publique victime d'une dispersion institutionnelle ?	313
2.1.2.	Le dynamisme de la « société civile »	316
2.2.	<i>Stratégies d'acteurs et changements dans les politiques publiques de jeunesse</i>	321
2.2.1.	Le rôle majeur des médiateurs de cause	322
2.2.2.	La dimension politique des stratégies d'acteurs	327
3.	LA CANALISATION DE LA JEUNESSE : DES CHANGEMENTS À L'ÉPREUVE DU POLITIQUE	333
3.1.	<i>Historicité des modalités de canalisation de la jeunesse au Burkina Faso...</i>	333
3.1.1.	Des démarches unificatrices mises en échec par les forces sociales.	335
3.1.2.	La stratégie exclusive du régime révolutionnaire au service d'un encadrement général de la jeunesse	353
3.2.	<i>Les modalités actuelles de canalisation de la jeunesse dans un « nouvel ordre politique consensuel »</i>	360
3.2.1.	Le cadre politique général : de la rectification à la Quatrième République	360
3.2.2.	Le nouveau visage de la canalisation de la jeunesse au Burkina Faso ..	366
	CONCLUSION	374
	BIBLIOGRAPHIE	383
	TABLE DES ANNEXES	413

Liste des acronymes utilisés

ABC : Amis de Blaise Compaoré
ACPPDJ : Action Concertée pour la Promotion et la Protection des Droits de la Jeunesse
ADF : Alliance pour la Démocratie et la Fédération
AEBF : Association des Étudiants Burkinabè en France
AEMF : Action Éducative en Milieu Fermé
AEMNA : Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains
AEMO : Action Éducative en Milieu Ouvert
AEVF : Association des Étudiants Voltaïques en France
AEVO : Association des Étudiants Voltaïques de Ouagadougou
AEVT : Association des Étudiants Voltaïques au Togo
AGEAP : Association Générale des Étudiants Africains de Paris
AMEEF : Association Mutualiste des Étudiants Éthiopiens en France
AMIE : Amicale des Étudiants
ANEB : Association Nationale des Étudiants Burkinabè
ANERSER : Association Nationale pour l'Éducation et la Réinsertion Sociale des Enfants à Risques
AOF : Afrique Occidentale Française
APV/CN : Association de Protection des groupes Vulnérables du Centre Nord
ASBD : Association des Scolaires Burkinabè à Dakar
ASV : Association des Scolaires Voltaïques
AVCA : Association Voltaïque pour la Culture Africaine
AVSEA : Association Voltaïque pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
BID : Banque Interaméricaine de Développement
BIT : Bureau International du Travail
BSONG : Bureau de Suivi des ONG
CALAHV : Cercle d'Activités Littéraires et Artistiques de Haute-Volta
CDE : Convention des Droits de l'Enfant
CDP : Congrès pour la Démocratie et le Progrès
CDR : Comité de Défense de la Révolution
CENASA : Centre national des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel
CEP : Certificat d'Études Primaires
CEPED : Centre Population & Développement
CERFODES : Centre d'Études, de Recherches et de Formations pour le Développement Économique et Social
CESF : Centre d'Éducation Spécialisée et de Formation
CESUP : Centre d'Études Supérieures
CMRPN : Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
CNR : Comité National de la Révolution
CODE : Collectif des Organisations Démocratiques Étudiantes

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
 CODMPP : Collectif des Organisations Démocratiques de Masses et de Partis Politiques
 CPSP : Conseil Provisoire de Salut du Peuple
 CR : Comité Révolutionnaire
 CRA : Comité de Réflexion et d'Action
 CRIV : Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson
 CRS : Compagnie Républicaine de Sécurité
 CSB : Confédération Syndicale Burkinabè
 CSP : Conseil de Salut du Peuple
 DAPRS : Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale
 DEPE : Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance
 DPEA : Direction de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence
 ENAM : École Nationale d'Administration et de Magistrature
 ENDA Tiers Monde : Environnement et Développement du Tiers Monde
 ESSEC : École Supérieure des Sciences Économiques et de la Comptabilité
 F. CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
 FEANF : Fédération des étudiants d'Afrique noire en France
 FESBU : Fédération des Étudiants et des Scolaires Burkinabè
 FESCI : Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
 FP : Front Populaire
 FIDES : Fond d'Investissement pour le Développement Économique et Social
 FMI : Fond Monétaire International
 FNSP : Fédération Nationale de Sciences Politiques
 FONER : Fond National pour l'Éducation et la Recherche
 FSB : Fédération Syndicale des Boulangers
 GSSJ : Groupe des Sciences Sociales de la Jeunesse
 IFRA : Institut Français de Recherche en Afrique
 INEPRO : Institut National d'Éducation et de Production
 INSD : Institut National de Statistique et de Démographie
 IRD : Institut de Recherche pour le Développement
 ISN-IDR : Institut des Sciences de la Nature et de Développement Rural
 JEC : Jeunesse Étudiante Catholique
 JHEA/RESA : Journal of Higher Education in Africa/Revue de l'enseignement supérieur en Afrique
 LASDEL : Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
 MACO : Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou
 MASSN : Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
 MBDHP : Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et du Peuple
 MDV : Mouvement Démocratique Voltaïque
 MEADO : Maison de l'Enfance André Dupont d'Orodara.
 MEFA : Mouvement des Étudiants du Faso
 MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture
 MLN : Mouvement de Libération Nationale de l'Afrique
 MONENB : Mouvement des Étudiants Non-Boursiers
 M21 : Mouvement du 21 juin 1978
 ODP/MT : Organisation pour la Démocratie Populaire/Mouvement du Travail

OIT : Organisation Internationale du Travail
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 ONPE : Office National de Promotion de l'Emploi
 ONU : Organisation des Nations-Unies
 OPNI : Objet Politique Non Identifié
 OSC : Organisations de la Société Civile
 OSEP : Organisation des Sports à l'École Primaire
 OSSU : Office du Sport Scolaire et Universitaire
 OUA : Organisation de l'Union Africaine
 OUSA : Organisation de l'Unité Syndicale Africaine
 PAI : Parti Africain de l'Indépendance
 PAS : Plan d'Ajustement Structurel
 PCRV : Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque
 PDP : Parti pour la Démocratie et le Progrès
 PDU : Parti Démocratique Unifié
 PEV : Programme Élargi de Vaccination
 PIB : Produit Intérieur Brut
 PMI : Protection Maternelle Infantile
 PNUD : Programme de Nations-Unies pour le Développement
 PPC : Participation Politique Conventionnelle
 PPNC : Participation Politique Non Conventionnelle
 PRSF : Prisonniers Sans Frontières
 PSU : Police Spéciale des Universités
 RAJS : Réseau Africain Jeunesse, Santé et Développement
 RAPPED : Réseau d'Action pour la Prévention et la Protection des Enfants en Difficulté
 RDA : Rassemblement Démocratique Africain
 RDP : République Démocratique Populaire
 RENBO : Rassemblement des Étudiants Non-Boursiers
 RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
 RGS : Rapport Global Sectoriel
 SAED : Société Africaine d'Études Démographiques
 SAMAB : Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabè
 SDN : Société Des Nations
 SNAID : Syndicat National des Agents des Impôts et Domaines
 SP/PAN Enfance : Secrétariat Permanent pour la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Enfance
 SYNTB : Syndicat National des Travailleurs des Brasseries
 SYNTER : Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche
 SYNTETH : Syndicat National des Travailleurs de l'Environnement, du Tourisme et de l'Hôtellerie
 SYNTRAMIH : Syndicat National des Travailleurs de la Géologie, des Mines et des Hydrocarbures
 SYNTSHA : Syndicat National des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale
 SYNTTPBHA : Syndicat National des Travailleurs des Travaux Publics, du Bâtiment, de l'Hydraulique et Assimilés
 TGV : Train à Grande Vitesse
 UCAC : Université Catholique d'Afrique Centrale
 UCB : Union des Communistes Burkinabés

UDJV : Union Démocratique de la Jeunesse Voltaïque
UESB : l'Union des Élèves et Scolaires du Burkina
UFR : Unité de Formation et de Recherche
UFR/SEA : Unité de Formation et de Recherche en Sciences Exactes et Appliquées
UFR/SVT : Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre
UGEAO : Union Générale des Étudiants d'Afrique de l'Ouest
UGEB : Union Générale des Étudiants Burkinabè
UGEV : Union Générale des Étudiants Voltaïques
ULC : Union des Lutttes Communistes
ULC-R : Union des Lutttes Communistes Reconstituée
UNEF : Union Nationale des Étudiants du Faso
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNICRI : Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice
UNIR/MS : Union pour la Renaissance/Mouvement Sankariste
UNJB : Union Nationale de la Jeunesse Burkinabè
UNST-HV : Union Nationale des Syndicats des Travailleurs de Haute Volta
UO : Université de Ouagadougou
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
USAD: Union for Students of African Descent
USEB : Union des Scolaires et Étudiants du Burkina
USEP : Union du Sport à l'École Primaire
USSUHV : Union Sportive des Sports Scolaires et Universitaires de Haute-Volta
WASU : West African Student's Union
ZACA : Zone d'Activités Commerciales et Administratives

Introduction

« Plutôt au Sud qu'au Nord, plutôt sur les marges des systèmes sociaux qu'en leur centre, et de plus en plus dans les villes, et de plus en plus incontrôlables, agressifs, violents. Voilà les grands traits de cette jeunesse du monde que les poètes chantaient, il y a encore si peu de temps, mais qui aujourd'hui hante, tel un cauchemar, les esprits des décideurs locaux, nationaux et internationaux, déstabilise les systèmes sociaux, effraie les classes moyennes et renforce, quand elle ne les justifie pas, les dictatures. »¹

« La jeunesse se présente comme le double vivant, la réplique des nations en construction. Elle est à la fois le présent et la promesse d'un futur de maturité et de réussite. Elle porte le possible et le souhaitable. Elle se trouve au point de départ de la rupture avec le passé et à un point d'arrivée, avec l'inauguration d'un futur porteur d'un avenir de réalisation individuelle et collective et d'inscription dans une nouvelle historicité mondiale. »²

Ces deux citations illustrent bien la diversité des représentations de la jeunesse qui oscillent entre deux extrêmes désignés sous la terminologie de *paradigme de la jeunesse-menace*³ et de *paradigme de la jeunesse ressource*⁴. Le premier repose sur une conception de la jeunesse comme dangereuse, source de problèmes ou tout du moins d'inquiétudes quant à son insertion, sa place et son rôle dans la société et donc sur des stratégies d'encadrement et de répression de celle-ci alors que le deuxième repose sur une vision des jeunes comme ressources

¹ EL-KENZ Ali, Les jeunes et la violence. In ELLIS Stephen (dir.), *L'Afrique maintenant*. Paris : Karthala, 1995, p. 93.

² DIOUF Mamadou, COLLIGNON René, Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations. In *Autrepart*, n°18, 2001, p. 7.

³ VULBEAU Alain (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*. Saint Denis : Obviès-Université Paris 8 ; Ramonville : Erès, 2001, 232 p.

⁴ *Ibid.*

tenant un rôle actif dans la société et donc sur des actions de protection et de promotion. Alors que Michel Koebel¹ considère que ces deux systèmes de représentation et d'action peuvent se succéder ou coexister, nous avançons l'idée de leur coexistence permanente, l'alternance se faisant essentiellement, à notre avis, dans le poids respectif occupé par chacun. Quoi qu'il en soit, nous voyons bien que le mot jeunesse renvoie à une « pluralité de mondes » et non à une « théorie unifiée ».²

Ces deux conceptions prises dans leur catégorisation type nous semblent relever de jugements normatifs et nous pensons que ce n'est qu'en les dépassant que nous serons à même de participer de façon efficiente au champ de la recherche sur la jeunesse.

Le paradigme de la jeunesse-menace paraît prendre le dessus depuis quelques décennies sur celui de la jeunesse ressource malgré les apparences de développement de dispositifs techniques et juridiques de promotion et de protection de la jeunesse.³ Celui-ci repose sur l'idée selon laquelle la jeunesse constitue un âge naturellement troublé (notamment durant l'adolescence), caractéristique amplifiée dans un contexte de crise. Ainsi, ce paradigme semble florissant car il constitue l'une des déclinaisons d'une autre représentation dominante plus générale du monde contemporain, *le paradigme de la crise*, largement présent dans les discours mobilisés dans l'espace public par des acteurs variés et qui, concernant la jeunesse, se décline en différents thèmes: conflits entre les générations, crise de la participation politique (engagement partisan et participation électorale) et désintérêt général pour celle-ci, chômage, baisse du militantisme et de l'engagement syndical, dépravation des mœurs, délinquance, violence, etc. La rhétorique de la jeunesse-menace nous conduit donc à la penser comme une catégorie n'existant que par défaut, en tant que source de problèmes et d'inquiétudes mais jamais comme acteur potentiel de son inscription dans l'espace public. Cette conception a pour principale limite de focaliser le débat autour des

¹ KOEBEL Michel, La préoccupation de la jeunesse comme ressource politique. In VULBEAU Alain (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*. Saint Denis : Obviès-Université Paris 8 ; Ramonville : Erès, 2001, p. 41-63.

² GUERIN-PLANTIN Chantal, *Genèses de l'insertion*. Paris : Dunod, 1999.

³ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique : « l'enfance en difficulté » au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2006, 241 p.

seules thématiques de l'affrontement, de la dangerosité et de la stigmatisation¹ mettant ainsi de côté tout un volet de la réalité reposant sur une conception des jeunes comme acteurs à part entière de leur insertion dans l'espace public ce qui nécessiterait la prise en compte des pratiques développées par ces jeunes en tant qu'acteurs-ressources.

Les dimensions normatives de ces deux paradigmes aboutissent respectivement à une dévalorisation et à une survalorisation des potentialités de la jeunesse. Nous nous proposons donc de développer une approche de la jeunesse consciente des écueils de ces deux paradigmes et dépassant toute vision normative de sa place et de son rôle dans la société burkinabè. Si nous adhérons à l'idée de revalorisation de la jeunesse comme ressource, nous tenterons de ne pas survaloriser ses potentialités via une prise en compte conjointe des stratégies développées par ces jeunes et des contraintes propres aux multiples espaces sociaux dans lesquels ils évoluent.

Avant de détailler plus précisément la nature de nos recherches, nous souhaitons donner quelques précisions concernant la catégorie de population qui en est au cœur (la jeunesse) et le contexte dans lequel elles s'inscrivent (le milieu urbain burkinabè).

1. La jeunesse urbaine au Burkina Faso

La jeunesse en tant que catégorie à part entière a fait l'objet d'une difficile reconnaissance sociale et scientifique dont l'analyse nous permet de dégager certains postulats de base pour toute étude ayant ce groupe comme objet.

De plus, notre recherche s'inscrivant dans un contexte géographique bien spécifique, le milieu urbain burkinabè, nous allons rappeler quelques données

¹ VULBEAU, Alain (dir.), La jeunesse comme ressource : un paradigme pour un espace de recherches. In *La jeunesse comme ressource...*, *op. cit.*, p. 11.

générales à ce sujet qui constituent autant de repères nécessaires au fil de cette analyse.

1.1. La jeunesse comme objet d'étude

La notion de « jeunesse », comme nous l'avons évoqué précédemment renvoie à une pluralité de représentations sociales et scientifiques dont nous allons ici retracer les principales lignes de force afin de soulever certains postulats quant à la conception de la jeunesse sous-jacente à nos recherches.

Estimant que la jeunesse doit être analysée avec les mêmes outils théoriques « au nord » comme « au sud », nous n'avons pas voulu organiser cette réflexion sur cette la base de cette division, choisissant plutôt comme présentation formelle une distinction entre reconnaissance sociale et scientifique de la jeunesse.

1.1.1. La difficile reconnaissance sociale de la jeunesse

La jeunesse, en tant que catégorie sociale à part entière, a fait l'objet d'une lente émergence historique dont nous allons rappeler les principales étapes. Ce détour par l'histoire des façons de penser la jeunesse, c'est-à-dire par l'étude de l'évolution du concept et de son contenu social jusqu'à aujourd'hui et dans différents contextes, va nous permettre de mieux comprendre les représentations actuelles de la jeunesse ; étant donné que celles-ci découlent précisément de ces différentes conceptions qui, loin de s'effacer, s'inspirent les unes les autres. Les représentations actuelles de la jeunesse sont donc le fruit du croisement entre de multiples conceptions ayant toutes laissé des traces de leur existence et que nous allons détailler brièvement.

Le terme de jeunesse est associé jusqu'au 16^{ème} siècle aux notions d'irresponsabilité, d'étourderie, de folie, etc. En effet, au début du 12^{ème} siècle le sens de « jeune » s'impose comme n'ayant pas encore les qualités de la maturité et ce n'est qu'à la fin du 16^{ème} siècle que l'on commence à le définir comme celui qui a gardé les caractères physiques et moraux de la jeunesse.

En 1960, Philippe Ariès¹ est le premier à livrer une lecture à la fois historique et anthropologique de l'enfance dans la société traditionnelle occidentale. Il estimait que celle-ci se représentait mal cet âge de la vie, l'assimilant très rapidement au monde adulte. Le passage de l'enfance à l'âge adulte se faisait selon lui très tôt sans qu'une étape puissamment être qualifiée de jeunesse ne se dégage distinctement.

Au 16^{ème} siècle, il semble que la représentation des âges est floue, se référant souvent à des textes de l'Antiquité pour distinguer six âges différents: l'enfance (jusqu'à 7 ans), la *pueritia* (jusqu'à 14 ans), le tiers âge aussi appelé adolescence (jusqu'à 21 ou 28 ans selon les sources), la jeunesse (jusqu'à 45 ou 50 ans), la *senecté* et la vieillesse. Mais à côté de ces définitions inspirées des textes de l'Antiquité le triptyque enfance, jeunesse et vieillesse commence à s'imposer. L'âge tardif de la jeunesse s'explique par le fonctionnement des familles où le jeune homme vit dans l'attente de prendre la place du père et de devenir alors adulte. Ces définitions sont basées sur le cycle vital bien plus que sur des considérations psychologiques liées à l'individu. La jeunesse n'est perçue que comme une sorte de phase d'attente, de dépendance et d'incertitude et les jeunes sont vus comme errants et impatients. Cette conception concerne surtout les familles riches, c'est-à-dire celles où une transmission des biens du père au fils doit se faire, car dans les familles populaires la jeunesse n'a pour ainsi dire pas d'existence pratique étant donné que les enfants, mis précocement au travail, restent sous la soumission du père ou du maître jusqu'à l'âge adulte.

A partir de la fin du 17^{ème} siècle, la figure juvénile prend une nouvelle dimension dont la multiplication des ouvrages consacrés à l'éducation est le témoin. La

¹ ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris : Seuil, 1975, 316 p.

jeunesse étant vue comme l'âge des emportements et des excès, l'éducation a pour premier rôle de tempérer ces passions en faisant tenir leur rang à ceux qui occupent une position privilégiée dans la société. A la fin de ce siècle, la jeunesse se distingue donc nettement comme un groupe ayant une conduite, un langage et une allure propre même si cette attitude juvénile est largement méprisée.

« La jeunesse aristocratique est comme un corps mal stabilisé, mal réglé, qui tourne vite à un « état de désordre », à « une espèce d'égarément », tant, dans cette société du paraître, l'indétermination et la dépendance juvéniles équivalent à une infirmité sociale »¹

A la fin du 17^{ème} siècle, l'on peut tout de même déjà noter les premiers signes d'une évolution du sentiment parental avec une augmentation de la tendresse familiale et de la dissociation entre sphère publique de représentation et sphère privée d'intimité. Ce nouveau sentiment familial va contribuer au développement de la forme moderne de la jeunesse reposant sur l'idée d'éducation de l'enfant. L'idéal mondain restant fort, cet idéal pédagogique n'arrive pas encore à imposer l'idée que le mérite puisse supplanter la naissance.

C'est à partir du milieu du 18^{ème} siècle que l'idéologie du mérite va connaître une véritable progression. Un passage net s'opère d'une éducation mondaine à une éducation nationale, cette dernière mettant en rapport des compétences individuelles avec les besoins d'un pays. Le lien entre le privilège du sang et la qualité individuelle et sociale est remis en cause et la représentation de la jeunesse va évoluer pour entrer progressivement en conformité avec ce nouveau projet éducatif. Dans « *L'Encyclopédie* » de Diderot (1751), un renversement significatif s'opère bien que l'on continue à attribuer à la jeunesse des tendances à la légèreté et au manque de réflexion. Dans une société où l'aspiration au changement est manifeste, la jeunesse est, pour la première fois perçue comme une force de progrès.

¹ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2001, p. 19.

« Malgré les écarts de la jeunesse [...] c'est toujours l'âge le plus aimable et le plus brillant de la vie ; n'allons donc pas ridiculement estimer le mérite des saisons par leur hiver, ni mettre la partie la plus triste de notre être au niveau de la plus florissante. [...] Ceux qui parlent en faveur de la vieillesse, comme sage, mûre et modérée, pour faire rougir la jeunesse, comme vicieuse, folle et débauchée, ne sont pas des justes appréciateurs de la valeur des choses ; car les imperfections de la vieillesse sont assurément en plus grand nombre et plus incurables que celles de la jeunesse. »¹

Le 19^{ème} siècle est, quant à lui, paradoxal et contrasté pour la jeunesse car il voit émerger la juvénilité ainsi que la mise en place, dans les sphères privée et publique, d'un fort dispositif d'encadrement de celle-ci. Le brassage social et géographique des années 1830 accélère la constitution d'une nouvelle forme d'indépendance de la jeunesse qui se manifeste dans une agitation sociale entretenue par des franges de celle-ci (étudiants, jeunes avocats et employés de commerce). C'est d'ailleurs à cette époque, suite à l'instauration de l'université impériale par Napoléon et la consolidation de cette œuvre par Guizot qu'apparaît le nouveau type social de l'étudiant. Rappelons cependant que la majorité des jeunes au 19^{ème} siècle reste conformiste et/ou contrôlée et que l'agitation concerne essentiellement la société parisienne et la petite et moyenne bourgeoisie. Après 1848, le mouvement romantique et l'agitation juvénile perdent du terrain. La génération du Second Empire rejette ces élans, y préférant le réalisme, le rationalisme et le positivisme. Face aux mouvements de jeunesse, tout au long du 19^{ème} siècle, les détenteurs de la morale bourgeoise (hommes politiques, notables, religieux, médecins) dissertent sur la démoralisation de la jeunesse et la nécessité d'encadrement de celle-ci. Des analyses plus modérées voient également le jour, présentant la jeunesse comme un personnage collectif à part entière incarnant simultanément les craintes et les espoirs de la société, le signe d'une menace pour l'ordre social et d'un renouvellement de celle-ci par la promotion d'un nouvel

¹ Cité par GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse. Op. cit.*, p. 24.

idéal.¹ Ces moralisateurs bourgeois ne s'inquiètent plus uniquement de la jeunesse bourgeoise mais aussi de la jeunesse ouvrière des périphéries urbaines, exposée selon eux à l'influence nocive de son milieu, véritable école du vice. Après les lois Ferry des années 1880, cette jeunesse populaire, massivement scolarisée, est gagnée par le même sentiment de progrès et de projection vers l'avenir que la jeunesse bourgeoise. La jeunesse du 19^{ème} siècle est donc finalement traversée par les logiques contradictoires qui touchent le fonctionnement de l'ensemble de la société.

Au début du 20^{ème} siècle va se substituer à la figure romantique de la jeunesse une figure romanesque où les jeunes, victimes d'un excès d'idéalisme, sont finalement touchés par l'insatisfaction, la frustration et la mélancolie lorsque le désenchantement provoqué par une confrontation avec les réalités opère. Face à cela, la psychologie, science naissante, va se donner pour objectif d'analyser les émois et les débordements de l'adolescence ce qui permet de renouveler les façons de penser la jeunesse. Pour la première fois, la jeunesse est reconnue scientifiquement comme phase distincte du cycle de vie, différenciée de l'enfance mais non assimilée à cet état d'adulte inaccompli que qualifiait l'ancienne notion de jeunesse. La naissance d'un tel intérêt pour l'adolescence provoque un renouveau des théories éducatives qui, des notions phares de culpabilité et d'autorité, passent à celles de confiance et de participation. Au 20^{ème} siècle, pour la première fois, la jeunesse n'est plus pensée comme une catégorie mais comme un processus de maturation psychologique, dans un premier temps, puis de socialisation.

1.1.1.2. *Les différentes significations de la jeunesse dans « les sociétés du sud »*

Après cet aperçu historique des approches occidentales de la jeunesse, nous souhaitons nous pencher sur les différentes significations prises par ce concept dans les sociétés dites « du sud ». Les données en la matière se révélant beaucoup plus pauvres que pour le contexte occidental, nous ne pourrions livrer une

¹ WAGNER Charles, *Jeunesses*, 1891. Cité par GALLAND Olivier, *Op. cit.*, p. 28.

présentation aussi détaillée. Nous allons donc nous contenter pour le moment d'en dresser un panorama général concernant le 20^{ème} siècle, étant donné que nous allons par la suite revenir en détail sur la définition de la jeunesse et donner alors des précisions propres au contexte burkinabè.

Reposant sur une hiérarchisation forte, les « sociétés du sud » s'organisaient autour de classes d'âge au rôle précisément défini. La jeunesse était alors assimilée à l'enfance, par opposition à l'âge adulte et ce n'est donc qu'au cours du 20^{ème} siècle qu'une catégorie jeune bien distincte émergea, dans le cadre de la construction des nations issues des aventures coloniales ou impériales. La jeunesse a alors été investie d'une mission particulière d'avant-garde nationaliste tout d'abord en Asie et en Amérique Latine puis en Afrique. Cette mission s'est étendue jusqu'aux années 1960 et 1970 pour la majorité des anciennes colonies, à l'exception de l'Afrique du Sud où cette phase a duré jusqu'aux années 1990.

Dans le contexte de guerre froide et de division du monde en deux camps, la mission historique de la jeunesse se confirma, celle-ci devant agir au nom de l'ensemble de la société pour porter un discours de rupture et la promesse de lendemains meilleurs.¹

En fait, la jeunesse en tant que groupe social a émergé de l'opposition aux puissances hégémoniques et, suite à la baisse d'intensité de cette opposition, les fondements de la jeunesse sont apparus pluriels et instables. Pourtant cela ne reflète pas, de notre point de vue, une baisse de son existence sociale mais plutôt sa nécessaire recomposition. Les jeunes sont aujourd'hui les acteurs de leur propre construction en tant que groupe social à part entière ayant des fondements indépendants d'un quelconque contexte social, historique ou politique.

La difficile émergence de la jeunesse en tant que catégorie sociale bien différenciée « au nord » comme « au sud » va de pair avec une difficile reconnaissance de celle-ci comme objet de recherche légitime.

¹ DIOUF Mamadou, COLLIGNON René, Les jeunes du Sud et le temps du monde..., *Op. cit.*, p. 6-7.

1.1.2. La difficile naissance d'une analyse scientifique de la jeunesse

L'examen des études concernant la jeunesse fait apparaître des déséquilibres dans l'intérêt porté par les différentes disciplines à cette catégorie de population. L'histoire a longtemps négligé cet objet d'étude, n'abordant la jeunesse que dans la cadre de travaux consacrés à l'éducation, à la démographie ou à la santé. De même, l'anthropologie et la sociologie n'ont abordé la jeunesse pendant longtemps que dans le cadre d'études sur l'éducation, la famille, l'intégration des enfants au sein des classes d'âge, l'emploi et la délinquance juvénile. La jeunesse en tant que telle a finalement longtemps été vue comme un mauvais objet.¹ Cette citation tirée de l'ouvrage collectif sur les jeunes en Afrique dirigé par H. d'Almeida-Topor, C. Coquery-Vidrovitch et O. Goerg illustre bien les raisons d'un tel désintérêt en anthropologie :

« Les jeunes n'étaient pas en eux-mêmes un champ d'études intéressant. Les anthropologues ont eu tendance à se plier à cette tradition et, recevant leurs informations des vieux, se sont eux-mêmes bien peu préoccupés de prendre les jeunes comme objet d'observation. [...] La plupart des travaux ont négligé les jeunes en tant que tels, comme sujet en somme négligeable, peu important sur le plan politique comme sur celui de la vie quotidienne. D'où le retard pris en ce domaine. »²

Les raisons identifiées sont d'ordre sociologique : ces sociétés étant fondées sur un principe de séniorité et la jeunesse constituant une sorte de situation transitoire, celle-ci ne constituait pas un objet d'étude intéressant en soi. Ainsi, l'ensemble des sciences sociales se caractérise par un manque d'intérêt initial pour la jeunesse en tant qu'objet d'étude à part entière. C'est la démographie qui a révélé la première l'urgence de découvrir ce champ de recherche jusque là largement laissé en friche.

¹ LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : L'Harmattan, 2003, p. 315.

² d'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile, *Les jeunes en Afrique...* tome 1, *Op. cit.*, p. 35-36.

« Faute d'avoir prêté suffisamment attention aux perspectives démographiques, les sciences humaines s'aperçoivent, mais un peu tard, qu'elles se trouvent à la traîne des réalités sociales: on peut évoquer ici le silence sur le travail des enfants, et l'évacuation par les gouvernants du rôle politique des jeunes – qui se retrouvent aujourd'hui contre eux dans des termes parfois significatifs – tel que « l'encombrement humain » stigmatisé par le gouvernement sénégalais à propos de la masse de jeunes délinquants engendrée par le sous-emploi et le chômage. »¹

1.1.2.1. *La naissance d'une sociologie de la jeunesse aux États-Unis*

Progressivement, une « sociologie de la jeunesse » va émerger aux États-Unis, postulant que cette étape du cycle de vie constitue un moment différencié de socialisation selon les groupes sociaux, d'ajustement progressif et contradictoire aux normes et aux rôles sociaux.

L'anthropologue américaine Margaret Mead peut être considérée comme l'une des pionnières des recherches sur la jeunesse, étant donné qu'elle s'intéressait déjà à ce qui devint l'un des thèmes centraux de l'école culturaliste: l'analyse de la personnalité sociale de l'adolescent dans des sous-groupes culturels donnés avec une différenciation selon le sexe.

Les ouvrages les plus significatifs de la sociologie de la jeunesse ont été produits autour de la question de la délinquance juvénile. C'est dans ce cadre général qu'une conception sociologique de la jeunesse s'imposa progressivement en passant du concept de personnalité à celui de *sous-culture* et, plus précisément, de *sous-culture délinquante*, notion à laquelle furent attribuées des définitions différentes. Ainsi, par exemple, pour W.F. Whyte², celle-ci représentait le rejet explicite et complet des standards de la classe moyenne et l'adoption de leur

¹ d'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile, *Les jeunes en Afrique...*, tome 1, *Op. cit.*, p. 36.

² WHYTE William Foote, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris: La Découverte, 2002, 403 p.

antithèse alors que pour Cloward et Ohlin¹, elle ne serait pas une réponse symbolique au rejet des normes de la classe moyenne mais essentiellement une réponse pratique. Talcott Parsons² avance quant à lui que la *youth culture* combine des éléments appartenant à l'adolescence et d'autres appartenant à l'âge adulte et que ce serait dans l'incertitude découlant de la confrontation avec les adultes et la société que les jeunes adopteraient une culture relativement différenciée comprenant un système distinct de relations sociales et de comportements.

S.N. Eisenstadt a également fortement contribué au perfectionnement de la sociologie de la jeunesse³ en développant des hypothèses plus analytiques sur la place de ce groupe dans la société dont l'importance dépend, selon lui, de deux facteurs principaux: l'organisation de la division du travail (plus elle est simple, plus l'âge sera un critère influent dans l'allocation des rôles) et la qualité sociale valorisée (sagesse, expérience, force, vigueur, etc.), incarnée symboliquement par un âge. En fait Eisenstadt pense que les groupes d'âge se développent quand la famille et/ou le groupe de parenté ne constituent pas l'unité de base de la division du travail et ne garantissent pas l'accès à un statut social de plein exercice. Les groupes de pairs serviraient donc de phase de transition entre l'enfance et le monde adulte. Ainsi, dans une société, le développement d'organisations spécifiques de jeunesse a lieu quand le rôle de l'âge en général et de la jeunesse en particulier comme critère d'attribution des rôles s'affaiblit.

1.1.2.2.

L'expérience française en matière de sociologie de la jeunesse

Si les origines de la sociologie de la jeunesse sont américaines, le courant s'est aussi développé en France bien que plus tardivement.

En 1922, quand Émile Durkheim publie *Éducation et sociologie*⁴, il est le premier à définir l'éducation en tant que processus de socialisation de la jeunesse. Pourtant, sa réflexion comporte une véritable limite puisqu'il ignore la réalité juvénile. En

¹ CLOWARD Richard A. et OHLIN Lloyd E., *Delinquency and opportunity. A theory of delinquent gangs*. Londres : Routledge and Kegan Paul, 1961, 220 p.

² PARSONS Talcott, *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris : Plon, 1955.

³ EISENSTADT S.N., Archetypal patterns of youth. In ERIKSON Eric H., *The Challenge of Youth*. New-York: Basic Books, 1963, p. 29-50.

⁴ DURKHEIM Emile, *Éducation et sociologie*. Paris : PUF, 1968, 121 p.

effet, concentré sur l'analyse de la détermination du social sur l'individu, il ne peut se pencher sur la complexité et les contradictions inhérentes au processus de socialisation et délègue à la psychologie la tâche de comprendre la nature enfantine ou juvénile. L'approche de Durkheim a longtemps pesé dans ce champ scientifique si bien qu'une véritable sociologie de la jeunesse se développa difficilement en France. L'analyse française de la jeunesse fut longtemps très loin du niveau d'élaboration de la sociologie américaine, car les auteurs français étaient essentiellement formés à l'école psychologique et donc peu enclins à développer des approches sociologiques. L'influence du marxisme qui se focalisait sur les rapports de classe et de travail et celle d'Émile Durkheim qui considérait l'âge comme une détermination mineure au regard de l'ensemble des pressions à la conformité qui s'exercent par d'autres voies ne facilitèrent pas cette naissance.

En 1966, Jean-Claude Chamboredon¹ dénonçait les deux illusions qui, selon lui, entourent la question juvénile et contribuent à alimenter les spéculations sur *la montée des jeunes*. Il critiquait tout d'abord l'illusion de la nouveauté qui veut faire croire à l'avènement d'une nouvelle génération et de nouveaux comportements et l'illusion culturaliste qui veut faire croire au caractère extensif et homogène de la culture juvénile. Pour l'auteur, cette culture jeune n'est qu'un conformisme adopté pour vivre une indétermination statutaire alors que pour les culturalistes il s'agit de l'expression symbolique d'un système de valeurs et d'une échelle de prestige en rupture avec les normes et les rôles adultes.

Edgar Morin² avança l'idée que la culture juvénile pouvait orienter la culture de masse et surtout l'infiltrer en « juvénilisant » les modèles dominants. La promotion de la culture juvénile constituerait donc une réorientation du système de valeurs vers les thèmes du changement culturel et de la modernité. Cet auteur fût le précurseur d'un ensemble d'analyses sur le thème de la culture ou de la sous-culture juvénile qui furent réactivées et réorientées dans un sens plus radical et contestataire après mai 1968. Elles se firent sur le mode de la contre-culture et des formes socialement différenciées de la marginalité ou sur celui de la contestation

¹ CHAMBOREDON J.-C., La société française et sa jeunesse. In DARRAS, *Le partage des bénéfices*. Paris : Minuit, 1966. Cité par GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*. *Op. cit.*, p. 51.

² MORIN Edgar, *L'Esprit du temps*. Paris : Éditions Grasset Fasquelle, 1962. Cité par GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*. *Op. cit.*, p. 52.

politique avec un attachement des sociologues à détecter le potentiel révolutionnaire que pouvait contenir le mouvement de contestation juvénile.

Mais ces recherches sur les sous-cultures juvéniles n'eurent pas beaucoup de suites car, quelques années après mai 1968, la question de l'insertion économique supplanta celle des manières d'être jeune. Les approches de Chamboredon et de Morin ont cependant soulevé la question de la pertinence sociologique de la catégorie jeune en se demandant s'il s'agissait réellement d'un groupe social doté d'une certaine unité de représentations et d'attitudes directement liées à l'âge. Pierre Bourdieu semble leur avoir répondu avec sa célèbre formule: « *La jeunesse n'est qu'un mot* »¹ ne déniait pas toute validité à une analyse sociologique des questions d'âge mais limitant celle-ci à une étude des luttes de classement.

« Le réflexe professionnel du sociologue est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires. [...] En fait, la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte. [...] Ce que je veux rappeler c'est simplement que la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. Les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes. »²

Institutionnellement parlant, la France a connu deux tentatives collectives de recherche sur la jeunesse : le *Groupe des Sciences Sociales de la Jeunesse* (GSSJ) et le réseau *Jeunesses et Sociétés*.

Le GSSJ, composé d'un groupe d'une vingtaine de personnes a fonctionné de 1963 à 1969. A la création de ce groupe, la question de la jeunesse était au cœur des réalités sociales nationales et internationales mais non des débats sociologiques. Les raisons de cette absence étaient multiples mais nous pouvons citer comme cause majeure le poids de la sociologie de l'éducation qui, bien implantée, ne laissait pas beaucoup de place et de chance au développement d'une sociologie de

¹ BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*. Paris : les Editions de Minuit, 1984, 277 p.

² *Ibid.*

la jeunesse unifiée même si des chercheurs extérieurs au GSSJ traitaient de ce thème.¹

En 1982, le réseau *Jeunesses et Sociétés* est créé et organise régulièrement des séminaires et des colloques, publiant, à partir de février 1984, les *Cahiers Jeunesses et Sociétés* et, suite à un colloque organisé les 9 et 10 décembre 1985, l'ouvrage *Les Jeunes et les Autres*². Des problématiques furent développées autour des concepts de classe d'âge, de génération, de rite de passage, etc.

Dans le champ de la sociologie française, il nous semble que c'est Olivier Galland qui, à partir du milieu des années quatre-vingt, a produit les travaux les plus novateurs en vue de comprendre la jeunesse en tant que catégorie sociologique à part entière. Partant du modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, cet auteur s'attache à démontrer la rupture de celui-ci du fait d'une désynchronisation des étapes classiques du cycle de vie, l'adolescence ne débouchant plus automatiquement ni rapidement sur l'accès au statut d'adulte. L'auteur met en évidence dans les champs professionnels et privés le développement de situations intermédiaires ambiguës et de plus en plus longues. Ces processus d'allongement de la jeunesse découlent de l'instabilité professionnelle (chômage, allongement de la durée des études, précarisation économique, etc.) et personnelle (retardement de l'âge du mariage, augmentation du concubinage, difficulté d'accès à l'autonomie personnelle, etc.) et, parallèlement, il note le développement d'activités culturelles et sportives ainsi que de réseaux de sociabilité propres à cette phase qui occupe une place de plus en plus certaine dans le cycle de vie des individus.

1.1.2.3. *Les recherches sur les jeunes en Afrique*

Concernant les recherches sur les jeunes en Afrique, les années quatre-vingt et quatre-vingt dix ont vu la prolifération d'études.

Joseph-Achille Mbembé constitue l'un des initiateurs des recherches politologiques dans ce domaine en publiant, en 1985 son ouvrage intitulé *Les*

¹ TETARD Françoise, Le Groupe des sciences sociales de la jeunesse (1963-1969) : une aventure théorique. In VULBEAU Alain (dir.), *La jeunesse comme ressource...*, Op. cit., p. 17-38.

² PROUST François (ed.), *Les Jeunes et les Autres. Contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*. Vaucresson : CRIV, 1986, 301 p.

*jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*¹. Son objectif est d'analyser les rapports entre cette jeunesse et la construction de l'ordre politique sur le continent africain et il s'attache donc à rendre compte des diverses formes créatives de contestation portées par les jeunes et des pratiques de domination et de répression qu'elles affrontent et/ou qui en découlent. L'auteur avance que ces diverses pratiques des jeunes constituent une sorte de procès de l'ordre social et politique en vigueur où le mode d'expression permettant de faire entendre sa voix serait la rébellion, le rapport de force. La contestation de la jeunesse porte donc selon lui sur l'ordre politique et social établi et vise sa remise en cause.

Des études sur les jeunes en Afrique avaient été menées avant l'ouvrage de J-A Mbembé mais celles-ci portaient essentiellement sur leur rôle dans la résistance à la colonisation, au colonisateur et à ses politiques (notamment l'apartheid) et leur participation dans les conflits armés.

Des travaux plus récents ont également participé à ce vaste champ de recherche. Ne pouvant en dresser une liste exhaustive, nous choisissons d'en citer deux exemples qui ont constitué des références majeures dans le cadre de ce travail. Le premier, l'ouvrage collectif intitulé *Les jeunes en Afrique*², nous a permis de réfléchir à l'évolution générale de leur statut et de leur rôle économique, social et politique, ainsi qu'à leur implication dans les mouvements religieux, la violence, la criminalité, les mouvements étudiants et associatifs, etc. Le travail d'Alcinda Honwana et de Filip de Boeck (*Makers et Breakers. Children & Youth in Postcolonial Africa*) nous a, quant à lui, permis de fixer d'importantes bases concernant la place et le rôle des jeunes dans les sociétés africaine contemporaines. Parallèlement à ces ouvrages généraux, de nombreuses monographies et articles sur les questions de jeunesse ont été publiés mais il serait trop long de les énumérer ici.

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan, 1985, 247 p.

² D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile, *Les jeunes en Afrique*. Paris : l'Harmattan, 1992, 2 tomes, 571 et 532 p.

1.1.3. La jeunesse: débats autour d'une définition

Avant d'affiner cette définition, nous pouvons aborder la jeunesse comme une étape du cycle de vie se situant entre l'enfance et l'âge adulte. Apparaissant comme une étape intermédiaire, la définition de la catégorie de jeunesse peut-être clarifiée en analysant les deux notions qui l'entourent et qui vont nous permettre, à défaut de définir la jeunesse, d'en circonscrire le champ.

La limite entre enfance et jeunesse n'est pas toujours très nette: si la fin de l'enfance a été fixée à 18 ans par le droit international¹, la pratique est relativement plus floue. Si le critère d'âge est relativement aléatoire, il est par contre clair que l'enfance constitue les prémisses de la jeunesse. Cette période s'étend globalement de l'enfance à l'adolescence², mais le contenu et les limites de celle-ci varient fortement selon les individus et les contextes socioculturels.

La catégorie « adulte » définit l'ensemble des personnes ayant achevé leur processus de croissance et renvoie à l'idée de maturité, de stade où l'on a atteint son plein développement et où l'on assume totalement ses responsabilités.³

Ainsi, par rapport aux deux catégories qui l'entourent, il est clair que la jeunesse se termine lorsque l'individu assume pleinement ses responsabilités, devenant ainsi adulte. Par contre, son commencement n'est pas aussi net puisqu'il est difficile de définir à quel étape du cycle de vie se rattache l'adolescence. En effet, celle-ci revêt des attributs propres à l'enfance et à la jeunesse et semble en fait se situer à cheval entre ces deux catégories, constituant une sorte de phase transitoire nettement identifiable. Pendant longtemps, jeunesse et adolescence semblent d'ailleurs avoir été confondues. Quoi qu'il en soit, si la distinction enfance/âge adulte semble avoir toujours existé, la distinction d'une phase spécifique identifiée comme jeunesse est une idée beaucoup plus récente, née d'une conception occidentale de l'éducation comme n'étant plus l'apanage de la sphère familiale. La jeunesse est alors profondément liée à l'individualité en tant que moment clé de mobilisation des potentialités propres à la personne. C'est l'imposition de l'école

¹ Les principaux textes ayant fixé cette limite dans le droit international sont la Convention de Genève, la Convention des Droits de l'Enfant et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant.

² REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), *Le nouveau Petit robert de la langue française*. Paris : Le Robert, 2008, p. 869.

³ *Ibid.*, p. 38.

qui a donné tout son sens à cette conception du cycle de vie selon laquelle la jeunesse constitue une phase spécifique de préparation à l'exercice des rôles adultes. Cette définition s'est imposée dès les années 1940 aux États-Unis et un peu plus tard en Europe mais l'idée de jeunesse comme groupe constituant une force sociale et collective ne s'est renforcée qu'avec les mouvements culturels et politiques associés à la jeunesse dans les années 1960. Concernant la jeunesse d'aujourd'hui, le principal constat commun est le rallongement de celle-ci lié à l'augmentation de la durée des études, au chômage, au retardement de l'âge où l'on fonde un foyer, etc.¹

Il est primordial de noter que la jeunesse, selon la conception que nous venons de détailler, ne constitue pas une catégorie transculturelle et transhistorique. Au contraire, la jeunesse est une donnée historiquement, culturellement et idéologiquement située et elle désigne donc des réalités variées dans l'espace et dans le temps. Ainsi, dans les sociétés africaines, au Burkina Faso notamment, la jeunesse n'a traditionnellement aucune existence pratique ni signification sociale, un passage direct s'effectuant du monde de l'enfance à l'âge adulte via une brève cérémonie initiatique ou le mariage. L'élément principal marquant l'entrée dans l'âge adulte est la construction d'un foyer et la jeunesse ne constitue traditionnellement qu'une phase transitoire extrêmement courte. D'ailleurs, l'âge précoce du mariage en milieu rural africain amène Boniface Bahi à conclure qu'il n'y existe traditionnellement pas de jeunesse, surtout pour les filles.² Cependant, l'ensemble des analystes s'entendent à dire qu'une catégorie « jeune » bien distincte de l'enfance et de l'âge adulte et ayant plus qu'une simple signification démographique a émergé en milieu urbain africain. En effet, au Burkina Faso, nombreux sont les citoyens ayant franchi les rites initiatiques marquant la fin de l'enfance mais n'ayant pas pour autant accédé au statut d'adulte. Selon B. Bahi, la jeunesse, en tant que catégorie distincte du cycle de vie, a été créée par le retardement de l'âge du mariage.³ Ainsi, la jeunesse en tant que phase distincte du cycle de vie est une réalité bien visible en milieu urbain. Cette étude va nous permettre, via l'analyse de la jeunesse en milieu urbain burkinabè de nous

¹ MESURE Sylvie et SAVIDAN Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : PUF, 2006, p. 648-651.

² BAHI Boniface, *Dérives et réussite sociale en Afrique. Des stratégies juvéniles à Abidjan*. Paris : L'Harmattan, 2007, 234 p.

³ *Ibid.*

interroger sur la nature de cette étape du cycle de vie. Nous chercherons essentiellement à voir si, conformément aux apparences et comme l'avance B. Bahi, celle-ci constitue essentiellement une phase d'attente pour l'entrée dans l'âge adulte ou si sa signification et sa portée est plus profonde et complexe, c'est-à-dire si les fondements de ce groupe ne se limitent pas uniquement à une situation commune et imposée d'attente.

Nous pouvons cependant d'ores et déjà nous pencher sur la nature de ce groupe en revenant sur la question de sa définition qui a elle seule a fait couler beaucoup d'encre dans les différents champs académiques.

La très grande majorité des chercheurs ont eu une interrogation commune: la jeunesse a-t-elle des caractéristiques biologiques qui lui sont propres et peut-elle être qualifiée par l'âge ? Il ressort finalement de l'ensemble de ces recherches qu'une définition de la jeunesse ne peut se baser uniquement sur des considérations biologiques ou sur l'âge, les variables à inclure étant bien plus vastes et complexes comme nous le verrons au fil de cette analyse. Cette citation constitue une bonne illustration de la complexité des fondements de cette étape du cycle de vie qu'est la jeunesse.

« When is one young in Africa? Certainly below the age of 14, the largest group in Africa. But what about people in their thirties or early forties? Several authors include groups, advanced in biological age, in their definition of youth. Obviously, "youth" is partly a socially constructed or constituted category, like most social phenomena. Some people who are well into their thirties have not completed their education, have no job, are not in position to raise a family, etc. indeed sociologically resemble the biological younger people with whom they share a way of life define by poverty and deprivation. »¹

Cette idée de non-concordance systématique entre l'âge et le statut de jeune est centrale étant donné que, selon les situations (individuelles et contextuelles), des individus de moins de dix-huit ans qui appartiennent légalement² au champ de

¹ KESSEL Ineke Van et ABBINK Gerrit Jan (eds.), *Vanguard or vanduals: youth, politics and conflict in Africa*. Leiden, Boston: Brill Academic Publishers, 2005, p. 5-6.

² En référence aux principaux textes internationaux préalablement cités.

l'enfance peuvent avoir été propulsés prématurément vers celui de la jeunesse. Tel peut-être notamment le cas des enfants de la rue, réalité en expansion dans les villes burkinabè les plus importantes, essentiellement à Ouagadougou. Inversement, des individus de trente ou quarante ans qui, démographiquement parlant sont en général classés dans le groupe des adultes, peuvent en être exclus de par leur situation qui ne leur permet pas d'accéder au statut d'adulte. Il en est par exemple ainsi des hommes burkinabè qui, faute de moyens financiers essentiellement ne peuvent se marier et fonder une famille alors même que cette étape constitue l'évènement marquant principal de l'entrée dans la vie adulte. De même, une femme de cette tranche d'âge n'ayant ni mari ni enfant n'est pas totalement assimilée à une adulte. Ainsi, ces hommes et ces femmes qui n'ont pu achever pleinement leur transition vers l'âge adulte seront, lors des manifestations ou réunions de familles classés dans le groupe des jeunes alors qu'un jeune homme ou une jeune femme ayant fondé un foyer se positionneront dans le groupe des adultes. Contrairement à ce qu'avance B. Bahi, nous pensons que la jeunesse ne serait pas née directement du retardement de l'âge du mariage. En effet, celui-ci est également la conséquence d'éléments tels que le prolongement de la durée des études et la croissance du chômage par exemple. Ceci-dit, dans une société où l'espérance de vie atteint difficilement les cinquante ans, les personnes de plus de quarante ans ne peuvent être considérées comme « jeunes » dans la mesure où elles ne constituent plus les acteurs de demain. Ainsi, si l'on ne peut définir la jeunesse par l'âge, ce critère permet de poser des bornes générales relativement souples pour cette analyse. Les principales recherches portant sur la jeunesse ont fixé des tranches d'âge allant de 15 à 25 ans pour les plus restreintes et de 10 à 40 ans pour les plus souples. Les fondements de la jeunesse ne pouvant être réduits, selon nous, à des considérations biologiques ou à l'âge, nous n'avons pas déterminé de tranche d'âge en amont de nos recherches sur le terrain. Nous avons cherché à travailler auprès de groupes se considérant comme jeunes et dont l'âge a finalement varié entre 12 et 37 ans.

Nous adhérons pleinement à l'idée développée par Alcinda Honwana et Filip de Boeck¹ qui estiment que la naissance récente de la catégorie « jeune » en Afrique est allée de paire avec le développement de sous-cultures qui lui sont propres. Pourtant, si ces auteurs voient l'émergence de ces sous-cultures comme la conséquence d'une crise générale de la société et notamment des mécanismes de transformation des enfants en adultes, nous pensons que celle-ci ne peut être réduite à cette simple dimension. Nous ne nions pas le rôle joué par le contexte de crise dans l'émergence de la jeunesse en milieu urbain burkinabè mais nous revendiquons le nécessaire dépassement de cette idée qui n'est pas à même de rendre compte des fondements et de la portée réelle de cette catégorie dont la signification n'est pas démographique mais bien sociale.

1.2. Le contexte de la recherche: le milieu urbain burkinabè

Cette étude a pour cadre le Burkina Faso et, plus spécifiquement, le milieu urbain. Avant d'explicitier les raisons de ces restrictions géographiques, nous allons rappeler quelques données générales concernant le processus d'urbanisation au Burkina Faso, ce qui nous servira de repères au fil de ce travail.

1.2.1. Processus d'urbanisation au Burkina Faso

Nous souhaitons dresser un état des lieux du processus d'urbanisation dans ce pays en mettant un accent particulier sur les quarante dernières années au cours desquelles l'urbanisation s'y est accélérée et sur Ouagadougou, capitale du pays et principal foyer urbain.

¹ HONWANA Alcinda, DE BOECK Filip, *Makers et Breakers. Children & Youth in Postcolonial Africa*. Oxford: James Currey ; Trenton : Africa World Press ; Dakar : Codesria, 2005, 244 p.

La première génération de villes au Burkina Faso est issue des principaux foyers de population précoloniaux qui s'organisaient autour des capitales de différents royaumes mossi (Tenkodogo, Ouagadougou, Ouahigouya, Fada N-Gourma et peul (Dori et Djibo) ainsi que de centres d'échanges (Béré, Laye, Pouytenga, Mané et Gourcy) et de transactions en or, kola, sel et étoffes essentiellement (Sya, aujourd'hui appelé Bobo-Dioulasso). Au moment de la colonisation, certains centres précoloniaux de population furent conservés dans les projets de réorganisation de l'espace conquis. Ainsi, Ouagadougou devint la capitale du nouveau territoire colonial en 1919 et Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Dori, Tenkodogo et Fada N'Gourma devinrent des capitales régionales. Certaines villes moins importantes dans l'espace précolonial furent également promues (Koupéla, Koudougou et Banfora).

Alors que le nombre de villes prises en compte dans le recensement de 1975 n'était que de cinq, en 2006, quarante-neuf furent comptabilisées¹ ce qui reflète l'accélération du processus d'urbanisation burkinabè au cours des quarante dernières années sur lesquelles nous allons désormais nous concentrer.

Selon les données recueillies dans le cadre du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, le territoire national est inégalement occupé: la majorité de la population est rurale (77,3 %) et les citadins sont donc minoritaires (22,7 %).

Si ces chiffres reflètent la faible urbanisation du pays, une analyse approfondie de l'évolution de la population selon le milieu de résidence nous permet d'affiner ce constat général en notant que la part de la population urbaine ne cesse d'augmenter depuis une quarantaine d'années.

¹ OUEDRAOGO Mathieu, RIPAMA Toubou, Etat et structure de la population. In INSD, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006*. Ouagadougou : INSD, octobre 2009, p. 61-70.

Évolution de la population résidente par milieu de résidence (1975-2006)¹

Année	Population Totale		Population urbaine		Population rurale	
	<i>Nombre de personnes</i>	<i>% de la population totale</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>% de la population totale</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>% de la population totale</i>
1975	5.638.203	100	362.610	6,4	5.275.593	93,6
1985	7.964.705	100	1.011.074	12,7	6.953.631	87,3
1996	10.312.609	100	1.601.168	15,5	8.711.441	84,5
2006	14.017.262	100	3.181.967	22,7	10.835.295	77,3

Il se dégage de ces données que les proportions de population urbaine et rurale au sein de la population burkinabè tendent respectivement à augmenter et à diminuer de façon régulière depuis le milieu des années soixante-dix.

En volume, au cours des quarante dernières années, la population urbaine nationale a pratiquement été multipliée par neuf. Ainsi, si le taux d'accroissement annuel moyen de 7,1% se maintient, la population urbaine devrait doubler d'ici 2016.

1.2.1.2. Ouagadougou: une urbanisation galopante

La capitale du pays, Ouagadougou, est de loin la commune la plus peuplée du pays avec ses 1.475.839 habitants recensés en 2006. La population a plus que triplé au cours des trente dernières années. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux plus grandes villes du pays regroupent à elles seules plus de 14 % de la population burkinabè et environ 62 % de la population urbaine nationale.

La province du Kadiogo et la région Centre qui abritent la ville de Ouagadougou sont d'ailleurs aussi les plus peuplées avec près d'un million d'habitants pour la première et 1.727.390 habitants pour la seconde. La région Centre est également celle qui connaît la plus forte concentration de population avec une densité de 602,2 habitants au kilomètre carré alors que la densité moyenne nationale en 2006 était de 51,4 habitants au kilomètre carré. C'est d'ailleurs également dans cette région que l'augmentation de cette densité a été la plus marquée durant les quarante dernières années.²

¹ *Ibid.*, p. 61.

² *Ibid.*, p. 61-70.

Cette urbanisation galopante se traduit par une très forte demande en logements dont on évalue les besoins annuels à 8.000 pour la ville de Ouagadougou. La superficie de la capitale est d'ailleurs passée de 1.500 hectares en 1950 à 20.000 hectares en 2000.¹

Ouagadougou fait l'objet de différents projets d'aménagement urbain dont les plus importants sont les projets *Ouaga 2000* et ZACA (Zone d'Activités Commerciales et Administratives). Le premier, pensé dès la Révolution n'est finalement mis sur pied que dans les années quatre-vingt-dix et vise l'édification d'un quartier résidentiel au sud de la ville, sur un territoire de 700 ha. Le projet a été conçu pour que cette zone concentre des quartiers résidentiels et des lieux de loisir de grand standing ainsi que les principaux lieux d'activité politique et administrative du pays. Le quartier abrite donc entre autres la nouvelle Présidence, de nombreuses ambassades, le nouveau Palais de Justice, des hôtels et villas de luxe, des centres commerciaux et d'affaires, un hippodrome, un palais des sports, un centre de conférences, etc. L'objectif à terme était de faire fonctionner cette zone comme entité urbaine autonome. Le second projet, né également sous la Révolution n'est réellement mis en œuvre qu'à partir des années 2000 avec pour but l'aménagement d'une zone offrant aux citoyens un cadre plus propice aux affaires. La première réalisation, sous la Révolution, a consisté à reconstruire le marché central avec une architecture plus moderne. Ce même marché, après avoir brûlé en 2003 a d'ailleurs été remis à neuf ces dernières années. Actuellement, toute une zone du centre ville située entre le cœur historique de la ville et l'aéroport connaît des aménagements.

Pourtant, malgré l'importance des grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso dans l'urbanisation burkinabè, il semble que l'accroissement de la population urbaine soit désormais essentiellement le fait des villes secondaires qui connaissent les plus forts taux d'accroissement du nombre de leurs résidents. Ainsi, un classement des principales villes du pays par importance de progression du nombre de résidents entre 1985 et 2006 vient confirmer cette idée.

¹ COULIBALY Nadoum, Urbanisation galopante au Burkina Faso : Maîtriser les contours de la ville. In *Sidwaya*, 8 octobre 2007. (Disponible sur www.lefaso.net)

Accroissement de la population des principales villes

	Nombre de résidents ¹			Accroissement de la population (coefficient multiplicateur entre 1985 et 2006)
	1985	1996	2006	
Pouytenga	12.445	35.720	60.618	4,87
Kongoussi	6.578	17.893	25.172	3,83
Ouagadougou	465.969	750.398	1.475.223	3,17
Koupela	9.619	17.619	28.151	2,93
Gaoua	10.657	16.424	25.104	2,36
Banfora	35.319	49.724	75.917	2,15
Bobo-Dioulasso	228.668	309.771	489.967	2,14
Kaya	25.814	33.958	54.365	2,11
Fada N’Gourma	20.857	29.254	41.785	2,00
Dori	10.956	23.768	21.078	1,92
Tenkodogo	23.331	31.466	44.491	1,91
Ouahigouya	38.902	52.193	73.153	1,88
Dédougou	21.049	33.815	38.862	1,85
Orodara	13.037	16.581	23.356	1,79
Boromo	8.511	11.232	14.594	1,71
Koudougou	51.529	72.490	88.184	1,71
Gourcy	14.401	16.317	24.616	1,71
Pô	14.242	17.146	24.320	1,71
Yako	14.155	18.472	22.685	1,60
Reo	18.456	22.534	28.446	1,54
Nouna	15.202	19.105	22.166	1,46
Tougan	12.588	15.218	17.050	1,35

Grâce à ce tableau, nous voyons que Ouagadougou n’arrive qu’en troisième position en termes d’accroissement de sa population entre 1985 et 2006 ce qui nous permet d’avancer que la croissance de la population urbaine est désormais essentiellement le fait des villes de taille moyenne.

1.2.2. Une étude en et du milieu urbain

Nous allons désormais expliciter les raisons qui nous ont poussés à concentrer notre analyse sur le milieu urbain uniquement alors même qu’une étude

¹ INSD, *Tableau 03.14* : Population des principales villes. Sources : INSD, RGPH 1985, 1996 et 2006. Disponible sur www.insd.bf

comparative avec le milieu rural revêtirait un grand intérêt puis nous verrons quels sont les enjeux et la portée d'une recherche de ce type.

1.2.2.1. *Le choix d'une étude en et du milieu urbain*

La première raison d'une telle restriction du champ de recherche est d'ordre pratique. Une étude de la jeunesse en milieu rural nécessite certaines compétences ou caractéristiques que nous étions difficilement en mesure de réunir. La première est une compétence linguistique puisque bien que la langue officielle au Burkina Faso soit le français, en milieu rural, rares sont les personnes qui le maîtrisent. Cela suppose de parler au minimum le *mooré*, la langue locale dominante du fait du poids de l'ethnie mossi. Pour une étude extérieure au plateau mossi, il aurait fallu maîtriser d'autres langues locales, notamment le *dioula*, le *peul* ou le *fulfuldé*. Le recours à un interprète reste toutefois une solution possible mais cela nécessite de très nombreuses précautions car la traduction expose le chercheur à un biais de modification et/ou d'interprétation subjective de la part de son traducteur.

Deuxièmement, obtenir des résultats sur la jeunesse au Burkina Faso par le biais d'une enquête en milieu rural nous semble beaucoup plus complexe et long qu'une enquête en milieu urbain. En effet, les jeunes burkinabè se trouvent globalement dans une position de « cadets sociaux » et sont donc exclus des principaux lieux de prise de parole et de décision. Si en ville, malgré ce principe de séniorité, les jeunes investissent l'espace public sous de multiples formes, ces processus semblent très limités en milieu rural ou, tout du moins, difficilement décelables. Il n'y a que peu d'initiatives faisant penser à une prise de parole ou de pouvoir, même symbolique de leur part, si ce n'est la création de certaines associations de jeunes. Seule une étude sur le long terme nous aurait permis de saisir la finesse de ces processus peu perceptibles en milieu rural. De plus, l'écart est tel entre villes et campagnes qu'une étude parallèle des deux milieux nous semble fort difficile.

Au contraire, le milieu urbain constitue une sorte de laboratoire des changements divers que connaît le pays, « *le laboratoire de l'avenir* » comme le

disait J-M. Ela.¹ La ville est par bien des aspects l'espace par excellence des processus d'individuation et d'autonomisation des personnes. Le milieu urbain et tout particulièrement les capitales se caractérisent par la cohabitation d'une pluralité des systèmes de référence, des croyances et des savoirs qui se combinent et/ou s'affrontent, permettant ainsi aux individus d'investir les failles et interstices créés par cette pluralité pour en faire des espaces de liberté d'où émergent de nouvelles formes de sociabilité, de représentation et d'action. Les conditions de vie propres au milieu urbain permettent donc ces processus d'individuation et d'autonomisation des personnes qui voient l'émergence d'individus-acteurs conférant une certaine unité aux pratiques et stratégies qu'ils déploient dans des espaces sociaux différents, selon la logique qui y domine.² Mais cette pluralité permet également, dans un espace géographique donné, d'étudier la différenciation sociale et spatiale qui connaît une expression exacerbée.

Pour toutes ces raisons, nous avons opté pour une enquête sur et dans le milieu urbain, écartant ainsi volontairement le milieu rural de nos recherches. Nos résultats n'ont donc prétention qu'à refléter des réalités urbaines et non nationales car il ne faut pas perdre de vue que la population burkinabè est à près de 80 % rurale.

1.2.2.2. *La ville comme cadre et objet d'analyse*

Comme le note Odile Goerg, les réflexions sur les développements urbains contemporains placent le continent africain au cœur des recherches actuelles sur la ville alors même que jusque dans les années quatre-vingt des interrogations subsistaient concernant la validité même de la notion de ville en Afrique.

« La diversité et le dynamisme des formes urbaines qui s'y créent permettent de proposer de nouveaux paradigmes, féconds hors du continent. Alors que l'Afrique était fréquemment observée en tant que réceptacle de

¹ ELA Jean-Marc, *La ville en Afrique Noire*. Paris : Karthala, p. 213.

² MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey). Paris : Karthala, 1997, 438 p.

modèles d'inspiration occidentale (coloniaux puis internationaux), la perspective est désormais changée dans un mouvement de décentralisation du regard et de provincialisation de l'Occident. De ce continent surgirait un paradigme insistant sur la mobilité, l'éphémère, l'entre-deux et même le difficilement saisissable, dans un univers de flux et de reflux, de bifurcations et de recentrage, entre ancrage local et ouverture mondialisée. »¹

Alors que dans les pays anglo-saxons les recherches sur les villes sont réunies sous la terminologie de *urban studies*, en France celles-ci mobilisent une multitude de disciplines (géographie, histoire, sociologie, anthropologie, etc.). Les recherches sur la ville en Afrique ont longtemps été essentiellement le fait de la géographie urbaine même si dès les années quatre-vingt ce champ de recherche fut investi par des sociologues et des anthropologues. L'anthropologie britannique a focalisé son attention sur les villes d'Afrique Australe et Centrale dès la fin des années 1930. Bien que plus tardives, des analyses similaires ont été menées en France sous l'égide de la sociologie, comme en témoignent les analyses de George Balandier et notamment son ouvrage *Sociologie des Brazzavilles noires* publié en 1955.² Dans le champ français, les historiens se sont également intéressés au continent africain et notamment au Burkina Faso.³

Après ces précisions concernant le cadre géographique de cette recherche, il convient de préciser son cadre théorique et méthodologique.

¹ GOERG Odile, Villes, circulations et expressions culturelles. In *Afrique et Histoire*, Revue internationale n°5, avril 2006, p. 9-14.

² BALANDIER George, *Sociologie des Brazzavilles noire*. Paris : Armand Colin, 1955, 274 p.

³ Il existe de nombreux ouvrages de référence sur le milieu urbain burkinabè parmi lesquels nous pouvons citer:

- FOURCHARD Laurent, *De la ville coloniale à la cour africaine : espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Haute-Volta : fin 19ème siècle-1960*. Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2001, 427 p.
- MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, FOURNET Florence, *Ouagadougou (1850-2004) : une urbanisation différenciée*. Marseille : IRD, 2008, 143 p.
- JAGLIN Sylvie, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : Pouvoirs et Périphéries (1983-1991)*. Paris : Karthala-ORSTOM, 1995, 659 p.

2. Le cadre méthodologique et théorique de la recherche

La nature ainsi que la pertinence de notre travail d'enquête repose sur une relation « *d'affinité sélective* »¹ avec notre objet d'étude mais également avec un point de vue théorique et une certaine vision du monde. C'est ce que nous allons maintenant tenter d'explicitier en décrivant brièvement les modalités de notre enquête ainsi que les principes théorique qui lui sont sous-jacents.

2.1. Méthodologie de l'enquête

Le travail d'enquête peut globalement être divisé en deux parties : la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Celles-ci se sont largement chevauchées au cours de ces années de recherche et nous souhaitons rendre compte brièvement de leurs modalités et principes respectifs.

2.1.1. La recherche documentaire

Le travail documentaire s'est déroulé en France et au Burkina Faso. Étant donné l'ampleur des écrits sur le thème de la jeunesse et le temps pris pour délimiter précisément notre objet de recherche, celui-ci a été relativement long. En effet, après avoir lu les ouvrages centraux portant sur le thème de la jeunesse en sciences sociales, nous avons rencontré certaines difficultés à définir notre angle d'analyse, non que nous n'en trouvions pas de pertinent mais plutôt parce qu'il en existait un trop grand nombre qui semblaient remplir ce critère. Notre point de départ était la marginalisation de la jeunesse et les changements au Burkina Faso, ce qui nous a amené à prendre connaissance d'un corpus de recherches relativement vaste. Convaincus que les liens entre processus de marginalisation et

¹ OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants. In LASDEL, *Etudes et Travaux*, n°13, Octobre 2003, p 20.

de changement ne pouvaient être analysés sans une étude parallèle de l'action publique et de l'action collective, nous avons également pris connaissance de ces vastes champs théoriques. Pourtant, malgré la pertinence et l'intérêt de toutes ces lectures, nous n'étions pas réellement convaincus d'avoir trouvé l'angle d'approche le plus à même de rendre compte des réalités auxquelles nous nous intéressions. C'est en relisant certains ouvrages fondamentaux de science politique que nous avons finalement décidé progressivement de recentrer nos recherches autour des thématiques classiques de la contestation et de la domination.

Cette orientation théorique donnée à notre travail a connu de profondes évolutions au cours des années ce qui ne s'est pas fait uniquement dans les locaux de bibliothèques et centres de recherche. En effet, l'orientation théorique finale donnée à ce travail est le résultat conjoint de nos recherches documentaires et de terrain. Ces dernières ont d'ailleurs occupé une place centrale dans notre enquête comme nous allons le voir désormais.

2.1.2. L'enquête de terrain

Avant de décrire en détail notre méthodologie d'enquête sur le terrain, nous souhaitons mettre en avant le pluralisme des formes d'investigation que nous avons mobilisées et en expliquer les fondements.

Les différentes disciplines relevant des sciences sociales disposent de formes d'investigation privilégiées qui ont constitué dans le cadre de ces recherches autant d'outils mobilisés de façon stratégique pour la production des données. Ainsi, bien que nous inscrivant dans le champ de la science politique, nous avons eu recours à des formes d'investigation empirique diverses, empruntées tant à l'histoire qu'à la sociologie ou à l'anthropologie. Cependant, nous devons souligner d'ores et déjà la place centrale que nous avons accordée aux modes d'investigation propres à l'anthropologie ou à certaines écoles de sociologie dites « qualitatives » telles que l'école de Chicago. Bien qu'ayant travaillé sur des données tirées d'archives et de questionnaires, nous avons accordé une place centrale aux entretiens, aux récits de

vie et à l'observation participante. Notre enquête, à dominante anthropologique a donc privilégié la proximité sur le temps long avec notre objet d'étude et donc avec les situations naturelles et quotidiennes des jeunes burkinabè afin de produire des connaissances approfondies de leurs représentations et pratiques. Durant nos séjours sur le terrain, une part importante de notre temps a été consacrée à l'observation participante et nous avons cherché à maximiser notre temps passé avec les populations locales, dans les familles, dans les « grins »¹, à l'université, au sein d'associations, lors de manifestations, etc. En étant en contact quasi-permanent avec ces jeunes, nous avons parallèlement et/ou successivement adopté le rôle d'observateur et de co-acteur. Ce quotidien partagé avec ces jeunes a fait l'objet de la production de données concrètes via la tenue d'un journal de terrain mais aussi et peut-être même surtout de données informelles qui nous ont permis de comprendre progressivement de façon naturelle des éléments de vie quotidienne, des discours et des actes qui ne nous étaient pourtant pas familiers avant cette imprégnation avec notre terrain (le milieu urbain burkinabè) et notre objet d'étude (les jeunes). Ayant, au cours de ces années de recherche, pour des raisons personnelles et professionnelles entretenu une relation très étroite et quasi-permanente avec notre terrain, nous avons pu acquérir une maîtrise et une compréhension toute particulière des ses modes de fonctionnement.

Mais, si cette proximité avec notre terrain et notre objet d'étude constitue la base de la pertinence des données recueillies, elle représente également un risque très marqué d'introduction de multiples biais dans nos recherches. Ceux-ci étant inévitables, il s'est agi pour nous de les minimiser en cherchant à les contrôler mais également en les explicitant pour en avoir conscience, ce que nous allons faire maintenant. Notre insertion prolongée et profonde au sein des groupes de jeunes burkinabè comportait un risque certain de considérer leurs visions des processus à l'œuvre dans la société burkinabè comme générales alors même qu'elles sont spécifiques à chaque groupe de jeunes. Pour cela, nous avons cherché en permanence à jongler entre différents espaces sociaux afin de ne pas nous

¹ Les grins sont des lieux de rencontres propres aux jeunes, dans la rue, devant une cour en général. Les jeunes s'y retrouvent régulièrement, à des fréquences variées selon les cas (tous les jours, tous les soirs ou les week-ends), pour discuter et boire du thé. Les éléments de composition d'un grin sont très simples : quelques bancs, bidons ou pneus pour s'asseoir, une théière et un fourneau (pour les braises).

enfermer dans une vision réduite et unidirectionnelle des processus que nous souhaitons analyser. Au cours de nos recherches de terrain, nous avons donc également cherché à récolter des données plus générales en menant notamment des enquêtes en dehors « du milieu jeune » afin de retracer l'historique et l'actualité des représentations globales de la jeunesse et des actions menées en leur direction. Pour cela, nous avons eu recours tant à l'analyse d'archives qu'à des entretiens avec des acteurs « non jeunes ». Le deuxième biais majeur qu'il a fallu maîtriser dans la récolte des données concerne notre subjectivité en tant que chercheur. C'est précisément notre implication personnelle sur le terrain qui nous a facilité l'accès à de nombreuses données mais nos stratégies de recherche ne peuvent être réduites à une simple mise en scène stratégique. En tant que personne ayant une subjectivité propre, une identité, des points de vue, des idées et des stratégies uniques, notre implication personnelle risquait en permanence d'influer sur les données recueillies. Par exemple, en tant qu'acteur œuvrant dans le champ des actions de développement valorisant les initiatives des jeunes, il nous a été difficile de ne pas porter de jugement sur certains processus à l'œuvre dans une société où le principe de séniorité semble dominant. Il ressort de ces deux exemples des biais ayant pu être introduits dans nos recherches que l'enquête de terrain de type anthropologique est une ressource centrale pour la production de données « authentiques » mais qu'elle comporte également un risque majeur de production de données « détournées », soit par le chercheur, soit par les acteurs avec lesquels il est en interaction et qui effectuent également des opérations permanentes de « mise en scène », de « présentation de soi ». Ne pouvant être totalement évités, il nous semble que ces biais doivent être maîtrisés autant que possible lors de l'enquête puis explicités dans la phase de restitution des données.

Le travail d'enquête sur le terrain a été décomposé en plusieurs séjours: huit mois en 2007, deux mois en 2008 et deux mois en 2009 soit un total d'une année environ. Certaines données mobilisées dans ce travail proviennent également de nos recherches de master qui portaient sur les jeunes en difficulté.

Nos observations ont été menées auprès de groupes de jeunes très variés allant des étudiants aux jeunes de la rue en passant par les jeunes des grins, les jeunes engagés dans des associations et syndicats, les rappeurs et les amateurs de

rap. Vivant chez une famille dans le quartier populaire d'Hamdalaye, nous avons très facilement noué des contacts avec de nombreux jeunes et pris l'habitude de les côtoyer au quotidien. Si aborder les étudiants et les jeunes des grins était relativement facile, nouer des contacts réguliers avec des rappers s'est avéré plus complexe et lent. Ce groupe n'a pourtant pas été le plus difficile à aborder, les véritables obstacles s'étant posés concernant les jeunes de la rue pour diverses raisons que nous allons désormais expliciter. Nous allons détailler les stratégies que nous avons adoptées pour aborder ces différents groupes.

Le contact avec les jeunes des grins et les étudiants s'est avéré relativement facile, ces catégories se recoupant très souvent. En effet, contrairement à l'image très populaire des grins, la quasi-totalité des jeunes, quelque soit leur statut (chômeur, travailleur, scolaire ou étudiant) côtoie régulièrement un ou plusieurs de ces lieux. En participant à la vie quotidienne des grins, nous avons facilement eu accès à des jeunes relevant de ces différents statuts. Au cours de nos séjours, nous avons donc régulièrement participé aux discussions dans plusieurs grins situés dans notre quartier principalement mais également dans d'autres zones, au gré de nos rencontres. Les grins constituent un espace propre aux jeunes hommes et les filles ne viennent que parfois prendre part aux discussions. Cependant, dans notre cas, être une femme n'a nullement constitué un obstacle, le statut occidental levant bien des barrières au sein du milieu jeune masculin. Nous avons paradoxalement rencontré plus de difficultés à intégrer les milieux féminins, les rencontres entre filles étant plus informelles ou centrées autour d'actions quotidiennes auxquelles nous participions finalement très peu telles que le tissage ou la manucure. Cependant, par le biais des filles de la cour au sein de laquelle je vivais, de nos voisines et d'amies progressivement rencontrées (par l'intermédiaire d'un ami de sexe masculin en général), nous avons finalement réussi à intégrer certains groupes de filles. Notre présence, loin de déranger les jeunes hommes et femmes, semblait au contraire les honorer et il nous a été très facile d'orienter les conversations vers les thématiques que nous souhaitions approfondir. Nous avons également pu nouer contact avec des groupes plus spécifiquement étudiants en côtoyant le campus et ses bibliothèques à Ouagadougou ainsi que celles de centres de recherche, notamment l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

L'intégration des associations de jeunes s'est révélée être un processus relativement plus lent et formel que pour les grins. En effet, pour nouer réellement des contacts et participer à la vie de ces associations, nous avons finalement opté pour un engagement formel dans le champ associatif en direction de la jeunesse. La première étape de ce processus a été de travailler en tant que stagiaire au sein du Réseau d'Action pour la Prévention et la Protection des Enfants en Difficulté (RAPPED), organisation qui fédère une soixantaine d'associations travaillant toutes dans le domaine de la jeunesse et réparties sur l'ensemble du territoire burkinabè. Au cours de nos recherches de master, nous avons déjà établi des contacts étroits et répétés avec les responsables de cette structure et avons même participé à certaines de leurs actions. Ainsi, dès notre arrivée au Burkina Faso en 2007, nous avons commencé à travailler bénévolement au sein du RAPPED, au niveau de sa coordination nationale. Dans ce cadre, nous avons pu participer à la vie d'une dizaine d'associations membres intégrant ainsi le milieu associatif. Après notre long séjour de 2007, de retour en France, nous avons, par convictions personnelles et non tant par stratégie, renforcé notre contact avec ce milieu en créant une association en faveur de la jeunesse située à Ouagadougou. En tant que Présidente de cette structure depuis octobre 2007, nous avons été amenés à entretenir des relations étroites avec le milieu associatif et à renforcer notre connaissance de l'action en direction et avec la jeunesse. Même si la création de cette structure ne faisait pas partie de nos stratégies d'enquête, nous pensons avoir indirectement beaucoup appris de cette expérience qui nous a permis d'acquérir une connaissance fine et poussée des réalités vécues par les jeunes dans ce pays et de nouer tout un ensemble de contacts qui nous ont servi tout au long de nos recherches.

Le milieu hip-hop a également été long à intégrer. Se caractérisant, contrairement au milieu associatif par sa nature très informelle, nous avons mis un certain temps à dépasser le stade des simples rencontres isolées avec des amateurs de rap. Même si les artistes burkinabè, notamment les rappeurs, sont relativement abordables comparé au contexte occidental, nous avons mis un certain temps à rencontrer une personne-ressource à même de nous mettre en contact avec le milieu. Le hasard a finalement débloqué cette situation car, en allant chercher un proche à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, nous avons rendu service à deux jeunes hommes

cherchant à rejoindre la gare de TGV et qui se sont révélés être des producteurs et managers d'artistes burkinabè. L'un d'eux n'était autre que l'un des plus importants managers du pays surnommé « Commandant Papis » et que nous cherchions à rencontrer depuis plusieurs mois. A partir de ce moment, nous avons pu rencontrer de nombreux groupes et artistes, des managers, des producteurs et des animateurs et accéder aux coulisses et dessous de nombreuses manifestations (concerts, dédicaces, lancement d'artistes, enregistrements, etc.).

Le plus complexe dans nos recherches de terrain concernait le milieu des jeunes de la rue. Il était difficile d'accéder directement à ces groupes tant pour des raisons de sécurité que d'efficacité. Il a donc réellement fallu mettre en place une stratégie d'approche de ces jeunes et notre travail en milieu associatif nous a été d'un grand secours à ce niveau. En effet, dans le cadre de notre engagement au sein du RAPPED, nous avons été amenés à participer aux activités de nombreuses associations de prise en charge des jeunes de la rue et les relations tissées en leur sein nous ont ensuite permis d'accéder aux groupes de jeunes vivant toujours dans la rue. Notre première porte d'entrée a donc été la prise de contact avec des anciens jeunes de la rue devenus ensuite des animateurs associatifs et plus précisément avec l'un d'entre eux, Landry Issouf Ouédraogo, âgé de 27 ans au moment de l'enquête. Nous avons progressivement tissé des liens avec ce jeune homme et une certaine amitié s'est même installée entre nous. Au bout d'environ un mois de rencontres et discussions informelles au sein des locaux de l'Association Nationale pour l'Éducation et la Réinsertion Sociale des Enfants à Risques (ANERSER), nous avons commencé à recueillir le récit de vie de Landry lors de rencontres journalières de trente minutes à deux heures selon sa patience. Le lien d'intimité existant entre nous s'est alors raffermi et, contrairement à de nombreux chercheurs qui travaillent avec de personnes en difficulté, nous n'avons globalement pas eu de problème majeur, Landry ne nous ayant fait que de très rares et raisonnables demandes matérielles. Ensemble, nous avons effectué des sorties de rue qui nous ont progressivement permis de prendre contact avec quelques jeunes vivant toujours dans la rue ou travaillant en son sein. Cependant, nous n'avons pas pu faire de récit de vie avec ces jeunes et notre enquête a surtout consisté en des discussions informelles et en des phases d'observation sur les sites de vie de ces enfants, la nuit. Les premiers contacts avec ces jeunes ont été très

difficiles : à leurs yeux, notre présence étant suspecte et inquiétante. La confiance progressive et toute relative qu'ils ont finalement placée en nous n'aurait pu se faire sans la présence de Landry qui les connaissait de par son travail d'animateur et de par son passage de sept ans environ dans la rue. Les récits de vie que nous avons pu réaliser concernent donc des ex-jeunes de la rue ou des jeunes en passe de sortir de celle-ci. Les contacts noués dans la rue étaient essentiellement masculins, les filles y étant beaucoup moins visibles et difficilement abordables car très souvent placées sous la coupe d'un homme, qu'il s'agisse d'un petit ami ou d'un proxénète.

Les méthodes utilisées sont essentiellement qualitatives puisque nous avons réalisé 37 entretiens semi-directifs auprès d'un public varié: responsables ministériels, associatifs et syndicaux, jeunes de la rue, rappers, étudiants, etc. La durée des entretiens variait de 30 minutes à deux heures mais duraient en moyenne 45 minutes environ.

Le nombre de récits de vie récoltés auprès des jeunes de la rue est quant à lui de 6 avec un effectif de 4 garçons et 2 filles.

Enfin, nous avons également eu recours aux méthodes quantitatives puisque nous avons administré un questionnaire à 170 jeunes résidant dans les villes de Ouagadougou, Kaya et Ouahigouya. Les questions portaient sur la situation personnelle de ces jeunes (famille, études, travail, etc.), leur perception de l'avenir et des actions menées en leur direction (État, associations, ONG, autorités coutumières et religieuses, etc.) et leur degré d'intérêt et de participation politique. Ces questionnaires ont été administrés durant l'été 2007 dans des grins, des gares, sur le campus universitaire, dans des lycées, des cours familiales et des associations ; auprès de jeunes de sexe masculin et féminin âgés de 12 à 37 ans et ayant des profils très variés (scolaires, étudiants, inactifs, chômeurs, célibataires, mariés, indépendants, dépendants, etc.). Les résultats obtenus à l'aide de ces questionnaires n'avaient pas vocation à être représentatifs de la jeunesse burkinabè et à constituer les bases de notre démonstration pour de multiples raisons. L'échantillon sélectionné est empirique et non représentatif de la jeunesse urbaine burkinabè prise dans son ensemble du fait de l'absence de données statistiques fiables qui nous auraient permis de constituer un échantillon proportionnel, des réalités de terrain mais également des objectifs que nous poursuivions dans nos

recherches. Travaillant sur des catégories de jeunesse bien précises comme nous le verrons par la suite, nous avons opté pour la constitution d'unités-types afin d'avoir des données comparatives entre ces différentes catégories de jeunesse que nous avons identifiées comme représentatives des contrastes existants en son sein. Les questionnaires ont donc été administrés aux jeunes volontaires rencontrés dans les différents lieux que nous avons cités préalablement. Bien que nous n'ayons pas eu pour ambition de récolter des données représentatives, nous avons tout de même veillé à prendre certaines précautions pour ne pas introduire de biais dans les résultats. Avant de mener cette enquête, nous avons testé le questionnaire auprès d'une trentaine de jeunes pour en identifier les failles puis nous l'avons remanié pour faciliter une compréhension et des résultats maximums. Nous avons également formé deux assistants pour la réalisation de cette enquête notamment à cause de la barrière linguistique. En effet, effectuée seule, elle aurait comporté un biais important car nous n'aurions pu choisir que des jeunes parlant et comprenant un minimum le français. Dés lors, seuls ceux ayant fréquenté au moins quelques années l'école ou ayant vécu plusieurs années en Côte d'Ivoire¹ auraient été questionnés. Ces assistants, étudiants à l'université et maîtrisant parfaitement le mooré et le français ont été formés quelques jours sur l'administration de ce questionnaire afin de veiller à ce que d'autres biais ne soient pas introduits. Ils nous ont donc aidés à enquêter auprès des jeunes qui ne parlaient pas suffisamment le français pour être interrogés dans cette langue avec l'assurance de leur totale compréhension.

L'objectif de cette enquête par questionnaire était essentiellement de réunir des données indicatives de certaines tendances. Ces questionnaires ont donc permis de nous éclairer sur certains points et notamment sur la perception que ces jeunes ont de leur quotidien et de l'avenir ainsi que leur degré d'intérêt et d'engagement politique. Les données recueillies, non représentatives comme nous venons de le dire, n'en constituent pas moins des indicateurs de certaines tendances et celles-ci seront donc mobilisées comme illustration de notre démonstration et non comme base à celle-ci.

¹ L'usage du français au sein des familles et dans la rue étant beaucoup plus répandu qu'au Burkina Faso, les jeunes ayant vécu un certain temps en Côte d'Ivoire maîtrisent en général mieux le français que les jeunes étant restés au Burkina Faso.

Notre enquête concerne essentiellement la capitale du pays, Ouagadougou, bien que certaines données aient également été recueillies dans de plus petites villes comme Bobo-Dioulasso, Kaya et Ouahigouya afin de ne pas céder à la tentation de généralisation de la réalité de la capitale en la voyant comme représentative de l'ensemble de la vie urbaine burkinabè et des changements politiques et sociaux qui y ont cours.

2.1.3. Le choix de catégories de jeunesse pour l'analyse

La jeunesse est une notion bien vaste, recoupant des réalités fort diverses qu'il n'est pas toujours aisé de réunir dans une même analyse. De plus, comme nous avons pu le voir, notre méthodologie d'enquête privilégie les approches dites anthropologiques et nécessitant un investissement approfondi et durable sur le terrain, auprès des catégories de population étudiées. Pour cela, nous avons opté pour identifier des catégories de jeunesse bien précises qui nous sont apparues au cours de nos premières recherches de terrain comme étant les plus à même de nourrir conjointement notre réflexion. Nous les avons donc choisies pour leur diversité réciproque mais également et surtout pour celle des modalités de leur inscription dans l'espace public et des formes de contestation portées par ces catégories qui sont exposées, chacune à leur façon, aux processus de marginalisation à l'œuvre en milieu urbain burkinabè.

Il s'agit des étudiants, des jeunes dits « de la rue » et des jeunes rappers ou adeptes de hip-hop. La situation de ces différents jeunes est très variée dans leur rapport à la communauté d'origine, à l'école, à l'État, à la culture, au travail, à l'espace, au temps, etc.

Ainsi, malgré le caractère très monographique de cette recherche, nous avons pu introduire une dimension comparative en son sein afin de comprendre les implications de ces différences dans les mécanismes de la contestation et de la domination au Burkina Faso et de réfléchir aux données plus générales qui peuvent en être dégagées. Il s'agissait finalement de voir comment des groupes de jeunes

entretenant des relations très variées avec leur environnement et s'inscrivant dans des rapports de domination et de contestation, à la fois comparables par bien des aspects et très différents par d'autres, étaient à mêmes de nous aider à comprendre les modalités globales des processus de domination et de contestation dans ce pays. Nous reviendrons donc nécessairement sur ces trois catégories de jeunes au fil de l'analyse, afin de rendre compte plus précisément de leur place et de leur image dans la société burkinabè, des représentations et actions qu'elles développent, ainsi que de leur implication dans les processus de changement en cours.

2.2. Le cadre théorique de la recherche

Le cadre théorique de cette recherche découle précisément de notre volonté de dépasser les approches normatives de la jeunesse qui entretiennent une sorte d'ambiguïté concernant la nature de son implication dans les processus de changement à l'œuvre au Burkina Faso. En effet, si son rôle dans ces processus semble communément admis, la nature de celui-ci fait débat, entretenant une certaine ambiguïté en la matière. Dans les sphères publique comme privée, les jeunes sont à la fois perçus comme une ressource (« *le fer de lance de la Nation* », « *la garantie la plus sûre pour l'avenir* », « *l'avenir au présent* ») et comme une crainte (« *un danger pour la société* »)¹. Comme le soulignent Alcinda Honwana et Filip de Boeck², les jeunes sont à la fois « *makers and breakers of society* » car s'ils construisent la société en tant que forces politiques, sources de résistance et de souplesse, générateurs de valeurs, de structures, normes, rituels et orientations de la société ; ils la déconstruisent ou la détruisent également en constituant des facteurs de risque du fait de certaines de leurs pratiques (drogue, alcool, sexualité non protégée, criminalité, etc.) ou de leur effet destructeur sur les normes, conventions et règles de vie en société.

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique...*, *Op. cit...*, p. 17.

² HONWANA Alcinda, De BOECK Filip, *Makers et Breakers...* *Op. cit.*, 244 p.

« Ils présentent de multiples facettes : on peut aussi bien les percevoir comme une « influence émergente » que les considérer comme « submergés par le pouvoir » ; ils peuvent être cibles et victimes, exploités et abusés, mais ils peuvent tout aussi bien être combattants, activistes et entrepreneurs, ou encore rebelles, hors-la-loi et criminels. Souvent, ils combinent et occupent plusieurs de ces positions à la fois. Point de rencontre de multiples statuts, leur vie est complexe et ils parviennent à naviguer dans de nombreuses arènes sociales grâce à la variété de leurs comportements et de leurs statuts. »¹

Bien loin de vouloir donner une réponse à ces questionnements normatifs sur la nature du rôle joué par la jeunesse dans les principales dynamiques à l'œuvre dans la société burkinabè, nous souhaitons, au contraire, les dépasser, étant donné qu'ils ne nous semblent pas être en mesure de participer à une compréhension réelle de ces mêmes processus.

Pour cela, notre approche théorique repose sur des éléments majeurs structurant notre vision du monde ainsi que notre méthodologie pour mieux appréhender nos objets de recherche, ce que nous allons détailler dès à présent.

2.2.1. Principaux postulats de recherche

Cette recherche comporte avant tout certains postulats de base qu'il nous a semblé nécessaire d'explicitier dès à présent afin de ne pas y opérer des retours constants au fil de l'analyse.

Il s'agit essentiellement de notre rapport aux notions de conflit, d'individu et de marginalité/marginalisation.

¹ DE BOECK Filip et HONWANA Alcinda (dir.), *Enfants, jeunes et politique*. Paris : Karthala, 2000, p. 5. (Politique Africaine, n° 80).

2.2.1.1. *La prise en compte du conflit comme stratégie de recherche*

Le premier principe sous-jacent à cette étude est notre conviction en la nécessité de réhabiliter la place du conflit dans nos recherches. En effet, nous pensons que celui-ci est inhérent à toute vie sociale et constitue donc un véritable révélateur des dynamiques à l'œuvre dans une société. Ainsi, nous souhaitons réhabiliter dans l'analyse la dimension conflictuelle des processus auxquels nous nous intéressons en tant que révélatrice des dynamiques à l'œuvre dans la société burkinabè et non en tant que principe explicatif d'une situation de crise. La dimension consensuelle de ces dynamiques ne sera pas écartée pour autant de nos analyses mais nous partons du principe que le recentrage autour de la dimension conflictuelle est la plus à même de nous permettre d'affiner notre compréhension des processus de domination et de contestation au Burkina Faso.

« Postuler l'existence d'un consensus est une hypothèse de recherche beaucoup moins puissante et productive que de postuler l'existence de conflits. Les conflits sont des indicateurs privilégiés du fonctionnement d'une société locale. Ce sont aussi des indicateurs du changement social [...]. »¹

2.2.1.2. *L'individu : un acteur autonome évoluant dans des espaces sociaux différenciés*

Aux côtés de la dimension conflictuelle, nous pensons que la notion d'individu doit être replacée au centre de l'analyse en tant qu'acteur conférant une certaine unité à ses pratiques et stratégies et jouissant d'une autonomie relative dans un milieu urbain caractérisé par la diversité des espaces sociaux et des représentations et logiques qui y dominent.

Cette volonté de retour à l'acteur découle du constat opéré par Alain Marie² selon qui, si l'Afrique reste le lieu des sociabilités dites communautaires, des processus

¹ OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, L'enquête socio-anthropologique de terrain..., *Op. cit.*, p. 22.

² MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), Introduction. In *L'Afrique des individus...*, *Op. cit.*, p. 7-16.

d'individualisation aboutissant à l'émergence d'acteurs autonomes y ont cours. Le milieu urbain est le lieu par excellence où les hommes peuvent s'individualiser et conquérir une certaine forme d'autonomie car les conditions de vie qui lui sont propres le permettent et le nécessitent même peut-être. En effet, la ville est le lieu de développement de formes de sociabilités nouvelles et multiples que l'acteur utilise ou mobilise conjointement. En milieu urbain, les individus et notamment les jeunes évoluent dans des espaces sociaux différenciés, ayant des logiques propres. L'individu doit donc jongler avec cette diversité et, loin de « faire avec », il nous semble qu'il l'utilise en fonction de ses intérêts propres. Ainsi, la ville est cet espace de référence qui voit émerger aux interstices des différents espaces sociaux qui la composent, des espaces de liberté que les jeunes investissent massivement pour s'affirmer en tant qu'acteurs individuels accédant ainsi à une certaine forme d'autonomie relative vis-à-vis de leurs communautés mais également de l'État. Alain Marie¹ considère que ce développement de formes de sociabilité nouvelles propres au milieu urbain explique la construction en son sein d'une « société civile » relativement autonome par rapport à l'État. En atteste, selon lui, l'émergence d'activités informelles, le développement de la vie associative, de nouveaux modes de consommation culturelle, le foisonnement religieux, etc. Cela permet également aux jeunes de prendre une distance calculée vis-à-vis des leurs obligations communautaires et d'accéder ainsi à une individualisation partielle et relative car n'impliquant en général pas de rupture avec la communauté mais des réaménagements sélectifs de cette relation comme le rappelle très justement Anne Attané.

« Le terme d'individualisation est ambiguë précisément car il renvoie nécessairement à un desserrement du lien entre l'individu et la société, alors que ce sont les modalités de ce lien qui se modifient. »²

¹ MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine. In *L'Afrique des individus...*, *Op. cit.*, p. 53-110.

² ATTANÉ Anne, Famille et rapports sociaux de sexe au Burkina Faso. In *Actes du colloque. Renforcer le genre dans la recherche. Approche comparative Sud-Nord*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2004, p. 70.

Les jeunes ne s'affirment donc pas comme des individus autonomes vis-à-vis de leur communauté d'origine et de l'État mais comme des sujets en voie d'autonomisation partielle. C'est donc la pluralité des systèmes de référence propre au milieu urbain qui permet aux individus et notamment aux jeunes de mettre à profit les différents espaces de liberté abrités en son sein pour opérer des choix en accord avec leurs convictions et intérêts personnels. Les failles entre ces différents espaces de représentation, de sens et d'action sont investies par les jeunes qui s'affirment alors en tant qu'acteurs partiellement autonomes, développant des identités et des stratégies qui leur sont propres.

« Cette diversité comportementale est le signe d'une individualisation des pratiques et des représentations par des acteurs sociaux dynamiques qui utilisent les contradictions existant entre ces différentes mises en ordre du monde pour s'émanciper de la tutelle des grands récits collectifs. »¹

Ainsi, l'analyse structurelle selon laquelle le conflit renvoie à des différences de position dans la structure sociale doit être complétée selon notre logique par une approche stratégique prenant en compte les effets des stratégies individuelles mises en œuvre par des individus-acteurs différents, dans des espaces sociaux multiples et relativement autonomes les uns des autres. Si les conditions structurelles constituent en quelque sorte des contraintes et un cadre pour les actions et stratégies mises en œuvre par les jeunes, elles constituent aussi des ressources que les acteurs mobilisent selon la logique des différents espaces sociaux concernés.

2.2.1.3. *Situations de marginalité versus processus de marginalisation*

Étymologiquement, marge renvoie au rapport entre centre et périphérie, la marge se situant de toute façon à une certaine distance du centre, mesurable plus

¹ WERNER Jean-François, Itinéraires individuels à la marge. Etudes de cas sénégalais. In *L'Afrique des individus...*, Op. cit., p. 398.

ou moins facilement. La marginalité est également chargée de sens social et s'inscrit dans le binôme normalité/déviance.

En croisant les définitions des différents mots dérivés du concept de marge¹, nous pouvons définir la marginalité comme le résultat des processus qui rendent un groupe ou quelqu'un marginal dans le sens où il vit en marge de la société car il en refuse les normes ou n'y est pas adapté. La marginalité revêt donc une double dimension d'auto-mise à l'écart et/ou de rejet de la société. La première a plutôt été abordée par le concept de déviance désignant le phénomène touchant les personnes ayant un comportement qui s'écarte des règles admises de la société. Les individus déviants ne sont alors pas vus comme subissant leur marginalité mais comme acteurs centraux de celle-ci. Howard Becker² a même parlé de « carrière » concernant la marginalité qui s'apparente alors à une sorte de contre-culture et/ou à un contre pouvoir qui peut prétendre à une centralité nouvelle ou opposée. La deuxième renvoie plus à la notion d'exclusion définie comme la mise à l'écart de certaines catégories de personnes qui vivent en dehors des conditions d'existence dans la société identifiées comme normales et qui subissent donc cette marginalité.

Le choix d'un recours à la notion de marginalité dans le cadre de cette étude en et du milieu urbain n'est pas indépendante des conditions de production de celle-ci. En effet, cette notion a été forgée pour les besoins de la réflexion urbaine moderne, afin de comprendre ce qui n'entre pas dans la norme et identifier ce qui constitue tant un symptôme social qu'une problématique individuelle. Le diagnostic de marginalité s'impose à la fois aux marginaux et à leurs témoins et un lien s'opère car le sentiment de marginalité vécu par l'individu est entretenu par le regard social qui se pose sur lui. Ceci-dit, par bien des aspects, l'on peut être amené à penser que la marginalité est une notion vague bien plus qu'un concept car elle englobe des figures sociales diverses, présentes ou passées.

Nous pensons que, dans des conditions bien précises, celle-ci est à même de participer à notre réflexion sur la jeunesse burkinabè car, comme le notre Marc

¹ REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), *Le nouveau Petit robert...*, *Op. cit.*, p. 1536-1537.

² BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985, (éd. originale 1963).

Vernière¹, elle comporte deux idées fondamentales : son caractère relatif (un phénomène n'est marginal que par rapport à un autre qui constitue la référence de base) et le nombre infini de degrés dans cette situation marginale, plus ou moins éloignée de la limite normale. Ces deux dimensions sont très importantes pour nos recherches étant donné que la première (sa relativité) établit un lien très clair avec la définition d'une norme qui est souvent celle des dominants et que la deuxième (sa gradation) va nous permettre de juger finement de la validité du paradigme de crise de la jeunesse. Toutefois, la notion de marginalité recouvre des réalités multiples, renvoyant à des situations qui semblent difficilement comparables. Celles-ci, de part leur relativité, ne peuvent donc être comprises qu'en les replaçant dans leur contexte social de production. Par exemple, au Burkina Faso, l'étiquette de « marginalité » convient à une large gamme de « catégories de jeunesse » allant des jeunes diplômés au chômage aux enfants de la rue en passant par les délinquants, les déscolarisés, les inactifs, les rappers et adeptes de hip hop, etc. Les catégories sociales concernées sont donc aussi nombreuses qu'il y a d'espaces sociaux différenciés, ce qui rend les choses d'autant plus complexe dans un milieu urbain burkinabè en changement constant et accéléré. Le seuil de marginalité est donc fonction de « la norme » propre à chaque espace social ce qui révèle la difficulté de raisonner en termes de marginalité (en tant qu'état). Ainsi, comme nous le verrons plus en détail par la suite, il nous semble beaucoup plus porteur d'analyser la marginalisation (en tant que processus) car celle-ci revêt des dimensions communes à l'ensemble des sociétés, quelque soit le contexte et les espaces sociaux différenciés qui la composent. Notre réflexion ne sera donc pas centrée sur le résultat (la marginalité) mais sur le processus qui mènent à cette situation (la marginalisation).

¹ VERNIERE Marc, A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain. In *Cahiers d'Études Africaines*, n° 51, 1973, p. 587-605.

2.2.2. Portée et objets de la recherche

Ces postulats de recherche structurant notre vision du monde et notre méthodologie d'enquête clarifiés, il convient maintenant de nous concentrer sur nos objets de recherche.

Comme nous allons le voir, cette étude, via l'angle de la jeunesse vise finalement à appréhender trois éléments : le politique, le changement et les rapports de contestation et de domination au Burkina Faso.

2.2.2.1. *Une réflexion sur le politique*

Dans le cadre de cette recherche, nous allons avoir massivement recours au concept de *politique* qui est à la base de la réflexion de tout politologue. Nous jugeons donc utile de rappeler certains préalables quant à notre conception de cette notion.

Notre objectif est d'aborder *le* politique en tant que processus et non *la* politique en tant que chose en soi. Le politique est un univers en construction permanente constitué de valeurs, de normes, de pratiques, et de relations variables entre une pluralité d'acteurs. Notre qualification du politique dépasse donc largement le seul cadre de l'univers institutionnel désignant bien plus les rapports de force se nouant dans l'interaction entre des acteurs ou groupes d'acteurs aux représentations, valeurs, stratégies et intérêts différents.

Étudier le politique est donc un objectif bien vaste et nous allons détailler plus précisément les dimensions non exclusives sur lesquelles nous concentrerons notre attention. Nos recherches seront centrées sur la construction sociale du politique, c'est-à-dire sur les processus de fixation des frontières du politique. Réfléchir sous cet angle nous permet d'aborder différents aspects du politique intéressants à développer dans notre analyse. Cela revient à analyser les lieux, les acteurs, les stratégies et les enjeux de la définition du politique et donc de mettre à jour les processus de politisation et de dépolitisation, c'est-à-dire les processus d'insertion de certains acteurs, objets, sujets ou comportements au sein du champ politique ou

au contraire l'éloignement ou l'exclusion de ceux-ci.¹ En effet, ces tentatives de fixation ou de déplacement des frontières du politique reflètent des conflits pour l'acquisition ou la conservation de certaines formes de pouvoir et constituent donc des formes de participation à la vie politique qu'il convient de ne pas négliger. La requalification des frontières du politique permet à des acteurs subordonnés de remettre en cause des rapports de pouvoir et de s'imposer comme acteurs légitimes mais elle permet également aux groupes dominants de consolider leur pouvoir en renforçant la légitimité de rapports de domination déjà en vigueur. Ainsi, aborder le politique sous cet angle nous permet de penser conjointement les modalités de la domination et de la contestation.

2.2.2.2. *Une analyse du changement*

Nos recherches visent également à analyser les processus de changements politiques et sociaux via le prisme de la jeunesse. Cet objectif qui a en quelque sorte constitué le fil directeur de nos recherches reposait sur l'idée selon laquelle la jeunesse, majoritaire en nombre mais dans une position apparente de subordination se donne à voir à tous les niveaux et dans tous les espaces de la vie sociale urbaine. Plus précisément, les jeunes constituent le cœur même des processus de changements à l'œuvre dans ce pays car ils en sont à la fois les principaux initiateurs et destinataires comme nous le verrons plus en détail par la suite. Au-delà de l'identification, de la description et de la compréhension de ces principaux changements, nous cherchons à nous interroger sur les places respectives du changement et de la continuité au sein des processus que nous souhaitons étudier.

Nous partons de la définition selon laquelle le changement est un processus découlant de l'action d'individus qui créent des événements qui s'ordonnent et s'inscrivent dans le temps provoquant ainsi un différent entre un moment t_1 et un moment t_2 .²

¹ ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dir.), Introduction : les frontières du politique. In *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 11-25.

² REZSOHAZY Rudolf, *Pour comprendre l'action et le changement politiques*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1996, p. 5-6.

2.2.2.3.

Jeunesse, domination et contestation au Burkina Faso

Nous rentrons maintenant dans le cœur de notre sujet puisqu'en analysant, via le prisme de la jeunesse, les modalités de la construction sociale du politique au Burkina Faso, nous souhaitons finalement réfléchir sur les processus de domination et de contestation dans ce pays en développant une véritable analyse dynamique et diachronique de ceux-ci. Prendre pour angle d'analyse la jeunesse en tant que catégorie générationnelle « *conduit finalement à l'étude des transferts intergénérationnels et d'entraide, des rapports de pouvoir et particulièrement du pouvoir des aînés et du rôle qu'ils jouent dans le contrôle de la vie sociale* ». ¹

Les principes théoriques préalablement détaillés prennent alors tout leur sens. Premièrement, dépasser les approches normatives de la jeunesse est une nécessité pour ne pas survaloriser les formes de contestation développées par la jeunesse ni postuler la passivité d'une jeunesse en crise. Notre définition large du politique révèle également toute son importance afin de ne pas conclure trop rapidement à une dépolitisation et à un désengagement de la jeunesse au regard de la faiblesse de son implication dans les formes traditionnelles de participation politique (engagement partisan et participation électorale). Le recours conjoint au paradigme de la crise et à une vision restreinte du politique, sans prise en compte réelle de la dimension conflictuelle des dynamiques à l'œuvre et des processus de changement, nous amènerait en effet inmanquablement à conclure de prime abord à la domination de la jeunesse burkinabè et à la faiblesse voire à la quasi-inexistence des formes de contestation développées par celle-ci en réaction à l'ordre établi. Au contraire, la conjonction d'une définition relativement ouverte du politique à une réhabilitation de l'individu en tant qu'acteur stratégique jouissant d'une certaine forme d'autonomie, fût-elle partielle, et participant à des processus de changement va nous permettre d'analyser les modalités de la domination de la jeunesse et les

¹ ANTOINE Philippe (éd.), Introduction. In *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Paris : CEPED, 2007, p 9.

formes de contestation et de résistance développées par celle-ci dans des espaces sociaux diversifiés propres au milieu urbain burkinabè.

2.3. Objectifs, hypothèses et organisation du travail

L'objectif final de ce travail est de comprendre, dans une démarche interprétative, dynamique et diachronique, les modalités des processus de domination et de contestation au Burkina Faso.

Conformément à cet objectif, ce travail repose donc sur l'hypothèse selon laquelle la jeunesse constitue un outil d'analyse du politique au Burkina Faso et plus particulièrement des rapports de domination et de contestation à l'œuvre dans ce pays. En effet, nous pensons que la jeunesse constitue un groupe social que l'on peut qualifier globalement de subordonné bien que numériquement majoritaire. Les rapports de force à l'œuvre dans la société burkinabè sont donc largement défavorables aux jeunes situés en position de cadets sociaux. Pourtant, ce groupe social est également au cœur des processus de changement à l'œuvre dans la société burkinabè et nous postulons donc la non-passivité des jeunes face à cette tendance imposée à la subordination. Cette hypothèse générale peut être déclinée en trois hypothèses secondaires que nous testerons dans chacune des trois parties qui composent ce travail. Premièrement, nous postulons que les jeunes sont au cœur des processus de changement à l'œuvre dans la société burkinabè. Deuxièmement, il nous semble que ceux-ci développent des stratégies d'inscription dans l'espace public qui constituent des formes de contestation de l'ordre établi. Enfin, compte tenu de ces actions développées par les jeunes et de leur implication dans les processus de changement, nous supposons que les modalités du contrôle social de la jeunesse sont en évolution permanente.

Cette recherche part donc d'une volonté de dépasser la difficulté rencontrée par les théories classiques de la domination à penser les processus de changement mis en œuvre par les groupes subordonnés. James C. Scott¹, après avoir confronté les

¹ SCOTT James C. *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcript*. New Haven : Yale University Press, 1990, 251 p.

théories classiques de la domination à des données historiques arrive à la conclusion selon laquelle celles-ci ne sont applicables que dans des conditions très restreintes: si un nombre important de subordonnés peut, au bout du compte, occuper des positions de pouvoir ou si les subordonnés sont maintenus dans une situation d'atomisation et d'observation stricte via la suppression de tout espace de liberté discursive. L'analyse de la jeunesse au Burkina Faso constitue un terrain favorable de remise en cause de ces théories. En effet, les perspectives d'intégration des jeunes dans des espaces de pouvoir semblent être très restreintes et en réduction au Burkina Faso ce qui semble remettre en cause l'idée d'une domination « par l'espoir ». De plus, nous avons largement détaillé les processus d'émergence d'espaces de liberté en milieu urbain et la place certaine que les jeunes occupent en leur sein ce qui remet en cause toute idée d'atomisation et de surveillance totale.

Deux scénarii semblent alors possibles: soit les mécanismes de la domination au Burkina Faso semblent ne plus fonctionner et nous devrions noter une tendance à la multiplication et à la radicalisation des formes de contestation développées par les jeunes ; soit les modalités de la domination au Burkina Faso ne correspondent pas ou plus aux schémas classiques de celle-ci, auquel cas il nous faudra chercher à comprendre les évolutions ayant cours dans les modalités du contrôle social de la jeunesse.

Notre questionnement sera donc le suivant : dans quelle mesure une étude dynamique et diachronique des processus de contestation développés par les jeunes burkinabè est-elle à même de nous renseigner sur les formes et les ressorts de la domination et de la contestation dans ce pays ?

Après avoir dressé, dans une première partie, un état des lieux de la place des jeunes dans la société burkinabè et de leur implication dans les principaux processus de changement politique et social qui y ont cours, nous chercherons à comprendre via une analyse dynamique et diachronique les modalités de la domination et de la contestation des jeunes dans ce pays. Ainsi, la deuxième partie de ce travail sera consacrée à l'étude des modes de contestation développés dans l'espace public par les catégories de jeunes urbains préalablement identifiées et la troisième partie portera, quant à elle, sur l'évolution des modalités du contrôle social de la jeunesse.

1^{ère} Partie. Jeunesse et changements dans la société burkinabè

Pour dépasser les approches normatives de la jeunesse, nous nous proposons de déconstruire celles-ci en analysant les éléments qui concourent à les alimenter. Le paradigme de la jeunesse-menace et son corollaire, celui de crise de la jeunesse, semblent particulièrement florissants depuis quelques décennies. Ceux-ci feront donc l'objet d'une analyse approfondie afin d'en circonscrire le champ de validité.

Mais cette première partie est également l'occasion de tester dès à présent la validité de notre hypothèse d'implication forte de la jeunesse dans les processus de changement à l'œuvre dans la société burkinabè. De plus, via une réflexion en ces termes, nous allons d'ores et déjà chercher à répondre à nos interrogations de base concernant les mécanismes de la domination à l'œuvre dans ce pays. Nous testerons ainsi deux des scénarii classiques explicatifs du fonctionnement d'un système hégémonique : l'atomisation des subordonnés et la « domination par l'espoir ».

Le premier angle d'analyse concerne la jeunesse comme objet des changements et porte sur les processus de marginalisation de celle-ci à l'œuvre en milieu urbain burkinabè. Nous chercherons à voir dans quelle mesure ceux-ci peuvent-être considérés comme des indicateurs de crise de la jeunesse. Le deuxième angle nous permettra d'aborder la jeunesse comme actrice des changements et de préciser la nature et la portée de sa participation en la matière. Enfin, nous nous pencherons sur les « figures jeunes de la réussite » en cherchant à identifier, via une approche diachronique, les catégories de jeunesse « type » se trouvant au cœur des imaginaires de la réussite et du pouvoir et à comprendre ce que reflète leur évolution.

1. Changements et processus de marginalisation de la jeunesse

La vigueur actuelle du paradigme de crise de la jeunesse repose sur certaines données propres au milieu urbain et notamment sur le développement croissant de processus de marginalisation de la jeunesse. Ceux-ci constituent autant d'éléments qui viennent alimenter cette idée de crise de la jeunesse et nous allons donc nous attacher à en analyser les principaux dans le but de comprendre leur signification et portée réelle. Nous souhaitons finalement voir si ces processus de marginalisation croissants auxquels sont confrontés les jeunes burkinabè constituent réellement des indicateurs de crise ou si leur signification est à chercher ailleurs. Pour répondre à cette question, nous commencerons par analyser les liens généraux faisant des jeunes des *objets du changement* pour ensuite interroger la validité d'une qualification des processus de marginalisation de ceux-ci comme indicateurs de crise.

1.1. Les jeunes: objets des processus de changement

Comme nous l'avons vu en introduction, la jeunesse est une catégorie socialement construite apparue récemment en Afrique du fait de l'émergence, en milieu urbain essentiellement, d'une phase du cycle de vie bien distincte de l'enfance et de l'âge adulte. L'allongement de cet intervalle qui est à l'origine de la construction de la catégorie « jeune » en Afrique est le résultat de changements démographiques, sociaux, économiques et politiques profonds sur le continent et cela nous permet de dire que, dans une certaine mesure, la jeunesse africaine est la fille du changement.

« The notion of youth as a distinct stage between childhood and adulthood was not part of precolonial social organization in African societies but emerged in the wake of socioeconomic and political changes during the

colonial period and independence through wage labour, formal schooling, urbanization and family change. »¹

La jeunesse est donc l'objet des changements dans la mesure où l'émergence et le rallongement de cette phase distincte du cycle de vie en est la conséquence. Ainsi, de par son poids démographique et sa situation sociale, la jeunesse est la principale destinataire des changements à l'œuvre dans la société burkinabè et elle est également souvent la première catégorie de population à les ressentir comme nous allons le voir par la suite.

Après avoir rappelé quelques données générales concernant la jeunesse de la population burkinabè, nous verrons plus en détail pourquoi l'allongement de cette phase distincte du cycle de vie des individus peut-être interprétée comme la conséquence des processus de changement à l'œuvre dans la société burkinabè.

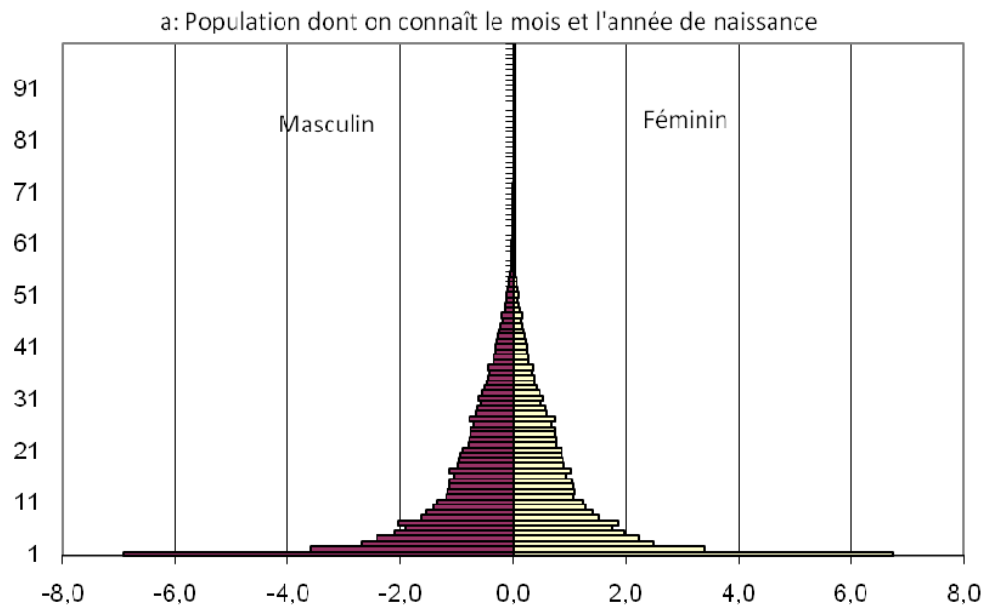
1.1.1. La jeunesse: une caractéristique de la population burkinabè

Une analyse de la structure de la population sur la base du dernier recensement effectué en 2006 révèle la jeunesse de la population burkinabè dont l'âge moyen est de 21,8 ans et dont la pyramide des âges a une forme caractéristique, très large à la base et effilée au sommet.²

¹ MIDDLETON John, MILLER Joseph-Calder, *New encyclopedia of Africa*. Vol. 5. Detroit, Thomson/Gale: The gale group, 2008, p. 284.

² OUEDRAOGO Mathieu, RIPAMA Toubou, *Etat et structure de la population*, *Op. cit.*

*Pyramide des âges du Burkina Faso (RGPH, 2006)*¹



L'analyse de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges classiques utilisés dans le cadre de la majorité des analyses démographiques révèle les chiffres suivants : 46,6 % de la population est âgée de 0 à 14 ans, 50 % a entre 15 et 64 ans et 3,4 % a 65 ans et plus.² Nous voyons bien qu'une analyse sur la base de ces groupes d'âge ne nous permet pas réellement d'appréhender le poids démographique des jeunes au sein de la population burkinabè. Par contre, l'étude de la répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux nous éclaire à ce niveau.

¹ *Ibid.*, p. 49.

² *Ibid.*, p. 73.

Répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux¹

Groupes d'âge	Pourcentage de la population totale
0-4 ans	17,5
5-9 ans	16,6
10-14 ans	12,5
15-19 ans	10,6
20-24 ans	8,5
25-29 ans	7,2
30-34 ans	5,7
35-39 ans	4,7
40-44 ans	3,9
45-49 ans	3,1
50-54 ans	2,6
55-59 ans	2,0
60-64 ans	1,7
65-69 ans	1,2
70-74 ans	1,0
75-79 ans	0,6
80-84 ans	0,4
85 ans et plus	0,3

Nous constatons que 83,3 % de la population a moins de 40 ans. Ce pourcentage dépasse cependant le cadre des jeunes à proprement parler puisqu'il inclue les enfants. Comme nous l'avons noté en introduction, nos recherches ont porté sur des jeunes âgés de 12 à 37 ans. Le regroupement par groupes d'âges quinquennaux ne nous permet pas de donner des pourcentages concernant cette tranche d'âge précise mais nous pouvons en avoir une approximation en élargissant aux 10-39 ans qui représentent 49,2 % de la population. Du simple point de vue numérique, la jeunesse est donc au cœur des processus de changement en cours dans la société burkinabè.

Comme nous l'avons déjà noté, la catégorie jeune au Burkina Faso semble précisément avoir émergé de ces processus de changement et se situe au cœur de ceux-ci du fait de son simple poids démographique. Toutefois, les liens entre jeunesse et changements ne se limitent pas à la simple émergence de cette catégorie. En effet, il existe une tendance à l'allongement de la jeunesse qui ne constitue pas une spécificité burkinabè étant donné que de nombreuses recherches

¹ *Ibid.*, p. 74.

portant sur le contexte occidental ou autre ont abouti aux mêmes conclusions.¹ Cette tendance à l'allongement de la jeunesse a pour origine le recul de l'âge où sont franchies les principales étapes marquant l'entrée dans la vie adulte. Comme nous l'avons déjà évoqué, celles-ci sont essentiellement le mariage et l'indépendance économique. Or, les changements en cours en milieu urbain burkinabè tendent à provoquer le retardement de ces deux événements majeurs le long du cycle de vie des individus. Nous allons désormais voir quels sont les éléments indiquant une tendance à l'allongement de la jeunesse au Burkina Faso avant de nous pencher sur les origines de celle-ci.

1.1.2. L'allongement de la jeunesse

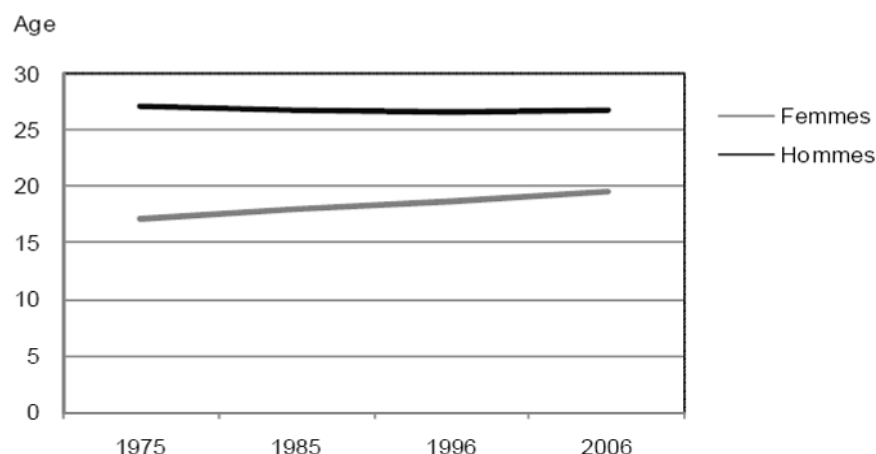
L'allongement de la jeunesse, processus mis en avant dans de nombreuses études portant sur la jeunesse dans des contextes variés, découle de la tendance au recul des principales étapes marquant l'entrée dans la vie adulte. Comme nous l'avons déjà dit, il s'agit essentiellement du mariage et de l'accession à l'indépendance économique. Nous allons donc détailler successivement les évolutions propres à chacune de ces deux étapes dans le contexte burkinabè.

1.1.2.1. *Le recul de l'âge du mariage*

La tendance au recul de l'âge du mariage est manifeste, comme le prouvent ces chiffres tirés du dernier recensement général de la population qui date de 2006.

¹ Pour une bonne synthèse à ce sujet, cf. GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse... Op. cit.*, p. 140.

Courbe d'évolution de l'âge moyen au premier mariage (1975-2006)¹



Si l'âge du premier mariage se révèle relativement constant pour les hommes selon ces statistiques, nous notons bien le retardement de celui-ci pour les femmes comme le confirme également le tableau récapitulatif ci-dessous.

Évolution de l'âge moyen du premier mariage au Burkina Faso²

	1960	1975	1985	1991	1996	2006
Hommes (en années)	26,0	27,2	26,9	27,9	26,7	26,9
Femmes (en années)	16,9	17,3	18	18,8	18,7	19,6

Ce recul de l'âge du mariage trouve précisément ses racines dans les changements à l'œuvre en milieu urbain burkinabè.

La première cause majeure de cette tendance est l'augmentation du nombre de jeunes fréquentant le système d'enseignement ainsi que l'allongement de la durée moyenne des études.

La scolarisation constitue l'un des facteurs essentiels de modification des modalités de passage de la jeunesse à l'âge adulte et elle a contribué à l'émergence récente de la catégorie jeune au Burkina Faso en participant à la transformation du schéma classique du cycle de vie.

¹ INSD, *Femmes et Hommes au Burkina Faso*. Ouagadougou, INSD, avril 2010, p.17.

² INSD, *Tableau 03.07 : Evolution des indicateurs de nuptialité*. Sources : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991), Recensements (1975, 1985, 1996 et 2006) et Enquêtes démographiques et de santé (1993). (Disponible sur www.insd.bf)

L'augmentation des taux de scolarisation est allée de paire avec une prolongation de la scolarité puisque les élèves inscrits dans l'enseignement primaire sont de plus en plus nombreux à atteindre le niveau secondaire et même l'enseignement supérieur comme en attestent ces chiffres.

Taux de scolarisation dans l'enseignement burkinabè¹

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur
1960	6,7	n.c	n.c
1975	35,7	n.c	n.c
1994	n.c	11,2	n.c
2000	n.c	n.c	0,8
2003	47,5	15,6	2,1
2006	57,8 ²	17,7 ³	2,5 ⁴

n.c: non communiqué

Même si un fort taux d'abandon scolaire semble ressortir de ces données, la proportion de jeunes inscrits au primaire qui atteignent les niveaux secondaire puis supérieur ne cesse d'augmenter. Cet allongement de la durée des études produit mécaniquement un retardement des principaux événements marquant l'entrée dans la vie adulte à savoir le mariage et l'indépendance économique et donc un allongement de la jeunesse.

Le retardement de l'âge du mariage est aussi le fait d'une émancipation des jeunes et notamment des jeunes femmes vivant en milieu urbain qui remettent en cause le schéma traditionnel du mariage.

Elles prennent de plus en plus possession de leur corps en nouant des relations choisies selon leurs propres critères. Ainsi, le schéma du mariage arrangé par l'entourage familial des jeunes époux a fortement perdu de sa validité en milieu urbain. D'ailleurs, comme le note Isabelle Sévédé-Bardem,⁵ les jeunes hommes issus

¹ BEN YAHMED Danielle, *Atlas du Burkina Faso*. 1^{ère} éd. Paris : Editions du Jaguar, 2005, p. 106-107.

² OUEDRAOGO Mathieu, RIPAMA Toubou, *Etat et structure de la population*. *Op. cit.*, p. 18.

³ INSD, *Tableau 05.36 : Evolution du taux brut de scolarisation dans l'ensemble du secondaire (en %)*. Disponible sur www.insd.bf

⁴ INSD, *Tableau 05.55 : Evolution du taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en %)*. Disponible sur www.insd.bf

⁵ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain à Ouagadougou*. Paris : L'Harmattan, 1997, 255 p.

des classes populaires se plaignent souvent de la tournure prise à ce niveau en dénonçant la vénalité des jeunes femmes qui nouent de plus en plus souvent des relations avec la garantie de recevoir une contrepartie matérielle leur revenant directement. Lors de nos observations au sein des grins, nous avons fait le même constat. La majorité des jeunes hommes évoquaient avec amertume la dégradation des relations avec les femmes et les difficultés à trouver une épouse lorsque l'on ne dispose pas d'un minimum de moyens financiers. Les femmes disposent donc de plus en plus librement de leur corps, le mettant au service de leurs intérêts et non plus forcément de celui de leur entourage et repoussant au maximum l'âge où elles deviendront épouses et mères. Au-delà de l'attitude des femmes, le mariage est de plus en plus difficilement accessible pour les jeunes hommes ne disposant pas d'une certaine base économique car fonder un foyer suppose en général d'assumer les dépenses pour le couple et les enfants qui naîtront, les épouses devenant le plus souvent femmes au foyer ou ne menant des activités générant que très peu de ressources. Beaucoup de jeunes hommes choisissent donc d'eux-mêmes de ne pas se lancer dans un mariage en milieu urbain sans un minimum de garanties ce qui a de lourdes conséquences sur la place occupée par ces jeunes dans la société.

« En milieu urbain, un des éléments clés d'intégration sociale des jeunes adultes que constitue le mariage devient fortement problématique, apparaît de plus en plus comme inaccessible. Dans de telles conditions, il est clair qu'une partie du célibat qui touche les jeunes des villes est subi. Il ne résulte pas d'aspirations mais provient de la précarité économique qui marginalise les jeunes en les empêchant d'accéder grâce au mariage, au statut de chef de famille ou à celui d'épouse. Car ne pas pouvoir se marier, c'est se voir refuser une véritable intégration sociale, être victime d'une individualisation dictée par les contraintes économiques, ne pas être reconnu comme un véritable adulte et subir une certaine marginalisation de la part de l'entourage familial. »¹

¹ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain... Op. cit.*, p. 64.

Cet extrait d'un entretien mené par Isabelle Sévédé-Bardem avec un jeune homme illustre bien l'ensemble de ces difficultés liées au mariage en milieu urbain burkinabè.

I: « Et si un jour tu gagnes beaucoup d'argent, que vas-tu faire ?

B: Je vais me marier.

I: Tu as déjà quelqu'un en vue ?

B: Non, puisque je n'ai pas d'argent. (...)

I: Et si toi tu avais de l'argent, tu serais marié actuellement ?

B: Oui, je serais marié.

I: Avec qui ?

*B: Avec celle qui allait m'aimer. Quand l'argent vient, tu trouves celle que tu vas marier. En ce moment, elles viennent hein, elles viennent ! ».*¹

Le recul de l'âge du mariage en milieu urbain burkinabè doit également être analysé au regard d'autres éléments ayant trait à l'évolution des choix matrimoniaux. En effet, le contrôle de ceux-ci par les aînés semble souvent céder la place, sans disparaître totalement pour autant, à des formes d'union prise à l'initiative des jeunes. Ainsi, mariages arrangés et mariages forcés semblent perdre du poids face aux mariages de choix, aux mariages imposés par les jeunes à leurs parents et aux unions libres.² Tout comme sa nature, le moment du mariage fait également plus souvent l'objet d'un choix de la part des jeunes et, indépendamment des difficultés d'ordre économique, ceux-ci développent une tendance au mariage plus tardif.

Le deuxième indicateur et facteur d'allongement de la jeunesse est le recul de l'âge d'accession à l'indépendance économique qui est lié à l'allongement de la durée des études, comme nous l'avons souligné un peu plus tôt mais également et surtout à la précarisation générale du contexte économique burkinabè.

¹ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain...*, *Op. cit.*, p. 62-63.

² ATTANÉ Anne, Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso. In ANTOINE Philippe (éd.), *Les relations intergénérationnelles...* *Op. cit.*, p. 13.

1.1.2.2.

Une indépendance économique de plus en plus difficile à atteindre

Comme nous venons de le voir, mariage et indépendance économique constituent par bien des aspects les deux faces d'une même pièce. En effet, en milieu urbain burkinabè, pour un jeune homme, accéder au mariage suppose bien souvent de jouir d'une certaine situation économique minimum pour subvenir aux besoins de la famille nouvellement fondée ou trouver une partenaire. Or, cette indépendance économique semble de plus en plus difficile à acquérir du fait d'une précarisation générale de la population burkinabè comme en atteste l'évolution de l'incidence de la pauvreté dans ce pays.

Évolution de l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso (1994-2003)¹

	Seuil de pauvreté (En F. CFA)	Incidence de la pauvreté (% de la population vivant sous le seuil de pauvreté)
1994	41.099	44,5
1998	72.690	45,3
2003	82.672	46,4

Les résultats des trois enquêtes prioritaires, effectuées en 1994, 1998 et 2003 mettent en évidence une aggravation de l'incidence de la pauvreté. Sur la base d'un seuil absolu de pauvreté estimé à 82.672 F. CFA en 2003 contre 72 690 F. CFA par adulte et par an en 1998, la proportion des pauvres est passée de 45,3 % à 46,4 % soit une aggravation de 1,1 point. Comparativement à 1994, la pauvreté s'est globalement accentuée de 2 points étant donné qu'en 1994, son incidence était estimée à 44,5 % pour un seuil de 41.099 F. CFA par adulte et par an.

L'étroitesse du marché du travail burkinabè constitue un élément central provoquant tant le recul de l'âge du mariage que celui de l'indépendance économique.

¹ OUEDRAOGO Mathieu, RIPAMA Toubou, Etat et structure de la population. *Op. cit.*, p. 34.

L'adoption par le Burkina Faso d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) au début des années quatre-vingt-dix est venu aggraver la pauvreté qui touche le pays. La politique budgétaire mise en œuvre reposait notamment sur la restriction des dépenses publiques qui a diminué les perspectives d'emploi des jeunes ayant achevé leurs études notamment au sein de la fonction publique qui constituait pourtant la principale source de débouchés pour ces jeunes diplômés. De plus, la privatisation des entreprises publiques a eu un effet social négatif puisqu'elle s'est soldée par la liquidation de nombre d'entre elles et donc la perte de postes à pourvoir qui n'a pas été compensée en nombre par les emplois créés au sein des entreprises ayant résisté à la privatisation.

« Les entreprises cédées ont non seulement conservé leur niveau de main-d'œuvre, mais ont créé des emplois supplémentaires. En rapprochant leurs effectifs à leur date de privatisation et au 31 décembre 1999, il apparaît un solde positif de 200 emplois. Par contre, les liquidations ont entraîné une perte de 500 emplois même si les entreprises liquidées étaient pour la plupart, en arrêt d'activité et les employés mis au chômage technique ou ayant même perçu leurs droits avant la décision de liquidation. Cet aspect social des privatisations constitue de ce fait, une de ses conséquences négatives. »¹

Il découle de cette réduction des possibilités d'insertion économique finales une confrontation certaine et particulière de la jeunesse au chômage et au sous-emploi.

Le chômage au Burkina Faso²

Taux de chômage (définition BIT) ³	15,4 %
Taux de chômage au sens large	22,4 %
Taux de chômage des 15-29 ans (BIT)	23,1 %
Proportion de chômeurs de longue durée	73,5 %
Taux de sous-emploi global	75,1%

¹ SOME S-A., *Eléments d'évaluation des programmes d'ajustement structurel (PAS) au Burkina Faso*. Ouagadougou : CAPES, Nov. 2003, p. 35. Disponible sur : <http://www.rgcb.org/IMG/pdf/Evaluation-PAS-2.pdf>

² INSD, Enquête 1-2-3, 2001. Disponible sur <http://www.insd.bf/>

³ Le BIT est le Bureau International du Travail.

« Si l'on veut être actif, mieux vaut ne pas être jeune, ne pas être une femme et sans qualification. En ville, 8,9% de la population active est sans emploi, les plus touchés étant les 15-24 ans (14,4%) et les 25-35 ans (9,6%), ainsi que les femmes (11,6%, contre 6,2% pour les hommes). »¹

Le retardement de l'âge du mariage des jeunes hommes doit également être abordé sous un angle différent. Bien souvent, celle-ci ne repose pas sur la dépendance économique des jeunes mais sur celle des adultes et des familles en règle générale. Ainsi, de nombreux jeunes hommes actifs sont confrontés à la nécessité de faire face à la dégradation des conditions de vie des foyers en mobilisant les ressources qu'ils génèrent pour la famille d'origine et non pour une éventuelle famille fondée par ses soins. Le prolongement de la cohabitation familiale est alors le résultat de la dégradation générale des conditions de vie des familles urbaines.²

Finalement, non seulement les jeunes sont confrontés à un retardement subi de l'entrée dans l'âge adulte mais ils sont aussi confrontés à la désynchronisation des étapes classiques du cycle de vie dont la principale division est l'opposition jeunesse – âge adulte. En Afrique et au Burkina Faso, du fait des changements profonds affectant le milieu urbain, les jeunes opèrent des sortes d'allers-retours entre ces deux catégories.

« Young people constantly cross the frontier between childhood and adulthood. As they actively create and recreate their roles in the face of changing conditions, they blur that social divide. »³

Contrairement à la *construction romantique* de la jeunesse en Occident⁴, cette désynchronisation des étapes du cycle de vie classique n'est pas, au Burkina Faso, le résultat d'un choix parmi diverses opportunités mais bien plus la conséquence

¹ DEVEY Muriel, Aide-toi, l'Etat t'aidera. In *Jeune Afrique*, n° 2554, 2009, p.64.

² ANTOINE Philippe (éd.), Introduction. In *Les relations intergénérationnelles...*, *Op. cit.*, p. 13.

³ HONWANA Alcinda, DE BOECK Filip, *Makers et Breakers...*, *Op. cit.*, p. 4.

⁴ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, *Op. cit.*, p. 25 à 27.

des processus de marginalisation croissants auxquels sont confrontés les jeunes et que nous allons désormais analyser.

1.2. Signification et portée des processus de marginalisation de la jeunesse

« Depuis le début des années quatre-vingt, la crise multidimensionnelle qui frappe de plein fouet les pays africains et qui concentre ses effets au sein des grandes villes, les capitales particulièrement, ne permet plus aux différents rouages de type communautaire de fonctionner avec la même efficacité et la même automaticité qu'auparavant. Or, les premières victimes de ce phénomène de grande ampleur sont les jeunes, majoritaires sur le plan démographique mais largement minoritaires sur un plan social. »¹

Sous la pression des changements multiples et rapides que les jeunes sont les premiers à ressentir, le modèle de la jeunesse semble se brouiller et l'on assiste à l'apparition de plus en plus fréquente de « *catégories de jeunes qui n'entrent dans aucun des lieux habituels de réalisation de la jeunesse* ». ² Cela les oblige à faire face à une sorte d'indétermination statutaire croissante qui alimente des processus de marginalisation de la jeunesse observables dans des domaines et sous des formes très diversifiés comme nous l'avons vu précédemment.

Notre questionnement dans cette partie porte précisément sur ces processus de marginalisation de la jeunesse à l'œuvre en milieu urbain burkinabè. Après quelques précisions concernant les *processus* de marginalisation, nous chercherons à tester la validité d'une interprétation de ceux-ci comme des indicateurs d'une crise et d'une subordination de la jeunesse. Nous interrogerons alors parallèlement le paradigme de la crise de la jeunesse ainsi que le fonctionnement du système hégémonique burkinabè.

¹ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain...*, *Op. cit.*, p. 5.

² HONWANA Alcinda et DE BOECK Filip, *Enfants, jeunes et politique*. *Op. cit.*, p. 8.

1.2.1. Pour une analyse en terme de *processus* de marginalisation

Avant de rentrer plus en détail dans cette réflexion sur la signification et la portée des processus de marginalisation de la jeunesse, il nous semble nécessaire de préciser les raisons d'une analyse sous cet angle.

En effet, conformément à notre objectif d'analyse dynamique des liens unissant jeunesse et changements, notre réflexion ne porte pas réellement sur la notion de marginalité (en tant qu'état) mais bien plus sur la marginalisation (en tant que processus).

Nous abordons donc la marginalisation comme l'ensemble des processus menant à une situation de marginalité, ceux-ci n'étant jamais totalement achevés mais bien plus en constant changement. L'étude des processus et non des situations est précisément ce qui va nous permettre de définir leur signification et leur portée en nous obligeant à prendre en compte les diverses dimensions qui en constituent les moteurs. Nous devons donc faire le lien entre ceux qui émettent le jugement de déviance et ceux qui en sont les destinataires ainsi qu'entre le processus qui aboutit à ce jugement et la situation dans laquelle il est produit. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions prendre en compte l'ensemble des dimensions englobées sous la notion de marginalisation pour distinguer *situations de marginalité* et *processus de marginalisation*. Il s'agit notamment de différencier la déviance, en tant que résultat de l'interaction sociale et des processus d'étiquetage (conséquence de l'application par un groupe social de normes et de sanctions à un individu/groupe transgresseur), du développement de contre-cultures ou encore de l'exclusion socio-économique. Nous constatons en effet que si la majeure partie des *situations de marginalité* de la jeunesse peuvent être interprétées sous l'angle de la crise ou de la subordination et alimenter ainsi le paradigme de la jeunesse-menace et le développement d'approches normatives de celle-ci ; l'analyse sous l'angle des *processus de marginalisation* nous permet de dépasser ces débats en prenant réellement en compte la part et le rôle de chacun dans ces processus, c'est à dire tant les stratégies d'auto-mises à l'écart développées par les jeunes que les exclusions et/ou étiquetages subis par ceux-ci. Une situation de marginalité peut finalement découler de l'un de ces processus ou de l'action conjointe des deux et

relever de l'exclusion comme de la déviance. Ainsi, seule une approche sous l'angle des processus sera à même de nous permettre de répondre à nos questionnements.

1.2.2. Des indicateurs de crise ou de subordination de la jeunesse ?

La qualification des processus de marginalisation de la jeunesse comme indicateurs d'une crise ou d'une subordination de celle-ci ne peut-être considérée de prime-abord comme évidente et valide. En effet, l'usage du concept de marginalisation dans les villes du sud où la pauvreté est majoritaire est sujet à caution puisque les espaces de prospérité qui sont aussi ceux identifiés comme la norme sont minoritaires. Les catégories qualifiées de marginales étant au final numériquement majoritaires, cela nous amène à nous interroger sur la portée et la signification réelle des processus de marginalisation à l'œuvre en milieu urbain burkinabè. Cette idée trouve sa déclinaison concernant la jeunesse urbaine au sein de laquelle les individus identifiés comme appartenant à la marge (car ne répondant pas aux critères de centralité) sont largement majoritaires d'un point de vue numérique.

Nous voyons bien finalement qu'il est très difficile de conclure à la validité ou à la non-validité d'une qualification des processus de marginalisation de la jeunesse comme des indicateurs d'une crise ou d'une subordination de celle-ci sans mener une réflexion profonde sur ces questions.

Si certains processus de marginalisation de la jeunesse urbaine burkinabè tels que l'augmentation du nombre de jeunes criminels ou de jeunes vivant dans la rue constituent, au moins partiellement, des indicateurs d'une crise, il est difficile de conclure que celle-ci est spécifiquement jeune. Il s'agit bien plus à priori d'une crise générale des mécanismes de socialisation et d'intégration en milieu urbain comme en atteste cette citation extraite d'un entretien mené en 2006 avec le

Directeur en poste de la Maison de l'Enfance André Dupont d'Orodara¹ (MEADO).

« La délinquance juvénile est en augmentation constante du fait de l'effritement de certaines valeurs culturelles d'encadrement comme l'éducation communautaire de l'enfant qui était celui de tous ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, surtout en ville. »²

De plus, une étude approfondie de ces phénomènes précis ainsi que de certains autres processus de marginalisation de la jeunesse à l'œuvre en milieu urbain burkinabè peut nous amener à les aborder souvent comme le résultat de stratégies et non comme des situations subies.

La prise en compte des stratégies d'étiquetage développées par les groupes dominants remet en cause la validité d'une qualification de ces processus de marginalisation de la jeunesse en tant qu'indicateurs d'une crise de celle-ci révélant bien plus l'existence de rapports de force qui placent les jeunes dans une position généralement défavorable. Cependant, l'étude des multiples stratégies d'inscription des jeunes dans l'espace public via une appropriation de celui-ci et une prise de parole en son sein remet également en cause la validité d'une qualification de ces processus de marginalisation comme indicateurs d'une subordination de la jeunesse comme nous le verrons plus en détail par la suite.

Ainsi, si l'augmentation du nombre de jeunes délinquants ou vivant dans la rue est la preuve d'un dysfonctionnement des mécanismes de socialisation et d'intégration, nous pouvons également les aborder comme le résultat de stratégies de résistance développées par des jeunes et leur donnant une place centrale dans l'espace public urbain, même si celle-ci ne répond pas aux critères de la normalité identifiée. Ceci est d'autant plus visible lorsqu'il s'agit de groupes de jeunes développant des formes de contre-cultures tels que les rappeurs ou adeptes de hip-hop qui ont longtemps été et sont même encore souvent perçus comme des voyous.

¹ Ville du Burkina Faso située au sud-ouest du pays.

² Entretien avec Monsieur le Directeur de la MEADO. Orodara : 15 juin 2006.

Ces propos, recueillis auprès de Souleymane Bargo, jeune rappeur amateur, en attestent :

« Le groupe Yeleen, aujourd'hui très célèbre a été très longtemps perçu comme un groupe de voyous. Même si certains conservent cette opinion, la très grande majorité des gens, y compris des adultes respectent désormais ces deux jeunes et leur travail. L'impopolarité du rap ne vient pas tant de sa musique que du look des rappeurs qui adoptent le style hip-hop (gros pantalons, boucles d'oreille, tresses, etc.) qui est associé à l'image du voyou. C'est à cause de cette image négative qui lui colle à la peau que le rap n'a évolué que doucement. »¹

Si cette forme de contre-culture a longtemps été présentée, dans les discours publics, politiques et médiatiques comme la preuve d'une crise de la jeunesse urbaine burkinabè, nous la considérons plus comme la preuve de l'existence de stratégies d'étiquetage mises en œuvre par les groupes dominants à l'égard de ces jeunes ainsi que du développement de nouvelles formes d'inscription dans l'espace public propres à la jeunesse.

Finalement, bien plus que des indicateurs d'une crise de la jeunesse ou d'une subordination de celle-ci, les processus de marginalisation de la jeunesse constituent, à notre avis, un signe de l'importance des changements à l'œuvre dans cette société et surtout des rapports de force qui s'y nouent. Ainsi, nous postulons la non-validité de l'idée de crise de la jeunesse telle qu'elle est décrite dans les principaux discours produits dans l'espace public ainsi que de celle d'atomisation de la jeunesse et postulons au contraire son rôle central en tant qu'actrice des processus de changements et non en tant qu'objet de ceux-ci. Alors que les jeunes se situent globalement dans une position de « cadets sociaux » qui peut finalement nous amener à conclure à leur subordination, l'existence de tels processus de marginalisation de la jeunesse et notamment le développement de contre-cultures nous permet de remettre en cause l'idée d'une atomisation de la jeunesse. Dans une

¹ Entretien avec Souleymane BARGO, rappeur amateur. Ouagadougou : 06 juin 2009.

société où domine le principe de séniorité, bien que placée dans une situation que nous pourrions globalement qualifier de subordonnée, la jeunesse développe une multitude de stratégies d'inscription dans l'espace public se positionnant dès lors dans les rapports de force à l'œuvre dans la société burkinabè.

« The power of the young derives from these spaces of confrontation, mutation and movement in which different cultural itineraries meet and mix. Relegated to non-places and resorting to borderlands, young people, as bearers and producers of these mutant messages, constantly remake their composite identity and lived world and redeploy long standing local moralities in the intersection with more global forces in now and often surprising ways. »¹

Ce que l'on qualifie de processus de marginalisation de la jeunesse peut finalement souvent être associé à des détournements par les jeunes de l'usage de l'espace public, c'est à dire son utilisation sous des formes non prévues et/ou non reconnues par les groupes dominants.² La marginalisation ne reflète donc pas la crise de la jeunesse mais une catégorisation et une stratification de la société qui place les jeunes dans une position défavorable. Si les processus de marginalisation peuvent être interprétés, selon nous, comme des indicateurs d'une subordination de la jeunesse dans la société burkinabè, ils ne nous semblent pas constituer le reflet d'une crise de la jeunesse ni d'une atomisation de celle-ci. Il s'agit bien plus souvent, à notre avis, de stratégies portées par les jeunes et provoquant une remise en cause des bases de la différenciation et de la stratification sociale, une lutte, fût-elle faible et peut-être même inconsciente, pour une imposition de la jeunesse dans l'espace public et une reconnaissance de sa place et de son rôle. Nous retrouvons alors notre vision de l'individu comme acteur autonome, évoluant dans des espaces sociaux différenciés et développant de nouvelles formes de sociabilité mobilisées sur la base des intérêts individuels ou collectifs. Ceci nous permet de mettre en avant la capacité des jeunes à investir les interstices existant entre les différents

¹ HONWANA Alcinda, De BOECK Filip, *Makers et Breakers... Op. cit.*, p. 11.

² TESSIER Stéphane, Marginalisation de l'enfant et espace publics africain. In *Cahiers de l'UCAC*, n° 4, 2000, p. 405-411.

espaces sociaux qui composent la ville pour en faire des espaces de liberté et des lieux d'affirmation individuelle et collective. Les jeunes émergent alors en tant qu'individus autonomes mais également en tant qu'acteur collectif.

Pour tester cette nouvelle idée, nous allons désormais nous attacher à analyser la participation de la jeunesse burkinabè aux principaux processus de changement à l'œuvre en milieu urbain.

2. La participation de la jeunesse aux processus de changement

Après avoir vu que les jeunes constituent, à bien des égards, des objets du changement, nous allons voir dans quelle mesure nous pouvons également les considérer comme des acteurs majeurs de celui-ci. Si cette hypothèse se confirme, nous pourrions alors réaffirmer l'idée d'un nécessaire dépassement des hypothèses de crise et d'atomisation de la jeunesse et introduire ainsi la suite de notre propos qui consistera à préciser la nature du rôle joué par les jeunes dans les processus de changement ainsi que les modalités de leur inscription dans l'espace public.

Nous allons commencer par reprendre les conclusions tirées de quelques approches générales des liens unissant jeunesse et changement en les connectant au contexte burkinabè puis nous chercherons à dépasser cette échelle générale en confrontant ces conclusions au contexte burkinabè et, plus précisément, à l'une des formes de participation de la jeunesse aux processus de changement qui semble problématique : la participation politique. Malgré le constat récurrent de crise de la jeunesse dans ce domaine, nous chercherons à voir s'il nous est possible de proposer une interprétation différente qui nous permettrait de confirmer notre idée d'un nécessaire dépassement des paradigmes de crise et de subordination de la jeunesse.

2.1. Les jeunes : acteurs des processus de changement

L'apparente position de « cadets sociaux » occupée par la jeunesse dans la société burkinabè a conduit les analystes à ne pas la considérer comme un champ d'études intéressant, comme nous l'avons souligné un peu plus tôt. Cependant, les changements démographiques ont, par la force des choses, obligé tant les analystes que les hommes politiques à prendre en considération cette catégorie dont il s'est avéré que la signification et la portée dépassaient largement le champ de la démographie. Malgré la marginalisation croissante de certaines franges de la jeunesse burkinabè, son rôle joué dans les processus de changements est devenue une réalité indéniable, remettant ainsi en cause l'idée de leur éventuelle passivité.

“Despite all the difficulties they face, young people in Africa are actively participating in social, economic, and political developments and, in the process, constructing their own identities. They are often viewed simultaneously as creative and destructive forces. Indeed, youth have been at the forefront of major social transformations, whether in politics, economics, religion, popular culture or community building. [...] Children and youth are the focal point of the many changes that characterize the contemporary African scene, afloat between crisis and renewal”¹

De par les représentations et stratégies qu'ils développent, notamment pour faire face à ces processus de marginalisation croissante, les jeunes sont au cœur des processus de changement.

« Les transformations du tissu urbain génèrent d'un côté des problèmes sociaux, voire psychosociaux chez certaines personnes et contraignent de l'autre des catégories de jeunes à ouvrir des voies insoupçonnées pour l'évolution des sociétés. »²

¹ HONWANA Alcinda, DE BOECK Filip, *Makers et Breakers... Op. cit.*, p. 1.

² BAHY Boniface, *Dérives et réussite sociale en Afrique...*, *Op. cit.*, p. 58.

Ce lien unissant la jeunesse aux changements multiples à l'œuvre en milieu urbain burkinabè peut s'expliquer de différentes façons. Nous allons nous concentrer sur deux aspects : les caractéristiques spécifiques de la jeunesse et la notion plus complexe de génération.

2.1.1. Une explication par les caractéristiques propres de la jeunesse

Comme le souligne Abdoulaye Niang¹, la jeunesse constitue un double enjeu pour les processus de changement. Elle est tout d'abord un acteur collectif des changements immédiats étant donné qu'elle est dotée d'une prédisposition à l'engagement dans des actions innovantes. Elle est également un acteur majeur des changements plus généraux et durables car, du fait des mécanismes générationnels, tout changement qui affecte cette catégorie précise du cycle de vie finit toujours par avoir des retombées sur les autres générations et provoquer ainsi des changements majeurs. Ces deux éléments constituent des sources d'explication des liens faisant des jeunes des acteurs majeurs des processus de changement.

A chaque stade du cycle de vie correspondent des types particuliers de changements physiologiques, de préoccupations socio-affectives, de rôles, de besoins et d'objectifs. Comme le notent Richard et Margaret Braungart², la jeunesse est le moment où, chez l'individu, l'énergie et le désir d'indépendance et de découverte sont à leur apogée. L'étape de la jeunesse est celle de la construction d'une identité différenciée par laquelle les individus élaborent leur rapport au moi et à la société qui les entoure en faisant alors le moment majeur d'émergence du changement. Cette approche basée sur le cycle de vie et les caractéristiques propres à la jeunesse permet d'expliquer pourquoi les jeunes entreprennent des actions politiques allant à l'encontre de leur aînés et sont le plus souvent les

¹ NIANG Abdoulaye, La jeunesse africaine et le changement social. In ASSOGBA Yao (dir.), *La jeunesse en Afrique subsaharienne*. Laval : Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 8-9.

² BRAUNGART Richard et Margaret, Les générations politiques In CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir), *Génération et politique*. Paris : Les Presses de l'Université Laval, Economica, 1989, p. 7-51.

acteurs majeurs des mouvements d'agitation sociale et politique, comme l'histoire le démontre.

« L'approche par le cycle de vie explique la participation élevée des jeunes à des mouvements politiques orientés vers le changement par les transformations liées au développement qui surviennent pendant la jeunesse et qui se combinent aux tendances et aux besoins spécifiques à ce stade particulier du cycle de vie affectant profondément les valeurs, les perceptions et les réactions politiques des jeunes. »¹

En effet, la jeunesse est le moment de profonds changements cognitifs et socio-affectifs chez l'individu qui augmentent la probabilité de tensions avec les générations âgées, fournissant ainsi les bases des changements politiques et sociaux. De plus, comme le notent également R. et M. Braungart, il y a un lien étroit entre le contexte culturel et la formation de générations politiques qui nécessitent, selon eux, la cristallisation d'une culture affirmée propre à la jeunesse et d'une socialisation se faisant plus par les pairs du même âge que par les adultes.² Ainsi, nous pouvons supposer que les jeunes burkinabè constituent des acteurs majeurs des processus de changements à l'œuvre dans cette société.

Cette idée est confirmée par les recherches du sociologue A. Niang selon qui la jeunesse se caractérise par une triple dimension : ses aspects *physiobiologiques et morphologiques, sociaux et psychologiques*.³ Les premiers nous intéressent peu à ce niveau car ils désignent les caractéristiques physiques de la jeunesse qui n'ont pas de réelle implication concernant les processus de changement. Par contre, les aspects sociaux et psychologiques de celle-ci méritent toute notre attention car ils constituent une source d'explication pertinente. La dimension sociale désigne les comportements et les pratiques propres aux jeunes qui se caractérisent en général par une certaine opposition à la majorité, un « *anticonformisme* » qui est

¹ *Ibid.*, p. 17.

² *Ibid.*, p. 29.

³ NIANG Abdoulaye, La jeunesse africaine et le changement social. In ASSOGBA Yao (dir.), *La jeunesse en Afrique...*, *Op. cit.* p. 7.

socialement toléré car perçu comme la marque de la transition inachevée entre le monde de l'enfance et l'âge adulte. La jeunesse contient donc intrinsèquement une tendance à développer des comportements et des pratiques nouvelles, opposées à la majorité. La psychologie de la jeunesse est, quant à elle très portée sur l'innovation et les changements puisqu'elle repose sur une affirmation de soi consistant à s'octroyer un maximum de liberté pour mieux exprimer son identité propre, son originalité. Elle est à l'origine de nombreux processus d'individualisation particulièrement marqués chez les jeunes vivant en milieu urbain et dont nous étudierons par la suite quelques exemples.

« Cette psychologie collective « jeune », particulièrement ouverte à l'innovation et au changement, contribue à faire de la jeunesse un atout potentiel quand il s'agit d'entreprendre des changements au niveau de toute une société. »¹

Abdoulaye Niang explique ces liens entre jeunesse et changements par la position de *centralité stratégique*² qui la caractérise. De par son poids démographique et sa présence active dans de nombreux secteurs d'activité ayant une utilité pour la société, la jeunesse jouit, selon lui, d'une influence déterminante dans les principaux processus de changements en cours. Conformément à ce modèle, la jeunesse burkinabè ne ferait pas exception à la règle et cela nous amène à penser qu'elle se trouve dans une position faisant d'elle un acteur potentiel des processus de changement. Un bref panorama de la position de la jeunesse burkinabè dans différents secteurs de la société vient d'ailleurs confirmer cette idée.

Si l'importance du rôle joué par la jeunesse dans les processus de changement est une réalité communément admise parmi les spécialistes des questions de jeunesse, la nature de ce rôle fait quant à lui débat. En effet, comme le soulignent Alcinda Honwana et Filip de Boeck³, les jeunes sont à la fois *makers and breakers of society* car ils construisent et déconstruisent la société mais sont

¹ *Ibid.*, p. 8.

² *Ibid.*, p. 8-9.

³ HONWANA Alcinda, De BOECK Filip, *Makers et Breakers...* Op. cit., 244 p.

aussi faits et défaits par elle. Ils la construisent en tant que participants à l'élaboration des structures, normes, rituels et orientations de la société mais également en tant que forces politiques, sources de résistance et de souplesse, générateurs de valeurs, etc. Au contraire, ils déconstruisent ou détruisent la société car ils constituent des facteurs de risque du fait de certaines de leurs pratiques (drogue, alcool, sexualité non protégée, criminalité, etc.) ou de leur effet destructeur sur les normes, conventions et règles de vie en société. Dans les sphères publique comme privée, les jeunes ont un statut fort ambigu car ils sont à la fois perçus comme une ressource, *le fer de lance de la Nation, la garantie la plus sûre pour l'avenir, l'avenir au présent* et comme une crainte, *un danger pour la société*¹.

Ces débats ont pour mérite de mettre en évidence la très forte diversité des statuts, positions et rôles occupés par la jeunesse au sein d'une société.

« Ils présentent de multiples facettes: on peut aussi bien les percevoir comme une « influence émergente » que les considérer comme « submergés par le pouvoir » ; ils peuvent être cibles et victimes, exploités et abusés, mais ils peuvent tout aussi bien être combattants, activistes et entrepreneurs, ou encore rebelles, hors-la-loi et criminels. Souvent, ils combinent et occupent plusieurs de ces positions à la fois. Point de rencontre de multiples statuts, leur vie est complexe et ils parviennent à naviguer dans de nombreuses arènes sociales grâce à la variété de leurs comportements et de leurs statuts. »²

Cependant, nous considérons que ceux-ci entrent dans le domaine des approches normatives de la jeunesse étant donné que l'intérêt n'est pas, à notre avis, de juger de la nature positive ou négative du rôle de la jeunesse dans les processus de changement mais bien plus de la portée de celui-ci. En effet, porter un jugement en la matière suppose de pouvoir apprécier la finalité d'un processus dont la complexité nous semble rendre impossible un tel objectif.

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique...*, *Op. cit.*, p. 17.

² HONWANA Alcinda et DE BOECK Filip, *Enfants, jeunes et politique. Op. cit.*, p. 5.

Ces débats sur la nature du rôle de la jeunesse dans les processus de changement sont également au cœur des discours politiques.

Ainsi, au Burkina Faso l'on peut noter une tendance récurrente à remettre en cause la légitimité du rôle joué par la jeunesse dans les processus de changement. Cet extrait d'un message de la Jeunesse Étudiante Chrétienne (JEC) de Haute-Volta¹ lors de sa journée nationale du 13 mai 1962 vient confirmer cette idée puisque la description du rôle des jeunes dans les processus de changement y est faite de façon ambiguë alors même que ce message a été rédigé par une organisation de jeunesse, prouvant ainsi la force de cette ambiguïté qui a même été intériorisée par les jeunes.

« La JEC Voltaïque proclame derechef sa foi en la Jeunesse voltaïque. [...] Notre pays étant jeune, il s'ensuit que l'actuelle génération est une génération-clé qui donnera au pays une orientation nouvelle, et peut-être définitive, car elle constitue, qu'elle le veuille ou non, les « briques de base » de l'édifice national. [...] La JEC Voltaïque cependant connaît ses difficultés: difficultés internes venant du peu de conviction qui est le lot de la jeunesse actuelle, trop encline à sacrifier l'efficacité au bruit. Il faut le dire, les hommes agissent très souvent selon leurs intérêts. Et nous pouvons dire de nos militants qu'ils sont pleins de vie et pleins de langueur, généreux et égoïstes, ardents et paresseux, réalistes et rêveurs. Ils se contentent trop souvent de vivre du Mouvement sans le faire vivre. »²

Cette tendance est ancienne et récurrente dans l'histoire burkinabè mais elle l'est aussi dans d'autres contextes. Dans les sociétés occidentales, par exemple, cette ambiguïté se construit progressivement et l'on passe d'une image de la jeunesse immature à celle d'une catégorie représentant à la fois une ressource et une menace pour l'avenir.

¹ Le pays qui constitue le cadre géographique de cette analyse s'appelait la Haute-Volta avant de devenir le Burkina Faso en 1984.

² SAWADO Jean-Marie (responsable National de la JEC Voltaïque), *Message de la JEC pour la journée nationale*. Ouagadougou : 13 mai 1962.

Comme toute représentation en vigueur à un moment donné s'inspire toujours des conceptions précédentes, nous comprenons bien que les contradictions actuelles concernant la légitimité du rôle de la jeunesse dans les processus de changement se soient structurées autour de ces différentes étapes et qu'elles persistent encore aujourd'hui. Les discours récurrents au Burkina Faso sur la « dépravation de la jeunesse » ne sont pas sans rappeler les grandes dissertations développées au 19^{ème} siècle, en Occident, par les détenteurs de la morale bourgeoise (hommes politiques, notables, religieux et médecins) sur la démoralisation de la jeunesse soumise aux ravages du matérialisme, à la disparition de l'esprit d'obéissance et du respect de la politesse ainsi qu'au dilettantisme croissant.¹ Il y a également de nombreux points de concordance avec des débats contemporains portant notamment sur la délinquance juvénile. C'est précisément de ces réflexions normatives que découlèrent, dans les sociétés occidentales comme au Burkina Faso, ces analyses ambiguës présentant la jeunesse comme un personnage collectif incarnant conjointement les craintes et les espoirs de la société, le signe d'une menace pour l'ordre social et sa nécessaire force de renouvellement. Dans ces deux contextes, c'est l'obligation d'adaptation de la société au contexte changeant qui a fait de la jeunesse un acteur majeur des processus de changement. Toutefois, l'évolution des mentalités ne suppose pas de faire table rase du passé et une ambiguïté quant à la capacité et à la légitimité de la jeunesse à participer aux processus de renouvellement de la société perdure donc.

Quoi qu'il en soit, en dehors des effets du cycle de vie et des caractéristiques propres à la jeunesse, un recours au concept scientifique de génération est à même de nous renseigner de façon plus précise sur ces liens qui font de la jeunesse un acteur majeur des processus de changement en cours dans la société burkinabè.

¹ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse. Op. cit.*, p. 28.

2.1.2. Une explication par la notion de génération

Avant d'avoir recours au concept de génération, nous devons rappeler la vivacité des débats opposant les chercheurs sur la question de l'existence « d'effets de génération ». Si certains auteurs considèrent que l'existence de générations a un effet indiscutable sur le changement, certains pensent qu'il est impossible à déterminer ou bien très spécifique et limité dans le temps ou dans l'espace. Les discussions portent plutôt sur l'impact de cet effet que sur son existence même et nous faisons donc l'hypothèse qu'un « effet de génération » existe bien au Burkina Faso. Pourtant, nous ne serons pas en mesure de tester la validité de l'existence d'effets de génération car cela suppose de disposer de données récurrentes et comparables, portant sur des périodes suffisamment longues pour saisir ces effets.

L'idée selon laquelle l'appartenance à une génération constitue un facteur explicatif des comportements humains et une source importante du changement remonte aux origines de la civilisation occidentale. Platon voyait dans les conflits générationnels l'une des forces importantes du changement social et Aristote concevait les guerres comme étant notamment la résultante des oppositions entre pères et fils.¹

Dans le champ académique, c'est Karl Mannheim², en 1928 qui a véritablement imposé sa marque sur l'analyse générationnelle en distinguant *les générations biologiques* et *sociologiques* et en liant ces dernières avec la notion de changement. Selon lui, plus le changement social est rapide dans une société, plus les générations vont développer des réponses qui leur sont spécifiques. Il avance également que les expériences socio-historiques vécues ont un impact particulier sur les jeunes qui vont développer une conscience générationnelle dès lors qu'ils se rendront compte que leurs représentations diffèrent de celles de leurs aînés. Cette prise de conscience constitue la base de la formation d'un mouvement générationnel et de confrontations intergénérationnelles, moteurs de changements.

¹ BRAUNGART R. et M., Les générations politiques. In CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir), *Génération et politique*. Op. cit., p. 7-52.

² Cité par BRAUNGART R. et M., Les générations politiques. In CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir), *Génération et politique*. Op. cit., p. 14.

Olivier Galland met également en avant le rôle central joué par la jeunesse dans ces processus.

« La question des générations s'inscrit bien dans la confrontation, pas forcément conflictuelle, des aînés aux cadets: de cette confrontation faite à la fois de transmissions, de conflits et d'apprentissage mutuel, naît le cours changeant de l'histoire sociale et culturelle ; point important, trop souvent négligé, le moment critique de formation de la conscience générationnelle est le temps de l'enfance et surtout de l'adolescence. »¹

En 1951, Rudolf Heberlé² va à son tour postuler que les changements dans les idées politiques sont associés au rythme du renouvellement des générations et que ce sont les expériences vécues dans la jeunesse qui vont forger les attitudes et les représentations politiques des individus.

Richard et Margaret Braungart nous livrent d'ailleurs une double définition de la génération : *« il y a génération politique lors qu'un groupe d'âge historique se mobilise pour œuvrer au changement social et politique »* et *« une génération politique survient quand l'âge se trouve corrélé au comportement collectif. »³*.

Selon ces auteurs, la génération ne renvoie donc pas seulement à un groupe d'âge ou à la position historique d'une cohorte mais à une conscience sociale commune aboutissant à la participation au processus historique et donc au changement.

Ce détour par la notion de génération nous montre le lien qui est établi de façon permanente avec celle de changement et, plus précisément, entre jeune génération et changement. Ce lien est à double sens comme le montre cette citation :

« Plus le changement social est rapide, plus les générations développent leurs propres attitudes et réponses spécifiques à la société et à la politique. Les expériences socio-historiques ont un impact particulièrement significatif sur l'esprit malléable des jeunes et, lorsque ces

¹ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse. Op. cit.*, p. 110.

² Cité par BRAUNGART R. et M., Les générations politiques. In CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir), *Génération et politique. Op. cit.*, p. 14-15

³ BRAUNGART R. et M., Les générations politiques. In CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir), *Génération et politique. Op. cit.*, p. 9.

derniers se rendent compte que leur vision de la société et de la politique diffère de celle de leurs aînés, une conscience générationnelle peut alors se former, qui fournit les bases de l'émergence d'un mouvement générationnel et de conflits intergénérationnels. »¹

H. Moller considère d'ailleurs que de nombreuses révolutions politiques modernes peuvent être expliquées par l'accroissement rapide du nombre de jeunes dans une société où « *plus la proportion de jeunes est élevée, plus la probabilité de changements culturels et politique sera forte.* »²

Ainsi, dans un pays tel que le Burkina Faso où les changements semblent s'accélérer et où le poids des jeunes est manifeste, l'usage de la notion de génération révèle toute sa pertinence au regard de notre objectif d'analyse des processus de changement. Nous pouvons ainsi postuler l'existence de générations de différentes natures: politique, historique, sociologique ou culturelle. Nous pouvons également postuler qu'il existe des différences entre la génération ayant connu la lutte anticoloniale puis les indépendances ; celle, plus jeune, qui a connu les dictatures, les partis uniques et les régimes militaires ; et celle, encore plus jeune, qui a connu le multipartisme. De nombreuses études ont d'ailleurs été menées sur le rôle de ce que l'on a qualifié de *génération charnière*³ dans les luttes pour les indépendances, exemple qui répond bien aux critères de définition d'une génération politique.⁴ En ce qui concerne la jeune génération actuelle qui n'a pas connu les luttes anticoloniales, sa nature fait débat étant donné qu'elle est à la fois perçue comme une « *génération perdue* », passive et *submergée par le pouvoir*⁵ et « *la génération future* », importante source d'innovation, notamment politique.

¹ *Ibid.*, p. 14.

² MOLLER H., Youth as a Force in the Modern World. In MANNING Peter K. et TRUZZI Marcello (eds.), *Youth and Sociology*. Engle Wood Cliffs : Prentice-Hall, Inc., 1972, p. 232.

³ SADJI Amadou Booker, *Le rôle de la génération charnière ouest-africaine : indépendance et développement*. Paris : L'Harmattan, 2006, 425 p. (Études africaines).

⁴ R. et M. Braungart considèrent qu'une génération politique se forme lorsqu'un groupe d'âge historique développe un comportement collectif et se mobilise pour œuvrer ensemble au changement. Celles-ci émergent alors selon eux essentiellement lorsque des effets dus au cycle de vie, aux cohortes et aux circonstances historiques interagissent pour pousser une génération à se mobiliser en vue de provoquer un changement politique.

⁵ COULTER C. cité par DE BOECK Filip (coord.) et HONWANA Alcinda (coord.), *Enfants, jeunes et politique*. Op. cit., p. 5-11.

Quoi qu'il en soit, il apparaît finalement que le renouvellement des générations constitue une cause centrale des changements en cours dans une société donnée. C'est d'ailleurs sur cette base que Ronald Inglehart¹ postule le passage progressif, dans les sociétés industrielles, d'un système de valeurs matérialistes à un système de valeurs post-matérialistes. Cependant, il convient de nuancer un peu la portée du renouvellement des générations. Tout d'abord, celui-ci ne constitue pas l'explication unique du changement qui dépend parallèlement de causes internes à la société. De plus, il assure également une certaine continuité en permettant la transmission de normes, de valeurs et d'institutions entre les générations. Ainsi, à défaut de considérer le renouvellement des générations comme une cause du changement, nous pouvons avancer qu'il a au minimum pour rôle de rendre possible et de favoriser l'adaptation d'une société aux diverses pressions pour le changement qu'elle subit. Ce n'est donc pas uniquement l'existence d'une jeune génération qui est créatrice de changements mais aussi la dynamique des générations, c'est-à-dire le passage des individus de l'une à l'autre et les rapports entre celles-ci. En effet, si la conception de la vie propre à chaque individu se construit essentiellement durant la jeunesse², du fait des processus d'allocation des rôles sociaux constitués d'un ensemble de mécanismes d'assignement et de réassignement des individus d'âge donné à des rôles appropriés, c'est essentiellement durant l'âge adulte qu'un individu disposera des moyens nécessaires pour faire prévaloir ses visions, surtout dans une société où domine le principe de séniorité. Les jeunes générations développent souvent des conceptions nouvelles et anticonformistes, c'est-à-dire opposées à la majorité et, même si les jeunes mettent en œuvre des stratégies pour imposer leurs vues dès leur jeunesse, c'est essentiellement à l'âge adulte qu'ils disposeront des positions et des outils adéquats pour favoriser la matérialisation de ces idées en changements concrets. Ainsi, selon Alain Borredon³, si la jeunesse est par bien des aspects emblématique du changement, elle ne joue qu'un rôle limité en la matière, se contentant d'indiquer ou de proposer plus ou moins violemment et fermement une voie à suivre. Elle ne constitue donc qu'une force de proposition.

¹ INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Paris : Economica, 1990, 576 p.

² GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*. *Op. cit.*, p. 110.

³ BORREDON Alain, *Une jeunesse dans la crise : les nouveaux acteurs lycéens*. Paris : L'Harmattan, 1995, 221 p.

« Il est des figures emblématiques qu'il faudrait savoir ne pas prendre pour modèles de complétude. Si les jeunes sont une voie, ils ne sont pas tout le territoire. Et ils nous le disent eux-mêmes en nous invitant à trouver de nouvelles formes d'organisation politique et à réformer l'agir avec des valeurs elles-mêmes en recomposition structurale. »¹

Au regard de ces éléments contradictoires concernant le lien entre générations et changement, nous allons chercher à questionner plus en profondeur le rôle joué dans ces processus de changement par la jeunesse burkinabè, en nous concentrant sur l'une de ses dimensions les plus problématiques, la participation politique.

2.2. Une jeunesse désengagée ou dépolitisée ?

La question des rapports entre jeunes et politique ne semble avoir été l'objet d'aucune recherche spécialisée alors que l'on trouve des données spécifiques à d'autres catégories de la population, notamment les femmes. Nous pourrions alors transposer ces mots adressés par Pascal Perrineau à Anne Muxel au contexte burkinabè :

« Sur les jeunes et la politique les clichés sont d'autant plus légion que c'est un sujet sur lequel, paradoxalement, on opine beaucoup mais on travaille très peu. »²

Nous pouvons donc supposer que l'idée de crise du rapport des jeunes au politique constitue l'un de ces clichés dont nous parle P. Perrineau. Au regard de l'absence de données globales en la matière, nous avons été dans l'obligation d'en recueillir nous-mêmes en menant une enquête par questionnaire dont l'un des objectifs était d'étudier la participation politique des jeunes en milieu urbain

¹ *Ibid.*, p. 204.

² MUXEL Anne et PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique. Débat avec Pascal Perrineau*. Paris : Hachette, 1996, p. 117.

burkinabè. Cependant, pour étudier en profondeur les liens entre jeunesse et politique, nous avons choisi de ne pas nous concentrer uniquement sur le volet de la participation, en réunissant également des données sur l'évaluation faite par les jeunes des outils de participation politique et de l'action étatique. Ainsi, nous élargissons notre étude des liens entre les jeunes et *la* politique à celle des liens entre les jeunes et *le* politique. Il s'agit en fait, tout comme Anne Muxel¹, de s'interroger sur le passage chez les jeunes de l'état de *citoyen de droit* à celui de *citoyen actif*. Pour cela, le raisonnement se décompose en trois dimensions: l'analyse de *l'entrée officielle en politique* (inscription sur les listes électorales et effectivité du vote) qui inaugure et concrétise la participation du jeune à la vie publique, l'engagement des jeunes dans une acception large (engagement partisan, associatif, militant, etc.) et leur intérêt pour *le* politique. Nous verrons que les deux premières dimensions qui désignent la participation politique en tant que telle se mesurent par des éléments concrets et visibles que nous présenterons en opérant une distinction formelle entre *participation conventionnelle* (aussi appelée classique ou ordinaire) et *participation non conventionnelle* (ou protestataire). Cette distinction ne vise pas à relayer la hiérarchisation sous-jacente à cette typologie qui oppose les formes de participation selon leur légitimité vis-à-vis de la norme de « participation démocratique ». ² La troisième dimension réunit quant à elle un certain nombre d'éléments beaucoup plus diffus et individuels qui nécessitent un ensemble de questionnements plus complexes afin de juger de l'intérêt des jeunes pour *le* politique, question élémentaire selon Anne Muxel dans toute recherche visant à analyser les liens entre jeunes et politique. ³ Cela permet en effet de relever des éléments significatifs pour rendre compte de la diversité des rapports au politique des jeunes qui apparaît mieux que par une simple analyse des modes de leur participation politique. ⁴

Il convient préalablement de donner quelques précisions quant à la nature de cette enquête, aux conditions de son déroulement et à sa portée.

¹ *Ibid.*, p. 65.

² LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*. Paris : Presses de Sciences Po : Dalloz, 2006, p. 347-348. (Amphithéâtre, 5^{ème} édition).

³ MUXEL Anne et PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique...*, *Op. cit.*, p. 73.

⁴ LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*. *Op. cit.*, p. 353.

Le questionnaire a été soumis, durant l'été 2007, à 170 jeunes issus de trois villes différentes (Ouagadougou, Kaya et Ouahigouya). L'échantillon a été constitué sur la base du hasard en interrogeant les jeunes volontaires dans plusieurs lieux, choisis préalablement afin d'englober les différentes catégories de jeunesse que nous souhaitons analyser¹. Nous avons donc administré ce questionnaire sur le campus universitaire de Ouagadougou, dans des associations de jeunes, au sein de familles, dans la rue et des lieux publics spécifiques tels que les gares, les *maquis*² et les *grins*. L'échantillon est composé de jeunes nés entre 1970 et 1993. Certaines personnes interrogées étaient donc proches de la quarantaine au moment de l'enquête ce qui reflète notre conception relativement large de la jeunesse en tant que catégorie d'âge. Ne souhaitant pas prédéfinir de groupe d'âge précis, notre démarche a été la suivante : chaque personne interrogée a préalablement répondu à la question suivante: « *pensez-vous appartenir au groupe des jeunes, des adultes ou des aînés ?* ». Il a été proposé à chaque personne ayant considéré appartenir au groupe des jeunes de répondre au questionnaire.

L'échantillon révèle une répartition inégale selon le sexe: 58,2 % de garçons (99 personnes) ont répondu contre 41,8 % de filles (71 personnes). Cette disparité s'explique au regard de différents éléments. Premièrement, nous avons constaté un taux de refus plus important chez les jeunes filles que chez les jeunes hommes, celles-ci semblant faire preuve de plus de retenue ou de timidité pour accepter de participer au questionnaire puis pour répondre aux questions. Cependant, le facteur le plus important concerne les lieux d'administration du questionnaire dont certains sont majoritairement voire exclusivement masculins (les grins et le milieu des enfants de la rue par exemple). Les filles étant absentes de ces espaces ou moins visibles en leur sein, celles qui ont été interrogées l'ont surtout été dans les familles, sur le campus universitaire et dans la rue (commerce informel) et sont donc moins nombreuses que les garçons.

Cette enquête n'a pas vocation à être représentative d'une réalité générale ni à constituer la base de notre explication. En effet, l'absence de données démographiques globales assez précises et les conditions d'enquête ne

¹ Pour rappel, ces catégories de jeunesse sont essentiellement : les jeunes de et dans la rue au sens large (jeunes vivant dans la rue et jeunes du commerce informel), les étudiants, les jeunes rappers.

² Les maquis sont les bars dansants.

permettaient pas de constituer un échantillon représentatif de la population jeune en milieu urbain, à l'échelle nationale du Burkina Faso. Ces données seront donc essentiellement mobilisées dans le but d'indiquer ou d'illustrer certaines tendances générales constatées lors de nos observations et non pas d'en constituer un principe explicatif.

Ainsi, cette partie a vocation à rendre compte des résultats obtenus via cette enquête et, en les complétant par les résultats d'enquêtes qualitatives menées à Ouagadougou par d'autres chercheurs, d'en tirer des conclusions quant à notre questionnement sur la participation des jeunes dans les processus de changement à l'œuvre en milieu urbain burkinabè.

2.2.1. Faiblesse de la participation politique des jeunes

Si la reconnaissance de la faible participation politique des jeunes fait partie des discours habituellement développés dans l'espace public, nous souhaitons confronter cette idée aux données récoltées sur le terrain afin d'en tester la validité. Pour ce faire, les jeunes ont été interrogés sur leur participation politique conventionnelle et non-conventionnelle, distinction typologique retenue par la majorité des behavioristes.¹ Pour rappel, la participation conventionnelle désigne l'implication des citoyens à la vie des institutions politiques et concerne le processus électoral dans une acception large, incluant l'acte de voter, la participation à des meetings et des débats et l'engagement partisan. La participation non-conventionnelle concerne quant à elle des formes d'expression collectives ou individuelles de mécontentements civiques et passe par des formes de mobilisation protestataire allant « d'actes légaux » (pétition, manifestation, grève) à des modes d'action plus violents (grève de la faim, séquestration, boycott, dégradation de biens publics, affrontement physique, etc.). Nous allons donc détailler successivement nos résultats dans ces deux domaines afin de voir si la

¹ LAGROYE Jacques, *Sociologie politique. Op. cit.*, p. 347.

tendance apparente de faible participation politique des jeunes se confirme à ces deux niveaux.¹

2.2.1.1. *La participation politique conventionnelle*

La participation politique conventionnelle (PPC) désigne essentiellement deux éléments: le vote et l'engagement partisan.

Avec les données récoltées, nous avons pu constituer un indice de PPC englobant quatre éléments: l'inscription sur les listes électorales, l'effectivité du vote, la participation à des meetings politiques et l'adhésion à un parti politique.² Nous obtenons ainsi une gradation allant de 1 (pas de PPC) à 5 (très forte PPC).³ 27,1 % des jeunes interrogés se situent dans la catégorie correspondant à une absence de participation. Les trois catégories les plus faibles réunissent 63,3 % des répondants et seulement 9,6 % d'entre eux se situent dans la catégorie la plus haute, correspondant à une très forte participation. La moyenne et la médiane sont donc respectivement de 2,77 et de 3,00 et nous pouvons donc conclure que la PPC des jeunes est moyenne voire faible.

Participation politique conventionnelle (PPC) des jeunes

	Pourcentage valide (%)	Pourcentage cumulé (%)
Pas de PPC	27,1	27,1
Faible PPC	15,7	42,8
PPC moyenne	20,5	63,3
Forte PPC	27,1	90,4
Très forte PPC	9,6	100,0

¹ Dans les représentations graphiques, l'axe des ordonnées correspond à la fréquence en nombre de cas. Dans nos explications et conclusions, ces données ont souvent été traduites en termes de pourcentages afin de mieux rendre compte de leur portée relative.

² Les questions correspondantes à ces différents points étaient les suivantes : Es-tu inscrit sur les listes électorales ? As-tu déjà voté ? Es-tu inscrit à un parti politique ? Participes-tu à des meetings politiques ?

³ Pour l'ensemble des questions composant cet indice, il y a eu 166 réponses valides et 4 manquantes.

Nous pouvons préciser et affiner notre compréhension de ces résultats généraux en nous penchant sur certaines données plus qualitatives ayant trait à la nature et aux causalités de la participation ou de la non-participation conventionnelle des jeunes.

Premièrement, les jeunes interrogés ont eu à s'exprimer sur le type d'élections auxquelles ils participent et sur l'importance qu'ils accordent au vote en expliquant les raisons de leur choix. Ainsi, une analyse du vote par type d'élections sur les 95 jeunes ayant déclaré avoir déjà voté nous donne les résultats suivants.

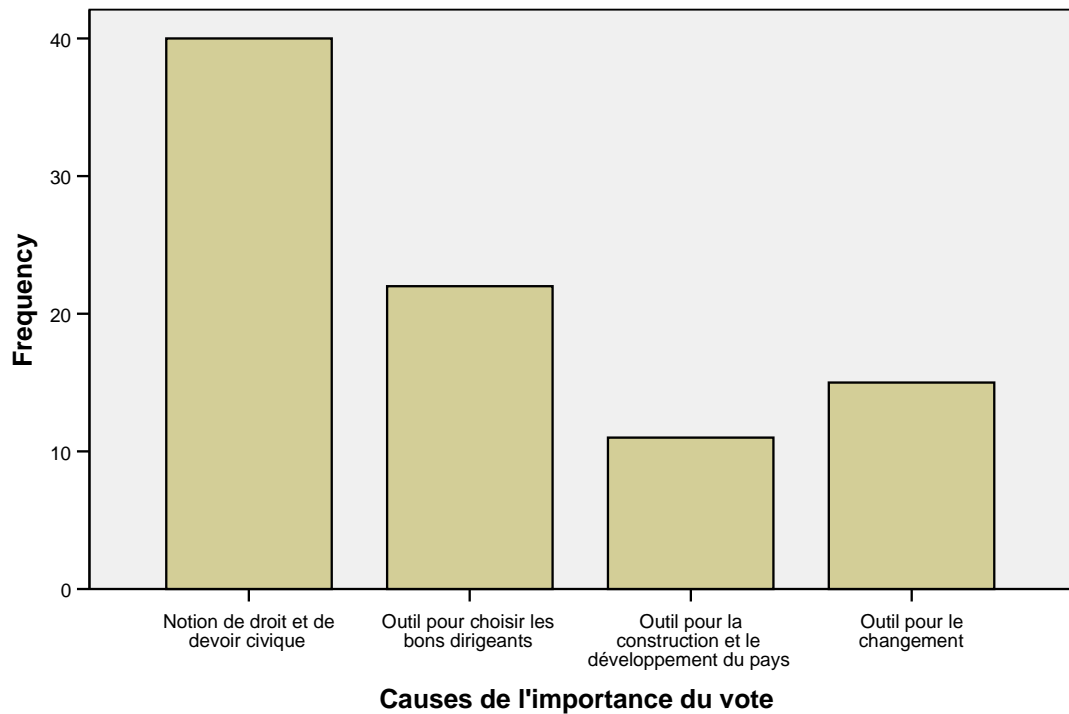
Répartition du vote des jeunes selon le type d'élections

	Jamais voté (%)	Déjà voté (%)	Total (%)
Élections municipales	35,8	64,2	100
Élections législatives	15,8	84,2	100
Élections présidentielles	13,7	86,3	100

Les jeunes semblent participer plus lors des enjeux nationaux que locaux et essentiellement lors des élections présidentielles. Ainsi, le nombre de personnes déclarant ne jamais avoir voté est le plus faible pour les élections présidentielles (13,7 %) et le plus fort pour les élections municipales (35,8 %) alors qu'au contraire, le nombre de personnes déclarant avoir déjà voté est le plus fort pour les élections présidentielles (86,3 %) et le plus faible pour les élections municipales (64,2 %).

De plus, sur les 95 personnes ayant déclaré avoir déjà voté, 90 d'entre elles (soit 94,7 %) ont répondu que le vote était important en avançant quatre types de raisons comme nous le montre le graphique suivant.

Raisons justifiant l'importance du vote selon les jeunes interrogés¹



La notion de droit acquis et de devoir civique à exercer est la principale raison avancée et les arguments ayant trait au changement, à la construction et au développement du pays sont les plus faiblement cités ; ce qui peut nous amener à avancer que le vote n'est pas perçu en tant qu'outil de changement pour les jeunes. D'ailleurs les réponses des jeunes à la question portant sur les outils susceptibles d'améliorer leur situation viennent confirmer cette tendance puisque 71,1 % des répondants² considèrent que le vote n'est pas un moyen utile pour un changement dans ce sens ; ce qui peut constituer l'une des explications de la faiblesse de la participation électorale des jeunes burkinabè en milieu urbain.

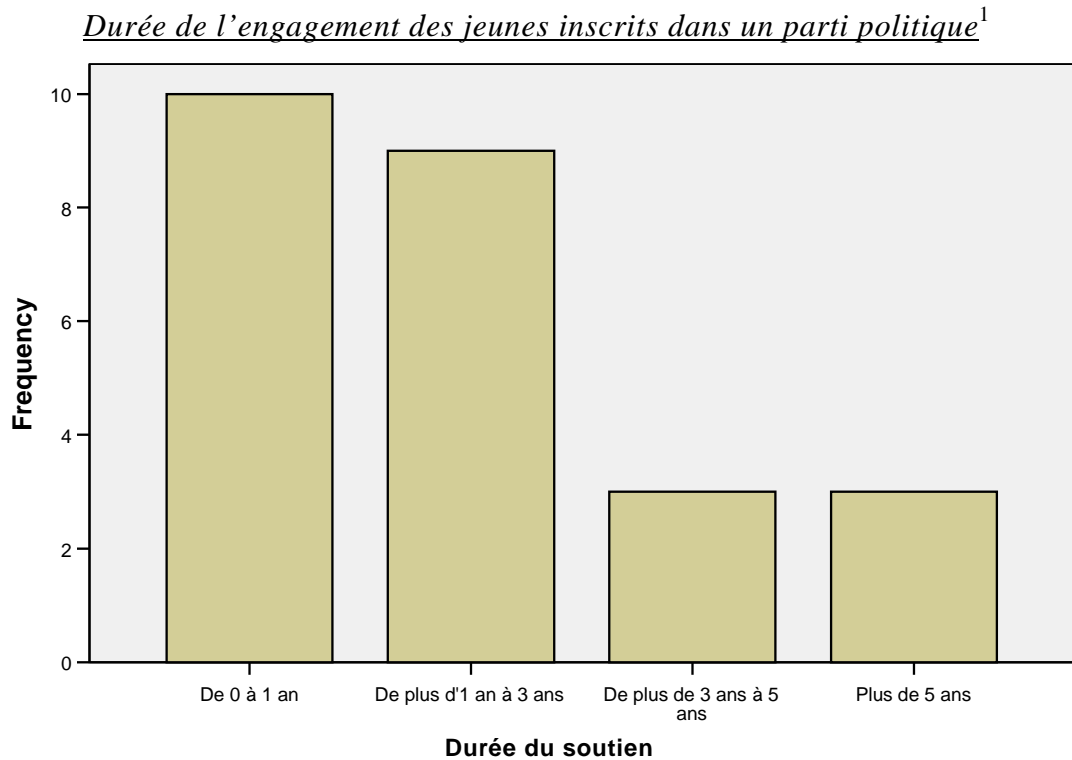
Deuxièmement, les jeunes interrogés sur leur inscription dans un parti politique ont également répondu à des questions portant sur la durée et les motivations de leur engagement. Les résultats de ces questions sont à même de nous renseigner sur la portée et la nature réelle de la participation partisane des jeunes. Ainsi, sur les 14,9 % de jeunes ayant déclaré être inscrits à un parti politique³, la durée du

¹ Sur les 90 personnes ayant répondu considérer le vote comme important, 88 ont exprimé les raisons de leur choix.

² 149 réponses valides et 11 manquantes.

³ 168 réponses valides et 2 manquantes.

soutien semble être essentiellement courte voire ponctuelle comme le montre ce graphique.



De même les raisons données à cet engagement par les jeunes² révèlent la prédominance des motivations matérielles par rapport aux motivations d'ordre idéologique étant donné que la raison la plus fortement citée est le fait d'avoir reçu quelque chose en échange de leur engagement (77,8 % des jeunes). L'engagement dans les partis politiques semble donc faire essentiellement l'objet d'un marchandage matériel comme nous allons le voir plus en détail par la suite.

¹ Les 25 jeunes ayant répondu être inscrit dans un parti politique se sont tous exprimés sur la durée de leur soutien.

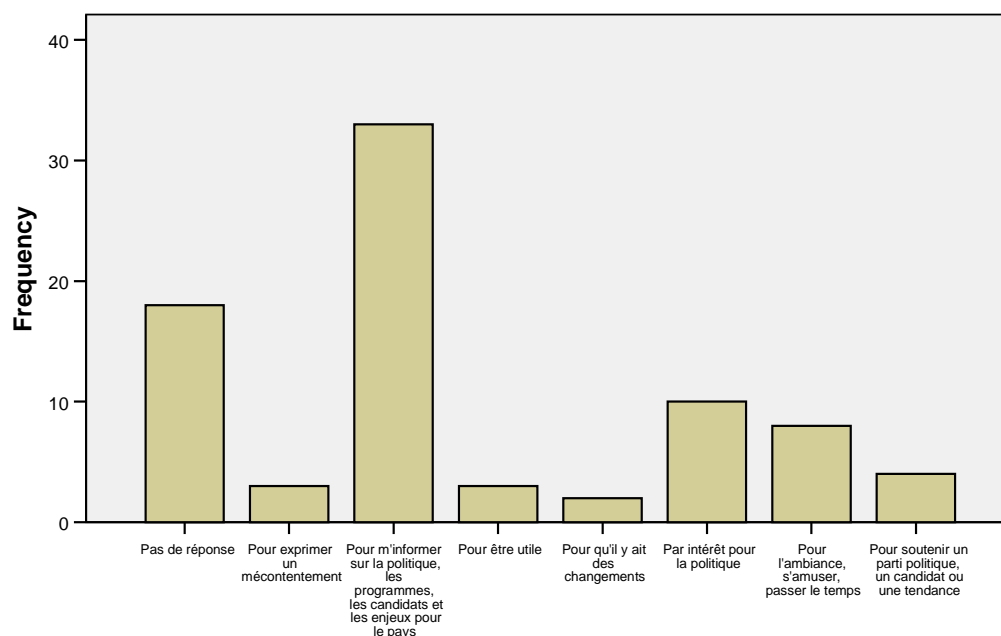
² Les 25 jeunes ayant répondu être inscrit dans un parti politique se sont tous exprimés quant à leurs motivations.

Justifications avancées par les jeunes engagés dans un parti politique

	Jeunes n'ayant pas cité cette raison (%)	Jeunes ayant cité cette raison (%)	Total (%)
Croyance en la lutte	52	48	100
Accord avec le programme	44	56	100
Soutien aux jeunes	40	60	100
Aide pour trouver du travail	40	60	100
Don de quelque chose	16	84	100

Troisièmement, la mesure de la participation à des meetings politiques¹ a également fait l'objet d'une analyse tout comme les motivations des jeunes sur ce point. 51,8 % des jeunes interrogés déclarent ne jamais avoir participé à un meeting alors que 48,2 % déclarent y avoir déjà participé. Les jeunes ayant déjà participé à ces événements ont cité comme motivation principale (à 40,7 %) la volonté de s'informer sur la politique, les programmes, les candidats et les enjeux pour le pays.

Justifications avancées par les jeunes qui ont déjà participé à des meetings politiques²



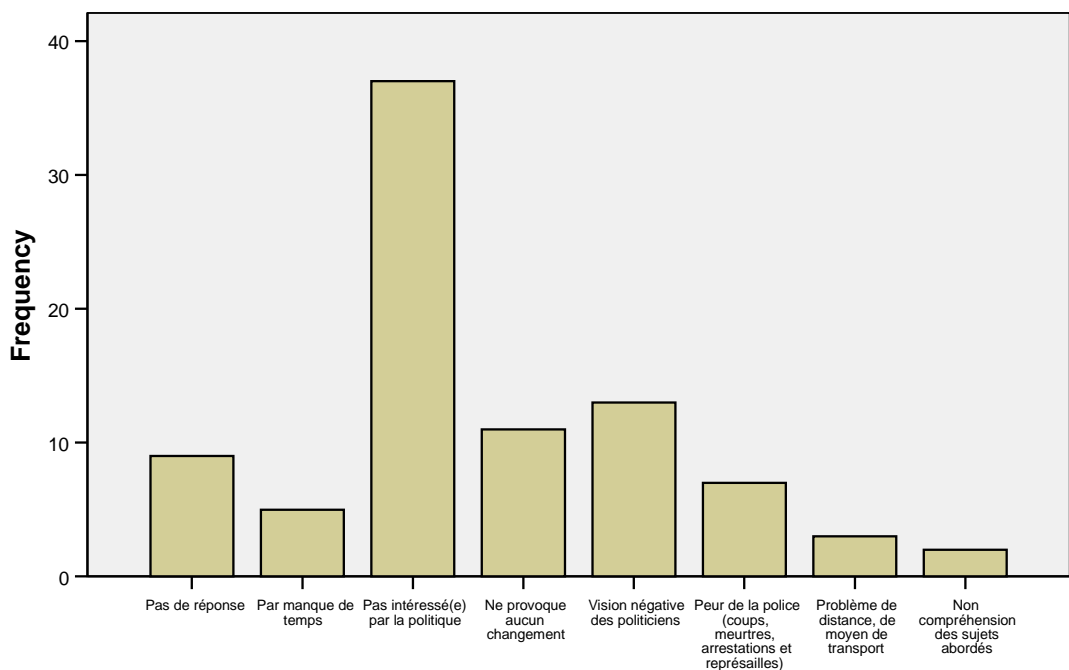
Causes de la participation à des meetings

¹ 168 jeunes ont répondu à cette question soit 2 réponses manquantes.

² Sur les 81 jeunes ayant déclaré avoir déjà participé à un meeting politique, 63 en ont exprimé la raison, soit 18 jeunes sans réponse.

La raison la plus faiblement citée est l'engagement pour le changement (2,5 %), confirmant l'idée selon laquelle les jeunes ne considèrent pas la participation politique conventionnelle (dans sa dimension partisane) comme un outil efficace pour le changement. D'ailleurs, à la question portant sur les outils susceptibles d'améliorer la situation des jeunes, 83,2 % des interrogés ont jugé l'engagement dans un parti politique inutile.¹ Les jeunes n'ayant jamais participé à ces événements avancent comme raison principale leur désintérêt pour la politique (42,5 % des interrogés).

Justifications avancées par les jeunes qui n'ont jamais participé à des meetings politiques²



Causes de la non-participation à des meetings

Notons que les jeunes ayant déjà participé à des meetings n'ont cité l'intérêt pour la politique qu'à hauteur de 12,3 %. Au regard de ces résultats, il semble que l'intérêt des jeunes pour la politique et pour ses outils dits conventionnels soit assez limité, ce qui mérite d'être approfondi par une analyse des liens unissant les jeunes à la participation politique non-conventionnelle.

¹ 149 réponses valides et 21 manquantes.

² Sur les 87 jeunes ayant répondu ne jamais avoir participé à un meeting politique, 79 en ont exprimé la raison, soit 9 jeunes sans réponse.

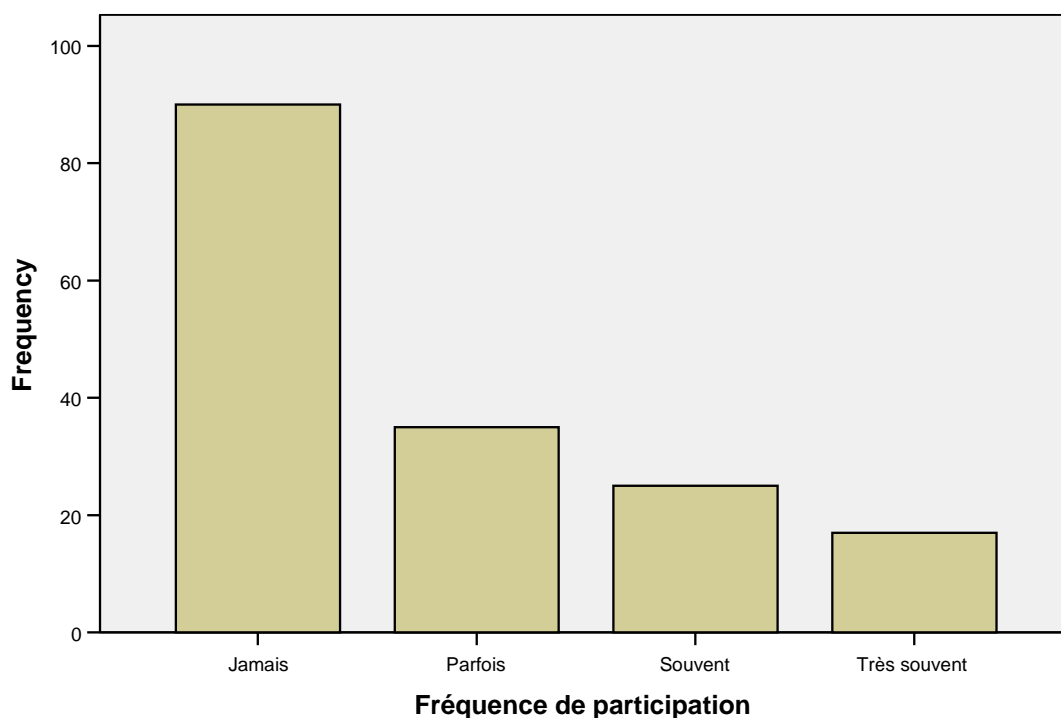
2.2.1.2.

La participation politique non-conventionnelle

Cette deuxième dimension a été appréhendée dans cette enquête par la participation à des manifestations ou marches de protestation.

Les réponses des jeunes révèlent une très faible participation politique non-conventionnelle étant donné que sur une échelle de participation allant de 1 (ne participe jamais) à 4 (participe très souvent), nous obtenons une moyenne de 1,81 et une médiane de 1.¹ Plus de la moitié des jeunes interrogés (53,9 % d'entre eux) déclarent ne jamais avoir participé à une marche de protestation ou à une manifestation et seulement 10,2 % d'entre eux déclarent y participer très souvent.

Participation des jeunes à des manifestations et marches de protestation

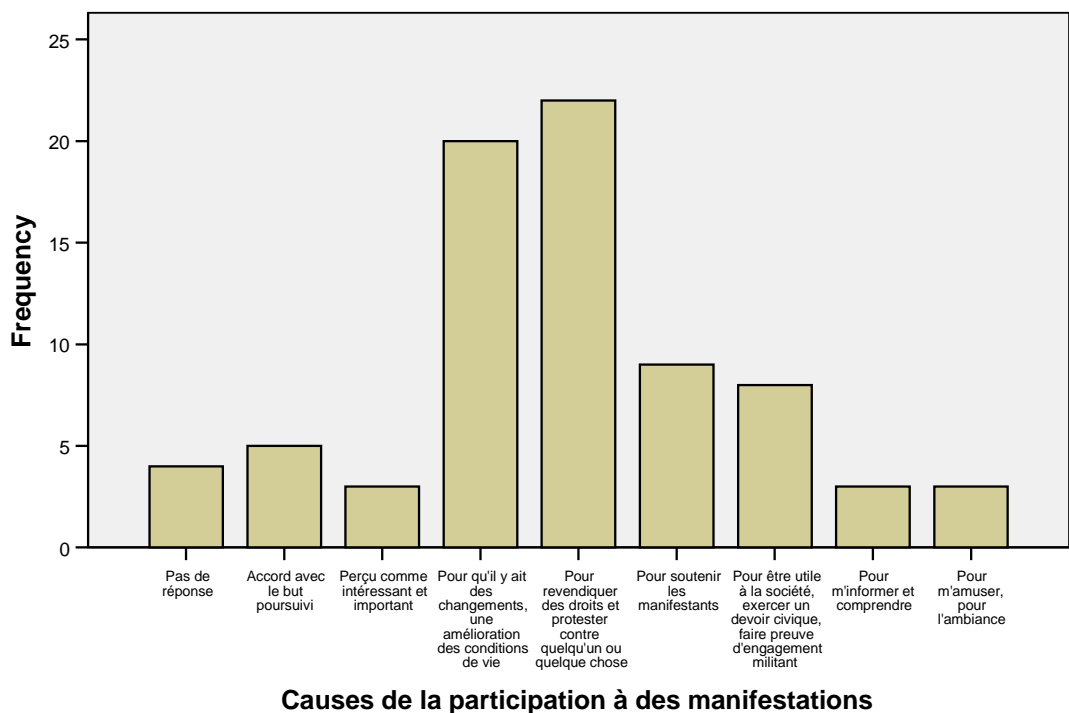


Nous voyons donc que l'usage des outils politiques non-conventionnels est également très faible et, pour aller plus loin dans l'analyse de ces résultats, nous allons nous pencher sur les raisons avancées par les jeunes concernant ces choix de participation et de non-participation.

¹ 167 jeunes ont répondu correctement à cette question soit 3 réponses manquantes.

Les jeunes ayant déjà participé à ces marches et manifestations avancent deux raisons majeures : la volonté de protester (28,6 %) et celle de provoquer des changements, une amélioration des conditions de vie (26 %). Nous voyons donc qu'à l'inverse des outils de participation politique conventionnelle, les outils non-conventionnels tels que les marches et manifestations sont liés à l'idée de changement dans l'esprit des jeunes engagés.

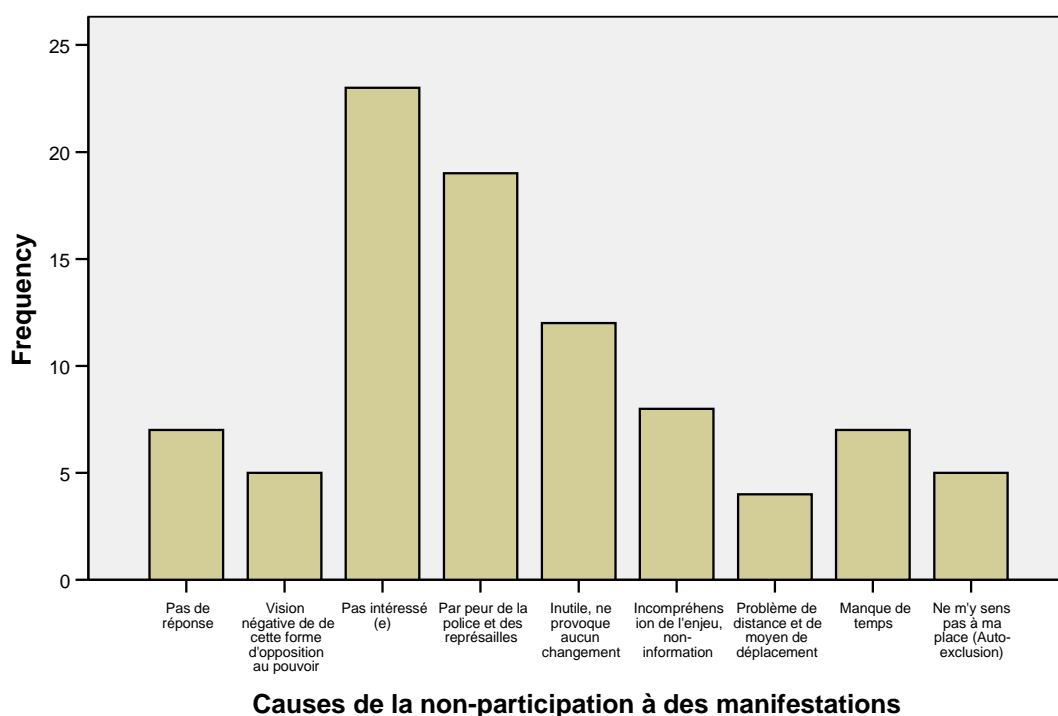
Justifications avancées par les jeunes ayant déjà participé à une manifestation¹



Chez les jeunes n'ayant jamais participé à ce type d'évènements, les deux principales causes avancées sont le désintérêt pour celles-ci (25,6 %) et la peur de la police et des représailles (21,1 %).

¹ Sur les 77 jeunes ayant déclaré avoir déjà participé à une manifestation, 73 en ont exprimé la raison soit 4 jeunes sans réponse.

Justifications avancées par les jeunes n'ayant jamais participé à une manifestation¹



L'analyse de ces causes nous révèle que, même si le nombre de jeunes participant à ce type d'évènement politique semble très faible, les motivations sont le reflet d'un engagement et d'une conviction plus enracinés que pour la participation politique conventionnelle ; d'autant plus qu'au regard de l'importance de la peur dans les facteurs de non-participation, la pratique de la manifestation ne fait pas réellement parti des outils politiques « acceptables ». En atteste la force de la répression orchestrée lors de certaines manifestations telles que celles portées par les étudiants en 2008, comme nous le verrons par la suite.

Après cette analyse des liens entre les jeunes et *la* politique, nous souhaitons élargir notre champ d'investigation en étudiant désormais les rapports entretenus par les jeunes avec *le* politique, notion plus large qui dépasse le cadre de la participation politique pour englober « *tout un ensemble de représentations débordant largement le champ politique au sens strict (représentations des divisions sociales, des rapports de classe, des mécanismes de privation et de*

¹ Sur les 90 jeunes ayant déclaré ne jamais avoir participé à une manifestation, 83 en ont exprimé la raison soit 7 jeunes sans réponse.

*distribution, hiérarchisation des conflits, mais aussi manières d'être et de faire qui situent l'individu) ».*¹

2.2.2. Les jeunes et le politique

Comme nous le rappelions précédemment, cet aspect des liens entre jeunes et politique est le plus difficile à saisir et à analyser. En effet, cela suppose, selon Anne Muxel², de répondre à trois questions sous-jacentes : définir les éléments pouvant fonder l'intérêt pour *le* politique, juger de l'intensité et de l'authenticité de cet intérêt et interroger les éléments circonstanciels et biographiques qui peuvent l'expliquer.

Il ne s'agira pas de répondre de façon successive à ces trois questions mais bien plus de chercher à les inscrire de façon latente dans notre raisonnement. Pour parvenir à traiter ces différentes dimensions, nous aurons donc recours, parallèlement aux résultats de l'enquête menée par nos soins, à ceux issus d'enquêtes qualitatives menées en milieu urbain burkinabè par Julien Kieffer³ et Jacinthe Mazzocchetti⁴.

Si ces deux recherches portent sur un même contexte géographique et temporel (la ville de Ouagadougou lors de l'élection présidentielle de 2005) elles concernent deux groupes de jeunes différents : ceux des *grins* pour la première et les étudiants pour la seconde. Toutes deux visent cependant à examiner les représentations et les pratiques politiques de ces jeunes dans le cadre de ce moment clé de la vie politique burkinabè. Malgré des « cibles » différentes, toutes deux arrivent à une conclusion similaire : bien qu'ayant une vision très négative de

¹ MAURER Sophie, La socialisation politique des jeunes. In PUGEAULT-CICHELLI Catherine, CICHELLI Vincenzo, RAGI Tariq, *Ce que nous savons des jeunes*. Paris : PUF, 2004, p. 53-67.

² MUXEL Anne et PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique...*, *Op. cit.*, p. 73-74.

³ KIEFFER Julien, « *Si tu as les feuilles, tu fais la loi !* » *Représentations et pratiques des jeunes ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso)*. Ouagadougou : Laboratoire citoyenneté et Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 2006, 19 p. (Etude RECIT n°13)

⁴ MAZZOCCHETTI Jacinthe, « Quand les poussins se réunissent, ils font peur à l'épervier... ». Les étudiants burkinabè en politique. In MAZZOCCHETTI Jacinthe et HILGERS Mathieu, In *Burkina Faso : l'alternance impossible*. Paris : Karthala, 2006, p. 83-101. (Politique Africaine, n° 101)

la politique, les jeunes ne s'excluent pas de la vie politique nationale à laquelle ils participent de diverses façons.

2.2.2.1. *Méfiance et désillusion des jeunes vis-à-vis de la politique*

Les jeunes semblent avoir globalement une image assez négative de la politique reflétant une perte de confiance et une perte de crédibilité au niveau de ses principes, de ses modes de fonctionnement, de ses acteurs et de ses institutions.

Dans son étude sur les jeunes des *grins*, J. Kieffer a noté que ceux-ci apparentent la politique à un « *business* ». Les jeunes perçoivent le travail d'un homme politique comme un usage de la ruse afin de servir ses intérêts personnels et ceux de ses proches.

« La politique c'est devenu un business. Dans un petit pays comme le Burkina Faso, on a 118 partis répertoriés au niveau du ministère de l'administration territoriale. C'est la merde ! » [Johnny, 5 novembre 2005, Dassasgho]¹

« Il a su profiter de la politique [...]. Aujourd'hui il est bien, il a construit chez lui, il a payé sa voiture. Il s'est un peu retiré de la politique. » [Hyacinthe, 9 novembre 2005, Dassasgho]²

Au sein du milieu étudiant, J. Mazzocchetti a réuni des témoignages révélant cette même thématique de l'intérêt des hommes politiques et de la méfiance développée par les jeunes à leur égard.

« Il y a antinomie entre politique et morale. Il est possible d'être honnête avant de rentrer dans le monde politique, mais une fois de l'autre

¹ KIEFFER Julien, « *Si tu as les feuilles, tu fais la loi !* » *Représentations et pratiques des jeunes ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso)*. Ouagadougou : Laboratoire citoyenneté et Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 2006, p. 16. (Etude RECIT n°13)

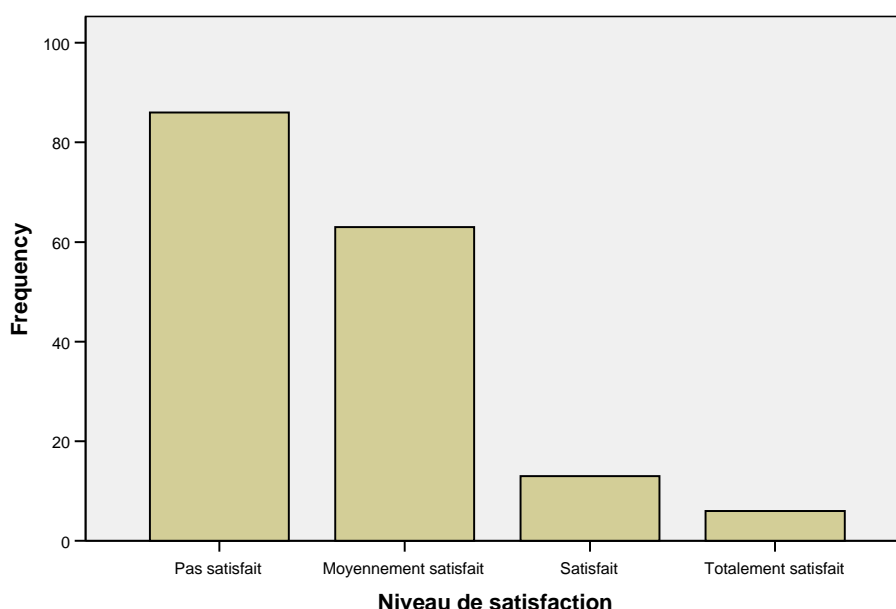
² *Ibid.*

côté, c'est pratiquement impossible. On dit que le pouvoir révèle la nature de l'homme et que le luxe rend aveugle. » [Soma, 25 ans, licence de droit, 2005]¹

Très critique vis-à-vis de la moralité des hommes politiques, la majorité des jeunes s'accorde également sur l'inutilité des outils classiques de participation politique. Les données issues de notre questionnaire portant sur l'utilité du vote montrent, comme nous l'avons vu, le peu de crédit que les jeunes lui accordent en tant qu'outil de changement.² L'engagement dans un parti politique est quant à lui jugé inutile par 83,2 % des jeunes ayant répondu à cette question.³

Enfin, la perception par les jeunes de l'action publique menée à leur égard se révèle très négative et une sorte de désillusion semble de mise quant à la capacité d'action de l'État et à l'intérêt qu'il porte aux jeunes. Le jugement opéré par les jeunes interrogés concernant la politique des dirigeants actuels illustre bien cette vision négative. 51 % d'entre eux se sont déclarés insatisfaits contre seulement 3,6 % de totalement satisfaits. Les deux évaluations les plus négatives réunissent à elles seules environ 88,7 % des répondants.

Satisfaction des jeunes vis-à-vis de la politique des dirigeants actuels⁴



¹ MAZZOCCHETTI Jacinthe, « Quand les poussins se réunissent, ils font peur à l'épervier... ». Les étudiants burkinabè en politique. In MAZZOCCHETTI Jacinthe et HILGERS Mathieu, In *Burkina Faso... Op. cit.*, p. 87.

² Pour rappel, 71,1 % des jeunes ayant répondu à une question portant sur les outils efficaces pour provoquer des changements ont jugé le vote inutile.

³ 149 jeunes ont répondu correctement à cette question soit 21 réponses manquantes.

⁴ 168 jeunes ont répondu correctement à cette question soit 2 réponses manquantes.

Concernant l'intérêt de l'État pour les jeunes, les réponses sont aussi révélatrices de cette désillusion car la majorité des jeunes considère que l'État fait semblant de s'intéresser à eux et de faire quelque chose pour eux (46,1 %). Autre preuve, les deux évaluations négatives à savoir celle précédemment citée et celle consistant à dire que l'État ne s'intéresse pas aux jeunes et qu'il ne fait rien pour eux cumulent à elles seules 71,9 % des répondants.

Évaluation par les jeunes du degré d'attention et d'action de l'État à leur égard¹

	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
Pas intéressé et ne fait rien	25,7	25,7
Fait semblant d'être intéressé et de faire quelque chose	46,1	71,9
Intéressé mais ne peut rien faire	15,6	87,4
Intéressé et fait tout ce qu'il peut	12,6	100

Au regard de cette désillusion des jeunes vis-à-vis de la politique, c'est-à-dire de ses outils, institutions et acteurs, il nous semble intéressant d'analyser plus en profondeur les comportements politiques développés par les jeunes afin de juger de la validité de l'idée de crise de la jeunesse.

2.2.2.2. Le développement de nouveaux comportements politiques chez les jeunes

Il ressort des études de J. Kieffer et de J. Mazzocchetti trois types de comportements développés par les jeunes dans le domaine politique : le ralliement à la mouvance dominante, l'opposition et la résignation. Julien Kieffer comme J. Mazzocchetti s'accordent à dire que la dernière est la plus répandue chez les jeunes, essentiellement car il s'agit de la stratégie la plus facile et immédiate.

¹ 167 jeunes ont répondu correctement à cette question soit 3 réponses manquantes.

Cependant, il convient de s'interroger sur la signification de la persistance de stratégies d'inscription des jeunes dans l'espace politique malgré la désillusion qui semble les frapper.

En dehors des jeunes qui adhèrent à la mouvance dominante par conviction politique, pour une bonne partie des jeunes urbains burkinabè, suivre la tendance dominante constitue un bon outil pour servir ses intérêts et ceux de ses proches.

« Avancer dans la politique, je suis d'accord si on me donne des responsabilités qui me permettent de bouffer. Bouffer, c'est faire profiter mes gars. » [Z., 8 août 2005, Ouidi]¹

Cette citation est révélatrice de l'idée avancée par J. Kieffer selon qui les discours et pratiques de ce type, développés par les jeunes autour de la campagne présidentielle de 2005, participent d'une économie morale de la corruption² qui se caractérise par une logique de négociation et de marchandage. Ainsi, comme l'a bien décrit l'auteur, lors de la campagne électorale mais également dans la vie politique locale quotidienne, des jeunes se spécialisent dans ce rôle d'intermédiaire qui consiste à marchander son engagement partisan et celui de ses proches contre un ensemble de revenus et/ou de services. Cela pousse souvent les jeunes dans les partis les plus importants qui sont ceux ayant le plus à offrir, essentiellement le parti de la mouvance présidentielle, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) comme en attestent ces propos recueillis auprès de Sandpawendé Ouédraogo, Président d'une association œuvrant en direction de la jeunesse et acteur politique engagé dans un parti sankariste à l'échelle du département de Kaya.

« Surtout en ville mais aussi en campagne, les jeunes matérialisent leurs échanges et il s'agit désormais d'acheter leur confiance. Un paquet de thé suffit souvent à obtenir le soutien d'un jeune à une élection. [...] La différence d'engagement des jeunes au sein du CDP et des partis politiques

¹ KIEFFER Julien, « *Si tu as les feuilles, tu fais la loi !* », *Op. cit.*, p. 16.

² MEDARD Jean-François, Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique. In *Revue française de science politique*, n°26 (1), p. 103-131.

d'opposition s'explique par cette matérialisation des échanges entre jeunes et partis politiques. Les jeunes sont fortement engagés au sein du CDP car ce parti a les moyens de les attirer par un système de dons et d'aides allant de l'offre d'un paquet de thé à celle d'un travail. Comme les jeunes ne veulent pas se battre, adhérer au CDP leur permet d'améliorer leur situation relativement facilement. »¹

Il s'agit alors d'un calcul rationnel qui n'est donc pas contradictoire avec les discours majoritairement critiques développés par les jeunes à l'égard du pouvoir. Ceux-ci s'inscrivent finalement dans la tendance à la mutation de la politique en véritable « business », adoptant ainsi les mêmes principes et objectifs que les hommes politiques qu'ils critiquent, afin de tirer profit de leur investissement. Le marchandage de leur engagement partisan ne détermine d'ailleurs pas forcément leur vote comme le montre ce témoignage d'un étudiant interrogé par J. Mazzocchetti:

« Je suis au CDP, mais une fois dans l'urne, personne ne sait [pour] qui je vais voter. » [Firmin, 23 ans, deuxième année de sociologie, 2005]²

La deuxième possibilité qui s'offre aux jeunes est la lutte engagée contre la mouvance dominante via le militantisme dans un parti ou un syndicat d'opposition ou encore la participation à des marches de protestation et à des manifestations. Cette deuxième possibilité est la plus révélatrice d'un intérêt et d'un engagement profond des jeunes concernés car il suppose une disponibilité et une prise de risque importante. Le risque désigne la possible répression, notamment lors des marches de protestation organisées par les mouvements étudiants dits d'opposition mais aussi le risque de représailles quant à une éventuelle carrière universitaire ou administrative. Si le militantisme au sein de la mouvance majoritaire s'avère être une porte d'entrée pour l'occupation de postes stables, le militantisme d'opposition constitue un handicap certain ou est tout du moins perçu comme tel.

¹ Entretien avec Sandpawendé OUEDRAOGO, Coordonnateur local du RAPPED, Président de l'APV/CN. Kaya : 27 juin 2007.

² MAZZOCCHETTI Jacinthe, « Quand les poussins se réunissent, ils font peur à l'épervier... ». *Op. cit.*, p. 92.

« Les gens se disent que s'ils pratiquent une activité syndicale, ils seront réprimés. Ils ont peur d'être arrêtés, de ne pas pouvoir bosser. »
[François, 23 ans]¹

Finalement, bien que très critiques et victimes d'une certaine forme de désillusion, les jeunes n'optent pas nécessairement pour une mise à l'écart du système politique. Dès lors, peut-on conclure à la validité du paradigme de crise des liens unissant jeunesse et changement ou convient-il de chercher ailleurs la signification de ces nouvelles pratiques et des contradictions apparentes qui y semblent sous-jacentes ?

2.2.2.3. Jeunesse et politique: une relation en crise ?

Cette apparente contradiction entre pratiques de marchandage et discours dénonciateurs révèle finalement le développement chez les jeunes d'un nouveau rapport à la politique, *plus instrumental*² et reposant sur un *imaginaire politique qui valorise la ruse et la force*³ et qui est étroitement lié avec le développement de nouvelles figures jeunes de la réussite comme nous allons le voir par la suite et de leur façon qu'ils ont de « franchir et de reconceptualiser les frontières entre des éléments apparemment contradictoires ».⁴

Mais cette désillusion et les comportements qui en découlent ne doivent pas nous amener pour autant à conclure à une dépolitisation de la jeunesse. En effet, le désengagement de la majorité des jeunes et le développement de stratégies de marchandage par d'autres ne nous paraît pas être le reflet d'un désintérêt pour *le* politique mais pour *la* politique. Si comme nous venons de le voir, les jeunes ont un regard négatif sur la première, ils sont intéressés par la seconde comme en atteste la fréquence des discussions ayant trait à la vie politique ou à la vie publique au sens large tant au sein du milieu étudiant que chez les jeunes des *grins*. Lors de nos

¹ MAZZOCCHETTI Jacinthe, « Quand les poussins se réunissent, ils font peur à l'épervier... ». *Op. cit.*, p. 98.

² MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2001, p. 41.

³ KIEFFER Julien, « Si tu as les feuilles, tu fais la loi ! », *Op. cit.*, p. 16-17.

⁴ DE BOECK Filip et HONWANA Alcinda, *Enfants, jeunes et politique*. *Op. cit.*, p. 10.

nombreuses séances d'observation dans ces lieux, nous avons constaté la fréquence des débats portant sur ces thématiques et surtout leur vivacité. Le ton monte, les points de vue s'affrontent et chacun affine ses arguments pour se faire comprendre. Ainsi, les pratiques de rejet et de détournement des modes de participation politique conventionnels et non-conventionnels ne reflètent pas, selon nous, un désintérêt pour le politique mais le passage à de nouveaux modes de participation et de mobilisation ne relevant plus des grilles d'analyse propres à la conception behavioriste de participation politique.

Ainsi, si des mobilisations d'intensité comparable à celles des jeunes pour l'accès à l'indépendance ne semblent plus d'actualité, nous pensons que le rapport des jeunes au politique n'est pas pour autant en crise.

L'idée d'un âge d'or de l'engagement politique des jeunes au moment des luttes pour l'indépendance doit être démythifiée. En effet, celui-ci ne concernait qu'une frange très restreinte de jeunes dits « éduqués »¹ et s'il s'agit d'une sorte d'âge d'or de la mobilisation étudiante, l'on ne peut pas l'élargir à l'ensemble de la jeunesse. Ainsi, les liens entre les jeunes et le politique ne peuvent-êtré considérés comme en crise étant donné que celui-ci s'étend plutôt à des franges de jeunesse de plus en plus vastes, évoluant dès lors vers des formes de mobilisation nouvelles dont il nous reste à étudier la véritable nature.

Une telle analyse ne peut-êtré faite de façon approfondie à l'échelle de cette recherche mais nous pouvons cependant d'ores et déjà donner quelques caractéristiques générales qui nous semblent représentatives des liens actuels existant entre jeunesse urbaine et politique au Burkina Faso.

Premièrement, les mobilisations protestataires ayant pour cadre des actions collectives semblent plus circonstanciées et portent essentiellement sur la négociation de la place des jeunes, dans une société où celle-ci semble de moins en moins claire et facile, et sur la mobilisation en faveur de « grandes causes morales ». Ainsi, en dehors des luttes étudiantes, l'un des exemples les plus importants de mobilisation de la jeunesse dans son ensemble est la lutte menée

¹ Nous allons revenir en détail sur cette notion de « jeunesse éduquée » dans le chapitre suivant.

dans le cadre du *Collectif de lutte contre l'impunité*. Celui-ci a été constitué en vue de forcer le pouvoir en place à rendre justice concernant les crimes politiques impunis dont les plus connus sont les assassinats du Capitaine Thomas Sankara en 1987 et du journaliste engagé Norbert Zongo en 1998. Ces objectifs parallèles de défense d'intérêts personnels et de causes collectives semblent à première vue contradictoires mais, comme le notait Anne Muxel¹ concernant le contexte français, ils sont en fait le reflet de l'évolution actuelle qui a pour tendance l'élargissement des échelles d'appartenance des individus et tout particulièrement des jeunes qui sont conjointement confrontés à des problèmes ayant trait à leur environnement direct et à des enjeux collectifs et internationaux dont ils ont connaissance via leur forte consultation des médias.² Ainsi, ces objectifs et mobilisations parallèles ne sont pas aussi contradictoires qu'ils n'y paraissent étant donné que les jeunes doivent désormais construire avec des référents multiples et complexes afin d'en dégager des choix politiques personnalisés. Cette nouvelle dimension confirme la nécessité de renouveler les modèles d'analyse des liens unissant les jeunes à la politique.

Deuxièmement, à l'engagement dans des partis politiques, les jeunes préfèrent aujourd'hui l'engagement dans des structures apolitiques dont l'association est le principal modèle. L'engagement des jeunes répond alors à des valeurs morales renvoyant à la défense de droits élémentaires bien plus qu'à des affiliations relevant du champ politique ou partisan. La dimension protestataire n'en est pas moins présente dans ces modes d'action qui véhiculent une sorte d'idéal de « démocratie directe » visant à régir des questions de la vie quotidienne autant que des enjeux collectifs plus généraux. Ces nouvelles formes d'engagement des jeunes sont donc porteuses d'une morale animée par des valeurs fondamentales (altruisme, tolérance, solidarité) dont on déplore l'absence dans le domaine politique et ne leur demandent qu'une forme d'engagement relativement souple et donc accessible à un plus grand nombre d'entre eux.

Il n'en demeure pas moins que des formes de protestation plus radicales et visibles perdurent, constituant contradictoirement des outils pour les franges de jeunesse

¹ MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2001, p. 57-59

² Notre enquête par questionnaire a révélé l'importante consultation des médias par les jeunes interrogés (94,1 % déclarent consulter souvent les médias).

les plus intégrées à la vie politique (les étudiants) et celles qui sont les plus exposées aux processus de marginalisation à l'œuvre en milieu urbain burkinabè (jeunes de la rue, jeunes délinquants, rappers, etc.).

Avant d'étudier certaines de ces formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public, nous allons compléter notre étude des liens entre jeunesse et changement par une analyse de l'évolution des « figures jeunes de la réussite » qui, comme nous l'annoncions un peu plus tôt dans notre étude des liens entre jeunes et politique, suivent cette émergence de représentations et de valeurs nouvelles.

3. « Les figures jeunes de la réussite » : entre constance et renouvellement

Sous l'appellation « figures jeunes de la réussite » nous désignons donc ces catégories de la jeunesse qui, dans le contexte changeant qui caractérise la société burkinabè, se sont progressivement illustrées comme des modèles de réussite, ce qui leur a dès lors conféré une certaine forme de pouvoir. Nous allons voir que nous pouvons noter un certain « *remue-ménage au panthéon de la réputation* »¹ chez les jeunes. Ceux que l'on a appelé « les éduqués », c'est-à-dire les jeunes diplômés, ont vu leur place de choix bousculée dans les hiérarchies du prestige au bénéfice d'autres catégories valorisées pour leur ruse, leur malice et leur « art de la débrouillardise ».

« La figure de l'intellectuel diplômé, par exemple, ou de « l'évolué » pour reprendre une terminologie coloniale qui a la vie dure, a vu sa valeur sociale se dégrader à mesure que se fermaient les opportunités d'embauche dans la fonction publique et que s'aggravait la crise des filières universitaires. [...] Certes, les « évolués » ont reconquis une partie de leur pouvoir avec le processus de démocratisation mais, au Bénin comme

¹ BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre (coord.), Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. In *Figures de la réussite et imaginaires politiques*. Paris : Karthala, 2001, p.6. (Politique Africaine, n°82).

ailleurs, ils ne sont plus au fait des hiérarchies du prestige. [...] Depuis quelques temps, en effet, ces figures historiques du pouvoir et de la réussite sociale [...] ont été, non pas remplacées, mais repoussées à l'arrière-plan au bénéfice d'autres référents sociaux. »¹

C'est précisément cette évolution dans les « figures jeunes de la réussite » que nous nous proposons désormais d'analyser en cherchant à comprendre sa signification concernant nos questionnements de base dans cette analyse.

3.1. « La jeunesse éduquée » et la baisse des espérances

La figure de la « jeunesse éduquée » se révèle assez ambiguë car elle est à la fois valorisée et dévalorisée, espérée et crainte et, si elle a fait l'objet d'une admiration généralisée suite au rôle joué par les jeunes dans le cadre des luttes pour les indépendances et la démocratisation, elle voit aujourd'hui son prestige remis en cause par le déplacement des échelles de la réussite, la redistribution des repères de moralité et l'apparition de nouveaux itinéraires d'accumulation en phase avec les nouvelles tendances de la société actuelle.² Malgré tout, les « jeunes éduqués » restent à bien des égards des « *figures de la réussite* »³ et c'est cette ambiguïté que nous allons chercher à analyser.

3.1.1. Le rôle historique de la jeunesse éduquée

Les luttes anticoloniales en Afrique ont laissé dans les esprits l'image d'étudiants engagés dans les combats politiques et culturels pour la liberté des peuples et le Burkina Faso ne fait pas exception en la matière. Au moment des indépendances, ces étudiants jouissant d'un statut privilégié ont investi les positions de pouvoir laissées vacantes suite au retrait de l'administration coloniale

¹ *Ibid.*, p.6-7.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 5-132. (Politique Africaine, n°82).

et ont donc occupé des positions privilégiées au sein des nouvelles instances de direction administratives, politiques, économiques et sociales, constituant ainsi « *l'ossature de la bureaucratie en gestation* ». ¹

*« Le savoir inédit appris en Occident leur confère désormais statut et autorité sur leurs concitoyens. Nantis du prestige des diplômes ramassés au cours de leurs études, ils se posent en élites nouvelles de leurs sociétés, et accumulent le pouvoir sur la masse de leurs compatriotes. »*²

Ce passage de l'opposition au pouvoir et les déceptions qui l'ont accompagné expliquent en partie que la figure des « jeunes évolués »³ ait été reléguée au second plan dans les hiérarchies du prestige. En effet, l'écart entre les changements revendiqués au cours des luttes anticoloniales et les changements effectifs mis en œuvre par les élites postcoloniales ont fait naître une certaine déception et ces nouvelles élites furent considérées comme néo-impérialistes. La domination de ces « évolués » sur le reste de la société qui a découlé de l'acquisition de ce « *capital scolaire* » est allée de paire avec une « *accumulation du capital au sens propre du terme* ». ⁴ Les déceptions actuelles quant aux titres scolaires doivent donc être analysées au regard de ce « *fond historique* »⁵.

« Principaux rentiers indigènes des décolonisations africaines, cette élite s'est placée en dehors de son peuple et a fait preuve de son incapacité à se constituer en porte-parole des siens, à renâître aux préoccupations quotidiennes des hommes de sa société, se mettant à l'écoute de celle-ci, lisant et traduisant ses angoisses, se situant par rapport à eux dans une sorte de lien organique. Les jeunes générations n'ont pas fini d'assumer les retombées de ce qui apparaît aujourd'hui comme la faillite des intellectuels africains vis-à-vis de leurs peuples. Ce qui est résulté des années

¹ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*. Paris : Karthala, 2004, p. 39.

² MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique...* *Op. cit.*, p. 49.

³ Cette terminologie était celle employée par l'administration coloniale.

⁴ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire. Op. cit.*, p. 40.

⁵ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique, Op. cit.*, p. 50.

d'engagement anticolonial participe encore à décrédibiliser toute tentative faite aujourd'hui par les jeunes de remettre en question les pouvoirs africains. Les contestations étudiantes sont jugées par référence aux expériences de leurs aînés et perçues comme des agitations puériles qui disparaissent une fois qu'ils sont au pouvoir. »¹

De plus, dans les esprits, si les générations étudiantes des indépendances et des années qui suivirent se battaient pour des idéaux de liberté et d'épanouissement d'un peuple jusque-là asservi puis pour le multipartisme et la démocratie, les générations actuelles luttent essentiellement pour des conditions de vie meilleures et leur intégration au système de domination. Les mobilisations des jeunes éduqués se basent plus sur la négociation de leur insertion individuelle que sur la remise en cause de l'ordre établi.

« Les utopies qui, hier, mobilisaient les jeunes (socialisme, unité africaine, indépendance nationale ...) s'effondrent et se brisent. L'on se trouve face à une génération sans mémoire ni références historiques. »²

Ainsi, les thématiques actuelles sont liées aux conditions de vie et d'étude des étudiants et à la réduction des opportunités d'embauche qui s'offrent à eux³, suite au « dégraissage » de la fonction publique découlant notamment des PAS, au faible développement du secteur privé et aux dévaluations successives du franc CFA. Cette évolution dans les thématiques mobilisatrices des étudiants débute dès les années quatre-vingt-dix où les mouvements étudiants ont souvent pour point de départ des revendications matérielles sur lesquelles vient ensuite se greffer l'exigence démocratique afin de donner de l'ampleur et une certaine visibilité au mouvement. Les populations qui considéraient souvent la jeunesse éduquée comme un véritable espoir pour les sociétés africaines ont globalement revu leur jugement vis-à-vis de celle-ci, considérant désormais souvent les luttes étudiantes comme

¹ *Ibid.*, p. 49-50.

² *Ibid.*, p. 55-56.

³ MOTHES Patrice, *Enseignement supérieur et élites en Afrique noire francophone*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 1992, p. 38.

puériles et superficielles, voire comme déplacées au regard de la nature matérielle des revendications, alors même que le statut des étudiants en fait des débiteurs vis-à-vis de la société. Cependant, il convient de noter que les autorités ont largement participé à ce travail de décrédibilisation de la jeunesse éduquée en développant des stratégies de stigmatisation de celle-ci. Ainsi, dans les années ayant suivi les indépendances, alors que les mouvements étudiants dénonçaient la nature impérialiste des pouvoirs en place, les autorités veillaient à présenter cette même jeunesse comme néo-impérialiste. La majorité des jeunes africains qui portèrent les revendications des années soixante étant étudiants en France, cela a permis aux dirigeants de critiquer leurs revendications. Cet extrait d'une réponse adressée par le Président de la Haute-Volta de l'époque, Maurice Yaméogo¹, à l'Union Générale des Étudiants Voltaïques (UGEV) concernant l'organisation d'un congrès en juillet 1964 en est représentatif.

« Dans votre cas particulier, à vous et à vos collègues de sang à tout prix, cette inconscience politique se double d'une déviation mentale qui ne peut-être pardonnée ; vous avouez être les colonialistes les plus éhontés. [...] Un État conscient ne peut se permettre de continuer à nourrir ceux qui ne rêvent que de le détruire. [...] Par votre faute, la pratique du colonialisme entraînant des conséquences colonialistes, nous serons obligés de recourir encore plus longtemps à des étrangers, alors que le Gouvernement avait le droit de supposer qu'il avait des étudiants en cours de formation pour l'indispensable relève. [...] Je n'ai aucun compte à vous rendre car, en tant qu'étudiants vous occupez encore la situation de débiteurs au regard de la société voltaïque. »²

De même, le Capitaine Thomas Sankara, dans un discours de politique générale portant sur l'indépendance économique et culturelle au Burkina Faso et prononcé au moment de son installation à la tête de l'État, en 1984, décrivait l'école en ces termes :

¹ Maurice Yaméogo, premier Président de la Haute-Volta a été en poste de 1959 à 1966.

² YAMEOGO Maurice, *Lettre à Monsieur le Président de l'AEVF*. Ouagadougou : Secrétariat Permanent de la Présidence, 10 juin 1964, p. 1-3.

« C'est l'appareil privilégié de pénétration idéologique de la colonisation. Sous couvert d'humanisme et de progrès, elle permet l'acculturation directe au profit de la culture dominante. »¹

L'histoire ne peut expliquer à elle seule les déceptions liées à la figure du « jeune éduqué » et la prise en compte de la situation actuelle du pays constitue également un élément de compréhension fondamental. Si cette crise est en partie liée aux déceptions concernant le « rôle historique joué par le capital scolaire délivré par l'école occidentale »² elle ne peut être réduite à cette seule dimension. La crise générale des systèmes d'enseignement au Burkina Faso explique également la réduction des espérances placées dans l'éducation de la jeunesse et la détérioration de l'image des étudiants burkinabè.

3.1.2. La crise du système d'enseignement

Les principaux analystes du système d'enseignement burkinabè considèrent que celui-ci est confronté à une crise majeure au regard de deux éléments essentiels : la baisse du « rendement social du diplôme » et les inégalités sous-jacentes au système.

3.1.2.1. La baisse du « rendement social » du diplôme

La réduction des opportunités d'emploi pour ces jeunes et le chômage croissant des diplômés ont participé à ternir quelque peu l'image des « jeunes éduqués ». Le processus de dévalorisation des diplômes est le résultat de la baisse constante de la capacité de recrutement de l'État central et de ses prolongements institutionnels.³

¹ SANKARA Thomas, *Indépendance économique et lutte contre l'agression culturelle*. Ouagadougou : 1984 « ca », p. 4.

² BIANCHINI Pascal, Les crises des systèmes d'enseignement en Afrique noire. Un essai d'analyse à travers le cas du Burkina Faso. *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 38, n°1, 2004, p. 24.

³ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire*. *Op. cit.*, p. 40.

L'espace promotionnel permis par la scolarisation a été relativement tardif en Haute-Volta, territoire longtemps négligé par l'administration coloniale et ayant donc connu une construction étatique plus tardive. Ainsi, les probabilités de promotion sociale liée au capital scolaire sont restées relativement ouvertes en Haute-Volta jusque dans les années soixante-dix. Le titre scolaire a cependant ensuite connu le même processus de remise en cause que dans le reste du continent africain.

« Contrastant avec l'extraordinaire valeur promotionnelle que le diplôme a pu avoir durant la fin de la période coloniale – lorsque le départ des fonctionnaires coloniaux a libéré des places pour les bureaucraties locales – on a assisté à sa rapide dévalorisation, touchant progressivement tous les cycles, du primaire jusqu'au supérieur. »¹

Le chômage croissant des jeunes diplômés a largement participé à démythifier l'image du « jeune éduqué » et un sentiment d'inutilité sociale des étudiants s'est développé au sein de la jeunesse éduquée elle-même et de la population prise dans son ensemble. Le nombre de jeunes diplômés sans emploi ou travaillant dans le secteur informel ne cesse de croître même si très peu de chiffres fiables permettent d'appuyer ce propos. Par exemple, en 2008, la fonction publique a enregistré plus de 30.000 demandes de candidature pour seulement 9.929 places disponibles.²

Le problème du chômage des jeunes diplômés n'est pas nouveau et il a d'ailleurs inquiété les différents gouvernements depuis plusieurs années. Ainsi, depuis les années soixante-dix, les plans quinquennaux de développement économique et social élaborés par les gouvernements successifs reflètent l'inquiétude des autorités burkinabè quant à la tendance du système d'enseignement à produire plus de diplômés que le secteur économique (public et privé) ne peut en accueillir. Au moment des indépendances et dans les années qui ont suivies, les hiérarchies sociales tendaient à se calquer sur les hiérarchies scolaires et le diplôme attribuait une légitimité pour accéder à des postes de pouvoir. Aujourd'hui, celui-ci est

¹ BIANCHINI Pascal, Les crises des systèmes d'enseignement en Afrique noire. *Op. cit.*, p. 25.

² OUEDRAOGO Abdou Salam, Chômage au Burkina : critique du système Comparé. In *Le Pays*, n° 4546, 06/01/2010.

devenu une condition nécessaire mais non suffisante d'accès au sommet de la hiérarchie sociale.¹

« Le diplôme n'est plus aujourd'hui une garantie, une sorte d'assurance-travail, pour l'étudiant. [...] En conséquence, on assiste donc parallèlement à une démocratisation des études et à une dévalorisation des diplômes trouvant sa source dans le chômage de plus en plus prononcé des jeunes. Le diplôme perd donc de sa valeur intrinsèque. »²

Cependant, cette explication par la variation du rendement social du diplôme ne suffit pas à rendre compte des causes profondes de la crise des systèmes d'enseignement au Burkina Faso. Il faut également chercher des éléments explicatifs dans les caractéristiques propres au système d'enseignement burkinabè qui viennent contrarier sa capacité à faire naître une réelle dynamique de mobilité sociale.

3.1.2.2. *Une dynamique de mobilité sociale contrariée par les caractéristiques intrinsèques du système d'enseignement*

La première origine de cette dynamique contrariée réside dans le type de politique éducative mise en œuvre au Burkina Faso depuis les années quatre-vingt-dix. En effet, la stratégie adoptée est celle d'une « scolarisation de masse » qui se fait souvent au détriment de sa qualité et qui est surtout déconnectée des réalités du marché du travail. De plus en plus d'enfants puis de jeunes passent sur les bancs de l'école puis de l'université alors même que les opportunités du marché du travail n'augmentent pas ou très peu.

Face à cette réalité, les jeunes adoptent des solutions alternatives en vue de pallier à ces nouvelles tendances. Par exemple, des comportements « *escapistes* »³ se développent chez les jeunes scolarisés provoquant alors une augmentation des taux

¹ MOTHES Patrice, *Enseignement supérieur et élites...*, *Op. cit.*, p. 67.

² *Ibid.*

³ BIANCHINI Pascal, *Les crises des systèmes d'enseignement en Afrique noire. Op. cit.*, p. 26.

de déscolarisation. Il est d'ailleurs intéressant à ce niveau de noter que plus de 30 % des « enfants de la rue » recensés dans le pays en 2002 par le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) étaient des enfants déscolarisés.¹ L'abandon scolaire n'est cependant pas la seule stratégie alternative développée par les jeunes. La tricherie et la corruption prennent également de plus en plus d'ampleur dans le système éducatif. Ce phénomène, largement répandu sur le continent africain constitue une réponse des élèves et étudiants face à la rigidité du système éducatif dont le taux d'admission au baccalauréat n'était que de 25,75 % en 2006 et de 41,86 % en 2007. Comme le note J.A. Mbembé, la tricherie devient alors un « *mécanisme social inventé par les jeunes* », une « *réponse politique à un système qui, en même temps qu'il autorise tous les rêves, détruit par d'autres dispositions les espoirs qu'il agite, mais est inapte à satisfaire.* »² Cette tricherie se développe en quelque sorte pour compenser les inégalités structurelles des systèmes d'enseignement burkinabè qui, selon les origines, le sexe et la nature des établissements fréquentés ne parviennent pas à offrir à chacun des chances égales de réussite.

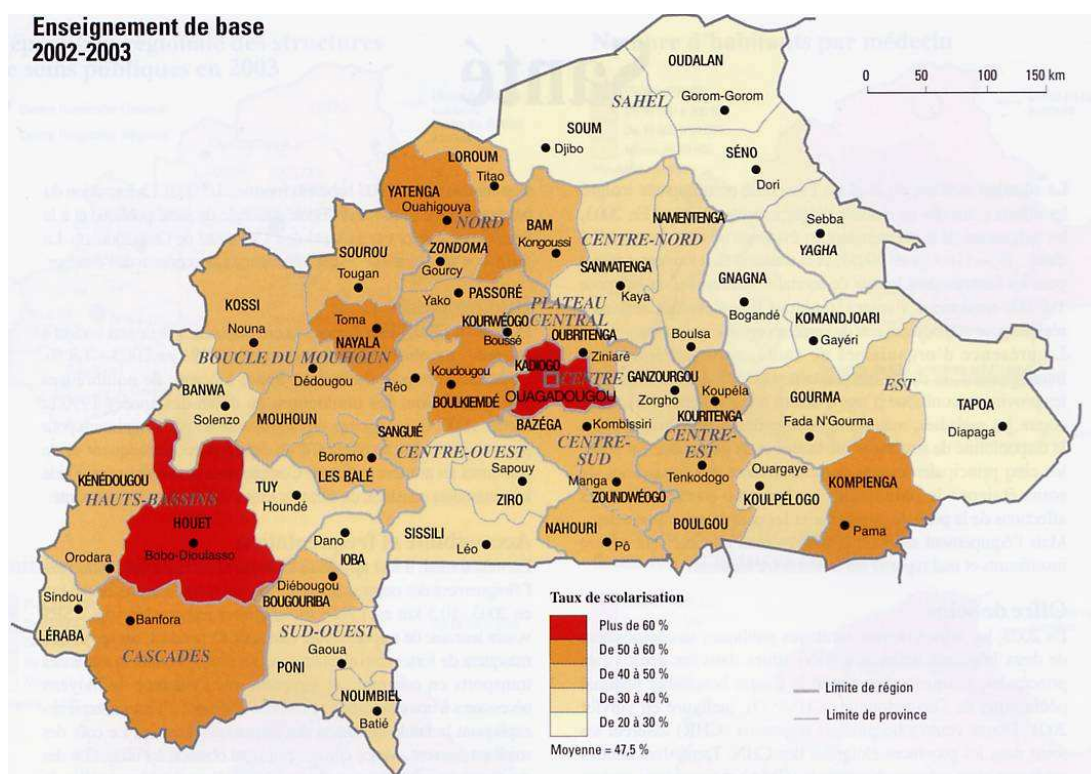
Le fonctionnement du système est vecteur de nombreuses disparités géographiques (entre les villes et le monde rural), de genre (garçons et filles) et d'origine sociale (enfants de cultivateurs et enfants de fonctionnaires et militaires).

Ainsi, l'on constate d'abord des écarts importants dans les taux de scolarisation entre les zones urbaines et rurales, à tous les niveaux du système. Cette carte est représentative de cette tendance au niveau primaire.

¹ MASSN, *Programme National d'Action Educative en Milieu Ouvert*. Ouagadougou : DPEA, juillet 2002, 144 p.

² MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique...*, *Op. cit.*, p. 57.

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire en 2002-2003¹

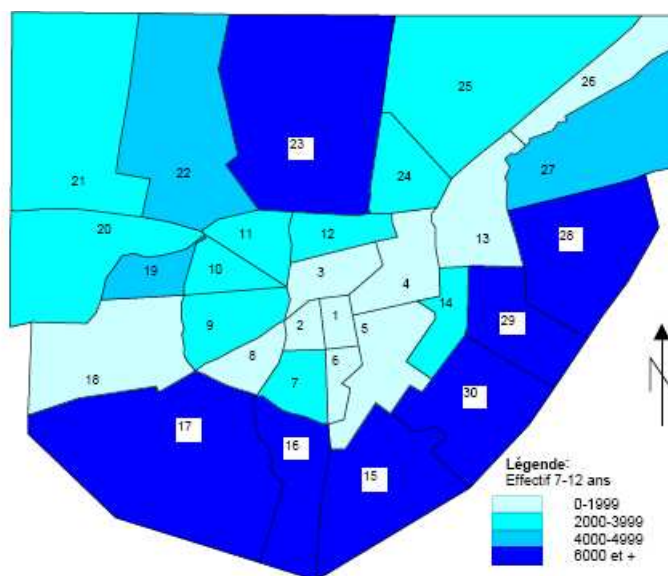


Cette inégalité persiste au niveau de l'enseignement secondaire où le taux brut de scolarisation est beaucoup plus élevé en milieu urbain (48,8 %) qu'en milieu rural (4,5 %). Notons que ces chiffres sont faussés par la part des élèves scolarisés en ville qui sont originaires de la campagne, donnée qui vient aussi renforcer le constat d'une inégalité entre les zones rurales et urbaines puisque les campagnes sont plus affectées par le manque de personnel éducatif et de structures d'accueil et d'hébergement. En effet, l'offre scolaire connaît une inégale répartition géographique sur le territoire national qui s'accroît avec le niveau d'enseignement. Si selon le recensement de la population datant de 1996, un peu plus de 80 % des élèves du primaire sont ceux du chef de ménage du foyer dans lequel ils vivent, ce pourcentage n'est plus que de 65 % dans le premier cycle du secondaire, de 48 % dans le second cycle du secondaire et de 31 % dans l'enseignement supérieur.¹ A partir du collège, la localisation des établissements scolaires dans les centres urbains oblige les élèves et les étudiants des zones rurales à se déplacer vers les villes, ce qui provoque d'importantes migrations

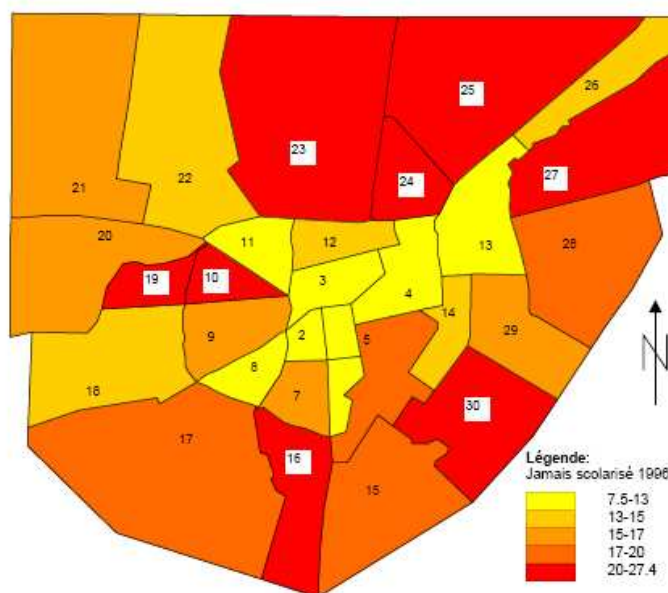
¹ BEN YAHMED Danielle (dir.), *Atlas du Burkina Faso*. Op. cit., p. 107.

scolaires des jeunes ruraux et une tendance à confier les enfants à une tierce personne. Mais les disparités géographiques ne concernent pas uniquement l'opposition villes/campagnes puisqu'elles existent également au sein des villes, notamment à Ouagadougou.

*Effectif des 7-12 ans par secteur, à Ouagadougou en 1996*²



*Pourcentage d'enfants de 7-12 ans « jamais scolarisés », par secteur (Ouagadougou, 1996)*³



¹ KABORE Idrissa et PILON Marc, *La mesure des inégalités d'accès à l'éducation au Burkina Faso. L'apport des données non-scolaires*. Ouagadougou : 2001, p. 8. (multigr.)

² PILON Marc et YARO Yacouba, *Famille et scolarisation en Afrique*. Johannesburg : colloque international du 10-14 juin 2002, avril 2002, p. 16. (Version provisoire)

³ *Ibid.*

La comparaison de ces deux schémas nous montre que les quartiers périphériques de Ouagadougou sont ceux où se concentre la majorité des enfants ayant l'âge d'être scolarisés dans le primaire, alors même que ces quartiers sont ceux où l'on retrouve souvent les plus forts pourcentages d'enfants de cette même tranche d'âge n'ayant jamais été scolarisés.

La deuxième disparité a pour dimension le sexe et se fait au détriment des filles. La principale raison en est la tendance structurelle des familles à opérer un choix en faveur des garçons dès lors que des contraintes liées aux ressources l'imposent.¹ La fille, vouée à appartenir à la famille de son futur mari ne constitue en quelque sorte pas un « investissement » aussi rentable que le garçon qui assurera la subsistance future de ses parents dès lors qu'il sera adulte. Ainsi, pendant les trente dernières années, la sous-scolarisation des filles n'a été que faiblement diminuée dans l'ensemble du système scolaire. Le taux brut de scolarisation féminine dans l'enseignement primaire en 2002 s'élevait à 37,2 % contre 49,3 % pour les garçons.² Dans le second cycle, la proportion de filles diminue nettement et cette tendance s'accroît d'autant plus que l'on monte dans le niveau d'enseignement. Par exemple, en 1997-98, le pourcentage de filles dans l'enseignement supérieur n'était que de 24 %.³ Certaines provinces ont des taux de scolarisation féminine bien inférieurs à la moyenne nationale. Dans les provinces sahéliennes par exemple, à peine 20 % sont scolarisées.⁴ De plus, les filles sont également plus exposées aux redoublements, aux abandons scolaires et aux échecs aux examens. Par exemple, pour la période allant de 1992 à 1996, le taux moyen de succès au Certificat d'Études Primaires (CEP) était de 50 % pour les filles contre 58 % pour les garçons. La principale cause est alors l'ampleur des tâches domestiques qui leur sont confiées au sein des foyers et qui ne leur permettent pas souvent de dégager un temps suffisant pour leurs études.

¹ SANOU Fernand, *Étude de la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*. Ouagadougou : MEBAM/BPE, août 1995, p. 49-52.

² PARE KABORE Afsata, *La problématique de l'éducation des filles au Burkina Faso*. Ouagadougou : février 2003, p. 3.

³ *Ibid.*, p. 3-5.

⁴ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique : « l'enfance en difficulté » au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2006, p. 54-55.

Enfin, comme le montrent Marc Pilon et Madeleine Wayack,¹ il existe des disparités de scolarisation selon l'origine sociale, le système favorisant les enfants de fonctionnaires et militaires par rapport aux enfants de cultivateurs.

En effet, même s'ils notent une augmentation de la part des enfants de cultivateurs dans le système d'enseignement primaire, ces auteurs pensent que celle-ci est due à l'augmentation de l'offre scolaire en milieu rural. Ils soulignent d'ailleurs que la part de ces enfants dans le système scolaire diminue au fur et à mesure que l'on monte dans les niveaux d'enseignement, expliquant ce phénomène par les abandons plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, en 1996, il y aurait eu un rapport de 1 à 9 entre la part des enfants de cultivateurs et celle des enfants de fonctionnaires et militaires dans l'enseignement primaire, pour un rapport de 1 à 23 entre ces deux catégories dans la population active. Cela nous amène à conclure à une surreprésentation des enfants de fonctionnaires et de militaires dans l'enseignement primaire.

Dans le système secondaire, les parts respectives des enfants de cultivateurs et de fonctionnaires et militaires ont toutes deux diminué. Toutefois, la baisse de la part des enfants de fonctionnaires et militaires est minime alors que celle des enfants de cultivateurs est très importante. De plus, si la part des enfants de cultivateurs a diminué à la fois dans le système public et surtout privé, celle des enfants de fonctionnaires et militaires a diminué dans le secteur public mais fortement augmenté dans le secteur privé, au point de devenir le groupe le plus important.

¹ PILON Marc et WAYACK Madeleine, La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? In *Cahiers d'Etudes africaines*. Volume 43, n° 169-170, 2003, p. 69-82.

Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon l'origine sociale des parents en 1970 et 1999 pour les secteurs public et privé (en %)¹

Origine sociale des élèves	Secteur public		Secteur privé		Ensemble	
	1970	1999	1970	1999	1970	1999
Cultivateur, éleveur	62,4	58,1	53	30,3	58,8	49,7
Artisan	1,2	0,7	2,1	1,5	1,6	0,9
Commerçant	3,4	4,9	3,3	1,5	3,4	6,1
Fonctionnaire, militaire	22,4	18,2	28,9	35,4	24,9	23,4
Profession libérale	0,9	1,6	0,9	5,8	0,9	2,9
Retraité	4,7	5,3	2,2	7,3	3,7	5,9
Autres	5	11,1	9,6	10,8	6,7	11
Total	100	100	100	100	100	100

Le constat général issu de cette analyse du système d'enseignement burkinabè est celui d'une sélectivité croissante depuis les trente dernières années, celle-ci se faisant essentiellement au profit des catégories socioprofessionnelles urbaines et relevant pour une large part du salariat.

Un dernier point mérite d'être développé, celui de l'impact des concours d'entrée et des bourses.² Le système de bourse hérité de la colonisation était sensé jouer le rôle de palliatif au manque d'infrastructures scolaires de certaines localités, permettant l'hébergement des élèves éloignés de leur domicile dans des internats. Les élèves enfants de cultivateurs et d'éleveurs en ont été les principaux bénéficiaires pendant un certain temps. Par exemple, en 1970-71, ils recevaient les $\frac{3}{4}$ des bourses dont bénéficiaient 83 % d'entre eux. Cependant, dans le contexte actuel de crise économique, les critères de performance scolaire pour l'entrée en sixième et en seconde ont été durcis et le nombre de bourses octroyées par l'État a diminué. Les élèves doivent obtenir des meilleures notes et avoir 14 ans au maximum lors de leur entrée en sixième et 18 ans au maximum lors de leur entrée en seconde pour pouvoir prétendre bénéficier d'une bourse. Ce système défavorise dès lors les enfants ruraux qui entrent plus tardivement à l'école et redoublent

¹ *Ibid.*, p. 79.

² PILON Marc, *L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation*. Strasbourg : Université Marc Bloch, 2002, 21 p. (Version provisoire)

fréquemment alors qu'il favorise les enfants urbains scolarisés dans le privé qui ont plus de chances de réussite scolaire car ils suivent en général un enseignement de meilleure qualité.

La proportion d'élèves boursiers dans l'enseignement secondaire a très fortement diminuée, passant de 71,3 % en 1969-70 à 1,7 % en 2000-2001. Depuis 1996, sur demande de la Banque mondiale, les bourses sont réservées aux filles mais cela n'a pas réellement permis d'augmenter leur proportion dans le système d'enseignement puisque l'effet de cette mesure a été neutralisé par la baisse importante du nombre de bourses octroyées.

Ce sont donc toutes ces caractéristiques structurelles du système d'enseignement burkinabè qui amènent la majorité des observateurs à le considérer en crise, ce qui participe très largement à la baisse des espérances le concernant et à la dévalorisation globale de la « jeunesse éduquée ».

3.2. Éduquer le jeune: un investissement nécessaire « malgré tout »

Au-delà des déceptions liées à l'histoire du pays et à l'absence de débouchés réels, le « jeune éduqué », qu'il soit scolaire ou étudiant n'a pas totalement été exclu des hiérarchies du prestige. Son statut est en fait devenu beaucoup plus ambigu puisqu'il est à la fois le fruit de déceptions et d'espoirs importants. Il nous semble que cette ambiguïté peut être levée par un jeu d'échelles. En effet, la déception liée à cette « figure jeune de la réussite » concerne essentiellement la « jeunesse éduquée » prise dans son ensemble, au regard de son rôle joué à l'échelle globale du pays alors que si l'on se penche sur les images du « jeune éduqué » à l'échelle plus restreinte de la famille ou de la communauté, nous constatons que celui-ci inspire toujours des espoirs et une certaine admiration malgré la reconnaissance des limites de l'institution scolaire.

3.2.1. « Le jeune éduqué » : détenteur d'un capital

« Le capital d'espoir projeté et déposé entre les mains de l'étudiant confère à celui-ci influence et pouvoir sur les siens, dans la famille, le clan ou le village. [...] Transformés par l'école et l'université, ils ont accédé à ces nouvelles formes de connaissance qui leur donnent autorité et avantages sur les leurs. [...] Mais cette perception ne fonctionne utilement que pour sa propre famille. Hors de celle-ci et au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, l'image de l'étudiant se transforme. Celui-ci devient le dirigeant potentiel, c'est-à-dire "l'exploitateur en formation". [...] Ses professions de foi militantes suscitent, même lorsqu'elles sont généreuses, scepticisme et hostilité. Ses revendications pour la justice sociale sont suspectées d'arrière-pensée "opportuniste". L'on comprend difficilement le bien-fondé de ses contestations. Celles-ci sont banalisées, car l'on pense qu'il est de la nature des étudiants de contester. »¹

Certaines données générales concernant le système d'enseignement burkinabè, notamment au niveau primaire, confirment que l'école reste un objectif important pour les familles : l'augmentation constante des taux brut de scolarisation nous permettent d'avancer que les familles inscrivent de plus en plus leurs enfants à l'école, surtout au niveau primaire.

De plus, si l'éducation ne représente plus pour les individus une garantie de réussite, son absence reste aux yeux de la majorité la certitude d'une condamnation à la pauvreté et à la marginalité. L'éducation ne constitue plus la source unique d'accès au pouvoir mais elle n'en reste pas moins une condition préliminaire comme en attestent ces propos recueillis auprès d'un parent d'élèves par Etienne Gérard, à Bobo-Dioulasso, en 1999 :

« Si mon fils ne va pas à l'école, demain il sera l'esclave de celui qui y va. Celui qui a fait l'école connaîtra ses droits et devoirs, il pourra se défendre. »²

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique*, Op. cit., p. 52-53.

² GERARD Etienne, *Etre instruit, en tout cas*. Représentations du fait scolaire en milieu urbain (Burkina Faso). In *Autrepart*, n°11, 1999, p. 103.

Mais les familles ne résumant pas l'intérêt de l'école à l'inculcation d'un savoir permettant aux jeunes d'acquérir les outils nécessaires pour se débrouiller dans cette société aux donnes nouvelles. En effet, l'épanouissement de l'individu par l'instruction est également mis en avant comme raison valable pour inscrire son enfant à l'école. Ainsi, la majorité des personnes interrogées par Etienne Gérard citent la nécessité de l'instruction pour permettre à l'individu de jouir de toutes ses capacités humaines, afin de prendre les décisions adéquates dans une société changeante. Voilà d'ailleurs des propos recueillis en 1998 auprès d'un marabout qui viennent confirmer cette idée :

« Si une fille étudie, elle aura les yeux ouverts [...]. Elle sera indépendante, elle n'aura plus honte et aura la tête dure [ne sera plus soumise]. Donc elle refusera le choix [du mari] des parents. »¹

Le savoir délivré par l'école jouit donc visiblement toujours d'une certaine aura car il reste associé dans les esprits des individus et des familles à des symboles forts liés au pouvoir et au progrès. La détention d'un diplôme reste une importante source de fierté pour le jeune, sa famille et sa communauté.

« La valeur du diplôme l'atteste : même s'il n'est plus toujours un indice de qualification, un passeport pour un emploi ou un instrument d'intégration sociale, il représente encore largement une plus-value symbolique, qui confère à l'investissement scolaire une légitimité et dont la famille de l'élève tire de la fierté. »²

Ainsi, quelles que soient les déceptions liées au pouvoir délivré par le « capital scolaire », la réorganisation de la société autour de cette forme de savoir « nouvellement » légitime reste une donnée structurelle toujours en vigueur. L'accès au marché de l'emploi, malgré ses défaillances, reste organisé autour de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 104.

cette notion de diplôme. La société est structurée autour de ce savoir comme en atteste l'usage officiel de la langue française et des codes administratifs et juridiques occidentaux qui génèrent toute sa légitimité à la détention du savoir délivré sur les bancs de l'école. Seule l'acquisition de ces codes par la jeunesse est en mesure de lui donner les possibilités d'évoluer dans cette société burkinabè mais également de s'ouvrir sur le monde extérieur, donnée reconnue comme essentielle au regard du contexte actuel de mondialisation. Les propos de cette mère de religion musulmane qui inscrit son enfant à l'école publique contre l'avis de son mari est un bon exemple en la matière.

« L'école coranique est bien [...] mais l'avenir des enfants dépend de l'école moderne. C'est pour cette raison que nous [musulmans], nous préférons les envoyer là-bas. Nous mettons nos enfants à l'école [publique] à cause de l'évolution du monde. »¹

Les critiques vis-à-vis de l'école sont cependant très fortes, même à cette échelle plus microsociologique, car il apparaît désormais clair que le savoir délivré par celle-ci ne constitue plus une garantie d'emploi et de promotion sociale. Les parents continuent « malgré tout » à y inscrire leurs enfants car l'étudiant reste celui à qui les diplômes confèrent un statut privilégié dans son environnement familial et dans la société en général. Le jeune éduqué est « un investissement » pour la famille et la communauté qui espèrent qu'en intégrant les structures de pouvoir, le capital investi dans sa formation sera amorti et générera peut-être même des bénéfices. Le jeune éduqué ne constitue donc pas une ressource pour lui-même mais pour la communauté et son projet de vie n'est donc pas abordé comme une trajectoire de réussite individuelle mais comme un outil d'épanouissement communautaire.

Le jeune se doit en quelque sorte d'assumer ce rôle qu'il est sensé jouer pour incarner ce personnage tant attendu. La réussite du jeune, éduqué grâce aux efforts de ses parents, est un moyen pour lui de s'acquitter de la dette qu'il a envers eux.²

¹ *Ibid.*, p. 106.

² ANTOINE Philippe (éd.), Introduction. In *Les relations intergénérationnelles...*, *Op. cit.*, p. 9.

L'écart entre les espoirs fondés en eux et la réalité est une donnée difficile à gérer pour ces jeunes qui, confrontés à des difficultés économiques et d'insertion, développent des modes de penser et de consommer reflétant les aspirations que les communautés ont placées en eux mais qu'ils ont du mal à satisfaire. Ainsi, les garde-robes des étudiants comme des étudiantes sont souvent bien garnies et des dépenses de prestige sont occasionnées lors des fêtes et évènements marquants. Une stratégie du paraître se met en place et, tout comme certains jeunes ayant immigré vers l'Europe qui reviennent dans leur pays en arborant des objets typiques de la société de consommation (téléphones portables sophistiqués, vêtements de marque, montres et bijoux voyants, etc.) beaucoup d'étudiants mettent en œuvre des stratégies toujours plus ingénieuses pour refléter l'aisance matérielle à laquelle ils ont des difficultés à accéder mais que l'entourage s'attend à voir naître en eux. Dès lors, il devient logique que les causes mobilisatrices de la jeunesse étudiante aujourd'hui aient plus trait à leurs conditions de vie et d'intégration aux sphères de domination de la société qu'à des « combats de fond » tels que la démocratisation, les libertés, etc.

3.2.2. L'émergence de représentations et de comportements nuancés

Il ressort finalement que l'on ne peut parler d'image de la jeunesse éduquée au singulier car au regard de la multiplicité des représentations liées à cette catégorie de jeunesse, l'usage du pluriel s'avère indispensable pour rendre compte de la réalité.

La « jeunesse éduquée » constitue donc une « figure jeune de la réussite » très ambiguë et si sa place de choix dans les hiérarchies du prestige semble remise en cause par d'autres « figures jeunes » elle n'a pas totalement perdu son statut privilégié. Les représentations positives et négatives de la jeunesse éduquée, les espoirs qu'elle suscite et les déceptions qu'elle a fait naître se chevauchent.

« L'image de la réussite, associée à la figure prométhéenne du lettré, s'est altérée, mais la langue française comme le diplôme restent objets de

prestige. Et les opinions positives sur l'école ne s'accompagnent pas toujours d'une scolarisation correspondante. Dans l'ordre des besoins et des priorités, celle-ci est souvent reléguée à un niveau secondaire dès lors qu'interviennent certaines contraintes (d'ordre financier notamment). Cependant, des représentations issues de la mythification de l'école et de l'instruction subsistent ; en partie perçue comme sources d'échecs, l'école a généré des représentations moins catégoriques et une scolarisation relative, mais elle n'a aucunement dévalorisé l'instruction elle-même. »¹

Pour François Dubet,² l'expérience scolaire revêt trois dimensions correspondant aux trois fonctions majeures du système d'enseignement : la fonction culturelle qui consiste à transmettre un ensemble d'objectifs, de valeurs et d'idéaux ; la fonction de sélection qui permet d'établir un classement des compétences et la fonction d'intégration ou fonction socialisatrice qui consiste à inculquer aux jeunes un ensemble de droits et de devoirs. Si l'école³ n'a pas réussi à s'imposer comme une garantie d'accès à une certaine forme de promotion sociale, elle s'est cependant imposée comme un outil de socialisation nécessaire pour permettre à la jeunesse de s'adapter au monde actuel. C'est donc en tant que moteur de socialisation adapté que l'école posséderait toute sa légitimité dans la société burkinabè. Au niveau des jeunes, la fonction socialisatrice du système d'enseignement participe aussi largement à sa légitimité car c'est au sein de cet univers que ceux-ci développent de nouvelles formes de sociabilité qui leur sont propres, reposant sur une façon de consommer et de se distraire qui leur est propre et qu'il ne leur est pas permis d'exprimer aussi librement au sein de la sphère familiale.

La mise en avant des échecs de l'école via la stigmatisation de certaines de ses figures types telles que le jeune diplômé au chômage ou le jeune délinquant non scolarisé ou déscolarisé décrédibilise l'institution scolaire tout autant qu'elle vient confirmer que celle-ci est en proie à un processus de normalisation.

¹ GERARD Etienne, *Etre instruit, en tout cas. Op. cit.*, p. 108.

² Cité par GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse. Op. cit.*, p. 97-98.

³ L'usage de la majuscule vise ici à désigner l'institution scolaire dans son ensemble, incluant tous les niveaux d'enseignement.

D'ailleurs, les jeunes déscolarisés « de force », c'est-à-dire ceux qui ne l'ont pas décidé d'eux-mêmes, vivent leur échec scolaire comme une injustice et considèrent en général que les difficultés auxquelles ils sont confrontés des années après sont directement liées à cet arrêt de l'école. Ils identifient cette interruption de scolarisation comme un empêchement à leur réussite matérielle et à leur épanouissement personnel.¹ Le témoignage suivant en est un bon exemple. Wendida Compaoré, jeune fille de 15 ans a progressivement quitté le système scolaire puis son environnement suite à des difficultés familiales et financières. Elle traîne désormais avec une bande de jeunes de la rue qu'elle avait commencé à fréquenter auparavant dans les vidéoclubs et « gagne sa vie » en les aidant à voler. Elle est hébergée chez une prostituée, Aminata, et affirme ne pas se prostituer elle-même. Dans son récit de vie, elle établit un lien clair entre sa déscolarisation, ses difficultés actuelles et la problématique de son avenir.

« Je suis allée à l'école, jusqu'à la sixième mais j'ai laissé ça vaut deux mois, comme ça, car on m'a chassée parce qu'on n'a pas pu payer. Je n'aimais pas trop l'école mais aujourd'hui je donnerais beaucoup pour y retourner car c'est important. Plus tard je veux seulement un bon travail mais sans école c'est difficile. »²

Finalement, la destruction des espérances liées à la jeunesse éduquée est le résultat de la construction de représentations plus réalistes de celle-ci et de son imprégnation sociale bien plus que de son rejet. Les stratégies scolaires des familles sont alors plus modérées ; ne se résumant pas en une opposition entre deux trajectoires : la scolarisation à tout prix ou la non-scolarisation. Si la majorité des foyers burkinabè scolarisent leurs enfants ou une partie d'entre eux, les impératifs vitaux restent prioritaires.

¹ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain. Op. cit.*, p. 143.

² Récit de vie de Wendida COMPAORE, jeune fille dans la rue. Ouagadougou : 02 août 2007.

Le mythe de la jeunesse éduquée semble bien avoir été endommagé mais cela reflète finalement surtout une transformation profonde des représentations du savoir et des comportements qui en découlent.

3.3. Les figures nouvelles des « jeunes débrouillards »

Comme nous l’annoncions préalablement, les imaginaires de la réussite et du pouvoir ont connu de profonds réaménagements. Tshikala K. Biaya estime que chaque société a vu se développer des figures différentes du « *jeune citadin postcolonial* » ayant contribué à l’émergence de nouvelles identités urbaines qui témoignent de « *la capacité d’assimilation, d’autonomie, d’individualisation et de recomposition des sociabilités de la jeunesse* ». ¹ C’est en effet suite à la conjonction de multiples facteurs tels que le rajeunissement de la population, la crise économique, l’émergence de processus d’individuation croissants en milieu urbain, la baisse des espérances concernant les élites postcoloniales et la libéralisation des espaces publics que ces nouvelles figures ont émergé, provoquant ce « *remue-ménage au panthéon de la réputation* » dont nous parlent très justement Richard Banégas et Jean Pierre Warnier. ² Ces « *figures de la réussite et du pouvoir* » ³ remettent en cause celles qui occupaient jusque-là une place centrale dans les imaginaires populaires du succès et qui voient progressivement leur image se dégrader. Si elles n’ont pas remplacé les anciennes, elles les ont tout de même repoussées au second plan.

¹ BIAYA K. Tshikala, Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa). In HONWANA Alcinda et De BOECK Philip, *Enfants, jeunes et politique*. *Op. cit.*, p. 14-15.

² BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre (coord.), *Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir*. *Op. cit.*, p. 6.

³ *Ibid.*, p. 5-21.

3.3.1. La valorisation de la ruse et de l'art de la débrouillardise

Ce glissement dans les « figures jeunes de la réussite » est le reflet du poids de cette « économie morale de la corruption » dont nous parlions concernant les comportements politiques des jeunes qui font du marchandage de leur participation et de celle de leurs proches un outil de promotion individuelle et parfois collective. Cela reflète la redistribution des repères de moralité qui s'opère en milieu urbain burkinabè et qui place désormais la malice, l'astuce, la ruse et la débrouillardise dans le champ des valeurs centrales définissant les critères de réussite et de prestige.¹ L'émergence de ces nouvelles figures constitue donc un révélateur des évolutions ayant cours dans les imaginaires du pouvoir, au sein de la jeunesse burkinabè et, dans une certaine mesure, de la société urbaine prise dans son ensemble. Le recours à la notion d'imaginaire politique ou de culture politique nous permet de comprendre les rapports entre dirigeants et dirigés en analysant « *les courants d'innovation qui se sont déployés en Afrique et qui ont touché la politique comme les autres domaines de la vie sociale* ».²

L'émergence de ces nouvelles figures jeunes de la réussite est, de notre point de vue, directement liée à l'importante désillusion qui touche les jeunes concernant l'intérêt porté par les dirigeants à leur égard et l'efficacité des outils de participation mis à leur disposition. Les jeunes construisent de nouvelles identités urbaines qui leur sont propres et qui s'inscrivent dans cette tendance générale à la valorisation croissante de la ruse et de la débrouillardise. Si l'on suit le raisonnement de Christian Coulon et Denis Constant Martin,³ nous ne devons cependant pas percevoir cette désillusion et le développement de comportements afférents comme une sorte de remise en cause ou d'effondrement des éléments constitutifs de la culture politique burkinabè. En effet, cela nous semble bien plus refléter leur imprégnation dans la société puisque les jeunes s'inscrivent dans cette « économie morale de la ruse et de la débrouillardise » en cherchant à en tirer profit à leur tour par des moyens innovants.

¹ *Ibid.*, p. 7-8.

² MARTIN Denis-Constant, Les cultures politiques. In COULON Christian et MARTIN Denis-Constant (dir.), *Les Afriques Politiques*. Paris : La Découverte, 1991, p. 158.

³ *Ibid.*

Il convient d'ailleurs de noter qu'au Burkina Faso, contrairement à ce qui a pu être décrit dans d'autres contextes, ces nouvelles valeurs ne justifient pas la mise en œuvre de stratégies pour s'en sortir et assurer sa promotion à tout prix. La situation burkinabè se distingue dès lors nettement de la figure du « *feyman* »¹ camerounais dont la réussite repose sur l'arnaque des autres et se rapproche bien plus des descriptions faites par Jean-François Havard sur les nouvelles figures de la réussite au Sénégal via le sport et la musique² et par Zekeria Ould Ahmed Salem sur l'économie de la débrouille en Mauritanie³. Si quelqu'un qui est dans « les affaires » (terminologie employée par la population pour désigner ce vaste champ d'activités qui repose sur la ruse et la débrouille) peut-être réellement pris comme modèle, essentiellement par les jeunes, des limites existent à cela. La tendance chez les jeunes est à ne pas tellement juger des moyens utilisés par un individu pour arriver à ses fins. Si celui-ci est « *fort en affaires* »⁴, il est généralement respecté, admiré et envié. Ainsi, tant que l'usage de moyens détournés a pour but le contournement ou la manipulation du système légal, l'individu sera valorisé par la très grande majorité des jeunes. Par contre, quant les cibles de la réussite sont des individus ou la communauté, les jugements sont contradictoires. Il semble que la majorité des adultes récusent ce comportement alors que beaucoup de jeunes se concentrent plus sur la fin que sur les moyens. Une limite existe donc dans ce respect mais il est très difficile de l'identifier précisément car elle est le résultat de la conjonction de multiples facteurs. Malgré la complexité des représentations sous-jacentes à cette variété de jugements opérés concernant une même réalité, une donnée semble être sous-jacente. Tant qu'une certaine redistribution s'opère et que le modèle de réussite s'acquitte de sa dette communautaire, la désapprobation est minoritaire. Par contre, dès que la promotion individuelle prend manifestement le pas sur celle de la communauté en se faisant au détriment de la seconde, la désapprobation est majoritaire. Nous rejoignons ici la question de la nature problématique de l'individualisation dans les sociétés africaine qu'Alain Marie a

¹ MALAQUAIS Dominique, Arts de feyre au Cameroun. In BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre, *Figures de la réussite...*, *Op. cit.*, p. 101-118.

² HAVARD Jean-François, Ethos « Bul Faale » et nouvelles figures de la réussite au Sénégal. In BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre, *Figures de la réussite*, *Op. cit.*, p. 63-77.

³ OULD AHMED SALEM Zekeria, « Tcheb-Tchib » et compagnie. Lexique de la survie et figures de la réussite en Mauritanie. In BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre, *Figures de la réussite*, *Op. cit.*, p.78-100.

⁴ Expression très fréquemment entendue lors de nos séances d'observation au sein des grins.

très bien mise en avant¹. L'émergence du sujet individuel qui remet en cause la production du sujet communautaire est acceptable et acceptée en milieu urbain dès lors qu'elle est relative et partielle, c'est-à-dire que les individus ne récusent pas en bloc l'éthique communautaire mais l'assument de façon plus relative, dans les limites du possible et du raisonnable, avec pour priorité leur construction individuelle. Seules ces formes relatives d'émergence du sujet individuel sont acceptées dans ces sociétés dont le fonctionnement reconnaît l'individuation de la personne, c'est à dire l'unité et l'unicité de chacun et donc des formes d'autonomie du sujet (individualisation) différentes de son éventuelle indépendance vis-à-vis de la communauté (individualisme). C'est probablement cette différence entre individualisme et individualisation qui constitue l'un des éléments majeurs expliquant les limites de l'acceptabilité de ces nouveaux itinéraires de la réussite et du pouvoir. D'ailleurs, cette tendance se retrouve également dans les jugements des populations à l'égard des hommes politiques. La base des jugements négatifs n'est pas tant la corruption en tant que telle, bien que ce mot revienne très fréquemment dans les discours portant sur les hommes politiques burkinabè, mais le détournement de celle-ci à des fins purement individuelles qui remettent en cause l'un des principes sous-jacents de l'ordre politique s'étant mis en place depuis l'Indépendance, celui de la redistribution communautaire. Un homme politique qui se sert de sa position pour assurer uniquement son propre développement sera jugé négativement mais celui qui ne profite pas d'une certaine position stratégique pour assurer la promotion de sa communauté ne sera également pas compris par cette dernière. En effet, ce sont précisément ces mécanismes qui permettaient d'assurer à ces systèmes politiques « *l'intégration rhizomatique du haut en bas de l'échelle sociale* »² sur laquelle ils reposaient. Cependant, si le pouvoir que ces systèmes donnaient aux acteurs politiques dominants semble dans une certaine mesure compromis, le développement des nouveaux comportements politiques dont nous parlions un peu plus tôt ne nous semble pas refléter sa remise en cause « par le bas » mais bien plus sa « reprise en main par le bas ». Les individus des sociétés urbaines et notamment les jeunes

¹ MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine. In *L'Afrique des individus. Op. cit.*, p. 53-110.

² MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), *L'Afrique des individus. Op. cit.*, p. 101.

burkinabè se sont bien plus réappropriés ce système qu'ils ne l'ont rejeté. Il s'agit, selon nous, d'une réelle prise de pouvoir étant donné qu'en participant plus directement à ces mécanismes constitutifs des imaginaires politiques burkinabè, les jeunes ont déplacé les frontières du politique en élargissant les ressources du pouvoir à un ensemble de personnes plus élargi. Cette réappropriation des mécanismes d'accumulation et de redistribution doit donc, à notre avis, être considérée comme une véritable lutte, fût-elle inconsciente, pour l'acquisition de positions de pouvoir par de nouveaux acteurs politiques. La logique à l'œuvre est plus la continuité que la rupture vis-à-vis des ressorts traditionnels de la politique institutionnelle et des représentations du pouvoir sous-jacentes à la société burkinabè.¹

Il semble donc que les éléments fondateurs des imaginaires du pouvoir au Burkina Faso comportent des éléments fortement contradictoires qui ne peuvent être réellement compris qu'en prenant en compte le processus permanent de transformation de ces imaginaires par le biais d'une analyse diachronique de leur « *continuation transformatrice* »². Ces processus d'innovation politique vont de pair avec l'existence de représentations multiples, complexes et contradictoires qui en font précisément la richesse. Il ne nous semble donc pas possible de dégager des lignes clairement établies propres aux imaginaires politiques burkinabè à ce stade de nos recherches. Nous pouvons seulement nous contenter de noter cette tendance croissante à la valorisation des figures jeunes incarnant la réussite acquise par l'usage de la ruse et de la débrouille et la prise de pouvoir qu'elle engendre via la redéfinition des frontières du politique.

3.3.2. Visibilité, reproductibilité et succès de ces modèles

De nombreux exemples de développement de ces nouvelles « figures jeunes de la réussite » sont d'ailleurs observables en milieu urbain burkinabè. Elles se

¹ ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine, *Les frontières du politique. Op. cit.*, p. 24-25.

² MARTIN Denis-Constant, Les cultures politiques. In COULON Christian et MARTIN Denis-Constant (dir.), *Les Afriques Politiques. Op. cit.*, p. 169.

laissent souvent entrevoir dans ces « *Objets Politiques Non Identifiés (OPNI)* » dont nous parle Denis Constant Martin¹ car ceux-ci constituent des canaux d'expression des valeurs morales et des orientations éthiques qui influencent les comportements des individus et leurs perceptions des réalités sociales et politiques. Étant donné que nous allons par la suite développer les modalités d'inscription dans l'espace public de certaines d'entre elles (les débrouillards du secteur informel et les rappers), nous allons pour le moment nous contenter de préciser quelques éléments généraux explicatifs de leur impact sur des franges très larges de la jeunesse.

Ces « figures de la réussite » sont en général incarnées dans des sortes de modèles facilement imitables car ayant des caractéristiques visibles et donc directement identifiables. Ce registre recouvre une multitude de pratiques que Richard Banégas et J-P Warnier réunissent sous la terminologie de « *cultures matérielles du succès* ». ² Par cela, nous désignons une matérialisation de la réussite via une mise en objets de celle-ci ou le développement de pratiques caractéristiques. Les usages que ces modèles font de leur corps en tant qu'outil de subjectivation et d'identification en est un bon exemple. Mais les éléments identificateurs peuvent également être des objets ou un mode de consommation reflétant cette réussite. Ces techniques passent essentiellement par la mobilité du corps et son habillement comme nous le verrons plus en détail par la suite concernant les rappers. La simplicité et la visibilité de ces marqueurs donnent à ces modèles une capacité de reproduction en série pour quiconque s'y reconnaît. Diffusés à grande échelle, ces modèles acquièrent dès lors une visibilité majeure dans l'espace public et donc un certain poids au sein de la jeunesse et de la société en règle générale mais également auprès des acteurs politiques. Cette visibilité leur donne un réel pouvoir qui n'est pas simplement celui du nombre. Plus ils se diffusent, plus il est difficile pour les acteurs politiques de les stigmatiser car cela revient finalement à rendre manifeste les problématiques sous-jacentes au développement de ces nouvelles formes de subjectivation. Stigmatiser les jeunes

¹ *Ibid.*, p. 162.

² BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre (coord.), *Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. Op. cit.*, p. 9-10.

de « l'économie de la débrouille » revient à focaliser l'attention sur les problèmes sous-jacents d'insertion économique de larges franges de la population et notamment des jeunes. De même, stigmatiser les jeunes rappers comporte le risque d'attirer l'attention sur le contenu contestataire et dérangeant de leurs propos.

Ces figures sont également une contrainte pour les acteurs politiques car elles sont porteuses de langages politiques fonctionnels, pouvant être reçus et déchiffrés par des individus évoluant dans des environnements différents mais ayant certaines caractéristiques communes et dont la jeunesse constitue un bon exemple. C'est pour cette raison que celles-ci reposent en général sur des symboles directement visibles et identifiables qui font le lien entre émetteur et récepteur en laissant à chacun sa liberté d'interprétation.¹ Dès lors, s'il devient difficile de s'opposer ouvertement à ces nouvelles formes d'inscription dans l'espace public qui, pour certaines dérangent l'ordre établi, les acteurs politiques se voient obligés de « faire avec » en cherchant à contrôler de façon indirecte les messages et comportements dont elles sont porteuses. Il est d'ailleurs intéressant de noter d'ores et déjà, même si nous allons y revenir plus en détail par la suite, que les formes de répression et d'encadrement menées à l'encontre des mouvements étudiants, figures de la réussite descendante, sont plus manifestes et radicales que celles menées à l'encontre des rappers burkinabè, figure montante, alors même que le discours de ces derniers est loin d'être plus édulcoré. Même si d'autres facteurs sont à même d'expliquer cette tendance, cela montre bien le pouvoir que la diffusion et la popularité donne à ces figures montantes de la réussite, qui sont également porteuses d'une forme de contestation de l'ordre établi.

Si l'émergence de ces nouvelles figures jeunes de la réussite reflète une évolution dans les représentations et valeurs des jeunes, elles sont également le reflet des difficultés d'insertion rencontrées par la jeunesse urbaine dans la société burkinabè et de l'inventivité de ces jeunes pour « se faire voir » dans l'espace public. Toutefois, la terminologie de « figures de la réussite » comporte de façon

¹ MARTIN Denis, Par delà le Boubou et la Cravate : Pour une Sociologie de L'Innovation politique en Afrique Noire. In *Revue Canadienne des Etudes Africaine*, vol. 20, n°1, 1986, p. 7.

évidente une limitation car elle ne nous permet pas d'analyser certaines formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public qui sont pourtant à même de nous aider à comprendre les formes de contestation développées par la jeunesse dans l'espace public. Nous pensons notamment à la question des jeunes de la rue qui, via son occupation de l'espace public et sa visibilité interroge « en creux » l'ordre établi. Il nous semble donc plus opportun d'élargir notre perspective à un ensemble de réalités plus vastes que nous pourrions réunir sous la terminologie de « figures jeunes du changement » et qui englobe un ensemble de groupes de jeunes plus large, car n'incarnant pas nécessairement un modèle de réussite, mais n'en participant pas moins aux processus de changement en cours dans la société burkinabè, notamment via les formes d'inscription dans l'espace public et de contestation dont elles sont porteuses.

Conclusion de la 1^{ère} partie

Avant de passer à la suite de notre travail, nous souhaitons rappeler les quelques conclusions auxquelles cette première partie nous a permis d'aboutir ainsi que les zones d'ombres qu'il nous reste à approfondir.

Ces réflexions concernant les liens entre jeunesse et changements au Burkina Faso nous ont permis de poser des bases essentielles pour notre réflexion concernant les mécanismes de la contestation et de la domination dans ce pays. Tout d'abord, nous avons pu mieux circonscrire le champ de validité du paradigme de crise de la jeunesse. S'il est le reflet de réalités que nous ne pouvons et ne souhaitons nier dans l'analyse, nous réaffirmons la nécessité de ne pas focaliser notre approche uniquement sur ces aspects car, d'un point de vue heuristique, leur utilité semble limitée, ne nous permettant pas réellement de rendre compte de la capacité d'innovation de cette jeunesse. En effet, nous avons pu mettre en évidence la très forte implication des jeunes dans les processus de changement observables en milieu urbain burkinabè et leur présence massive dans tous les interstices sociaux propres au milieu urbain et permettant ces formes d'innovation sociale.

Par contre, à ce niveau de nos recherches, nous n'avons pu qu'entrevoir la capacité d'innovation de la jeunesse urbaine burkinabè pour développer de nouvelles

modalités d'inscription dans l'espace public. Nous avons également pu pressentir que celles-ci sont parfois porteuses de formes de contestation de l'ordre établi que nous n'avons pas encore pu analyser en profondeur. Cette dernière dimension n'a en effet qu'été suggérée par nos conclusions intermédiaires et il est donc nécessaire de concentrer désormais plus spécifiquement notre attention sur ces formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public et sur les formes de contestation dont elles sont porteuses. Ainsi, nous pourrions aller plus avant dans notre questionnement général sur les processus de domination et de contestation au Burkina Faso.

2^{ème} Partie. Inscription dans l'espace public et nouvelles formes de politisation de la jeunesse

Dans une société où « le pouvoir de l'âge » est prégnant, y compris en milieu urbain, les jeunes occupent une position de « cadets sociaux » qui les place le plus souvent en bas des hiérarchies de pouvoir et de prestige. De plus, la socialisation des jeunes a pour objectif d'en faire des sujets communautaires et non individuels en leur inculquant une sorte d'« *habitus communautaire* » qui repose sur « *les principes de la solidarité, de la hiérarchie, de l'identité collective et de la répression corrélative des pulsions individualistes* ». ¹ Cependant, les changements profonds auxquels a été confrontée la société burkinabè et qui ont affecté les structures sociales, politiques et économiques ont modifié et altéré la nature communautaire de la société et les processus d'individualisation qui étaient alors contenus ont trouvé un terrain d'expression facilité, notamment en milieu urbain, sorte de laboratoire des changements. Il en résulte une émergence de la notion d'individu qui loin d'être absente de la société communautaire y est en principe largement contenue. Ces processus d'individualisation permettent alors aux jeunes urbains de sortir de leur position de cadets sociaux. Cependant, étant donné l'incapacité de l'État à assurer réellement la protection sociale de ses citoyens, le rôle joué par la communauté reste important et ces processus d'individualisation sont donc partiels et relatifs. Ils n'en méritent pas moins toute notre attention en tant que reflets des changements profonds que connaît le milieu urbain burkinabè et notamment du développement de nouvelles formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public. Comme nous l'avons vu, malgré la faiblesse de recherches spécifiques, l'idée de crise des rapports entre jeunes et politique est très largement répandue alors même qu'il nous semble indispensable de dépasser cette idée en partant de l'hypothèse du développement d'un nouveau rapport des jeunes à la

¹ MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), Du sujet communautaire au sujet individuel. *Op. cit.*, p. 70.

politique « *plus instrumental* »¹ et circonstancié, reposant sur un « *imaginaire politique qui valorise la ruse et la force* » et qui est étroitement lié au développement de nouvelles « *figures jeunes de la réussite et du pouvoir* »². Ainsi, les formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public nous semblent constituer de bonnes portes d'entrée pour saisir les nouvelles formes de politisation de cette catégorie de population au Burkina Faso. Via une approche dynamique et diachronique, nous analyserons des exemples ayant trait aux trois catégories de jeunesse préalablement identifiées pour nos recherches (les étudiants, les jeunes dits « de la rue » et les jeunes rappers ou adeptes de *hip-hop*) afin de saisir les permanences et les évolutions de chacune de ces formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public en les connectant à notre problématique générale d'analyse du politique. Ces trois catégories de jeunesse, nous permettront d'analyser de façon dynamique les rapports entre État et société et de décrire une sorte de « mise en scène globale » du politique, créatrice de nouveaux « codes de communication »³, qui découle des processus concomitants et opposés de « totalisation » et de « dé-totalisation » de l'État.⁴

Avant de rentrer dans l'analyse détaillée de ces différentes formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè, il convient de nous attarder sur la notion même « d'espace public » qui a fait l'objet de nombreuses critiques et réflexions depuis sa formalisation par Jürgen Habermas⁵. Parmi les multiples publications qui ont suivi cet ouvrage fondateur, un article de T. Dahou, nous intéresse tout particulièrement.⁶ L'auteur considère en effet que les dites « études africaines » se caractérisent par une réticence à aborder conjointement deux conceptions du pouvoir : le « *pouvoir d'agir* » (au sens d'Hannah Arendt)⁷ et

¹ MUXEL Anne et PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique. Op. cit.*, p. 41.

² BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre (coord.), *Figures de la réussite... Op. cit.*, p. 5-132.

³ MARTIN Denis-Constant, *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*. Paris : Karthala, 1998, p. 7-28.

⁴ BAYART Jean-François, La revanche des sociétés africaines. In BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris : Karthala, 2008, p.63-93.

⁵ HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1978, 324 p.

⁶ DAHOU Tarik, L'espace public face aux apories des études africaines. In *Cahiers d'études africaines*, n° 178, 2005, p. 327-349.

⁷ ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*. Paris, Éditions du Seuil, 1995, 195 p.

le « *pouvoir-domination* » (au sens de Max Weber)¹. Ces deux éléments sont pourtant, selon nous, les deux facettes d'une même pièce qui est au cœur de nos recherches, *le* politique. L'auteur souhaite analyser l'espace public comme le résultat de la cohabitation permanente de ces deux formes de pouvoir. Ainsi, dans le cadre de cette étude des modalités d'inscription de la jeunesse dans l'espace public via le mouvement hip-hop, nous chercherons à rendre compte des rapports existant entre les dynamiques de délibération à l'œuvre dans l'espace public et certaines formes de pouvoir-domination qui parcourent la société burkinabè. L'espace urbain nous semble composé d'un ensemble de « *lieux de sociabilité* »² où s'opère une mise en scène du pouvoir et le développement d'identités individuelles et collectives spécifiques. Ces lieux sont des révélateurs d'enjeux liés à la délimitation entre le public et le privé et constituent de bons outils pour notre réflexion sur les modalités d'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè.³ Nous considérons que cet espace est une unité symbolique, structurellement morcelée en un ensemble de « *micro espaces publics* » qui sont des « *espaces de socialisation et de débat fonctionnant temporairement comme des isolats* » et permettant aux différents groupes sociaux subordonnés, notamment aux jeunes, d'exprimer des malaises et des revendications et de formaliser des intérêts. Ainsi, malgré leur diversité réciproque, les mobilisations étudiantes, les formes d'appropriation de l'espace urbain développées par les « jeunes de la rue » et la « prise de parole » caractéristique du mouvement hip-hop, constituent, à nos yeux, autant d'exemples d'inscription de franges de la jeunesse burkinabè dans « *l'espace public central* ».⁴ Nous allons chercher à voir successivement si ces trois exemples peuvent être considérés comme des indicateurs de nouvelles formes de politisation de la jeunesse et quels enseignements ceux-ci sont à même de nous livrer concernant notre réflexion sur *le* politique dans ce pays.

¹ WEBER Max, *Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket, 2003, 410 p.

² FOURCHARD Laurent, GOERG Odile et GOMEZ-PEREZ Muriel (éd.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2009, 610 p.

³ *Ibid.*, p. 41.

⁴ FRANCOIS Bastien et NEVEU Erik, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 48-58.

1. Le syndicalisme étudiant : une culture politique de la contestation ?

La première catégorie de jeunesse qui va faire l'objet de notre attention est la « jeunesse éduquée » dont nous avons longuement parlé dans la partie précédente mais qui mérite encore toute notre attention pour les raisons suivantes. Tout d'abord, comme nous l'avons soulevé, bien qu'ayant vu sa place de choix dans les hiérarchies du pouvoir et du prestige lui échapper, celle-ci n'en a pas été totalement exclue. Elle reste donc une figure jeune centrale dans les imaginaires de la réussite et du pouvoir mais également dans les processus d'inscription dans l'espace public, comme nous allons le voir désormais.

Notons dès à présent que, comme le soulignait Pascal Bianchini en 2004 dans un ouvrage consacré aux liens entre école et politique en Afrique,¹ nous considérons que la question scolaire prend dans ces contextes un relief politique très marqué et constitue donc une bonne porte d'entrée pour notre analyse du politique au Burkina Faso. Tout comme cet auteur, nous pensons que celui-ci constitue un prisme pertinent d'analyse de l'histoire politique contemporaine de ce pays.

Notre approche sera donc diachronique : après une étude des mobilisations étudiantes sur « le temps long » pour en saisir les dynamiques profondes, nous nous pencherons sur sa dimension politique en essayant de voir si celles-ci sont porteuses d'une nouvelle forme de politisation de la jeunesse et d'en mesure la nature et la portée.

1.1. Historicité de la lutte étudiante burkinabè

Le rôle majeur associé aux jeunes intellectuels dans les processus de changement en Afrique concerne leur implication massive dans les luttes pour les indépendances. Le Burkina Faso ne fait pas exception à la règle puisque les étudiants ont occupé une place de choix dans ces mouvements. Pourtant, les études en la matière sont relativement rares ou dispersées comme le notait en 1993 un

¹ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire. Op. cit.*, p. 12.

rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO):

« Il manque dans la littérature consacrée à l'histoire de l'Afrique au XX^e siècle un chapitre important. Pas un étudiant, pas un chercheur, pas un politologue, historien ou sociologue, pas un homme politique ne semble avoir remarqué l'absence d'études consacrées au rôle, pourtant essentiel, joué par les mouvements étudiants ou par les étudiants eux-mêmes dans l'éveil, la prise de conscience et la lutte pour la libération de l'Afrique. Ce constat est d'autant plus surprenant qu'un grand nombre d'acteurs des années 50, est issu des mouvements d'étudiants. Ils sont tellement nombreux qu'on hésite à les citer, de peur d'en oublier. »¹

Malgré la faiblesse des recherches menées sur ce thème, il nous a semblé que ce chapitre ne pouvait faire l'économie de la traditionnelle revue de littérature existante. C'est à partir des agitations qu'a connues l'université de Berkeley, en Californie, en 1964² que des universitaires ont commencé à s'intéresser à ce thème. L'américain S-M. Lipset³ en fût l'un des premiers et, aux États-Unis comme en Europe, divers articles et monographies sont progressivement parus sur ce thème. En Afrique, par contre, après l'article de Gariuki⁴ sur la West African Student's Union (WASU) publié en 1953, rien n'a été produit sur les mouvements étudiants sur le continent jusqu'en 1979 où S. Amoa⁵ publie une étude sur les mouvements étudiants au Ghana. Par la suite, les principales recherches sont celle de G.O. Olusanya⁶ qui se penche à son tour sur la WASU et celle de S. Traoré⁷ qui s'intéresse pour la première fois aux mouvements étudiants en Afrique

¹ UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*. Paris : Unesco/Harmattan, 1993, p. 7.

² Des étudiants se sont positionnés contre l'interdiction par l'administration universitaire d'exercer des activités politiques sur le campus en créant le « Free Speech Movement » (Mouvement pour la liberté de parole) qui réclamait la reconnaissance de la liberté d'expression et de la liberté académique des étudiants. Ses principaux leaders étaient Mario Savio, Hal Draper, Steve Weissman, Brian Turner, Art Goldberg, Jackie Goldberg et Bettina Aptheke.

³ LIPSET Seymour Martin et WOLIN Sheldon S. (eds.) *The Berkeley Student Revolt: Facts and Interpretations*. New York: Anchor Books, 1965, 585 p.

⁴ Cité par BOAHEN A. Adu, Introduction. In UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants... Op. cit.*, p. 10.

⁵ AMOA Sakyi., *University students' political action in Ghana*. Tema : Ghana Pub. Corp., 1979, 89 p.

⁶ OLUSANYA G.O., *The West African Students' Union and the politics of decolonisation, 1925-1958*. Ibadan: Daystar Press, 1982, 127 p.

⁷ TRAORE Sékou, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)*. Paris : L'Harmattan, 1985, 102 p.

francophone en prenant le cas de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF). Les études existantes aujourd'hui sont bien plus nombreuses mais elles prennent quasi exclusivement la forme de monographies et très peu de réflexions générales sur le rôle des étudiants sur le continent africain ou une partie de celui-ci sont disponibles. Concernant le Burkina Faso, la situation n'est guère meilleure alors même que les mouvements étudiants semblent avoir joué un rôle majeur dans l'évolution sociopolitique du pays.¹

Sur la base des quelques travaux existants sur le sujet et d'archives, nous allons tenter de retracer certaines des implications majeures des mouvements étudiants dans les processus de changement sociopolitique au Burkina Faso. Nous commencerons par rappeler quelques données générales concernant les mouvements étudiants sur le continent africain, afin de resituer l'action étudiante burkinabè dans son contexte et de mieux en comprendre les origines, les orientations, les spécificités et la portée.

1.1.1. Le contexte général de la lutte étudiante en Afrique

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le nombre de mouvements étudiants présents sur le continent africain était relativement restreint. La toute première organisation étudiante connue semble être l'Union for Students of African Descent (USAD), créée à Londres en 1917. A Paris, la première structure créée est l'Association Mutualiste des Étudiants Éthiopiens en France (AMEEF).² Leurs actions portaient essentiellement sur les domaines social et culturel et très peu de mouvements développaient des discours et des actions proprement politiques. Comme le note A. Adu Boahen,³ seules quelques organisations telles que la WASU⁴ et l'Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains

¹ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso. *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 2-3, 2008, p. 33-60.

² BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire... Op. cit.*, p. 61-62.

³ BOAHEN A. Adu, Introduction. In UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants... Op. cit.*, p. 12-13.

⁴ La WASU a été créée en 1925 et connu une montée en puissance et une radicalisation spécifique. Le nombre de ses membres est ainsi passé de 170 en 1935 à 1300 en 1945.

(AEMNA) se démarquèrent progressivement par leurs objectifs politiques. Il convient cependant de préciser que dans la très grande majorité des cas, les revendications de ces mouvements restaient très modérées et conservatrices, avec pour but essentiel de dénoncer les méfaits du système colonial tout en faisant pression pour l'intégration des élites. Très peu d'entre elles réclamaient l'indépendance, à l'exception de quelques unes telles que l'AEMNA par exemple. La politisation de la WASU semble quant à elle s'être opérée après la Seconde guerre mondiale, via la diffusion des idéologies marxistes et panafricanistes. Ainsi, à partir de 1945, les mouvements étudiants ont connu un accroissement certain tant du point de vue numérique¹ que géographique et la portée des objectifs et des stratégies adoptés fut également plus importante. La multiplication concernait tout particulièrement les colonies françaises et l'Afrique du Nord. C'est à cette époque que furent créées les principales associations d'étudiants africains qui se trouvaient en partie sur le continent mais surtout en Europe. En France, en 1946 furent créées deux structures : l'Association Générale des Étudiants Africains de Paris (AGEAP) et les Étudiants RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Ce n'est qu'en décembre 1950 que la FEANF fût créée.²

Malgré la diversité de la nature des mouvements existants, dans les années cinquante, ils eurent globalement tendance à devenir de plus en plus politiques et radicaux en visant progressivement un renversement du système colonial et non plus une réforme de celui-ci. La FEANF constitue un bon exemple de cette radicalisation politique progressive. A ses origines, elle prévoyait dans l'article 4 de ses statuts de n'adhérer à aucun parti politique et de ne participer à aucune manifestation organisée par un parti politique. Selon A. M. Aduayom,³ cette restriction initiale des objectifs de la fédération était stratégique puisque l'objectif aurait été d'assurer la légalisation de l'organisation par l'administration française, ce qui expliquerait que les revendications politiques aient rapidement pris le pas sur les revendications matérielles. Mais la radicalisation ne peut-être expliquée uniquement au regard d'orientations stratégiques puisque le contexte politique a

¹ Par exemple, le nombre de membres de la WASU est passé de 170 en 1935 à 1300 en 1945.

² BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire... Op cit.*, p. 63.

³ ADUAYOM Adimado Messan, La fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.) dans la lutte anticoloniale (1950-1960). In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds.), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville*. Paris : L'Harmattan, 1992, tome 2, p. 121-141.

joué un rôle majeur dans ce processus. Ainsi, la décision de Félix Houphouët-Boigny de séparer, en 1950, le RDA du Parti communiste participa également à la radicalisation de la lutte étudiante puisque beaucoup de ses membres vécurent cet évènement – connu sous le nom de « *repli tactique du RDA* »¹ – comme une véritable trahison. De même, la brutalité de la répression opérée par la France envers les mouvements dissidents en Afrique noire, au Vietnam, en Algérie et en Tunisie a aussi participé au développement de pratiques plus radicales chez les jeunes étudiants. Quoi qu’il en soit, la radicalisation de la FEANF s’opéra dès 1953, c’est-à-dire seulement trois ans après la constitution de celle-ci, lors de son quatrième congrès, à Toulouse. Une opposition nette se dégagait alors entre les partisans d’une action à visée sociale et ceux qui voyaient la structure comme un syndicat révolutionnaire. Les derniers l’emportèrent et il fut décidé de lui donner clairement une tournure politique qui devint progressivement de plus en plus radicale. Ainsi, lors du sixième congrès de la FEANF, en décembre 1955, un comité exécutif nettement plus violent fut constitué et l’une des motions adoptée faisait référence au « *désir inébranlable de n’accepter de vivre qu’au prix d’une indépendance totale de leur patrie* »² qui animait ses membres. Lors de son huitième congrès, en réaction à la loi-cadre proposée par Gaston Deferre en 1956, l’organisation estima que « *compte tenu de la nature particulière de l’impérialisme français, l’indépendance doit être acquise non par une addition de réformes illusoire, mais par une lutte révolutionnaire des masses populaires africaines* ». ³ Un nouvel accent dans le processus de radicalisation fut donné suite au retour du Général de Gaulle au pouvoir, en 1958. La FEANF convoqua alors un congrès exceptionnel, à Paris, à l’issue duquel un appel au peuple africain fut lancé pour s’opposer au référendum sur la constitution de la *Communauté française* par des pétitions, des meetings, des conférences, des manifestations, des boycotts, etc. Cet appel fut d’ailleurs écouté puisque les différentes déclarations de la FEANF à l’époque furent suivies d’actes concrets en France et sur le continent africain où l’exemple le plus connu est le combat pour le « non » engagé par les étudiants en Guinée Conakry, pays qui sera d’ailleurs le seul à voter contre ce référendum.

¹ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire. Op. cit.*, p. 63.

² DE BENOIST J-R., La FEANF et les autorités coloniales. In UNESCO, *Le rôle des mouvements d’étudiants... Op. cit.*, p. 121.

³ *Ibid.*

Après les indépendances, bien que le nombre d'étudiants n'ait pas cessé d'augmenter, les mouvements n'ont connu qu'une augmentation très faible des adhésions. Dans les anciennes colonies britanniques, l'opposition des mouvements étudiants fut beaucoup moins radicale que dans les anciennes colonies françaises. Ainsi, au Ghana, le premier affrontement entre les étudiants et les autorités n'eut lieu qu'en 1964.¹ Dans les anciennes colonies françaises, les mouvements étudiants continuèrent au contraire leur radicalisation et devinrent de plus en plus actifs, ce qui fut facilité, en partie, par la libéralisation du contexte politique et l'octroi de libertés individuelles et collectives plus importantes. Pensant que les indépendances n'étaient qu'un simulacre et que les gouvernements mis en place défendaient les intérêts des anciennes puissances coloniales au lieu de soutenir les peuples, la FEANF intensifia ses campagnes de dénonciation visant à renverser les dirigeants en place pour instaurer une indépendance véritable et non « de façade ». Ainsi, à son douzième congrès, en décembre 1960, à Paris, l'organisation prôna « *l'indépendance totale et inconditionnelle* » ainsi que « *la rupture des liens organiques et institutionnels avec l'ex-métropole et les pays impérialistes* ». ² Face à cette radicalisation croissante de la FEANF, les principaux dirigeants de l'époque facilitèrent ou pilotèrent même parfois la mise sur pied de mouvements étudiants plus modérés, ce qui participa indéniablement à l'affaiblissement de la FEANF puis à sa dissolution en 1980. Malgré tout, le rôle joué par ces mouvements étudiants dans les changements politiques et sociaux qu'a connus l'Afrique, notamment en amont et en aval des indépendances, est manifeste comme en atteste cette citation.

« C'est dans le domaine politique que l'héritage des mouvements d'étudiants est le plus visible. Tout d'abord, ce sont eux qui, dans bien des pays, ont été les premiers à radicaliser le courant anticolonial et à prôner l'indépendance totale. [...] En outre, grâce à leurs publications, ils ont sensibilisé l'opinion métropolitaine au caractère opprimant du colonialisme en Afrique. [...] Enfin, les mouvements d'étudiants ont donné aux futurs

¹ BOAHEN A. Adu, Introduction. In UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants...* Op. cit., p. 21-22.

² *Ibid.*, p. 22.

dirigeants politiques de l'Afrique une formation réelle puisqu'il n'y a guère [...] de dirigeants politiques, de hauts fonctionnaires ou de ministres, voire de chefs d'État de la nouvelle génération qui n'aient milité au sein de la FEANF ou qui n'aient été influencés directement ou indirectement par elle. Enfin, les mouvements d'étudiants, et en particulier la WASU et la FEANF ont aussi renforcé et propagé l'esprit du panafricanisme, d'abord en Europe, puis en Afrique. »¹

Le rôle joué par « les évolués » dans les changements politiques et sociaux sur le continent africain est donc manifeste et, bien que le contexte international ait eu une influence positive à ce niveau, la portée des mouvements étudiants ne peut être expliquée uniquement par la conjoncture.²

1.1.2. Les « jeunes évolués » et les changements sociopolitiques au Burkina Faso

Après avoir dressé ce bref panorama de l'implication des « jeunes évolués » dans les changements historiques qu'a connus le continent africain, nous allons nous concentrer sur leur rôle à l'échelle géographique plus réduite du Burkina Faso afin d'en saisir les constances et les évolutions.

Comme le notent P. Bianchini et G. Korbéogo³, il est difficile de dresser une histoire politique du mouvement étudiant burkinabè sans procéder à des divisions arbitraires. En effet, selon que l'on privilégie l'histoire des organisations ou celle des mobilisations, la périodisation choisie ne peut-être exactement la même. Dès lors, à l'instar de ces auteurs, nous adhérons à l'idée de distinguer deux grandes phases relativement vastes que nous analyserons successivement. La première s'étend des origines du mouvement à la période révolutionnaire des années 1980 et se caractérise par « l'existence d'un “syndicat unique” représentant la

¹ *Ibid.*, p. 24-25.

² ADUAYOM Adimado Messan, La fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.) dans la lutte anticoloniale (1950-1960). In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds.), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville. Op. cit.*, p. 137.

³ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours... *Op. cit.*, p. 35.

communauté étudiante (malgré quelques tentatives de scission) face à un système politique instable (avec une alternance de politiciens civils et de militaires) »¹. La deuxième concerne les mobilisations étudiantes depuis l'avènement de « l'ère Compaoré »² et se distingue par « une éclosion d'organisations syndicales et une effervescence cyclique de la contestation étudiante et scolaire face à un pouvoir politique qui tend à s'exercer de manière monopolistique, au-delà d'une démocratisation institutionnelle apparente »³.

1.1.2.1. Un mouvement étudiant unifié dans un contexte politique instable

Le mouvement étudiant burkinabè est né dans le cadre du processus d'émancipation progressive des colonies françaises suite à la Seconde Guerre mondiale. Le repli tactique du RDA, en 1950, a été vécu comme une véritable trahison par les étudiants africains et le Burkina Faso ne fait pas exception à ce niveau puisque les étudiants voltaïques en France s'organisèrent au sein de la FEANF et créèrent, entre les deux congrès constitutifs de la FEANF (avril et décembre 1950), leur propre section, l'Association des Étudiants Voltaïques en France (AEVF). Cette organisation est donc la première association étudiante voltaïque dont le premier Président ne fût autre que Joseph Ki-Zerbo⁴ qui devint une figure majeure de la vie politique et intellectuelle du pays. En 1956, les étudiants voltaïques de Dakar (l'un des principaux pôles universitaires de l'Afrique francophone à l'époque), créèrent l'Association des Scolaires Voltaïques (ASV) qui était une section territoriale de l'Union Générale des Étudiants d'Afrique de l'Ouest (UGEAO). A l'époque, c'est surtout à Dakar que s'effectue la politisation des étudiants voltaïques puisque ceux-ci étaient encore très peu nombreux au sein

¹ *Ibid.*, p. 45.

² OUATTARA Vincent, *L'ère Compaoré : crimes, politique et gestion du pouvoir*. Paris : Klanba Editions, 2006, 288 p.

³ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant...* *Op. cit.*, p. 45.

⁴ Historien et homme politique burkinabè, Joseph Ki-Zerbo est né le 21 juin 1922 à Toma (Haute-Volta) et décédé le 4 décembre 2006 à Ouagadougou. Joseph Ki-Zerbo a participé au renouvellement des études historiques sur l'Afrique. C'est lors de son installation comme enseignant à Dakar en 1957 qu'il entre en politique en créant le MLN. Il a joué le rôle d'opposant politique pendant une cinquantaine d'années et a même été exilé à l'étranger sous la période révolutionnaire. Il ne revient au Burkina qu'en 1992 et fonde en 1993 le Parti pour la Démocratie et le Progrès (PDP), membre de l'Internationale Socialiste et premier parti d'opposition au Congrès pour la Démocratie et la Progrès (CDP) de Blaise Compaoré jusqu'en 2002. Il s'est illustré au sein de nombreux combats dont celui visant à éclaircir les conditions de la mort de Norbert Zongo via la création du collectif de lutte contre l'impunité.

de la FEANF à Paris.¹ L'ASV et l'AEVF constituèrent le noyau central de l'Union Générale des Étudiants Voltaïques (UGEV) qui fut créée en 1960, peu avant l'indépendance de la Haute-Volta. Le mouvement étudiant burkinabè est, dès ses origines, très influencé par la FEANF dont il adopte les analyses et les mots d'ordre. Ainsi, en 1958, alors que tous les hommes politiques au pouvoir ou dans l'opposition faisaient campagne en faveur de l'adhésion à la *Communauté française*, les étudiants voltaïques se positionnèrent contre celle-ci, prônant une « *lutte révolutionnaire des masses populaires africaines* ».²

Après l'indépendance, le mouvement étudiant voltaïque continua à aligner ses positions sur celles de la FEANF, jugeant les nouvelles élites installées au pouvoir acquises aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale. Les partis politiques, en quête de base électorale et sociale, vont rivaliser pour contrôler l'UGEV si bien que celle-ci va devenir un lieu d'affrontement entre le Parti Africain de l'Indépendance (PAI) et le Mouvement de Libération Nationale de l'Afrique (MLN). Cependant, à la différence de nombreux pays africains, à l'époque, le mouvement syndical voltaïque était indépendant du pouvoir en place. Maurice Yaméogo, premier Président de la Haute-Volta, créa une centrale syndicale conforme à ses intérêts, l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs de Haute Volta (UNST-HV) et lança, en 1962, un ultimatum aux syndicats à qui le pouvoir demandait de s'unir et de coordonner leurs actions. Très peu adhérèrent pourtant à cette centrale, ceux-ci préférant préserver leur indépendance. Cela déboucha sur une importante répression et sur la suppression des libertés individuelles et publiques via le vote, le 27 avril 1964, d'une loi obligeant les syndicats à s'affilier à l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA), sous peine de dissolution immédiate, alors même que cette organisation n'acceptait pour membre qu'une seule organisation syndicale par pays. C'est donc l'UNST-HV qui joua ce rôle pour la Haute-Volta. Rejetant cette décision, toutes les organisations devenues « illégales » subirent une importante répression étatique. Ne pouvant plus mener légalement ses actions, l'UGEV dû se maintenir dans la clandestinité

¹ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant... Op. cit.*, p. 36.

² DIALLO Hamidou, *Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983*. In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville. Op. cit.*, p. 311-319.

et ce furent ses sections française et sénégalaise qui restèrent actives en se livrant à un véritable travail de dénonciation via la distribution clandestine de diverses publications et notamment du journal « *Jeune Volta* ». ¹ L'étude de documents d'archives constitue une bonne illustration du climat répressif dans lequel l'organisation évoluait. En effet, ils nous apprennent que l'UGEV espérait organiser un congrès, au Burkina Faso, durant le mois de juillet 1964. La ville de Ouagadougou avait été choisie pour la présence d'agences de presse et d'ambassades, à même de répercuter sur le plan international « *les faits graves susceptibles de se produire* ». ² La réponse adressée par Maurice Yaméogo au Président de l'AEVF concernant ce congrès est fort révélatrice de ce climat répressif.

« Bien entendu, j'attendais votre demande, puisqu'elle devait constituer un des premiers actes de l'exécution de la tentative de complot mis en place par l'Association des Étudiants Voltaïques en France (A.E.V.F.) faisant fonction de bureau de l'Union Générale des Étudiants Voltaïques (U.G.E.V.). [...] Vous n'êtes que des gamins pour vous imaginer pouvoir garder le secret de votre grotesque mascarade ; mais il n'en reste pas moins que vous constituez une bande dangereuse qu'il est indispensable de mettre hors d'état de nuire. [...] Par conséquent, un certain nombre de carrières universitaires doivent être considérées d'ores et déjà comme terminées. [...] Comme vous prétendez qu'en Haute-Volta règne « l'insécurité intérieure » (arrestations, régime policier, mutations arbitraires et menaces de toutes sortes), je vous promets que vous trouverez tout cela pour vos vacances. [...] Je vous promets de faire le nécessaire pour qu'il y ait du monde aux fenêtres lorsque viendra le moment de vous corriger. Oui, messieurs les petits-prétentieux, il y aura des journalistes et

¹ SISSAO Claude, L'Association des Etudiants Burkinabè en France (1950-1990). In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville*. Op. cit. p. 185.

« *Jeune Volta* » était l'organe de diffusion de l'AEVF et s'appelait à l'origine « *Petit écho* ». Il fût rebaptisé « *Jeune Volta* » en 1958 et, la création de l'UGEV a permis sa diffusion plus large. En 1971, suite au virage radical pris lors du 5^{ème} congrès de l'UGEV, il devient « *Jeune Volta, nouvelle série* ». A la fin des années 1970, l'AEVF publia un autre journal, « *L'Etudiants Voltaïque en France* » qui fut renommé « *L'Etudiant Burkinabè en France* » suite au changement de nom du pays.

² République de Côte d'Ivoire, *L'Union générale des Etudiants Voltaïques et le congrès de juillet 1964 prévu à Ouagadougou*. B.L. Interception, 1964, p. 2.

des ambassadeurs pour vous regarder gigoter ; car, faites-moi confiance, ce n'est pas « le sang des autres » qui coulera. »¹

Face aux diverses mesures restrictives et impopulaires² prises par le Président Yaméogo, la colère grandissante des organisations syndicales, rejointes par les travailleurs et de larges franges de la population scellèrent la fin de la Première République. Les syndicats, appuyés et orientés par les hommes politiques de l'opposition³, furent les moteurs des soulèvements populaires qui provoquèrent le renversement du régime. Parmi ceux-ci, les élèves (scolaires et étudiants) ont joué un rôle important, comme le note Zacharia Bandaogo dans sa très complète analyse de l'histoire du pays.⁴ Ainsi, jusqu'au renversement de Maurice Yaméogo et de son gouvernement le 3 janvier 1966, le mouvement étudiant voltaïque dans son ensemble connut une certaine unité dont la base était l'opposition au régime répressif en vigueur. Le gouvernement militaire qui s'installa au pouvoir rétablit la liberté syndicale étant donné qu'un de ses mots d'ordre était la restauration du dialogue et qu'il n'y avait guère d'autre institution représentative qui aurait pu assumer cette fonction. L'UGEV profita de ce nouveau contexte pour se structurer et organiser des rencontres sur le sol national, ce qui était officiellement impossible jusqu'alors. Mais la libéralisation du contexte concernait aussi les partis politiques d'opposition qui s'organisèrent pour participer à la conquête du pouvoir. Cela eut des répercussions sur le mouvement étudiant voltaïque car, au-delà des divergences internes à chaque structure, des tendances générales différentes se dégagèrent selon les organisations concernant l'attitude à adopter face au nouveau régime. L'UGEV, s'aligna sur la position du MLN qui choisit de

¹ YAMEOGO Maurice, *Lettre à Monsieur le Président de l'AEVF. Op. cit.*, p. 1-3.

² Ces décisions impopulaires concernaient d'abord des mesures économiques restrictives prises pour équilibrer le budget national (baisse des salaires des fonctionnaires, baisse des pensions des anciens combattants, licenciements d'agents publics, augmentation de certaines taxes et impôts, réduction des allocations familiales, suppression des véhicules de fonction, etc. Ces mesures provoquèrent désordre et animosité au sein des agents de l'État et des ménages. De plus, Maurice Yaméogo décida, dans le cadre des relations entretenues avec la Côte d'Ivoire, d'épouser une ivoirienne, le 17 octobre 1965. Ce nouveau mariage ayant provoqué la répudiation de sa première femme, Félicité Yaméogo, ce président sorti du petit séminaire de Pabré perdit le soutien de l'Église et de larges franges de la population (notamment des femmes).

³ Les hommes politiques avaient été réduits à la clandestinité par l'interdiction des partis à l'exception du RDA. Ainsi, Joseph Ki-Zerbo (historien et dirigeant du MLN) et Joseph Ouédraogo (rival personnel de Maurice Yaméogo) constituèrent des acteurs majeurs du renversement de la Première République. La plupart des leaders politiques se retrouvèrent leaders syndicaux provoquant ainsi l'un des bouleversements politiques majeurs de l'histoire du pays.

⁴ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement au Burkina Faso (1947-1997)*. Paris : Université Paris 7 – Denis Diderot, 2004, p 495-502.

participer au nouveau gouvernement militaire considéré comme porteur d'une véritable révolution alors que l'AEVF, où l'influence des militants du PAI était plus importante, adopta une position plus critique à l'égard de la nouvelle direction du pays.

Jusqu'au début des années 1970, confusion et démobilisation régnèrent au sein du mouvement étudiant voltaïque qui eut malgré tout rapidement une tendance à la radicalisation. Au 5^{ème} congrès de l'UGEV, en 1971, le contrôle de l'organisation passa du MLN au PAI et le mouvement entama un processus de radicalisation qui prit forme en 1973, lors de son 6^{ème} congrès, où le mot d'ordre « *d'intégration des masses* » pour mener une « *révolution nationale démocratique et populaire* » fut adopté, conformément aux orientations de la FEANF.¹ La radicalisation concernait l'ensemble du mouvement étudiant puisqu'en 1971, l'AEVF convoqua un congrès extraordinaire en vue de restaurer l'unité de points de vue et de faire le bilan de la situation politique en Haute-Volta. Ce congrès est considéré comme historique étant donné qu'il permit de clarifier l'attitude adoptée vis-à-vis des dirigeants voltaïques officiels qui furent dorénavant clairement qualifiés de néocoloniaux.² D'ailleurs, après avoir contesté la nature démocratique de la Seconde République en 1970, l'UGEV prit également position lors des autres événements ayant marqué l'histoire politique de cette décennie. Les étudiants voltaïques de l'extérieur jouèrent également le rôle de fauteurs de trouble durant cette période et certains d'entre eux furent expulsés de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Niger et du Togo.

« *Les étudiants voltaïques apparaissent donc aux yeux des régimes pro-occidentaux de l'Afrique de l'Ouest comme des champions d'une politisation subversive dont il s'agit d'éviter la contagion.* »³

¹ DIALLO Hamidou, Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983. In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville. Op. cit.*, p. 316.

² SISSAO Claude, L'Association des Etudiants Burkinabè en France (1950-1990). In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville. Op. cit.*, p. 187.

³ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours... *Op. cit.*, p. 38.

Le mouvement étudiant voltaïque souhaite finalement jouer le rôle d'avant-garde de la lutte révolutionnaire et il dérange les gouvernements en place dans la sous-région. Les jeunes étudiants estiment devoir déterminer la nature de la révolution à mener ainsi que les catégories sociales devant jouer un rôle décisif dans ce processus. Cette prétention avant-gardiste va provoquer une certaine épuration des rangs de l'UGEV par sa direction. Ainsi, lors du 7^{ème} congrès, en 1975, le mouvement suit encore les mêmes orientations que la FEANF puisque des militants du MLN sont exclus. Le mouvement étudiant voltaïque subit donc les mêmes divisions que la FEANF à l'époque, celles-ci étant le reflet du débat opposant l'URSS et la Chine maoïste au sein du mouvement communiste international. Ces joutes idéologiques qui se déroulent essentiellement au sein de la FEANF où les voltaïques sont désormais largement représentés ont des conséquences sur l'UGEV. Ainsi, lors du congrès de 1978, le noyau dirigeant de la FEANF est divisé autour de la question de l'adhésion au modèle communiste albanais. Dans le champ politique burkinabè, cela débouche sur la création du Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCRV) regroupant ceux qui se rallient à ce modèle et l'Union des Luttes Communistes (ULC) réunissant ses contradicteurs. Cet affrontement politique connut des prolongements au sein de l'UGEV qui fut confrontée à une crise profonde à partir du 21 juin 1978 où des militants de la section de l'AEVF remirent en cause publiquement les orientations du mouvement par une pétition. Cela débouche, en 1979, sur une séparation des contestataires qui formèrent le M21 (en référence à la date de la pétition). Cette scission suivait en fait les divisions existantes au sein du mouvement communiste voltaïque puisque l'UGEV resta attachée au PCRV alors que le M21 se rattacha à l'ULC. Cette division s'accrut encore en 1983, lorsque le Conseil National de la Révolution (CNR) s'installa au pouvoir puisque celui-ci fut soutenu par l'ULC et le M21 alors que le PCRV et l'UGEV s'en démarquèrent.

Quelques aient été les divisions qui traversèrent le mouvement étudiant voltaïque durant les années soixante-dix, la deuxième moitié de cette décennie est, selon P. Bianchini et G. Korbéogo « *l'âge d'or* »¹ du syndicalisme étudiant voltaïque. En effet, celui-ci était alors relativement fort à l'extérieur, notamment en France et il

¹ *Ibid.*, p. 39.

le resta même quand les premières mobilisations spécifiques à l'université de Ouagadougou¹ se développèrent. En France, le militantisme constituait une sorte de règle pour tous les étudiants voltaïques qui arrivaient sur le sol français.

« Le militantisme étudiant se situait dans une sorte de “prolongement naturel” des activités périscolaires organisées par les mouvements de jeunes voltaïques, confessionnels ou laïcs, à partir des années 50. A contrario, l'étudiant qui – soit par désaccord politique, soit par “carriérisme” – ne participait pas aux activités de l'association, s'exposait, en retour, à la mise en quarantaine par ses compatriotes ; cette sanction visant les manquements à la norme était formalisée explicitement, le terme consacré étant celui de “démarcation physique”. »²

Le militantisme interne à la Haute-Volta a connu ses premières manifestations dans le cadre de protestations contre les expulsions d'étudiants voltaïques de l'extérieur. La première date de mai 1976 et concernait l'expulsion de deux voltaïques d'une résidence étudiante à Paris. En 1977, les étudiants voltaïques de Ouagadougou protestèrent également contre l'expulsion de Lomé de quatre militants de l'Association des Étudiants Voltaïques au Togo (AEVT). Les revendications sur le sol national se sont ensuite autonomisées, reposant sur des problématiques internes. Ainsi, la première manifestation étudiante de grande envergure qu'a connue l'université ouagalaise date de l'année universitaire 1978-1979 durant laquelle les étudiants se mobilisèrent sur la question des conditions de vie et d'études. La mobilisation commença en novembre 1978, pour protester contre le retard dans le paiement des bourses. En avril 1979, les étudiants de l'École Supérieure des Sciences Économiques et de la Comptabilité (ESSEC) protestèrent contre la sélectivité trop grande des examens. Ceux-ci furent d'ailleurs boycottés et la crise ne prit fin qu'en octobre 1979 quand la plateforme revendicative déposée par les étudiants obtint satisfaction. La deuxième mobilisation d'envergure au sein de l'université ouagalaise date du début de

¹ La création de l'Université de Ouagadougou date de 1974.

² BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant...* *Op. cit.*, p. 40.

l'année 1981 et découlait de l'arrestation de militants de l'Association des Étudiants Voltaïques de Ouagadougou (AEVO)¹ par le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN). Les étudiants se mirent alors en grève pour protester contre ces détentions et plus de trois cents d'entre eux furent exclus de l'université. La crise ne prit fin qu'en novembre 1982, avec la chute du régime en place.

A partir de 1981, la mobilisation étudiante semble marquer une pause liée notamment au contexte instable et répressif. Le PCRV affirma alors sa domination au sein de l'AEVO et la dissolution de l'ULC, au début de l'année 1981, provoqua une certaine désagrégation du M21. Cependant, l'UGEV commença à se heurter à la popularité grandissante du Capitaine Thomas Sankara qui, arrêté le 17 mai 1983, obtint le soutien de la jeunesse scolarisée qui organisa des manifestations en sa faveur les jours suivants.² Malgré la pression sankariste sur le campus, l'UGEV refusa de s'associer à ces manifestations de soutien. Ainsi, lorsque ce même Capitaine accéda à la tête de l'État, en août 1983, via le CNR, des militants ayant appartenu au M21 créèrent les premiers Comités de Défense de la Révolution (CDR) à l'université. Ces CDR cherchèrent en vain à détrôner la direction de l'AEVO qui devint l'Association Nationale des Étudiants Burkinabè (ANEB) en 1984.³ Cependant, les militants de l'ANEB furent progressivement contraints à une sorte de clandestinité et les actions de l'UGEV se relocalisèrent de nouveau à Paris. L'université fut également le théâtre des affrontements pour la direction des CDR entre l'Union des Luttes Communistes Reconstituée (ULC-R),⁴ et une nouvelle organisation politique soutenant le régime révolutionnaire, l'Union des Communistes Burkinabè (UCB). Cette période révolutionnaire qui prit fin avec la mort de Thomas Sankara se caractérise par les dérapages répressifs des CDR et la présence militaire à l'université. A titre d'illustration du contexte répressif, nous pouvons citer les événements qui ont suivi la production, le 28 janvier 1985, d'une déclaration commune à plusieurs syndicats⁵ prônant le renforcement de

¹ La création de l'AEVO, en 1965, fait suite à la création d'un Centre d'Études Supérieures au Burkina Faso (CESUP)

² Les manifestations eurent lieu les 20 et 21 mai 1983.

³ L'association fut rebaptisée suite à la décision de Thomas Sankara de changer le nom du pays qui devint le *Burkina Faso* (« *pays des hommes intègres* ») en 1984.

⁴ Il s'agit de l'ancienne ULC.

⁵ Les signataires de cette déclaration sont les suivants : Joseph Yaméogo pour la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB), Tiga Djiguimde pour la Fédération Syndicale des Boulangers (FSB), Halidou Ouédraogo pour le Syndicat

l'engagement des populations au sein des syndicats et leur construction autonome vis-à-vis du pouvoir en place ainsi que l'accentuation de la lutte pour l'instauration des libertés démocratiques et syndicales. Parmi les signataires de cette déclaration figurait Bouhir Somé, représentant de l'UGEV. En réaction, Thomas Sankara signa un décret¹ qui suspendit tous les signataires² de leurs fonctions dans les domaines public et privé et leur interdit l'accès aux bus et aux logements de l'État.³ Le souvenir de cette phase répressive est tenace comme en attestent ces propos recueillis lors d'un entretien avec des responsables de l'ANEB, le 26 juillet 2009.

« Les régimes agissent en réprimant les étudiants. Par exemple, Bouhir Somé a été interdit d'accès aux bus, à la cité et aux restaurants universitaires ainsi qu'à un logement à Ouagadougou pour avoir dit en 1983 qu'il ne s'agissait pas d'une révolution. Il a dû quitter le pays et est mort en Côte d'Ivoire dans des circonstances non éclaircies. »⁴

La contestation étudiante via l'ANEB portait d'ailleurs essentiellement sur cet usage illégal de la violence physique et c'est ce qui fonda sa légitimité. Nous verrons par la suite que cet aspect reste aujourd'hui un élément fondamental de légitimation de ce syndicat étudiant, comme l'ont prouvé les mobilisations étudiantes de 2008.

La chute du CNR et la phase de « *rectification* » de la révolution qui lui succéda prirent avant tout la forme d'une nouvelle escalade de la violence entre les différents bords politiques. Ainsi, face à la faiblesse idéologique du nouveau régime – qui se présenta comme révolutionnaire avant de prôner le retour à un

Autonome des Magistrats Burkinabè (SAMAB), Emmanuel Tapsoba pour le Syndicat National des Travailleurs des Brasseries (SYNTB), Sibiri Ouedraogo pour le Syndicat National des Agents des Impôts et Domaines (SNAID), Aimé Nikiema pour le Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche (SYNTER), Amidou Djibrillou pour le Syndicat National des Travailleurs de l'Environnement, du Tourisme et de l'Hôtellerie (SYNTETH), Etienne Zougrana pour le Syndicat National des Travailleurs de la Géologie, des Mines et des Hydrocarbures (SYNTRAMIH), Bouhir Somé pour l'Union Générale des Étudiants Voltaïques (UGEV), Ousmane Kouanda pour le Syndicat National des Travailleurs des Travaux Publics, du Bâtiment, de l'Hydraulique et Assimilés (SYNTTPBHA), Hubert Yaméogo pour le Syndicat National des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale (SYNTSHA).

¹ Décret n° 85/078 suspendant les signataires de la déclaration syndicale commune du 28 janvier 1985 de l'ensemble de leurs fonctions dans les domaines publics et privés et leur interdisant l'accès aux bus et logements de l'État, 1985.

² À l'exception d'Ousmane Kouanda, représentant du Syndicat National des Travailleurs des Travaux Publics, du Bâtiment, de l'Hydraulique et Assimilés.

³ MARTENS Ludo, *Sankara, Compaoré et la Révolution Burkinabè*. Anvers : EPO, 1989, p. 32.

⁴ Entretien avec Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux Sports), ANEB. Ouagadougou : 26 juillet 2009.

ordre constitutionnel contraint notamment par les négociations forcées avec le Fond Monétaire International (FMI) et la mise sous PAS qui en découle – une crise universitaire éclata en 1990. C'est d'ailleurs la plus importante crise depuis les années soixante-dix et elle constitue encore une référence majeure pour le mouvement étudiant actuel. Le conflit éclata au sein de l'Institut des Sciences de la Nature et de Développement Rural (ISN-IDR) et concernait la sélectivité des examens. Suite à l'utilisation sans autorisation d'un amphithéâtre par les étudiants, les dirigeants du comité exécutif de l'UGEV et ceux de l'institut furent exclus de l'université. L'enjeu était bien le contrôle de l'université puisque les CDR furent remplacés par des Comités Révolutionnaires (CR), au profit de l'ANEK. Le 16 mai 1990, les étudiants organisèrent une manifestation qui fut violemment réprimée. La police et des commandos de la Garde présidentielle furent mobilisés et des militants de l'ANEK furent enlevés et torturés dans les locaux de la Sécurité présidentielle. L'un d'eux, Dabo Boukary, disparut mystérieusement et devint un martyr de la lutte syndicale et un symbole de la lutte étudiante encore en vigueur aujourd'hui. En effet, dans les plateformes de revendication ayant été formulées depuis cet événement, la demande d'indiquer où se trouve le corps de ce militant est exprimée de façon récurrente. C'est cette disparition qui constitue l'évènement charnière entre les deux périodes historiques que nous avons préalablement distinguées.

1.1.2.2. *Un pluralisme syndical dans un contexte politique « stabilisé »*

La deuxième phase de l'histoire syndicale étudiante au Burkina Faso débute dans les années quatre-vingt dix, au moment de la mise sous PAS du pays, ce qui eut des répercussions majeures sur le fonctionnement du secteur éducatif. En effet, jugé trop coûteux, celui-ci fut particulièrement visé par les réformes qui débouchèrent notamment sur une limitation du nombre de nouvelles bourses octroyées.¹ La proportion des boursiers dans l'enseignement supérieur qui était de 97,8 % en 1988-89 n'a cessé de décliner pour n'être plus que de 16,8 % dix ans

¹ Le nombre de nouvelles bourses octroyées passa de 1.000 à 500.

plus tard.¹ La réduction des bourses a été compensée par l'octroi de prêts² et d'aides aux étudiants par le Fond National pour l'Éducation et la Recherche (FONER). Voici quelques données présentant la répartition des étudiants burkinabè selon le mode de financement pour l'année universitaire 2000-2001.³

Répartition des étudiants selon le mode de financement (2000-2001)

	Bourse	Aide FONER	Prêt FONER	Salariés	Autres	Total
Secteur public	2.192	8.144	1.965	0	1.647	13.948
Secteur privé	0	0	10	5	1.435	1.450
Total (public + privé)	2.192	8.144	1.975	5	3.082	15.398

Il ressort de ces chiffres que durant l'année universitaire 2000-2001, seulement 14,2 % des étudiants burkinabè bénéficiaient d'une bourse universitaire, ce qui prouve que le nombre de nouvelles bourses octroyées a continué de diminuer depuis les années quatre-vingt-dix. Nous voyons également que la majorité des étudiants (52,8 %) financent leurs études grâce à l'aide octroyée par le FONER. Nos recherches de terrain ne nous ont malheureusement pas permis de réunir des statistiques fiables sur la proportion actuelle d'étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur mais nos entretiens menés sur le campus ouagalais sont cependant venus confirmer cette tendance à la baisse du nombre de bourses et au remplacement de celles-ci par les prêts et aides octroyés par le FONER.⁴ En 2007, suite aux importantes manifestations étudiantes qui ont débouché sur la fermeture du campus ouagalais, les étudiants ont obtenu quelques acquis semblant enrayer quelque peu cette tendance à la baisse des allocations octroyées aux étudiants, tout du moins provisoirement.

« En 2007, après la lutte des étudiants, l'aide a été élargie à la troisième année et le prêt maintenu pour la quatrième année. L'aide est passée à 150.000 F. CFA. Le prêt aussi a été augmenté en passant à

¹ PILON Marc et WAYACK Madeleine, La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso... *Op. cit.*, p. 82.

² Au départ, le montant fixé pour les prêts était de 125.000 F. CFA en 1^{ère} année.

³ BAKYONO NABALOU Masmata, *L'accès à l'enseignement supérieur au Burkina Faso*. Ouagadougou : CNRST/INSS, 2002, p. 13.

⁴ Entretien avec Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux Sports), *Op. cit.*

200.000 F. CFA même si ce n'était pas notre lutte. Avec cette même lutte, en 2007, le nombre de nouvelles bourses octroyées chaque année est aussi repassé à 1.000 mais les bourses ont été supprimées pour le primaire et le secondaire. Le montant de nos bourses a augmenté de 8 %, passant de 28.000 à 31.000 F. CFA par mois en première année. »¹

Sur la base du positionnement par rapport à ces mesures d'ajustement, le monopole de l'ANEB fut remis en cause dans les années quatre-vingt dix et ce débat reste d'ailleurs d'actualité. Cette structure s'est toujours opposée au principe des prêts délivrés par la FONER au contraire de ses organisations rivales qui se développent fortement à cette époque.² En novembre 1991, pour s'opposer au contingentement des bourses imposé par les PAS, une plateforme revendicative commune fût signée par l'ANEB et six autres mouvements étudiants donnant alors naissance au Collectif des Organisations Démocratiques Étudiantes (CODE). Cependant, l'ANEB décida vite de faire cavalier seul et cet échec du CODE déboucha sur la création de la Fédération des Étudiants et des Scolaires Burkinabè (FESBU) qui comptait rivaliser avec l'ANEB en adoptant une stratégie plus activiste. En 1997, une importante grève ayant duré sept semaines et nécessité l'intervention du médiateur du Faso aboutit à la naissance de l'Union Nationale des Étudiants du Faso (UNEF), l'une des organisations rivales de l'ANEB la plus influente actuellement. Alors que l'ANEB réclamait l'abandon du système de prêt pour les étudiants non boursiers et l'octroi d'une aide de 160.000 F. CFA, ses militants de base insatisfaits créèrent l'UNEF. Les tensions étaient réelles à l'époque et les affrontements physiques entre les militants de l'ANEB et de l'UNEF se multiplièrent.³ Aujourd'hui, malgré cette apparition d'organisations concurrentes, l'ANEB reste la plus visible et celle qui compte le plus d'étudiants dans ses rangs. La fin de la décennie 1990 fut marquée par l'une des plus importantes mobilisations populaires au Burkina Faso depuis les indépendances. L'évènement

¹ *Ibid.*

² Un grand nombre de nouvelles structures apparaissent: le Mouvement des Étudiants Non-Boursiers (MONENB), le Rassemblement des Étudiants Non-Boursiers (RENBO), l'Amicale des Étudiants (AMIE) et l'Union des Scolaires et Étudiants du Burkina (USEB), la Fédération des Étudiants et des Scolaires Burkinabè (FESBU), l'Union Nationale des Étudiants du Faso (UNEF), etc.

³ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant... Op. cit.*, p. 47.

déclencheur est la mort du journaliste Norbert Zongo, le 13 décembre 1998. Un mouvement de contestation de masse, sous la direction du Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et de Partis Politiques (CODMPP),¹ émergea suite à l'organisation spontanée par un groupe d'étudiants, deux jours après l'assassinat du journaliste, d'une manifestation venue prendre d'assaut le siège du parti au pouvoir. Ce CODMPP émergea donc de l'action des étudiants qui furent les premiers à se mobiliser. Celui-ci obtint du pouvoir la mise en place d'une commission d'enquête indépendante qui confirma qu'il s'agissait bien d'un assassinat et non d'un accident de voiture et que des membres de la Garde présidentielle étaient fortement soupçonnés. Une certaine agitation fut alors perceptible à l'université et des étudiants développèrent des attitudes violentes à l'égard des représentants de l'État. En 1999-2000, la contestation étudiante continua autour de cette question, reprenant également les revendications concernant le contingentement des bourses. Le pouvoir réaffirma alors son caractère autoritaire en annonçant la dissolution des facultés et la « *refondation* » de l'université. La déstabilisation découlant de ces réformes provoqua une certaine accalmie de la lutte étudiante dont les actions se limitèrent ensuite essentiellement à la tenue de congrès, d'assemblées générales, de séminaires de formation et de diverses réunions. Si l'ANEB parvint à maintenir la vie de l'organisation, les structures plus jeunes et moins importantes telles que l'UNEF, le Mouvement des Étudiants du Faso (MEFA) et l'Union des Élèves et Scolaires du Burkina (UESB) eurent des difficultés à maintenir leur visibilité. Les mobilisations étudiantes significatives ayant suivi la refondation de l'université datent de 2002, 2007 et 2008. Elles reposaient toutes sur des revendications relativement similaires ayant trait aux conditions d'étude et de vie sur le campus. Si la grève fut relativement courte en 2002, les mobilisations prirent une ampleur certaine en 2007 et en 2008. Le chef de file de ces grèves était bien l'ANEB et, même si les autres syndicats

¹ Aussi appelé "Collectif contre l'impunité", le Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et de Partis Politiques, est né au lendemain de l'assassinat de Norbert Zongo, pour que la justice soit faite concernant cette affaire et d'autres crimes impunis au Burkina Faso, notamment l'assassinat de Thomas Sankara. Il regroupe des organisations des droits de l'Homme, des syndicats (l'UGEB notamment) et des partis politiques.

tentèrent d'affirmer leur place, ils furent plutôt mis à l'écart voire clairement décrédibilisés et stigmatisés comme proches du pouvoir pour certains.¹

Finalement, durant cette période, même si la dimension idéologique du mouvement semble s'affaiblir, la vitalité des mobilisations perdure et « *la perspective d'un déclin historique du mouvement étudiant n'est donc pas vraiment à l'ordre du jour* »².

Malgré les divisions qui ont traversé le mouvement étudiant burkinabè et les difficultés auxquelles il a été confronté, celui-ci joue un rôle déterminant dans l'évolution sociopolitique du Burkina Faso et constitue un lieu de politisation de la jeunesse éduquée. Il reste cependant à préciser la nature et la portée réelle de ces formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè.

1.2. Pouvoir contre-hégémonique ou pouvoir de « dé-totalisation » ?

Dans son analyse du rôle historique joué par les organisations étudiantes sur le continent africain, Pascal Bianchini estime que « *l'intelligentsia africaine* » qui est issue des mouvements étudiants s'est qualifiée par sa « *posture contre-hégémonique* » vis-à-vis de la classe dirigeante post-indépendance.³ Il convient de se demander ce qu'il en est réellement au Burkina Faso en interrogeant la nature et la portée réelle des mobilisations étudiantes historiques et contemporaines dans ce pays.

Notons tout d'abord que le mouvement étudiant burkinabè se caractérise par sa permanence : à la différence d'autres pays, durant environ cinquante ans, c'est la même organisation (l'UGEV devenue l'UGEB) qui constitue le principal organe mobilisateur des « jeunes éduqués ». Ainsi, malgré les divisions qui ont traversé cette organisation, celle-ci a eu une influence certaine sur la structuration des champs politique et syndical nationaux pour plusieurs raisons. Premièrement, elle

¹ Par exemple, le MEFA est présenté dans les entretiens que nous avons réalisés comme proche du pouvoir par les militants de l'UNEF et de l'ANEB.

² BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant...* *Op. cit.*, p. 50.

³ BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique...* *Op. cit.*, p. 66.

a constitué un environnement propice de formation des cadres voltaïques, un cadre de « socialisation politique » de la « jeunesse éduquée », même durant la période révolutionnaire caractérisée par une sorte de mise en veille de la mobilisation étudiante. De plus, l'organisation a eu un impact réel sur le champ politique étant donné que les divisions qui ont émergé en son sein se sont prolongées dans le champ de la gestion du pouvoir d'État et inversement. La mouvance dissidente du mouvement, le M21, a regroupé les principaux idéologues de la révolution sankariste et le courant majoritaire a, quant à lui, largement participé au renouvellement du paysage syndical à partir des années quatre-vingt. Cette opposition a fait émerger deux modèles possibles du syndicalisme étudiant dont le Burkina Faso constitue une sorte de « *cas d'école* »¹ selon P. Bianchini et G. Korbéogo. Alors que les dissidents ont soutenu l'idée d'un projet révolutionnaire via la conquête du pouvoir les autres ont préféré un travail sur le long terme basé sur la structuration du mouvement syndical dans son ensemble en vue de constituer une sorte de « contre-pouvoir ». Dès la période révolutionnaire le modèle de la structuration en pouvoir d'opposition semble dominer et nous allons voir que la configuration actuelle de la lutte syndicale étudiante vient confirmer l'idée d'un renforcement de ce modèle. Cependant, alors que beaucoup d'analystes l'ont présenté comme étant un pouvoir contre-hégémonique, nous pensons qu'il s'agit plus d'un pouvoir de « dé-totalisation ».

1.2.1. La thèse du pouvoir « contre-hégémonique »

Certains des éléments qui ont constitué les justificatifs d'une qualification du mouvement étudiant burkinabè comme étant contre-hégémonique méritent d'être repassés au crible d'une analyse critique.

S'il est clair que l'UGEV a constitué un puissant vecteur d'idées révolutionnaires en Haute-Volta de par les documents produits lors des congrès notamment, son influence resta limitée aux couches sociales urbaines alphabétisées et la très grande

¹ BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant... Op. cit.*, p. 42.

majorité de la population n'en ressentit pas l'influence malgré l'objectif « d'intégration des masses » qui avait été adopté.

« L'influence de l'UGEV va concerner surtout les élèves, les étudiants, les fonctionnaires et les militaires. Toutefois, à notre connaissance, peu de syndicats ouvriers et aucune organisation paysanne n'adoptent ce discours. C'est dire que contrairement aux exigences « d'intégration aux masses », les idées de l'UGEV n'ont pas d'impact sensible au sein des « masses fondamentales » ouvrières et paysannes. Le discours anti-impérialiste se cantonne à une frange de la petite bourgeoisie. »¹

La diffusion restreinte des idées véhiculées par le mouvement nous semble constituer un premier élément de remise en cause de cette nature contre-hégémonique.

Celle-ci peut également être interrogée au regard des motivations originelles des mouvements et de la nature de ses membres actifs. Cette citation de Patrice Mothes est révélatrice de la tendance à la matérialisation des demandes des mouvements étudiants dont nous parlions un peu plus tôt.

« Ces manifestations doivent nuancer la position quelque peu idéaliste qui tendrait à percevoir les étudiants comme des modèles dans la lutte contre le pouvoir en place, le parti unique et la sclérose des institutions. Bien des mouvements qui se sont transformés en de véritables revendications pour la démocratisation, n'étaient au départ que des requêtes purement matérialistes dans le but d'obtenir des logements plus confortables, des bourses mieux garnies ou des examens moins difficiles. En fait, l'exigence démocratique s'est greffée lorsque les revendications des

¹ DIALLO Hamidou, Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983. In D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville. Op. cit.*, p. 318-319.

étudiants n'avaient pas eu d'écho ou lorsqu'elles s'étaient soldées par une répression de la part des autorités gouvernementales. »¹

Ce point ayant été développé dans notre chapitre portant sur l'évolution des « figures jeunes de la réussite », nous n'allons opérer ici qu'une précision à ce sujet. Les recherches menées par P. Bianchini et G. Korbéogo² ont permis de relever que l'origine des étudiants engagés dans l'action syndicale était majoritairement rurale et modeste. Leur confrontation majeure à des difficultés de financement de leurs études et de leur vie sur les campus constitue un important facteur explicatif de leur engagement militant et de cette matérialisation des revendications. D'ailleurs, les jeunes issus de milieux aisés ou proches du pouvoir se révèlent en général moins enclins à l'engagement dans des actions revendicatives. Les facteurs explicatifs de l'engagement syndical chez les étudiants ne se limitent cependant pas uniquement à l'origine sociale des élèves car la géographie joue également un rôle manifeste en la matière. Les jeunes dits « diaspos », c'est-à-dire ceux qui ont vécu en Côte d'Ivoire, sont plus enclins à des modes d'action radicaux qui s'expliquent en partie par leur socialisation à l'engagement syndical dans les luttes scolaires et étudiantes en Côte d'Ivoire dont la violence a été croissante à partir des années quatre-vingt-dix.³

« Je suis le responsable du CODE pour l'UNEF. J'étais en amitié avec la FESCI [Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire] à Abidjan. Quand je suis rentré au pays après le bac, je ne connaissais personne à l'Université de Ouagadougou. Je ne savais rien de ce qui s'y passait. J'ai aussi suivi les présentations des différents syndicats et, face à mon expérience à la FESCI, je croyais que la base c'était la force et je ne voulais donc plus militer dans un mouvement ici. J'habitais dans la même cour qu'un membre de l'UNEF et comme il m'a appelé pour soutenir des

¹ MOTHEs Patrice, *Enseignement supérieur et élites... Op. cit.*, p. 39.

² BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant... Op. cit.*, p. 50.

³ KONATE Yacouba, *Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements de patriotes*. In MARSHALL-FRATANI Ruth, BANEGAS Richard, *La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans et du dehors*. Paris : Karthala, 2003, 224 p. (Politique Africaine n° 89)

camarades, je l'ai suivi et peu à peu je suis devenu le représentant désigné de l'UNEF au CODE. C'était en 2005. »¹

Il convient également de noter que les filles sont très largement sous-représentées dans le militantisme étudiant comme nous l'a confirmé notre enquête sur le terrain au sein de ce milieu. Dans les locaux du CODE à Ouagadougou, nous n'avons croisé que très peu de filles et celles-ci étaient en général de simples visiteuses. Si les filles sont moins engagées pour des raisons culturelles liées à leur mode d'éducation et aux libertés plus réduites dont elles disposent, elles le sont aussi du fait de leur plus faible confrontation aux difficultés matérielles liées aux sollicitations économiques familiales et des « *possibilités de recours nées des formes de conjugalité dans lesquelles elles sont engagées (relations de copinage, fiançailles, mariages, etc.)* ».²

Quant à l'influence des origines sociales, celle-ci semble inversée puisque les principaux acteurs des mouvements sont les jeunes défavorisés de par leur origine sociale ou géographique. Si cela pourrait suggérer un renversement de l'ordre établi via la promotion de groupes défavorisés nous pensons que cela est bien plus révélateur de l'importance des difficultés et de l'isolement rencontrés par ces jeunes pour qui l'engagement est un mode de survie. De plus, au sein même de ces mouvements, P. Bianchini et G. Korbéogo notent l'existence d'une sorte de « *(ré)-invention du politique* »³ en milieu étudiant. En effet, on y retrouve une opposition entre les « élites » dirigeantes et les adhérents de la « base ». L'élite dirigeante est composée d'étudiants ayant fait leur armes pour résister aux tentations des éventuelles sollicitations matérielles de la part des adversaires. Cette condition d'accès repose sur le niveau d'étude et l'ancienneté de la socialisation passée au sein d'instances syndicales diverses. La masse étudiante qui se situe à la base du mouvement a quant à elle des motivations et des attentes très diverses qui rendent difficiles les débats. Ainsi, ces auteurs estiment que des procédures d'ouverture de la prise de parole et de relâchement des tensions sont mises en œuvre pour masquer

¹ Entretien avec Adama BELEMKOABGA (Secrétaire Général) et Jean-Baptiste KABORE (Responsable du CODE), UNEF. Ouagadougou : 17 juillet 2009.

² BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, *Le syndicalisme étudiant... Op. cit.*, p. 53-54.

³ *Ibid.*, p. 54-55.

les divisions internes, éviter d'éventuels déchirements et fabriquer une sorte de consensus. L'élaboration des plateformes revendicatives constitue un enjeu majeur de ce travail de collectivisation des intérêts. Cette culture de la « *fabrication du consensus* » est selon nous caractéristique du champ politique burkinabè qui, depuis les années quatre-vingt-dix a travaillé à l'instauration de cette apparence de stabilité, de calme et de communion des intérêts. L'opposition directe et violente ne fait pas partie du jeu politique habituel et les procédures ont préférentiellement pour base les arrangements afin d'afficher dans l'espace public un consensus qui est finalement fabriqué en coulisses. Au regard de ces éléments, il semble que le qualificatif adéquat soit plus « la réinvention du politique » dans la mesure où les mouvements reposent sur une gestion des divisions dont le mode de fonctionnement est très proche des modalités propres à l'ordre établi auquel ils s'opposent. De plus, si les mouvements étudiants se sont manifestement posés comme formes de « contre-pouvoir » dans le cadre de luttes précises telle que l'affaire Zongo et la lutte plus large contre l'impunité qu'elle a déclenchée, ces oppositions sont contextuelles et ces mouvements ont constitué et constituent toujours le premier lieu de socialisation politique des futures élites dirigeantes. Cela explique notamment pourquoi les luttes étudiantes font souvent l'objet d'une forte décrédibilisation étant donné que les acteurs visés par celles-ci sont en général des anciens membres actifs de la FEANF et de l'UGEV. L'ouverture du militantisme au domaine des Droits de l'Homme, à partir des années quatre-vingt dix, a constitué un nouveau débouché pour les syndicalistes étudiants. Halidou Ouédraogo, personnalité à la tête du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), en constitue un exemple emblématique. P. Bianchini et G. Korbéogo en parlent comme d'un exemple de reconversion militante réussie. La figure du journaliste engagé dont le modèle est Norbert Zongo constitue également pour les militants étudiants actuels un bon exemple d'action contre-hégémonique extérieure au champ politique.

Finalement, l'analyse des motivations, des origines et du profil des jeunes engagés ne nous semble pas constituer des arguments allant dans le sens d'une validation de la nature contre-hégémonique des mouvements étudiants au Burkina Faso. Ils semblent plus devoir être abordés comme des lieux de socialisation politique de la jeunesse dont l'aboutissement n'est pas nécessairement l'action contre-

hégémonique. Les véritables projets subversifs devant reposer sur une volonté profonde de remise en cause de l'ordre établi via une opposition à ses règles et pratiques mais également aux croyances qui en assurent la persistance et cette volonté devant être traduite en véritables stratégies de subversion pour déstabiliser l'ordre établi en rendant inopérantes ses bases de fonctionnement et de légitimation, nous n'adhérons pas à l'idée « *d'enracinement de l'attitude contre-hégémonique* »¹ parmi les couches étudiantes au Burkina Faso. En effet, l'analyse des éléments précédents nous a au contraire prouvé la dépendance des mouvements étudiants vis-à-vis de la culture politique dominante, de ses pratiques, règles et représentations sous-jacentes.² Le rôle des mouvements étudiants burkinabè ne peut être comparé à celui de la FESCI en Côte d'Ivoire. Celle-ci a en effet constitué un important facteur de déstabilisation du pouvoir qui, confronté à sa culture de la violence portée par des leaders visibles et influents, fut contraint de prendre en compte et d'intégrer le mouvement étudiant dans ses stratégies politiques.³

Enfin, s'il est indéniable que le syndicalisme étudiant est porteur d'une politisation de la jeunesse nous ne pensons pas réellement que celle-ci puisse être qualifiée de nouvelle au regard de sa permanence historique et de la dépendance vis-à-vis des modalités de fonctionnement et des représentations sous-jacentes à l'ordre établi. Celui-ci connaît cependant un certain renouvellement via l'évolution de ses moteurs et débouchés. L'ouverture à de nouveaux espaces d'opposition et de revendications tels que la presse ou la lutte pour les droits de l'homme constitue un signe de renouvellement des modalités de cette politisation propre à la « jeunesse éduquée ». La thèse du pouvoir contre-hégémonique nous semble trop tranchée et nous lui préférons donc celle de « pouvoir de dé-totalisation » comme nous allons désormais le voir.

¹ *Ibid.*, p. 58.

² LAGROYE Jacques, *Sociologie politique. Op. cit.*, p. 220-223.

³ KONATE Yacouba, Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements de patriotes. *Op. cit.*, p. 49-70.

1.2.2. La thèse des « tactiques de dé-totalisation »

Les mobilisations étudiantes sont, de notre point de vue, plus porteuses d'une demande d'insertion dans les mécanismes de domination de l'ordre établi que d'une remise en cause de ceux-ci. Ainsi, en reprenant la distinction opérée par Michel de Certeau¹, nous pouvons nous interroger sur la portée politique de ce mouvement en nous demandant s'il s'agit d'une « *stratégie* » ou d'une simple « *tactique* », c'est-à-dire si les mouvements étudiants entretiennent ou non une relation d'extériorité avec les cibles visées ou identifiées comme menace. Autrement dit, les contestations de la jeunesse étudiante sont-elles des stratégies porteuses d'un projet global proposant un ordre alternatif déterminé ou constituent-elles plus des tactiques de réappropriation et de détournement des dispositifs du pouvoir établi ? Voyant que ces mobilisations ne sont pas porteuses de transformations radicales mais bien plus de négociations d'une place et de certains aménagements au sein de l'ordre établi, nous pouvons conclure qu'il s'agit plus de « *tactiques* », ce qui remet en cause la thèse du pouvoir contre-hégémonique. En effet, selon J-F. Bayart, l'émergence d'une contre-hégémonie suppose l'intervention d'une contre-élite alors même que ces étudiants revendiquent essentiellement leur droit à intégrer la sphère des élites actuelles.² De plus, ces différentes mobilisations étudiantes ponctuelles ne semblent pas faire l'objet d'une unification réelle qui permettrait leur mutation en un véritable mouvement social contre-hégémonique. Les divisions entre les mouvements sont manifestes comme nous l'ont montré nos enquêtes sur le campus ouagalais. Par exemple, l'UNEF comme l'ANEB dénoncent le MEFA comme étant acquis à la cause du pouvoir et les velléités hégémoniques de l'ANEB sont créatrices de nombreuses tensions avec les autres organisations.³

Au regard de l'ensemble des éléments précédemment cités, nous pensons qu'il est plus réaliste de qualifier le pouvoir des mouvements étudiants de « tactiques de dé-

¹ BAYART Jean-François, Questions de méthode. In BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas...* Op. cit., p. 59-60.

² *Ibid.*, p. 60.

³ Entretiens avec :

- Adama BELEMKOABGA (Secrétaire Général) et Jean-Baptiste KABORE (Responsable du CODE), *Op. cit.*
- Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux sports), *Op. cit.*
- Victor TAPSOBA, Chargé à l'organisation et à la mobilisation, MEFA. Ouagadougou : 27 juillet 2009.

totalisation » de l'ordre établi. Nous désignons sous cette terminologie le développement de tactiques de dispersion et de fragmentation de l'ordre politique, via des techniques de remise en cause des frontières du politique, qui empêchent le pouvoir en place d'imposer une vision totalisante de la société dont il doit reconnaître la diversité. Les étudiants s'imposent alors comme des acteurs légitimes pour intervenir au sein de l'espace public. C'est dans cette tension permanente entre la recherche hégémonique des groupes dominants et la multiplication des pratiques de dé-totalisation de l'État par les groupes subordonnés que la nature et la portée des mobilisations étudiantes au Burkina Faso doivent nous sembler devoir être pensées.

Cependant, cette thèse de dé-totalisation de l'ordre établi ne vient pas simplifier l'analyse car de nombreuses nuances doivent lui être apportées afin de ne pas surestimer ou sous-estimer la portée politique de ces mouvements.

Tout d'abord, ces processus ne doivent pas être vus comme des formes de pouvoir générées par les groupes subordonnés de façon autonome et indépendante. Si ceux-ci résultent des multiples actions de contestation mises en œuvre dans les divers espaces de liberté découlant des interstices sociaux propres au milieu urbain, nous devons également reconnaître la dimension consensuelle de ces acquis. Ainsi, le développement de ces tactiques de remises en cause n'est pas totalement indépendant des stratégies du pouvoir en place qui en surveille voire en contrôle largement la portée. Nous pouvons penser que, dans la mesure où les approches totalisantes de la société ne semblent plus à même de garantir la stabilité de l'ordre établi et comportent même un important risque d'implosion du système, laisser une certaine marge de liberté à ces tactiques constitue dès lors une stratégie possible pour éviter une remise en cause profonde et unifiée de l'ordre social. Laisser libre court à une certaine forme d'expression contestataire joue en quelque sorte le rôle de soupape de sécurité pour le pouvoir en place. Si la dé-totalisation fragilise les bases du système de domination établi en remettant en cause l'image unifiante de la société, celle-ci rend également plus difficile une critique unifiante de la société dans son ensemble et donc l'émergence de réels projets contre-hégémoniques. Ainsi, derrière l'apparente libéralisation du syndicalisme étudiant et les concessions démocratiques du pouvoir en place, se cache un objectif

permanent de canalisation de la jeunesse qui devient manifeste dès lors que les étudiants sortent du « cadre de liberté consenti » par les autorités. Quand un mouvement étudiant demande une audience auprès des autorités administratives de l'université suite au dépôt d'une plateforme revendicative, ses représentants sont reçus et le dialogue facilement établi.

« Si on fait une demande d'audience, les autorités de l'université nous reçoivent dans les deux semaines car ils savent que nous venons pour comprendre, demander des explications et faire des propositions. Ils félicitent souvent les propositions. Ils les approuvent mais avancent le manque de moyens. »¹

Par contre, lorsque ce dialogue est rompu ou que les étudiants, confrontés à la non-satisfaction de leurs revendications réclament plus que ce droit au dialogue en investissant l'espace public par des manifestations de rue, le bras de fer prend une toute autre tournure : son habituelle dimension discursive « en coulisse » s'efface au profit d'un conflit rendu manifeste et visible aux yeux de tous par l'investissement de l'espace public par ces jeunes.² La règle sous-entendue de médiation discrète des conflits ayant été violée, la répression et la contestation se radicalisent comme en attestent les événements de juin 2008. Le 17 juin 2008, face au refus des responsables de l'université de recevoir les étudiants concernant une plateforme revendicative déposée plusieurs semaines plus tôt, l'ANEB organisa une marche non-autorisée au sein de l'université de Ouagadougou. La manifestation a fait l'objet d'une forte répression orchestrée par la gendarmerie, la Police et des membres de la Garde Présidentielle qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré à balles blanches et à balles réelles sur les étudiants qui ont largement réagi par des jets de pierre et autres projectiles artisanaux.

« "On ne s'attendait pas à ce que la situation dégénère ainsi", s'époumone un étudiant sur le boulevard Charles de Gaulle, un gros caillou

¹ Entretien avec Adama BELEMKOABGA (Secrétaire Général) et Jean-Baptiste KABORE (Responsable du CODE), *Op. cit.*

² FAVRE Pierre, Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics. In FRANCOIS Bastien et NEVEU Erik, *Espaces publics mosaïques... Op. cit.*, p. 135-152.

dans la main droite. Ceux qui tentent de circuler à hauteur de l'université sont refoulés par les manifestants. Que s'est-il passé ? [...] "Les étudiants des UFR Sciences de la vie et de la terre (SVT) et Sciences exactes et appliquées (SEA) ont tenté d'organiser une marche pacifique sur la présidence de l'université. Mais ils ont été bloqués par les gendarmes" [...]. D'autres informations alarmantes circulent : les gendarmes seraient appuyés par le "conseil" et ils tireraient à balles réelles sur les manifestants. Bien sûr, l'air est pollué par les gaz lacrymogènes sur l'avenue Charles de Gaulle. Nos décidons de nous rendre à la présidence de l'université en contournant le théâtre des opérations, c'est-à-dire le boulevard. A quelques mètres de notre destination, nous sommes stoppés par des militaires. L'un d'eux, visiblement jeune, tient un fusil. [...] Des gendarmes visiblement débordés tentent d'empêcher les étudiants d'entrer par la porte principale. Ceux-ci résistent en lançant des cailloux. Une situation irréaliste. Des gendarmes leur retournent aussi des pierres. Visiblement, ils sont impuissants puisqu'ils semblent n'avoir plus de grenades lacrymogènes. [...] Hors de la présidence de l'université, l'affrontement se poursuit : les gendarmes recommencent à attaquer les étudiants avec l'appui d'un véhicule dans lequel se trouvent des éléments qui chargent avec les gaz lacrymogènes. Les étudiants se dispersent alors que leurs vis-à-vis prennent leur courage pour avancer. »¹

Ces affrontements ont fait une trentaine de blessés, dont quatre graves, parmi les étudiants et quatorze blessés du côté des forces de l'ordre dont deux graves. Trente-cinq étudiants ont été arrêtés et placés en détention provisoire à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO). Les 25 et 26 juin 2008, ils ont été jugés pour dégradation de biens publics et privés et coups et blessures sur des agents des forces de l'ordre. Lors des audiences, la tension était très forte et les étudiants ont opéré massivement le déplacement jusqu'au palais de justice pour exprimer leur mécontentement. A l'issue des deux jours de procès, quatre étudiants

¹ SILGA Dayang, Université de Ouaga. Journées d'affrontements entre étudiants et gendarmes. In *Le Pays*. Ouagadougou : n° 4142, 19/06/2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

ont écopé d'une peine de six mois de prison avec sursis, d'une amende de 100.000 F. CFA et de l'obligation de verser un franc symbolique à l'État.¹ Mais les tensions n'étaient pas totalement retombées et les autorités répliquèrent par la fermeture de l'université dès le 29 juin, alors même que les étudiants déploraient le retard pris dans les enseignements au sein des différents UFR. Ils ont été chassés des citées universitaires et les restaurants fermés ; le campus fût totalement évacué au détriment d'environ trois mille étudiants qui se retrouvèrent livrés à eux-mêmes.²

« Les étudiants sont dépendants des œuvres universitaires et, en fermant l'université, l'État a créé des enfants de la rue. Surtout chez ceux qui viennent de l'extérieur, qui n'ont pas de parents directs ici et qui n'ont donc aucune assurance de soutien. »³

Des mesures très coercitives ont également été prises par le pouvoir, ce qui reflète l'inquiétude quand à ces mobilisations étudiantes. La première est l'instauration d'une Police Spéciale des Universités (PSU), effective dès la reprise de septembre et présente en permanence à l'université. Cette idée avait été avancée dès 2000 par le recteur de l'université comme réponse à l'insécurité sur le campus. Cette force devait être armée et équipée de motos de patrouille et de chiens ce qui fait dire à des membres de l'ANEB que l'insécurité n'était qu'un prétexte pour contrôler l'université et que les événements de 2008 ont constitué une opportunité pour installer cette force sur le campus.⁴ La deuxième est la construction d'un mur de deux mètres de hauteur pour clôturer l'ensemble de l'université ouagalaise. Celui-ci est d'ailleurs fréquemment appelé « *le mur de la répression* » par les étudiants.⁵ De même, il fut décidé de rénover la cité universitaire en vue de sa transformation en bureaux affectés à la direction de l'université alors même que l'une des raisons de la contestation étudiante était le manque de chambres pour les étudiants et l'état

¹ TAO Abdoulaye, Procès des étudiants. In *Le Pays*. Ouagadougou : n° 4149, 30/06/2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

² SANOU Fabrice et ZONGO Albert, Crise à l'UO : la galère des étudiants. In *Le Pays*. Ouagadougou : n 4157, 10/07/2008. Disponible sur www.lepays.bf.

³ Entretien avec Victor TAPSOBA, Chargé à l'organisation et à la mobilisation, *Op. cit.*

⁴ Entretien avec Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux sports), *Op. cit.*

⁵ Entretien avec Adama BELEMKOABGA (Secrétaire Général) et Jean-Baptiste KABORE (Responsable du CODE), *Op. cit.*

de délabrement des bâtiments existants. Autant de mesures qui marquent clairement la volonté de l'État de réaffirmer son pouvoir et de limiter celui des étudiants à une « dé-totalisation consentie » et non à une opposition manifeste dans l'espace public. D'ailleurs, les évènements de juin et la répression opérée ont largement étouffé les velléités contestatrices des étudiants. Le calme semble revenu à l'université depuis sa réouverture alors même que cette crise n'a permis aucun acquis concernant la plateforme revendicative qui en était à l'origine, ayant même plutôt provoqué un certain recul et une occasion pour le pouvoir politique de réaffirmer son contrôle sur le campus et le milieu étudiant.

« La lutte étudiante c'est un vrai bras de fer et ce que tu ne peux pas terminer, il ne faut pas le commencer. Dans la FESCI, on était violents car on avait les moyens d'aller au bout. Au Burkina, dès qu'on tire sur nous, dès le lendemain il n'y a plus personne sur le campus. Le burkinabè ne peut pas sacrifier sa vie, sauf s'il est dépouillé de tout. Il vit tant qu'il a de l'espoir. Quand il sait qu'il peut manger son haricot, il ne veut pas chawarma. Il n'a pas l'habitude de souffrir pour une cause. L'université est la photocopie de ce qui se passe au gouvernement. »¹

La deuxième nuance à apporter à la thèse du « pouvoir de dé-totalisation » concerne l'existence d'une sorte de « *consentement des dominés à leur domination* »² qui n'élude pas les contestations de l'ordre établi mais explique en partie l'absence de remise en cause radicale de celui-ci. Ce phénomène est particulièrement notable concernant les étudiants qui, comme nous l'avons largement souligné, aspirent plus à négocier leur place au sein de cet ordre qu'à le remettre en cause.

« [...] Le grand rêve de milliers d'étudiants aujourd'hui n'est pas de « faire la révolution ». C'est avant tout d'échapper à leurs conditions

¹ Entretien avec Victor TAPSOBA, Chargé à l'organisation et à la mobilisation, *Op. cit.*

² M. GODELIER cité par BAYART Jean-François, La revanche des sociétés africaines. In BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas...*, *Op. cit.*, p. 79.

d'origine, lesquelles sont en majorité paysanne. L'ambition ouvertement confessée sur les campus est de faire partie de ceux qui gouvernent. »¹

L'analyse des pratiques corporelles développées par les jeunes étudiants vient confirmer cette idée. Sous cette terminologie, nous réunissons l'ensemble des pratiques liées au corps qui permettent à la jeunesse étudiante de s'affirmer en tant que catégorie sociale à part entière et de d'inscrire dans l'espace public. Ces pratiques corporelles qui nous intéressent peuvent être qualifiées de « *techniques du corps* », selon la terminologie propre à Marcel Mauss² même si, à l'instar de Jean Pierre Warnier³, nous élargissons notre conception aux « *cultures matérielles* » développées par cette catégorie de jeunesse en dépassant la division opérée par Marcel Mauss entre « *techniques du corps* » et « *techniques instrumentales* ». ⁴ En effet, il ne nous semble pas fécond de cloisonner ces deux dimensions dans l'analyse car celles-ci constituent toutes deux des « *techniques de soi* » ⁵ intéressantes à analyser conjointement pour comprendre les modes de subjectivation de la jeunesse. Ces jeunes font du corps « *une composante majeure de l'identité et de l'image personnelle* » ⁶, un outil de construction de soi en tant qu'individu mais également en tant que membre d'un groupe. Pour comprendre les pratiques corporelles des jeunes étudiants, il convient de rappeler que la réduction des opportunités d'emploi et l'augmentation du chômage des jeunes diplômés a fait naître d'importantes déceptions au sein de la jeunesse étudiante qui a développé un sentiment d'inutilité sociale. Voyant leurs chances d'intégrer la sphère des élites qu'ils espéraient rejoindre se réduire, ces jeunes ont du inventer des mécanismes sociaux pour faire face à « *un système qui, en même temps qu'il autorise tous les rêves, détruit par d'autres dispositions les espoirs qu'il agite, mais est inapte à satisfaire.* » ⁷ N'ayant aucune garantie quant à leur intégration effective dans la sphère des élites, les étudiants en adoptent malgré tout les

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique... Op. cit.*, p. 54.

² MAUSS Marcel, Les techniques du corps. In *Journal de psychologie*, n° 32, 1935, p. 271-293.

³ WARNIER Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999.

⁴ Marcel Mauss distinguait en effet les techniques n'ayant que le corps comme outil et celles qui faisaient appel à des instruments en choisissant, dans un premier temps, de n'analyser que les premières.

⁵ FOUCAULT Michel, *Dits et écrits, 1967-1988*. Paris : Gallimard, 2001, tome 2, p. 1602-1632.

⁶ LE POGAM Yves, Corps et métissages dans l'anthropologie générative critique de Georges Balandier. In *Corps et culture*, n°6/7, 2004, p. 44.

⁷ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique... Op. cit.*, p. 57.

apparences et le corps joue un rôle central à ce niveau. La gestion des apparences constitue donc une stratégie de présentation de soi permettant à ces jeunes d'évoquer leur appartenance au groupe qu'ils aspirent à rejoindre ou leur légitimité à en faire partie. Joseph Achille Mbembé s'est d'ailleurs penché sur cette question notant que « *toute une éthique du corps* »¹ se développe chez les étudiants qui cherchent à reproduire la « *culture matérielle* » exhibée par les élites dirigeantes au quotidien par un mode de consommation et d'habillement visible lors des manifestations publiques, à la télévision ou dans les journaux. Ainsi, les étudiants reproduisent à leur échelle ces pratiques : les filles amassent les paires de chaussures, les tenues vestimentaires et les parfums venus d'Europe alors que les garçons se procurent costumes et cravates. Lors des fêtes, une sorte de course à l'apparat se développe et des dépenses démesurées par rapport à leurs moyens financiers sont réalisées. Chez les jeunes étudiants, la gestion de l'apparence joue donc un rôle central dans les processus de subjectivation qui participent à la construction de la personnalité de l'individu et de son mode d'existence. Le corps est alors un outil efficace de définition identitaire et de présentation de soi, un moyen délibéré de diffusion d'une information sur soi. Le jeune étudiant se distingue par ses apparences en tant qu'individu au sein de sa communauté d'origine en marquant une sorte de distance par rapport à celle-ci mais également au sein de la communauté étudiante où une sorte de hiérarchie selon ces critères se met en place. Le corps est en effet un réservoir de représentations et d'imaginaires sociaux et, dans l'interaction, celui-ci constitue un repère de classement et de hiérarchisation. L'impératif est dans le paraître et le faire-valoir et le corps est une sorte de vitrine de présentation de l'individu. Si les jeunes étudiants utilisent leur corps pour organiser leur relation au monde et se distinguer au sein de leur communauté d'origine et de celle de leurs pairs, ils cherchent aussi à se classer dans la catégorie des élites à laquelle ils espèrent appartenir. Le corps est donc mobilisé comme signifiant d'un statut social espéré ou peut-être désormais inespéré et non pas d'un statut social contesté et rejeté.

¹ *Ibid.*, p. 54.

« Les capacités protestataires sont émoussées sous le poids du vide des alternatives, du contrôle des appareils étatiques et des calculs individuels. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de négocier son insertion individuelle dans les mécanismes de régentement des sociétés. Il ne s'agit plus guère, pour les étudiants, de s'organiser dans des luttes visant à « casser » l'ordre établi au profit d'un autre, nouveau et hypothétique, dont nul ne parvient à définir pour aujourd'hui les contours et les conditions de réalisation. »¹

Finalement, il est intéressant de nous interroger sur les enseignements que cette analyse de l'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè est à même de nous apporter concernant notre questionnement général sur les mécanismes de la domination et de la contestation dans ce pays.

Bien que le mouvement étudiant burkinabè soit porteur d'une forme de contestation, il ne vise manifestement pas la remise en cause radicale de l'ordre établi et n'en a d'ailleurs pas les moyens nécessaires. Les pratiques de ces jeunes reflètent une aspiration à intégrer la sphère de l'élite dominante mais au regard des difficultés d'insertion auxquelles ils sont confrontés et concernant lesquels ils ne semblent nourrir aucune illusion, le principe d'une « domination par l'espoir » ne semble pas totalement opérant. En effet, les étudiants semblent conscients des chances très limitées qui s'offrent à eux pour intégrer la sphère des élites. Conscients que le militantisme étudiant « d'opposition » constitue en général un obstacle de plus à leur promotion, beaucoup choisissent de ne pas s'engager ou de le faire au sein des mouvements les plus proches du pouvoir en place. De même, beaucoup des leaders syndicaux les plus radicaux finissent par céder aux propositions alléchantes du pouvoir en place et donc par se ranger dans le camp des défenseurs de l'ordre établi.

L'hypothèse d'une domination par atomisation des groupes subordonnés, en l'occurrence la jeunesse étudiante, révèle également sa non-pertinence. Une domination de la sorte suppose en effet la suppression de tout espace de liberté discursive, ce qui n'est pas le cas au Burkina Faso, puisque quelle que soit leur

¹ *Ibid.*, p. 54-55.

impact, ces mouvements sont porteurs d'une forme d'expression contestataire régulière dans l'espace public.

Dès lors, la domination, dans ce cas précis, repose plus sur l'imposition d'une sorte de culture politique du consensus qui délimite avec précision un espace de liberté discursive et les modalités acceptables de celle-ci. Il semble que l'on puisse dresser une sorte d'échelle schématique des formes de contestation étudiante selon leur degré de reconnaissance et d'acceptation par le pouvoir en place. En haut de celle-ci se trouverait le dépôt d'une plateforme revendicative et d'une demande d'audience auprès des autorités universitaires. Celle-ci est en effet totalement en adéquation avec cette culture de la fabrication du consensus et de la non-expression publique des conflits. Au milieu, il semble que l'on puisse inscrire l'investissement discursif dans l'espace public reposant notamment sur l'expression des étudiants via des communiqués de presse qui, bien qu'allant à l'encontre de l'idée de non-publicité des conflits, semble rentrer dans le champ des formes de contestation consenties par le pouvoir en place et largement utilisées par ces jeunes. En bas de l'échelle, nous trouvons l'investissement physique de l'espace par l'organisation de manifestations de rue qui sont d'autant moins tolérées par le pouvoir qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable.

De telles conclusions concernant les modalités de la contestation portée par les jeunes étudiants et du contrôle social orchestré par le pouvoir en place suppose de confronter ces conclusions à d'autres études de cas. Nous allons donc désormais nous pencher sur un exemple très différent pour lequel les notions d'inscription dans l'espace public et de portée contestataire méritent d'être analysées en profondeur pour être à même de rendre réellement compte des logiques sous-jacentes aux formes d'appropriation de l'espace urbain propre à ceux que l'on appelle globalement « les jeunes de la rue ».

2. Vivre et travailler dans la rue : des formes d'appropriation de l'espace urbain

L'espace urbain burkinabè a connu d'importantes et rapides mutations dont la dynamique de base est sa conquête et son appropriation par des acteurs privés.¹ Si la ville de Ouagadougou a fait l'objet de plusieurs projets publics d'aménagement qui ont notamment eu pour conséquence l'exclusion des populations de certaines zones (quartier de Ouaga 2000 et zone du projet ZACA), elle a également fait l'objet de réappropriations privées, visibles tant par leur nombre que par leur fréquence et leur diversité. Les usages codifiés et normés de la ville imposés par les catégories dominantes sont régulièrement détournés, contournés ou tout bonnement ignorés par la majorité de ses usagers. Parmi ces formes d'appropriation de l'espace urbain, celles propres aux « jeunes des rues » nous intéressent tout particulièrement. En effet, la portée de celles-ci nous semble dépasser le simple cadre de l'inscription dans l'espace public, étant au contraire porteuses de formes de contestation directes ou indirectes de l'ordre établi.

Avant de rentrer dans le détail de cette analyse, il convient d'opérer quelques précisions au sujet de ces catégories de jeunesse.

Le Forum de Grand Bassam organisé en 1985, en Côte d'Ivoire, par l'ONG ENDA Tiers-Monde et le Bureau International Catholique pour l'Enfance, en collaboration avec l'UNICEF, a permis une grande avancée du point de vue de la définition de la notion *d'enfants des rues*.² La classification terminologique renouvelée qui en a découlée a permis de distinguer les *enfants dans la rue* des *enfants de la rue* en fonction des modalités de leur rapport à la rue. Les premiers ne s'y trouvent que provisoirement et retournent en général au sein d'un foyer familial pour la nuit alors que les seconds y vivent en permanence et n'ont plus ou très peu de contacts avec leur famille. Le Forum de Grand Bassam définit très précisément les « enfants et jeunes des rues » comme :

¹ DABENE Olivier, *Exclusion et politique à São Paulo : les outsiders de la démocratie au Brésil*. Paris : Karthala ; Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2006, 243 p.

² DUCASSE Marion, *Les enfants des rues au Burkina Faso : entre enjeu politique et enjeu de développement*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2002.

« Toute fille ou tout garçon n'ayant pas atteint l'âge adulte et pour qui la rue (au sens large du mot, c'est-à-dire comprenant bâtiments abandonnés, terrains vagues, coins de la rue, etc.) est devenue la demeure habituelle et/ou la source de moyens d'existence. ».¹

L'âge adulte désigne ici la majorité légale² mais, au regard de toutes les limites d'une caractérisation par l'âge, nous élargissons ces réflexions terminologiques à la jeunesse et emploierons donc le terme général de « jeunes *de* la rue » et de « jeunes *dans* la rue ».

Précisons enfin que seul « l'enfant sous contrôle », c'est-à-dire celui qui est entré dans les rouages des institutions de répression et de réinsertion, qu'elles soient étatiques ou associatives, est réellement pris en compte dans les statistiques officielles. Ces chiffres ne concernent donc que l'enfance et le cadre institutionnel et doivent être essentiellement abordés comme des indicateurs de tendances générales, comme nous allons le voir désormais.

En 1990, dans un recensement réalisé par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille portant sur la ville de Ouagadougou, 2.250 enfants *dans* la rue et 81 enfants *de* la rue avaient été comptabilisés. En 1997, selon un recensement effectué, dans cette même ville, par le projet conjoint « Enfants des rues » des Croix-Rouge burkinabè et belge, il y avait environ 3.730 enfants *dans* la rue et 878 enfants *de* la rue. En 1990, il y avait donc 2.331 enfants *des* rues contre 4.608 en 1997 ce qui représente une augmentation de 197 % environ du nombre de ces enfants pour la seule ville de Ouagadougou et en l'espace de 7 ans. En 2000, certains estimaient que l'on avait atteint le nombre de 6.142 enfants *des* rues dont 4.214 seraient encadrés par des structures mais les chiffres sont de nouveau difficiles à confirmer. En effet, en mai 2002, une enquête menée par le MASSN et l'UNICEF dans quarante-neuf communes du Burkina Faso, comptabilisait 2.146

¹ *Ibid.*

² Au Burkina Faso, les majorités civique et pénale sont toutes deux fixées à l'âge de 18 ans.

enfants *des* rues (dont 525 à Ouagadougou)¹, ce qui semble révéler une diminution du nombre de ces enfants. Les chiffres sont donc à relativiser du fait de l'absence d'outils de comparaison fiables. Quoique reflètent ces chiffres, la majorité des jeunes *de* la rue et des acteurs du domaine interrogés dans le cadre de nos enquêtes s'accordent à dire que le phénomène tend à s'aggraver tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Plusieurs ont d'ailleurs souligné la présence de plus en plus fréquente d'enfants membres d'une même famille et parfois même des familles entières dans la rue.²

Les statistiques existantes semblent indiquer que les jeunes présents dans la rue sont majoritairement des garçons. Selon le Secrétariat Permanent du Programme d'Action Nationale pour l'Enfance, en 1990, 67,7 % des enfants des rues recensés étaient des garçons.³ L'enquête de 2002 qui comptabilisait 2.146 enfants des rues sur le territoire national estimait que seulement 56 étaient des filles (soit 2,6 % environ).⁴ Les acteurs que nous avons interrogés s'accordent à dire que la part des filles au sein de ces jeunes a augmenté. Certains éducateurs de rues considèrent même qu'elle représenterait désormais la moitié de l'effectif total. Il convient aussi de souligner que la présence des filles est également beaucoup moins visible que celle des garçons. En effet, même si elles sont victimes des mêmes situations de précarité qu'eux, elles représentent une force de travail essentielle au foyer familial, si bien que si elles le quittent c'est essentiellement du fait d'un placement domestique ou d'un mariage forcé. Elles sont donc plus souvent des filles *dans* la rue, y travaillant le jour et dormant à l'abri la nuit. Les filles *de* la rue y ont souvent atterri par le biais des réseaux de prostitution et cela explique notamment que leur présence soit plus discrète que celle des garçons.

Concernant les origines géographiques de ces jeunes, les données sont souvent contradictoires.⁵ Des enquêtes attestent de l'origine rurale majoritaire des enfants alors que d'autres avancent que la majorité d'entre eux viennent de la ville. Au-

¹ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Le cas du Burkina Faso*. Paris : L'Harmattan, 2008, p. 20-21.

² Cette tendance a été relevée lors d'une enquête par questionnaire menée par Adeline COMBET et Emilie de BONNEVAL, sous la tutelle du coordonnateur national du RAPPED (M. Hamadou BARGO), auprès d'une vingtaine d'associations, en juillet 2005.

³ SP/ PAN Enfance, DIS, 1990, 21 p.

⁴ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op ; cit.*, p. 21.

⁵ DUCASSE Marion, *Les enfants des rues au Burkina Faso, Op. cit.*

delà de ces débats liés à l'origine, il nous semble surtout intéressant de noter la tendance à la mobilité des jeunes des rues. Beaucoup d'entre eux quittent leur village d'origine pour se rendre à la ville la plus proche avant de rejoindre la capitale. La majorité des récits de vie réalisés auprès des jeunes de la rue comportent cette thématique de la mobilité vers de plus grandes villes. Ainsi, par exemple, Bernard a quitté son village pour se rendre à Pô puis à Ouagadougou ; Landry a sillonné le pays avant de s'installer à Ouagadougou et Antoine a quitté son village natal pour Ouagadougou. Il existe aussi une tendance à la mobilité intra-urbaine, notamment entre les quartiers périphériques et le centre ville de Ouagadougou. En 2002, le MASSN notait que 70 % des jeunes de la rue évoluaient en centre-ville, préférentiellement aux alentours des principaux centres d'activité et d'animation (marchés, gares, abords des salles de cinéma, des maquis, des principaux carrefours de circulation, etc.). Seulement 25 % d'entre eux évoluaient dans les quartiers périphériques où sont implantés des marchés, des gares et des salles de cinéma secondaires. Les jeunes *de* et *dans* la rue sont en fait localisés dans les principaux lieux d'activité et de sociabilité de la ville et ils se déplacent entre ces différents points selon des règles bien précises comme nous le verrons par la suite.

Après avoir présenté ces quelques données préalables nécessaires à la compréhension des liens unissant ces jeunes à la rue, nous allons nous pencher sur les formes et modalités de cette relation qui oscille finalement entre dépendance et indépendance. Ensuite, nous verrons dans quelle mesure cette catégorie de jeunesse est porteuse de formes de contestation de l'ordre établi et quels en sont la nature et l'impact réels.

2.1. Rue et jeunesse : entre dépendance et indépendance

S'interroger sur ces deux formes d'appropriation de l'espace urbain par les jeunes que sont le travail et la vie dans la rue ne peut faire l'économie d'une présentation des rapports existant entre ces jeunes et la rue. Ceux-ci ont fait l'objet

d'une multitude d'études détaillées dont nous allons ici chercher à synthétiser quelques conclusions en les confrontant à nos propres observations de terrain. Nous avons pu dégager deux éléments essentiels autour desquels s'organisent ces rapports : la constitution de la rue comme espace de survie et comme espace de socialisation.

2.1.1. La rue : espace de survie

Cette rue qui constitue un lieu central dans la vie de ces jeunes est avant tout un espace de survie et de mise en œuvre de cet « art de la débrouillardise » auquel nous faisons allusion un peu plus tôt.

2.1.1.1. « L'économie des trottoirs » : ressource des jeunes dans la rue

Les jeunes *dans* la rue évoluent dans ce qu'il est devenu commun d'appeler *l'économie des trottoirs*¹ et qui réunit un ensemble de métiers du secteur informel qui constituent des sources de revenus d'importance variable.

Une distinction doit être opérée à ce niveau entre les garçons et les filles. Si les premiers entrent le plus souvent dans le commerce informel de façon autonome (par rapport à leur famille) ; les filles le font en général par le biais d'une tierce personne. Les garçons s'aventurent le plus souvent dans ce domaine par désir de se prendre en charge ou de participer aux dépenses de la famille et se débrouillent en général sans l'aide de la famille, seuls ou avec l'aide d'autres jeunes hommes avec lesquels ils ont liés des amitiés basées sur une proximité spatiale (voisinage, quartier) ou sociale essentiellement.² Les filles, quant à elles, rentrent le plus souvent dans le secteur informel par le biais d'une tierce personne issue de la famille (mère, tante, tuteur, etc.). Ainsi, généralement, les jeunes hommes sont

¹ DECOUDRAS Pierre-Marie, LENOBLE-BART Annie, La rue : le décor et l'envers. In *Du côté de la rue*. Paris : Karthala, 1996, p. 6. (Politique Africaine n° 63)

² SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain...* Op. cit., p. 147.

libres de disposer des ressources générées dans la rue alors que les filles les remettent à l'adulte référent.

Les activités sont très diversifiées et réunissent tout un ensemble de petits métiers plus ou moins légaux allant de la mécanique (moto et vélo) ou de la vente de produits (vêtements, chaussures, gadgets, condiments, etc.) et de services (restauration, chargement, nettoyage, etc.) à la vente de drogue ou à la prostitution. La limite est souvent floue entre ces activités ; notamment pour les filles qui exercent dans la rue et qui sont facilement exposées aux réseaux de prostitution. L'exemple de Wendida Compaoré, jeune fille que nous avons côtoyée lors de nos recherches est révélateur. Âgée de 15 ans, elle vit avec sa grand-mère, sa maman étant décédée d'une maladie trois années auparavant et son père vivant en Côte d'Ivoire avec sa nouvelle femme. Wendida travaillait au marché avec sa maman qui vendait des habits mais aujourd'hui, sa grand-mère ne travaillant pas, elle est la seule à pouvoir nourrir la famille. Elle était inscrite à l'école, en classe de sixième mais elle en a été chassée quelques mois auparavant car elle n'avait pas réglé sa scolarité.

« Aujourd'hui, je ne dors plus chez ma grand-mère mais chez une fille qui s'appelle Aminata qui m'a hébergée. Je traîne avec les jeunes de la rue et si je suis dans cette situation c'est parce que je ne gagne pas ce que je veux. Ce n'est pas volontaire. [...] Je ne dors pas dans la rue mais chez mon amie qui a vécu dans la rue quand elle était plus jeune et qui fait aujourd'hui la prostitution. Je rentre de temps en temps chez ma grand-mère mais pas trop souvent comme ça. Je ne fais pas comme mon amie pour me nourrir et je ne suis pas entrée dans le commerce de la drogue ou autre chose comme ça. Mon rêve aujourd'hui c'est seulement de sortir de cette situation et de travailler. Je pense à me marier et avoir des enfants, autant que Dieu m'en donnera. »¹

L'exemple d'Antoinette est également révélateur de cette entrée progressive dans la prostitution. Atteinte du Sida, celle-ci a été rejetée par sa famille et a atterri dans

¹ Récit de vie de Wendida COMPAORE, jeune fille dans la rue. Ouagadougou : 02 août 2007.

la rue. Aujourd'hui, elle dit son « *travail du passé* »¹ fini car elle est hébergée par quelqu'un mais, ne disposant d'aucun moyen de subsistance qui lui soit propre, elle reste cependant exposée à un éventuel retour dans la rue et à la prostitution.

*« Ca fait six ans que je galère dans la rue comme ça et 3 ans que je suis trop malade. Actuellement, je considère que j'ai un chez moi. Je connais Alice depuis un mois et avant je dormais dans la rue tout en travaillant avec d'autres personnes. Il y avait un brassage. Je n'avais pas vraiment un foyer mais de par mon travail je dormais pas dehors. J'aide Alice pour le ménage et les vêtements. Je ne suis pas payée mais c'est comme si c'était ma sœur et puis elle m'héberge. Mon travail du passé est fini. [...] Je ne sais pas comment je vois l'avenir. Mon rêve c'est que mes petits frères réussissent à l'école. Je n'ai aucun rêve pour moi. Je veux la santé mais je ne rêve jamais de cela. »*²

Concernant la prostitution, comme le note Isabelle Sévédé-Bardem, entre choix assumé et nécessité, la limite est floue.³ Il convient ici de rappeler la tendance à la matérialisation des relations hommes-femmes que nous avons déjà notée chez les jeunes. Ce thème, récurrent lors de nos observations au sein des groupes de jeunes dans les grins, trouve son prolongement dans de nombreuses analyses dont celle d'Isabelle Sévédé-Bardem constitue un bon exemple. Tout comme elle, nous avons noté la négativité des propos tenus par les jeunes hommes sur la nature de leurs relations avec les filles. La majorité d'entre eux avancement la tendance des filles à choisir leurs partenaires essentiellement sur des critères d'ordre matériel, « *gérant leurs relations à l'autre sexe comme une petite entreprise où l'économique prime sur l'affectif.* »⁴ Dès lors, la limite entre la matérialisation des relations hommes-femmes et la prostitution devient de plus en plus floue. Les relations de couple, de compagnonnage ou de sexe peuvent être gratuites comme payantes, qu'il s'agisse d'argent ou de produits (nourriture, vêtements, bijoux, parfums, etc.). Les cas de

¹ Récit de vie d'Antoinette ZONGO, Fille *dans* la rue Ouagadougou : 27 juillet 2007.

² *Ibid.*

³ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain. Op. cit.*, p. 175.

⁴ *Ibid.*, p. 31.

figure sont donc variés, allant de la jeune fille qui multiplie ses partenaires pour arriver à s'habiller selon les critères de la mode, à la prostituée qui tarifie la nature et la durée d'un acte sexuel en passant par les serveuses des maquis qui, mal payées, complètent souvent leurs salaires par des formes de prostitution plus ou moins directes.

Si beaucoup de jeunes ne réussissent pas à dépasser le stade de la survie, même au bout de plusieurs années d'activité, d'autres parviennent à développer leur capital et à améliorer leur condition. Pour s'en sortir, ces jeunes doivent faire preuve d'un grand dynamisme car ils partent souvent avec un très faible capital de départ et doivent donc gagner la confiance d'un commerçant plus important pour avoir des marchandises. L'exemple de Moussa relaté par Isabelle Sévédé-Bardem est une bonne illustration. Résidant à Ouagadougou il a décidé de fuir son maître coranique et de gagner de l'argent autrement que par l'aumône. Il a donc opté pour la vente de chapeaux mossi touristiques que lui a confiés un artisan du marché central. Après quelques mois de travail, il a pu élargir son commerce à la vente de bracelets en cuir puis s'acheter lui-même un petit stock de marchandises avec le capital généré.¹

Ceux qui ne bénéficient de l'aide de personne doivent, quant à eux, faire preuve d'une grande ingéniosité pour développer leurs propres créations à partir de matériaux gratuits. Ainsi, à partir de boîtes de conserves, de pièces mécaniques ou d'autres matériaux métalliques, des jeunes fabriquent des figurines et des objets miniatures (animaux, hommes, vélos, motos, voitures, etc.) et tentent de les revendre auprès des touristes essentiellement. C'est l'activité choisie par Abdou qui ne souhaite pas travailler pour son père au marché :

« Je me débrouille en fabriquant des motos et des voitures. Je n'ai pas voulu travailler avec mon père au marché parce que je sais bien fabriquer des voitures et je vois que ça marche bien avec moi. Quand je fais des voitures, je gagne mieux que quand je suis avec mon père. Parce que là-

¹ *Ibid.*, p. 153-154.

bas, tout ce qu'on gagne, c'est pour lui. Et puis après, chaque soir, c'est lui qui décide de me donner quelque chose. »¹

Ces exemples nous montrent que ces jeunes *dans* la rue peuvent espérer s'en sortir grâce à *l'économie des trottoirs* même si, pour la majorité, ces activités ne vont pas dépasser le stade de la subsistance. Concernant les jeunes *de* la rue, nous allons voir que leur rapport à la débrouillardise est moins prometteur et surtout plus complexe.

2.1.1.2. *La débrouillardise des jeunes de la rue*

Ces enfants ayant alors abandonné leur giron familial vont élaborer des stratégies d'existence et de survie. Ces stratégies peuvent être durables et évoluer vers la construction d'un mode de vie. »²

Les jeunes *de* la rue survivent notamment grâce à un ensemble de petits métiers tels que la vente de produits (eau glacée, mouchoirs en papier, cigarettes, journaux, matériaux de récupération, etc.) et de services (plonge dans les restaurants, cirage de chaussures, portage de bagages, balayage, ramassage des ordures, gardiennage, etc.). Ils rencontrent de nombreux problèmes pour mener ces activités. La première difficulté pour les petits vendeurs est de détenir un minimum de capital de départ pour se constituer un stock de marchandises à écouler. Une fois ces marchandises acquises, il faut parvenir à les conserver dans un lieu sûr, à l'abri des autres jeunes, étant donné la fréquence des vols durant la nuit notamment. Dramane, un ancien jeune *de* la rue, en témoigne :

« [...] Entre nous, on se réveille et parfois on se fouille pour voir si l'autre n'a pas d'argent, pour lui voler son argent. Et les grandes

¹ *Ibid.*, p. 156-157.

² WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique... Op. cit.*, p. 77.

personnes qui vivent dans la rue viennent parfois nous forcer, prendre l'argent et on était obligé de donner. »¹

Le témoignage de Landry, ancien jeune *de* la rue devenu éducateur dans un centre d'accueil spécialisé, confirme également ces problèmes de vols :

« [...] Souvent, des gens qui ne sont pas de la rue, des brigands viennent vous forcer de leur donner de l'argent et vous êtes obligés de leur donner pour qu'ils partent et puis vous laissez ; ou vous empochez quelque chose et ils viennent et vous fouillent pendant que vous dormez. »²

Mais la difficulté la plus importante est la saturation de l'ensemble de ces activités, particulièrement de la vente de « lotus »³, où les gains possibles deviennent très restreints.

Étant donné la précarité de toutes ces activités et les faibles débouchés possibles, les jeunes *de* la rue vivent aussi souvent de la mendicité et du vol.⁴ La mendicité constitue une activité majeure dans les stratégies de survie des jeunes *de* la rue et elle est d'ailleurs très visible dans le centre-ville de la capitale. La plupart des récits de vie que nous avons réunis y font allusion.

« Si je vais tout calculer, j'ai fait six ans dans la rue, peut-être plus, sept ans. [...] Je dormais au bord de la route, je me levais, aller mendier et la nuit, me coucher encore. Je mendiais, juste pour manger, je n'avais pas besoin d'autre chose. »⁵

L'école coranique est très souvent identifiée comme étant l'une des causes majeures du départ dans la rue, notamment du fait de sa pratique de la mendicité. Le objectif de cette forme d'éducation est l'apprentissage du Coran et des valeurs

¹ Récit de vie de Dramane, ancien jeune *de* la rue. Ouagadougou : mai 2007.

² Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, Ancien jeune *de* la rue, animateur à l'ANERSER. Ouagadougou : mars 2007.

³ Appellation courante donnée aux mouchoirs en papier au Burkina Faso.

⁴ Les filles *des* rues vivent fréquemment de la prostitution comme nous avons pu le voir avec l'exemple d'Antoinette.

⁵ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

islamiques par les jeunes qui sont placés chez un maître coranique (aussi appelé *marabout*) et que l'on appelle les *talibés*. La mendicité jouit d'une sorte de légitimité sociale car elle est vue par le donateur comme un moyen de se rapprocher de Dieu par la charité qui est l'un des piliers de l'Islam. L'école coranique fonctionne comme une sorte d'internat où l'enfant, soumis à l'autorité du *marabout*, apprend parallèlement les principes de la religion et un métier. Cette forme d'éducation étant gratuite pour les parents, l'aumône quotidienne des jeunes *talibés* doit permettre de les nourrir et de les faire participer au fonctionnement de l'école. Des dérives sont constatées, tant de la part de certains parents qui voient dans l'école coranique un moyen facile de se débarrasser d'une bouche à nourrir, que de la part de certains maîtres coraniques qui prennent en charge plus de jeunes qu'ils ne peuvent en accueillir. Leur apprentissage se limite alors le plus souvent à la mendicité quotidienne et les conditions de vie sont très rudes. En 2002, le MASSN observait que 44,04 % des enfants de la rue interrogés étaient issus d'écoles coraniques. Bien que ce chiffre doive être abordé avec précaution, il semble représentatif d'une tendance constatée par les acteurs du domaine et qui semble finalement assez logique. Ces enfants-mendiants se familiarisent progressivement avec la rue et finissent parfois par la préférer à la vie chez le maître où les difficultés ne sont pas moindres (faible et mauvaise alimentation, violence, exploitation, etc.).

« Mon père s'est séparé de ma mère, et il a repris une autre femme. Et sa femme me maltraitait beaucoup. Mon père a préféré m'amener à l'école coranique, quelque part, très loin. C'est juste pour se débarrasser de moi. J'avais 8 ans quand je suis allé à l'école coranique. C'est aussi dans mes 8 ans que j'ai fait la rue. Je suis vite parti de chez le maître. [...] J'ai fait ça parce que notre maître nous faisait beaucoup souffrir. »¹

Concernant le vol, il convient avant tout de donner quelques précisions statistiques. En 2005, la Direction de la Sécurité pénitentiaire faisait état de 439 mineurs incarcérés à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou

¹ Récit de vie de Dramane, *Op. cit.*

(MACO).¹ Monsieur M. Voho, Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale nous a précisé que le vol est de loin la principale cause d'incarcération des mineurs² ; réalité qui nous a d'ailleurs été confirmée par Élysée Simporé, membre du personnel pénitencier de la MACO :

« Les causes majeures à l'origine de l'incarcération des jeunes sont les conditions de vie difficiles qu'ils subissent, notamment le manque de moyens financiers. Les jeunes sont donc le plus souvent emprisonnés pour des vols commis simplement pour avoir quelque chose. »³

Chez les jeunes *de la rue*, si le vol constitue l'un des éléments majeurs des stratégies de survie, celui-ci n'est pas systématique, comme en attestent ces propos tenus par Dramane :

« Quand je faisais la rue, c'était dans un seul groupe. Le chef c'était Landry et il n'était pas méchant comme ça. Il ne nous obligeait pas à voler. Landry volait des poulets mais moi je lavais les affaires et je mendiais. On était les plus petits donc on n'était pas dans le vol ou dans les combats. »⁴

En fait, les groupes de jeunes *de la rue* connaissent une certaine structuration de leur fonctionnement avec une attribution de tâches différentes en fonction de l'âge et des années de présence dans la rue.⁵ Les plus petits enfants sont en général chargés de la mendicité car ce sont eux qui attirent le plus la compassion des adultes. Passé un certain âge, la mendicité ne fonctionne plus aussi bien et l'enfant commence donc à voler en utilisant la ruse et la discrétion. En vieillissant, les jeunes ont en général de plus en plus de difficultés à voler discrètement et ils commencent donc à user de la violence plutôt que de la ruse. Enfin, lorsque le

¹ Direction de la Sécurité Pénitentiaire, *Statistiques des services de la sécurité pénitentiaire en 2005*. Ouagadougou : 2006, 1 p.

² Entretien avec Médard VOHO, Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale. Ouagadougou : 05 juin 2006.

³ Entretien avec Élysée SIMPORE (Contrôleur de la Sécurité Pénitentiaire), Séni ZABRE et Ousséni ZABRE (Assistants de Sécurité Pénitentiaire). Ouagadougou : 23 septembre 2008.

⁴ Récit de vie de Dramane, *Op. cit.*

⁵ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique... Op. cit.*, p. 80.

jeune est devenu pénalement adulte, le vol comporte beaucoup plus de risques (peine de prison et lynchage par la population) et l'on fait donc voler les plus petits en vivant sur leurs gains, en échange d'une protection.

« J'ai rencontré mes amis, on était 7 gourounsi et étions tous des voleurs. Nous tous on s'est rencontrés et on est partis ensemble pour voler. On vole là-bas, on mange et après on a gagné beaucoup d'argent. [...] Quand j'ai rencontré mes amis, c'était moi le plus petit du groupe. Le groupe là, il me frappait, il m'insulte que d'aller voler et venir. Un jour on est partis pour voler, on nous a attrapés mais on nous a laissés que nous sommes petits. A ce moment, j'étais 9 ou 10 ans. »¹

Cet exemple nous montre que le fonctionnement de la vie des jeunes *de la rue* repose sur l'organisation de bandes au sein desquelles les jeunes développent de nouvelles relations et qui constituent donc un espace de socialisation qui leur est propre, comme nous allons le voir désormais.

2.1.2. La rue : nouvel espace de socialisation

Il y a probablement autant de parcours menant dans les rues que de jeunes présents en leur sein. Pourtant, les trajectoires variées de ces jeunes partagent toutes un point commun : une rupture originelle. Celle-ci peut être subie ou choisie et concerner des environnements très différents mais elle se retrouve dans chacun des récits de vie que nous avons réunis. Par exemple, Antoine a vécu dans la rue avec sa mère après que celle-ci ait subitement décidé de quitter leur village. Même si celui-ci n'était pas en mesure de nous donner la cause de ce départ, il a mis en avant la nature brusque de cette rupture avec son environnement habituel.

¹ Récit de vie de Bernard BALOGOBOU, Ancien jeune *de la rue* pris en charge par l'association *Enfance en péril*. Ouagadougou : 30 mars 2007.

« *Quand moi je suis né je n'ai pas vu mon père, je ne vivais qu'avec ma mère. J'étais à Ziniaré, j'étais avec mes parents¹, mes grands parents. Et puis un jour ma mère m'a dit que de venir à Ouagadougou. Je ne sais pas pourquoi elle a voulu partir. Quand nous sommes arrivés on avait plus de l'argent pour repartir et on est restés là-bas 5 ans. J'avais trois ans quand je suis arrivé dans la rue, j'étais trop petit. On était dans la rue, on vivait là-bas car on n'avait pas de maison et on connaissait même pas quelqu'un.* »²

Le parcours de Landry est quant à lui parsemé de ruptures répétées avec son père et d'une alternance de séparations et de retrouvailles avec sa mère. Celles-ci constituent des thèmes récurrents tout au long de son récit.

« [...] *Les rapports avec les hommes sont très difficiles. Les femmes sont plus compréhensives. Il m'arrive parfois que je m'assoie et me dise que j'aurais aimé qu'en venant dans ce monde là, d'être femme. Je ne m'en veux pas d'être homme mais je n'aime pas mon statut d'homme parce que je pense que l'homme est impitoyable, très, très impitoyable. [...] Le fait d'être homme ça me fait un peu bizarre. [...] Moi je prie Dieu qu'une femme ne souffre pas comme ma mère. Si moi je fais ça à ma femme, moi je préfère que cette femme faut pas qu'elle va me laisser passer. Elle n'a qu'à me tuer. [...] J'ai revu ma mère avant qu'elle soit morte. [...] Le fait de me revoir, avec mes cicatrices et devenu un homme en restant dehors, ça l'a traumatisée. [...] Elle doutait que je sois son enfant jusqu'à découvrir que je suis son enfant. Mon père m'a tué avant que je ne sois mort. Il a fait du mal à ma mère et il m'a tué avant que je ne sois mort.* »³

Antoinette a, quant à elle, été rejetée de sa famille lorsque celle-ci a appris sa séropositivité. Enfin, Dramane a vécu son placement chez un maître coranique comme un abandon de son père et face aux difficultés qu'il vivait là-bas, il a préféré rompre avec ce milieu et choisir celui de la rue.

¹ Le qualificatif de « parents » est ici utilisé pour désigner les membres de la famille au sens large.

² Récit de vie d'Antoine, Ancien jeune de la rue. Ouagadougou : juin 2007.

³ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

Le point de départ de tous ces parcours est donc la rupture avec l'environnement d'origine. Celle-ci ne va pas de pair avec la constitution de parcours individuels isolés mais bien plus avec le développement de nouvelles formes de sociabilités entre jeunes *de* la rue qui créent un environnement relationnel qui leur est propre. Ces jeunes ne se construisent donc pas tant comme individus mais comme membres d'un groupe au sein duquel les relations sont complexes. Si l'indépendance vis-à-vis de la famille d'origine est très marquée, la dépendance au sein de groupe de pairs l'est également. Nos réflexions préalables sur les processus d'individualisation au Burkina Faso, c'est-à-dire d'émergence du sujet en tant qu'acteur autonome, trouvent ici tout leur sens. En effet, si l'individualisme, qui reste largement contenu dans cette société, tend à rattacher l'individu à l'idée d'indépendance et de réalisation de soi comme projet purement personnel ; l'individualisation reconnaît au sujet une certaine forme d'autonomie, notamment dans les modalités de la construction de soi. Il semble donc normal que dans la société burkinabè, où la tendance est au développement croissant de l'individualisation, la construction des jeunes *de* la rue repose non sur une indépendance totale mais sur la mise en place de relations et de sociabilités nouvelles. Il nous reste cependant à préciser la nature de ces nouvelles formes de relations sociales. S'agit-il de relations librement consenties ou imposées, reposent-elles sur la solidarité ou la compétition, sont-elles souples ou rigides, durables ou éphémères ? Autant de questions auxquelles il convient désormais de répondre. Ces jeunes, en rupture avec leur milieu d'origine et les institutions traditionnelles de socialisation (famille, école, loisir, travail, etc.), n'ont finalement que la rue comme environnement potentiel de réalisation de soi et les repères socio-symboliques qui y sont associés servent de base à la construction de leur identité et de leurs représentations du monde.

« La rue va imprimer très fortement ses valeurs et évoluer vers une véritable société qui fonctionnera comme un modèle positif et alternatif aux yeux des enfants. Les enfants ont acquis dans ce milieu un apprentissage et une socialisation qui guideront leur action. [...] Notre analyse nous permet d'affirmer que la rue a son organisation ; elle fonctionne comme une société

à part entière, une forme de cellule familiale puisqu'elle contribue, dans une dynamique socialisante, à fidéliser l'espace relationnel des enfants. »¹

Pour ces jeunes en quête d'identité, la rue – en tant que lieu d'expérimentation sociale et de construction relationnelle – peut devenir un environnement attractif. Cela n'éluide pas le fait qu'elle puisse avant tout constituer un lieu de fuite où de nouveaux problèmes se substituent finalement à ceux qui sont à la base de la rupture originelle.

« A la fois lieu d'émancipation et d'aliénation, d'autonomisation et de dépendance, la rue engendre une culture de l'ambivalence. »²

C'est précisément cette ambivalence dans le fonctionnement des groupes de jeunes que nous allons désormais chercher à décrire.

2.1.2.1. Les groupes de pairs : une nouvelle famille ?

Les bandes auxquelles appartiennent les jeunes *de la rue* jouent un rôle central dans leur socialisation au monde de la rue. Ils y apprennent tout un ensemble de règles de survie mais également de codes de conduite propres à la vie au sein de ces groupes et entre ces groupes.

De tailles variables, ces bandes sont essentiellement composées de garçons et reposent sur des stratégies de survie quotidiennes ainsi que sur la constitution de relations interpersonnelles entre les membres du groupe. Tantôt qualifiés d'amis ou de frères, les membres du groupe se perçoivent comme une sorte d'entourage familial, même si le lien de base n'est pas de cette nature. Il s'agirait plus de « compagnons de galère » qui développent des sociabilités dont le point de départ est le partage d'une même condition sociale et l'union pour la survie.³

¹ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 113-116.

² PARAZELLI Michel, *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002, p. 134.

³ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain... Op. cit.*, p. 159.

« Les enfants, laissés à eux-mêmes, sont obligés de rechercher d'autres réseaux de relations pour reconstruire une identité perdue et déformée. »¹

La portée des liens développés dépasse bien la simple survivance car ceux-ci peuvent être qualifiés de « parenté élective ».² Manga Bekombo considère d'ailleurs une bande comme une « véritable catégorie sociale », une « entité sociologiquement homogène ».³ En effet, en leur sein, les différences liées aux origines ethniques ou familiales ou encore au niveau scolaire s'estompent. Les membres d'un groupe se donnent des noms et surnoms indépendants de ces données et développent un « jargon de la rue »⁴ qui leur est propre et qui n'est maîtrisé et compris que par les initiés. De plus, leurs alliances se font et se défont au gré de leurs projets et actions communes et non en fonction de caractéristiques ethniques, familiales ou autres.

Ce réseau relationnel n'est pas préexistant et les jeunes le construisent donc de façon active et progressive, notamment autour de rites initiatiques et d'activités jalonnant le quotidien du groupe.

L'intégration d'un groupe n'est ni automatique ni aisée. Si chaque groupe accueille en général les nouveaux arrivants, ceux-ci subissent des questionnements et des rites initiatiques plus ou moins radicaux avant d'être réellement intégrés. Tant que ceux-ci ne sont pas réalisés, le nouvel arrivant sera considéré comme un « mante »⁵, c'est-à-dire un étranger au monde de la rue selon le jargon propre à ces jeunes. Ceux-ci ont une dimension identitaire très marquée et constituent des repères dont l'importance est majeure. En effet, dans une société où le pouvoir de l'âge est central, la vie d'un homme ou d'une femme est normalement jalonnée par des événements ou des rites d'initiation marquant l'entrée dans une nouvelle classe

¹ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique... Op. cit.*, p. 43.

² De SUREMAIN Charles-Édouard, Affinité horizontale et stratégies de survie parmi les « enfants de la rue ». La Bande Solitarios à La Paz (Bolivie). In VANT André (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*. Paris : Éditions du CNRS, 1986, p. 127.

³ BEKOMBO Manga, Changements socioculturels et marginalisation des jeunes en Afrique subsaharienne. In MUSHANGA Tibamanya Mwene, *Crimonology in Africa*. Rome : UNICRI, n° 47, décembre 1992, p. 173.

⁴ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique... Op. cit.*, p. 81.

⁵ *Ibid.*, p. 116.

d'âge. Alors que ces marqueurs identitaires perdent du terrain dans la société burkinabè, il est intéressant de noter que ces groupes de jeunes, en rupture avec leur milieu de socialisation originel, en reconstruisent des semblants pour fonder l'identité d'un groupe. Ceux-ci vont de l'apprentissage de la mendicité et du vol par des exercices simples, à des formes beaucoup plus rares et violentes d'agression physique (mutilation, coups, meurtres, viols, etc.), en passant par la consommation d'alcool ou de drogue (chanvre indien, inhalation de colle, etc.).

« Tu intègres un groupe en allant dormir avec eux. Une personne va remarquer ta présence et là on va te demander : « Pourquoi tu viens ici ? D'où tu viens et pour quelle raison tu veux dormir avec nous ? Tu es dans la rue depuis combien de temps ? ». Si ça ne fait qu'une semaine, ils vont t'apprendre du n'importe quoi, c'est-à-dire qu'ils vont t'apprendre à vivre à leur façon qui veut dire voler, consommer l'alcool, la drogue, la colle et faire d'autres choses aussi. Si tu refuses ça maintenant, ils te forceront à prendre. Tu es obligé de passer par là, c'est des sortes de rites initiatiques en fait. [...] Il y a des choses beaucoup plus graves que le vol qui peuvent se passer. On peut te dire d'amener une fille par la force dans le groupe pour la violer. [...] Personnellement, mon initiation s'est faite par le vol de portefeuille. Et je me rappelle, ce jour là, ce que j'avais piqué, c'était un portefeuille qui avait 142.500 F. CFA. Ca n'arrivait pas tous les jours [...].»¹

Les activités (loisirs, alimentation, aménagement et défense d'une zone de couchage, mendicité, vol, petits travaux, consommation d'alcool ou de stupéfiants, etc.) fondent quant à elles une sorte de « vivre-ensemble » constitutif des relations unissant les membres du groupe. Toutes ces activités reposent sur une logique de consommation immédiate en vue de satisfaire des besoins primaires. L'alimentation est en général assurée relativement facilement aux enfants des rues grâce à la mendicité, à la collecte des restes de nourriture et au vol.

¹ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

« *Aucun enfant en situation de rue ne dort à jeun ; leur alimentation est assurée : les restes de nourriture collectés dans les restaurants, les restes de morceaux de viande, de poulets, d'os et même des boissons alcoolisées ramassés dans les maquis, les bars, les buvettes, les nourritures collectées par la mendicité, les grillades des poulets volés sont véritablement des avantages alimentaires qu'ils ne pourraient avoir nulle part ailleurs.* »¹

La rue devient alors un espace de vie privilégié qui remplit parfois mieux certains des besoins fondamentaux de l'enfant que le milieu familial. D'ailleurs, les activités de loisir occupent une place importante dans cette vie commune et des sommes d'argent relativement conséquentes (par rapports aux moyens de ces jeunes) y sont consacrées.² Les enfants, libres de toute contrainte, peuvent s'adonner à celles-ci comme bon leur semble, sans avoir de compte à rendre à un éventuel tuteur. Parmi ces activités, nous pouvons citer des jeux (baby-foot, flipper, machines à sous), le visionnage de films dans les vidéoclubs³, la fréquentation des maquis pour écouter la musique et danser, la participation à des fêtes et manifestations publiques (mariages, baptêmes, manifestations culturelles), etc. La consommation de drogue occupe également une place centrale dans ces activités communes. Comme l'ont noté Naba Jérémie Wangre et Alkassoum Maiga lors de leurs enquêtes, celle-ci semble pratiquée, à des degrés variés, par la quasi-totalité des jeunes de la rue au Burkina Faso.⁴ Il s'agit en premier lieu de la cigarette qui est consommée par tous (par besoin ou imitation) mais également de chanvre indien (très répandu), d'amphétamines, de solvants volatils et de comprimés. La consommation de ces drogues a une fonction ludique et identitaire forte mais elle participe également selon eux d'un mode de survie car de nombreux enfants affirment que la consommation de ces substances leur permet d'avoir de l'énergie et du courage pour certains vols ou lors de bagarres, de ne plus sentir la faim ou le froid ou de réprimer la douleur ou la tristesse. La dynamique de base de

¹ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 101-102.

² *Ibid.*, p. 91-92.

³ Les types de films les plus fréquemment visionnés sont les suivants : films d'action, de guerre, de karaté, pornographiques et hindous.

⁴ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 135-137.

ce « vivre-ensemble » comporte en fait de nombreuses ambiguïtés, comme nous allons le voir désormais.

2.1.2.2. *Les groupes de pairs : dépendance ou protection ?*

La solidarité constitutive du groupe a en fait d'importantes limites ; elle repose sur un équilibre complexe entre dépendance et protection.

Premièrement, cette solidarité entre pairs repose sur de très faibles contraintes et obligations si bien qu'elle est à même de se défaire aussi vite qu'elle s'est constituée.¹

Deuxièmement, les « affinités électives » constitutives du groupe ne sont pas, selon nous, véritablement « horizontales »². Chaque groupe est au contraire clairement hiérarchisé selon des rapports aînés/cadets.³ Ainsi, la relation existante entre les membres d'un groupe et son chef temporaire est clairement verticale. Celui-ci, non choisi pour des raisons d'ordre naturel, gagne sa place en fonction de son courage et de son aptitude à assurer la subsistance du groupe et l'ordre en son sein. Il met en œuvre des rapports dont la verticalité nous a été confirmée par les récits de vie que nous avons constitués.

« [...] Le problème avec lui c'est que comme il est très puissant, on n'a pas le droit à l'erreur, on est tout le temps menacé par notre propre chef. Il y a des termes qu'on utilise pour cela comme celui d'amender la personne : tu fais quelque chose de mal donc on t'amende, c'est-à-dire que si tu as fait quelque chose de mal on te demande de payer tant de francs ou on te tue. Tu es obligé de mendier pour amener la somme avant la date limite fixée alors qu'il s'agit du chef de ta propre bande. Il ne s'agit donc pas de rapports de protection mais bien de domination. [...] Ce qui t'a fait partir, c'est la même chose qui te fera partir de ce groupe. Tu n'arrives pas au début mais tu es obligé de supporter qu'on te frappe, qu'on te maltraite totalement. Mais tu restes avec eux car même si tu pars un peu seul, il y a une autre bande qui va venir te faire

¹ SEVEDE-BARDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain...*, *Op. cit.*, p. 205-206.

² De SUREMAIN Charles-Édouard, *Affinité horizontale et stratégies de survie parmi les « enfants de la rue »...* *Op. cit.*, p. 127.

³ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique*. *Op. cit.*, p. 118.

du mal. Tu n'as pas le choix, tu es obligé de dormir avec eux. Là, s'il y a quelque chose, vous affrontez ça ensemble. »¹

Au-delà de la verticalité, ces relations reposent sur une forme de domination par la peur et par l'absence de solution alternative à la vie en bandes. De plus, concernant les relations unissant les autres jeunes de la bande, s'il est indéniable qu'une forte solidarité existe, des formes de compétition et des rivalités acerbes se développent également.

« A l'intérieur de ces groupes règnent les deux règles complémentaires de la compétition et de la solidarité – ce qui assure le maintien de leur cohésion. »²

Une hiérarchisation sous-jacente allant au-delà du simple rapport avec le chef structure les groupes et la répartition des tâches en son sein. L'âge est une donnée déterminante de ces rapports hiérarchiques et les récits de vie font souvent référence à la surveillance, à la domination, aux pressions et aux violences exercées par les membres les plus âgés sur les plus jeunes. Les plus jeunes, considérés comme étant en apprentissage, sont en général placés sous la tutelle des aînés qui les gèrent comme une véritable propriété. Ces aînés contrôlent les lieux qu'ils fréquentent et opèrent souvent sur eux des formes de violence (sexuelle ou autre) qui viennent accélérer leur vitesse d'apprentissage et leur endurcissement.³ Une protection complémentaire à la domination et à l'exploitation qui sont exercées par les plus grands sur les plus jeunes se met également en place mais celle-ci est conditionnée par les services rendus par les cadets. Ainsi, même si des amitiés se nouent dans la rue, la base de l'appartenance à un groupe est l'utilité et c'est bien celle-ci qui structure les rapports entre ses membres.

« On te bat mais on ne te chasse pas du groupe si tu refuses ce genre de choses. Pourquoi ? Parce que tu ramènes de l'argent et parce qu'il y a aussi

¹ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

² BEKOMBO Manga, Changements socioculturels et marginalisation des jeunes... *Op. cit.*, p. 173.

³ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 120.

les plus grands qui te mettent dans le commerce de la drogue. Ca je l'ai fait. J'ai vendu pendant au moins une année. Pour rester dans un groupe il faut donc qu'on trouve une utilité à ce que tu sois là. »¹

Par contre, alors que certaines situations révèlent ces formes de compétition et de hiérarchisation, d'autres sont génératrices d'un comportement de groupe uni et d'une solidarité très forte entre ses membres.

Par exemple, face à la maladie, les jeunes essaient en général de mettre en commun le peu de moyens dont ils disposent pour soutenir le malade en lui achetant des médicaments, en l'incitant à se rendre au sein d'un centre de soins ou en indiquant sa situation aux éducateurs de rue, lors de leurs tournées nocturnes.

Cette solidarité et cet esprit de groupe est également notable lorsqu'une bande est amenée à défendre son territoire. Nous touchons alors à la question complexe du rapport socio-spatial que ces jeunes entretiennent avec l'espace urbain et sur laquelle nous allons désormais concentrer notre attention.

2.2. La rue : un espace subversif ?

Notre objectif est désormais de comprendre quelle est la nature de ce lien entre jeunes et espace urbain et dans quelle mesure celui-ci peut être interprété comme subversif vis-à-vis de l'ordre établi. Nous allons voir que ce rapport à la rue est porteur de luttes stratégiques dont les deux axes majeures sont le contrôle territorial et les processus de visibilisation et d'invisibilisation des jeunes *des* rues.

2.2.1. La lutte autour du contrôle territorial

« Par définition, l'espace public est la partie du territoire urbain qui est partagée. Elle ne peut donc pas faire l'objet d'appropriation privée. »²

¹ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

² TESSIER Stéphane, Marginalisation de l'enfant... *Op. cit.*, p. 406.

Les logiques d'usage et d'occupation de l'espace public urbain propre aux jeunes *de* et *dans* la rue entrent de façon évidente en contradiction avec ce cadre fonctionnel théorique et des tensions et luttes permanentes se développent donc entre ces groupes de jeunes, les populations urbaines et les pouvoirs publics.

2.2.1.1. *Un lieu d'expression de la puissance publique*

Alors qu'elle a longtemps constitué un lieu d'expression de l'autorité, du contrôle et de la puissance étatique, la rue émerge alors comme « *un nouvel espace de concurrence* ». ¹ Les mises en images et le contrôle de l'espace urbain ont constitué des éléments clés de l'assise des autorités africaines postcoloniales, notamment au Burkina Faso.

Le premier exemple que l'on peut donner à ce sujet est la politique d'aménagement de la ville mise en œuvre par les dirigeants successifs. Celle-ci a toujours constitué un élément stratégique, notamment pour une mise en scène symbolique du pouvoir. La construction du « mémorial aux héros nationaux », dans le quartier de Ouaga 2000, par Blaise Compaoré, est à analyser en étroite connexion avec la problématique des crimes politiques impunis qui a provoqué d'importants soulèvements populaires. ² Celle-ci a en effet débuté en 2002, suite aux engagements pris par le pouvoir lors de la « Journée Nationale du Pardon », le 31 mars 2001. Quatre personnalités étaient prévues au sein de ce panthéon parmi lesquelles figurent Thomas Sankara. ³ Au même moment, conformément aux engagements pris lors de cette journée du 31 mars 2001, l'État s'est engagé à construire un édifice dédié aux martyrs de la Nation. ⁴ Alors que le « Mémorial aux héros nationaux » est directement relié par une grande avenue à la nouvelle Présidence de Ouaga 2000, le rond point des martyrs a quant à lui été construit dans une rue peu passante d'un quartier périphérique de Ouagadougou

¹ LAFARGUE Jérôme, La rue africaine en mouvement : politique et action collective. In DECOUDRAS Marie-Pierre et LENOBLE-BART Annie, *Du côté de la rue. Op. cit.*, p. 26.

² Pour rappel, cette problématique a débouché sur la naissance du « Collectif de lutte contre l'impunité », aussi appelé le mouvement « Trop c'est trop ! » dont la lutte porte sur un ensemble de crimes politiques impunis et notamment sur les assassinats de Thomas Sankara et de Norbert Zongo.

³ À ses côtés étaient prévus trois hommes politiques voltaïques : Daniel Ouezzin Coulibaly, Philippe Zinda Kaboré et Nazi Boni.

⁴ BARRO San Evariste. Burkina Faso. Monuments aux martyrs et aux héros nationaux : le devoir de mémoire. In *L'observateur Paalga*. Ouagadougou : 2 avril 2002. (Disponible sur <http://fr.allafrica.com/stories/200204020742.html>)

(Tampouy).¹ Ces constructions et leurs dispositions sont de bons exemples de la très forte connotation symbolique que revêtent l'utilisation et l'aménagement de l'espace urbain par la puissance publique.

Le « Mémorial aux héros nationaux » relié au nouveau Palais présidentiel



Le nouveau Palais Présidentiel



¹ ALENY Barry Saïdou, Burkina Faso: Projecteur – Ouaga, la cite des monuments nains. In *L'observateur Paalga*. Ouagadougou : 19 août 2009. (Disponible sur <http://fr.allafrica.com/stories/200908200574.html>)

Le contrôle de l'espace urbain constitue donc un enjeu central pour le pouvoir en place et le développement en son sein de pratiques propres aux jeunes constitue un obstacle à cette manifestation de la puissance publique.

2.2.1.2. *Problématique d'une prise de possession physique par la jeunesse*

Cette prise de possession de l'espace urbain par les jeunes *dans* et *de* la rue en fait un espace où la délimitation du public et du privé devient l'objet de luttes.

« Je prends le parti de considérer la rue comme un espace ni public ni privé, en raison même des jeux sociaux multiples qui s'y jouent, comme un lieu fluctuant où des identités qui le sont tout autant s'entremêlent et se dénouent. »¹

La première dimension adoptée par cette prise de possession de la rue est physique et liée à ce que l'on appelle « l'encombrement des trottoirs », c'est-à-dire le commerce informel. Toutes ces activités non déclarées auprès des services de l'État et mises en œuvre notamment par ces jeunes sont considérées par celui-ci comme illégales et font donc l'objet d'une certaine traque et de tentatives de légalisation. Pourtant, malgré la volonté de l'État en la matière, ces tentatives de mise en ordre ne semblent avoir qu'un impact très réduit voire presque nul sur le développement du secteur. Bien que régie par des principes de droit, la rue est le lieu d'une totale dérèglementation et d'un déni de la règle au service d'une économie qui assure la subsistance d'une part importante de la population dont les jeunes font partie. Le maintien de cette activité informelle et la résistance à ces politiques de mise en ordre constituent donc des formes d'opposition à l'autorité publique.

Nous pouvons citer plusieurs exemples révélateurs de cette opposition. L'un d'entre eux est la mise en œuvre de tentatives répétées de « nettoyage » du centre-

¹ LAFARGUE Jérôme, La rue africaine en mouvement : politique et action collective. In DECOUDRAS Marie-Pierre et LENOBLE-BART Annie, *Du côté de la rue. Op. cit.*, p. 26.

ville via le « déguerpissement » de tous ses « petits vendeurs à la sauvette ». Le projet ZACA comportait indirectement cette dimension : en construisant une zone économique bien délimitée et en chassant les populations résidentes du centre-ville, l'État espérait en quelque sorte repousser ces petits commerçants dans des quartiers plus périphériques. Le conflit est manifeste et porte finalement sur la définition des usages de la ville.¹

La prise de possession physique de l'espace public urbain propre aux jeunes *de la rue* s'opère quant à elle essentiellement la nuit. Les jeunes occupent alors certains sites habituels, propres à chaque bande, et constituant en quelque sorte leur lieu de résidence. Ils y dorment, y mangent et y consomment de l'alcool et/ou de la drogue. Ils aménagent en général ces coins en disposant sur le sol des cartons qui leur servent de nattes de fortune pour la nuit et sur lesquelles ils se serrent les uns contre les autres pour se tenir chaud durant les nuits froides ou pluvieuses et pour se protéger des éventuelles agressions. La défense de ces territoires est d'ailleurs souvent l'objet d'affrontements extrêmement violents qui se font à coups de poings, de machettes, de couteaux, de gourdins et d'autres armes.

« Il faut savoir que dans la rue il y a plein de bandes et chacune doit être dans son coin. S'il arrive qu'une personne de l'autre bande aille de l'autre côté, ça provoque un conflit entre vous. Il y a des territoires, la ville est géographiquement délimitée mais s'il se trouve que vous vous entendez bien, vous pouvez rester ensemble. Deux bandes différentes peuvent rester ensemble mais il faut qu'il n'y ait plus qu'un seul chef. [...] Quand on se bat entre deux bandes, il y a deux issues : soit les bandes fusionnent et un chef d'une des deux bandes devient le chef des deux. C'est celui qui aura été le plus fort. Soit, parfois, il y a des bandes qui ont perdu qui partent. Parce que quand on fait la bagarre, on finit par sortir des armes blanches, des couteaux. Moi d'ailleurs je me suis battu plusieurs fois avec des coupes-coupes. On se battait, on se battait vraiment comme des fous [Rire] »¹

¹ BIAYA K. Tshikala, Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine, *Op. cit.*, p. 23.

Cet investissement de l'espace public urbain par les jeunes *de* la rue a également des conséquences sur les sociabilités urbaines.² Les espaces sociaux urbains dans lesquels se trouvent ces jeunes sont précisément ceux qui accueillent les principales pratiques de sociabilité des résidents urbains et la présence de ces jeunes a des conséquences sur celles-ci. Cela influe sur la circulation au sein de ces espaces ainsi que sur la définition normative des pratiques qu'ils abritent. Leur occupation de lieux tels que les gares, les marchés, les carrefours propices à la mendicité, les cinémas, les vidéoclubs et les maquis sont générateurs de tensions et de crispations au sein des espaces publics car cela va à l'encontre des principes de libre circulation des hommes et d'appropriation multiple par les usagers.

*« L'espace public se définit par son caractère d'accessibilité. S'il est remis en cause, il devient difficile de le qualifier de public. En dépit de leur forte mobilité, les enfants poussent, malgré eux, les passants à s'adapter et à mettre en place des stratégies d'évitement, notamment dans le centre-ville. »*³

Les populations rejettent les usages de la ville faits par ces jeunes, les réduisant de façon quasi-exclusive aux actions délictueuses qu'ils mènent. La cohabitation est donc difficile et repose sur des rapports de force et de mépris.⁴ Ainsi, jeunes comme habitants développent des stratégies d'évitement : si certains usagers modifient leurs itinéraires habituels, les jeunes *de* la rue prennent l'habitude d'être discrets le jour et de ne se donner à voir réellement que la nuit.

Nous voyons alors que les conflits liés à cette prise de possession de la rue revêtent également une dimension symbolique. L'enjeu de la lutte n'est plus l'espace physique en tant que tel mais l'espace symbolique et le conflit porte sur les images et représentations très différentes de la ville que les usagers et les autorités tentent respectivement d'imposer.

¹ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

² MORELLE Marie, De l'espace public à la rue des enfants. Quels espaces de sociabilités à Antananarivo ? (Madagascar). In FOURCHARD Laurent, GOERG Odile, GOMEZ-PEREZ Muriel (éd.), *Lieux de sociabilité... Op. cit.*, p. 571-593.

³ *Ibid.*, p. 584.

⁴ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 146.

2.2.2. Enjeux des processus de *visibilisation* et *d'invisibilisation* des jeunes des rues

Cette dimension d'image de la rue est centrale pour saisir la complexité des rapports existant entre les autorités et les jeunes *des* rues. Au-delà de l'existence de ces groupes de jeunes et des problématiques posées par leur occupation physique de l'espace public urbain, leur simple visibilité constitue un enjeu de taille comme en atteste cette citation de Stéphane Tessier :

« L'enfant des rues est une sorte de caricature de ce phénomène de visualisation. S'il ne résume nullement la pauvreté, ni ne reflète la réalité de toutes les souffrances de l'enfant, il occupe l'ensemble de l'imaginaire collectif dès lors qu'on parle de marginalité urbaine. En ce sens, on peut dire que l'enfant des rues est le seul péché de la société moderne qui soit confessé sur la place publique. »¹

La survie des jeunes *des* rues repose en fait sur deux éléments qui sont, selon Maurice Merleau-Ponty, indissociables l'un de l'autre : la visibilité et l'invisibilité.² Ces processus ou stratégies, que nous qualifierons de « visibilisation » et « d'invisibilisation », sont centraux dans le cadre de cette analyse car ils participent directement à la cristallisation de rapports de pouvoir en opposant, dans l'espace public, des acteurs qui défendent chacun des normes, des valeurs et des stratégies différentes et souvent même contradictoires.³ Chacun cherche en fait à imposer comme légitimes les référents qui lui sont propres et à participer ainsi à la définition du « champ des possibles » dans l'espace public et à l'imposition de rapports de pouvoir favorables.

¹ TESSIER Stéphane, *Marginalisation de l'enfant... Op. cit.*, p. 409.

² MERLEAU-PONTY Maurice, *Le visible et l'invisible : suivi de notes de travail*. Paris : Gallimard, 1979, 360 p.

³ TARDY Jean-Noël, *Visibilité, invisibilité. Voir, faire voir, dissimuler*. In *Hypothèses*, n° 1, 2006, p. 18.

L'équilibre entre ces processus de visibilité et d'invisibilité est essentiel à la survie des jeunes *de la rue*. Celle-ci dépend avant tout de leur capacité à transformer l'espace de circulation en espace d'échange, en profitant de la circulation des richesses pour mettre en place des systèmes de redistribution à leur profit. C'est leur capacité à investir les interstices de cette espace de circulation qui leur assure un revenu et donc les bases de leur subsistance.¹

Le jour, ces processus relèvent essentiellement de la visibilité via la mendicité. Les jeunes en charge de ces tâches, les plus petits en général, investissent donc des points stratégiques de passage en centre-ville. Leur identification rapide repose sur des critères visuels simples et généralisés. Le premier concerne leur habillement qui se caractérise par sa précarité manifeste (vêtements sales et déchirés) et le deuxième est l'utilisation par tous d'une boîte de conserve vide de couleur rouge (boîte de concentré de tomates) à laquelle est attaché une ficelle ou un fil métallique. Ces dernières semblent s'imposer comme outil commun et identificateur. En effet, laalebasse a longtemps été utilisée mais la boîte de concentré de tomate est désormais l'outil privilégié. Ainsi, en ville, si certains enfants qui débutent la mendicité utilisent toujours unealebasse, ils la remplacent en général par une boîte de conserve rouge dès que l'occasion se présente à eux.²

Au contraire, la survie des jeunes *de la rue* qui s'adonnent au vol repose sur leur invisibilité. Le risque pris est gros dans un pays où le lynchage collectif des voleurs par la population est pratiqué. Les voleurs repérés qui sont poursuivis par la population préfèrent d'ailleurs souvent aller se réfugier au commissariat pour avoir la vie sauve alors que les conditions de détention ne sont pas sans poser de problèmes.¹

« Pour la police, je n'ai eu des problèmes qu'une fois à Pô. On est partis pour voler des fers pour aller peser et avoir l'argent. On nous a frappé, que de dire la vérité, que c'est nous qui a volé. Nous on a dit que

¹ TESSIER Stéphane, *Marginalisation de l'enfant... Op. cit.*, p. 409.

² WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 98-99.

c'est faux, que nous on avait rien volé. On nous a dit que si on ne dit pas la vérité, on va nous frapper mal. Alors moi j'ai dit que je n'avais jamais volé de fer. Les policiers voulaient nous électrocuter, nous mettre le courant pour que l'on parle ! A Ouaga je n'ai jamais eu de problèmes avec la police. »²

Ainsi, dans la journée, les jeunes *de la rue*, à l'exception des plus petits qui mendient, mettent en place des stratégies d'invisibilisation, comme en atteste l'exemple de Wendida dont le rôle est précisément de cacher les garçons de sa bande pendant qu'ils volent.

« Je ne vole pas comme ça mais je dois les aider pour avoir ma part donc je suis chargée de cacher les garçons pour qu'ils volent. Comme je suis une fille je ne peux pas faire les mêmes choses qu'eux. C'est comme ça que je contribue et quand ils gagnent l'argent, ils le partagent également. »³

Au contraire, durant la nuit, l'occupation de l'espace urbain par ces jeunes devient manifeste et dessine les contours de territoires propres à chaque bande dont la défense peut faire l'objet de violents affrontements.

2.2.2.2. *Les stratégies des autorités publiques*

Les autorités sont également amenées à jouer sur cet équilibre complexe entre visibilisation et invisibilisation de ces réalités.

Prenons l'exemple des jeunes *dans la rue* et du commerce informel. Au-delà de son enjeu économique, celui-ci donne de la ville une image désordonnée, encombrée et sale qui va à l'encontre des politiques d'assainissement et de modernisation de la ville mises en œuvre par les autorités. Cette opposition est particulièrement notable

¹ Pour une bonne synthèse sur la question carcérale au Burkina Faso, se référer à : COMBET Adeline, *La politique pénitentiaire au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2006, 256 p.

² Récit de vie de Bernard BALOGOBOU, *Op. cit.*

³ Récit de vie de Wendida COMPAORE, jeune fille *dans la rue*. Ouagadougou : 02 août 2007.

concernant l'aménagement du centre-ville de Ouagadougou. Ainsi, le marché central et la zone environnante a fait l'objet de nombreux déguerpissements de ses vendeurs non déclarés mais, aussitôt les étals démontés, il en « pousse » de nouveaux et chacun se réinstalle progressivement.

Cette notion d'image de la ville et de visibilité problématique pour les autorités se retrouve également concernant les jeunes *de* la rue. Ainsi, à l'occasion de manifestations internationales accueillies à Ouagadougou, la ville fait l'objet d'un nettoyage préalable qui passe notamment par l'organisation de rafles par la police. Celle-ci ramasse alors les populations indésirables, dont les jeunes *de* la rue font partis, et les dépose à une certaine distance de la ville (parfois à des centaines de kilomètres) pour s'assurer de leur non présence au moment de l'évènement.

« [...] C'était au moment de la francophonie où la police enlevait les enfants pour les chasser avec violence à l'extérieur de la ville, en les battant souvent. Il fallait enlever tout ce qui faisait sale et nous en faisons partis. »¹

Au cours d'un entretien avec des membres du personnel pénitencier,² nos interlocuteurs ont confirmé l'existence de ces rafles et notamment de celle de 2004, liée à l'organisation du sommet de la francophonie. Ils nous ont confirmé que les jeunes étaient alors déposés en dehors de la ville mais nous ont précisé que, dans la mesure du possible, ceux-ci étaient laissés à proximité de leur localité d'origine pour les inciter à la regagner. Les jeunes affirment de leur côté avoir été battus, parfois même violemment, lors de ce sommet. Les membres du personnel pénitencier nous ont dit que ces rafles étaient en général prévues à l'avance, lors de grandes manifestations. Les jeunes qui « *pourraient ternir l'image du Burkina comme bon élève du développement* »³ sont en général ramassés et déposés dans les locaux de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS). De leur expérience, c'est seulement au cours de deux rafles que les enfants ont été déposés en dehors de la ville. Ils reconnaissent que cette stratégie n'est pas réellement efficace

¹ Récit de vie de Landry Issouf OUEDRAOGO, *Op. cit.*

² Entretien avec SIMPORE Elysée, ZABRE Ousseni et ZABRE Séni, *Op. cit.*

³ *Ibid.*

puisque les jeunes chassés s'empressent de rejoindre Ouagadougou. Donnant de la ville une image de pauvreté, les autorités optent pour l'invisibilisation de ces jeunes même si celle-ci n'est que provisoire au regard de la tendance avérée au retour de ces jeunes en ville.

A l'inverse, les autorités jouent aussi de la visibilisation de ces phénomènes en utilisant l'angle pénal.¹ Il s'agit alors de stratégies *d'étiquetage*² de pratiques déviantes allant à l'encontre des représentations fonctionnelles théoriques de l'espace public urbain. En tant *qu'entrepreneur moral*, l'autorité publique va définir d'un point de vue juridique l'anormalité de ces pratiques qui sont alors transformées en infractions.³ Les délits concernés sont essentiellement le vol, la prostitution, le trafic et le vagabondage.⁴ Cette visibilisation du phénomène attire dès lors le regard sur la dimension répressible des pratiques des jeunes *de et dans* la rue, justifiant dès lors plus facilement certaines actions mises en œuvre par les autorités.

Les pratiques d'appropriation physique et symbolique de l'espace public urbain par les jeunes *des* rues ont manifestement des conséquences et des implications sur l'ordre établi et sur les rapports de force existant en son sein.

Il ressort de cette analyse que les pratiques et activités délictueuses mises en œuvre par ces jeunes, en opposition avec l'ordre existant, sont potentiellement productrices d'une « *contre-société* », au sens propre⁵ du terme, ce qui veut dire que si le potentiel subversif de ces groupes de jeunes est une réalité indéniable, sa portée ne doit pas être surestimée. Il s'agit bien d'une forme d'opposition à l'ordre établi mais nous ne pouvons l'interpréter comme un projet contre-hégémonique. Les pratiques de survie de ces jeunes interrogent et critiquent, de par leur simple visibilité, l'ordre actuel mais ne sont aucunement porteuses d'un projet construit

¹ TESSIER Stéphane, Marginalisation de l'enfant... *Op. cit.*, p. 410.

² BECKER Howard, *Outsiders...* *Op. cit.*.

³ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 144.

⁴ Le premier texte relatif à l'enfance en vigueur dans le pays était le Code Pénal français de 1946 qui se contentait de réprimer la mendicité, le vagabondage et le colportage. Aujourd'hui, de nombreuses lois existent et il convient de préciser que la majorité d'entre elle n'a pas vocation à être répressive mais à assurer la protection des enfants. Une loi spécifique aux mineurs (n° 19/64/AN), promulguée en 1964 réglemente la circulation des mineurs et leur fréquentation de certains types d'établissements commerciaux de loisir (débits de boissons, cinémas, vidéoclubs, etc.).

⁵ MARGUERAT Yves, Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue. In ADESANMI Pius et HERAULT Georges (eds.), *Youth, street culture, and urban violence in Africa: proceedings of the international symposium held in Abidjan, 5-7 may 1997*. Ibadan: IFRA, 1997, 419 p.

d'instauration d'une nouvelle société. Ainsi, bien que constituant une prise de pouvoir subversive, au sein même de l'espace public burkinabè, sa portée reste limitée à cette interrogation et critique « en creux » dont nous parlions un peu plus tôt. Comme le dit très bien un éducateur de rue, ces jeunes « *questionnent de façon criante le « nous » de la communauté* ». ¹ Cette sorte de « culture de la rue » (en tant qu'ensemble de représentations et de pratiques) ne nous semble donc pas devoir être abordée comme une nouvelle forme de politisation de la jeunesse. Il s'agit bien plus d'une « tactique subversive » que d'une « stratégie subversive », selon la distinction que nous opérons précédemment. Par contre, elle n'en a pas moins une portée politique car elle interroge les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la société burkinabè et participe à leur reconstruction permanente. Ainsi, selon Ricardo Lucchini, les discours développés par les jeunes de la rue sont politiques car ils établissent des liens entre différents acteurs de l'espace public urbain (jeunes de la rue, autorités politiques, police, riverains, éducateurs). Toutefois, ces jeunes manquent de moyens et de ressources pour imposer leur vision et se positionner en tant qu'acteurs politiques. ²

Les conclusions tirées de nos deux études de cas portant sur la jeunesse étudiante et les jeunes des rues méritent d'être confrontées à une dernière forme d'inscription de la jeunesse dans l'espace public qui est celle des jeunes rappers et adeptes de hip-hop.

3. Le mouvement hip-hop : entre visibilité et prise de parole dans l'espace public

Au Burkina Faso, la société repose sur une organisation hiérarchique dont les déterminants sont multiples et complexes mais, comme nous l'avons vu préalablement, l'âge et le sexe jouent un rôle central en la matière. Ainsi, la jeunesse

¹ WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.*, p. 143.

² Cité par WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Op. cit.* p. 152.

burkinabè appartient au groupe des « cadets sociaux » et sa socialisation n'a pas pour objectif d'en faire un « *sujet individuel* » mais bien plus un « *sujet communautaire* » auquel il s'agit d'inculquer une sorte d'« *habitus communautaire* ». ¹ Cependant, les changements profonds auxquels a été confrontée la société burkinabè ont donné aux processus d'individualisation jusque là contenus un terrain d'expression facilité, notamment en milieu urbain, laboratoire par excellence de ces changements et cadre de nos recherches. La jeunesse participe à ces formes d'individualisation qui, bien qu'ayant souvent une portée limitée, méritent toute notre attention en tant que reflets des changements profonds ayant cours dans cette société. C'est donc ce que nous nous proposons d'analyser via le prisme du mouvement *hip-hop*, en nous demandant dans quelle mesure le développement de celui-ci participe au renouvellement des formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè et quelles sont sa portée et sa signification réelles.

Avant de rentrer dans le cœur de cette question, nous souhaitons donner quelques précisions concernant le mouvement *hip-hop* au Burkina Faso.

Celui-ci englobe trois dimensions : sa pratique musicale (*le rap*), sa forme picturale (*le graff* ou *le tagg*), et sa forme dansée (*le smurf* ou *le breakdance*). Le *hip-hop* constitue une culture en soi, composée de normes, de pratiques et de valeurs qui lui sont propres.

Ce mouvement a émergé au Burkina Faso dans un environnement fortement concurrentiel, caractérisé par un déferlement de la musique ivoirienne qui, depuis les années 1990, a un fort impact sur les jeunes burkinabè. Le rap burkinabè est né en 1988, année durant laquelle quelques groupes et artistes tels que *Ouagadougou City Breakers* (O.C.B.), *Moving Turbo* et *Smockey*¹ ont commencé à attirer l'attention d'un public intrigué par ce nouveau style musical et l'usage d'un anglais phonétique. Le premier album de rap burkinabè, celui du groupe *Basic Soul*, n'est sorti qu'en 1997 et n'a connu qu'un succès limité. Il fallut attendre 1999 pour que le label 8^{ème} *Sens* donne un coup de fouet au mouvement en mettant sur le marché une compilation intitulée « *Faso Connexion* » qui réunissait différents groupes de Ouagadougou. Mais le mouvement n'a connu sa véritable amorce qu'en 2001, avec la sortie d'une

¹ MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), Du sujet communautaire au sujet individuel. *Op. cit.*, p. 53-110.

deuxième compilation intitulée « *Chroniks noires* » qui a permis à certains groupes de se faire remarquer par le public.

Conformément à notre conception de l'espace public comme unité symbolique composée d'un ensemble de *micro espaces publics* permettant notamment aux groupes sociaux subordonnés d'exprimer des malaises et des revendications et de formaliser leurs intérêts, nous abordons le mouvement hip-hop comme l'un de ces *micro-espaces* où s'opère une prise de parole individuelle et collective de franges de la jeunesse burkinabè qui s'inscrivent dès lors dans *l'espace public central*.²

Les résultats que nous allons exposer découlent d'enquêtes au sein du « milieu rap burkinabè » via des périodes d'observation et la réalisation d'entretiens semi-directifs. Nos observations ont porté sur le déroulement d'évènements tels que des répétitions, des concerts, des séances d'enregistrement, des conférences de presse et des dédicaces et nous avons cherché à étudier ce milieu dans son acception la plus large, en menant des entretiens tant auprès des professionnels (rappeurs, producteurs et managers reconnus) qu'auprès des rappeurs amateurs et des adeptes de *hip-hop*.

Après avoir vu dans quelle mesure le mouvement *hip-hop* burkinabè constitue un outil de promotion dans l'espace public de certaines franges de la jeunesse urbaine, nous interrogerons la validité de sa qualification en tant que nouvelle forme de politisation de la jeunesse afin de voir quels enseignements celui-ci nous permet de tirer concernant notre réflexion sur les mécanismes de la domination et de la contestation au Burkina Faso.

3.1. Le *hip-hop* comme outil de promotion de la jeunesse

Le développement du mouvement *hip-hop* au Burkina Faso participe à une prise de pouvoir de la jeunesse dans l'espace public et donc à son renforcement en tant que catégorie sociale à part entière.

¹ Traduction phonétique de « se moquer ».

² FRANCOIS Bastien et NEVEU Erik, *Espaces publics mosaïques... Op. cit.*, p. 48-58.

Celui-ci a constitué le support du développement d'une culture proprement jeune qui est un outil de promotion individuelle et collective pour les adeptes du mouvement et qui repose notamment sur des images, des attitudes et des « techniques du corps » spécifiques. Cette prise de pouvoir dans l'espace public est également marquée par un fort investissement du champ de la musique moderne burkinabè par le rap.

3.1.1. Le combat pour la construction d'une « culture jeune » burkinabè

« En Afrique urbaine, l'émergence de la notion de culture de la rue est inséparable de celle du jeune, comme acteur social. Pourtant, même les études récentes sur la culture populaire ont tendance à éluder cette catégorie sociale qui en est pourtant la principale productrice. »¹

Dans cette citation, Tshikala K. Biaya pointe du doigt la contradiction existant entre la forte implication de la jeunesse dans la production de nouvelles cultures et la difficile reconnaissance de celle-ci comme acteur social à part entière. Ainsi, tout comme cet auteur, nous pensons qu'il est nécessaire « *de reconnaître la véritable dimension culturelle de la rue en Afrique [...] en tenant compte de ses dynamiques sociales et historiques propres et des groupes d'acteurs les plus prometteurs* »². En effet, comme nous allons le voir, la production d'une « culture jeune » burkinabè constitue une réalité indéniable qu'il nous semble intéressant d'étudier étant donné qu'elle prend souvent la forme d'un véritable combat.

3.1.1.1. Une culture de la rupture ?

Cette culture de la rue développée par la jeunesse urbaine repose sur une « *esthétique culturelle en rupture avec les logiques postcoloniales* »¹ mais également avec des logiques locales et globales. Peut-on pour autant la qualifier de

¹ BIAYA K. Tshikala, Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine... *Op. cit.*, p. 12.

² *Ibid.*, p. 13.

culture de la rupture ? Les ruptures qu'elle revendique constituent-elles une mise en marge de cette jeunesse vis-à-vis de la société burkinabè actuelle ? Nous allons finalement chercher à répondre à cette question complexe : si la culture *hip-hop* est porteuse de logiques de ruptures avec l'ordre établi, celles-ci sont-elles le reflet d'une opposition culturelle ou les manifestations d'une volonté de recomposition culturelle ?

Précisons d'abord que l'analyse de cette culture de la rue spécifique au mouvement *hip-hop* nous permet de sortir des approches classiques en termes de culture de la violence² qui ne nous semblent pas être en mesure de rendre compte des dynamiques profondes à l'œuvre derrière l'émergence de ces nouvelles attitudes, pratiques et représentations. En effet, les jeunes adeptes du mouvement développent des représentations, des codes moraux, des loisirs, des attitudes de consommation et des comportements corporels et linguistiques qui leur sont propres et dont la dynamique de base ne nous semble pas être la violence. Ce qui caractérise, de notre point de vue, cette culture de la rue, c'est le combat des jeunes pour se détacher de certaines grandes oppositions dichotomiques et notamment de celles opposant le local au global et la tradition à la modernité. Cette volonté de développer leurs propres référents culturels est d'ailleurs ouvertement revendiquée par ces jeunes rappers, comme en atteste cet extrait d'une chanson du groupe *Faso Kombat*.

« Premier combat.

Moi j'ai grandi

Dans une culture qui n'était pas la mienne ;

Je l'ai adoptée

Tout en sachant que c'était la tienne.

C'était la leur : ok.

L'heure est arrivée,

Pour un retour aux sources [...]

¹ *Ibid.*, p. 12.

² Pour des analyses représentatives de cette angle d'analyse, se référer à : HERAULT Georges et ADESANMI Pius (eds.), *Youth, street culture, and urban violence in Africa... Op. cit.*, 419 p.

Jamais j'te l'imposerai
Par crainte de l'offusquer
Ma culture, généreuse,
Elle est ouverte
À toute sorte de brassage
Pour d'autres découvertes. »¹

Si la culture *hip-hop* est en rupture vis-à-vis de ces perceptions dichotomiques, la pratique reflète bien plus une volonté de conciliation que de rejet de ces référents. Bien plus qu'une culture de la rupture, la culture *hip-hop* nous semble être une culture de la recomposition.

Celle-ci a un impact important sur de larges franges de la jeunesse car les vedettes nationales du rap burkinabè constituent de nouvelles « figures de la réussite »², des icônes populaires qui inspirent fierté et espoir à de nombreux jeunes qui les voient comme un modèle de réussite. Si ces artistes ont pour principal public la jeunesse, certains d'entre eux ont également un impact non négligeable au sein des franges adultes. D'ailleurs, ces artistes qui ont conquis un public élargi sont en général ceux qui ont su, dans leurs textes, musiques et attitudes, combiner des référents culturels multiples, permettant conjointement le maintien de spécificités et traditions locales et l'insertion dans la mouvance moderne mondiale. Nous retrouvons donc ici ce combat pour l'articulation du global avec le local et du traditionnel avec le moderne dont nous parlions un peu plus tôt. Par exemple, l'analyse musicale et chorégraphique des productions du groupe *Yeleen*, l'un des groupes ayant la plus large popularité, vient confirmer cette idée. Au côté des rythmes propres au rap, ce groupe a recours à des rythmes traditionnels propres aux ethnies mossi et fulfulde notamment. Les vidéoclips montrent également un usage parallèle du *break-dance* et de danses traditionnelles.¹ Enfin, outre les percussions traditionnelles comme le *djembe*, le *tamani* et le *doum-douma* et les instruments à corde comme la *cora* et le *n'goni*, les rappeurs burkinabè tels que ce groupe ont recours aux bases sonores propres au rap. Dans un contexte où le

¹ Faso Kombat, Retour aux sources. In *Diamant miroir*. Ouagadougou : Umané Culture, Code Music Production, 2006.

² HAVARD Jean-François, Ethos « Bul Faale » et nouvelles figures de la réussite au Sénégal. *Op. cit.*, p. 63-77.

Burkina Faso semble tiraillé entre des influences culturelles multiples, la capacité de conciliation et d'hybridation musicale de ces jeunes trouve un fort écho auprès du public. Cet extrait d'un entretien avec les membres du groupe Faso Kombat vient d'ailleurs confirmer cette idée :

« Le rap de Faso Kombat est le fruit d'un métissage musical qui permet à beaucoup de se reconnaître dans les mélodies. Notre musique a pour base le rap et les mélanges sont toujours traditionnels. »²

Cette hybridation se retrouve également dans les pratiques linguistiques de ces artistes qui utilisent tant les langues locales que le français. Ce dernier est employé dans sa version locale, c'est-à-dire que les artistes ont recours au vocabulaire et expressions françaises employées dans les rues de la ville et non sur « les bancs de l'école ».

« La forte présence de l'oralité dans le rap est même certainement l'un des facteurs qui expliquent le mieux l'attrait qu'il exerce auprès des jeunes. Démentant ce que leur enseignent leurs professeurs dans un cadre strictement scolaire, le rap prouve au contraire que l'on peut écrire comme l'on parle, et même à l'inverse que l'on peut écrire de la poésie, en insistant sur le caractère littéraire du rap, sans la condamner à être figée, en la transposant ensuite dans une oralité vivifiante. »³

Toutefois, parallèlement, preuve du caractère hybride de ce rap, celui-ci est également très « lettré » dans le sens où les compositeurs multiplient les références littéraires, historiques, religieuses et d'actualité.

¹ <http://fr.youtube.com/watch?v=vd2ZttW8lQU>

² Entretien avec Salif OUEDRAOGO (surnommé *Malk'hom*) et David H. MALGOUBRI (surnommé *David le combattant*), Groupe de rap *Faso Kombat*. Ouagadougou : 23 juin 2009.

³ MOULARD-KOUKA Sophie, *Senegal Yewuleen ! Analyse anthropologique du rap à Dakar : liminarité, contestation et culture populaire*. Bordeaux : Université Bordeaux 2, 2008, p. 264.

Pour tester plus en profondeur cette hypothèse de promotion de la jeunesse via cette culture de la recomposition, nous allons nous concentrer sur le développement de « techniques du corps » qui lui sont spécifiques.

3.1.1.2. *Le corps comme « médiateur de subjectivation »*

Le corps constitue un « médiateur de subjectivation » pour la jeunesse burkinabè car, par ses pratiques et usages, il lui permet de s'affirmer en tant que catégorie sociale à part entière, se créant ainsi une place dans l'espace public. La subjectivation désigne les modalités de constitution du soi, c'est-à-dire de la personnalité de l'individu et de son mode d'existence sociale. Il s'agit d'une forme d'individuation pouvant être particulière ou collective. Ces pratiques corporelles qui nous intéressent peuvent être qualifiées de *techniques du corps*, selon la terminologie propre à Marcel Mauss¹, qui désigne des « *Gestuelles codifiées en vue d'une efficacité pratique ou symbolique* », c'est-à-dire des « *modalités d'action, de séquences de gestes, de synchronies musculaires qui se succèdent dans la poursuite d'une finalité précise* ».² Cet auteur étudie en fait les usages que l'homme sait faire de son corps³, en tant qu'instrument naturel à son service, et se penche sur un ensemble d'actes quotidiens et intériorisés tels que la course, la marche ou la nage par exemple. Il choisit de se concentrer sur ces *techniques du corps* et non sur les « techniques instrumentales » qui supposent le recours à des outils extérieurs au corps qui en deviennent une sorte de prolongement. Concernant nos recherches, comme le préconise Jean-Pierre Warnier⁴, nous élargirons notre réflexion aux *cultures matérielles*, pensant que ces deux dimensions constituent toutes deux des *techniques de soi*⁵ qui permettent à ces jeunes de développer leur subjectivité, leur identité propre. En effet, celui-ci considère qu'au-delà des conduites motrices mises en œuvre dans toute activité humaine, l'homme a recours à des *cultures matérielles* qui en sont indissociables. Il s'agit de la dynamique des

¹ MAUSS Marcel, Les techniques du corps... *Op. cit.*, p. 271-293.

² LE BRETON David, *La sociologie du corps*. Paris : PUF, 2008. (6^{ème} édition)

³ MAUSS Marcel, Les techniques du corps... *Op. cit.*, p. 271-293.

⁴ WARNIER Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle...* *Op. cit.*

⁵ FOUCAULT Michel, *Dits et écrits*, *Op. cit.*, p. 1602-1632.

objets, de « *la manière dont ça bouge* » qui transforment de simples conduites motrices en conduites sensori-motrices.¹ Les matérialités et le corps doivent donc être pensés ensemble comme « médiateurs de subjectivation ». Il s'agit d'étudier les *misés en objet*² qui, distinctes d'un individu à l'autre, sont également porteuses de sens commun et synonymes de marqueurs identitaires.

Les jeunes adeptes de *hip-hop* et les jeunes rappeurs utilisent leur corps afin de livrer une présentation de soi qui leur permet de s'affirmer individuellement tout en montrant qu'ils maîtrisent les codes du mouvement et qu'ils y appartiennent donc. Ces pratiques corporelles, comme l'a noté Sophie Moulard-Kouka³, sont essentiellement liées aux vêtements et à la démarche caractéristiques de ces jeunes.

La première pratique corporelle utilisée par les rappeurs pour affirmer leur identité est l'habillement. Celui-ci, directement visible, se distingue des normes vestimentaires classiques de la société burkinabè et leur permet donc de s'affirmer en tant qu'individus mais également en tant que membres d'un groupe. Ce style vestimentaire propre aux rappeurs burkinabè est caractéristique de cette culture jeune et des articulations entre le global et le local qu'elle véhicule. L'habillement est la principale et la première dimension adoptée par les jeunes adeptes pour s'affirmer en tant que membres du mouvement. Précisons que le style vestimentaire adopté n'est devenu propre aux rappeurs burkinabè que progressivement. Né aux États-Unis, le rap s'est ensuite développé en Europe avant d'atteindre le continent africain. Ainsi, les premiers rappeurs burkinabè s'apparentaient essentiellement à des imitateurs du rap américain et ce n'est que petit à petit qu'ils se sont forgé une identité spécifique en faisant le lien entre les apports culturels internationaux et locaux.

¹ WARNIER Jean-Pierre, Autour d'un livre. Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts, de J-P Warnier. In *Politique Africaine*. Paris : Karthala, n° 76, décembre 1999, p. 181.

² BERTRAND Romain, Autour d'un livre. WARNIER (Jean-Pierre). Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts. Le point de vue de Romain Bertrand. In *Politique Africaine*, n° 76, décembre 1999, p. 181.

³ MOULARD-KOUKA Sophie, *Senegal Yewuleen ! Op. cit.*, p. 288.

« Au Burkina Faso les gens ont d'abord voulu mimer les rappeurs américains mais progressivement ce rap s'est forgé sa propre identité avec des apports locaux (langues et instruments). »¹

L'habillement est un bon exemple de ce processus d'importation du rap au Burkina Faso et de l'adaptation locale qu'il suppose. Alors que les premiers rappeurs adoptaient spécifiquement le look des rappeurs américains (pantalons larges, bijoux voyants, baskets ou chaussures à lacet en daim², t-shirts arborant des inscriptions en anglais ou le portrait de stars américaines, etc.) ; les rappeurs actuels jonglent très fréquemment entre ce style et l'habillement traditionnel burkinabè.

Photos du groupe Faso Kombat illustrant cette mixité dans l'habillement³



L'étude des vidéo-clips nous confirme d'ailleurs cette tendance des rappeurs burkinabè à porter conjointement ou successivement des vêtements traditionnels et d'autres, caractéristiques du *hip-hop*. Par là même, ils affirment leur volonté et leur capacité à développer une culture qui leur est propre et qui leur permet de jongler entre le global et le local, sans s'enfermer dans l'une ou l'autre de ces catégories.

¹ Entretien avec Salif SANFO, manager culturel. Ouagadougou : 15 juillet 2009.

² Notamment des chaussures de marque Timberland.

³ A gauche, la photo est disponible sur <http://burkinafaso.over-blog.net/article-faso-kombat-pour-les-amateurs-de-rap-38401358.html>. A droite, la photo est disponible sur <http://www.flickr.com/photos/eurockeennes/2326169887/>.

« Le rap est comme un arbre à plusieurs branches auquel tout vient s'accrocher. Notre rap c'est de l'afro soul rap. On essaie de faire du rap en y intégrant ce qu'il y a de meilleur dans notre culture. Notre musique peut être écoutée par des gens de 7 à 77 ans. Elle n'a pas d'âge parce qu'elle est multiple. »¹

Quant à la démarche des adeptes de *hip-hop*, elle constitue également un véritable mode d'affirmation identitaire pour ces jeunes car elle est largement mal perçue et jugée irrespectueuse par les aînés et l'adopter constitue donc une forme de résistance sociale au principe de séniorité, un prolongement du conflit entre les générations. Tout comme Romain Bertrand², nous pensons que ces techniques de soi ayant pour base l'usage du corps inscrivent le sujet dans des *gouvernementalités*³ que Foucault définissait comme « la rencontre entre les techniques de soi et les techniques de domination exercées sur les autres »⁴. En développant cette démarche caractéristique, les jeunes s'inscrivent donc dans des rapports de pouvoir marquant en quelque sorte leur opposition aux rapports de domination à l'œuvre dans la société burkinabè et notamment aux hiérarchies générationnelles. N'adoptant pas la façon de bouger qui leur a été inculquée, ils remettent en cause un rapport de domination, en affirmant leur autonomie en tant qu'individus.

Cette démarche se caractérise selon Sophie Moulard Kouka⁵ par des pas allongés et souples, quelque chose de nonchalant et de dansant, une nature calme, posée et affirmée à la fois. Son adoption ne fait pas d'un jeune un membre actif du mouvement *hip-hop* mais elle suggère une adhésion aux valeurs et aux codes qui lui sont propres.⁶ Il s'agit donc de nouveau d'un mode d'affirmation d'une identité individuelle et de l'appartenance à un groupe.

L'ensemble des éléments détaillés nous montrent bien que le corps est utilisé de façon plus ou moins consciente et objective comme un outil de

¹ Entretien avec Salif KIKIETA (surnommé *Smarty*), membre du groupe de rap *Yeleen*. Ouagadougou : 23 juillet 2009.

² BERTRAND Romain, Autour d'un livre. *Op. cit.*, p. 182.

³ FOUCAULT Michel, *Dits et écrits...* *Op. cit.*, p. 1602-1632.

⁴ BERTRAND Romain, Autour d'un livre. *Op. cit.*, p. 181.

⁵ MOULARD-KOUKA Sophie, *Senegal Yewuleen ! Op. cit.*, p. 292.

⁶ *Ibid.*, p. 291.

subjectivation pour les jeunes adeptes de *hip-hop* qui développent finalement, par son biais, des formes d'individuation particulières et collectives. De plus, notons que nous entrevoyons dès à présent la nature contestataire sous-jacente à ce mode de subjectivation, idée que nous développerons plus en détail par la suite.

Le mouvement *hip-hop* constitue donc un outil d'affirmation identitaire pour une frange non négligeable de la jeunesse burkinabè qui s'affirme ainsi comme groupe social à part entière dans l'espace public urbain. Toutefois, le combat de la jeunesse pour la construction d'une culture qui lui est propre passe aussi par des stratégies plus professionnelles d'investissement du champ de la musique moderne burkinabè, comme nous allons le voir désormais.

3.1.2. *Le renouvellement du champ de la musique moderne burkinabè*

Le développement du mouvement *hip-hop* participe à l'inscription de la jeunesse burkinabè dans l'espace public urbain. La première dimension de cette promotion de la jeunesse passe par le développement d'une culture qui leur est propre et que les jeunes tentent de valoriser. Mais l'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè a également eu des répercussions plus concrètes, notamment concernant le champ de la musique moderne qui a connu, suite à l'émergence du mouvement, tout un ensemble de bouleversements. Les principaux sont l'arrivée d'une génération d'artistes beaucoup plus jeunes sur le devant de la scène de la musique moderne burkinabè et le développement de formes d'organisation nouvelles ayant permis une certaine professionnalisation du secteur et l'émergence d'acteurs intermédiaires ayant joué un rôle majeur dans la promotion du mouvement.

3.1.2.1. *Un rajeunissement des artistes*

Le développement du mouvement *hip-hop* a, en premier lieu, marqué l'arrivée d'une génération de musiciens beaucoup plus jeunes dans le champ de la musique moderne burkinabè.

En effet, comme le note Auguste Ferdinand Kaboret et Oger Kabore, la moyenne d'âge des rappeurs est inférieure à vingt ans, contrairement aux pionniers de la musique moderne qui étaient en général plus âgés, mariés et fonctionnaires.¹ Ces jeunes vedettes nationales, malgré les préjugés liés à la culture *hip-hop*, constituent aujourd'hui de véritables « figures de la réussite »², des icônes populaires qui incarnent fierté et espoir à des franges de la population qui dépassent le simple cadre de la jeunesse même si celle-ci constitue le cœur de leur public.

« L'image du jeune impoli au look et à l'attitude caractéristique a cédé la place à l'image de quelqu'un qui compte, qui s'exprime et qui est écouté. Les rappeurs impulsent des dynamiques positives et sont devenus les voix des sans voix. »³.

Comme nous l'avons vu, certains rappeurs burkinabè ont progressivement conquis un public élargi en faisant preuve de leur capacité à combiner des référents culturels multiples reflétant tout autant leur connexion avec la mouvance mondiale que leur volonté de maintenir – et peut-être même de réactiver – certaines traditions locales.

Mais le développement du mouvement rap n'a pas eu pour seule conséquence le rajeunissement du champ de la musique moderne burkinabè. L'auto-organisation dont ont fait preuve les acteurs du mouvement a également permis une certaine professionnalisation du milieu.

3.1.2.2. *La professionnalisation du domaine : entre auto-organisation des rappeurs et débrouillardise*

La très grande majorité des personnes rencontrées dans le cadre de nos entretiens a mis en avant l'auto-organisation dont ont fait preuve les jeunes rappeurs pour assurer

¹ KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso. Genèse, évolution et perspectives*. Ouagadougou : EDIPAP, 2004, p. 107.

² HAVARD Jean-François, Ethos « Bul Faale »... *Op. cit.*, p. 63-77.

³ Entretien avec Salif SANFO, *Op. cit.*

leur production et leur promotion. Nous retrouvons ici de nouveau cet « art de la débrouillardise » que les jeunes burkinabè savent mobiliser pour assurer leur réussite.

Au début des années quatre-vingt-dix, en dehors des organes officiels de l'État, seuls deux véritables studios de production existaient au Burkina Faso. Il s'agissait du studio *Abazon* de l'artiste *Smockey* et de la maison *Seydoni Production*.¹ Face à la très faible organisation du champ de la musique moderne burkinabè, notamment de ses infrastructures de production, des petits *home-studios* se sont ouverts dans différents points de la ville. Richard S. Traoré estime d'ailleurs que leur développement a eu un impact positif sur le champ de la musique moderne burkinabè.

*“The music scene in Burkina has without doubt become a livelier one. The number of artists, concert arrangements and the production of albums have increased. This increases competition, which helps improve the quality of artists and the musical production. The interesting thing is that Seydoni has competition now. The number of home studios and smaller studios are growing.”*²

Les jeunes s'arrangent entre eux pour emprunter ou louer ces petits studios mais, pour produire leurs titres et éventuels clips-vidéos et assurer leur promotion, ils sont amenés à déboursier des sommes dont ils ne disposent pas facilement.

« Qu'ils [les studios] soient d'un niveau professionnel ou de simples home studios, leur accessibilité est tout de même limitée en raison des tarifs élevés qu'ils proposent. La pratique la plus courante est la location du studio à la journée qui coûte entre 50.000 et 100.000 F CFA. [...] Quelques rares studios proposent, en sus de ces frais, entre 25.000 et 50.000 F CFA par titre réalisé. Tous ces tarifs, il faut le dire, ne sont pas à la portée de la

¹ ARNQVIST Maria et THORSEN Stig-Magnus, Music Industry in Burkina Faso and Mali. The case of Seydoni Production. In THORSEN Stig-Magnus (ed.), *Sounds of Change. Social and Political features of Music in Africa*. Stockholm : Swedish international development cooperation agency, 2004, p. 107-119.

² *Ibid.*, p. 117.

grande majorité des musiciens qui par ailleurs manquent cruellement de producteurs, d'éditeurs, de sponsors et de mécènes. »¹

Ces propos tenus par Smarty, l'un des membres du groupe *Yeelen* concernant leur parcours est représentatif de ces difficultés et de la nécessité de s'auto-organiser pour assurer sa réussite.

« J'estime qu'en Afrique, le business en est à la phase artisanale, qu'il n'est pas organisé comme dans le reste du monde. Au Burkina, un artiste doit tout faire soi-même. Par exemple, depuis nos débuts, Mandoé² et moi avons produit tous nos albums nous-mêmes, à l'exception d'un seul. Je me demande si la musique est réellement une priorité en Afrique. J'estime que ce n'est pas un domaine crédible pour ceux qui ont de l'argent ce qui explique le défaut d'investissements. »³

Au départ, l'organisation était donc embryonnaire et, tout comme le mode de production, les managers n'étaient que très rarement des professionnels en la matière. Encore aujourd'hui, la majorité des groupes, même célèbres, ne disposent pas d'un manager professionnel, étant donné la rareté et le coût de ceux-ci. L'exemple du groupe *Yeelen* est encore représentatif puisque leur manager en titre en 2009 n'était autre qu'un ami à eux dont la profession d'origine était coiffeur et qui n'avait jamais géré la carrière d'un autre groupe avant eux.⁴ Le choix des producteurs et managers se fait en général sur la base d'affinités personnelles et non sur celle d'une réelle compétence professionnelle.

Trois cas de figures se présentent en général dans les modes de gestion de la carrière des rappeurs.

Si les jeunes en questions sont des « *enfants de riche* »⁵ et disposent donc des moyens financiers nécessaires, ils peuvent assurer eux-mêmes leur production et leur promotion,

¹ KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso... Op. cit.*, p. 110.

² Mandoé est le deuxième membre du groupe *Yeelen*.

³ Entretien avec Salif KIKIETA (surnommé *Smarty*), *Op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Entretien avec Souleymane BARGO, *Op. cit.*

même si la qualité de celles-ci n'est pas toujours assurée par manque de compétences professionnelles. Par contre, la très grande majorité des jeunes issus des classes populaires sont confrontés à de plus importantes difficultés et ne trouvent donc en général que de quoi produire une maquette avec quelques titres dont la promotion n'est pas réellement assurée, faute de moyens. Enfin, parfois, certains jeunes sans moyens reçoivent l'appui de tierces personnes qui jouent le rôle de promoteurs, leur permettant ainsi de se faire connaître et de trouver des moyens de production relativement professionnels par rapport aux autres situations.

Nous avons choisi de nous concentrer sur ce dernier cas de figure, c'est-à-dire sur le rôle joué par certains professionnels dans la promotion des jeunes rappeurs issus de quartiers populaires. En effet, cette implication a des conséquences majeures sur la morphologie et l'influence du mouvement *hip-hop* au Burkina Faso.

3.1.2.3. *Le rôle des promoteurs et ses limites*

Les promoteurs étaient essentiellement des animateurs de spectacles et d'émissions de radio et de télévision qui se sont concentrés sur le mouvement rap. L'émission « *Rap Time* », animée par *Mister P* sur la radio *Savane FM*, était spécialisée dans le rap. Lorsqu'il a proposé de créer une émission consacrée à ce style musical, cet animateur a senti de nombreuses réticences mais, progressivement, celle-ci est devenue le rendez-vous de tous les rappeurs. Des jeunes issus des « *bas quartiers* »¹ ont ainsi pu se faire connaître du grand public.² Toutes les radios ont finalement créé leur émission spécialisée en la matière, ce qui amène *Mister P* à estimer que « *Le rôle des radios a été central dans le développement du mouvement car tout est parti d'elles [...]* »³. Parallèlement aux radios, le mouvement a aussi été relayé et propulsé par des organisateurs de spectacles tels que Gérard Koala dont les soirées organisées sont très souvent citées comme les heures de gloire du mouvement *hip-hop* au Burkina Faso. Sponsorisées par la marque de cigarette *craven* (d'où leur nom « *Le Kraven A Flow* »)

¹ Yeleen, On peut aller loin. In *Dar Es Salam*. Ouagadougou : Muzik Tribe Records, 2007.

² Entretien avec Gervais SOMDA (surnommé *Mister P*), animateur d'émissions et d'événements rap. Ouagadougou : 24 juillet 2009.

³ Ibid.

ces soirées fréquentées par de nombreux jeunes ont permis à des rappers n'ayant pas les moyens d'assurer leur promotion de toucher un large public qui leur aurait été inaccessible.

L'administration culturelle a également joué son rôle via le CENASA (Centre National des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel) qui a consacré une part importante de ses activités au rap.

Si ces différents promoteurs ont fait la gloire du mouvement, leur retrait progressif semble avoir fortement diminué son ampleur et son rayonnement. En effet, les acteurs du milieu estiment que le rap connaît aujourd'hui une phase de déclin. Selon eux, derrière l'amélioration considérable de la qualité des productions, se cache la disparition de nombreux groupes depuis le retrait de ces animateurs d'émissions et organisateurs de spectacles.

« Les émissions et les spectacles qui étaient organisés aux débuts du rap burkinabé n'existent plus aujourd'hui ou ne provoquent plus le même engouement. La principale raison est le manque de financements puisque les sponsors (notamment les marques de cigarettes) se sont retirés. Il en découle que le rap n'anime plus les jeunes burkinabés et que des manifestations du genre qui déchainaient les foules n'existent plus. Persistent seulement les concours de battles dans les quartiers où le public ne se compte plus aussi nombreux qu'auparavant. »¹

Quelque soit cette tendance au déclin quantitatif, toutes les personnes rencontrées dans le cadre de notre enquête estiment que cette auto-organisation des rappers a été peu à peu le vecteur d'une réelle professionnalisation de la sphère musicale.

« Le rap a apporté les bases d'un professionnalisme inexistant jusqu'alors au Burkina Faso. Il a apporté des connaissances techniques en

¹ Entretien avec Salif SANFO, *Op. cit.*

termes de clips-vidéos, de production, de montage, d'organisation de concerts, de dédicaces et autres évènements musicaux, etc. »¹

Précisons que le domaine de la production connaissait déjà un embryon de professionnalisation avant le développement du mouvement *hip-hop*. En effet, les premiers studios d'enregistrement autres que ceux de l'État ont commencé à voir le jour dès la fin des années quatre-vingt², bien avant l'émergence réelle du mouvement rap. Ces studios privés, bien que d'une qualité relative par bien des aspects, permettaient déjà à des artistes de bénéficier d'autres solutions que celles des studios des organes officiels ou des studios étrangers.³

Nous pouvons donc avancer que l'apport du mouvement *hip-hop* concerne essentiellement le volet promotion qui était alors quasi-inexistant. Les manifestations musicales spécialisées ou non dans le rap se sont d'ailleurs multipliées et les plus importantes aujourd'hui sont « *Les Kundés* », « *Hip Hop All Star* », « *All Floz* », « *Les Nuits atypiques de Koudougou* », les concerts au *Remdoogo*⁴, etc.

Même s'il s'agit de cas isolés, certains jeunes sont devenus progressivement des professionnels du milieu, faisant de la musique leur activité principale. A titre d'exemple, nous pouvons citer deux personnalités que nous avons rencontrées : le manager appelé *Commandant Papus* qui jouit d'une réelle légitimité car il a travaillé à l'émergence de beaucoup de jeunes artistes connus au Burkina Faso et le rappeur franco-burkinabè *Smockey* qui a également monté son propre studio d'enregistrement spécialisé dans le rap (« *Abazon* ») qui a constitué un outil précieux pour de nombreux artistes.

« Pendant deux ou trois ans, plus de 95 % de ce qui se faisait dans le rap était enregistré dans mon studio qui était le seul lieu dédié au rap et équipé comme il se doit. Des artistes tels que Yeleen, Black marabouts, La Censure et Sofaa sont passés dans ces murs. »⁵

¹ Entretien avec Salif OUEDRAOGO (surnommé *Malk'hom*) et David H. MALGOUBRI (surnommé *David le combattant*), *Op. cit.*

² Les premiers studios créés semblent être ceux de Miguel Vincens, de Désiré Traoré et de Wépia Korahiré.

³ KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso. Op. cit.*, p. 94.

⁴ Jardin de la musique construit à Ouagadougou, dans le quartier de Gounghin, avec le soutien de la ville de Grenoble (France).

⁵ Entretien avec Serge Martin BAMBARA (surnommé *Smockey*), rappeur, fondateur du studio *Abazon*. Ouagadougou : 24 juin 2009.

Les rappeurs eux-mêmes sont devenus plus professionnels car certains ont fait de la musique leur unique activité alors que jusque dans les années quatre-vingt dix, les musiciens étaient essentiellement des amateurs qui pratiquaient cette activité comme un passe-temps.

Par contre, d'un point de vue économique, comme l'ensemble de la musique moderne burkinabè, la portée du mouvement *hip-hop* reste relativement faible, ce qui constitue une contrainte réelle à son développement.

En effet, le rap n'a qu'un public-cible assez restreint puisque, à l'exception de quelques artistes connus, celui-ci ne touche que les habitants des zones urbaines qui représentent moins de 20 % de la population totale. De plus, les adeptes du rap, à l'exception de quelques adultes, sont essentiellement des jeunes, ce qui réduit encore l'impact du mouvement, en nombre de personnes, mais également en proportion économique puisque ces derniers ont un pouvoir d'achat très faible. Si un embryon de secteur musical professionnel semble se développer, notamment depuis l'émergence du mouvement *hip-hop*, nous ne pouvons pas encore parler de véritable économie ou industrie de la musique. Le champ de la musique moderne, malgré les dynamiques naissantes, ne constitue donc pas encore un enjeu économique et culturel important pour le pays.

Si le mouvement *hip-hop* s'est avéré être un outil de promotion individuelle et collective pour les jeunes, son impact comporte d'importantes limites.

De plus, à ce stade de notre analyse, rien, si ce n'est les pratiques corporelles des jeunes adeptes de *hip-hop*, ne nous indique vraiment que ce mouvement soit porteur d'une nouvelle forme de politisation de la jeunesse et, pour tester cette hypothèse, il est donc nécessaire de focaliser notre attention sur les rapports entretenus entre ces jeunes et le champ politique burkinabè. Nous verrons alors si, comme l'avance Tshikala K. Biaya, cette culture de la rue « *consacre le « jeune » comme acteur politique* ». ¹

¹ BIAAYA K. Tshikala, Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine... *Op. cit.*, p. 12.

3.2. Le rap : une nouvelle forme de politisation de la jeunesse ?

Comme nous l'avons vu précédemment, le paradigme de « crise de la jeunesse » et son corollaire, celui de crise de sa participation politique sont omniprésents dans les débats ayant cours dans l'espace public burkinabè, alors même que très peu de recherches ont été menées sur la question. Face à cet écueil de données, nous avons choisi de mener notre propre enquête sur les rapports entre jeunes et politique dans ce pays et nous avons constaté la nécessité de repenser ces liens sous un angle nouveau, détaché des conceptions behavioristes de la participation. C'est précisément dans cette optique que nous allons nous interroger sur la validité d'une qualification du mouvement *hip-hop* burkinabè, et plus précisément du rap, comme forme renouvelée de politisation de la jeunesse. Nous appuierons nos réflexions par l'étude de quelques exemples d'engagement de rappers, en cherchant à en mesurer la portée et la signification politique réelle.

3.2.1. *Le rap : un outil politique au service de la jeunesse ?*

Notre analyse générale des relations entre jeunes et politique a révélé le développement d'un nouveau rapport à la politique « *plus instrumental* »¹ et reposant sur un « *imaginaire politique qui valorise la ruse et la force* »² et qui est étroitement lié au développement de nouvelles « *figures jeunes de la réussite et du pouvoir* »³. Les rapports entre jeunes et politique semblent aujourd'hui s'élargir à de nouvelles franges de la jeunesse, évoluant dès lors vers des formes de mobilisation renouvelées, plus accessibles et moins contraignantes. Pour la majorité des jeunes, il nous semble que le rap en constitue un bon exemple. La dimension politique du rap se révèle essentiellement dans les discours produits par les artistes et par l'écho qu'ils trouvent auprès de la population.

¹ MUXEL Anne et PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique*. Op. cit. p. 41.

² KIEFFER Julien, « *Si tu as les feuilles, tu fais la loi !* »... Op. cit., p.16-17.

³ BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre, *Figures de la réussite et imaginaires politiques*. Op. cit., p. 5-132.

Avant de rentrer dans les détails, nous souhaitons rappeler quelques éléments généraux concernant les liens entre musique et politique au Burkina Faso. Il s'agit de retracer le cheminement général de ces rapports pour voir si la pratique dénonciatrice des rappeurs constitue réellement une spécificité ou si d'autres musiciens ont adopté ou adoptent encore cette attitude.

3.2.1.1. *Musique et politique au Burkina Faso*

Durant la période coloniale, les musiciens étaient essentiellement utilisés à des fins de divertissement ou de diversion et ce n'est qu'au moment des indépendances qu'un discours contestataire se développa. Ainsi, la formation musicale *Le Rossignol*, créée à Bobo-Dioulasso vers 1945-1946, véhiculait des messages anticoloniaux¹. Le rôle subversif des musiciens est donc bien antérieur au développement du mouvement rap. Pour contrer l'influence du *Rossignol*, l'administration coloniale est même allée jusqu'à créer sa propre formation musicale, *les Fauvettes*. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que le pouvoir semble avoir réellement commencé à faire de la musique plus qu'un simple outil de divertissement ou de diversion, en l'utilisant au profit de son programme politique et idéologique. Cependant, depuis les indépendances, la nature des rapports entre pouvoirs publics et musiciens a continué à évoluer. Sous la Première République², les musiciens sont devenus les relais de la construction de la Nation puisque les autorités les utilisaient pour célébrer les fêtes nationales et les manifestations officielles. Des artistes commençaient parallèlement à se positionner par rapport à des événements politiques, comme ce fût le cas avec l'œuvre « *3 janvier* » composée par *L'Harmonie Voltaïque* après la chute de Maurice Yaméogo, le 3 janvier 1966. Si les louanges de son successeur, le Général Sangoulé Lamizana³ furent chantées, cette tendance s'inversa sous le régime militaire qui suivit.⁴ C'est à ce moment que les « *contest songs* »⁵ – dont l'artiste

¹ KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso. Op. cit.*, p. 31.

² La Première république s'étend de 1960 à 1970.

³ Le Général S. Lamizana est resté au pouvoir du 3 janvier 1966 au 25 novembre 1980.

⁴ Le 25 novembre 1980, le Général S. Lamizana est renversé par l'armée et le Colonel S. Zerbo prend le pouvoir, mettant fin à la Troisième République.

⁵ KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso... Op. cit.*, p. 116.

P. Sandwidi fût le premier représentant – firent leur apparition, ouvrant ainsi une ère contestataire chez les musiciens. Au début des années quatre-vingt, la succession des coups d'État¹ semble avoir quelque peu déboussolé les musiciens qui ne se rapprochèrent du pouvoir qu'avec l'avènement de la Révolution² qui, de gré ou de force, fut « *le régime politique le plus chanté* »³. Dès la rectification, c'est-à-dire dès l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré en 1987, les relations entre pouvoirs publics et musiciens s'adoucirent. Sous la Quatrième République⁴, les musiciens commencèrent à être davantage reconnus et des actions de rapprochement furent tentées par les autorités. Même si leur utilisation à des fins politiques resta d'actualité, une certaine liberté de création sembla s'imposer. Ils étaient alors essentiellement mobilisés pour la sensibilisation des populations sur certains maux tels que l'excision, les mariages forcés ou le sida et sur des actions officielles de l'État (décentralisation, vaccination, etc.).

C'est dans ce contexte spécifique, caractérisé par l'avènement d'une certaine liberté d'expression, notamment suite aux mouvements populaires de contestation concernant l'assassinat du journaliste engagé Norbert Zongo⁵ en 1998, que le mouvement *hip-hop* prit de l'ampleur. Les artistes de l'époque ont bénéficié d'un contexte relativement plus favorable à la libre expression que leurs prédécesseurs mais ils n'en ont pas moins su saisir l'opportunité pour se positionner comme des relais légitimes des contestations de la jeunesse et parfois de certaines franges de la population, transcendant le critère de l'âge.

¹ Le Colonel S. Zerbo qui avait pris le pouvoir le 25 novembre 1980 est renversé le 7 novembre 1982 par J-B Ouedraogo qui est lui-même évincé par le Capitaine T. Sankara le 4 août 1983.

² Le 4 août 1983, la prise du pouvoir par le Capitaine T. Sankara marque l'instauration de la Révolution Démocratique Populaire qui durera jusqu'au coup d'État de Blaise Compaoré le 15 octobre 1987.

³ KABORE Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso... Op. cit.*, p. 117.

⁴ La Quatrième République a été instaurée le 2 juin 1991 et reste le régime politique actuel.

⁵ Norbert Zongo était un journaliste burkinabè, directeur du journal hebdomadaire « *L'Indépendant* » et reconnu pour son engagement. Après avoir commencé une enquête sur la mort de David Ouedraogo, le chauffeur de Francis Compaoré, le frère du Président burkinabè Blaise Compaoré, Norbert Zongo a été assassiné le 13 décembre 1998 avec les trois personnes qui l'accompagnaient ce jour. Homme très populaire, sa mort a provoqué des soulèvements populaires dans tous le pays, notamment dans la ville de Koudougou dont était originaire le journaliste. Blaise Compaoré a alors été obligé d'ouvrir une enquête judiciaire qui s'est conclue par des rétractations, des non-lieux qui ont provoqué un tollé général. Un collectif de lutte contre l'impunité et le mouvement « Trop s'est Trop » se sont d'ailleurs constitués autour de cette cause pour lutter contre les crimes impunis au Burkina Faso.

3.2.1.2.

Le développement d'un discours engagé : une spécificité du rap ?

La véritable innovation apportée par le rap n'est donc pas la contestation par la musique mais le positionnement de la jeune génération de musiciens comme acteurs légitimes et reconnus en la matière.

Il s'agit, à notre avis, d'une forme d'inscription de la jeunesse dans l'espace public reposant sur la création d'un espace de liberté discursive dont l'une des dimensions est le développement d'un discours politique engagé. Ainsi, si les élections et les partis politiques intéressent peu les jeunes burkinabè, le rap offre une forme d'engagement plus circonstancié et souple et son discours a un impact sur des franges probablement plus larges de la jeunesse que les discours politiques classiques. La contestation par le rap est essentiellement verbale et, à l'exception de quelques exemples telles que leur implication dans la lutte contre l'impunité aux côtés du mouvement « Trop c'est Trop »¹, les rappeurs ne cherchent que très rarement à lancer des actions contestataires ou à y participer. Le simple fait de dire constitue une forme de protestation en soi du fait de la portée symbolique d'un tel positionnement, de la radicalisation des mots et expressions choisis et du caractère sensible des thèmes abordés.

De plus, le rap a une portée symbolique manifeste, du fait de la position habituelle de « cadets sociaux » tenue par les jeunes et plus particulièrement par les jeunes rappeurs, longtemps assimilés à des voyous. Leur positionnement par rapport à des problèmes politiques et sociaux sur lesquels ils n'ont traditionnellement pas la possibilité de prendre parole est un changement en soi. *Smockey*, artiste de rap connu pour son engagement, se décrit lui-même dans une interview en ces termes :

« Moi je suis politicien, contrairement à beaucoup d'artistes, les gens qui n'aiment pas mouiller leur maillot, qui veulent être caméléons pour continuer à manger dans tous les plats. Si on aime ce pays, on se doit d'être politicien. Tu t'intéresses à ce pays, tu as intérêt à faire de la politique, pas avoir des ambitions politiques mais un point de vue sur la

¹ Voir la note précédente.

politique de ton pays. On ne peut pas se laisser conduire par un chauffeur de taxis qui ne sait pas où il va. »¹

Pour compléter ces données générales, une analyse de quelques exemples d'engagement de rappeurs nous semble nécessaire.

3.2.2. Exemples d'engagement des rappeurs

Les exemples d'engagement étudiés porteront tant sur la production de discours contestataires que sur des mobilisations dans le cadre de causes bien précises.

Il est important de commencer par rappeler que ce qui distingue ces rappeurs des musiciens engagés qui les ont précédés n'est pas la production de discours contestataires mais la radicalité et le caractère direct de ceux-ci. De plus, si cela reflète un état d'esprit propre à la jeune génération de musiciens, cette attitude n'est pas exclusive au rap puisque des chanteurs de reggae développent également des discours très critiques.² Les cibles de la contestation sont multiples mais il nous a semblé que certaines catégories apparaissaient de façon récurrente. Il s'agit des réalités et pratiques sociales locales, de la politique locale et nationale, de l'actualité internationale et des politiques internationales.

Nous avons volontairement choisi de livrer de larges passages et parfois même l'intégralité des textes choisis afin de ne pas les dénaturer en ne nous concentrant que sur des extraits.

3.2.2.1. Critique des réalités et pratiques sociales locales

Le premier niveau de contestation habituel des rappeurs concerne les réalités et pratiques sociales locales. Cette cible se retrouve chez de nombreux

¹ Voir l'interview réalisée par Saint Ange, *In L'Eveil Education*, 12 février 2009. (Disponible sur <http://lefaso.net>).

² Au Burkina Faso, le reggaeman Sam's K Le Jah a d'ailleurs produit plusieurs titres avec des rappeurs et anime également une émission très engagée à la radio qui lui aurait d'ailleurs valu d'être menacé à plusieurs reprises.

artistes et les thèmes les plus fréquents portent sur le quotidien de la jeunesse : situation de l'enfance, rapports entre les sexes et les générations, chômage, pauvreté, etc.

Nous avons sélectionné un morceau du groupe *K. Djoba*, réalisé en duo avec le groupe *Yeleen*, et portant sur la situation de l'enfance. Celui-ci, à la jonction entre la dénonciation de problèmes sociaux et politiques, dresse un état des lieux de la situation de l'enfance dans le pays tout en identifiant très nettement un certain nombre de coupables : parents irresponsables, acteurs étatiques et internationaux. Les rappeurs opèrent également un véritable plaidoyer en faveur de l'école comme rempart contre les différents dangers auxquels sont exposés les enfants dans la société burkinabè.

« Un peu de pitié pour ces petits qui vivent là-bas [...]
Juste un peu d'amour au nom des fils ici-bas.
Ah ! L'âme ivre de compassion,
L'encre de mon stylo coule à flot [...].
Comment dire à ce père,
Cette mère,
Que leur enfant à qui ils ont promis l'eldorado,
Croupit dans une plantation,
Vivant pire qu'un détenu à Guantanamo ?
Mais comment leur imaginer cette inconsciente prétention,
De savoir ce qui est bon ou mauvais pour leur bambino ?
Est-ce l'ignorance ou un complot,
De toute façon l'histoire ne prête pas à confusion.
Vous, parents, dirigeants, vous êtes tous complices
Quant à vous Unicef, Plan Burkina, BID, Ministère de l'Action Sociale, il
est temps d'obtenir cette note de dix sur dix,
Pour l'éradication de ce vice [...]
Imagine-toi dans ces plantations en Côte d'Ivoire ou au Ghana
Pour ne citer que ceux-là,
Un enfant de dix ans porte un sac de cacao de cinquante kilos
Plein de café ou de cacao,

*A glaner des noix de coco.
A Yamoussoukro, très souvent après ce boulot
Se voient privés de nourriture et d'eau.
Peut-être n'a-t-il pas fini le boulot.
Plutôt tu vois le truc c'est comme au 16^{ème} siècle,
Où les noirs furent déportés et exploités sans être protégés,
D'où leurs droits bafoués.
Tu me diras que j'en rajoute trop.
Oui, en effet c'est parce que sur le cœur j'ai gros
De voir ces mêmes traités comme des animaux.
Les filles très souvent sont domestiques,
Ou placées dans des réseaux de prostitution,
Violées ou violentées en cas d'opposition.
Ces enfants qui devraient être à l'école,
Se retrouvent esseulés dans la brousse fouinant le sol. »¹*

Le morceau du rappeur *Smockey* intitulé *I-Yamma*² et portant sur les mariages forcés est également un bon exemple de prise de position des rappeurs sur des problématiques sociales locales.

*« Accepter de se soumettre, elle n'aurait pas pu
Et finalement s'y résoudre, elle n'aurait pas cru [...]
Épouser cet homme-là, elle n'aurait pas dû [...]
S'en aller de chez elle, elle aurait dû le faire
Partir très loin, trouver un pied à terre, [...]
Quand ces hommes l'ont arrachée à sa pauvre mère
Supplier, pleurer, griffer, elle a tout essayé,
Pieds et poings liés dans le dos, ils l'ont emportée [...]
Et ils l'ont amenée comme ça chez son futur mari
Qu'elle ne connaissait pas, manu militari [...]*

¹ K.Djoba, *Limanya*. Ouagadougou : Waga N'Djam, 2007.

² Smockey, *I-Yamma*. In *Code Noir*. Studio Abazon, 2007.

*On lui a donné un mari qu'elle ne veut pas
Pourquoi veut-on la forcer ça je ne sais pas [...]
Elle n'en peut plus, elle n'en veut plus [...]
Laissez donc les femmes faire ce qu'elles ont envie de faire
Ce qui leur plaît et même si cela ne vous plaît pas. [...]. »*

3.2.2.2. Critique de la vie politique locale et nationale

Le deuxième niveau de contestation concerne la vie politique locale et nationale.

Pour illustrer cette tendance, nous allons nous concentrer successivement sur trois exemples. Le premier est l'implication des rappeurs burkinabè dans le combat pour la justice concernant l'affaire Norbert Zongo. Le deuxième est le positionnement de l'artiste Smockey par rapport à la campagne électorale de Blaise Compaoré, lors des élections présidentielles de 2005. Enfin, le troisième exemple porte sur le soutien des rappeurs Smockey et Sams'K Le Jah aux mobilisations étudiantes de 2008 qui ont fait l'objet d'une violente répression.

Le premier exemple porte donc sur le soutien de rappeurs au collectif « Trop c'est Trop », via l'enregistrement, à l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de l'assassinat de Norbert Zongo, le 13 décembre 2008¹, d'un morceau réunissant des artistes connus pour leur engagement au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest en général.

Parmi eux, des rappeurs burkinabè (*Faso Kombat* et *Smockey*) se sont engagés dans ce titre très critique, afin de relayer la cause du collectif et rappeler aux autorités burkinabè le désir de la population pour que justice soit faite. Ce morceau et le clip-vidéo qui l'accompagne ont d'ailleurs été produits dans le studio du rappeur *Smockey*. Dans cette chanson, les artistes dénoncent clairement l'assassinat du journaliste engagé et annoncent la continuité de la lutte pour la justice. L'action menée par ce collectif a eu d'importantes répercussions car il a su contraindre le

¹ Pour rappel, l'assassinat de Norbert Zongo date du 13 décembre 1998.

pouvoir à ouvrir une enquête sur certains des principaux crimes impunis, et il a permis à la presse burkinabè d'acquérir une certaine indépendance par rapport à celle de pays voisins par exemple. Si cette chanson ne porte pas à elle seule la responsabilité de ces acquis, elle n'en constitue pas moins une marque d'engagement de la part de ces rappeurs qui nous intéressent.

*« Ils ont tiré sur Norbert,
Ils ont voulu le faire taire
Puis ont brûlé tout ce qui restait
Ont classé le dossier.
Mais on ne va pas laisser faire
Ils peuvent nous museler
Tant qu'ils ne seront pas jugés
On ne va pas se taire [...]
L'histoire elle est là
Norbert était là
Plume de vérité
Qu'on a buté là
Brûlé par le feu
Éliminé là [...]
Nous demandons justice en toute impartialité
Les coupables vont devoir payer
Il faut bannir l'impunité
Défendre la vérité [...]
Réduit en cendre
Un 13 décembre
Pas la moindre trace de vie
Encore moins de chair morte
Dans un véhicule calciné
L'horreur est bien humaine
Elle a le goût, elle a l'odeur à texture
D'une politique sans envergure
Cravate costard et pourriture [...]*

*Les sorciers habitués à manger
Mais l'os de Norbert Zongo sera le dernier. »¹*

Un deuxième exemple qui nous a semblé caractéristique des formes de contestation portées par les jeunes rappers burkinabè concernant la vie politique nationale est un morceau de *Smockey*, produit en pleine campagne présidentielle, en 2005, et accompagné d'un clip-vidéo qui ne fait que renforcer la moquerie sous-jacente au texte. Si le ton et la mise en scène sont à la plaisanterie, le texte est porteur d'une critique acerbe du régime et, plus précisément du Président sortant, Blaise Compaoré, qui fut d'ailleurs réélu à l'issue de cette élection. Le texte fait référence, entre autres, à l'implication du Président et de ses « *complices* » dans certains crimes impunis, à la corruption, aux promesses électorales non tenues et à l'absence d'opposition valable.

*« Mesdames et messieurs, je vous prie d'approcher
Bien que ce soit la période des vaches maigres je ne vous mangerai pas
Un, deux, trois, votez pour moi
Sur la croix, je serai droit
Quatre, cinq, six, plus de justice,
Je punirai tous mes complices
Sept, huit, neuf, remet tout à neuf
Je promets, même si c'est du bluff
Dix, onze, douze, avant qu'on en découpe
Je vous mets tous dans la bouse
Population de ce pays, je vous ai compris
Pour vous le prouver, je baisserai le coût du riz
Pour vous je serai un père, regarderai pas la dépense
Enfin, j'me rattraperai sur la bière et l'essence
Si vous êtes sympas, je vous filerai un bonus
Des tickets gratuits pour venir me voir en bus
Prenez donc mon minibus, admirez mes ibiscus*

¹ Artistes Unis pour Norbert Zongo, *Norbert Zongo : Dossier Classé ?*. Ouagadougou : Studio Abazon, 2008.

*Et si affinité, vous en aurez beaucoup plus
Je sais que vous m'aimez, vous me sollicitez
Mais j'peux pas faire plaisir à tout le monde, tout l'temps
Alors profitez-en tant qu'il est encore temps
Ma générosité, n'est pas illimitée
Vous croyez en Dieu et bien moi aussi
Vous êtes chrétien ou musulman et bien moi aussi
Je vous fais remarquer qu'on cherche tous le paradis
Et que par conséquent, on fait partie du même clan [...]
Le seul qui ait un programme ici, c'est moi
Celui qu'a créé le parti, c'est moi
L'hippopotame comme emblème
Ca c'est une idée de ma femme
Qui depuis lors ressemble beaucoup à cet animal
Votez pour moi et vous n'me regretterez pas
Nous n'me sentirez pas, vous n'me remarquerez pas
Je me ferai discret quand je ponctionnerai l'État
Je ferai mieux en un an que Mobutu en 10 mandats
On dit qu'j'suis corrompu, foutaise
Pour beaucoup moins qu'ça certains ont vendu leur mère
Moi j'ai longtemps résisté avant de prendre l'argent
Mais maintenant c'est fini, vous pouvez compter sur moi
Dites moi c'qu'ils ont fait pour vous à part exporter votre blé
Dans des comptes en Suisse, des placements à l'étranger
Moi je propose de nationaliser le pognon
Blanchiments d'accord mais y'a d'la place dans mon salon [...]
Qu'est qui y'a, vous pensez qu'j'essaie de vous soudoyer
Que tout c'qui m'intéresse au fond c'est d'vous acheter
Peut-être mais alors, réfléchissez
Si c'était l'cas, est-ce que vous refuseriez ?
Le choix des billets propres n'est pas le plus judicieux
J'en ai vu des très sales qui étaient si nombreux
Que dans ma main je les ai pris*

*Et dans ma poche je les ai mis
Puis j'suis sorti dans la rue, c'était ni vu, ni connu
C'est vrai qu'c'est une question de vocabulaire, détourner
N'est pas voler mais redistribuer
De façon à ce que celui qui se sentait lésé
Voit en définitive son injustice réparée
Parait qu'Robin des Bois vole les riches pour les pauvres
Ce qui est très bête, vous serez jamais riches
C'est plus facile de satisfaire en faisant le contraire
Tout simplement, du Robin des Bois à l'envers [...]. »¹*

Enfin, troisième exemple, suite aux grèves étudiantes de 2008 dont nous avons parlé un peu plus tôt, *Smockey*, en partenariat avec le reggaeman *Sam's K Le Jah*, a produit une chanson intitulée « *A Balles réelles* » qui dénonce la violence de la répression lors de la marche organisée à l'université. Associée à un vidéo-clip reprenant des images amateurs des affrontements, ce morceau constitue un exemple direct de l'engagement de *Smockey*. Précisons que les deux artistes ont décidé que 50 % des recettes générées par l'album seraient reversées aux étudiants.

*« [...] Qu'est ce qu'on a fait à part réclamer de foutus droits ?
Qu'avons-nous fait à part donner de la putain de voix ?
Te dire tout de même, j'suis qu'un jeune étudiant, putain
Quoiqu'on ait fait on n'est quand même pas des chiens.
Pourtant ce n'est pas si difficile de comprendre tout ça,
Comment fait-on de l'éducation dans ces conditions là ?
Non seulement ils ne savent réagir que par l'emploi du bâton,
Mais en plus ils hypothèquent tranquillement l'avenir de nos fistons
Un étudiant qui dit « I » et ça devient l'ennemi,
C'est tellement con tellement stupide que ça devient dangereux.
T'as pas besoin de le dire, j'suis déjà au courant,
En parlant de l'imbécillité de certains de nos dirigeants,*

¹ Smockey, *Votez pour moi !* Ouagadougou : Studio Abazon, 2005.

*Car pour tirer à balles réelles sur des gosses sans arme dans la rue
Faut vraiment avoir un truc qu'est coincé dans le ... (sifflement)
Ils n'ont pas tord de parler, ni même de revendiquer,
Qui n'a pas été syndiqué quand il était à l'université ? [...]
Pourtant ce n'est pas si difficile d'essayer de réparer,
Au lieu de déloger tous les étudiants de la cité,
Et chasser les affamés, supprimer leurs bourses et les allocations sociales
Au lieu de les aider vous fermez l'université.
Car vous êtes à leur service, si vous l'avez oublié,
Laissez moi vous le rappeler, messieurs les autorités.
Donnez aux parents une bonne raison d'l'accepter.
Donnez, donnez aux enfants une raison d'vous respecter.
J'en reviens toujours pas qu'vous preniez l'sens interdit,
Alors qu'c'est plus facile d'emprunter l'passage clouté
A pieds, poitrine bombée, la tête haute parce qu'on a rien à se reprocher
Mais j'vois qu'au contraire on peut tout vous reprocher. [...]
Pourquoi tu t'bornes et qu'tu m'fatigue ?
C'est pathétique, ton système démocratique. (Ter.) [...]
Les associations d'étudiants ont grevé,
Elles ont du fuir aidées par les forces armées de François¹
Les agents du ministère ont grevé,
Ils ont été remis à leurs parents pour réemploi,
Les policiers se sont fâchés, ont grevé,
Ils ont été mutés, dégoutés de leur emploi,
Et même les enseignants aussi ont grevé,
Mais on choisit toujours la solution de facilité,
Ils gèrent le pouvoir, mais s'ils gèrent pas leurs humeurs,
On fait parti de la sauce d'une cuisinière capricieuse,
C'est qui les gamins ? C'est pourtant nous les gosses,
Mais on ne donne nulle leçon d'responsabilité à ces mômes. [...] »²*

¹ François Compaoré est le petit frère du Président actuel et, sa résidence étant située près l'université, il semble que sa protection ait constitué une justification de l'intervention des forces de l'ordre lors des manifestations étudiantes de juin 2008.

² Smockey, *A balles réelles*. Ouagadougou : Studio Abazon, 2008.

Le regard que *Smockey* lui-même porte sur les origines de cette chanson est d'ailleurs assez révélateur de son engagement politique.

« A un moment donné, vous ne supportez pas une situation et puis vous en parlez. Je trouve anormal que dans un pays dit démocratique avec un potentiel d'intellectuels assez conséquent, on puisse en venir à tirer sur des enfants qui vont à l'école. C'est des universitaires, certes mais c'est quand même des gosses. On fait intervenir la garde présidentielle pour dire que c'est pour protéger les alentours de chez le petit frère du président, mais le petit frère du président n'est personne. Jusqu'à preuve du contraire, officiellement, il ne représente rien pour l'État burkinabè. »¹

3.2.2.3. *Prises de position sur des problématiques internationales*

Les jeunes rappers burkinabè prennent également fréquemment position sur des problématiques internationales comme en attestent beaucoup de morceaux du groupe *Yeleen* qui comportent cette dimension.

Par exemple, en 2008, lors de leur participation au festival « *Musique Métisse* » à Angoulême, ils ont chanté un morceau inédit ne figurant sur aucun album pour la liberté du Tibet, question politique au cœur de l'actualité du moment.

*« Free Tibet ! Oh, Tibet ! Liberté,
Juste une flamme pour la paix au Tibet.
Free Tibet ! Oh, Tibet ! Liberté,
Plus de larme dans les cœurs au Tibet.
Le silence armé d'une Kalash est dans les rues de l'injustice,
Les différences ennemies protègent sa complice,
La raison atteinte de la folie économique,
Nouvelle saison teinte d'un hiver asiatique.*

¹ Voir l'interview réalisée par Saint Ange, In *L'Eveil Education*, 12 février 2009. (Disponible sur <http://lefaso.net>).

*Hier la prison et Nelson Mandela,
Aujourd'hui c'est l'exil du Dalai Lama.
Le monde des jaunes reste soumis et sans aura,
On ne trouve plus chez l'humanité, le cœur des Guevara.
Et comme Gandhi contre l'oppression en Inde,
Un petit peuple réclame la levée du no man's land.
Mais le monde vaque à autre chose,
C'est avec des chars d'assaut qu'on cultive des roses
Qu'on offrira à ces milliers d'exilés
Ou qu'on déposera au pied de la tombe des sacrifiés.
Une révolte pour les autres et un combat pour les uns
Et un stylo à l'encre de sang tibétain. [...]
Le Tibet frappe à la porte du futur,
Les menottes de leur vie donnent naissance à l'écriture
D'une révolution que certains veulent assassiner.
Destinée, culture, beauté et intégrité
D'êtres humains écrasés par ces condamnés.
De grosses épines,
Une douleur dite médecine,
Anesthésie qui peu à peu élimine,
Un peuple qui refuse la dépendance made in Chine.
Capitalisme, horrible machine
Devant lequel le droit d'exister s'incline.
Esclavagiste, terrible carabine,
Dans le cœur tibétain à l'étiquette made in Chine.
Aucune flamme, ne vaudra la liberté ;
Aucune convention ne remplace la dignité.
On ne pouvait qu'avec des mots réclamer
L'indépendance que réclame le Tibet. »¹*

¹ Voir la vidéo en ligne disponible sur http://www.youtube.com/watch?v=qQ_F-LHBOzU.

L'exemple le plus révélateur de ce positionnement caractéristique du groupe *Yeleen* concernant des problématiques internationales est l'un des morceaux qui a d'ailleurs rendu le groupe célèbre, « *Dar Es Salam* »¹, qui est un message de paix envoyé à des politiciens du monde entier, rédigé sous la forme d'une lettre adressée directement au chef de l'État burkinabè.²

*« Dar Es Salam, Blaise Compaoré
Si tu reçois ma lettre lis-la bien avant de la poster
Certains sont tellement loin de ton palais
Que l'écho de leurs doléances meurt dans le secret
Tant l'écoute du peuple, ils disent vrai
Ils crient justice et espérance, une terre de paix
Renvoie cette colombe chez Laurent Gbagbo
Afin qu'elle apaise le feu brulant le cœur de Guillaume Soro
Et qu'il lui dise, oh Abdoulaye Wade
Que le lever du soleil en Casamance tarde
Pourrais-tu aussi expédier une copie
Pour l'égalité du sud au nord à Idriss Déby
De Jacques Chirac à vous ceci à Sarkozy
La Vraie France c'est les banlieues et les étrangers des colonies
Dis leur à Georges Bush et à Tony Blair
D'arroser l'Irak de roses et ils auront la fin de la guerre
Pourquoi haine, peine et rage nous déciment
Rabin, Arafat, Sharon, Israël et Palestine
Pour l'homme que je suis et les paroles écrites
Y'a juste Dieu qui nous sépare et me dicte
Que la conclusion de tout est entre vos mains
Dar es Salam c'était la porte du destin
Amicalement votre Blaise Compaoré
C'était l'étranger venu de loin pour te parler*

¹ « Dar Es Salam » signifie « maison de la paix » ou « havre de paix » en arabe.

² Blaise Compaoré, actuel chef de l'État burkinabè est au pouvoir depuis 1987.

Dar es Salam, Dar es Salam, Dar es Salam, Dar es Salam [...] »¹

3.2.3. Le rap : contre-pouvoir ou outil au service d'une « infrapolitique des dominés » ?

A première vue, ces exemples nous amènent à penser que les chansons de rap constituent de véritables armes de conscientisation et de contestation politique dont les initiateurs et les cibles sont essentiellement les jeunes. Si elles n'appellent pas directement à la mobilisation des populations, elles mettent le doigt sur des réalités qui dérangent. Ces propos de Salif Sanfo, animateur et manager rap sont d'ailleurs révélateurs de la vision que de nombreux jeunes ont :

« Les rappeurs sont de vrais acteurs politiques car ils donnent souvent l'impression de se substituer aux partis politiques d'opposition du fait de leurs revendications et propositions, à la différence qu'ils n'ont pas d'objectif de conquête du pouvoir. [...] Ils deviennent « la voix des sans voix ». Leur rap peut même être qualifié d'engagé et de militant et il participe à la liberté d'expression dans ce pays même si certains morceaux ont fait l'objet de censure [...]. »²

Cette citation pointe également du doigt l'existence de formes de censure. Si celles-ci constituent, à nos yeux, la preuve de la dimension proprement critique et dérangeante du rap elles nous amènent également à nous interroger sur la portée politique réelle des discours contestataires véhiculés par le rap.

Cette liberté discursive acquise par la jeunesse fait l'objet de toute l'attention des dirigeants actuels qui donnent l'impression de ne pas s'en inquiéter voire d'en assurer la promotion et la valorisation alors que, de façon plus ou moins masquée, ceux-ci en surveillent étroitement l'impact et le contenu.

¹ Voir le texte de la chanson disponible sur <http://mathcoolj.skyrock.com/429470581-Texte-de-chanson-DAR-ES-SALAM-de-Yeleen-extrait-de-leur-dernier-opus.html>.

² Entretien avec Salif SANFO, *Op. cit.*

Interdire ouvertement certains textes étant le meilleur moyen de faire ressortir leur dimension polémique et d'en augmenter les répercussions, l'État opte pour des stratégies de contrôle plus fines. L'invitation de rappeurs engagés lors de manifestations officielles de grande envergure est relativement fréquente. Constituant une opportunité d'impact élargi, beaucoup de rappeurs acceptent d'y participer en optant pour des chansons portant plus sur le quotidien des jeunes ou l'amour plutôt que pour leurs textes les plus engagés. Pourtant, étant donné que c'est essentiellement lors de ces manifestations que les artistes ont une large diffusion, ouvrir cet espace d'expression permet indirectement à la puissance publique d'orienter le contenu des discours qui feront l'objet d'une large diffusion nationale. Certains rappeurs, *Smockey* par exemple, choisissent d'ailleurs de ne jamais accepter ces invitations qui sont perçues comme des formes de compromission inévitables.

« Le rap tend à devenir de plus en plus contre la politique et non contre la police comme il l'a été dans des pays comme la France. [...] Selon moi, il ne doit y avoir aucune collaboration entre les rappeurs et la sphère politique sinon il y a compromission. Si tu mets le doigt dans cet engrenage, c'est le corps qui y passe. Il faut s'écarter de la politique comme de la peste, ne pas se frotter avec ce milieu. Il ne s'agit pas d'ignorer la politique mais de ne pas collaborer avec ses représentants et même plus de développer un discours critique. »¹

Au-delà de ces stratégies d'ouverture de l'espace public aux jeunes rappeurs, une censure existe également au Burkina Faso, même si celle-ci opère essentiellement en coulisses. Les pressions subies par *Smockey*, avant la sortie de son dernier album qui devait comporter un titre engagé portant sur l'assassinat de Thomas Sankara² en sont un bon exemple. Celui-ci a été convoqué au Secrétariat Général du Ministère de la Culture où il a été invité à se raisonner en retirant ce titre « non consensuel » de son album. Pourtant, *Smockey* avait produit ce morceau dans son

¹ Entretien avec Serge Martin BAMBARA (surnommé *Smockey*), *Op. cit.*

² Le titre donné à ce morceau était *A qui profite le crime ?*

propre studio et ne l'avait encore déposé nulle part de façon officielle. Des membres de sa famille (sa mère, un oncle et sa femme) ont également reçu des appels les invitant à raisonner l'artiste qui a finalement décidé de retirer le titre. Dès le lendemain, *Smockey* affirme que la Secrétaire Générale l'a remercié de sa décision, alors même qu'il n'avait pas encore communiqué officiellement sa réponse.

« Lors d'un colloque sur la communication, le Président a affirmé qu'il n'y avait pas de censure au Burkina Faso mais cela ne reflète pas la vérité car j'estime que les moyens de pression qui ont été déployés contre moi constituent une forme de censure, fût-elle indirecte et masquée. Ce dernier titre m'a valu une convocation chez la Secrétaire Générale (SG) du ministère de la culture alors que l'album n'était même pas encore sorti. Je me demande comment dans un pays où il est censé y avoir une liberté d'expression, un ministère est informé du contenu d'un morceau alors même qu'il n'est pas encore sorti ou officiellement déposé quelque part pour production. [...] Ils ont également contacté ma femme et j'ai donc décidé de supprimer ce titre de l'album pour avoir la paix. Le lendemain matin, sans avoir diffusé cette information, la SG m'a rappelé pour me remercier et me féliciter. »¹

Le morceau, dont voici le contenu, commence par reprendre des extraits de discours prononcés par Thomas Sankara et François Mitterrand et finit par des extraits du discours prononcé par Blaise Compaoré après la mort de son prédécesseur.

*« Waish ! Ainsi tout était prévu depuis le début. Pour la patrie,
Mais au finish c'est la mort qu'on nous a servie ;
Enquête de routine. A qui profite le crime ? A qui profite le temps ?
Va savoir !
Pas besoin de sortir de ma zup pour comprendre qu'on s'est fait avoir*

¹ Entretien avec Serge Martin BAMBARA (surnommé *Smockey*), *Op. cit.*

*On a préservé la paix sans la dignité
Rendez nous la dignité et on vous foutra la paix
A qui profite le criiiiiiiiiime ? A qui profite le crime ?
Mais à qui, profite le crime, mais à qui, profite le crime ?
Chaque citoyen est responsable de ses actes
Et nos responsables ne font pas exception
Même pas ceux qui nous gouvernent ;
Surtout pas ceux qui nous rabattent les oreilles
Avec des formules démocratiques tropicalisées, adaptées pour la diversion
L'histoire est celle que nous méritons ;
Mais on doit la vérité aux enfants de la nation.
Le progrès c'est ce pour quoi on se bat
L'honneur si ce n'est que pour ce à quoi on croit
Ce qui fait de nous des êtres sensibles,
Avec des larmes qui tombent à chaque homicide
Ce n'est malheureusement pas le cas de tout le monde
Jette un œil à la ronde !
Une brochette de politiciens trapézistes
Qui rasent les murs et pourtant qui résistent. [...]
Voilà qu'on cherche des coupables
Qui n'existent plus, ils sont intouchables
Mais pas comme à Bombay,
Où ils peuvent bomber
Le torse et se payer une nouvelle virginité, un casier blindé,
Pas comme le gilet que leur victime n'avait pas porté
Un simulacre de « procès-dure », qui dure depuis mon adolescence ;
Fait grimper le prix de l'essence
Et danser le peuple la panse vide ;
En fait on n'en pense pas moins, c'est ça qui est con !
Mais rien ne change par la pensée
Rien n'a déjà plus de sens,*

*Quand les responsables incriminés sont à leur tour encensés
Hélas ! Un passé ça laisse des traces
La Patrie ou la mort ? Nous vaincrons !*

Lors de notre entrevue, Serge B, animateur d'émissions et d'évènements rap, a également fait référence à l'existence de formes de censure discrète au Burkina Faso :

« [...] Certains titres sont censurés à la Télévision Nationale Burkinabè (TNB) qui est pourtant le seul moyen de promotion sur et fiable d'un artiste. Par exemple, le titre portant sur les martyrs du groupe Faso Kombat n'y passe pas. La censure existe bien au Burkina Faso mais elle ne se sent pas car les radios FM jouent beaucoup de musique et cela ne se sent donc qu'à la TNB qui est pourtant le seul moyen de décoller. La censure n'est pas dite et reconnue ouvertement, elle est masquée et sous-jacente. »¹.

A l'issue de cette analyse du mouvement hip-hop burkinabè, nous pouvons tirer quelques conclusions concernant la portée politique de cette forme bien précise d'inscription dans l'espace public propre à la jeunesse.

Cela nous invite tout d'abord de nouveau à dépasser le paradigme de crise de la jeunesse puisque nous voyons bien que les jeunes développent des formes d'insertion sociale qui leur sont spécifiques et qui, bien que controversées, ne peuvent être qualifiées de marginales, car elles ne visent pas une extériorisation de la société mais bien plus la revendication d'une place en son sein. L'analyse du mouvement nous invite également à dépasser l'idée d'une crise des liens unissant les jeunes à la politique. En effet, le contenu des textes et l'intérêt qu'ils suscitent au sein de la jeunesse semblent bien plus indiquer un degré d'intérêt et de conscience politique relativement important chez cette frange de la jeunesse qui ne correspond pas nécessairement avec celle que l'on a qualifié « d'éduquée ». Par contre, la portée politique du mouvement ne doit pas être surestimée, comme nous l'avons dit préalablement. Il s'agit dès lors de préciser un peu la portée politique

¹ Entretien avec Serge N'GARDOUMAL (surnommé *Serge B*), ancien rappeur du groupe *Attentat*, animateur radio. Ouagadougou : 24 juillet 2009.

de ce mouvement en nous demandant s'il s'agit d'une « *stratégie* » ou d'une simple « *tactique* », selon la distinction opérée par M. de Certeau¹, c'est-à-dire si le mouvement rap entretient ou non une relation d'extériorité avec les cibles visées ou identifiées comme menace. Autrement dit, la contestation de la jeunesse via le mouvement rap est-elle porteuse d'un projet global proposant un ordre alternatif déterminé ou constitue-t-elle plus un mode de réappropriation et de détournement des dispositifs du pouvoir établi ? Si cette distinction a le mérite de nous inviter à nous interroger sur la relation entretenue par ce mode d'action politique avec l'ordre établi, elle ne nous semble pas permettre réellement d'en saisir la portée. En effet, le fait que cette contestation s'opère à l'intérieur de l'ordre établi et qu'elle ne débouche pas nécessairement sur une action concrète ne constitue pas une donnée suffisante, selon nous, pour la qualifier « *d'art du faible* »². Si le rap véhicule effectivement une culture subversive reposant sur une critique de l'ordre établi mais ne pouvant être qualifiée de contre-hégémonique car ne visant pas le renversement de l'ordre en question, il n'en constitue pas moins un « *anti-discours* »³, une forme de contestation. Son objectif final est bien plus d'être un lieu d'expression publique pour cette jeunesse qui évolue dans une société où les relations de pouvoir établies débouchent sur une « *confiscation de la parole des cadets* »⁴. Dès lors, nous considérons que le rap participe à un processus de « prise de parole » de la jeunesse burkinabè en vue non pas de renverser l'ordre établi mais d'y négocier une place. Cette prise de parole est déjà en soi une véritable opposition à l'ordre établi, largement dominé par le principe de séniorité.

« C'est cette « arme des mots » qui constitue certainement la deuxième « différence rap » : à la fois discours sur l'action et action par le discours, le rap est à la fois programmatique et performatif. Il est programmatique par ses propositions d'actions. Mais surtout, il est

¹ BAYART Jean-François, Questions de méthode. *Op. cit.*, p. 59-60.

² TOULABOR Comi, L'énonciation du pouvoir et de la richesse chez les jeunes « conjoncturés » de Lomé (Togo). In BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas... Op. cit.*, p. 95.

³ TOULABOR Comi, Jeu de mots, Jeux de vilains. Lexique de la dérision politique au Togo. In BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas... Op. cit.*, p. 113.

⁴ TOULABOR Comi, L'énonciation du pouvoir et de la richesse... *Op. cit.*, p. 119.

performatif car le fait même de tenir ces discours est, en soi, une action. Le rap agit dès qu'il s'énonce ou, plus exactement, il agit en s'énonçant. »¹

Le « *non-passage au politique* »² ne doit pas être analysé de prime abord comme une forme d'échec ou comme le signe d'une contestation superficielle ou faible. Qu'il s'agisse d'une stratégie choisie ou subie, elle n'en permet pas moins la négociation d'une place au sein de l'ordre établi. Au regard de l'ensemble des éléments analysés, nous pensons que le rap participe à une sorte « *d'infra-politique des dominés* »³ c'est-à-dire que, comme d'autres formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public burkinabè, il constitue une sorte de « *défection discrète* »⁴ vis-à-vis du pouvoir. Sa portée n'en est pas moins importante car il participe aux processus complexes de « *dé-totalisation* » de l'État⁵, pesant en creux sur le pouvoir, c'est-à-dire de façon latente et diffuse via des modes d'action disparates et ponctuels mais non négligeables.

« Le rap est une prise de parole publique violente, parce que les jeunes, on l'a dit, ne se résignent pas. Pensé sur le registre de l'adresse, de l'apostrophe aux politiques et au « système », il possède donc une dimension politique, car il traduit un indéniable intérêt politique [...]. Mais le hip-hop est aussi un engagement, voire une révolte, dont la dimension politique n'est pas pleinement assumée, et dont l'impact politique demeure modeste. »⁶

¹ SOUCHARD Maryse, La différence rap. In DARRE Alain (dir.), *Musique et politique, les répertoires de l'identité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 258.

² TOULABOR Comi, L'énonciation du pouvoir et de la richesse... *Op. cit.*, p. 116.

³ SCOTT James C., *Domination and the Arts of Resistance*. *Op. cit.*

⁴ TOULABOR Comi, L'énonciation du pouvoir et de la richesse... *Op. cit.*, p. 126.

⁵ BAYART Jean-François, La revanche des sociétés africaines. *Op. cit.*, p.95-127.

⁶ DABENE Olivier, *Exclusion et politique à São Paulo...* *Op. cit.*, p. 143-144.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse de ces trois formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public nous permet d'avancer certains éléments de réponse concernant nos questionnements de départ.

Tout d'abord, cette étude est venue confirmer que les liens entre jeunesse et politique ont connu d'importantes évolutions. Celles-ci découlent de changements contextuels qui s'imposent aux jeunes mais également de l'action des ces derniers qui se révèlent inventifs pour développer de nouveaux modes de participation à la vie publique. Les jeunes sont donc bien, comme nous l'avons vu, à la fois objets et acteurs des processus de changement.

Dès lors, même si des processus de marginalisation de la jeunesse sont à l'œuvre au Burkina Faso, le paradigme de crise ne semble pas être à même de rendre compte des dynamiques nouvelles qui sont portées par les jeunes eux-mêmes. Par exemple, au regard du renouvellement des liens entretenus par les jeunes avec *le* politique, l'idée de crise de participation politique de cette catégorie de population ne nous semble pas réellement opérante.

Toutefois, l'analyse des ces trois formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public nous ont toutes amenés à reconnaître leur portée limitée en terme de contestation de l'ordre établi. Si celles-ci se révèlent toutes porteuses de formes de contestation, leur impact semble relativement limité, se bornant à interroger « en creux » l'ordre établi. Il convient donc de compléter notre analyse en nous interrogeant sur la portée réelle de ces tactiques de dé-totalisation de l'ordre établi, et sur les modalités de contrôle de la jeunesse mis en œuvre par les groupes dominants. Ainsi, nous chercherons à voir dans quelle mesure la limitation de l'impact subversif de ces formes d'inscription de la jeunesse dans l'espace public peut être le fait des stratégies de contrôle social et politique mises en œuvre par les groupes dominants.

Troisième Partie. Constance et renouvellement des modalités de contrôle social de la jeunesse

Malgré leur diversité réciproque, les trois catégories de jeunesse préalablement analysées sous l'angle de l'inscription dans l'espace public nous amènent toutes à des conclusions similaires.

Premièrement, celles-ci nous indiquent que l'exercice du pouvoir et donc les enjeux de la domination et de la contestation ont évolué au Burkina Faso. Ceux-ci ne seraient plus tellement liés à l'exercice d'un pouvoir central, unitaire et hégémonique, géré uniquement par la puissance publique, mais à l'émergence d'un pouvoir beaucoup plus dispersé entre les mains d'une multitude d'acteurs.

Deuxièmement, malgré l'ouverture apparente de ces nouveaux espaces de réussite et de pouvoir au sein desquels les jeunes prennent une place majeure, participant ainsi à la remise en cause des rapports de domination à l'œuvre dans la société burkinabè, nous avons constaté que la portée des dynamiques contestataires émergentes reste limitée à une simple interrogation « en creux » de l'ordre établi. Aucune de ces trois catégories de jeunesse n'est véritablement porteuse de dynamiques subversives et contre-hégémoniques qui aboutiraient à l'émergence d'un projet abouti de remise en cause réelle des ressorts de la domination. Ces mobilisations semblent finalement plutôt viser la négociation d'une place au sein de l'ordre établi que la remise en cause de celui-ci.

Pour tester ces conclusions intermédiaires, il nous a semblé indispensable de les confronter à une analyse diachronique approfondie des modalités de contrôle social de la jeunesse. Précisons d'abord que, selon Danièle Loschak, la notion de contrôle social « *Recouvre l'ensemble des processus conscients et inconscients spontanés, suscités ou imposés, par lesquels une société assure les conditions de sa reproduction, demeure une et la même, maintient sa cohésion dans le temps et dans l'espace, surmonte, éventuellement en les occultant, ses contradictions internes, désamorce les tensions qui menacent son intégration et, à terme, sa survie. [...] Il inclue à la fois la violence physique et la violence symbolique,*

l'assujettissement des corps et le contrôle des consciences, l'inculcation de valeurs et l'imposition de pratiques, l'appel à la raison comme à l'imaginaire ou au désir...». Le contrôle social se caractérise par sa permanence, « *indépendamment des formes que revêt le pouvoir dans une formation sociale ou historique donnée* ». ¹ Cette dernière partie a vocation à tester plus en profondeur la validité de ces deux conclusions intermédiaires via le prisme de la jeunesse en se demandant si le pouvoir est réellement en proie à un processus de dispersion et, si tel est le cas, comment est assurée la permanence du contrôle social en vue de garantir le renouvellement et le maintien de la société burkinabè.

L'intervention en direction de la jeunesse a connu d'importantes évolutions au Burkina Faso depuis la mise en place de ses prémisses par l'administration coloniale. La jeunesse n'est devenue que progressivement et difficilement une catégorie d'action publique légitime. Son imposition – fut-elle partielle et limitée par bien des aspects – est le fruit d'un processus historique de construction du champ de l'intervention en direction de la jeunesse, qui a vu l'émergence de nouveaux acteurs pertinents dans l'espace public, porteurs de représentations et de pratiques diversifiées comme nous le verrons plus en détail par la suite.

Quoiqu'il en soit, l'action publique menée en direction de la jeunesse a, de notre point de vue, une particularité intéressante. Peu structurée, notamment du fait de sa dispersion entre différents domaines d'intervention publique, celle-ci a toujours été étroitement articulée aux projets globaux formulés par la puissance publique. Ainsi, en opérant une analyse diachronique de l'action publique menée en direction de la jeunesse, nous allons venir enrichir notre propos concernant les relations qui se nouent entre cette catégorie de population, l'État et toute une série d'acteurs ayant acquis une certaine légitimité pour intervenir dans ce domaine. Nous pouvons donc nous approprier cette idée développée par Patricia Loncle concernant le contexte français :

« Du fait du lien étroit qui existe entre les politiques publiques de jeunesse et les projets globaux de l'État, leurs caractéristiques de « diseuses » de sens sont révélatrices, non seulement des préoccupations des

¹ Citée par LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes*. Op. cit., p. 18-19.

pouvoirs publics pour cette catégorie de population mais également et, peut-être surtout, des évolutions sociales globales. »¹

L'analyse diachronique de cette action publique revêt alors un grand intérêt au regard de nos interrogations sur *le* politique et, plus précisément, sur les ressorts de la domination et de la contestation au Burkina Faso. En effet, cela nous amène à nous questionner sur la nature des changements sociopolitiques généraux à l'œuvre dans ce pays en nous demandant dans quelle mesure ceux-ci sont à même de nous aider à mieux comprendre les évolutions des modalités de la contestation et de la domination dans ce pays.

Avant de rentrer dans le cœur de cette analyse, nous souhaitons rappeler quelques postulats théoriques concernant la notion « de sociologie politique de l'action publique », méthodologie qui sera à la base de cette partie.

Nous ne reviendrons pas sur les débats concernant la pertinence d'une analyse en termes de politiques publiques en contexte africain. En effet, il est désormais communément admis que ces terrains sont, comme les autres, à même d'améliorer notre connaissance du politique. Les approches « statocentrées » qui remettaient en cause l'existence de politiques publiques dans des contextes africains caractérisés par un faible développement institutionnel de l'État sont désormais largement dépassées, au profit de définitions plus larges des politiques publiques dont l'acteur central ne serait plus nécessairement ou uniquement l'État. Nous partons donc du postulat désormais communément admis qu'il existe bien des politiques publiques en Afrique, en tant qu'actions concertées, menées par des acteurs variés, sur des questions précises.

Notre étude s'inscrit directement dans la mouvance néo-institutionnelle de la science politique qui a pour objectif de ne pas minimiser le poids des acteurs tout en recentrant l'analyse sur les institutions. Il nous semble que seule une véritable sociologie politique est à même de rendre compte de l'hétérogénéité des acteurs, des stratégies et des représentations mobilisées dans la résolution des problèmes publics. Pour marquer notre rupture avec la conception managériale originelle de

¹ LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes. Op. cit.*, p. 13.

l'analyse des politiques publiques, nous opterons plutôt pour un recours à la notion « d'action publique » qui rend plus compte de cette ouverture et complexification. Toutefois, pour des raisons d'ordre stylistique, nous aurons parfois recours à la terminologie de « politique publique », tout en conservant notre volonté de prise en compte des actions variées, menées par une pluralité d'acteurs, porteurs de représentations multiples, ayant acquis une légitimité dans la mise en œuvre des processus de régulation de la vie en société.¹ Nous adhérons ainsi à la vision de Patrice Duran qui définit l'action publique comme :

« [...] Le produit d'un processus social, se déroulant dans un temps donné, à l'intérieur d'un cadre délimitant le type et le niveau des ressources disponibles à travers des schémas interprétatifs et des choix de valeurs qui définissent la nature des problèmes publics posés et les orientations de l'action. »²

La tendance à la complexification de l'action publique menée en direction de la jeunesse au Burkina Faso étant au cœur de cette analyse, nous nous reconnaissons dans l'approche de Gilles Massardier qui constate une tendance générale à la « *multiplicité des relations sociales à l'œuvre dans le policy making* »³. Par cela nous désignerons l'apparition de nouveaux acteurs pertinents qui contribuent à remettre en cause le monopole de l'État en la matière et à transformer les espaces publics en lieux d'échanges et de controverses autour de la définition des problèmes publics et des solutions correspondantes.

Dès lors, l'action publique peut-être abordée comme le « gouvernement de l'action collective »⁴ et seule une véritable analyse de « sociologie politique » nous semble à même de rendre compte des dynamiques complexes qui la structurent. Notre méthodologie a donc vocation à mettre en évidence la pluralité des acteurs, des stratégies et des lieux de production de l'action publique sans la considérer comme un processus dégagé de toute dimension institutionnelle. Malgré la dilution de ses

¹ BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie et RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, 2006, p. 415.

² DURAN Patrice, *Penser l'action publique*. Paris : L.G.D.J., 1999, p. 34.

³ MASSARDIER Gilles, *Politiques et action publiques*. Paris : Dalloz, 2003, p. 67-85.

⁴ DURAN Patrice, *Penser l'action publique*. *Op. cit.*, p. 34.

modalités de production, il nous semble nécessaire de ne pas développer une approche purement sociologique de l'action publique en la percevant comme un processus au sein duquel la dimension politique s'efface. Bien loin de disparaître, il nous semble que cette dimension est omniprésente dans la production de l'action publique menée en direction de la jeunesse, comme nous allons tenter de le démontrer. Cette tendance progressive à l'ouverture à de nouveaux acteurs, représentations et stratégies découle, à notre avis, précisément de mécanismes permanents de totalisation et de dé-totalisation de l'ordre établi. Ainsi, nous organiserons notre réflexion de la façon suivante. Dans un premier chapitre, nous chercherons à rendre compte des évolutions ayant eu cours dans les exigences centrales de l'action publique menée en direction de la jeunesse, depuis les années ayant précédé l'Indépendance à aujourd'hui. Nous verrons ainsi dans un deuxième chapitre que la complexification plus grande des politiques publiques de jeunesse, qui découle des évolutions dans ses exigences centrales, a permis un certain renouvellement des rapports de pouvoir à l'œuvre dans ce champ. Enfin, nous verrons que derrière toutes ces évolutions se cache un objectif central transcendant, celui de canalisation de la jeunesse, qui a connu d'importantes évolutions. Étroitement liées au contexte politique général dans lequel elles s'inscrivent, celles-ci constituent de précieux indicateurs des changements ayant eu cours dans les modalités de la domination à l'œuvre dans ce pays.

1. Entre maintien de la paix sociale et protection de la jeunesse : une évolution des exigences de l'action publique ?

L'action publique menée en direction de la jeunesse fait l'objet d'une grande disparité dans ses opérateurs mais également dans les logiques qui la sous-tendent. Ainsi, en adoptant une perspective diachronique, nous pouvons faire ressortir une évolution dans les registres des politiques de jeunesse qui semblent s'organiser autour de deux exigences centrales orientant la nature des relations entre l'État et ses services déconcentrés, une multitude d'acteurs sociaux intermédiaires et la

jeunesse. Ces deux exigences sont le maintien de la paix sociale et la protection de cette catégorie de population. La première repose sur l'idée que la jeunesse peut, potentiellement, constituer une source de désordre et de déstabilisation de l'ordre établi et qu'il convient donc de lui consacrer une attention toute particulière. La deuxième repose sur l'idée que la jeunesse constitue une ressource centrale pour le développement du pays et que les jeunes étant potentiellement victimes de tout un ensemble de désordres et de dysfonctionnements, il est nécessaire de leur assurer une protection particulière. Bien que ces deux exigences soient présentes en permanence dans les politiques publiques de jeunesse, nous allons voir qu'un passage s'opère globalement d'une domination des représentations de la jeunesse comme menace et donc de stratégies répressives, à une domination des représentations de la jeunesse comme ressource et donc des stratégies protectrices.

1.1. Le maintien de la paix sociale : une exigence centrale et centralisée

Le maintien de la paix sociale constitue partout et toujours l'une des données centrales de l'action menée par la puissance publique et, même si les jeunes ne sont pas les seules cibles de ces politiques, ils en sont souvent au cœur. Au Burkina Faso, où la jeunesse dispose d'un tel poids démographique alors même que cet âge est très souvent considéré comme étant celui de l'instabilité et des excès, sa maîtrise constitue un enjeu de taille.

Les débats ayant trait au maintien de la paix sociale dans ce pays ont notamment porté sur la question de la délinquance juvénile qui émergea très tôt, préoccupant déjà les administrateurs coloniaux. Même si d'importantes évolutions dans les stratégies mises en œuvre ont progressivement eut lieu, la question de la délinquance juvénile est restée, depuis les indépendances, une exigence centrale et permanente. Rien d'étonnant quand l'on pense que ce phénomène interroge directement les fonctions régaliennes de l'État (sécurité, police et justice).¹

¹ FOURCHARD Laurent, ALBERT Olawale, *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest du 19ème siècle à nos jours*. Paris : Karthala ; Ibadan : Institut français de recherche en Afrique, 2003, p. 1.

1.1.1. La délinquance juvénile : une préoccupation précoce

Comme le notent Laurent Fourchard et Albert Olawale,¹ les questions de la sécurité et de la criminalité en Afrique de l'Ouest ne sont devenues des objets scientifiques que relativement récemment. De plus, si les villes anglophones ont fait l'objet d'un certain traitement, les villes francophones ont largement été délaissées à ce niveau et les quelques études existantes portent essentiellement sur les vingt dernières années. Il peut en découler un « *à priori historique* » qui consisterait à appréhender la criminalité urbaine comme étant un phénomène relativement récent, alors même que la question se pose depuis plusieurs décennies. En Europe, les processus d'industrialisation et l'urbanisation qui en découle provoquent l'émergence parallèle d'une peur de la jeunesse. Celle-ci sortait progressivement des fonctions qui lui étaient traditionnellement dévolues dans une société majoritairement rurale, voyant notamment naître la constitution de bandes de jeunes en milieu urbain.² Dans la même logique, le développement progressif des principaux centres urbains voltaïques (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso essentiellement) a vu l'émergence parallèle de nouveaux problèmes sociaux qui étaient déjà identifiés par les administrateurs coloniaux comme étant à l'origine de la problématique de la montée de la criminalité. La délinquance juvénile a fait l'objet d'un traitement accentué car elle était identifiée comme étant la principale source d'alimentation de ces phénomènes qui faisaient de la jeunesse une catégorie de population envisagée comme menaçante pour l'ordre et la paix sociale.

1.1.1.1. *La confrontation à de nouvelles problématiques sociales*

Le développement des pôles urbains voltaïques a provoqué l'arrivée de nombreux individus en leur sein et l'émergence de nouvelles formes de pauvreté liées, notamment, à l'inactivité des populations urbaines et à la modification de la nature des liens sociaux.

¹ *Ibid.*, p. 3.

² LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes. Op. cit.*, p. 19.

Les populations rurales, attirées par les possibilités de développement économique qu'inspirait le milieu urbain, sont venues grossir les rangs des populations urbaines actives, alors même que ces zones connaissaient un très faible développement du marché du travail. Le mirage de la ville attira notamment de nombreux jeunes à la recherche de richesses qui connurent pourtant, le plus souvent, une paupérisation croissante. Les difficultés économiques de ces jeunes, combinées à la rupture des liens familiaux, furent identifiées comme des sources du développement de la délinquance juvénile en milieu urbain.

« Si, en 1945, le phénomène semblait confiné aux grandes villes (Lagos, Kano, Idaban, Dakar), dans les années 1950, des bandes de jeunes délinquants apparurent dans la plupart des autres villes d'Afrique de l'Ouest comme à Lomé (Togo), Ouagadougou (Haute-Volta) ou à Niamey (Niger). Dès lors, les administrations coloniales (notamment les services sociaux mis en place dans les années 1940 dans les colonies françaises et britanniques) et les organisations internationales lancèrent de nombreuses enquêtes et firent de la délinquance juvénile une question centrale des processus d'urbanisation. »¹

La criminalité urbaine en général et, plus spécifiquement, la délinquance juvénile furent à l'origine de la création de toute une littérature administrative spécifique, dès les années 1930, où les effets de la crise économique commencèrent à se faire sentir en milieu urbain. Toutefois, les mesures prises pour lutter contre ce phénomène étaient très limitées car ces préoccupations restaient marginales pour les administrations coloniales. Ce n'est finalement qu'à partir de la seconde guerre mondiale que la question de la criminalité urbaine devint plus importante. Dès 1953, suite aux recommandations faites par l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le Secrétaire de la Fédération d'Outre-mer adressa une circulaire demandant aux administrateurs des territoires coloniaux français de se saisir du problème de la délinquance juvénile.² Concernant la Haute-Volta, en 1956, des

¹ FOURCHARD Laurent, ALBERT Olawale, *Sécurité, crime et ségrégation... Op. cit.*, p. 8.

² BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p 349-354.

rapports de l'administration coloniale faisaient déjà référence au problème des enfants abandonnés et à la montée de la délinquance juvénile dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Ces rapports liaient notamment l'arrivée en ville de nombreux enfants à la pauvreté des campagnes du plateau central mossi où le manque de précipitations et la pauvreté des sols ne leur permettaient pas de satisfaire leurs besoins alimentaires. Ainsi, des jeunes isolés voire des familles entières migraient vers les villes, à la recherche d'un mieux-être économique alors même que la précarité des conditions de vie en milieu urbain provoquait souvent la rupture de certaines familles et le glissement progressif de nombreux jeunes vers la délinquance.

1.1.1.2. *La mise en place des premiers dispositifs de lutte contre la délinquance juvénile*

C'est donc bien les problèmes posés par l'urbanisation qui amenèrent les autorités coloniales à développer les bases des dispositifs de lutte contre la délinquance juvénile.

La stratégie originelle reposait uniquement sur la prison coloniale et l'incarcération des populations délinquantes et criminelles, sans séparation réelle entre prévenus et condamnés, mineurs et adultes, petits délinquants et criminels endurcis. La prison coloniale permettait de contrôler et de punir ces populations qui constituaient également une main d'œuvre bon marché, mise au service du régime colonial.¹ Cependant, les stratégies évoluèrent progressivement du fait de la prise de conscience de l'inefficacité des politiques purement répressives, comme nous allons le voir désormais. Dans les années qui suivirent l'Indépendance en Haute-Volta, l'action publique de lutte contre la délinquance juvénile était dispersée entre trois ministères différents : le Ministère de la Justice dont relevaient les tribunaux, le Ministère de l'Intérieur dont dépendaient les services de police et les établissements pénitenciers et le Ministère de la Santé Publique et de la Population dont dépendaient quatre divisions qui ont été à la base de l'évolution vers des stratégies de rééducation de la jeunesse délinquante sur

¹ FOURCHARD Laurent, ALBERT Olawale, *Sécurité, crime et ségrégation... Op. cit.*, p. 7.

lesquelles nous allons désormais nous concentrer. Nous verrons ensuite que, parallèlement au développement de ces outils institutionnels, l'État voltaïque a également mené un travail d'adoption de textes législatifs spécifiques aux questions de jeunesse.

Des structures relais sous contrôle

En 1961, au sein du Ministère de la Santé Publique et de la Population est créée une Direction des affaires sociales comprenant quatre divisions : la Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (MEADO), l'Association Voltaïque de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (AVSEA), les services sociaux auprès des tribunaux et la Division de l'Enfance inadaptée.

Ces institutions, dont la création découle en partie d'initiatives privées antérieures à la mise en place de cette direction des affaires sociales, firent l'objet d'une prise de contrôle progressive de la part de l'État qui affirma ainsi sa volonté de prendre directement en charge la question de la lutte contre la délinquance juvénile.

En Haute-Volta, ce n'est qu'en 1956 qu'est créée, dans la ville d'Orodara, la première structure de prise en charge des jeunes délinquants reposant sur des stratégies rééducatives : la MEADO. À la demande et sous le contrôle de l'administration coloniale, cet établissement fut mis en place par l'Évêché de Bobo-Dioulasso et dirigée par le Père supérieur de la mission catholique de la ville d'Orodara, Monseigneur André Dupont. Ce centre était destiné à accueillir des mineurs délinquants de sept à seize ans que le tribunal estimait ne pas pouvoir réinsérer dans l'environnement familial d'origine tout en pensant que l'enfermement carcéral n'était pas la solution adéquate car une rééducation paraissait possible. À ses débuts, il semble que cette structure ait fonctionné tant bien que mal comme une école à caractère technique ayant pour particularité de prendre en charge des jeunes difficiles. Faute de personnel compétent en matière de rééducation, celle-ci se contentait essentiellement d'occuper et d'entretenir les mineurs si bien que l'évêché décida de fermer la structure, remettant ainsi de fait son avenir entre les mains de l'administration. Sur l'initiative d'un éducateur

spécialisé recruté en France, la structure fut de nouveau ouverte le 17 avril 1959, en vue d'en faire un centre de rééducation pour mineurs délinquants reposant sur une éducation technique et agricole. Peu à peu, la stratégie de l'institution s'affina et celle-ci commença à obtenir des résultats convenables, via l'apprentissage d'un métier et l'approfondissement de la personnalité du mineur. Seuls quelques jeunes menaient une scolarité classique, l'apprentissage d'un métier étant privilégié et mis au service du développement du centre.

« C'est ainsi que des maisons d'habitation et des bâtiments entiers ont pu être édifiés par des élèves de la Maison de l'Enfance sans aucun recours à une main d'œuvre extérieure ; il en va de même pour l'entretien du matériel et des bâtiments du Centre. Enfin, de fin mai à octobre, chaque année, classes et ateliers sont fermés et tous les élèves se consacrent à la culture des champs appartenant au Centre. »¹

A cette époque, la MEADO fonctionnait relativement bien même si les méthodes éducatives mises en place comportaient d'importantes limites. En 1963, deux décisions prises par l'État altérèrent son fonctionnement, ce qui reflète bien le contrôle exercé sur l'institution par la puissance publique. La première est la décision d'opérer d'importantes réductions budgétaires qui firent passer la capacité d'accueil du centre de soixante-dix à quarante pensionnaires. La deuxième décision consistait à diminuer la part de la formation technique dispensée aux jeunes en redonnant une orientation essentiellement agricole à celle-ci, conformément à la volonté de l'État de réinsérer ces jeunes au sein de leur environnement rural d'origine. Bien que le personnel éducatif du centre ait exprimé l'inadéquation de cette décision, au regard des problèmes réels posés par la délinquance juvénile et des aspirations des jeunes concernés, celle-ci fut maintenue.²

¹ HOCHET Jean, *Inadaptation sociale et délinquance juvénile en Haute-Volta*. Paris/Ouagadougou : Recherches Voltaïques n°9, 1967, p. 139.

² De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique...* Op. cit., p. 124-126.

« Il est assez difficile en effet, sinon impossible, d'obtenir d'un jeune homme de 18 ans qu'il accepte de se réinsérer dans un milieu rural traditionnel qu'il a quitté depuis plusieurs années et auquel il s'était opposé. Cette réinsertion n'est possible que si le jeune adolescent trouve dans son village des structures d'accueil lui permettant de mettre en pratique des méthodes plus rentables et plus modernes de culture. »¹

Parallèlement à l'action menée par la MEADO, deux œuvres missionnaires jouèrent un rôle majeur. Celles-ci étaient gérées par l'Association Voltaïque pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (AVSEA), créée en 1958, à l'initiative de magistrats, d'enseignants et de missionnaires, en vue de répondre au problème de la montée de la délinquance juvénile. L'association fut reconnue d'utilité publique dès sa création et habilitée à accueillir des mineurs placés par décision de justice à compter du 1^{er} août 1959.² Les buts de l'association, inscrits dans ses statuts, établissaient clairement un lien de collaboration avec l'État en mentionnant « *se tenir à disposition des Pouvoirs Publics pour accepter toutes missions qu'ils voudraient bien éventuellement lui confier et qui entrent dans les buts de l'association ; leur donner tout avis sur les questions concernant l'enfance et l'adolescence délinquantes ou moralement abandonnées, leur proposer toutes mesures et assurer toutes réalisations qui paraissent conformes aux intérêts matériels, moraux et spirituels des dits enfants et adolescents.* »³ L'AVSEA se donna d'abord comme objectif d'aider au démarrage des activités du village d'Enfants de Tanghin (au nord de Ouagadougou, à proximité du barrage) qui déménagea ensuite à Boulbi (à une quinzaine de kilomètres au sud de Ouagadougou) et de l'Œuvre Saint Vincent-de-Paul située à Bobo-Dioulasso. Toutefois, celle-ci fut très vite confrontée à des difficultés de financement dues notamment au versement par les pouvoirs publics de subventions fixes insuffisantes alors qu'il avait été convenu, par décret, d'un versement proportionnel au nombre d'enfants pris en charge au sein du village d'enfants.⁴

¹ HOCHET Jean, *Inadaptation sociale... Op. cit.*, p. 141.

² Décret n° 276/PRES/AST du 31/12/1959.

³ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique...*, *Op. cit.*, p. 105-106.

⁴ Il avait été décidé par décret que seraient versés 80 F. CFA par enfant et par jour mais les pouvoirs publics versèrent des subventions fixes, indépendantes du nombre d'enfants et largement insuffisantes.

L'AVSEA décida alors, avec l'autorisation des pouvoirs publics, de concentrer son action sur la sensibilisation des populations à la problématique de l'exode rural des jeunes et de ses conséquences en menant un cycle de vingt-deux conférences dans les chefs lieux administratifs du Centre et de l'Est du pays. La popularité de ces conférences provoqua une augmentation majeure des cotisations de l'association qui vit rapidement croître son budget de fonctionnement. Alors qu'elle recevait en moyenne 25.000 à 30.000 F. CFA par an ; en quatre mois, elle récolta environ 220.000 F. CFA.¹ Les pouvoirs publics, redoutant d'être dépassés par l'influence de cette association privée qui attirait des centaines de personnes lors de chaque événement organisé par ses soins, décidèrent sa dissolution en juin 1964. Cette décision nous semble bien refléter la volonté de l'État de s'appuyer sur des structures relais dont il est en mesure de contrôler étroitement les actions. La montée rapide et imprévue de la popularité de l'AVSEA constituait une menace possible pour l'ordre établi. D'ailleurs de nombreuses initiatives privées jugées potentiellement incontrôlables furent bloquées par l'administration dès leur création.

L'œuvre Saint-Vincent de Paul est créée à Bobo-Dioulasso en 1958 avec pour objectif de constituer une sorte de garderie pour les jeunes garçons illettrés ou déscolarisés errant des les rues de la ville. Celle-ci mettait en place des activités scolaires, sportives et de patronage pour occuper ces jeunes. Au moment des vacances, les effectifs pouvaient atteindre le nombre de 600 personnes.

Le village d'enfants de Tanghin reposait sur une autre logique puisque son objectif était de rassembler l'ensemble des vagabonds qui dormaient autour du marché de Ouagadougou, afin de leur assurer un minimum d'encadrement et de sécurité matérielle. Le premier groupe de jeunes, dix-neuf selon les documents d'archives, fut pris en charge par un Frère de la Société des Pères Blancs, le Père Laurent, en décembre 1959.² Il devint l'animateur bénévole du village pendant cinq ans, assisté par un autre religieux qui s'occupait des questions administratives. Ensemble, ils réussirent à regrouper une cinquantaine de jeunes dont certains avaient déjà été

¹ HOCHET Jean, *Inadaptation sociale... Op. cit.*, p. 131.

² MONTI Augusto, *Rapport concernant l'Enfance délinquante*. Ouagadougou : Comité de Sauvegarde de l'Enfance, 11 décembre 1962, 3 p.

condamnés par la justice.¹ Le fonctionnement du village reposait sur une administration directe des jeunes qui élisaient un « maire » et un « conseil », organisant eux même la vie de leur village. Initialement, il était situé en bordure du barrage de Tanghin, au nord de Ouagadougou, et les bâtiments furent construits par les enfants eux-mêmes. En sus de l'aménagement du village, au début de l'année 1960, cinquante à soixante jeunes en moyenne, menaient des activités de tissage, de fabrication de confitures, de pêche dans le barrage, de sport, etc. Les responsables de l'œuvre voulant peu à peu redonner une dimension agricole aux activités et celle-ci n'étant pas possible à Tanghin du fait d'un manque de terres cultivables, le village d'enfants fut transféré à une quinzaine de kilomètres au sud de Ouagadougou, dans le périmètre irrigué de la plaine de Boulbi. C'est à ce moment que surgirent les premières difficultés éducatives car il devint manifeste que ces jeunes acceptaient la réglementation relativement souple du village de Tanghin car celui-ci leur permettait de rester en ville et de continuer à mener certaines de leurs activités passées au marché. Ce départ du milieu urbain vers la brousse constituait une rupture plus nette avec l'environnement de rue et le déménagement fut donc assez mal accueilli, notamment par les plus vieux qui fugèrent massivement. Cette situation était d'autant plus problématique que certains d'entre eux avaient été confiés à l'œuvre après jugement par le tribunal de Ouagadougou et qu'il fallait donc les ramener impérativement à Boulbi. Après ces difficultés d'installation en brousse, il ne resta plus que des enfants de moins de quinze ans, assez perturbés psychologiquement et qui rêvaient de toute autre chose que ce que pouvait leur offrir le village de Boulbi. La non motivation des jeunes, les difficultés financières, l'hostilité de plus en plus marquée des villageois envers les enfants, l'épuisement des Frères, la méfiance des pouvoirs publics et la dissolution de l'AVSEA furent autant de phénomènes à l'origine de la fermeture du village d'enfants en 1964.²

¹ Au 11 décembre 1962, l'effectif était de 57 jeunes.

² De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique... Op. cit.*, p. 102-107.

Comme nous le verrons par la suite, durant les dernières années de la période coloniale et après les indépendances, un service social fut progressivement mis en place en Haute-Volta.

Pendant longtemps, celui-ci mena des actions relativement restreintes qui, concernant le volet jeunesse, se limitaient essentiellement à la lutte contre la délinquance juvénile. Il semble qu'à partir de 1954, le service social fut chargé de mener des enquêtes pour les tribunaux. A titre d'exemple, en 1956, au niveau national, cinquante et un jugements de mineurs auraient été comptabilisés et une centaine de mineurs abandonnés auraient été pris en charge par les services sociaux. A Ouagadougou, cinquante-quatre cas de délinquance juvénile auraient été évoqués devant un tribunal et soixante-dix enfants auraient être pris en charge par les services sociaux. Enfin à Bobo-Dioulasso, une vingtaine d'enquêtes auraient été menées par l'assistante sociale. Opérons une brève parenthèse pour noter que Zacharia Bandaogo estime que ces chiffres ne sont pas représentatifs de l'ampleur réelle prise par la délinquance juvénile dès cette époque étant donné que les enquêtes en la matière étaient difficiles à réaliser, notamment à cause des démarches contraignantes qu'elles supposaient et de l'importante mobilité de ces jeunes.¹

Ainsi, lorsqu'un mineur était arrêté, il était fréquent que le Juge d'Instruction fasse appel aux compétences de l'assistante sociale pour mener une enquête sur sa personnalité et sur ses conditions de vie (environnement familial et socio-économique notamment). Ce procédé commença à se généraliser dès 1956, dans le but d'éclaircir les conditions qui avaient pu amener un jeune à commettre un délit et de proposer ainsi au magistrat des mesures adaptées pour obtenir la rééducation du jeune concerné. L'efficacité de ces enquêtes connaissait d'importantes limites, à cause du manque de moyens financiers et humains et des conditions dans lesquelles elles étaient menées. En effet, les jeunes interrogés étaient souvent placés en situation carcérale et donc peu enclins à se livrer, tout comme les familles qui pouvaient être réticentes à l'idée d'expliquer à une personne inconnue les difficultés ayant pu mener le jeune à cette situation.² Les solutions proposées

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p 349-354.

² De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique...* Op. cit., p. 123-124.

au tribunal étaient variables, allant de la réinsertion de l'enfant dans la famille d'origine à la peine de prison, en passant par le placement au sein d'une institution de prise en charge telle que la MEADO par exemple.

La dernière division mise au service de la Direction des Affaires Sociales est la Division de l'Enfance inadaptée, créée en 1963.

Celle-ci devait traiter des questions relatives à la délinquance juvénile en coordonnant l'action publique et privée dans le domaine et en menant une étude d'ensemble sur les problèmes relatifs à la jeunesse inadaptée et délinquante. La réticence des pouvoirs publics à s'intéresser réellement à la délinquance juvénile (au-delà de sa dimension répressive) limita cependant fortement les moyens attribués à cette division qui n'atteignit donc pas réellement ses objectifs. Elle se contenta de mener différentes enquêtes, en vue de mieux connaître les difficultés posées par les mineurs délinquants et d'identifier des principes de base pour un éventuel plan national de prévention et de lutte contre la délinquance juvénile.

L'adoption d'une législation spécifique relative à l'enfance délinquante ou en danger

Parallèlement au développement des services sociaux et de leurs structures relais, les autorités publiques mirent en place une législation spécifique concernant l'enfance délinquante ou en danger.

La loi relative à cette question fût promulguée le 23 mai 1961.¹ Celle-ci concerne les enfants qui, ayant subi l'influence de facteurs criminogènes, sont eux-mêmes devenus auteurs d'infractions. Elle prévoit un traitement différencié pour les mineurs de moins de treize ans. Ce principe remonte, selon Idrissa Traoré², à l'époque romaine où l'enfant auteur d'une infraction était soumis à un traitement différent des adultes, selon le principe de différenciation entre « *l'infans* », échappant à toute répression et « *l'inpubert* » qui bénéficie seulement de « l'excuse d'âge » allégeant sa peine. Ainsi, la loi de 1961 fixe l'âge de dix-huit

¹ Décret n° 194 PRES/LAN portant promulgation de la loi sur l'enfance délinquante ou en danger, 23 mai 1961.

² TRAORE Idrissa, *Le droit des mineurs au Burkina Faso*. Ouagadougou, ENAM, 1977 « ca », 37 p.

ans comme limite de la minorité pénale tout en prévoyant une libre appréciation de la juridiction concernée qui voudrait faire exception à la règle dans un cas précis. Elle définit également le principe de présomption d'irresponsabilité et celui de discernement du mineur. La notion d'irresponsabilité s'applique toujours dans le cas des mineurs de moins de treize ans. Par contre, pour ceux âgés de treize à dix-huit ans, elle n'est pas irréfragable, c'est-à-dire qu'elle peut-être remise en cause si des preuves valables sont mises à l'appui. La notion de discernement prévoit, quant à elle, que la responsabilité pénale des mineurs de treize à dix-huit ans puisse être écartée par le juge s'il déclare que l'enfant a agi sans discernement. Le mineur échappe alors aux sanctions répressives, au profit d'une prise en charge éducative ou de mesures de réinsertion. On ne trouve aucune définition claire du discernement mais celui-ci est admis comme « *la capacité de comprendre et de vouloir l'acte* » que l'on juge au regard de la personnalité du mineur et de la nature de l'infraction.

On peut finalement distinguer deux registres dans les sanctions prévues à l'encontre des mineurs. Les sanctions éducatives concernent les mineurs de moins de treize ans et ceux âgés de treize à dix-huit ans, s'il a été admis que l'action s'est faite sans discernement. Il s'agit de réprimandes adressées au mineur par le magistrat du ministère public en présence des parents, de réinsertion dans la famille ou de placement dans une institution charitable, auprès d'une personne de confiance, dans un établissement spécialisé ou, à défaut, dans un établissement pénitencier. Le régime répressif opère, quant à lui, une distinction entre les mineurs de treize à seize ans ayant agi avec discernement et les mineurs de seize à dix-huit ans, les premiers bénéficiant de l'excuse de minorité.

A cette loi est venue s'ajouter celle promulguée, en 1964, pour réglementer la circulation des mineurs et leur fréquentation de différents établissements commerciaux de loisirs tels que les débits de boissons, les cinémas et les vidéoclubs. Cette inquiétude pour le vagabondage et l'impact du cinéma sur la jeunesse est bien antérieure à la promulgation de cette loi comme en témoigne cet

extrait d'un message adressé, en 1954, par Ouezzin Coulibaly¹, sénateur RDA de la Côte d'Ivoire, à Robert Buron, représentant de la République française.

« [...] Cette sorte de propagande pour le gangstérisme, pour les procédés amoraux et illégaux envahit maintenant l'Afrique, l'imagination de nos jeunes. Des experts tels que M. Cohen ont montré que le cinéma possédait, à cause des conditions de présentation du spectacle et du mécanisme lumineux, un pouvoir suggestif presque hypnotique. Si nous voulons défendre notre jeunesse, il faut parer au plus pressé, arrêter d'abord cette contagion qui crée un état d'esprit surtout en terrain vierge comme l'Afrique. Lorsque les cinémas ambulants qui parcourent les villages auront fini de semer le vice et la corruption, nous aurons plus de mal avec des générations préposées à la délinquance à force d'avoir été intoxiquées par « l'apothéose » des caïds et des assassins. »²

Nous voyons donc que l'État opère progressivement une reprise en main de la question de la délinquance juvénile, via une prise de contrôle ou un blocage des initiatives privées qui avaient précédé son action et la mise en place de dispositifs institutionnels spécifiques dont il assure la gestion directe. Nous allons désormais nous attacher à voir quel a été l'impact de cette monopolisation sur la nature et le contenu de l'action publique menée dans ce domaine.

1.1.2. De la dérive répressive à la mise en place de stratégies de rééducation et de réinsertion

Il ressort des données que nous allons désormais restituer une tendance très nette à l'adoption de stratégies de plus en plus répressives au regard de l'ampleur prise par la délinquance juvénile en milieu urbain. La volonté de l'État de

¹ D'origine voltaïque, Ouezzin Coulibaly a été formé à l'Ecole Normale William Ponty de Dakar. Il noue des liens très étroits avec Félix Houphouët-Boigny à l'époque où la Haute-volta était encore rattachée, en partie, à la Côte d'Ivoire (1932-1947). En 1946, il fut élu Député du territoire de la Côte d'Ivoire, avec Houphouët-Boigny, avant d'en devenir Sénateur RDA en 1953. Le 31 mars 1957, le Parti Démocratique Unifié (PDU), sa coalition formée à partir de la section voltaïque du RDA et du MDV, obtint une majorité à l'Assemblée Territoriale de Haute-Volta. Ainsi, il constitua le premier Conseil de gouvernement dont il était Vice-Président, le Président étant l'administrateur Yvon Bourges.

² BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p 353.

repandre en main cette question en écartant les acteurs publics du domaine n'est pas suivie de la mise en place de mesures et de dispositifs suffisants pour traiter réellement ce problème public à la racine. Nous verrons ainsi que ce n'est qu'après une phase caractérisée par une dérive répressive que des actions de rééducation et de réinsertion des jeunes délinquants émergent progressivement.

1.1.2.1. *L'impuissance de l'État et la dérive répressive*

La reprise en main de la gestion de la délinquance juvénile par la puissance publique va d'abord avoir pour effet d'accentuer l'action répressive comme nous allons le voir désormais. Cette évolution découle de l'ambiguïté caractérisant l'action étatique dans ce domaine qui est prise en tenaille entre sa volonté de contrôle de la question et sa réticence et/ou son incapacité à mettre en œuvre des solutions dépassant le simple traitement répressif de la délinquance juvénile. Cette tendance s'inscrit dans un contexte politique bien particulier, caractérisé par la nature autoritaire du pouvoir et sa volonté d'imposition forcée d'un ordre politique consensuel, en vue de créer les bases d'une union nationale puis d'une réelle indépendance. Le premier régime postcolonial, celui de Maurice Yaméogo « *brilla par une forme de totalitarisme* »¹ en s'illustrant par l'absence de dialogue avec les syndicats puis sa volonté d'en assurer le contrôle direct via l'instauration d'un syndicat unique justifié par les mêmes principes que ceux ayant prévalu à l'instauration d'un parti unique.² La prise de pouvoir par le Lieutenant-colonel Sangoulé Lamizana, en 1966, marqua le début d'une longue période caractérisée par la succession de régimes militaires autoritaires. Jusqu'en 1980, le pays oscilla entre des phases de régime militaire autoritaire où furent supprimés les syndicats et partis politiques et des phases d'ouverture au pluralisme politique avec les deuxième et troisième Républiques (1970-1974 et 1977-1980). En conformité avec la nature du pouvoir à cette époque (des indépendances à la fin des années quatre-

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p. 625.

² SANDWIDI Kourita, Syndicalisme et pouvoir politique. De la répression à la renaissance. In OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie, 1983-1993 : ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*. Karthala : Paris, p. 332.

vingt), l'État voltaïque se caractérisa par sa volonté de reprise en main de la lutte contre la délinquance juvénile qui prit essentiellement des couleurs répressives.

L'ambiguïté de l'action étatique de lutte contre la délinquance juvénile

Des années soixante au début des années quatre-vingt, l'action étatique de lutte contre la délinquance juvénile fut relativement ambiguë. En effet, si les débats ayant cours dans l'espace public révélaient une réelle préoccupation concernant cette problématique, les pouvoirs publics s'avérèrent réticents à mettre en œuvre de véritables solutions pratiques.

Par exemple, par décret du 12 août 1962¹, il avait été créé et équipé un centre de tri et d'observation à Samandin (Ouagadougou) dont l'objectif initial était de soustraire les mineurs incarcérés à l'influence néfaste des adultes. Pourtant, les documents d'archives nous révèlent que malgré l'attribution d'une subvention à ce centre il ne lui fut jamais détaché de responsable par l'administration publique. Un document adressé, en 1962, par le missionnaire Augusto Monti au Président Maurice Yaméogo, nous révèle les effets néfastes produits par la promiscuité de près de 66 mineurs avec les 700 adultes de la prison civile, alors même que celle-ci aurait pu être évitée, au moins partiellement, par la mise en fonctionnement du centre de Samandin.² De même, la non-attribution des subventions prévues à l'AVSEA et la décision de dissolution de celle-ci prise en 1964, alors même qu'elle affichait des résultats relativement positifs concernant ses missions de sensibilisation des populations aux problématiques de l'exode rural et de ses conséquences en terme de délinquance juvénile, sont révélatrices de cette volonté de contrôle qui anime l'État à cette époque. Enfin, les décisions contradictoires prises concernant la MEADO, alors même que ses gérants s'étaient prononcés sur leur inadéquation, attestent également de l'ambiguïté de l'action menée par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la délinquance juvénile.

¹ Décret n° 459 portant création et équipement d'un centre de tri et d'observation à Samandin (Ouagadougou), 12 août 1962.

² MONTI Augusto, *Rapport concernant l'Enfance délinquante*. *Op. cit.*, p. 2.

Si le mode de fonctionnement initial choisi par l'État fut le soutien à des structures privées de rééducation plutôt que le développement de ses propres mesures et établissements de prise en charge, progressivement, celui-ci supprima et/ou reprit le contrôle de ces initiatives et développa un réel souci de gestion directe et centralisée de la lutte contre la délinquance juvénile.

La dérive répressive de l'action étatique

C'est précisément cette reprise en main qui semble être à l'origine de la dérive répressive qui s'opéra progressivement dans le domaine de l'action publique de lutte contre la délinquance juvénile. Ainsi, bien que dès ses débuts certains constats aient été faits en matière d'inefficacité des stratégies répressives (promiscuité dans les prisons, augmentation de la récidive, etc.) et de nécessité de traiter la question à sa racine (problématiques liées à l'exode rural et au développement des pôles urbains), la reprise en main du secteur par l'État mena à la disparition des premières initiatives de prévention et de rééducation qui avaient été prises par des acteurs privés et à l'orientation répressive de structures étatiques dont la mission originelle comportait pourtant des dimensions rééducatives.

Dès 1956, les polices urbaines des principales villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) reçurent l'ordre d'accroître leur lutte contre le vagabondage des mineurs et d'arrêter les jeunes délinquants dès la moindre infraction.¹ L'exode rural provoquait, en effet, l'irruption croissante de jeunes en milieu urbain et le développement de pratiques sociales de bricolage et de débrouille qui étaient contraires à l'ordre que souhaitait instaurer la puissance publique. Si des actes criminels furent menés par ces jeunes, la lutte contre la délinquance juvénile découle surtout de la nature de l'organisation politique de la société mise en œuvre par les régimes ayant suivi l'Indépendance. Leur volonté d'uniformisation des pratiques, en conformité avec l'ordre sociopolitique dominant dont ils étaient porteurs, provoqua une incrimination de tout un ensemble de pratiques qui furent jugées déviantes. Les discours développés sur la perversion et l'égarement de la

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p 353-354.

jeunesse urbaine s'inscrivaient donc dans les stratégies de légitimation et de contrôle des systèmes politiques unitaires et répressifs ayant caractérisé la vie politique nationale voltaïque des années soixante à la fin des années quatre-vingt. Ainsi, la très forte répression du vagabondage, via les rafles et les incarcérations des jeunes, constituait le moyen choisi pour lutter contre les flux migratoires des jeunes vers les villes qui provoquaient l'émergence de pratiques de survie non conformes à l'ordre sociopolitique que voulaient promouvoir les groupes dominants. Dans son ouvrage consacré aux jeunes, Joseph-Achille Mbembé établit d'ailleurs un lien très clair entre le développement de la délinquance juvénile et les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs nés des indépendances nationales. L'écart entre l'opulence du train de vie des élites postcoloniales et la dégradation des conditions de vie des populations constitue, selon lui, l'une des racines de la délinquance de subsistance qui se développait en milieu urbain à cette époque. Il note d'ailleurs que des enquêtes menées, dans les années soixante-dix, dans les régions proches du Sahel, révélaient une augmentation des arrestations effectuées par la police au moment des sécheresses.

« La ville représentait alors pour beaucoup la possibilité de se procurer, sur le plan alimentaire, le minimum physiologique vital là où les aides alimentaires destinées aux populations furent souvent stockées et revendues au marché noir par les élites en place. Les chapardages, les vols à la tire effectués par les mineurs ne se comprennent qu'à la lumière d'une crise éthique et culturelle qui autorise ceux qui n'ont rien à puiser là où il y en a. »¹

Un écart réel se creusa donc entre les modes théoriques de traitement de la délinquance juvénile et la pratique comme nous allons le voir désormais. Les documents suivants représentent les modalités de rééducation des enfants prévues par la législation selon le type « d'inadaptation » et la famille.

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique... Op. cit.*, p. 89.

Étapes de la rééducation en fonction de l'inadaptation¹

Organisme d'intervention	Diagnostique	Formes d'inadaptation	Décision	Étapes de la rééducation		But final	
BRIGADE DES MINEURS	CENTRE DE TRI ET D'ACCUEIL	Inadaptation légère ou vagabondage simple	J U G E	Admonestation et remise à la famille avec éventuellement mesure de liberté surveillée			
		Inadaptation ou délit dûs à circonstances extérieures :	D ,	Observation	Remise à la famille Mesure de liberté surveillée Aide du service de placement	F A M I L I E	
- manque d'emploi - fréquentations	E N F A N T S						
POLICE GENDARMERIE	CENTRE DE TRI ET D'ACCUEIL	Inadaptation ou délit grave + absence de formation	T R I B U N A L	Observation	Rééducation Apprentissage	Remise à la famille Mesure de liberté surveillée. Aide du service de placement	o u
SERVICE SOCIAL		QUARTIER DES MINEURS	Inadaptation ou délit grave + absence de formation + carences familiales		R I B U N A L		
		Délit très grave Mineur asocial Récidiviste	U X		Prison pour mineurs + aide du service de placement		

Étapes de la rééducation en fonction de la famille²

Mineurs	Organismes d'intervention	Décision	Caractéristiques de la famille		
DELINQUANTS OU INADAPTES	BRIGADE DES MINEURS OU SERVICES SOCIAUX		Remise directe à la famille avec, éventuellement mesure de liberté surveillée	Famille normale	
			Observation	Remise à la famille et mesure de liberté surveillée	Famille à carences éducatives. Source d'inadaptation
			Observation	Rééducation Placement familial et mesure de liberté surveillée	Famille perturbée, ou dissociée à l'origine de l'inadaptation
			Observation	Rééducation Demi-liberté Foyer J.T.	Famille inexistante remplacée par la société de liberté surveillée

Nous voyons, à travers ces tableaux, qu'une réelle gradation des mesures, selon le type de délit et les conditions sociales et familiales dans lesquelles il a été commis, était envisagée afin de trouver une réponse adaptée à chaque mineur concerné. Nous constatons que le choix de ces stratégies devait se faire par le biais de deux institutions clés – le centre de tri et d'accueil et les quartiers pour mineurs dans les prisons – alors même que ceux-ci ne fonctionnaient pas à cette époque. Un écart très net existe entre les structures relais sensées fonctionner, à la fin des années

¹ HOCHET Jean, *Inadaptation sociale et délinquance juvénile Op. cit.*, p. 192.

² *Ibid.*, p. 193.

soixante, pour mettre en œuvre ces modalités de traitement de la délinquance juvénile et celles qui étaient réellement en place et dotées des outils nécessaires à leur fonctionnement.

L'application des textes de loi via les dispositifs présentés dans ces tableaux s'est donc heurtée à une série de problèmes d'ordre matériel et financier qui ont provoqué la dérive répressive dont nous parlions. Par exemple, le non-fonctionnement du centre d'accueil et de tri de Samandin ne permettait pas aux magistrats de conserver les mineurs dans un environnement propice à la tenue d'une réelle enquête préalable à la prise de décision les concernant.

« Les magistrats ne peuvent que confier les mineurs arrêtés « à la garde du régisseur de la prison civile », ce qui équivaut à un emprisonnement pur et simple puisque la prison ne dispose pas d'un quartier nettement séparé pour les mineurs. Toute observation dans ces conditions est absolument impossible étant donné le contexte de la prison et le conditionnement auquel sont soumis les mineurs arrêtés pour la première fois de la part des délinquants récidivistes. »¹

De même, la limitation des places d'accueil disponibles annuellement au sein de la MEADO à une moyenne de vingt pensionnaires environ ne permettait pas de prendre en charge l'ensemble des mineurs pour lesquels une telle mesure fut jugée adéquate à l'époque. Sur la base du nombre de mineurs jugés en 1963 et 1964 par les tribunaux de Haute-Volta, Jean Hochet estime que le nombre de places annuelles nécessaires était de soixante à quatre-vingt.² L'écart entre les dispositifs théoriquement prévus et les modalités réelles de leur fonctionnement ou de leur non-fonctionnement explique que les circuits théoriques de rééducation n'aient pas fonctionné. Les limitations étaient essentiellement liées à un manque de moyens financiers et à une réelle carence de personnel qualifié en matière d'action sociale.

¹ *Ibid.*, p. 135.

² *Ibid.*

Cette tendance à la concentration de l'action publique menée en direction de la jeunesse sous l'angle du traitement répressif de la délinquance juvénile constitua la ligne directrice, jusque dans les années quatre-vingt. Le système prit donc un visage punitif et policier de plus en plus marqué. Même si, en 1972, le premier ministère des affaires sociales autonome fut créé, avec pour mission de prendre en charge la protection et la promotion de groupes sociaux dits défavorisés (enfants, femmes, personnes handicapées, personnes âgées, exclus sociaux, etc.), il ne mena que des actions partielles où la dynamique répressive resta très largement majoritaire. En 1974, une enquête menée par la Société Africaine d'Études Démographiques (SAED), auprès de 46 mineurs détenus à la prison civile de Ouagadougou, révélait que 45 % d'entre eux considéraient la ville comme un lieu de tentation constante provoquant le vol et le vagabondage, que 20 % étaient devenus voleurs en ville et que 39 % des jeunes en ville apprenaient à voler au sein de bandes. En 1974 fut également promulguée une loi très répressive concernant le vol, prévoyant des peines allant de cinq à dix ans de prison suivies d'une amende de 300.000 à 3.000.000 de F. CFA. L'insécurité occupait alors une place centrale dans les débats publics, problématique largement relayée par la presse. L'État, via ses services de police, finit d'ailleurs par organiser des rafles sporadiques qui remplirent les prisons de jeunes et de mineurs. C'est une grande rafle organisée sous la présidence de Saye Zerbo¹, en 1980, qui révéla les limites d'une telle politique car les jeunes ramassés qui avaient été déposés sur les rives de la Volta firent très rapidement leur réapparition en ville.²

« Dans ces capitales hypertrophiées où les arsenaux policiers et répressifs se développent à un rythme plus accéléré que les structures d'assistance sociale, cette population flottante glisse subrepticement de l'inadaptation à la pré-délinquance, et de la délinquance de subsistance à des activités criminelles proprement dites. [...] Les finalités de l'organisation politique et de la gestion du pouvoir se perçoivent de plus en plus en termes

¹ Saye Zerbo fut placé au pouvoir par le soulèvement populaire qui permit le renversement du régime de Sangoulé Lamizana, en novembre 1980, marquant le retour du pouvoir militaire à la tête de l'État voltaïque.

² KAMBOU Marie-Jeanne, Marginalité et pauvreté des jeunes dans une ville africaine : l'exemple de Ouagadougou. In COQUERY-VIDROVITCH Catherine (dir.), *Histoire africaine du XXe siècle: sociétés, villes, cultures*. Paris : L'Harmattan : 1993, p. 17.

virils, ainsi que l'atteste la militarisation des pouvoirs, l'inflation de la répression, le refoulement des désaccords, les caractéristiques paramilitaires des pratiques des partis uniques et ceux autoritaires des systèmes éducatifs. L'ensemble de ces situations constitue un terrain éminemment favorable à l'éclosion et au développement de situations conflictuelles et criminogènes dont la délinquance juvénile ne serait qu'un aspect. »¹

La nécessité d'amorcer un virage dans l'action menée par l'État en direction de la jeunesse devint alors évidente. Les déceptions provoquées par la politique d'austérité menée par le CMRPN furent à l'origine de l'arrivée au pouvoir, en 1982, du Conseil de Salut du Peuple (CSP), dirigé par le Médecin-commandant Jean-Baptiste Ouédraogo, très vite renversé par un nouveau soulèvement militaire qui plaça son Premier Ministre, le Capitaine Thomas Sankara, à la tête du pays, via l'avènement du CNR en 1983. C'est essentiellement à partir de ce moment qu'une nouvelle phase s'amorça dans la politique de développement du pays qui, bien que ponctuée de slogans révolutionnaires et de dérives totalitaires, posa les bases d'une réelle action sociale auprès de publics-cibles bien précis dont les jeunes firent partie.

1.1.2.2. L'avènement des stratégies de rééducation et de réinsertion des jeunes délinquants

Pendant la révolution sankariste, des efforts furent enfin consentis dans le sens d'une mise en place réelle des stratégies de rééducation et de réinsertion des jeunes dont il était question depuis plusieurs années. Précisons toutefois que les modalités d'action prirent à cette époque une tournure idéologique très marquée par la volonté d'embrigadement révolutionnaire des populations et d'utilisation du pouvoir productif de la jeunesse, comme nous le verrons plus en détail par la suite. De plus, la lutte contre la délinquance juvénile ne disparut pas pour autant des exigences de l'État, notamment au regard de la montée des agressions perpétrées par des bandes de jeunes qui, ayant subi de nombreux échecs dans leur insertion professionnelle en milieu urbain, investissaient finalement des groupes qui

¹ MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique... Ibid.*, p. 88.

sévissaient dans des zones clés de la ville. Parmi ces groupes, celui d'un jeune d'une vingtaine d'années appelé Bila Tiendrébéogo¹, sévissait dans la zone du « bois de boulogne » à Ouagadougou (quartier de Zogona). Il donna du fil à retordre aux autorités policières en multipliant les vols de mobylettes, de sacs à main ou de portefeuilles. Devenant un réel cauchemar pour les usagers, les agressions dans cette zone furent finalement réglées superficiellement par des rafles visant à déloger les délinquants. L'une, organisée en 1986, prit d'ailleurs des allures semblables à celle qui eut lieu sous la Présidence de Saye Zerbo, en 1982. En 1987, une rumeur dans la ville disait que certains bandits faisaient l'objet d'une élimination physique par les forces de police, en dehors de la ville, dans un site appelé « la colline ».²

Malgré ce maintien des stratégies répressives, une politique de réinsertion des groupes de jeunes marginalisés fut confiée à la Direction de la Réinsertion Sociale, qui dépendait du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale. Même si les stratégies répressives ne disparurent pas pour autant³, des actions curatives et préventives de la délinquance juvénile se mirent en place.

Durant la période révolutionnaire, la MEADO fut rénovée et un second centre de rééducation des enfants en difficulté, fut créé, le 25 juin 1986, à Gampèla, ville située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Ouagadougou.⁴ Ces bâtiments qui avaient été construits auparavant par un habitant de la région, à titre privé, dans le but d'aider les enfants, furent vendus avec le terrain au CNR pour en faire un centre de rééducation. L'idéologie révolutionnaire d'implication des jeunes dans la production nationale qui sous-tendait cette création ressort d'ailleurs bien dans l'intitulé donné à ce centre : Institut National d'Éducation et de Production (INEPRO).⁵ Son but était précisément de prévenir l'inadaptation et la délinquance juvénile en transformant des jeunes considérés comme une charge sociale en des hommes responsables et conscients. La période révolutionnaire constitua

¹ Celui était également surnommé Bil nassara (ou Bil le blanc) ou encore Bil forêt.

² Cité par BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Ibid., p. 745-749.

³ PROST Hyacinthe, *Vue d'ailleurs ... de délinquance à déviance, de milieu fermé à milieu ouvert*. Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 1993, 57 p.

⁴ Décret n° 86/224/CNR/PRES/MEF.SN portant création de l'INEPRO à Gampèla, 25 juin 1986.

⁵ Entretien avec Maurice SOME, Directeur du CESF. Gampèla : 22 juin 2006.

finalement une phase de transition dans l'avènement des stratégies de rééducation et de réinsertion des jeunes délinquants. Celle-ci posa les bases d'une évolution des perceptions de la jeunesse, en parlant de plus en plus de jeunes inadaptés et délinquants, mettant ainsi en avant la position de victime qui peut caractériser nombre de ces jeunes. Le régime révolutionnaire, via la rénovation de la MEADO et la création de l'INEPRO posa les bases institutionnelles nécessaires à l'avènement de mesures de protection de la jeunesse qui furent mises en place essentiellement à partir des années quatre-vingt dix, comme nous allons le voir désormais.

1.2. L'obligation croissante de protection de la jeunesse

Parallèlement à l'exigence de maintien de la paix sociale, une obligation de protection de la jeunesse s'est développée. Cette seconde exigence, dont les racines sont plus anciennes qu'il n'y paraît, va progressivement prendre le dessus dans l'action publique menée en direction de la jeunesse. Le contexte actuel semble d'ailleurs caractérisé par une domination très nette des stratégies protectrices et des représentations de la jeunesse comme ressource qui en sont à l'origine.¹

Nous allons pourtant voir que cette réalité contemporaine, qui n'est pas propre au contexte burkinabè, est le fruit d'un long processus historique ayant vu l'émergence d'un mouvement international en faveur de la jeunesse, reposant sur l'imposition progressive d'une conception de cette catégorie de population comme ressource à protéger. Cette seconde exigence a provoqué un renforcement du lien unissant les politiques de jeunesse aux politiques sociales et nous allons voir que le Burkina Faso, en s'inscrivant dans ce mouvement international en faveur de la jeunesse, a connu d'importantes modifications de l'action publique menée en direction de cette catégorie de population.

¹ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique... Op. cit.*, 241 p.

1.2.1. La protection de la jeunesse : une préoccupation ancienne ?

D'un point de vue international, la question de la protection de la jeunesse est une préoccupation aux origines relativement ancienne. En effet, celle-ci semble apparaître dès le début du 19^{ème} siècle, en Europe essentiellement, où émerge un mouvement général d'évolution des représentations de l'enfant. Après avoir dressé les grandes lignes de l'émergence de ce mouvement international, nous verrons à quel moment son impact s'est fait sentir au Burkina Faso et comment ce pays s'est inscrit en son sein. Il est en effet intéressant d'analyser les connexions de ce mouvement national avec le mouvement international et l'impact réel que celui-ci a eu sur l'action publique menée en direction de la jeunesse dans ce pays.

1.2.1.1. *Le mouvement international en faveur de l'enfance : de la répression à la protection*

Comme le note Philippe Ariès, une évolution des préoccupations liées à l'enfant semble débiter dès la fin de l'Ancien Régime. Une prise en compte des particularités de l'enfance et une volonté de lutter contre la promiscuité avec les adultes se développent. En attestent, selon lui, la mise en place progressive de maisons d'enfermement et d'éducation, de quartiers réservés aux enfants dans les hôpitaux et dans les maisons de correction, notamment en Italie et en France. Toutefois, cette préoccupation n'est pas tellement spécifique à l'enfance, s'inscrivant bien plus dans des débats généraux sur l'enfermement. Ainsi, même dans les années 1870, le philanthrope anglais John Howard, qui s'est attaché à dénoncer les conditions de vie déplorables dans les prisons en Europe, ne place pas l'enfant au cœur de ses écrits. S'il évoque leur présence en milieu carcéral et les risques liés à la promiscuité avec les adultes, la question de l'enfance n'est pas centrale, ce qui prouve que le souci de protection de celle-ci n'est pas encore bien développé.¹

¹ ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale...* Op. cit., p. 2-24.

C'est en fait essentiellement depuis le début du 19^{ème} siècle, qu'un mouvement général d'évolution des représentations de l'enfance et des modes d'action en sa direction s'est structuré. L'enfant n'est progressivement plus perçu comme un « adulte miniature » mais comme un « adulte en devenir » et l'on reconnaît à cet âge des faiblesses qui lui sont propres. Dès lors, les pratiques évoluent et les stratégies répressives qui dominaient jusqu'alors perdent progressivement du terrain face aux stratégies protectrices. Trois phases distinctes peuvent être délimitées dans l'émergence de ce mouvement international. Du début du 19^{ème} siècle à 1880, la conception de l'enfant coupable et délinquant domine. Les stratégies adoptées reposent alors sur la correction et la moralisation et le modèle pénitencier s'impose. De 1880 à 1920, le mouvement international en faveur de l'enfance émerge lentement. L'enfant est progressivement perçu comme une victime et la répression s'opère désormais essentiellement à l'égard des familles jugées coupables. Enfin, la période allant de 1920 à aujourd'hui constitue celle de l'apogée du modèle de protection de l'enfance et c'est au sein de celle-ci que le Burkina Faso va s'inscrire.¹

Les stratégies de correction et de moralisation et le modèle pénitencier (du début du 19^{ème} siècle à 1880)

Comme nous l'avons déjà annoncé, ce mouvement international de protection de l'enfance a pour point de départ réel le milieu du dix-neuvième siècle, à partir duquel, lors de congrès internationaux, l'on discutait parallèlement des questions de l'enfance délinquante et de l'enfance malheureuse. Ces congrès, qui concernaient surtout la question pénitentiaire, réunirent des acteurs internationaux à Francfort (en 1846) puis à Bruxelles (en 1847). Ces rencontres prirent ensuite la forme de congrès de bienfaisance, réunissant de nouveau des acteurs internationaux à Bruxelles (en 1856) et à Francfort (en 1857) mais également à Londres (en 1862). A partir de 1867, ces manifestations devinrent très fréquentes si bien qu'en 1900, 242 congrès avaient été organisés.² Le thème central

¹ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique... Op. cit.*, p. 75.

² De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique... Op. cit.* p. 77.

de ces rencontres était l'origine de la criminalité, de la misère et de l'ignorance ; les débats concernaient le système carcéral dans son ensemble et la question de l'enfance était marginale. Ce n'est en fait qu'à partir des congrès de bienfaisance de Francfort et surtout de Londres que l'enfance devint un thème majeur de réflexion.¹

Les débats portaient essentiellement sur le type d'établissement spécifique à créer pour résoudre le problème de la délinquance juvénile. Constatant les problèmes posés par la promiscuité entre enfants et adultes dans les établissements pénitenciers, des réformateurs émirent l'idée de leur séparation et proposèrent ainsi la création d'établissements spécifiques. Les affrontements entre les partisans de modèles différents² débouchèrent sur une ouverture progressive des débats sur l'enfance malheureuse et les stratégies de prise en charge éducatives. Les idées de prévention et de correction commencèrent donc à s'entremêler et les législateurs invitèrent à agir dans les deux directions, même si c'est surtout le volet punitif et carcéral qui dominait.

« Dés le départ on assiste donc, sur le plan des débats, à une tension entre deux approches : punir pour rééduquer les enfants délinquants ou protéger pour prévenir la délinquance juvénile. Dans la pratique, cependant, c'est le caractère pénal et pénitentiaire qui va l'emporter même dans des établissements tels que Mettray qui devaient normalement se concentrer sur la protection de l'enfance malheureuse. »³

Après une cinquantaine d'années, la stratégie répressive révéla son inefficacité et sa tendance à créer des récidivistes. Les maisons de corrections étaient surchargées et ne parvenaient pas à mener leur mission de rééducation⁴ et les débats s'ouvrirent

¹ RASMUSSEN Anne, Les Congrès internationaux liés aux Expositions universelles de Paris (1867-1900). In *Mil neuf cent*, n°7, 1989, p. 24.

² Les différentes formules proposées étaient les suivantes (par ordre d'apparition dans les débats) : la prison commune aux adultes et enfants, la prison auburnienne comprenant un atelier agricole ou industriel, la prison cellulaire intégrale, le système mixte entre système cellulaire et colonie agricole, la colonie agricole pure. La nuance centrale qui se dégageait de ces débats était l'idée de réserver le modèle carcéral aux enfants condamnés et celui de la colonie aux enfants acquittés mais à rééduquer.

³ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique... Op. cit.*, p. 80.

⁴ DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, Le mouvement international en faveur de la protection de l'enfance (1880-1914). In *Le Temps de l'Histoire*, n°5, 2003, p. 208.

donc réellement à l'enfance malheureuse et à des stratégies reposant sur une logique sociale bien plus que pénale.

L'émergence du mouvement international de protection de l'enfance (1880-1920)

L'idée de spécificité de l'enfant et de sa nécessaire protection fut enfin mise en pratique durant cette période. A Partir des congrès de Saint-Pétersbourg et d'Anvers en 1890, la notion d'enfance malheureuse fut élargie à de plus en plus de catégories (mendiants, jeunes travailleurs, enfants négligés par leurs parents, victimes de maltraitance ou de prostitution, vagabonds, etc.). De 1880 à 1914, la quasi-totalité des capitales européennes abritèrent des congrès internationaux lors desquels des notables (ministres, philanthropes, juristes, médecins, représentants associatifs, etc.) discutaient du sort de l'enfance malheureuse. Alors que la loi appréhendait les enfants avec une certaine méfiance, protégeant plutôt leurs parents, les changements dans les mentalités et dans les équilibres familiaux provoqués par l'industrialisation et l'urbanisation remirent en cause ces conceptions.¹

La véritable cause de l'émergence de ce mouvement international de protection de l'enfance fut l'augmentation de la délinquance juvénile, qui mit en lumière l'inefficacité des stratégies répressives. Les statistiques de l'époque révèlent une augmentation forte de la délinquance générale, au sein de laquelle celle des jeunes aurait connu une augmentation supérieure à la moyenne. C'est alors qu'émergea l'idée d'un traitement préventif de celle-ci, via la protection des enfants. Le nouvel objectif était de prévenir la délinquance juvénile, en protégeant les enfants et en punissant les « mauvais foyers » qui devinrent ainsi la nouvelle cible de la répression. Cet extrait du discours d'ouverture du congrès pénitencier de Saint-Pétersbourg, en 1890, est représentatif de ces préoccupations nouvelles.

¹ DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie et PIERRE Eric, *Enfance et justice au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée de la protection de l'enfance (1820-1914)*. Paris : PUF, 2001, p. 245-248.

« C'est ainsi qu'entre 1870 et 1900, l'opinion publique est sensibilisée à ce que moralistes, journalistes, publicistes présentent comme l'immoralité de certains milieux, à leur dénuement, à la gravité de la délinquance juvénile surtout [...]. Il ne suffit plus de plaindre les enfants malheureux quand ils sont inoffensifs, de les punir quand ils sont coupables, il faut les considérer comme des victimes de parents négligents ou indignes, il faut les éduquer et les protéger et il faut le faire non pas par bonté d'âme mais parce que l'enfant malheureux, l'enfant abandonné est un danger pour la société. »¹

Le mouvement de l'enfance malheureuse fut finalement amorcé par un véritable travail législatif de protection de l'enfance et par un engagement du secteur privé et notamment de l'église catholique. Les réformes législatives concernèrent la place et le rôle du père au sein de la famille. Celui-ci pouvait désormais être déchu de son rôle s'il ne remplissait pas ses devoirs. La notion de discernement fut également revue. Ainsi, pour les enfants pénalement coupables, le discernement était désormais jugé en fonction du risque lié à leur milieu social et à leur âge. Les réformes portèrent aussi sur les structures de prise en charge des enfants. Des alternatives à celles-ci furent alors mises en place et c'est à cette époque que furent inventés le placement en famille d'accueil, le patronage et le traitement psychologique de la délinquance juvénile. Une médicalisation de la protection de l'enfance s'opéra par le biais de deux éléments : le développement d'entretiens psychologiques avec les jeunes délinquants qui remplacèrent la moralisation longtemps confiée aux religieux dans les établissements et la mise en place de missions de protection des nourrissons via la lutte contre l'avortement, la sensibilisation des mères à l'hygiène, l'aide à la recherche de paternité, etc. C'est également au début du 20^{ème} siècle que le modèle américain du tribunal pour enfants commença à se diffuser. Les initiateurs du premier tribunal pour mineurs délinquants, créé à Chicago en 1899, exposèrent ce modèle lors des rencontres

¹ *Ibid.*, p. 257.

internationales et, dès le congrès de Washington en 1910, l'idée de sa diffusion générale sembla s'imposer.¹

L'apogée du modèle de protection (de 1920 à nos jours)

A partir de 1920, la conception de « l'enfant roi » véhiculée au niveau international et les mesures de protection et de promotion qui en découlent se diffusèrent. Durant cette phase, les tribunaux et les juges pour enfants, ainsi que les professions spécialisées dans la protection de l'enfance se développèrent. C'est en son sein que le Burkina Faso s'est inscrit, comme nous allons le voir par la suite. Le moment phare de cette phase historique est l'adoption de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), par l'ONU, le 20 novembre 1989. Ce texte consacra l'enfant comme « sujet de protection » doté d'un statut relativement exceptionnel.

« Tout conduit à considérer désormais l'enfant comme un être à part entière, par les droits qui lui sont conférés, les attentions dont il bénéficie, les libertés qui lui sont octroyées, les protections dont il jouit. [...] On l'a doté d'un statut juridique et psychologique exceptionnel dans l'histoire des sociétés humaines. »²

Cette convention a des ancêtres, ses origines remontant à priori à 1924, date à laquelle la Société des Nations (SDN) approuva, à Genève, une déclaration des droits de l'enfant. Celle-ci fut d'ailleurs reprise par l'ONU qui la modifia, adoptant ainsi le 20 novembre 1959, une nouvelle déclaration des droits de l'enfant comportant dix principes de bien-être voulus universels. La volonté de nombreux États d'élaborer un texte énonçant spécifiquement l'ensemble des droits reconnus aux enfants, et ayant force de droit au niveau international, fut à l'origine de l'adoption de la CDE. L'on prit progressivement conscience de l'ampleur des problèmes posés par un certain nombre d'injustices dont les enfants se révélaient être les premières victimes : inégalités d'accès à l'éducation et aux soins,

¹ DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, Le mouvement international en faveur de... *Op. cit.*, p. 228-229.

² GAILLARD Jean-Michel, Enfant roi ou sauveur ? In *L'Histoire*, n°262, 2002, p. 51-52.

maltraitements, exploitations, emprisonnement, impact des conflits armés, etc. Au cours de l'année internationale pour l'Enfance, en 1979, le gouvernement polonais proposa un projet de convention qui sembla susciter un enthousiasme unanime. Cette proposition fut alors examinée en détail par la commission de l'ONU pour les Droits de l'Homme et, après de nombreuses discussions et modifications, le texte fut adopté, le 20 novembre 1989, le jour du trentième anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant de 1959. En septembre 1990, c'est-à-dire moins d'un an après son adoption, 20 États avaient ratifié la dite convention qui entra donc en vigueur au plan international le 2 septembre 1990. En 2010, 190 pays l'avaient ratifiée, nombre sans précédent pour un instrument international ressortissant au domaine des Droits de l'Homme. Cette convention fut ratifiée par le Burkina Faso, le 23 juillet 1990, ce qui marqua le sceau de son insertion officielle au sein de ce mouvement international. Les débats nationaux évoluèrent progressivement vers la prise en charge de l'enfance via des stratégies protectrices.

1.2.1.2. *Des prémisses de stratégies protectrices dès l'époque coloniale*

Dès l'époque coloniale, dans le cadre des campagnes pour l'hygiène, un accent fut mis sur la protection de la petite enfance en Haute-Volta. Le premier angle d'attaque concerna les avortements, les accouchements prématurés et les mauvaises conditions sanitaires des soins durant l'accouchement qui provoquaient le décès de beaucoup de nouveau-nés. Les enfants décédaient également fréquemment avant leur premier anniversaire, à cause d'infections ou de maladies telles que la syphilis, le paludisme, le tétanos ou encore de diarrhées. Il fut ainsi annexé à la maternité une « maison de l'enfant » dont la mission était la puériculture.¹ La motivation principale ne semblait cependant pas tellement être d'ordre philanthropique. La *colonie fantôme*² avait en effet pour vocation de servir de réserve de main d'œuvre pour le développement de la Côte d'Ivoire et de

¹ BADO Jean-Paul, Les préoccupations sanitaires dans la ville de Ouagadougou de 1919-1947. In MADIEGA Yénouyaba George et NAO Oumarou, *Burkina Faso. Cent ans d'histoire, 1895-1995*. Paris: Kartala, 2003, tome 2, p. 1841.

² *Ibid.*, p. 1840.

l'Office du Niger¹. Dès lors, veiller au bon essor démographique de la population voltaïque, via une protection de son capital humain représenté par sa jeunesse, constituait plus un enjeu stratégique pour la puissance coloniale. La lutte contre la forte mortalité infantile semblait nécessaire pour garantir les intérêts coloniaux. Ainsi, quel qu'ait été son impact, il semble que cet embryon d'action protectrice menée en direction de l'enfance sur le territoire voltaïque ne puisse être considéré comme étant la base de l'émergence d'une évolution des représentations de l'enfance.

Les premières recommandations en faveur du développement d'une réelle action sociale dans les colonies françaises semblent dater de la conférence de Brazzaville, organisée du 30 janvier au 8 février 1944. Celle-ci constitue d'ailleurs, selon Andrée Dore-Audibert, spécialiste de la question, « *le point de départ du développement de l'action sociale pour les populations indigènes* ». ² Pour leur donner forme, dès 1946, le Ministère de la France d'Outre-mer demanda la création, dans chaque pays de l'Union française, de services sociaux autofinancés et décida de la mise en place du Fond d'Investissement pour le Développement Économique et Social (FIDES) qui devait constituer une aide en la matière. Cependant, la mise en œuvre d'une véritable action sociale se heurta à plusieurs difficultés en Haute-Volta. La première fut la captation de la majeure partie des financements par les autres territoires de l'Afrique Occidentale Française (AOF), notamment par le Sénégal et la Côte d'Ivoire. ³ La deuxième difficulté fut la résistance de certains gouverneurs, si bien qu'en Haute-Volta la demande de création d'un service des affaires sociales par l'Assemblée territoriale ne date que de 1954. Celle-ci découlait, notamment, des résultats obtenus auparavant par le médecin-colonel Vrignaud qui, avec l'aide d'élus locaux, avait recruté une assistante sociale française, Madeleine Père ⁴, qui avait pour mission la formation d'assistantes sociales voltaïques capables de mener des actions éducatives au sein

¹ L'office du Niger fut créé en 1932 par l'administration coloniale française avec pour objectif de faire de ce périmètre irrigué de plus de 1000 hectares situé dans le Delta du fleuve Niger au Mali une zone de culture du coton mise au service des industries cotonnières coloniales.

² DORE-AUDIBERT Andrée, *L'action sociale en Haute-Volta*. In MASSA Gabriel et MADIEGA Y. George, *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*. Paris : Karthala, 1995, p. 414.

³ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p 338.

⁴ Pour une présentation détaillée du travail de cette assistante sociale, se référer à PÈRE Madeleine, *Vingt ans d'éducation médico-sociale et éducative dans le Sud-Ouest (1962-1982)*. In MADIEGA Yénouyaba George et NAO Oumarou, *Burkina Faso. Cent ans d'histoire...* *Op. cit.*, p. 1921-1947.

des centres de Protection Maternelle Infantile (PMI). Une section des affaires sociales fut alors rattachée directement au bureau des affaires politiques du cabinet du Gouverneur puis, en 1955, un bureau des affaires sociales, hiérarchiquement indépendant fut créé. Ses attributions concernaient l'élaboration du programme social du pays, la gestion des services, œuvres et établissements sociaux et des centres culturels, l'aide des étudiants non-boursiers, l'insertion des diplômés, la liaison entre la jeunesse et les sports, l'éducation de base, etc. Madeleine Père, qui menait ses activités au niveau de Bobo-Dioulasso, fut rejointe par deux autres femmes, Maryse Demaison et Madame L. Imbert¹ qui s'occupèrent de l'action sociale au niveau de Ouagadougou. A partir de 1956, l'Assemblée territoriale dégagea, à plusieurs reprises, des budgets pour implanter de nouveaux centres sociaux dans ces deux villes. Ainsi, à la veille de l'Indépendance, la Haute-Volta disposait des infrastructures suivantes : quatre centres sociaux à Ouagadougou (un principal situé dans le quartier de Kamsonghin et trois centres annexes) et cinq centres sociaux à Bobo-Dioulasso (un centre principal équipé d'un jardin d'enfant et situé dans le quartier de Koko et quatre centres annexes). Concernant les ressources humaines, le service des affaires sociales ne disposait que d'une assistante voltaïque diplômée d'État français, de dix-sept assistantes sociales ayant obtenu un diplôme local et de six assistantes sociales diplômées de l'école d'Abidjan. Au regard de ce manque de moyens par rapport à ses attributions officielles, le service social ne se concentra que sur certaines missions prioritaires parmi lesquelles apparaissait la « *lutte contre les effets pervers de l'urbanisation sur les enfants* »², formule qui désigne la montée de la délinquance juvénile dont nous avons largement parlé précédemment. Il n'en demeure pas moins qu'une forme d'action médico-sociale et éducative fut mise en œuvre dès cette époque, en milieu urbain comme rural, avec pour objectif central d'agir auprès des jeunes filles et des mères pour toucher leurs enfants. Il nous semble que nous puissions déceler à ce niveau un objectif de protection de l'enfance, même si celui-ci ne prend pas encore la forme plus affirmée et aboutie qui sera la sienne, à partir des années quatre-vingt dix. D'ailleurs, à partir de 1956 fut mis en œuvre un

¹ Madame Louis Imbert était l'épouse de Louis Imbert, administrateur de la Haute-Volta de 1952 à 1957.

² BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p 341.

« *Programme Social du Territoire* »¹, mené par l'ensemble des services intéressés en vue de coordonner les activités sociales publiques comme privées, d'étudier les demandes d'ouvertures de nouvelles œuvres sociales, la question des mouvements de jeunesse, la réinsertion des enfants abandonnés et la lutte contre la délinquance juvénile. Après l'indépendance, ces bases d'action sociale furent maintenues et confiées à la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.²

1.2.2. L'inscription progressive du Burkina Faso au sein de ce mouvement

Si la date-clé marquant l'inscription du Burkina Faso au sein de ce mouvement international en faveur de l'enfance est bien l'année 1990, où il ratifia la CDE, il est intéressant de prendre en considération certains éléments ayant précédé cet évènement et qui constituaient autant de prémisses à cette inscription. En effet, bien avant cette date, des initiatives et débats propres à la Haute-Volta puis au Burkina Faso avaient pour dimension la question de la protection de l'enfance comme nous venons de le souligner. Le véritable virage ne semble cependant pas dater de l'époque coloniale mais des années quatre-vingt.

1.2.2.1. *Le virage des années quatre-vingt*

Même si le tout premier Ministère des affaires sociales fut créé dès 1972, sous la Présidence de Sangoulé Lamizana, avec pour mission majeure d'assurer la protection et la promotion de groupes sociaux dits défavorisés, parmi lesquels les enfants et les exclus sociaux apparaissaient, la mise en place d'une politique sociale de protection de l'enfance semble essentiellement remonter à la période révolutionnaire qui débuta en 1983.

L'évolution qui s'opère à cette époque doit d'abord être analysée au regard des orientations nouvelles du programme national mis en œuvre par le régime du

¹ *Ibid.*

² Décret n° 076/PRES/JS du 23 janvier 1964 portant création d'un Haut-Comité de la Jeunesse et des Sports.

Capitaine Thomas Sankara. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue le rôle joué par l'influence internationale. Malgré la volonté du nouveau régime de se détacher au maximum de l'impérialisme occidental, la dépendance croissante du Burkina Faso vis-à-vis de l'aide internationale l'obligea progressivement à se conformer à tout un ensemble de normes internationales, notamment en matière de protection de l'enfance. Comme le note Marion Ducasse, « *l'adoption des législations sociales internationales apparaît dès lors comme une condition sine qua non de l'arrivée des programmes d'aide* ». ¹

La politique sociale orchestrée par le régime du Capitaine Thomas Sankara en direction de la jeunesse comportait deux axes principaux : la santé et l'éducation. Malgré l'adoption d'un Programme Élargi de Vaccination (PEV), mené en partenariat avec l'UNICEF, le pays accusait un important retard dans le domaine de la santé, affichant notamment, en 1983, l'un des plus forts taux de mortalité infantile au monde. Ainsi, le gouvernement révolutionnaire, résolu à rattraper son retard en la matière, décida de mettre en place une vaste campagne de vaccination qui s'échelonna du 25 novembre au 10 décembre 1984. Celle-ci fut nommée « vaccination commando » et ce furent les CDR, structures relais du nouveau régime dans de nombreux domaines, qui en assurèrent l'organisation, sous la direction d'un comité national de vaccination et de comités décentralisés mis en place à l'occasion. Deux millions d'enfants furent ainsi vaccinés contre la rougeole, la fièvre jaune et la méningite. Malgré les faibles ressources propres de l'État burkinabè, celui-ci pris en charge 48 % du coût de cette campagne ce qui fit dire au directeur de l'UNICEF de l'époque que « *Cet effort national est une des étapes mémorables du monde actuel vers la révolution pour la survie de l'enfant* » et un « *succès historique du gouvernement du Burkina Faso* ». ² En 1985-1986 est lancée une autre opération d'envergure dénommée « *Un village, un poste de santé primaire* ». Fondée sur des techniques simples et peu coûteuses préconisées par l'UNICEF, celle-ci permit de sauver la vie de milliers d'enfants en désignant, au sein des communautés, un agent de santé et une accoucheuse auxiliaire qui

¹ DUCASSE Marion, *Les enfants des rues au Burkina Faso... Op. cit.*, p 54.

² JAFFRE Bruno, *Burkina Faso. Les années Sankara : de la révolution à la rectification*. Paris : L'Harmattan, 1989, p. 80.

reçurent une formation de trois mois sur le traitement des plaies, des diarrhées, de la fièvre, du paludisme, de la conjonctivite et sur les mesures d'hygiène nécessaires au bon déroulement d'un accouchement. Les agents de santé furent équipés d'une bicyclette et d'une trousse de santé.

Concernant l'éducation, dès son arrivée au pouvoir, le régime révolutionnaire du Capitaine Thomas Sankara lança un vaste programme d'amélioration des infrastructures scolaires. Ainsi, le Programme Populaire de Développement prévoyait la construction de plus de 1.250 classes dans l'enseignement primaire, entre octobre et décembre 1985, soit une augmentation de près de 25 % des infrastructures existantes. A la rentrée 1987, 600 nouvelles classes furent encore ouvertes. La politique menée portait également sur les frais de scolarité qui furent baissés en vue de démocratiser l'enseignement. A la rentrée 1984, ils passèrent de 20.000 à 10.000 F. CFA pour le primaire, de 65.000 à 40.000 F. CFA pour le collège et de 75.000 à 45.000 F. CFA pour le lycée. Il en découla une augmentation du taux de scolarisation beaucoup plus rapide que durant les périodes précédentes. Par contre, les efforts consentis au niveau du personnel recruté pour faire face à cette augmentation des effectifs d'enfants scolarisés furent insuffisants. Ainsi, à la rentrée 1987, il manquait 1.382 instituteurs et 407 professeurs, ce qui provoqua irrémédiablement une baisse de la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements publics.¹

Enfin, une politique de sauvegarde de l'enfance abandonnée ou en danger fit l'objet d'une action bien différenciée, menée par le Ministère de l'Essor Familial, à partir de 1986. Le principe était le placement des enfants abandonnés ou mis en danger par leur exposition à des difficultés parentales (prostitution, adultères, maladies mentales, etc.).²

La période révolutionnaire constitua donc en quelque sorte une période charnière dans l'action publique menée en direction de la jeunesse. Toutefois, les stratégies mises en place ne constituent que des embryons d'une politique

¹ De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique...* Op. cit., p. 134-136.

² OUEDRAOGO Appoline, L'enfance abandonnée : une responsabilité sociale. In *Carrefour africain*, n° 992, 1987, p. 23.

protectrice qui ne prit finalement des contours plus nets qu'à partir des années quatre-vingt-dix.

1.2.2.2. *Vers un âge d'or de la protection de la jeunesse ?*

Dans les années quatre-vingt dix, la protection de la jeunesse prit une réelle ampleur au Burkina Faso via l'émergence d'une multitude d'acteurs nouveaux ayant acquis une certaine forme de légitimité à agir et à s'exprimer et donc une certaine forme de pouvoir.

Cette temporalité s'explique essentiellement par l'influence du mouvement international en faveur de l'enfance, qui a marqué les principales orientations ayant eu cours dans l'action publique menée en direction de la jeunesse au Burkina Faso, essentiellement depuis l'adoption de la Convention des Droits de l'Enfant, en 1989, et sa ratification par le pays, en 1990, lors du Sommet Mondial sur les Enfants.¹ Comme le notait Frédérique Boursin en 1996², l'importance prise par le mouvement burkinabè de protection de la jeunesse, à partir des années quatre-vingt-dix, doit être analysée au regard du rôle joué par le « *développeur international* » qui participa très largement à la diffusion des approches normatives de la jeunesse. La dépendance croissante du pays vis-à-vis de la communauté internationale, du fait de sa mise sous PAS et du poids de l'aide au développement dans le domaine de la politique sociale, participa largement à l'imposition de cette nouvelle vision de la jeunesse, reposant sur une conception de celle-ci comme ressource à protéger et à promouvoir.

Précisons dès à présent que la communauté internationale semble s'être intéressée très tôt à la place et au rôle que la Haute-Volta serait à même de jouer dans la diffusion de ce mouvement. En effet, des documents d'archives nous informent qu'en mars 1966, le Fonds des Nations-Unies pour le Secours de l'Enfance à Addis-Abeba, avait déjà mené une étude de cas sur le problème de l'enfance et de la jeunesse en Haute-Volta. La tonalité de celle-ci tranche d'ailleurs fortement

¹ DUCASSE Marion, *Les enfants des rues au Burkina Faso... Op. cit.*, p 53.

² BOURSIN Frédérique, *Les enfants du compromis, entre logiques de survie et logiques communautaires (le cas des enfants et jeunes de la rue de Ouagadougou)*. Lille : Université de Lille I, 1996, 140 p.

avec les documents nationaux de l'époque qui, comme nous l'avons vu précédemment, tournent essentiellement autour des questions de la délinquance juvénile et des stratégies répressives et de rééducation à mettre en place pour y pallier. L'idée de cette étude était de tirer de l'expérience voltaïque des conclusions susceptibles de s'appliquer aux pays voisins de la zone. La délinquance juvénile y était alors abordée comme le résultat du sentiment de frustration et d'étouffement provoqué par la faible place laissée à la jeunesse dans la structure sociale, malgré sa très large majorité numérique. La délinquance juvénile n'est citée par ce rapport que comme une conséquence subsidiaire de cette contradiction qui provoquerait bien plus une émigration vers les pays côtiers.

« Si la contradiction signalée ci-dessus suscite principalement le phénomène de l'émigration, elle crée subsidiairement une autre réaction, heureusement beaucoup plus limitée mais dont les manifestations sont plus spectaculaires. Il s'agit de la délinquance juvénile qui affecte surtout les deux principales villes de Haute-Volta. Ce phénomène ne doit cependant pas retenir plus l'attention qu'il ne mérite car il touche une partie infime de la jeunesse et existe dans tous les pays. »¹

Le rapport identifie le développement de la scolarisation comme étant l'outil majeur à disposition de l'État *« pour donner à la jeunesse son véritable poids et en faire un acteur du développement »²*, à la différence des stratégies répressives dominantes à l'époque au niveau national.

Quelle que soit l'influence internationale dans l'émergence de cette exigence de protection de la jeunesse au Burkina Faso, nous allons voir que ces évolutions se firent sentir dans les domaines juridique et institutionnel.

¹ ONU, *Le problème de l'enfance et de la jeunesse en Haute-Volta*. Addis-Abeba : Conseil d'administration du Fonds des Nations-Unies pour le Secours à l'enfance, mars 1966, p 6.

² *Ibid.*

Mise en place et modalités d'application d'un cadre juridique de protection de l'enfance

Un corpus juridique de protection de l'enfance est progressivement adopté par le pays.

Celui-ci comporte d'abord des textes internationaux généraux concernant les droits de l'enfant. Il s'agit de la CDE, dont nous avons déjà parlé, et de la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant de l'OUA, ratifiée par le pays en 1992. À ces deux textes fondamentaux s'ajoutent un certain nombre de conventions portant sur des thématiques précises et notamment sur le travail des enfants.¹

A l'échelle nationale, la protection juridique de l'enfant revêt deux dimensions : civile et pénale.

Sa protection civile est régie par le Code des Personnes et de la Famille qui, adopté en 1990, stipule l'égalité entre tous les enfants et l'obligation pour les parents de déclarer toute naissance et d'entretenir, de soigner et d'éduquer leurs enfants. Ce code a également créé le juge des tutelles qui est un magistrat spécialisé détenant le pouvoir de décision sur les dossiers relatifs à la protection des mineurs nécessitant de trancher entre le maintien de l'autorité parentale et la mise sous tutelle.

La protection pénale de l'enfant est quant à elle régie par le nouveau Code Pénal, adopté le 18 décembre 1996². Celui-ci règlemente d'abord les questions relatives aux enfants victimes d'infractions portant atteinte à leur vie (avortements et infanticides), à leur santé physique et psychique (enlèvements, attentats à la pudeur, violences, privations, agressions physiques et sexuelles, atteintes à la liberté, mauvaises fréquentations, mariages précoces et forcés, mutilations génitales féminines, etc.) et à leurs biens (abus de confiance).

Parallèlement à la juridiction civile, ce code légifère également la question de la protection de l'enfance en danger en mettant l'accent sur l'assistance et non plus

¹ Le pays a signé des conventions internationales portant sur le travail des enfants, élaborées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il s'agit, par exemple, de la convention n°138, adoptée en 1997, qui fixe l'âge minimum d'accès à un emploi et de la convention n°182, ratifiée en 2001 qui porte élimination des pires formes de travail des enfants.

² Décret n° 96.451 promulguant la loi 43-96 ADP du 13 novembre 1996 portant Code Pénal, 18 décembre 1996.

sur la répression. Il convient d'ailleurs de noter que, depuis 2004, il existe une juridiction spécifique aux mineurs comprenant la mise en place d'un tribunal pour enfants et de juges spécialisés.¹

L'application de ces lois se heurte malheureusement à de nombreuses difficultés.

Les premières sont liées au contexte général de pauvreté qui caractérise le Burkina Faso et qui hypothèque en permanence la capacité des familles à assurer les besoins des enfants. Les deuxièmes concernent le manque d'établissements alternatifs aux prisons alors que leur utilisation est prévue par la loi. Ainsi, de nombreux mineurs se retrouvent en milieu carcéral dans l'attente de leur jugement, qui est parfois très long à venir. Pendant longtemps, la majorité des prisons burkinabè n'étaient pas organisées en vue d'opérer une stricte séparation entre adultes et enfants, alors même que le nombre de mineurs incarcérés ne cessait d'augmenter. Les statistiques pénitentiaires nous révèlent ainsi qu'entre 2000 et 2005, le nombre de mineurs incarcérés, à l'échelle nationale, est passé de 297 à 1.102 personnes.² Pourtant, l'idée de séparation entre adultes et mineurs a fait son apparition dans la juridiction nationale dès 1961. Malgré cela, comme le notait, en 2006, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale, M. Voho³, cette séparation n'est effective dans les principales maisons de correction du pays que depuis 2002.

Les évolutions institutionnelles majeures : le MASSN et l'Action Éducative en Milieu Ouvert

La première évolution qu'il convient de noter est la mise en place, en 2000, d'un ministère autonome centré uniquement sur les questions sociales. Dénommé MASSN, celui-ci est toujours en exercice et comporte notamment deux services

¹ Loi n° 028-2004/AN du 8 septembre 2004 portant modification de la loi n° 010/93/AN du 17 mai 1993 créant les juridictions pour enfants dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

² Direction de la Sécurité Pénitentiaire, *Statistiques des services de la sécurité pénitentiaire en 2000*. Ouagadougou : SG du Ministère de la Justice, 2001, 1 p. et Direction de la Sécurité Pénitentiaire, *Statistiques des services de la sécurité pénitentiaire en 2005*. *Op. cit.*, 1 p.

³ Entretien avec Médard VOHO, *Op. cit.*

portant sur les questions de protection de la jeunesse : la Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance (DEPE) et la Direction de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (DPEA). Cette dernière a en charge les questions de l'insertion sociale des enfants et adolescents en difficulté, la sauvegarde de l'enfance en danger et l'action en milieu scolaire et extrascolaire.

La deuxième évolution est l'avènement progressif de l'AEMO. Il existe en fait deux stratégies-types en matière d'action éducative en direction des jeunes en difficulté. La première, l'Action Éducative en Milieu Fermé (AEMF) repose, comme son nom l'indique, sur des établissements fermés (orphelinats, structures spécialisées pour les handicapés et les jeunes inadaptés sociaux). Elle a largement dominé le champ de l'action sociale, jusque dans les années quatre-vingt-dix mais le coût et l'inefficacité de ces structures provoqua leur remise en cause et l'avènement d'un nouveau type de stratégies dites « en milieu ouvert ». Celles-ci reposent sur l'idée d'une mise en œuvre de l'action éducative dans le milieu naturel du jeune en difficulté. Au Burkina Faso, ce modèle a essentiellement été appliqué dans le cadre de l'action en direction des jeunes de la rue. Il nous a semblé intéressant de revenir sur les modalités de cet avènement des stratégies AEMO qui constituent un bon exemple de l'influence internationale dans la mise en œuvre de l'action sociale de protection de la jeunesse dans ce pays.

Entre 1989 et 1990, le Secrétariat d'État à l'Action Sociale organisa plusieurs séminaires et journées de réflexion, en vue de débattre activement des dispositifs de prise en charge et d'encadrement des jeunes en difficulté. Le constat général concernant les structures d'action en milieu fermé était à l'échec si bien qu'un passage s'opéra vers l'AEMO, qui fut officiellement adoptée en octobre 1990. En effet, ces différentes réflexions ont d'abord mis en exergue l'importance des coûts relatifs aux structures fermées et leur inefficacité relative découlant du manque de moyens financiers et humains. Le manque de personnel obligeait en effet les éducateurs à n'assurer en général qu'un rôle de gardiennage auprès des pensionnaires, ce qui venait renforcer l'aspect carcéral et répressif des institutions. La deuxième limite concernait la prise en charge des jeunes de la rue qui ne semblait pas pouvoir être assurée par ces structures, alors même que le phénomène révélait déjà sa tendance à l'augmentation. Les jeunes de la rue n'entraient

finalement dans aucune des catégories prises en charge par l'AEMF, qui se concentrait essentiellement sur l'action auprès des prédélinquants. De plus, ces institutions fermées ayant pour base de fonctionnement l'isolement par rapport au milieu d'origine, elles ne semblaient pas être en mesure de constituer des outils efficaces pour la prise en charge des jeunes de la rue, compte tenu de leur mode de vie. L'ensemble de ces éléments révéla l'urgence qu'il y avait à réorienter les modalités de prise en charge de cette catégorie de jeunesse en difficulté, à l'échelle nationale. C'est ce qui justifia le passage à l'AEMO, à titre expérimental, dans la ville de Ouagadougou dans un premier temps. Le milieu ouvert désigne en fait le milieu naturel du jeune ce qui suppose la présence d'éducateurs dans les principaux lieux de vie des enfants tels que les marchés, les gares, les mosquées, les « maquis » et les salles de cinéma, afin de les suivre dans leur quotidien, tout en les incitant à adopter certaines règles de vie en société pour aboutir progressivement à leur réinsertion. Il fut décidé que l'AEMO s'appliquerait uniquement aux jeunes de 6 à 21 ans. En dessous de 6 ans, les enfants semblaient nécessiter une aide relevant de structures familiales de remplacement et, au dessus de 21 ans, la personnalité du jeune semblait en général déjà trop affirmée pour qu'une aide éducative puisse conduire à sa réinsertion. Le principe de base était la libre adhésion du jeune à toute action entreprise avec lui, qu'il s'agisse d'activités culturelles et de loisirs, éducatives, sanitaires, professionnelles, psychologiques ou autres. L'éducateur, qui ne devait en théorie s'occuper que de 20 jeunes à la fois au maximum (principe largement remis en cause par la pratique), devait finalement jouer le rôle d'intermédiaire entre le jeune, la famille et la société.

Jusqu'en 1996, cette nouvelle stratégie mit particulièrement l'accent sur l'offre de service de base aux bénéficiaires et sur la promotion et la valorisation des activités productives. C'est ainsi qu'en 1992, la première réalisation ayant consacré le lancement du projet AEMO, fut l'opération « *Appui aux petits métiers* » qui avait pour objectif de promouvoir les jeunes de la rue comme des « *acteurs de leur propre développement* ». Une trentaine de jeunes s'est ainsi vue financer le lancement de petites activités via l'octroi de crédits remboursables sur plusieurs mois auprès des éducateurs. Ce projet fut un échec, à cause d'une mauvaise prise en compte des réalités de la vie dans la rue et, plus précisément de deux de ses aspects majeurs. Le premier concerne les difficultés de conservation du matériel et

des gains dans un lieu sûr. Le deuxième a trait aux besoins et aux habitudes de consommation des jeunes de la rue qui ne font en général que des projections économiques immédiates et dépensent donc leurs gains au fur et à mesure. Cet échec provoqua une certaine remise en cause de l'efficacité de l'AEMO, par les éducateurs de rue eux-mêmes, qui développèrent un discours plus virulent à l'égard des jeunes, remettant en cause le principe de participation sous-jacent à cette stratégie. Dès lors, les notions de restauration de la personnalité et de stabilisation du comportement des jeunes furent introduites comme préalables à toute activité menée en leur direction. Il s'agissait finalement d'un retour à des pratiques de rééducation qui s'avéraient, dans une certaine mesure, incontournables. Les activités évoluèrent ainsi surtout vers le renouement des liens familiaux, la stabilisation du comportement et la resocialisation des jeunes. A partir de 1998, un nouveau retour à l'idée de réinsertion des jeunes en milieu rural s'opéra, avec l'idée de les installer dans l'agriculture, l'élevage ou le maraîchage, bien que ce genre de stratégies de réinsertion ait déjà prouvé ses limites dans le passé. Ce revirement était en fait très largement lié à la prise de conscience des difficultés d'insertion des jeunes en milieu urbain où le seul débouché s'avérait être le secteur informel dont l'État ne souhaitait pas tellement assurer la promotion et qui était d'ailleurs déjà largement saturé. Ainsi, en 2002, une enquête aboutit à des conclusions négatives concernant les résultats de l'AEMO qui fit donc l'objet d'un réaménagement général ayant donné naissance à sa version actuelle, votée en conseil des ministres en 2005.¹ Celle-ci vise à mettre l'accent sur le volet préventif en mettant en avant le long processus de marginalisation progressive qui conduit en général le jeune dans la rue. Le volet curatif est cependant maintenu et, progressivement, l'AEMO évolue vers une action semi-ouverte, menée au sein d'un centre qui lui a été dédié pour mettre en place des formations professionnelles notamment.² Même avec ce recadrage, le bilan de l'AEMO est très mitigé comme en attestent ces propos tenus par Marcel Kaboré, Directeur de celle-ci de 2004 à 2007.

¹ MASSN, *Programme National d'Action Éducative en Milieu Ouvert*. Ouagadougou : DPEA, 2005, p. 22.

² Entretien avec Marcel KABORE, ancien Directeur de l'AEMO. Ouagadougou : 18/06/2007.

« Le bilan actuel de l'AEMO semble très mitigé notamment parce qu'il n'existe aucune coordination entre les différents intervenants. L'État n'a donné aucune directive claire pour que la prise en charge soit formalisée. L'inefficacité répétée de toutes les initiatives provoque la sédentarisation croissante des enfants dans la rue et diminue les chances d'en obtenir des résultats positifs en termes de réinsertion. De plus, le programme AEMO n'est pas encore vulgarisé auprès des associations qui devraient bénéficier de formations pour apporter une certaine discipline à l'action dans ce domaine. Ces échecs sont liés à des causes multiples mais l'on peut notamment citer les lourdeurs administratives et le fait que l'AEMO ne fonctionne encore qu'à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et, dans une moindre mesure, à Koudougou. Les activités à mener sont bien fixées mais non mises en œuvre fautes de ressources pour les financer. »¹

Dans ce même entretien, malgré les limites aux réalisations de l'AEMO qu'il avance, Marcel Kaboré, acteur dans le domaine social depuis de nombreuses années, parle de la lutte contre la délinquance juvénile comme étant l'une des réussites de cette stratégie. Ainsi, celui-ci nous rappelle la fragilité de la frontière séparant les objectifs de maintien de la paix sociale et de protection de la jeunesse. Au regard de ces interconnexions, il nous semble intéressant de nous demander si ces dimensions des politiques de jeunesse ne participent pas toutes deux à un objectif général qui les transcenderait. C'est ce questionnement qui fera l'objet de notre attention, après les réflexions que nous allons désormais mener concernant l'impact des changements ayant eu cours dans les exigences des politiques publiques de jeunesse sur les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la société burkinabè.

¹ *Ibid.*

2. Complexification des politiques publiques de jeunesse et renouvellement des rapports de pouvoir

L'analyse diachronique de l'action publique menée en direction de la jeunesse révèle le passage d'une domination de stratégies répressives, centralisées entre les mains de la puissance publique, à une domination d'un modèle de protection, ouvert à une multitude d'acteurs nouveaux. Cette évolution s'inscrit dans le contexte politique général du pays qui se caractérise, à partir des années quatre-vingt-dix, par une relative libéralisation de la vie politique et sociale. Il découle de ces changements une complexification croissante de l'action publique menée en direction de la jeunesse et une certaine tendance à la dispersion voire même de dilution du pouvoir dans ce domaine. Nous retrouvons ici l'idée de *multipléxité* de l'action publique dont nous parle Gilles Massardier et qui se manifeste tant au niveau des acteurs que des représentations et des stratégies en vigueur. Derrière l'apparent passage d'une domination des stratégies répressives à une domination des stratégies protectrices, se cache des processus complexes dont nous allons chercher à rendre compte ici. Nous verrons ainsi que cette apparente évolution stratégique masque la coexistence permanente des stratégies répressives et protectrices et des représentations qui leur sont sous-jacentes. Les changements observables ne doivent pas être interprétés comme la disparition de l'une de ces dimensions au profit de l'autre, mais comme une évolution de l'équilibre existant entre celles-ci. Ce sont, à notre avis, les stratégies mises en œuvre par des acteurs multiples pour imposer leurs représentations et stratégies comme légitimes et donc dominantes qui expliquent ces évolutions et cette tendance à la complexification de l'action publique. Conformément à la méthodologie sous-jacente à cette partie que nous avons préalablement explicitée, nous chercherons, dans ce chapitre, à rendre compte des changements ayant cours dans les rapports de pouvoir à l'œuvre dans ce champ d'action publique, en prenant en compte les stratégies mises en œuvre par les acteurs, individuels et collectifs, et le contexte dans lequel elles s'inscrivent, qu'il soit une source de contrainte ou d'opportunités.

2.1. Les processus de diversification et de multiplication des acteurs pertinents

L'action publique menée en direction de la jeunesse au Burkina Faso montre de plus en plus l'image d'un surpeuplement. Les fondements de cette tendance sont relativement complexes mais nous pouvons d'ores et déjà avancer qu'elle est le résultat de bouleversements dans les rapports de pouvoir à l'œuvre entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse.

Cette complexification est surtout rendue visible par l'apparition de nouveaux acteurs. Ce processus, récurrent dans l'histoire de la structuration de ce champ d'action publique, a pris une tournure nettement plus marquée, à partir des années quatre-vingt-dix essentiellement, comme nous allons le voir par la suite. Des acteurs de plus en plus variés et nombreux ont progressivement acquis et continuent d'acquérir une légitimité à intervenir dans ce domaine. Cependant, la véritable innovation n'est pas tant le développement numérique de ces acteurs mais l'évolution des rapports de force qui se nouent entre eux. Ceux-ci définissent leur légitimité et leur pertinence à agir et structurent donc les hiérarchies sous-jacentes à ce domaine d'action publique. Des acteurs précédemment peu influents sont progressivement devenus centraux, voire incontournables. C'est sur cette tendance à la multiplication et à l'évolution des acteurs pertinents des politiques publiques de jeunesse au Burkina Faso que nous allons désormais concentrer notre attention. Nous articulerons notre réflexion autour de deux des manifestations de la complexification de l'action publique menée en direction de la jeunesse : son exposition à un processus de dispersion institutionnelle au sein du champ étatique, et sa prise en main par une multitude d'acteurs issus de la « société civile », terme que nous employons plus par commodité de langage que par affirmation théorique.

2.1.1. La jeunesse : une catégorie d'action publique victime d'une dispersion institutionnelle ?

Comme nous l'avons vu, en dehors des initiatives mineures prises par le pouvoir colonial avant l'Indépendance, le secteur privé a souvent devancé le

secteur public en matière d'actions menées en direction de la jeunesse. Tant que ces initiatives isolées apparaissaient peu influentes et dénuées de portée politique aux yeux de la puissance publique, celles-ci ont joui d'une certaine liberté d'action. Pourtant, si l'attitude première des autorités publiques a consisté en un soutien aux dynamiques privées, une logique de contrôle puis de réappropriation des initiatives autonomes s'est rapidement mise en place, dès lors que celles-ci sont apparues comme trop influentes et donc potentiellement dangereuses pour l'ordre établi. L'exemple de la dissolution de l'AVSEA, sous le régime de Maurice Yaméogo, en juin 1964, en est un bon exemple. Le champ de l'action publique menée en direction de la jeunesse est ainsi passé entre les mains du pouvoir public, qui a mis en œuvre des stratégies relativement ambiguës jusque dans les années quatre-vingt. Si une volonté de contrôle et de réappropriation des politiques de jeunesse émergea, de véritables initiatives ne furent pas mises en œuvre durant cette période, ce qui ne peut être uniquement imputé à un manque de moyens. La période révolutionnaire, phase de transition dans ce domaine, comme dans bien d'autres d'ailleurs,¹ a ouvert la voie à la mise en place des bases plus affirmées d'une politique sociale en direction de la jeunesse, qui a depuis connu des évolutions majeures. Ainsi, depuis les années quatre-vingt-dix, le modèle de protection et de promotion de la jeunesse s'impose comme donnée structurante dans ce domaine d'intervention.

Ces grandes tendances que nous venons de retracer ne constituent pas des données évidentes de prime abord. En effet, c'est le travail de recensement et de déchiffrement des initiatives mises en œuvre des années quarante à aujourd'hui qui nous a permis de dégager ces deux éléments structurants parmi la multiplicité des expérimentations menées en direction des jeunes. Ainsi, nous tenons à préciser que, si nous avons identifié comme centrales les deux exigences de maintien de la paix sociale et de protection de la population, d'autres objectifs, celui de citoyenneté par exemple, auraient pu être traités. Il est en effet très difficile de délimiter réellement l'action publique menée en direction de la jeunesse comme

¹ OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, Introduction. In *Le Burkina entre révolution et démocratie...* Op. cit., p. 12.

objet d'étude au regard de la très forte dispersion institutionnelle dont elle est l'objet. Les politiques de jeunesse, contrairement à de nombreux domaines d'intervention publique, échappent à tout processus de sectorisation pour plusieurs raisons qui ne sont d'ailleurs pas spécifique au Burkina Faso¹. La première à trait aux difficultés liées à la catégorisation de l'intervention publique sur la base de l'âge. Ce problème est d'autant plus marqué pour la jeunesse dont les limites, en termes d'âge, sont loin de faire consensus, comme nous l'avons déjà noté au préalable. La deuxième concerne le mode de production de ces politiques publiques de jeunesse, qui ne disposent pas de fondements autonomes et évoluent donc au grès des orientations générales de l'action publique. Cette dépendance provoque d'importantes variations dans l'intérêt porté à cette question ainsi que dans les représentations et stratégies dominantes, comme nous l'avons bien vu dans le cas du Burkina Faso. Enfin, les deux exigences sous-jacentes aux interventions en direction de la jeunesse que nous avons identifiées comme centrales, constituent des missions relativement transversales, susceptibles de concerner différents départements de l'action publique. Les politiques publiques de jeunesse ne font donc pas l'objet d'un traitement par un département ministériel bien distinct, constituant bien plus une problématique commune à de nombreux ministères dont les représentations et stratégies sont loin d'être similaires, paraissant même parfois largement contradictoires ou incompatibles. Il en découle, malgré la mise en place progressive de Ministères centrés autour des questions de jeunesse, une prise en charge diffuse de cette catégorie de population. Cela constitue, selon nous, un élément explicatif de la coexistence permanente de représentations multiples de la jeunesse et des stratégies, parfois contradictoires, qui en découlent. Toutefois, nous pouvons également renverser le raisonnement en considérant que c'est précisément la complexité liée à l'existence permanente de représentations normatives multiples de la jeunesse qui explique que celle-ci ait été « *trop précieuse* »² pour faire l'objet d'un traitement ministériel bien différencié. Même si nous ne pouvons émettre un avis ferme et tranché, il nous semble que le lien de causalité s'opère dans les deux sens mais que le véritable problème a bien

¹ LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes...* Op. cit., p. 24.

² *Ibid.*

plus trait au faible intérêt porté à la jeunesse qui, en tant que telle, ne fait pas partie des préoccupations centrales de l'État. L'action publique menée en direction de la jeunesse relève donc parallèlement des ministères ayant en charge les questions d'éducation (à tous les niveaux), de l'action sociale, de la santé, des sports, de la culture, du genre, de l'emploi, de la justice, de la sécurité, etc. Ainsi, si une prise en charge de cette catégorie de population existe bien au Burkina Faso, les actions mises en œuvre et les visions de la jeunesse sous-jacentes prennent surtout des formes diffractées selon les deux exigences sous-jacentes que nous avons préalablement identifiées. Au nom de l'impératif de paix sociale, sont notamment développées des politiques de lutte contre la délinquance juvénile et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Au nom de l'impératif de protection, sont mises en œuvre des politiques sanitaires et sociales essentiellement. Les objectifs de ces deux domaines n'étant pas les mêmes, les représentations et stratégies sous-jacentes donnent l'apparence de discours et de pratiques contradictoires.

Dès lors, les questions liées à la jeunesse font également appel à un vaste champ d'acteurs, qui s'organisent à des échelles multiples en vue de défendre les intérêts propres à la vision et aux stratégies dont ils sont porteurs. L'action publique en direction de la jeunesse prend finalement de plus en plus une forme poly-centrée, impliquant de nombreuses instances ministérielles ayant en charge tant le maintien de la paix sociale que la protection de cette catégorie de population, ainsi qu'une multitude d'acteurs privés ayant acquis une légitimité à intervenir dans ce domaine, comme nous allons le voir désormais.

2.1.2. Le dynamisme de la « société civile »

L'avènement des représentations de la jeunesse comme ressource et des stratégies de protection qui en découlent ont permis une véritable prise de pouvoir par les associations de développement, secteur de la société civile en pleine expansion. Si ce mouvement s'est essentiellement fait sentir à partir des années quatre-vingt-dix, il a en fait commencé timidement dès la fin des années soixante-

dix. Son « *explosion* »¹ dans les années quatre-vingt-dix doit finalement être analysée en concordance avec deux évènements : l'apogée du mouvement international de protection de l'enfance et l'avènement du nouvel ordre constitutionnel ayant donné naissance à la Quatrième République, en 1991.

2.1.2.1. *Le développement associatif : un processus historique*

La première création associative enregistrée par l'administration coloniale, en Haute-Volta, date de 1942. A visée sportive, elle avait été créée par des colons étant donné que, jusqu'à l'adoption du décret portant application de la liberté associative dans les colonies françaises en 1946,² les créations associatives étaient uniquement réservées aux ressortissants français présents dans la colonie. Pendant les années quarante, 29 associations furent créées, essentiellement après l'adoption du décret de 1946. D'ailleurs, sur ce total de 29 créations, 13 ont été enregistrées en 1948 et 9 en 1949. Dans les années cinquante, 410 associations furent créées, ce qui est révélateur de la diffusion assez rapide du phénomène associatif en Haute-Volta. Celle-ci doit être analysée comme la conséquence de l'application de la liberté associative mais également de l'autonomie interne provoquée par l'avènement de la loi-cadre, en 1956. Durant les deux décennies suivantes, le nombre d'associations créées diminua progressivement avec un total de 330 créations dans les années soixante et de 321 créations dans les années soixante-dix. A partir des années quatre-vingt, les créations recommencent à augmenter (360) et c'est dans les années quatre-vingt-dix que le chiffre record fut atteint. En effet, rien qu'entre 1990 et 1993, Mahamadou Diawara a comptabilisé un total de 587 créations.³

Au-delà de cette dimension numérique illustrant bien « l'explosion » associative qui s'amorce, surtout au début des années quatre-vingt-dix, il est intéressant de noter l'évolution de la nature des associations créées. En effet, trois grandes

¹ DIAWARA Mahamadou, Mouvement associatif et transformations du champ politique. In OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie...* Op. cit., p. 234.

² FONTENEAU Gérard et MADOUNGA Noël, *Histoire des syndicats en Afrique*. Paris : Karthala, 2004, p. 42.

³ DIAWARA Mahamadou, Mouvement associatif et transformations du champ politique... Op. cit., p. 230-238.

périodes semblent se dégager et, constatant leur synchronisation avec les étapes de l'histoire nationale, M. Diawara émet l'hypothèse que ces évolutions soient liées au degré d'ouverture du système politique.¹ Ainsi, durant les années quarante, ce sont les associations sportives qui semblent dominer le champ associatif. Celles-ci commencent à être supplantées par les organisations professionnelles, dès les années cinquante, préfigurant ainsi le rôle politique joué par les syndicats dans les années suivantes. Avant l'Indépendance, les organisations politiques étaient interdites aux colonisés et les associations professionnelles ont donc joué le rôle de refuges pour l'action politique. Ainsi, dans les années soixante et soixante-dix, le syndicalisme connut ses heures de gloire, comme nous l'a largement prouvé l'exemple des étudiants qui jouèrent un rôle d'avant-garde dans les luttes sociales et politiques pour l'Indépendance, puis une action de décompression des régimes autoritaires, jusque dans les années quatre-vingt essentiellement. Les crises politiques majeures qui ont secoué le pays durant cette période ont en général été engendrées par une propagation de l'action syndicale à d'autres secteurs sociaux. Alors que les organisations professionnelles représentaient 12 % des créations associatives dans les années cinquante, la proportion passe à 26 % dans les années soixante et à 39 % dans les années soixante-dix.² Les événements ayant conduit à la chute de la Première République, en 1966, sont d'ailleurs fort révélateurs du poids pris par ces associations syndicales. La tentative d'imposition d'un syndicat unique par Maurice Yaméogo, en 1964, fit basculer les associations syndicales dans l'illégalité, ce qui ne déboucha pas sur leur disparition mais bien plus sur leur implication discrète dans les processus politiques ayant conduit à la chute du Régime. Ce moment historique n'est d'ailleurs qu'un exemple parmi d'autres du rôle majeur joué par la société dans la résistance au « *tout-État* » durant toute une période de la vie politique nationale comme nous le rappellent R. Otayek, F-M Sawadogo et J-P. Guingané.

« De Maurice Yaméogo à Thomas Sankara, en passant par les gouvernements militaires de Sangoulé Lamizana, toutes les tentatives

¹ *Ibid.*, p. 230.

² *Ibid.*, p. 235.

autoritaires ont buté sur sa capacité de résistance au « tout-État ». Ce talent assez singulier au sud du Sahara compte tenu du triomphe quasi-général des régimes de parti unique à partir du milieu des années soixante, est partiellement sans doute l'heureuse conséquence de l'existence d'une société civile dont les institutions (syndicats, chefferies, Églises, ONG, mouvement associatif, etc.) se sont avérées suffisamment solides pour échapper à l'attraction de l'État en opposant efficacement leur organisation à la sienne. »¹

Comme nous le constatons dans le cas du syndicalisme étudiant, à partir des années quatre-vingt, l'activisme politique des organisations professionnelles prises dans leur ensemble semble faiblir. Cette inclinaison s'explique, pour les années quatre-vingt par le contexte politique général qui, reposant sur une conception exclusive de la société, ne laisse presque aucune marge de manœuvre aux syndicats, comme nous le reverrons par la suite. À partir des années quatre-vingt-dix, les mobilisations évoluent de plus en plus vers des actions ciblées autour de revendications matérielles essentiellement. Les dimensions politiques et, plus précisément, les revendications démocratiques viennent en général se greffer sur des revendications d'ordre matériel, en vue de donner plus d'ampleur et d'écoute à un mouvement de protestation. Il ne s'agit cependant bien que d'une tendance générale qui n'exclut pas la persistance de protestations étudiantes dont la portée dépasse les simples revendications matérielles, comme nous l'a montré l'exemple du « Collectif de lutte contre l'impunité » dont nous parlions précédemment. Quoiqu'il en soit, comme le note Mahamadou Diawara, dès les années quatre-vingt et surtout dans les années quatre-vingt-dix, les organisations professionnelles sont reléguées au second plan du fait de l'apparition des associations de développement, nouveau type de structures dont l'influence est grandissante.

¹ OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, Introduction. *Op. cit.*, p. 17.

Bien que leur développement réel s'opère à partir des années quatre-vingt, il est intéressant de noter que des associations de développement existaient en Haute-Volta dès les années quarante. D'ailleurs, durant cette période, M. Diawara recense 9 créations d'associations de ce type, chiffre supérieur à celles des associations sportives durant cette décennie. Dans les années cinquante, elles se développèrent essentiellement sous la forme d'associations de ressortissants (42 créations), qui réunissaient des originaires d'une même zone (village, département, etc.) autour de projets de développement locaux. Au début des années soixante, comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'AVSEA, la puissance publique opère des dissolutions associatives, ce qui provoque une baisse parallèle des nouvelles créations d'associations de développement durant cette période. Celles-ci vont cependant reprendre leur croissance à partir du milieu des années soixante-dix, atteignant ainsi le nombre de 58 durant cette décennie contre 19 durant les années soixante. Ce n'est pourtant qu'à partir des années quatre-vingt que les prémices d'une véritable expansion se mirent en place puisque ces structures atteignirent le nombre de 119, dépassant ainsi les organisations professionnelles qui étaient de 106 durant la même décennie.¹ Ainsi, suivant cette tendance, dans les années quatre-vingt-dix, les créations d'associations de développement prirent des allures exponentielles. Cette explosion associative doit être analysée au regard du contexte politique national et international de l'époque. Celui-ci se caractérise d'abord par l'avènement d'un nouvel ordre constitutionnel, à partir de 1991, et d'un retour à un certain pluralisme politique et social qui semble s'être décliné dans le domaine associatif. Deuxièmement, la création des associations de développement a été stimulée par les exigences des bailleurs de fonds internationaux qui posaient comme condition d'accès à l'aide au développement, l'appui sur une société civile organisée sur la base du modèle bureaucratique. De nombreuses créations d'associations ont donc découlé de cette exigence. Enfin, la concordance avec le mouvement international en faveur de la jeunesse a provoqué d'importantes

¹ DIAWARA Mahamadou, Mouvement associatif et transformations du champ politique... *Op. cit.*, p. 237.

créations d'associations œuvrant dans le domaine de la protection de cette catégorie de population. Ainsi, ce secteur est tel aujourd'hui, qu'il est devenu très difficile de recenser le nombre de structures y travaillant. La diversité des projets, tant en termes de nature que de stratégie ou d'importance, est venue fortement complexifier l'action publique menée en direction de la jeunesse¹ qui, par bien des aspects, peut sembler largement illisible aujourd'hui. En 2005, le Bureau de Suivi des ONG (BSONG)² recensait 367 ONG et 16.000 associations de développement, chiffre confirmé par les recherches d'Amadou Barry sur les Organisations de la Société Civile (OSC) au Burkina Faso³.

Nous allons désormais chercher à déconstruire certaines des logiques sous-jacentes au fonctionnement de ce champ d'action publique en vue de nous interroger sur les évolutions que celui-ci a provoqué dans les rapports de pouvoir qui y sont en vigueur.

2.2. Stratégies d'acteurs et changements dans les politiques publiques de jeunesse

L'ensemble des évolutions préalablement observées dans le champ des politiques de jeunesse révèlent, comme nous l'avons dit, une tendance à la complexification de ce domaine. Pourtant, il nous semble que tous ces changements répondent finalement à une logique relativement simple qui est à même de donner à ces éléments une certaine lisibilité. En effet, nous pensons que l'ensemble de ces évolutions masque la coexistence permanente de représentations contradictoires de la jeunesse reposant sur une perception conjointe de celle-ci comme menace et comme ressource. Dès lors, les changements observés dans les politiques de jeunesse ne reposent pas sur l'apparition de nouvelles représentations mais sur une évolution des rapports de force existant entre celles-ci. C'est, à notre avis,

¹ Pour plus d'informations sur ce développement de l'action privée en direction de l'enfance en difficulté au Burkina Faso, se référer à : De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique...* Op. cit., p. 101-110.

² Entretien avec Patrick SYAN, Bureau de Suivi des Organisations Non-Gouvernementales (B.S.O.N.G.). Ouagadougou : 19/06/2007.

³ BARRY Amadou, *Influence des organisations de la société civile sur les politiques de développement au Burkina Faso : enjeux, dynamiques et perspectives*. Liège : Université de Liège, 2006, p. 36.

l'émergence d'acteurs nouveaux qui a provoqué des changements dans les rapports de domination en vigueur dans ce domaine d'action publique. Cette hypothèse nous semble être appuyée par l'analyse historique préalable que nous venons de mener. En effet, nous avons constaté l'existence de discours et de stratégies révélatrices d'une préoccupation pour la protection de la jeunesse, fut-elle embryonnaire, au moment où la dynamique répressive battait son plein. De même, nous avons noté la persistance de stratégies répressives à l'époque actuelle, bien que celle-ci se caractérise par la prédominance majeure du discours protecteur. Ainsi, conformément à notre perception des faits sociaux et politiques, nous pensons que ces évolutions ne peuvent être imputées uniquement à l'influence du mouvement international en faveur de la jeunesse et de la libéralisation du contexte politique à partir des années quatre-vingt-dix. Il faut également aller puiser également des explications dans les stratégies des acteurs, comme nous allons le faire désormais. Le rôle des acteurs constitue, de notre point de vue, une donnée centrale à prendre en compte pour compte les changements ayant eu cours dans l'action publique menée en direction de la jeunesse et dans les rapports de pouvoir qui s'y nouent.

2.2.1. Le rôle majeur des médiateurs de cause

Dans un premier temps, nous allons porter notre attention sur ces acteurs que Pierre Muller, l'un des plus importants contributeurs de l'approche cognitive des politiques publiques, qualifie de « *médiateurs de cause* » et dont le rôle est précisément de lutter pour l'imposition du « *référentiel d'action publique* » dont ils sont porteurs.¹

2.2.1.1. *Les médiateurs et le référentiel d'action publique légitime*

Nous commencerons par faire quelques précisions théoriques nécessaires à l'utilisation des deux notions de « médiateur » et de « référentiel » qui sont au

¹ MULLER Pierre, *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2003, 127 p.

cœur de l'approche cognitive des politiques publiques. Nous nous appuyerons d'abord sur la définition que Pierre Muller donne du « référentiel d'action publique ».

« A chaque fois, le référentiel d'une politique est constitué d'un ensemble de prescriptions qui donnent du sens à un programme politique en définissant des critères de choix et des modes de désignation des objectifs. Il s'agit à la fois d'un processus cognitif permettant de comprendre le réel en limitant sa complexité et d'un processus prescriptif permettant d'agir sur le réel. De ce fait, le processus de construction d'un référentiel correspond à un double mécanisme : une opération de « décodage » du réel afin d'en diminuer l'opacité et une opération de « recodage » du réel pour définir un programme d'action publique. »¹

Selon cet auteur, un référentiel d'action publique est composé de quatre niveaux de perception du monde, étroitement imbriqués les uns aux autres. Le premier repose sur des valeurs qui construisent le cadre global de l'action publique en posant des représentations générales du bien et du mal, du désirable et de l'indésirable. Le deuxième repose sur des normes qui fixent des principes d'action en définissant des écarts entre le réel tel qu'il est perçu et tel qu'il est souhaité. Le troisième désigne des algorithmes qui établissent des relations de causalité qui fondent une théorie de l'action. Enfin, les images sont des vecteurs implicites des trois niveaux précédents (valeurs, normes et algorithmes) et ont pour vocation de produire du sens immédiatement. Bien que transversales, ces images sont des éléments centraux du référentiel d'action publique qui repose finalement sur trois éléments : le référentiel global, le référentiel sectoriel et ces individus que l'on nomme « médiateurs » et qui opèrent ce que Pierre Muller appelle le « *rapport global sectoriel* » (RGS), c'est-à-dire l'articulation, l'organisation et la hiérarchisation entre les représentations générales et les représentations sectorielles. Le référentiel global correspond aux représentations générales et est formé d'un ensemble de valeurs qui constituent les croyances à la base d'une société et les normes

¹ *Ibid.*, p. 63.

permettant les arbitrages entre les différentes conduites possibles. Le référentiel sectoriel est, quant à lui, constitué des représentations propres à un secteur donné d'action publique. D'ailleurs, Pierre Muller précise que le référentiel sectoriel est le résultat d'un processus de construction sociale permanente qui fait que sa cohérence n'est jamais totale du fait de la coexistence de conceptions différentes de la nature et de l'extension des limites sectorielles. Dans le cas de la jeunesse au Burkina Faso, le RGS revêt une complexité d'autant plus marquée qu'il met en jeu des référentiels sectoriels multiples et parfois même contradictoires, comme nous l'avons vu préalablement. Le plus souvent, une conception sectorielle s'impose comme dominante, à un moment précis, définissant ainsi l'image de référence qui produit le sens de l'action publique en générant des éléments d'articulation entre global et sectoriel. Cette opération est réalisée par des médiateurs de cause qui s'appuient sur des algorithmes permettant de poser les fondements de l'action publique en imposant la légitimité d'un référentiel d'action publique. Les médiateurs de cause, porteurs de référentiels d'action publique différents, s'opposent donc pour imposer le leur comme légitime.

C'est de ces rapports de force à l'œuvre dans le champ d'action publique de la jeunesse au Burkina Faso que nous allons désormais traiter en nous penchant sur le rôle des médiateurs de cause impliqués dans ce domaine.

2.2.1.2. *Luttes et stratégies des médiateurs de cause dans le domaine de la jeunesse*

Le passage d'une domination du référentiel d'action publique reposant sur une conception de la jeunesse comme menace et donc sur des stratégies répressives, à un référentiel d'action publique reposant sur une conception de la jeunesse comme ressource et sur donc des stratégies protectrices est, comme nous l'annoncions préalablement, le fruit de la combinaison d'un contexte favorable et de stratégies d'acteurs. Parmi ces acteurs, il y a des « médiateurs de cause » qui ont réussi de par leurs stratégies à faire du référentiel de protection de la jeunesse le modèle dominant de l'action publique mise en œuvre en direction de cette catégorie de population.

Les années quatre-vingt-dix ont été marquées par une certaine forme de libéralisation de la vie politique nationale et par l'apogée du mouvement international en faveur de la jeunesse, deux éléments qui ont constitué une « fenêtre d'opportunité politique » pour les « médiateurs de cause » porteurs du référentiel de protection de la jeunesse. Toutefois, la simple existence de ce contexte favorable ne suffit pas à elle seule à expliquer l'importance prise progressivement par ce référentiel qui semblait jusque là largement dominé. Ce sont les stratégies mises en œuvre par ces médiateurs pour transformer cette fenêtre d'opportunité politique en évolution effective qui nous intéresse ici.

La crise économique des années quatre-vingt, qui a conduit à la mise sous PAS du Burkina Faso, a provoqué d'importantes évolutions dans le référentiel global en vigueur. L'objectif de développement économique qui était jusque là central fut largement discrédité au profit de celui de développement humain durable. Dès lors, le recours aux politiques sociales a fait l'objet d'une importante revalorisation et les stratégies répressives cédèrent du terrain. Dans le champ des institutions étatiques, de nouveaux secteurs se développèrent, portés par des médiateurs de cause qui défendaient le modèle de protection de la jeunesse. Le contexte de libéralisation politique, dans lequel cette évolution s'inscrit, permit également l'émergence d'une multitude d'acteurs dans le secteur privé qui se saisirent de ces représentations et stratégies et en assurèrent ainsi la promotion. Si ce référentiel d'action publique de protection de la jeunesse est aujourd'hui dominant, il ne s'est pas imposé naturellement et il fait d'ailleurs toujours l'objet de nombreux affrontements avec les tenants d'autres référentiels. C'est donc le travail permanent de légitimation du référentiel d'action publique de protection de la jeunesse mené par ces médiateurs de cause qui assure la persistance de sa domination. En effet, bien loin d'avoir disparu, les représentations de la jeunesse comme menace gardent une influence certaine, notamment du fait de la permanence de l'objectif de maintien de la paix sociale. Ainsi, la hiérarchisation existante entre ces référentiels d'action publique fait l'objet d'un travail permanent de négociation qui est précisément porté par ces médiateurs de cause. Nous en observons d'ailleurs des manifestations latentes dans de nombreux domaines.

Par exemple, la visibilisation pénale des pratiques des jeunes *des rues* par la puissance publique vise à réactiver les fondements des conceptions de la jeunesse comme menace et donc la légitimité à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la délinquance juvénile, comprenant nécessairement des stratégies coercitives. Cette visibilisation fait cependant l'objet d'affrontements dans l'espace public avec des *porte-paroles*¹ qui assurent *la médiation*² entre ces jeunes et les acteurs en présence dans l'espace public, en mettant en avant le statut de victime qui peut également leur être imputé, décrédibilisant ainsi toute action coercitive. Ce rôle est assuré par divers acteurs dont les principaux sont des organismes sociaux (associations, ONG, organisations internationales, etc.). Ces médiateurs de cause, quels que soit le référentiel dont ils sont porteurs, s'appuient en général sur la presse qui constitue un relais d'expression pour les différentes parties en présence. Ainsi, lors de la mise en œuvre d'une action de protection ou de promotion de la jeunesse, les associations, ONG et organismes publics invitent en général la presse pour relayer l'évènement et prouver ainsi leur légitimité à agir dans ce domaine et dans ce sens. Parallèlement, les faits divers liés à la délinquance juvénile occupent aussi une place centrale dans les médias, relayant dès lors l'autre face d'un même problème. Porteurs de *référentiels* différents, l'ensemble de ces acteurs utilisent la presse pour se positionner en tant que *médiateurs de cause* et faire valoir leurs représentations du monde et les stratégies d'action qui vont avec.³

L'émergence de ces intermédiaires dans l'espace public constitue une donne nouvelle qui participe à la reconstruction permanente des rapports de pouvoir et de domination propres à la société burkinabè. Ces nouveaux acteurs jouent un rôle direct dans les évolutions de l'action publique menée en direction de la jeunesse. En s'imposant comme acteurs légitimes dans ce domaine, les porteurs du référentiel de protection de la jeunesse ont directement participé à la promotion de nouvelles stratégies et à l'explosion du secteur associatif en lien avec cette question. Il en a découlé cette tendance à l'imposition d'une action publique polycentrée où le pouvoir ne semble plus concentré entre les mains des acteurs

¹ TARDY Jean-Noël, Visibilité, invisibilité... *Op. cit.*, p. 20.

² VOIROL Olivier, Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique. In *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 89-121.

³ MULLER Pierre, *Les politiques publiques. Op. cit.*, 127 p.

étatiques mais dispersé entre une multitude d'acteurs dont l'identification devient un enjeu réel. Ces médiateurs de cause semblent donc avoir joué un rôle certain dans les processus de dilution du pouvoir que nous évoquions un peu plus tôt.

Il nous reste cependant à préciser quelle est la dimension proprement politique de ces luttes pour l'imposition du référentiel légitime et comment certains acteurs peuvent utiliser celles-ci comme outil d'une stratégie d'influence dépassant le simple cadre des questions de jeunesse.

2.2.2. La dimension politique des stratégies d'acteurs

Nous l'avons bien vu, la légitimité d'un référentiel d'action publique est le résultat de rapports de force mettant en jeu une multitude d'acteurs. La dimension conflictuelle nous semble bien ressortir des observations que nous avons préalablement menées. Il nous reste cependant à nous interroger plus en profondeur sur l'impact que ces oppositions peuvent avoir dans la structuration hiérarchique de ce domaine.

Comme nous l'avons vu, l'imposition d'un référentiel légitime a pour objectif premier de faire valoir une vision du monde et de valoriser ainsi les stratégies qui en découlent. Si cette lutte repose en partie sur la défense d'une cause et donc sur sa visibilité dans l'espace public, celle-ci est aussi la condition d'existence et de légitimation des individus et organismes qui en sont porteurs. En insistant sur l'importance d'un phénomène et des stratégies perçues comme étant les plus à même de résoudre un problème public, ces organisations affirment ainsi leur légitimité et compétence à agir en la matière. La défense du référentiel est donc aussi la condition d'existence et de développement de ces organismes. Cela explique que les discours produits par ces structures puissent être parfois distordus ou orientés afin d'assurer leur maintien ou leur accès à plus de moyens.

A l'échelle individuelle, le positionnement dans ce champ d'action qu'est la protection de la jeunesse a permis à des acteurs privés d'accéder à une position favorable dans des hiérarchies de pouvoir dont ils étaient jusque là largement exclus. Le rôle de médiateur de cause a ainsi permis à des personnalités de se mouvoir en personnes ressources incontournables voir en véritables entrepreneurs politiques. Cette tendance est notamment observable dans le cadre des associations de développement, comme nous avons pu le voir avec le cas de Sandpawendé Ouédraogo. Au moment de notre rencontre, en juin 2007, il était engagé parallèlement dans le domaine associatif et politique. Son engagement associatif était triple et révélateur de l'influence qu'il a acquis dans ce domaine à l'échelle de la ville de Kaya et, plus globalement, de la province du Sanmatenga. Il était avant tout Président d'une association d'aide aux enfants en difficulté, l'Association de Protection des groupes Vulnérables du Centre Nord (APV/CN), dont il a été l'un des fondateurs, en 2001. Il était également coordonnateur provincial de deux réseaux associatifs œuvrant dans le domaine de la protection de la jeunesse. Le premier est le Réseau d'Action pour la Prévention et la Protection des Enfants en Difficulté (RAPPED) dont il était coordonnateur local depuis sa création, en 2004. Le deuxième est le Réseau Africain des Jeunes contre la Sida (RAJS) qu'il venait de quitter quelques mois avant notre rencontre comme nous allons le voir par la suite. Concernant son intérêt pour la politique, celui-ci date, selon lui, de 1996. Il estime avoir fait ses armes au sein d'un syndicat des enseignants au niveau de Kaya dont il a assuré la direction de 1998 à 2006. Il est ensuite devenu militant dans un parti d'opposition, l'UNIR-MS (Union pour la Renaissance/Mouvement Sankariste), à l'échelle de la province de Kaya. En 2007, lorsque nous l'avons rencontré, il était en pleine campagne pour les élections législatives auxquelles il était candidat. Même si Sandpawendé Ouédraogo affirme avoir milité à titre personnel sans jamais mélanger son engagement associatif à ses convictions politiques, il semble que les réseaux sociaux tissés dans le cadre de son engagement pour la protection de la jeunesse ont participé à la constitution de sa base électorale et au renforcement de son influence, même si cette candidature s'est révélée infructueuse. En 2007, l'APV/CN prenait en charge environ 508

jeunes¹, chiffre démultiplié si l'on prend en compte l'ensemble des membres des familles bénéficiaires. A ce réseau s'ajoute celui des connaissances tissées dans le cadre du RAPPED et du RAJS. Nous voyons donc bien que même si Sandpawendé Ouédraogo n'a jamais mené campagne au sein de ces instances associatives, son implication dans ce domaine n'a pu que renforcer ses positions d'influence. En effet, comme le note René Otayek,² les associations sont souvent « *Le vivier dans lequel se recrute une clientèle, un moyen d'acquérir une influence ou de la consolider.* » Elles peuvent occuper une place majeure dans les stratégies actuelles d'accès aux ressources du système. D'ailleurs, les causes de sa démission du RAJS semblent appuyer cette hypothèse. En avril 2007, Sandpawendé Ouédraogo a décidé de publier dans la presse une lettre ouverte au Premier Ministre, Paramanga Ernest Yonli, réclamant sa démission. Bien que le RAJS soit officiellement apolitique, la sympathie pour le pouvoir en place de M. Bationo, son dirigeant principal – que S. Ouédraogo qualifie d'ailleurs de « *chouchou du régime* » – est un fait qui nous a été rapporté par nombre de nos interlocuteurs. Dès lors, la publication de cette lettre engagée dans la presse a constitué la base de pressions latentes au sein du RAJS, ayant conduit S. Ouédraogo à la démission.

« Le RAJS et ses responsables sont officiellement apolitiques mais il est de notoriété publique qu'ils entretiennent des liens privilégiés avec le pouvoir en place. Ainsi, il ne m'a pas été demandé ouvertement de démissionner mais mon entourage professionnel a été monté contre moi pour m'inciter à partir, chose que j'ai faite pour avoir la paix. Cela m'amène à m'interroger sur la neutralité politique du RAJS et sur ses objectifs. J'étais reconnu pour mes qualités de gestionnaire associatif qui faisaient l'unanimité et qui sont d'ailleurs les raisons qui m'ont amené à occuper ces postes de coordination. C'est mon engagement politique qui m'a fait défaut. Mon influence dérangeait d'autant qu'elle n'allait pas dans le bon sens. [Rire] »³

¹ Entretien avec Sandpawendé OUEDRAOGO, Coordonnateur local du RAPPED, Président de l'APV/CN. Kaya : 27 juin 2007.

² OTAYEK René, Organisations et compétitions politiques. In COULON Christian et MARTIN Denis-Constant, *Les Afriques politiques...* Op. cit., p. 189-190.

³ Entretien avec Sandpawendé OUEDRAOGO, Op. cit.

La mise à l'écart de S. Ouédraogo du RAJS s'est opérée à partir du moment où son engagement politique est devenu manifeste. Cela constitue, à notre avis, une preuve du potentiel d'influence que représentent les réseaux de relation qui se tissent au sein de ces associations de développement. Originellement engagé dans un syndicat d'enseignants, il est passé au champ des associations de protection de la jeunesse. Son exemple est, selon nous, révélateur d'une tendance générale dans l'évolution des carrières politiques. En effet, si les syndicats ont joué un rôle politique majeur des indépendances à la veille de la période sankariste, les associations de développement semblent aujourd'hui prendre partiellement le relais à ce niveau.

« Longtemps vecteurs d'accès aux positions politiques centrales, les syndicats paraissent aujourd'hui en marge de cette dynamique et des processus qui conditionnent la participation aux compétitions pour les postes gouvernementaux et, plus généralement, électifs. L'entrée des associations de développement dans les processus politiques a été favorisée par l'émergence de notables associatifs qui ont su se ménager un leadership dans l'espace local. »¹

Cette réalité semble d'autant plus marquée pour les jeunes engagés en politique car, comme nous le montrions auparavant, le type d'engagement demandé au sein de ces structures correspond plus aux exigences de souplesse que les jeunes ont en la matière. Les associations de développement constituent donc des nouveaux moyens d'accès à des positions de pouvoir dans la société burkinabè pour ces intermédiaires qui émergent dans ce domaine. Ceux-ci ont donc acquis un pouvoir nouveau dans et par ces organisations qui leur permettent de jouer le rôle d'intermédiaire entre les dispositifs du développement, notamment sa manne financière, et les communautés bénéficiaires. Détenteurs d'un savoir spécifique, ces « *courtiers du développement* »², comme les nomment J-P. Olivier de Sardan et

¹ DIAWARA Mahamadou, Mouvement associatif et transformations du champ politique. *Op. cit.*, p. 246.

² OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre et PAQUOT Élisabeth (dir.), *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*. Paris : GRET, 1991, 204 p.

Elisabeth Paquot, se mettent au service de communautés dont ils se font les mandataires et auprès desquelles ils accèdent donc à des positions de prestige et de pouvoir relativement nouvelles, devenant des « notables associatifs »¹ rattachés à une communauté avec laquelle ils entretiennent des liens durables et parfois même exclusifs.

« En délimitant jalousement ainsi ses zones d'intervention, l'ONG se constitue en même temps des zones d'influence qui sont autant de fiefs à préserver. Très souvent, ces zones commencent ou se limitent à la localité d'origine du dirigeant principal de l'ONG ou de son fondateur. Ainsi, le dirigeant d'ONG parvient parfois à « contrôler » plusieurs dizaines de Groupements villageois, devenant ainsi un notable associatif dont la position est renforcée par une distribution clientéliste des ressources de l'ONG. »²

Cette tendance poussée à l'extrême instaure des rapports de pouvoir durables entre le dirigeant de l'ONG et l'ensemble de ses bénéficiaires. La direction de celle-ci étant souvent centralisée entre les mains de quelques personnes, la structure finit par être associée à un individu ou un groupe d'individus qui est donc maintenu dans ses fonctions. En distribuant les ressources du développement et les responsabilités au sein de la structure, le dirigeant associatif renforce ses positions en élargissant sa base sociale et en diversifiant ses réseaux de relations. Sa notoriété et son enracinement local se révèlent alors d'importantes ressources pour briguer des positions politiques, via l'activation de ces larges réseaux de connaissance et de dépendance.

« Par leur inscription dans un espace socio-politique donné, par leur capacité d'intervention plus grande, et au regard des moyens techniques, humains et financiers qu'elles sont en mesure de mobiliser, les associations de développement sont devenues aussi, à côté de leurs fonctions socio-économiques explicites, des moyens d'édification ou de renforcement des

¹ DIAWARA Mahamadou, Mouvement associatif et transformations du champ politique. *Op. cit.*, p. 243.

² *Ibid.*, p. 244.

réseaux de clientèle et d'influence et, par conséquent, des instruments d'accès aux ressources et positions politiques. »¹

Précisons toutefois que l'acquisition de réelles positions de pouvoir via le milieu associatif est réservée à une petite poignée d'agents individuels qui disposent en général d'une influence dans d'autres domaines de la vie sociale. En effet, les codes qu'il est impératif de maîtriser pour développer les ressources d'une association ou d'une ONG réclament en général un certain niveau scolaire. De même, la distribution de l'aide repose sur d'importants réseaux de relations et d'influence qui conditionnent son accessibilité. Les dirigeants associatifs qui ont pu réellement utiliser leur engagement dans ce domaine comme base de développement de stratégies politiques efficaces (au sens électoral du terme) sont en général des individus qui s'inscrivaient déjà dans des positions de pouvoir favorables à leur réussite. L'engagement associatif ne vient alors que renforcer une influence et un pouvoir dont certaines bases sont préexistantes. Dès lors, si ce domaine a constitué un nouveau champ pour la constitution de réseaux d'influence et de pouvoir, celui-ci n'a pas réellement permis une ouverture directe à des populations qui en étaient jusque là exclues. Concernant les jeunes, ce sont essentiellement des « éduqués » qui ont investi ce domaine, qui constitue en quelque sorte une importante source de débouchés pour des jeunes confrontés à une réduction drastique de leurs opportunités d'inscription dans des positions de pouvoir et d'influence plus classiques.

Dès lors, nous pouvons nous interroger sur la portée politique réelle des changements ayant eu cours dans ce domaine d'action publique. S'il semble que celle-ci a fait l'objet d'une ouverture croissante à de nouvelles représentations et stratégies et d'une mise en œuvre de plus en plus poly-centrée, peut-on pour autant se limiter à constater l'avènement d'un « *nouvel ordre politique* »² caractérisé essentiellement par une plus grande liberté et ouverture ? Ne doit-on pas s'interroger sur l'existence d'une stratégie sous-jacente à l'ensemble de ces

¹ *Ibid.*, p. 230.

² MEUNIER Emmanuelle, Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique. In *L'Afrique Politique*. Karthala : Paris, 1998, p. 147-174.

évolutions qui seraient finalement consenties en vue d'assurer la perpétuation de l'ordre établi.

3. La canalisation de la jeunesse : des changements à l'épreuve du politique

Bien qu'ayant connu des modifications majeures dans ses exigences centrales et dans les modalités de sa mise en œuvre, l'action publique menée en direction de la jeunesse au Burkina Faso nous semble s'inscrire dans une logique plus générale, transcendant celles que nous avons préalablement identifiées. Ainsi, derrière ces évolutions se cache, à notre avis, la persistance de stratégies permanentes de canalisation de la jeunesse. Si celle-ci est manifeste dans les politiques de lutte contre la délinquance juvénile, elle semble plus masquée depuis l'avènement des stratégies protectrices. Peut-on pour autant postuler que ce changement dans les exigences dominantes des politiques de jeunesse a provoqué un relâchement des modalités de son contrôle social ? Ne doit-on pas plutôt penser que l'objectif de canalisation de la jeunesse reste présent, sous des formes nouvelles qui ne se donnent pas à voir aussi facilement.

Pour répondre à ces questions, nous mènerons une analyse historique de l'évolution des formes de canalisation de la jeunesse afin de nous interroger sur les enseignements que celle-ci peut nous apporter concernant les modalités de fonctionnement actuel du politique au Burkina Faso.

3.1. Historicité des modalités de canalisation de la jeunesse au Burkina Faso

Comme nous l'avons vu préalablement, les questions de jeunesse font l'objet d'une réelle dispersion institutionnelle entre différents ministères qui sont à l'origine de la mise en œuvre d'une action publique peu coordonnée, tout du moins en apparence. Cette tendance à la dispersion se retrouve également pour les

ministères et/ou départements ministériels ayant la jeunesse comme objet d'action spécifique puisque celle-ci a été balancée d'un rattachement ministériel à un autre, liée successivement à l'éducation, aux sports, à la culture, aux arts et à l'emploi. Ces évolutions institutionnelles s'inscrivent, en général, dans un contexte politique dont l'influence est majeure, rappelant ainsi le lien qui unit ce domaine d'action publique aux projets généraux de l'État. Il nous est apparu difficile de retracer l'ensemble des évolutions institutionnelles et, si nos recherches nous ont permis d'identifier certains moments-clés dans ces changements, ceux-ci ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. En effet, la jeunesse a fait l'objet de rattachements multiples, très fréquemment changés, et nous avons donc cherché à dégager essentiellement des tendances dans ces évolutions en les illustrant par des exemples. Comme le notait Michel Oubda¹, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, l'absence d'historique complet sur les évolutions de la prise en charge ministérielle de la jeunesse est fort dommageable à la recherche sur ces questions. En confrontant nos analyses documentaires (au sein des archives nationales essentiellement) aux données recueillies lors de nos entretiens avec des responsables du domaine², nous sommes finalement arrivés à la conclusion qu'il était difficile de dégager une réelle logique dans ces rattachements ministériels successifs. Il ressort finalement que les modalités d'action en direction de la jeunesse ont en général adopté des angles multiples dont il est difficile de rendre compte en suivant les périodicités de la vie politique nationale.

Pourtant, si l'on se concentre sur la stratégie de canalisation de la jeunesse mise en œuvre par les différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays, il semble que l'on puisse distinguer trois périodes distinctes. La première, qui s'échelonne de la fin de la période coloniale à la veille de la Révolution sankariste en 1984, repose sur des stratégies d'unification et sur les échecs successifs des différentes tentatives d'encadrement général de la jeunesse. Durant cette période, les gouvernements ont, selon des modalités différentes, tenté d'unifier ou de

¹ Entretien avec Michel OUBDA, Inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Ouagadougou : 14 mai 2007.

² Entretiens avec :

- Michel OUBDA, *Op. cit.*
- Vincent de Paul BELEMSIGRI, Chargé d'Études, Secrétariat Général, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Ouagadougou : 21 juin 2007.

neutraliser les différentes organisations et initiatives existantes dans ce domaine en vue de s'assurer de leur conformité avec l'intérêt national. La deuxième phase correspond à la période révolutionnaire au cours de laquelle le projet d'encadrement de la jeunesse s'appuya sur une stratégie dont la dynamique était exclusive. Plutôt que de chercher à unifier les structures et actions existantes comme auparavant, le nouveau régime choisit directement de les écarter en donnant un maximum de poids aux CDR qui prirent en charge ce travail d'encadrement, selon des modalités que nous détaillerons par la suite. Enfin, la troisième période concerne essentiellement la Quatrième République qui s'étend de 1991 à aujourd'hui, même si elle inclue également la phase de Rectification qui, à partir de 1987, a progressivement amené le pays dans cette phase qui peut être qualifiée d'ouverture démocratique. La démarche consistait alors à réhabiliter l'ensemble des structures mises à l'écart par la période révolutionnaire, selon une démarche inclusive complexe qui, tout en les plaçant au cœur de l'action, limitait le poids et la portée de chacune, comme nous allons le voir par la suite.

Les modalités de canalisation de la jeunesse se révèlent finalement étroitement liées aux projets globaux de l'État et, pour rendre compte de leur historicité, nous allons voir comment elles ont évolué dans le cadre des contextes politiques généraux spécifiques aux différentes périodes identifiées.

3.1.1. Des démarches unificatrices mises en échec par les forces sociales

Des dernières années ayant précédé l'Indépendance à la veille de la révolution sankariste, les différents régimes qui se sont succédé à la tête de l'État voltaïque eurent en commun leur volonté manifeste de canaliser les acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et leurs initiatives, en vue de s'assurer de leur conformité avec les objectifs généraux de l'État. Pourtant, comme nous allons le voir, l'ensemble de ces régimes ont rencontré des difficultés pour atteindre cet objectif qui se heurta, notamment, à l'attachement très net des forces sociales à leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et leur relative réussite à conserver celui-ci. Bien que la volonté d'encadrement général du domaine de la

jeunesse soit très marquée durant cette période, prenant même souvent des aspects autoritaires et répressifs, les différents projets se révèlent être des échecs.

3.1.1.1. *La tentative de canalisation politique de la jeunesse à la veille de l'Indépendance*

Comme nous l'avons vu, l'idée d'une nécessaire canalisation de la jeunesse apparaît déjà dans les préoccupations du pouvoir colonial qui mit en place divers mécanismes d'organisation de celle-ci, via la création d'associations et de comités de jeunes. L'objectif de ces associations était le contrôle politique de la jeunesse si bien que Zacharia Bandaogo avance l'idée que celles-ci permirent à la France, en complicité avec les élites locales, de pousser les populations voltaïques à se prononcer sur une indépendance immédiate ou une évolution économique et sociale au sein de la communauté française.¹ Ainsi, Ouezzin Coulibaly tenta au maximum d'encadrer cette jeunesse pour la soustraire à l'influence des adversaires du RDA et, plus généralement, des opposants au maintien de liens avec la France. Des documents d'archives nous apprennent qu'un congrès des jeunes de la Haute-Volta fut organisé, du 26 au 28 octobre 1957, et que celui-ci donna naissance à l'Union Démocratique de la Jeunesse Voltaïque (UDJV). La création de cette association s'inscrit dans un contexte général marqué par la crainte de l'influence des mouvements politiques sur les associations de jeunesse, comme en atteste une motion qui fut adoptée par l'UDJV lors de son congrès constitutif. Celle-ci déclarait alors que « *certains mouvements politiques organisent des associations de Jeunes et, au lieu de leur apprendre leurs devoirs et droits politiques, les éduquent dans le seul but de s'en servir et en font de véritables compositeurs de chants injurieux et de vaillants soldats de bataille* ». Elle considérait que ces mouvements s'appuyaient sur « *la nature turbulente* » et le « *comportement extrémiste* » des jeunes, en allant « *jusqu'à endoctriner certains élèves* ». L'UDJV lançait alors un appel « *à la bonne volonté et à la compréhension des dirigeants de ces mouvements politiques pour que cesse désormais le sabotage de la personnalité de l'innocent par l'homme politique qui se réclame être le porteur du*

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p 388.

drapeau de la libération ». ¹ C'est dans ce contexte que l'UDJV vit le jour, avec pour objectif de regrouper les diverses Associations et Sections des Mouvements de Jeunesse existant en Haute-Volta et de développer et de coordonner l'ensemble des activités menées par celles-ci dans les domaines artistique, culturel et social. ² Le pouvoir se méfiait en fait déjà de l'impact des idées véhiculées par les mouvements étudiants qui prirent d'ailleurs très rapidement position pour une indépendance totale vis-à-vis de la France et donc un rejet du projet d'intégration de la Communauté française, proposé par référendum en 1958. Les étudiants marquaient ainsi nettement leur opposition avec les idées du RDA et les opérations de séduction en direction de la jeunesse se multiplièrent en vue des les rallier à cette cause. Ouezzin Coulibaly s'adressa donc à la jeunesse prise dans son ensemble en l'incitant à constituer une « armée » mise au service du développement du pays et donc soustraite à l'influence des luttes partisans et des idéalismes qu'elles véhiculent. Il compara la jeunesse à une masse d'eau qui, bien orientée et unie, pouvait faire marcher les plus grandes usines mais qui pouvait également tourner en rond dans des tourbillons stériles qui gaspilleraient son énergie. Organisée au sein de la « Jeunesse RDA », décomposée en différents échelons allant du local au national, les jeunes voltaïques pouvaient selon lui contribuer à la mise en œuvre d'un programme de développement économique et social. Ce discours fut cependant largement rejeté par la « jeunesse éduquée » qui se positionna clairement contre le RDA qu'elle assimila à un traître. ³ Cet exemple marque, selon nous, la première manifestation de l'échec des tentatives d'encadrement général de la jeunesse voltaïque.

Au-delà de ce cadre général, à partir des années cinquante, sont mises en place des politiques sectorielles participant à la canalisation de l'énergie de cette jeunesse qui inquiète le pouvoir colonial et les élites locales.

Ainsi, en 1950, le gouvernorat français créa un Commissariat à l'Éducation Physique, à la Jeunesse et aux Sports, relayé dès 1951 par un Centre fédéral de la

¹ UDJV, *Motion sur les mouvements politiques*. Ouagadougou : Congrès des jeunes de la Haute-Volta, 26-28 octobre 1957, p. 1.

² UDJV, *Statuts*. Ouagadougou : Congrès des jeunes de la Haute-Volta, 26-28 octobre 1957, p 1.

³ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p 389-390.

Jeunesse, des Sports et de l'Éducation de base à Ouagadougou. Quoique reflète l'intitulé de cette création institutionnelle, l'angle d'action premier fut la culture. En effet, en 1953, comme dans le reste de l'AOF, des centres culturels, souvent rattachés aux centres sociaux, furent installés sur le territoire voltaïque. Ceux-ci avaient alors vocation à constituer des lieux de réunion et de mise en place d'activités éducatives pour les jeunes intellectuels des centres urbains. Il convient de préciser que les jeunes scolarisés, forts de leur nouveau savoir, exprimaient déjà une volonté de démarcation vis-à-vis des « *enracinés du terroir* »¹, terminologie qui désignait les populations trop attachées à la culture locale et constituant donc un obstacle à la diffusion de la culture française en Haute-Volta. Cela inquiétait les élites locales qui accusaient l'impérialisme français d'être responsable de cette destruction des cultures africaines. La création de ces centres culturels par les autorités coloniales relevait donc en partie d'une volonté de satisfaction des élites locales inquiètes et visait à combler le vide laissé par la disparition des cultures traditionnelles, en milieu urbain essentiellement. Cet objectif de revalorisation du patrimoine culturel local s'appuya essentiellement sur les activités théâtrales. Ainsi, en 1955, il fut organisé un concours de théâtre entre les différents territoires de l'AOF qui permit à la Haute-Volta d'affronter la Côte d'Ivoire lors de la finale organisée à Dakar. Par la suite, deux concours furent organisés en Haute-Volta et celui de Bobo-Dioulasso fut remporté par la troupe *Le Rossignol* dont nous avons préalablement parlé lors de notre analyse des liens unissant musique et politique dans ce pays. Durant cette même année, il fut également organisé un concours du meilleur conférencier dont le thème était « *Parler de sa région et la faire aimer* ». Huit concurrents représentaient la Haute-Volta et le candidat de la ville de Dédougou termina second, derrière celui du Dahomey, lors de la finale qui était de nouveau organisée à Dakar. Au regard de l'engouement né de ces différentes manifestations, des subventions non négligeables furent débloquées pour le développement de la culture voltaïque. Ainsi, sur un budget général pour le territoire de 10,1 millions de F. CFA, en 1956, il fut alloué un million pour les questions de jeunesse et notamment pour l'organisation de concours artistiques et

¹ *Ibid.*, p 344.

pour le fonctionnement et le financement des troupes de théâtre.¹ Cette politique culturelle élitiste, combinée à l'importance de l'analphabétisme chez les jeunes, fit de ces centres des lieux de fréquentation sélective réservés à la jeunesse éduquée. En 1958, ils furent intégrés aux Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) avec pour idée d'accentuer l'objectif de revalorisation du patrimoine culturel local, en mettant toujours l'accent sur l'expression théâtrale.

Le million de F. CFA dégagé du budget général de la Haute-Volta en 1956 servait, parallèlement aux actions culturelles, au fonctionnement et au financement des équipes sportives. Les premiers clubs connus en Haute-Volta datent des années 1920 et le football se dégageait déjà comme sport de prédilection. Après l'Indépendance, des disciplines telles que le basket-ball, le judo, le cyclisme ou encore la boxe connurent un certain développement mais l'accent fut très nettement mis sur le football national. Ainsi, les activités sportives locales autres que le football étaient en général le fait d'initiatives privées.² Plusieurs organisations de jeunesse ayant une visée sportive furent créées dans les années cinquante. En décembre 1955, apparurent successivement le Comité Territoriale du Cyclisme de la Haute-Volta, basé à Ouagadougou et l'Association Sportive Équipe Saint George de Tenkodogo. En mars 1956, furent créées l'Union Sportive de Batié, l'Association Sportive de Fada N'Gourma et la Jeunesse Sportive de Banfora.³

La canalisation de la jeunesse passait également par le développement de l'institution scolaire, sensée prendre le relais de la sphère privée. La restructuration de l'école commença, dès la fin des années quarante, pour mettre à la disposition du pouvoir les professionnels nécessaires au développement des colonies (enseignants, personnel de santé, ingénieurs et techniciens, etc.). Cet objectif se heurtait pourtant à de nombreuses limites dans le contexte voltaïque où les taux de scolarisation restaient dans les plus faibles de l'AOF comme en atteste ce tableau.⁴

¹ *Ibid.*, p 344-345.

² MIGNON Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée : institutions de jeunesse d'éducation populaire et de sports dans 11 pays d'Afrique francophone*. Paris : L'Harmattan, 1984, p. 105.

³ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p 345-346.

⁴ *Ibid.*, p 338.

Tableau n° 29 : Évolution comparée des effectifs et des taux de scolarisation dans quatre colonies de l'AOF (1951-1957)

	Effectif en milliers			Taux de scolarisation		
	1951	1955	1957	1951	1955	1957
AOF	179	286	379	6,9	10,9	13,5
Sénégal	41	62,6	77,2	13	19,8	25,8
C. d'Ivoire	33,9	60,4	96	10,6	18,5	25,8
H.-Volta	14	25,4	33,5	2,9	5,4	6,7
Niger	6,2	8,7	12,9	1,8	2,6	4

Source : Services statistiques d'outre-mer, 1958, p. 188.

Au-delà de la faiblesse des taux de scolarisation et des équipements scolaires par rapport à d'autres pays de l'AOF, les incohérences et limites de la politique éducative mise en place par l'administration coloniale en Haute-Volta étaient surtout rendues criantes par les problèmes d'insertion économique rencontrés par ces jeunes, qu'ils soient diplômés ou précocement sortis du système. Dès la fin des années cinquante, il semble que l'importance des questions de formation et d'éducation de la jeunesse pour le développement futur du territoire ait fait l'objet d'une réelle prise de conscience. A partir de 1957, Ouezzin Coulibaly, député RDA d'origine voltaïque, a beaucoup abordé ces problématiques liées à l'éducation. Ses préoccupations portaient tant sur le sort des étudiants voltaïques non-boursiers que sur celui des jeunes déscolarisés. En effet, pour de nombreux jeunes, le passage dans le système éducatif était très bref et ceux-ci venaient grossir le rang des apprentis et des chômeurs. Ces déscolarisés étaient également identifiés comme participant à la question plus préoccupante de la délinquance juvénile qui, comme nous l'avons vu, constitua un élément majeur de développement des premières actions menées en direction de la jeunesse.¹

Enfin, le problème du chômage qui touchait la Haute-Volta était déjà au cœur des préoccupations des autorités coloniales. La jeunesse occupait d'ailleurs une place importante dans ces inquiétudes au regard de sa tendance à envahir les principaux

¹ *Ibid.*, p 346-349.

pôles urbains, venant ainsi grossir les rangs des inactifs qui étaient identifiés comme des sources de développement de la délinquance juvénile.

3.1.1.2. *Une jeunesse unique au service de l'intérêt national (1960-1966)*

Après être devenu le Premier Président de Haute-Volta, Maurice Yaméogo instaura un Ministère de la Jeunesse et des Sports, dès janvier 1961. Par décret, le 23 janvier 1964, le gouvernement décida également de la création d'un Haut-Comité de la Jeunesse qui devait aider le Gouvernement dans l'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse et des sports. La nature des membres de ce comité reflète bien la volonté d'encadrement général de la jeunesse voltaïque. Les représentants des mouvements de jeunesse associés étaient peu nombreux et choisis au sein du Conseil National Consultatif de la Jeunesse, organe qui avait déjà pour rôle de coordonner l'ensemble des mouvements nationaux de jeunesse. Les objectifs de ce Haut-Comité sont également révélateurs de cette volonté puisqu'il était sensé organiser et développer les activités de jeunesse dans les domaines de l'éducation populaire et du sport pour compléter « *l'œuvre d'éducation nationale entreprise dans la famille et à l'école* ». ¹ De la sphère privée à la sphère publique, la jeunesse est donc placée sous un contrôle étroit et généralisé visant la canalisation de son énergie, en vue de garantir l'intérêt national. Cette tendance s'inscrit dans un contexte politique général caractérisé « *Par la volonté du pouvoir politique en place d'écraser les droits et libertés élémentaires des citoyens* ». ²

Cet objectif général se décline par différentes politiques sectorielles dont nous allons donner quelques exemples.

Comme nous l'avons vu, les MJC mises en place sous la période coloniale ne répondirent pas aux attentes qui leur avaient été associées. Elles connurent donc un désintéressement croissant de la part des pouvoirs publics, à partir de 1960,

¹ Décret n° 076/PRES/JS, *Op. cit.*

² SANDWIDI Kourita, Syndicalisme et pouvoir politique. De la répression à la renaissance. In OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie... Op. cit.*, p. 332.

tendance qui dura jusqu'en 1971 environ. En fait, durant cette période, ce sont essentiellement les initiatives privées qui dominèrent. Par exemple, deux associations furent créées : l'Association Voltaïque pour la Culture Africaine (AVCA), en 1963, puis le Cercle d'Activités Littéraires et Artistiques de Haute-Volta (CALAHV), en 1966. C'est surtout la seconde structure qui investit le terrain en multipliant les manifestations culturelles dont la qualité était reconnue supérieure à celle des MJC.¹

Quant au volet sportif, celui-ci était essentiellement organisé en milieu scolaire, tâche confiée, à partir de 1962, à la Ligue Voltaïque des Œuvres Laïques qui fut placée sous la tutelle de la Ligue de l'Enseignement française puis sous celle de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Celle-ci créa des coopératives sportives dans les écoles ainsi qu'une Union du Sport à l'École Primaire (USEP) qui devint ensuite l'Organisation des Sports à l'École Primaire (OSEP). Malgré ces mesures, le sport voltaïque connut des difficultés à devenir une pratique de masse.

Dès l'Indépendance, Maurice Yaméogo – alors devenu Premier Président de la République voltaïque – exprima l'espoir qu'il plaçait dans la jeunesse pour assurer le développement du pays et l'accent particulier qu'il souhaitait mettre sur leur formation. Ainsi, le premier gouvernement voltaïque suivit, en partie, les instructions qui avaient été données par le ministère de la France d'Outre-mer, lors de la préparation du troisième plan quadriennal de développement (1958-1962), qui préconisait la mise en place d'un enseignement rural, parallèlement au système d'enseignement classique dont l'objectif était la formation des cadres et techniciens voltaïques. Un accent fut donc mis sur l'école ; les effectifs d'élèves passèrent ainsi de 11.700 en 1947, à 63.977 en 1962. Les établissements scolaires existant furent également développés puisque leur nombre passa à 400 pour le primaire, 13 pour le secondaire et 9 pour le supérieur. Malgré cela, les taux de scolarisation ne dépassaient pas les 10 % environ en 1962. Dès lors, une politique de formation du personnel enseignant fut également amorcée. En 1962, le Cours normal de Koudougou, celui de Ouahigouya et celui de Ouagadougou abritaient respectivement 266 garçons, 262 garçons et 165 filles. Cette même année, l'effort

¹ GUINGANE Jean-Pierre, Les politiques culturelles. Une esquisse de bilan (1960-1993). In OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie*, Op. cit., p. 78-79.

financier alloué au développement de l'éducation représentait 23 % du budget national. La majorité de la population étant rurale, un accent particulier fut mis sur la formation des jeunes ruraux qui constituaient la plus large base de l'économie voltaïque. Un système éducatif parallèle, propre au milieu rural, fut donc mis en place en 1961 avec trois objectifs principaux : prendre en charge les enfants de plus de six ans qui n'avaient pas pu trouver place dans le système d'enseignement classique, mettre en place une scolarisation rurale spécifique pour les jeunes en âge de contribuer à la production agricole (11-15 ans) et créer une structure spécialisée dans la formation professionnelle agricole en vue d'augmenter la productivité rurale. L'enseignement prévu, diffusé sur trois ans, visait à inculquer des bases en français et en calcul, en privilégiant la formation pratique en techniques agricoles. Si l'alphabétisation des jeunes était un objectif important, la lutte contre l'exode rural et la mise au service du développement national constituaient le cœur des attentes liées à cette réforme. Le faible développement de l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire et la tendance à la migration des jeunes ruraux vers les villes étaient, en effet, clairement identifiés comme des problèmes majeurs provoquant l'augmentation du chômage et de la délinquance juvénile. Ce système rural provoquait des sentiments ambigus, au regard de son isolement par rapport au système d'enseignement primaire classique et à la mauvaise considération de l'éducation qui y était dispensée. De plus, il révéla son inefficacité à freiner l'exode des jeunes ruraux vers les villes ou vers les pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire.¹

3.1.1.3. *Une stratégie unifiante maintenue malgré les variations de régimes (1966-1984)*

Durant cette période, le pouvoir en place se caractérisa par une alternance entre des républiques parlementaires et des régimes militaires à propension autoritaire, bien qu'un homme, le Général Sangoulé Lamizana, soit resté à la tête de l'État la majeure partie du temps, de 1966 à 1980. Jusqu'en 1970, le pays est dirigé par un gouvernement militaire qui donna naissance à la Seconde République

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p 434-443.

voltaïque, le 14 juin 1970. Le 8 février 1974, un Régime militaire à propension autoritaire mit fin à la Seconde République et mit en place diverses mesures de restriction des libertés publiques, telles que l'interdiction des partis politiques et l'instauration d'un parti unique, le « Mouvement national pour le renouveau », le 29 novembre 1975. Celui-ci devint alors le seul cadre d'expression politique, sociale et culturelle autorisé dans le pays. Les forces sociales répliquèrent en demandant la dissolution de ce parti et la restauration des libertés, en organisant une grève générale d'ampleur jusque là inégalée, les 17 et 18 décembre 1975. Le gouvernement militaire fut contraint de reculer, amorçant une phase transitoire qui donna naissance à la Troisième République voltaïque, le 27 novembre 1977. Malgré cela, les relations entre le pouvoir politique et les forces sociales étaient très dégradées et la Troisième République fut jalonnée de grèves qui affaiblirent le régime. C'est celle des enseignants, à la rentrée 1980, qui lui donna le coup de grâce en faisant un terrain favorable au coup d'État du 25 novembre 1980 qui donna naissance au CMRPN.¹

Ce cadre politique général posé, nous pouvons nous concentrer sur les modalités de canalisation de la jeunesse mises en œuvre par les différents régimes qui se sont succédé de 1966 à 1980.

Après la phase de transition militaire de 1966 à 1970, la Seconde République, sous la direction de Sangoulé Lamizana mit en place un Ministère de la Jeunesse et des Sports, en 1971 qui fut remplacé par un Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, en 1974. Cela permit de donner une base plus ferme à l'action des structures de jeunesse et les rencontres dans les domaines sportif, socioéducatif et culturel se multiplièrent et une réelle animation se mit en place, notamment en milieu rural.² Dans un discours d'orientation générale, prononcé le 23 février 1974, quelques jours après le retour en force opéré par le Général Sangoulé Lamizana, celui-ci exprimait sa volonté d'offrir à la jeunesse un cadre réel d'expression artistique, culturelle et sportive. Il prévoyait de regrouper les jeunes, aux travers des associations, tentative qui se heurta à la méfiance des syndicats qui y

¹ SANDWIDI Kourita, *Syndicalisme et pouvoir politique... Op. cit.*, p. 332-333.

² MIGNON Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée... Op. cit.*, p. 96.

décelèrent le risque d'une mise en place masquée d'un parti unique.¹ Les activités liées à l'organisation de la jeunesse qui se mirent en place, à partir de 1974, reflètent cependant la volonté persistante du régime de Sangoulé Lamizana de prendre en main l'ensemble des questions relatives à la jeunesse. Ainsi, le 11 septembre 1974 un Comité Interministériel de Coordination de la Jeunesse fut créé par décret.² Celui-ci avait pour rôle de coordonner l'ensemble des décisions prises en matière de jeunesse et de veiller à la bonne marche des activités confiées à cette frange de la population. De même, une ordonnance du Conseil des ministres datant du 25 juin 1975 nous informe de la volonté du gouvernement d'organiser les jeunes voltaïques « *en vue d'en faire des citoyens conscients au service de la Nation* ». ³ Cette coordination des activités de jeunesse devait s'opérer aux échelles sous-préfectorales, départementales et nationale. Il était prévu que l'Union Nationale de la Jeunesse soit formée des représentants des différents Conseils Nationaux liés au sport, aux mouvements de jeunesse et aux MJC. L'ordonnance prévoyait également la restauration du Haut-Comité de la Jeunesse, composé de représentants de l'État, de l'Union Nationale de la Jeunesse et d'ONG. Selon ce projet, la cellule élémentaire d'organisation devait être la Maison des Jeunes, en charge de l'organisation des activités sportives, sociales, économiques, civiques, culturelles et éducatives. Parallèlement à celle-ci, il existait des mouvements de jeunesse implantés de longue date en Haute-Volta que ce Haut-Comité visait à inclure dans les dispositifs de contrôle afin qu'ils soient les plus complets possibles. La tendance au développement numérique des organisations de jeunesse commençant dès cette période, essentiellement lors des phases de régime parlementaire, l'État accrut son intérêt pour celles-ci. En 1975, le Conseil des Ministres distinguait trois catégories de mouvements de jeunesse (les étudiants, les confessionnels et les laïcs)⁴ et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture opéra un recensement⁵ pour connaître les organisations existantes en vue

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p. 636.

² Décret n° 74/358/PRES/JSC-DJEP du 11 septembre 1974 portant création d'un Comité Interministériel de Coordination de la Jeunesse.

³ Ordonnance n° 75/038/PRES/JSC du 25 juin 1975 portant organisation de la Jeunesse.

⁴ Décret n° 75/282/PRES/JSC du 25 juin 1975 portant application de l'ordonnance n° 75/038 relative à l'organisation de la Jeunesse Voltaïque.

⁵ Les organisations recensées à l'époque étaient les suivantes : le Mouvement Catholique de la Jeunesse, le Mouvement Musulman de la Jeunesse, le Mouvement Protestant de la Jeunesse, l'Union Générale des Étudiants Voltaïques, la Fédération des Guides et Éclaireuses de Haute-Volta, la Croix-Rouge de la Jeunesse et la Fédération Scout Voltaïque.

de mieux les encadrer.¹ A quelques variations près, c'est cette politique d'encadrement général qui prévalut jusqu'en 1980, malgré l'avènement de la Troisième République, le 27 novembre 1977.

Cette volonté de canalisation de la jeunesse voltaïque connut des déclinaisons sectorielles dont nous allons donner quelques exemples.

A partir de 1971, le gouvernement développa une volonté de prise en charge directe des initiatives culturelles qui reposa surtout sur une tentative de renforcement de l'action des MJC. Celles-ci connurent un important développement numérique ayant permis l'implantation d'une centaine de MJC sur l'ensemble du territoire national afin d'en faire l'entité de base de fonctionnement du ministère en charge des questions socioculturelles. Une organisation pyramidale fut mise en place allant du niveau local au niveau national, en passant par le niveau départemental où furent institués des conseils des MJC, animés par un Inspecteur de la Jeunesse, des Sports et des Arts chargé de faire appliquer les orientations fixées par le Ministère de tutelle. Les moyens de fonctionnement de ces MJC restèrent cependant très réduits, comme en atteste la faible mise à disposition de locaux dont ne bénéficiaient qu'une dizaine de MJC situées dans les principaux centres urbains. Certaines MJC étaient d'ailleurs construites par les jeunes eux-mêmes, avec leurs propres cotisations, leur travail et l'aide des administrations locales. Le manque était également criant concernant le matériel d'équipement de ces structures qui se résumait souvent à néant. Le public fréquentant ces MJC s'élargit cependant à différentes catégories de jeunesse ainsi qu'à certains adultes qui contribuèrent bénévolement à leur fonctionnement. Les jeunes n'étaient alors plus seulement des scolaires et des étudiants, ceux-ci fréquentant en général les MJC uniquement pendant les périodes de vacances ou lors d'importantes manifestations. A partir de 1971, il fut décidé que chaque MJC fixerait elle-même la voie et les moyens adéquats pour favoriser la motivation et la participation des jeunes au développement socioéconomique de chaque localité. Cela eu cependant pour effet de limiter les actions menées à de simples activités sportives spontanées et isolées, au détriment d'une politique culturelle générale. Ainsi, la relance des

¹ Arrêté n° 009/JSC/CAS fixant les modalités d'application du décret n° 75/282/PRES/JSC du 19 juillet 1975 portant organisation de la jeunesse.

MJC, qui avait commencé dès 1971, n'eut qu'un succès très limité.¹ Il semble que la stratégie de l'État consistait plus à se réappropriier les initiatives privées existantes pour en assurer le contrôle qu'à s'appuyer sur elles. Tel fut notamment le cas concernant le CALAHV, dont les animateurs étaient la cible de l'animosité des fonctionnaires de la culture, ce qui aboutit finalement à la disparition de cette structure. L'Union voltaïque des associations culturelles tenta vainement d'y succéder, mais les fonctionnaires de la culture de l'époque développèrent des prétentions hégémoniques, travaillant à la destruction de toute opération dont ils n'avaient pas le contrôle.²

Dans le cadre de la réforme qui accorda aux MJC une plus grande autonomie dans les modalités de leur fonctionnement, un accent fut donné aux activités sportives comme nous l'annoncions préalablement. Par exemple, un tournoi sportif qui avait été instauré en 1967 impliquait, en 1971, trois fois plus de village qu'à sa création.³ Le Ministère de la Jeunesse et des Sports souhaitait revaloriser le sport traditionnel et notamment des disciplines comme la lutte, le tir à l'arc, la natation ou encore la danse. Ainsi, en 1972, fut organisé le premier concours de danses nationales et, en 1973, la lutte, le tir à l'arc et la natation furent introduits dans le programme officiel des « Semaines régionales de la Jeunesse et des Sports ». ⁴ En 1977, selon J-M. Mignon, il existait huit fédérations sportives mais seule celle de football connaissait une organisation pyramidale reposant sur les districts (sous-région), les ligues (région) et la fédération (niveau national). En 1975, la fédération nationale de football comprenait huit ligues régionales, avec un total de 3.000 licenciés. Confronté à la multiplication des équipes de football locales qui diminuaient la qualité générale de la discipline, le ministère de tutelle décida, dès 1971, de limiter le nombre de clubs à un maximum de 2 pour les communes de moins de 40.000 habitants et dans les chefs-lieux de sous-préfecture et à un maximum de 4 pour les communes de plus de 40.000 habitants. A l'échelon régional, les ligues disposaient des meilleurs joueurs issus de tous les clubs constitutifs de celles-ci. L'ensemble des rencontres et des tournois sportifs était

¹ MIGNON Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée...* Op. cit., p. 93-96.

² GUINGANE Jean-Pierre *Les politiques culturelles...* Op. cit., p. 81.

³ MIGNON Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée...* Op. cit., p. 96.

⁴ *Ibid.*, p. 108.

organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui créa, en 1975, des conseils départementaux des sports, afin de favoriser le développement de celui-ci à l'échelle régionale. Derrière le football, le cyclisme s'avéra être le sport le plus pratiqué. Il donna d'ailleurs plus tard au pays une réelle renommée avec la mise en place du célèbre « Tour du Faso », en 1987. L'encadrement sportif de la jeunesse en milieu scolaire était, quant à lui, assuré par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (OSSU) qui fut remplacé, à partir de 1974, par l'Union sportive des Sports Scolaires et Universitaires de Haute-Volta (USSUHV). Malgré les efforts consentis, à partir de 1974 notamment, le sport n'était pas réellement une pratique de masse à cette époque, ne bénéficiant finalement qu'à une faible partie de la jeunesse scolarisée. Toutefois, parallèlement à ce système, dès les années soixante-dix, les équipes sportives informelles se multiplièrent, dans les villages notamment, où le football constitua un bon moyen de rencontre entre les différentes franges de jeunesse (élèves, travailleurs, jeunes à la recherche d'emplois, etc.).¹

En 1972, les échecs de la mise au service de l'éducation rurale au profit du développement devinrent manifestes et un projet de réforme scolaire fut esquissé. Celui-ci ne fut cependant mis en œuvre qu'en 1979, avec un double objectif de renforcement des liens entre éducation et production et d'intégration de l'éducation rurale au sein des communautés villageoises. Le personnel enseignant évolua en vue de répondre à ces deux objectifs et leur rémunération fut augmentée mais, malgré ces nouvelles réformes, l'éducation rurale fut toujours perçue comme une école réservée aux « *citoyens de seconde zone* ». ² D'ailleurs, la sécheresse de 1973 provoqua un afflux massif de jeunes à la recherche d'un emploi dans les centres urbains du pays. Les débouchés offerts par ce milieu ne pouvant garantir la satisfaction de ces besoins, la délinquance juvénile augmenta par voie de conséquence. En 1974, deux systèmes de régulation de la question de l'emploi furent mis en place. Le premier était un projet d'incitation au retour à la terre³ et le deuxième consistait à mettre en place l'Office National de Promotion de l'Emploi (ONPE) qui, rattaché au Ministère du travail, était chargé d'étudier et de réguler

¹ *Ibid.*, p. 106-109.

² BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p 556.

³ Ce projet s'intitulait FACEN qui signifie héritage des ancêtres.

les questions relatives à l'emploi et à la formation professionnelle. L'efficacité de l'ONPE fut cependant largement limitée par un manque de personnel qualifié et de ressources matérielles et financières suffisantes.¹

De l'intervention de l'armée ayant mis fin à la Troisième République voltaïque à la prise de pouvoir de Thomas Sankara le 4 août 1983, la vie politique du pays a fait l'objet d'une grande instabilité.

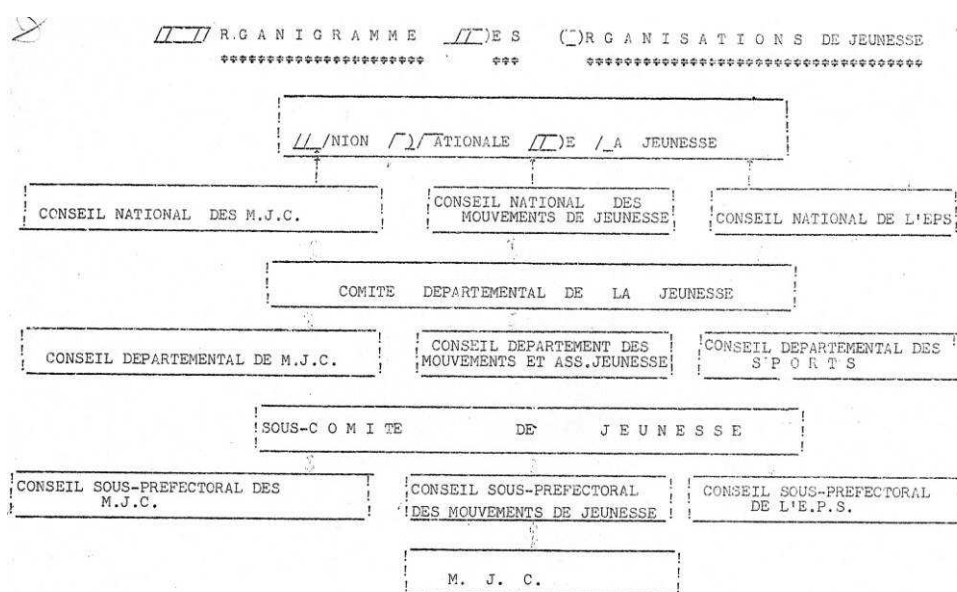
Saye Zerbo et son CMRPN (du 25 novembre 1980 au 7 novembre 1982) et les deux régimes du CSP de Jean-Baptiste Ouedraogo (du 7 novembre 1982 au 4 août 1983) n'eurent guère le temps de voir aboutir leurs projets. Nous pouvons malgré tout retracer, tout comme pour les périodes précédentes, les volontés qui ont animé ces régimes en matière de canalisation de la jeunesse. Notons, dès à présent, que celles-ci s'inscrivent, sous la direction de Saye Zerbo, dans un contexte de dégradation très nette des relations avec les forces sociales. En effet, le climat tendu découlant de la répression opérée par le CMRPN en direction des syndicats constitua de nouveau un terrain favorable au coup d'État du 7 novembre 1982, qui a porté à la tête de l'État le Médecin-commandant J-B. Ouédraogo. Celui-ci va, dès son arrivée, s'attacher à dénoncer la répression syndicale orchestrée par le régime précédent et essayer de restaurer un climat de confiance avec les forces sociales du pays en réinstaurant notamment le droit de grève, qui avait été abrogé par le CMRPN, en 1981. La capacité d'action du CSP fut cependant limitée par ses divisions intérieures qui aboutirent à un renversement interne au CSP, orchestré par « l'aile droite » de celui-ci, le 17 mai 1983. Cette victoire fut cependant de courte durée puisque « l'aile gauche » prit sa revanche, le 4 août 1983, en perpétuant le coup d'État qui porta au pouvoir le Capitaine Thomas Sankara.¹

Sous le CMRPN, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Arts tenta de concentrer entre ses mains l'ensemble des activités de jeunesse, prétention qui connut pour principale limite le manque de moyens financiers et humains alors même que le nombre d'associations et d'organisations de jeunesse était désormais loin d'être négligeable. En 1982 fut formé un Ministère de la Jeunesse, des sports, des arts et de la culture. Le CMRPN au sein duquel Thomas Sankara occupa

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p. 568-562.

brièvement le poste de secrétaire d'État à l'information, à partir de novembre 1981, chercha, comme les régimes précédents, à réunir la jeunesse autour d'un programme de développement. Du 4 au 7 juillet 1982 fut organisé, à Ouagadougou, un Séminaire National de réflexion sur l'organisation de la Jeunesse. Les documents d'archives relatifs à celui-ci nous apprennent que le mode d'organisation de la jeunesse reposant sur une Union Nationale de celle-ci et ayant été mis en place en 1975 par Sangoulé Lamizana, était toujours en vigueur.

Organigramme des organisations de jeunesse, juillet 1982²



Ce séminaire national visait à discuter des modalités d'amélioration de cette organisation, en vue de favoriser le « rôle que le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National entend lui confier dans toutes les phases du développement socio-économique » du pays.³ L'argumentaire justifiant une telle organisation générale reposait sur la mise en avant de la nature dialectique de la jeunesse qui, livrée à elle-même et aux mauvaises influences, pouvait être une menace alors que, canalisée, elle pouvait être une véritable ressource.

¹ SANDWIDI Kourita, Syndicalisme et pouvoir politique... *Op. cit.*, p. 333-335.
² Bureau du Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, *Organigramme des organisations de jeunesse*. Ouagadougou : Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, 4-7 juillet 1982, p. 1.
³ Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Arts, Discours d'ouverture. In Bureau du Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, *Documents sur la jeunesse*. Ouagadougou : Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, 4-7 juillet 1982, p. 5.

« La jeunesse d'un peuple constitue pour ce dernier le symbole de sa vitalité, de son aptitude à s'adapter aux événements de la vie, et en cas d'épreuve, à résister et à survivre pour éviter le cahot à ce peuple tout en garantissant sa personnalité ; à travers le temps, quelles que puissent être les circonstances. Ceci implique que la jeunesse soit suffisamment et en permanence représentative de la société dans laquelle elle vit. Elle doit par conséquent avoir une âme suffisamment résistante à tous les courants d'idées qui visent à la dévier de cet objet réel bien que n'apparaissant pas toujours de manière évidente aux yeux de tous. Or l'histoire de notre jeunesse montre que celle-ci n'a pas toujours pu rester elle-même face aux différentes tractations soigneusement orchestrées, soit par des personnes, soit par des groupes de personnes en vue de tirer seulement profit de cette jeunesse dans le but de satisfaire des fins souvent inavouées. C'est pour cette raison qu'une organisation réaliste et suffisamment au-dessus de toutes ces tractations, ne visant que l'intérêt supérieur de la nation, s'impose à nous tout comme le choix d'une société typiquement voltaïque s'impose à nous en tant que Peuple. »¹

Conformément à cet objectif d'utilisation de la jeunesse pour le développement national, ce gouvernement prépara également un projet de texte pour la création de Comités de Réflexion et d'Action (CRA) qui devaient permettre sa mobilisation. Ce projet n'eut cependant pas le temps d'aboutir et il semble que le CNR s'en inspira pour élaborer le statut des CDR, au sein desquels le pouvoir voulait accorder à la jeunesse un rôle central, comme nous allons le voir par la suite.

Nous ne disposons que de peu d'éléments concernant les déclinaisons sectorielles de cette politique de canalisation de la jeunesse. Dans le domaine éducatif, il semble qu'un débat avait toujours cours concernant la non-adéquation du système scolaire né de la colonisation avec les réalités locales propres à la Haute-Volta. Si des solutions furent à priori évoquées, elles n'aboutirent à aucune action concrète. De même, la question de l'emploi était au cœur des débats mais aucune mesure

¹ Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Arts, Discours d'ouverture. *Op. cit.*, p. 1.

concrète ne fut mise en œuvre. Des statistiques de 1981 révèlent la très faible capacité de l'ONPE à placer les chômeurs déclarés. Sur un effectif de 15.102 demandeurs, seuls 3.464 avaient pu être embauchés, soit moins de 23 % des inscrits. De plus, l'ONPE lui-même avançait que ces chiffres n'étaient pas représentatifs de la réalité au regard du nombre de personnes sans emploi non inscrites sur les listes des demandeurs. L'organisme estimait alors que, pour rendre compte de la réalité, il aurait fallu multiplier la demande officielle par trois. Les chiffres de 1982 révèlent des tendances similaires puisque seulement 28,2 % environ des demandeurs inscrits obtinrent un emploi salarié.¹ Les autorités de l'ONPE s'inquiétaient de l'ampleur que prenaient le chômage et le sous-emploi dans les principaux centres urbains tels que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou. En effet, l'organisme « *Ne proposait que quelques rares emplois à des milliers de chômeurs qui se disputaient aux portillons d'une structure pilotée par des adultes aussi désemparés que les jeunes eux-mêmes* »² ce qui ne permettait pas de freiner la montée de la paupérisation et de la délinquance en milieu urbain. C'est d'ailleurs à cette époque que les rafles de populations indésirables, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de jeunes, prirent une ampleur telle que la remise en cause des politiques répressives s'amorça.

Concernant la phase de direction du pays par J-B Ouédraogo, nous ne disposons pas de données détaillées. Il ressort seulement que, comme certains des régimes qui l'avaient précédé, le deuxième gouvernement du CSP, pourtant caractérisé par l'extrême jeunesse de ses membres, échoua à contrôler la jeunesse « éduquée » qui envahit la rue pour manifester en faveur de la libération du Premier Ministre, Thomas Sankara, incarcéré depuis le 17 mai 1983, à cause de ses discours provocateurs et de sa popularité, notamment auprès des jeunes. Voilà d'ailleurs comment le chef de l'État décrivait ces événements.

« Depuis ce matin, un groupe d'enfants s'est répandu dans les rues de la capitale pour manifester son mécontentement, suite aux événements de mai dernier. De toute évidence, ces élèves dont on exploite une fois de plus

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p. 591-592.

² *Ibid.*, p. 608.

l'innocence et la spontanéité ont été déversés dans la ville par ceux des pêcheurs en eau trouble bien connus de tous, qui voyaient avec le Capitaine Thomas Sankara et ses amis, le moment venu de se saisir, sans coup férir mais aussi sans gloire, d'un pouvoir longtemps convoité mais jusque là inaccessible de par leur incapacité à faire passer leur message. »¹

Même si c'est essentiellement la pression exercée, sous la direction de Blaise Compaoré, par le régiment des para-commandos de Pô auquel avait appartenu Thomas Sankara qui permit la libération de l'ex-Premier ministre, environ quinze jours après son arrestation, il n'en demeure pas moins que la jeunesse éduquée se positionnait de nouveau en rupture avec les tenants de l'ordre étatique.²

3.1.2. La stratégie exclusive du régime révolutionnaire au service d'un encadrement général de la jeunesse

Alors que les stratégies de canalisation de la jeunesse mises en œuvre par les régimes précédents semblent toutes avoir échouées, celle de la République Démocratique Populaire (RDP) prouva son efficacité. Reposant sur une logique d'exclusion et non plus de réappropriation des initiatives autonomes, le régime donna aux CDR l'impulsion nécessaire pour supplanter l'ensemble des structures sociales préexistantes. En renouvelant totalement l'ordre politique et sa logique sous-jacente, le pouvoir sankariste opéra un contrôle étroit sur l'ensemble des acteurs sociaux et notamment ceux du champ de la jeunesse. Pour assurer l'adhésion générale au projet révolutionnaire, le pouvoir mena une sorte de chasse aux sorcières de plus en plus radicale à l'égard de tous les individus et de tous les organismes susceptibles de remettre en cause le nouvel ordre politique. La démarche était donc bien exclusive dans le sens où une seule interprétation de la réalité et des stratégies à mettre en œuvre était imposée comme légitime et que toute personne ou organisme qui s'en écartait se voyait directement exposé à une

¹ *Ibid.*, p. 620-621.

² *Ibid.*, p. 621.

exclusion pure et simple du système. Mais, si c'est la logique exclusive des régimes précédents qui provoquèrent l'avènement du nouvel ordre politique révolutionnaire, c'est aussi celle-ci que le mena à sa perte. En effet, jusqu'à l'avènement de la RDP, malgré les variations de style, de discours et de pratiques, la domination politique reposait sur l'exclusivisme idéologique d'une élite politico-militaire d'inspiration libérale. A partir du CMRPN, la branche des jeunes élites marxistes montantes accéda au pouvoir. La revanche de celle-ci prit toute son ampleur avec l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara qui opéra un renouvellement général du personnel politique, en écartant de celui-ci les élites libérales issues de l'Indépendance et en opérant un rajeunissement général du personnel politique. Une stratégie très nette d'exclusion et une chasse aux ennemis de la Révolution commença. C'est dans ce cadre politique historique, dont les logiques sous-jacentes sont l'exclusion et l'exclusivisme idéologique, que l'objectif de canalisation de la jeunesse fut inscrit.

Le CNR se démarqua très nettement pour son intérêt accordé à la jeunesse même si celui-ci prit la forme d'un réel endoctrinement. Les slogans sur lesquels s'appuya le pouvoir révolutionnaire trouvèrent un écho particulier chez les jeunes, notamment du fait de l'adaptation du langage employé au public jeune. Les slogans furent d'ailleurs largement repris par les jeunes au sein des groupes d'amis, des familles et de l'école où des sections de pionniers furent créées.¹

« Pour le CNR, il fallait avec ce nouveau langage introduire la jeunesse dans le corps social afin de permettre le développement économique du Burkina. Briser la « Korocratie »² qui empêche d'imposer ses idées sous prétexte que les aînés ont toujours le droit sur les cadets s'inscrit dans cette logique de rapport de forces. »³

¹ *Ibid.*, p. 636-637.

² En langue bambara, « koro » signifie aîné.

³ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p. 638.

Ainsi, il fut confié aux CDR, créés dès le 6 août 1983¹, un objectif d'implication des jeunes dans la vie économique, social, culturelle et politique du pays, en conformité avec le projet révolutionnaire. Via la mise en place des CDR, le régime voulait étendre son emprise à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie sociale, ce qui provoqua un encadrement général très net des jeunes. Ceux-ci furent d'ailleurs largement impliqués dans des projets de développement de grande envergure tel que la « bataille du rail » par exemple. Si la stratégie du CNR reposait sur l'embrigadement idéologique qui peut-être considéré comme une forme d'action coercitive, fut-elle symbolique, elle reposait également sur la promotion de la jeunesse. Ainsi, cette période de la vie politique nationale constitue un bon exemple de la participation conjointe des objectifs de maintien de la paix sociale et de promotion de la jeunesse à une exigence supérieure qui est celle de la canalisation de cette catégorie de population.

Les structures de jeunesse déjà existantes ont ainsi été marginalisées de la vie politique, sociale, culturelle et sportive nationale, conformément à la volonté du régime de faire des CDR « *l'organisation authentique du peuple dans l'exercice du pouvoir révolutionnaire* ». ² Des organisations existantes, notamment les syndicats, firent même l'objet d'une répression et d'une marginalisation ouvertes. Certains syndicats ne pouvaient plus mener leurs activités étant donné qu'il fallait demander une autorisation aux CDR pour toute réunion potentielle.

*« Cette entrave grave au libre exercice du droit syndical et du droit de réunion plongea beaucoup d'organisations syndicales dans la léthargie ; ce qui permit de réprimer plus facilement les récalcitrants. »*³

En effet, comme nous l'avons vu préalablement, la période révolutionnaire fut également celle du calme à l'université où les activités des mouvements syndicaux furent réduites à leur strict minimum, contrairement aux régimes précédents où ils furent impliqués dans plusieurs des mobilisations sociales ayant conduit à un

¹ Les villages, les quartiers, les villes, les établissements scolaires et professionnels, l'université et les corps militaires et paramilitaires se dotèrent de CDR.

² SANDWIDI Kourita, Syndicalisme et pouvoir politique... *Op. cit.*, p. 338.

³ *Ibid.*, p. 340.

renversement du pouvoir. La répression des syndicats, notamment des organisations étudiantes, s'opérait selon différentes stratégies dont les principales étaient les exclusions d'élèves affiliés à l'Association des élèves et scolaires de Ouagadougou, les retraits de bourses d'études, les occupations de sièges de syndicats, les interruptions d'assemblées générales, les interventions armées, les mutations de responsables syndicaux, les arrestations, les tortures, etc. Kourita Sandwidi parle d'ailleurs de « *la volonté de la révolution de « casser » définitivement le mouvement syndical au profit des CDR* ». ¹

Après avoir posé ce cadre général qui se caractérise par une logique politique exclusive, il est intéressant d'analyser certaines des mises en œuvre sectorielles des politiques de jeunesse durant cette période.

Sous le régime de Thomas Sankara, la culture était largement valorisée à condition d'être nationale, révolutionnaire et populaire. Les artistes étaient incités à chanter la gloire de la Nation et son avenir en mettant leur génie créateur au service de celle-ci, du peuple et de la révolution. Il fut donné de réelles impulsions au développement de la culture nationale qui, tout comme les autres domaines de la vie sociale, participa à l'encadrement des populations, notamment des jeunes, en vue d'assurer la diffusion et la bonne marche du projet révolutionnaire. ² Les manifestations visant la valorisation de la culture locale se multiplièrent donc durant cette période, comme en attestent la promotion des vêtements en cotonnade locale (les fameux « Faso dan Fani »), la multiplication des semaines culturelles (la Semaine nationale de la Culture par exemple), la mise en place de festivals de tout genre (le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou notamment) et de concours littéraires et artistiques. Cette politique a permis de populariser et de revaloriser les activités culturelles même si, leur inscription forcée dans le projet révolutionnaire, entama parfois leur qualité. Tout comme dans les années soixante-dix, le régime chercha à opérer un contrôle étroit des initiatives privées prises dans ce domaine en légitimant celui-ci par la nécessité de s'assurer de leur conformité avec le projet politique général du pays. ³

¹ *Ibid.*, p. 341.

² BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p. 657-658.

³ *Ibid.*, p. 712-713.

Le CNR plaça également le sport au cœur de son projet de transformation de la société en faisant de celui-ci un moyen de contrôle parmi d'autres. La pratique du sport de masse devint ainsi un mot d'ordre révolutionnaire, dès le 24 septembre 1984. A travers son programme populaire de développement, l'État prévoyait la création de 7.000 terrains sportifs en zone rurale et d'une trentaine de stades dans les villes de province. L'idéologie sous-jacente à ce projet de développement sportif est exprimée dans ce message prononcé par Thomas Sankara lors du deuxième anniversaire de la RDP :

« Parce que nous voulons une société saine, bien équilibrée, assurée sur ses jambes, fraîche d'esprit et de corps, la RDP a décidé d'introduire le sport à tous les niveaux de la vie de ce pays. Tous les établissements scolaires des villes et des campagnes, tous les ministères, toutes les structures administratives publiques et parapubliques seront désormais concernées par le sport. [...] Il a été décidé que le sport sera au cœur de toutes les préoccupations des Burkinabè. [...] En nous amenant à nous surpasser dans chaque épreuve, le sport cultivera en nous l'esprit de combativité. »¹

Le sport était donc nettement utilisé comme un instrument de lutte révolutionnaire et l'inaptitude des populations à le pratiquer était assimilée à une incapacité à servir la Nation. Il devint un outil de mobilisation collective par lequel l'État visait à « canaliser à son profit la conscience émotionnelle des populations »,² et notamment de la jeunesse.

Dans le domaine de l'éducation, le CNR souhaitait opérer de véritables réformes que le Capitaine Thomas Sankara formalisa à Gaoua, en 1983. Constatant les très faibles résultats nationaux qui faisaient du pays l'un des derniers de l'Afrique en matière d'alphabétisation et de scolarisation primaire, malgré l'importance des efforts financiers consentis depuis l'Indépendance, Thomas Sankara opéra un état des lieux des origines de la crise scolaire. Via un discours très moralisateur dont il

¹ Cité par BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p. 714.

² *Ibid.*, p. 715.

avait de toute évidence le talent, il identifia trois causes à cet état de fait : l'absence d'une méthode adaptée à un enseignement de qualité, le manque de moyens financiers, matériels et humains et l'irresponsabilité des parents d'élèves. Le secteur éducatif connut un important développement en termes de fréquentation mais également d'infrastructures. Les dépenses budgétaires allouées à l'éducation pour la période allant de 1985 à 1987 représentaient environ 17 % du budget national en moyenne, contre 14 % pour la période allant de 1982 à 1984.¹ Malgré cela, si les taux de scolarisation augmentèrent nettement durant cette période à tous les échelons du système, la qualité de l'enseignement diminua et les ressources budgétaires mises à disposition restèrent insuffisantes. L'enseignement rural fut maintenu mais peu de centres furent créés pendant la période révolutionnaire, malgré l'objectif de développement du secteur agricole qui semblait central dans le programme du régime. Derrière toutes les réformes engagées se cachait en fait la volonté de se détacher de cette école jugée exogène et inadaptée, génératrices d'impolitesse, de désobéissance, d'indiscipline, de grossièreté, de malhonnêteté et de délinquance.² Enseignants, élèves et parents furent mis sous la coupe d'un étroit contrôle, opéré notamment par les CDR, et visant à assurer la conformité du système éducatif avec les principes sous-jacents de la révolution.

« La question de l'aliénation culturelle, de cette école dont les révolutionnaires estimaient qu'elle développait des aspirations bourgeoises, un savoir abstrait (philosophique et rhétorique) et non un savoir-faire que déplora d'ailleurs bien d'intellectuels africains devait être corrigée en libérant selon Sankara le « génie » qui sommeille en tout burkinabè. Les membres du CNR avaient leur idée sur la manière dont il fallait se prendre pour la rendre efficace dans le combat du développement. »³

D'ailleurs, suite à une grève des enseignants déclenchée les 21 et 22 mars 1984, 1.300 instituteurs furent licenciés et remplacés par des « enseignants

¹ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement... Op. cit.*, p. 709.

² *Ibid.*, p. 653.

³ *Ibid.*, p. 656.

révolutionnaires » dont la formation courte concernait essentiellement le volet idéologique, ce qui illustre bien le rôle joué par l'école dans la canalisation de la jeunesse.¹

La question de l'emploi était aussi au centre des préoccupations du CNR qui voulait s'appuyer sur le développement de la production agricole pour résorber le chômage. En diminuant les difficultés liées au travail agricole, le régime souhaitait en fait traiter à la racine le problème de l'exode rural qui provoquait toujours l'arrivée massive de populations jeunes à la recherche d'un emploi rémunérateur en milieu urbain. Ces petits travailleurs mal payés venaient élargir le nombre de cireurs de chaussures, de gardiens, de vendeurs ambulants ou d'employés domestiques. Le régime révolutionnaire chercha à améliorer la qualité des services fournis par l'ONPE en organisant notamment des missions de formation de ses agents et en développant la communication opérée par la structure. Toutes ces réformes augmentèrent finalement la fréquentation des services de l'ONPE par les demandeurs d'emploi sans résoudre pour autant la question du chômage. Les offres d'emploi ne permettaient pas de satisfaire l'ensemble des demandeurs et le développement du secteur agricole ne connaissait pas l'ampleur que l'on avait espérée.

Après avoir vu les fondements historiques des modalités de canalisation de la jeunesse dont les évolutions portent plus sur les stratégies mises en œuvre que sur la volonté des différents régimes à opérer celle-ci, nous allons voir ce qu'il en est de la situation actuelle en nous interrogeant sur la place qu'occupe cet objectif dans les politiques de jeunesse. Nous nous interrogerons également sur la façon dont ces politiques s'inscrivent dans les projets globaux de l'État burkinabè qui, après une phase de « rectification » (1987-1991) a conduit le pays à un certain renouveau démocratique avec la mise en place de la Quatrième République.

¹ *Ibid.*, p. 711.

3.2. Les modalités actuelles de canalisation de la jeunesse dans un « nouvel ordre politique consensuel »

A travers cette analyse diachronique des modalités de canalisation de la jeunesse, nous avons vu que, malgré une certaine variation dans les stratégies mises en œuvre, l'objectif visé était l'unification des organisations et initiatives dans ce domaine, en vue de s'assurer de leur conformité avec les projets globaux mis en œuvre par les différents régimes. Nous pouvons nous demander ce qu'il est advenu de l'objectif de canalisation de la jeunesse depuis la naissance de la Quatrième République, en 1991. L'analyse préalable des formes d'inscription dans l'espace public des trois catégories de jeunesse que nous avons identifiées semble nous indiquer que cet objectif de canalisation persiste. En effet, la répression opérée à l'encontre des mouvements étudiants par la puissance publique, la résistance des autorités à l'occupation physique et symbolique de l'espace urbain par les jeunes *des* rues et les formes de répression que doivent affronter certains des rappers les plus engagés sont autant d'indices de la permanence du contrôle social opéré en direction de la jeunesse. Pourtant, parallèlement, nous avons vu que l'espace public s'est ouvert à une multitude d'acteurs nouveaux et qu'une certaine libéralisation des politiques de jeunesse a eu lieu. Ainsi, si l'objectif de canalisation de la jeunesse persiste, les modalités de sa mise en œuvre semblent avoir largement évolué. Ces changements s'inscrivent dans un contexte politique caractérisé par d'importants renouvellements dont nous allons rendre compte avant de nous interroger plus en détail sur les modalités actuelles de canalisation de la jeunesse.

3.2.1. Le cadre politique général : de la rectification à la Quatrième République

Avec l'avènement de la rectification qui suivit le renversement et l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, l'idée d'une transition vers une « société nouvelle » basée sur une libéralisation de la vie politique, une reprise de la croissance économique et une amélioration du bien-être de la population

émergea progressivement. La politique de rectification arborait, en effet, un discours de réconciliation et d'ouverture vers les différentes catégories composant la société burkinabè et notamment vers celles qui avaient été exclues de l'ordre révolutionnaire.¹ Il s'agissait, entre autres, de forces sociales telles que la chefferie traditionnelle ou les syndicats mais également de la « vieille classe politique » dont certains dignitaires ou proches (conjointes ou descendants) furent placés à d'importantes positions de pouvoir pour sceller cette volonté d'ouverture et la fin de « *l'exclusivisme idéologique* »² qui avait jusque là sous-tendu l'ensemble des stratégies hégémoniques mises en œuvre. Le nouveau régime adopta alors un « *style consensuel* » mis au service de la construction d'un nouvel ordre politique moteur de développement, reposant sur l'adoption d'une nouvelle Constitution et sur une relative ouverture démocratique.³

Le régime de Blaise Compaoré marqua ainsi une rupture avec les logiques exclusives des précédents régimes qui avaient vu le maintien d'un type d'élite politico-bureaucratique depuis l'Indépendance, puis la revanche de l'autre camp à partir des années quatre-vingt. Le nouveau pouvoir opta plutôt pour une logique d'inclusion des principales forces politiques et sociales existantes afin de multiplier les soutiens. Le système de domination prenait alors des allures relativement plus souples, sentiment renforcé par la radicalité du régime révolutionnaire qui l'avait précédé.

« La confrontation brutale avec la société avait largement empêché la Révolution de consolider sa domination, et l'avait petit à petit privée, en les ignorant, de tous les soutiens indispensables à son maintien dans le long terme. La logique néo-patrimoniale du nouveau pouvoir permet au contraire au régime de se ménager de multiples soutiens, et donc peut-être d'assurer une certaine pérennité sur un terrain rendu, par la Révolution, plus favorable à ce nouveau mode de domination. Fortement affaiblis, les

¹ LOADA Augustin, Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique. In OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie...* Op. cit., p. 287.

² *Ibid.*, p. 288.

³ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* Op. cit., p. 759-760.

contre-pouvoirs sociaux et politiques sont beaucoup plus enclins à chercher leur salut dans une collaboration avec le pouvoir. »¹

En 1991, après son élection comme Président de la Quatrième République, Blaise Compaoré organisa, à la demande de l'opposition politique, un Forum de réconciliation nationale au cours duquel il exprima son souhait de valoriser et de promouvoir le consensus et le compromis dans la vie politique nationale.

« Il s'agit de renouer le dialogue démocratique entre les forces politiques qui veulent librement conjuguer leurs efforts pour relever tous les défis auxquels le pays est aujourd'hui confronté [...]. A l'évidence, pour parvenir à de tels résultats, les débats que vous allez entreprendre ne devront tourner ni dans le vide ni dans le vague. Vous devez avoir la mesure et le sens du compromis pour surmonter sans tension ni dommage pour la paix civile, la démocratie et le progrès, toutes nos divergences et contradictions les plus profondes. Vous devez avoir en permanence l'idée qu'il faut aboutir à sceller un véritable consensus interne pour sauvegarder la paix sociale, la démocratie et le développement. »²

Cette politique, bien qu'elle ait été progressivement vectrice d'une certaine ouverture de la vie politique nationale et de processus de démocratisation, reflète surtout l'incroyable « *instinct de survie* »³ du régime de Blaise Compaoré, comme le notait déjà René Otayek, en 1992. Cherchant en permanence à agrandir le cercle de ses soutiens, le pouvoir favorisa la structuration du champ politique en trois camps : le parti présidentiel, la mouvance présidentielle et l'opposition.⁴ L'objectif étant d'élargir au maximum les deux premiers pour contenir autant que possible le dernier, le pouvoir multiplia les initiatives allant dans ce sens dès son arrivée à la tête de l'État.

¹ MEUNIER Emmanuelle, Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique. *Op. cit.*, p. 147.

² Cité par BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p. 804.

³ OTAYEK René, Burkina Faso : la « rectification » démocratique. In *Studia Africana*, n° 3, 1992, p. 12.

⁴ BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement...* *Op. cit.*, p. 878.

À la fin des années quatre-vingt, le vaste Front Populaire qui réunissait les seuls partis politiques autorisés fut rejoint par la classe politique des années soixante-dix qui avait été largement marginalisée par les jeunes dirigeants arrivés au pouvoir au début des années quatre-vingt. Avec le retour à une vie politique formellement libéralisée, à partir de 1991, cette ancienne élite politique reprit une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir en place, ce qui obligea ce dernier à organiser les conditions de son maintien. En 1989, anticipant cette ouverture et la nécessité d'asseoir sa domination, le pouvoir créa un parti présidentiel en fédérant divers groupuscules nés de la révolution, au sein de l'Organisation pour la Démocratie Populaire/Mouvement du Travail (ODP/MT). Celui-ci rallia de très larges pans de la classe politique burkinabè autour de cette idée de promotion du compromis et du consensus.

« L'assimilation des élites politiques est d'autant plus facile que la classe politique au Burkina est étroite, et que ses membres sont liés par de nombreux liens d'amitié ou de parenté qui donnent des possibilités supplémentaires d'approcher ou de rapprocher les hommes. Et s'il reste des exclus, c'est souvent parce que ceux-ci refusent d'être assimilés et de recevoir les prébendes largement distribuées. [...] Cette distribution constitue un véritable appel d'air, et la force d'attraction du parti présidentiel est considérable, comme en témoigne le phénomène du « nomadisme politique », ou de « transhumance politique », qui vide l'opposition de ses hommes, le plus souvent au profit de l'ODP/MT. »¹

Le point culminant de cette stratégie inclusive fut atteint avec la création du CDP, le 6 février 1996, qui permit de rallier des partis d'opposition au camp présidentiel, sans que ceux-ci se décrédibilisent en incorporant directement l'ODP/MT.

Le pouvoir s'assura également de la consolidation de la mouvance présidentielle qui joue en quelque sorte le rôle d'« *opposition de façade* »². Bien que ces partis politiques, dont le principal est l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération (ADF)

¹ MEUNIER Emmanuelle, Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique. *Op. cit.*, p. 149.

² *Ibid.*

d'Hermann Yaméogo, soutiennent la politique de « Large rassemblement » de Blaise Compaoré, ils sont formellement séparés du CDP auquel ils ont refusé d'adhérer.

Le troisième camp est l'opposition politique qui refuse toute alliance et adopte une ligne de conduite ferme en boycottant les élections présidentielles de 1991 et de 1998 par exemple. Profondément divisée et incapable de constituer un front uni, celle-ci est constituée d'un amalgame de partis politiques très disparates, aux visions très différentes. En effet, alors que certains datent de l'Indépendance, d'autres sont nés durant la période sankariste ou durant la Quatrième République. Dans ce contexte, il ne semble guère étonnant que l'opposition n'ait obtenu que de très faibles résultats lors des élections législatives de 1997 qui ont vu la consécration du CDP, qui a remporté 101 des 111 sièges disponibles. Alors que les élections législatives de 2002, qui suivaient les mobilisations populaires liées à l'assassinat de Norbert Zongo, ont vu une relative victoire de l'opposition qui remporta 54 des 111 sièges parlementaires, celle-ci ne parvint pas à s'entendre pour faire front. En effet, les stratégies qui suivirent nous montrent que l'instinct de survie du régime dont nous parlons un peu plus tôt tranche avec l'incapacité de l'opposition à s'organiser. Le camp présidentiel a ainsi su tirer profit des résultats électoraux en les présentant comme un gage de réussite de l'ouverture démocratique à l'œuvre dans le pays, renforçant dès lors son image de bon élève et sa légitimité internationale. Après cette stratégie de communication, le pouvoir prit soin de coopter un maximum de ces politiciens de l'opposition en les plaçant à des postes de responsabilité confortables ou de les compromettre en les impliquant dans des scandales financiers pour les décrédibiliser.¹ La cooptation de membres de l'opposition permettait d'ailleurs, au-delà de l'élargissement de l'influence présidentielle, d'alimenter les divisions qui la minaient. Cette stratégie permit alors au CDP de rafler 73 des 111 sièges disponibles, aux élections législatives de 2007.

Concernant le champ présidentiel, celui-ci se caractérise par le maintien au pouvoir de Blaise Compaoré depuis l'avènement de la Quatrième République. Les élections de 1991 et de 1998, boycottées par les partis d'opposition, ont laissé à celui-ci une large marge de manœuvre pour sa réélection. En 2000, une modification de l'article 37 de la Constitution limita à deux le nombre de mandats présidentiels. Conscient de la remise

en cause possible de la candidature de Blaise Compaoré au scrutin de 2005, le camp présidentiel évoqua celle-ci très tôt, dès 2004. Salif Diallo, Ministre d'État qui fut également le directeur de Campagne du Président lors du scrutin de 2005, organisa des manifestations largement relayées par les médias publics afin de présenter cette candidature comme une réponse à un « appel populaire ». Malgré les contestations de l'opposition, le Conseil constitutionnel mit fin aux controverses en déclarant cette candidature valide du fait de la non-rétroactivité de la modification constitutionnelle. Blaise Compaoré put ainsi se représenter à la Présidence en toute légalité, lors des élections de 2005. Ce scrutin fut marqué par la participation des candidats de l'opposition qui risquaient une trop forte décrédibilisation et marginalisation en boycottant l'élection présidentielle pour la troisième fois consécutive. Malgré cela, le Président fut réélu avec plus de 80 % des suffrages, au détriment des douze autres candidats en lice. Pour les élections présidentielles de 2010, Blaise Compaoré a de nouveau annoncé sa candidature bien à l'avance pour laisser le temps au CDP de faire passer l'idée d'une révision de ce fameux article 37 qui empêchait théoriquement au Président sortant de se représenter. Dès cette annonce, les membres du CDP ont affirmé leur volonté de ne pas placer cet article au dessus de l'intérêt du pays qui résiderait, selon eux, dans la réélection du « meilleur président »¹ que le Burkina Faso ait connu, alors que l'opposition conteste ces modifications répétées de la Loi fondamentale. Quelques jours avant la tenue du scrutin qui a eu lieu le 21 novembre 2010, les débats avaient toujours cours concernant cette modification de l'article 37. Lors d'une émission organisée par la télévision nationale le 15 septembre, le CDP a affirmé sa détermination à ne pas limiter le nombre de mandats présidentiels. Du côté de l'opposition, les élections présidentielles se ressemblent. En 2005, les opposants s'étaient concertés pour tenter de dégager des candidats communs pour peser face au CDP mais les résultats ont révélé leur incapacité à s'unir. Alors que la date de l'élection approchait à grand pas, le même scénario semblait se profiler pour 2010 puisque six membres de l'opposition et un indépendant y étaient candidats, donnant à Blaise Compaoré un terrain facilité pour sa réélection qui fut scellée d'un score non négligeable (plus de 80 % des votes exprimés). Le camp du CDP a de nouveau

¹ MAZZOCCHETTI Jacinthe et HILGERS Mathieu, L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles. In *Burkina Faso: l'alternance impossible*. Op. cit., p. 10-11.

montré son habileté à mettre en jeu « *l'une de ses tactiques favorites : changer les règles du jeu pour que tout reste pareil* ». ²

Après avoir dressé ce panorama général, nous pouvons nous interroger sur son impact concernant les modalités de contrôle social de la jeunesse. Dans quelle mesure les mots d'ordre de dialogue, de concertation et de consensus ont-ils trouvé leur déclinaison dans les modalités d'action en direction de la jeunesse ?

3.2.2. Le nouveau visage de la canalisation de la jeunesse au Burkina Faso

Avec l'avènement de la rectification, le pouvoir réhabilita l'idée d'une union de la jeunesse du pays. Il prévoyait donc la création de l'Union Nationale de la Jeunesse Burkinabé (UNJB) à laquelle il souhaitait donner un rôle de mobilisation politique, sous la direction du Front Populaire, régime mis en place par le nouveau pouvoir. Son rôle devait être le regroupement et l'organisation politique de la jeunesse dans le cadre de la lutte anti-impérialiste entreprise depuis la révolution d'août 1983. ³

Cette phase de transition achevée, les modalités de canalisation de la jeunesse prirent un visage très différent, en adéquation avec le cadre politique général de la Quatrième République, comme nous allons le voir désormais.

3.2.2.1. *Entre évolution des discours et maintien de l'objectif de canalisation générale de la jeunesse burkinabè*

Avec la mise en place progressive de la Quatrième République et de ses institutions, les discours et stratégies mises en œuvre dans le domaine de la jeunesse se modifièrent.

¹ KONFE Issac, Le Savoir au Service du Pouvoir pour l'Avoir. In *Bendré*, 22 septembre 2010. (Disponible sur <http://www.journalbendre.net/spip.php?article3550>)

² LOADA Augustin, L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut. In MAZZOCCHETTI Jacinthe et HILGERS Mathieu, *Burkina Faso: l'alternance impossible*. *Op. cit.*, p. 19.

³ Front Populaire, « *Avant-projet de statuts de l'Union Nationale de la Jeunesse Burkinabè (UNJB)*. Ouagadougou : 1988, 2 p.

Cette évolution se note d'abord au niveau des terminologies employées puisque les stratégies ne font désormais plus uniquement allusion à l'organisation de la jeunesse mais aussi à la mobilisation et à l'animation de celle-ci. Le « Plan d'action national pour l'organisation, la mobilisation et l'animation de la jeunesse au Burkina Faso », élaboré en décembre 1993, développait d'ailleurs un discours différent de ceux l'ayant précédé. En effet, celui-ci recourait essentiellement au paradigme de la jeunesse ressource et valorisait les stratégies protectrices comme en atteste cet extrait.

« Lorsqu'on sait que l'avenir de notre pays repose entièrement sur cette couche de la population, on doit convenir qu'elle mérite toute l'attention de la génération adulte et des autorités politiques. L'explosion démographique a considérablement grossi les rangs de la jeunesse, ce qui ne va pas sans poser de problèmes sociaux aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain : difficultés de scolarisation, problèmes d'emploi, de logement et de santé. L'accélération de l'urbanisation a également entraîné d'autres maux tels que la toxicomanie, le chômage, la mendicité, la prostitution et la délinquance. En somme, la société actuelle connaît un certain nombre de ruptures dont la jeunesse est la première victime. »¹

Si les changements discursifs sont très nets, l'ampleur du dispositif d'organisation, de mobilisation et d'animation de la jeunesse burkinabè repose, tout comme les tentatives précédentes, sur un recouvrement le plus large possible des dispositifs et des initiatives existant dans ce domaine. La stratégie générale de canalisation de cette catégorie de population repose sur une mise au service de l'ensemble des structures périscolaires et extrascolaires, que celles-ci soient publiques ou privées, englobant des associations d'élèves, d'étudiants et d'anciens-élèves, des ONG et autres institutions caritatives, des mouvements de jeunesse confessionnels et laïcs, des clubs culturels et sportifs, des centres de jeunesse, des groupements traditionnels, etc. Ce plan prévoyait également la mise en place d'un Conseil Permanent de la Jeunesse, composé de

¹ Ministère de la Jeunesse et des Sports, « *Projet de plan d'action pour l'organisation, la mobilisation et l'animation de la jeunesse au Burkina Faso* ». Ouagadougou : 4 décembre 1993, p. 3-4.

représentants de l'État, des conseils nationaux des structures de jeunesse et d'ONG œuvrant dans ce domaine. L'intervention prévue était la plus vaste possible et le présent plan prévoyait donc de porter sur les domaines socio-économique, culturel, sportif, ludique, civique et éducatif. De même, les attributions dévolues actuellement à la Direction Générale de la Jeunesse (DGJ), au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, reflètent bien la largesse du champ d'action prévu puisque les objectifs sont l'éducation, l'animation, et la promotion de cette catégorie de population en dehors du cadre scolaire, la réglementation et le suivi des mouvements et organisations de jeunesse, la formation du personnel d'encadrement et d'animation, l'intégration de cette catégorie de population dans le processus de développement national, la création et l'équipement d'infrastructures d'accueil et d'animation et enfin la formation et l'emploi des jeunes. La stratégie adoptée englobe l'ensemble des champs d'action impliqués dans le cadre des expériences passées en y ajoutant certains restés jusque là inexploités mais étant malgré tout en mesure de participer à cet objectif.

3.2.2.2. *La déclinaison d'une stratégie générale d'inclusion : entre désamorçage des conflits et dépolitisation*

Le véritable changement réside finalement plus dans la stratégie mise en œuvre qui, conformément au cadre politique général dans lequel elle s'inscrit, adopte une démarche inclusive.

Comme nous l'avons vu, le champ de l'action publique menée en direction de la jeunesse a fait l'objet d'une ouverture croissante à une multitude d'acteurs nouveaux qui ont acquis une légitimité à intervenir et donc un certain pouvoir dans ce domaine. La stratégie adoptée par le régime né de la Quatrième République ne consiste pas à neutraliser ces nouveaux acteurs influents mais bien plus à les inscrire dans la conception des politiques publiques selon une double logique.

La première est la délégation d'un certain nombre de domaines clés pour lesquels l'État s'attache désormais uniquement à créer un cadre normatif global au sein duquel ces acteurs doivent s'inscrire pour avoir une réelle capacité d'action. Ces normes nées de la diffusion du mouvement international en faveur de la jeunesse s'imposent à l'ensemble

des acteurs sociaux œuvrant pour la protection de cette catégorie de population en constituant une condition *sine qua non* d'accès à des ressources financières. Ainsi, des pans entiers de l'action sociale sont délégués ou laissés à la « société civile » qui se développe à grande vitesse et décharge l'État de tout un ensemble de prérogatives que la mise sous PAS ne lui permettait plus d'assurer.

La deuxième logique sous-jacente à cette stratégie inclusive est le renforcement de la légitimité du pays. Au niveau international, celle-ci repose sur son image de bon élève des politiques d'ajustement structurel et de modèle d'ouverture démocratique, au regard du développement de la « société civile ». Le relais pris par le secteur privé en matière de protection de la jeunesse permet également au régime de renforcer sa légitimité intérieure en aménageant des espaces de liberté et d'autonomie pour les populations. Ainsi, si cette ouverture à une multitude d'acteurs nouveaux est en partie imposée par les contraintes internationales et par les pressions sociales internes, elle constitue également de nouveau pour nous la preuve de cet « instinct de survie » du régime dont nous parle René Otayek. En effet, ces nouveaux espaces constituent des cadres d'expression indirecte et isolée pour les populations insatisfaites permettant ainsi une certaine canalisation des tensions et insatisfactions qui font l'objet d'une expression et d'un traitement « médiatisé » par le biais de ces nouveaux acteurs sociaux. La multitude des espaces aménagés dans le domaine de la protection de la jeunesse permet ainsi à des franges entières de mécontents de trouver un cadre d'expression et d'action qui est finalement bien plus consenti par l'État que subi par celui-ci. Ainsi, tant que l'ouverture d'espaces de prise de parole et de dialogue permet le désamorçage des conflits et des tensions, la canalisation indirecte relativement souple permet finalement au régime de se renforcer en travaillant son image d'ouverture au dialogue et au consensus. Le pouvoir tire finalement de larges bénéfices de cette ouverture de la vie sociale qui permet l'expression de mécontentements dans un cadre dépolitisé. En effet, l'exigence de protection de la jeunesse repose sur un discours normatif apolitique qui, combiné à une incitation à la multiplication des acteurs œuvrant dans ce domaine, constitue un rempart efficace à l'émergence des éventuelles velléités contestataires directes, unies et politisées.

Cette stratégie complexe, partiellement imposée par les contraintes internes et externes qui pèsent sur le pouvoir, présente un double bénéfice potentiel : la canalisation indirecte de la jeunesse et la légitimation du régime. Conscient de ces contraintes, l'État burkinabè adopte cette stratégie inclusive, nous prouvant ainsi de nouveau sa capacité à évoluer pour assurer sa reproduction. Plutôt que de s'obstiner à opérer un contrôle direct de la jeunesse dont l'inefficacité a largement fait ses preuves et qui risquerait de porter atteinte à sa légitimité internationale, le pouvoir cherche à faire de ces nouveaux acteurs une « *courroie de transmission* »¹ de ses projets généraux. Si ce foisonnement des associations peut renforcer la stratégie hégémonique du régime, il peut également constituer une source de remise en cause de celui-ci. En prenant en charge cette « *gestion du quotidien* »¹, ces nouveaux acteurs échappent au moule du tout-État, délimitant un espace de relative autonomie et liberté qui leur est propre ainsi que des zones d'influence. L'enjeu pour l'État n'est donc plus la canalisation directe de la jeunesse mais celle de ces nouveaux acteurs intermédiaires qui peuvent échapper au contrôle de la puissance publique. Le pouvoir adopte donc des solutions de neutralisation présentant de nombreuses similitudes avec celles qui sont à l'œuvre dans le champ politique. Plutôt que d'opérer un contrôle et une neutralisation directs de ces acteurs, le régime va organiser ce champ en vue d'atteindre ses objectifs. Il va donc veiller à ce que celui-ci joue son rôle de « soupape de sécurité » pour le régime en favorisant un désamorçage des conflits sociaux et des velléités contestataires. Comme nous l'avons vu, en favorisant le développement associatif à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie sociale, l'État burkinabè aménage une multitude d'espaces d'expression et de liberté. Cela permet, dans une large mesure, de désamorcer des conflits qui s'expriment de façon isolée et indirecte, limitant ainsi le risque d'émergence d'une contestation plus générale qui prendrait une forme plus unifiée et directe. C'est finalement la vieille règle du « diviser pour mieux régner » qui s'applique, même s'il ne s'agit pas de favoriser l'opposition des acteurs les uns contre les autres mais de les rendre assez nombreux pour qu'il soit difficile d'en voir émerger une action et un discours unifiant.

¹ OTAYEK René, Organisations et compétitions politiques. *Op. cit.*, p. 190.

D'ailleurs, dès lors que les mécanismes de régulation des conflits aménagés se révèlent inefficaces et qu'émerge une opposition plus virulente et directe, le régime reprend ses allures autoritaires et sa volonté de maintien au pouvoir. La stratégie hégémonique du régime qui adopte autant que possible une image douce et consensuelle redevient directe et répressive dès lors que ces mécanismes de « fabrication du compromis » ne semblent plus suffisants. En attestent certaines formes de répression mises en œuvre à l'encontre de la jeunesse. Les rapports avec les étudiants, comme nous l'avons vu, auparavant, constituent un très bon exemple en la matière. Si le dialogue et le consensus fonctionnent souvent par la réception des responsables syndicaux les plus modérés par les autorités universitaires, afin qu'ils puissent exposer leurs griefs et déposer leurs plateformes revendicatives, le bras de fer se durcit très nettement dès lors que l'action des responsables syndicaux les plus critiques sort du cadre d'expression consenti. Dès lors que les mécanismes de médiation, de dialogue et de règlement discret des conflits ne fonctionnent plus, des affrontements physiques et une répression policière se mettent en œuvre, comme ce fut le cas lors des crises universitaires les plus importantes ayant marqué la Quatrième République. Le cycle des événements est en général le suivant : bien que reçus par les autorités universitaires, les étudiants sont confrontés à la non-satisfaction récurrente de leurs plateformes revendicatives. Invoquant le manque de réaction des autorités, ils commencent par mener des grèves qui, au moindre débordement, constituent les bases de justification d'une intervention policière masquée qui se solde en général par des affrontements physiques entre étudiants et forces de l'ordre et par l'arrestation de manifestants. Reflet de la volonté de maintenir l'image du dialogue et du consensus, le Médiateur du Faso fut d'ailleurs instauré en 1992, en pleine crise universitaire, avec pour objectif de jouer le rôle de conciliateur entre les autorités publiques et les forces étudiantes.

¹ *Ibid.*, p. 189.

Conclusion de la Troisième Partie

L'analyse diachronique des modalités de contrôle social de la jeunesse au Burkina Faso nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de traits caractéristiques des modalités de traitement des questions de jeunesse au Burkina Faso et de leurs liens avec le contexte politique général dans lequel elles s'inscrivent. Nous avons ainsi pu constater que d'importantes évolutions ont traversé ce champ d'action publique, au niveau des discours et des stratégies adoptées mais également des acteurs impliqués. Le passage d'une domination du référentiel de la jeunesse menace et des stratégies répressives à une domination du référentiel de la jeunesse ressources et des stratégies protectrices a provoqué l'ouverture des politiques publiques de jeunesse à une multitude d'acteurs nouveaux et un certain renouvellement des rapports de pouvoir existant. Malgré cela, nous avons constaté qu'un objectif transcendant de canalisation de la jeunesse s'est maintenu sous l'ensemble des régimes qui se sont succédé à la tête de l'État, même si celui-ci a connu, essentiellement à partir des années quatre-vingt-dix, des modifications d'ordre stratégique essentiellement. De démarches exclusives s'inscrivant dans des contextes politiques caractérisés par une certaine forme d'autoritarisme, nous sommes passés à une démarche inclusive adoptant des apparences d'ouverture au dialogue. L'ouverture de la vie politique et sociale nationale à de nouveaux acteurs a provoqué un déplacement du contrôle direct opéré jusque-là par l'État sur les populations à un contrôle indirect mis en œuvre via ces nouveaux intermédiaires. Il en ressort l'émergence d'un ordre politique nouveau qui repose sur une « culture politique de la médiation » visant la fabrication maximum du consensus et du compromis, via l'ouverture d'espaces de dialogues où s'opère un désamorçage des tensions et conflits.

Si nous avons pu mieux comprendre l'ensemble de ces évolutions du contrôle social de la jeunesse en les replaçant dans le contexte politique général dans lequel elles s'inscrivent, l'analyse diachronique de celles-ci nous a également permis de mieux saisir les ressorts sous-jacents de l'ordre politique actuel. Nous

avons ainsi pu noter des changements radicaux dans les stratégies hégémoniques mises en œuvre par le pouvoir, ce qui constitue autant d'éléments nous renseignant sur les modalités de la domination à l'œuvre dans ce pays. Des éléments précédents, il nous semble que nous pouvons conclure que la stratégie hégémonique adoptée par le pouvoir en place, sous la Quatrième République, repose sur une démarche inclusive visant la cooptation de franges aussi larges que possible des forces politiques et sociales, en vue de multiplier les soutiens du régime et de neutraliser au maximum les individus ou groupes d'individus qui n'ont pas pu être inscrits dans cette dynamique consensuelle et qui se révèlent donc potentiellement déstabilisateurs.

Conclusion

Après ce travail d'analyse interprétative, dynamique et diachronique des rapports entre jeunesse urbaine et ordre politique au Burkina Faso, nous pouvons tirer quelques conclusions concernant notre questionnement initial.

Notre hypothèse de départ, selon laquelle la jeunesse constitue un prisme d'analyse efficace des modalités de la domination et de la contestation, a pu être confirmée par nos réflexions. Nous avons en effet pu tester cette hypothèse générale en menant une triple analyse portant sur la place et le rôle des jeunes dans les processus de changement, sur les modalités de leur inscription dans l'espace public et sur les évolutions du contrôle social mis en œuvre par la puissance publique en sa direction. L'heure est maintenant au rappel des réponses que cette analyse nous a permis d'apporter concernant chacun de ces points.

L'étude des liens entre jeunesse et changements dans la société burkinabè nous a d'abord permis de confirmer la nécessité de dépasser le paradigme de crise de la jeunesse, au regard de son incapacité à rendre compte des diverses formes d'innovation sociale dont ce groupe est porteur. Malgré l'impact négatif que les changements à l'œuvre dans la société burkinabè peuvent avoir sur la jeunesse, celle-ci nous montre sa capacité à participer aux processus de changement. Elle développe des normes et des valeurs qui lui sont propres et qui fondent l'émergence de comportements nouveaux, découlant de la valorisation de figures de la réussite et du pouvoir innovantes. Dans le domaine politique, nous avons vu que les formes classiques de participation ne semblent pas faire l'objet d'une large adhésion parmi les jeunes, sans que l'on puisse pour autant conclure à une crise de la participation politique de cette catégorie de population. Nous constatons bien plus l'émergence de comportements politiques nouveaux, plus conformes aux valeurs et préoccupations de la jeunesse.

Pour compléter ces conclusions intermédiaires, nous avons mené une analyse des formes d'inscription dans l'espace public propres aux trois catégories de jeunesse que nous avons préalablement identifiées. Cela nous a permis de confirmer la

capacité des jeunes à développer des formes innovantes de participation à la vie publique, se positionnant ainsi comme acteurs des processus de changement. Nous avons également pu confirmer la tendance à l'évolution de la participation politique des jeunes qui prend la forme d'engagements beaucoup plus circonstanciés et parallèles au champ politique classique. Toutefois, la conclusion la plus importante que nous ayons pu tirer de cette partie de l'analyse est la limitation de la contestation portée par ces catégories de jeunesse à une simple interrogation « en creux » de l'ordre établi.

Pour mieux comprendre cette tendance, nous avons choisi de replacer ces formes de contestation dans le cadre politique général dans lequel elles s'inscrivent en menant une analyse diachronique des modalités de contrôle social de la jeunesse dans ce pays. Alors que nous avons noté que la tendance à la domination croissante des exigences de protection dans l'action publique menée en direction de la jeunesse a provoqué une évolution des rapports de pouvoir en son sein, favorable à une multitude d'acteurs sociaux nouveaux, nous avons montré qu'un objectif transcendant de canalisation de la jeunesse reste assuré dans ce pays, malgré les évolutions stratégiques qu'il a pu connaître. Nous avons ainsi pu mieux saisir les ressorts de l'ordre politique actuel et la stratégie hégémonique qui lui est sous-jacente.

L'ensemble de ces conclusions nous permet de donner des éléments de réponse à notre questionnement initial concernant les formes et les ressorts de la domination et de la contestation au Burkina Faso. Il nous semble en effet que la limitation à une simple interrogation « en creux » des formes de contestation de l'ordre établi portées par la jeunesse découle, en grande partie, du contexte hégémonique dans lequel elles s'inscrivent.

Pour rappel, nous pensons que les théories classiques de la domination reposant soit sur l'atomisation des populations et la suppression stricte de tout espace de liberté discursive, soit sur l'espoir d'accéder à des positions de pouvoir, ne trouvaient pas de validation dans le contexte burkinabè. Au regard des analyses menées, la première hypothèse nous semble pouvoir être définitivement écartée puisque nous avons constaté que l'espace public burkinabè est marqué par l'aménagement d'une multitude d'espaces d'autonomie et de liberté. Par contre, si

l'idée d'une domination par l'espoir ne se révèle pas totalement opérante, elle ne peut être pour autant totalement écartée de nos sources d'interprétation des modalités actuelles de fonctionnement de l'ordre politique burkinabè. Alors que nous constatons que les modes d'accès classiques à des positions de pouvoir font l'objet d'une restriction croissante, comme en atteste la relative réduction des espérances placées dans la figure du « jeune éduqué », nous voyons que des figures de la réussite valorisant la ruse et la débrouillardise ouvrent de nouvelles perspectives d'acquisition d'un certain pouvoir dans les divers espaces sociaux ouverts aux initiatives individuelles. Les élections participent à la stratégie hégémonique du régime en permettant une intériorisation par les populations de l'absence d'alternative possible à l'ordre existant.¹ Combinée à l'ouverture d'espaces de relative autonomie et liberté dans l'espace public burkinabè, cela crée un cadre propice à l'incitation des populations à prendre part au « possible » et à négocier ainsi une place au sein de l'ordre établi bien plus qu'à chercher vainement à remettre en cause celui-ci. Ainsi, si les perspectives classiques d'accès à des positions de pouvoir dans la société burkinabè ne laissent aujourd'hui que de faibles espoirs à la jeunesse, celle-ci s'approprie une multitude d'interstices sociaux qui lui permettent d'accéder à des positions d'influence, le plus souvent extérieures au champ politique, même si certaines peuvent parfois constituer une porte d'entrée dans celui-ci. Le principe de « domination par l'espoir » n'est donc pas totalement étranger au mode de fonctionnement de l'ordre politique burkinabè même s'il prend une forme différente de celle qui lui est donnée par les théories classiques de la domination. De notre point de vue, au Burkina Faso, la domination repose finalement sur une habileté à circonscrire le « champ des possibles » bien que ce principe ne permette pas à lui seul d'expliquer les modalités actuelles de la contestation et de la domination dans ce pays.

Les ressorts de la domination sur lesquels repose l'ordre politique burkinabè actuel répondent en fait à une stratégie beaucoup plus complexe dont le cœur semble être constitué par la capacité forte d'évolution du régime actuel, mise au service de son « instinct de survie ». Le contrôle de la vie politique, comme de la vie sociale, repose finalement sur un objectif central de désamorçage des tensions et de

¹ HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, *L'après-Zongo... Op. cit.*, p. 13.

règlement des conflits selon des procédures bien précises afin de préserver au maximum l'image consensuelle de l'ordre politique. L'énergie toute entière du régime est finalement tournée vers la neutralisation des velléités contestataires ou leur invisibilisation et celui-ci révèle une réelle « habileté à marier les contraires »¹. L'objectif est bien de maintenir les apparences du consensus et du compromis en reléguant autant que possible les conflits aux « zones d'ombre de la vie publique ». Bien loin de disparaître, le conflit est finalement contenu dans des espaces bien précis qui permettent son règlement en dehors de l'espace public.

« Le politique se joue sur deux plans : le plan officiel, théâtre d'ombres à destination des bailleurs de fonds, et le plan officieux où se déploient les rapports politiques réels. »²

Nous voyons que le politique, loin de disparaître, est contenu au sein d'une sorte d'arrière scène qui permet le règlement des conflits en coulisse, sans altération de l'image consensuelle du régime. L'espace public fait donc l'objet d'importants processus de dépolitisation qui reposent sur cette « culture politique de la médiation » et sur la multiplication des espaces de dialogue parcellisés. Le pouvoir mène une stratégie de division de l'espace public en petites entités qui permet de ménager des espaces de dialogue en s'assurant de leur maintien dans un système de dépendance et de limitation de leur influence. Concernant la jeunesse, cette stratégie se décline dans le domaine des associations de développement, dont nous avons constaté la croissance numérique exponentielle mais également dans le champ des mouvements étudiants, où le pouvoir a parfois piloté la création de nouveaux syndicats afin de contrecarrer l'influence des plus importants, notamment celle de l'ANEK. La domination politique au Burkina Faso repose donc également sur cette séparation entre un espace public dépolitisé et une scène politique où le règlement des conflits s'opère selon des procédures normées. Cette division est facilitée par la technicisation croissante de la politique que le régime de Blaise Compaoré a su mettre au service de sa stratégie hégémonique.

¹ LOADA Augustin, Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique. *Op. cit.*, p. 287.

² HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, L'après-Zongo... *Op. cit.*, p. 11.

« Le progrès passe par la maîtrise de la science ; et la science implique la connaissance et la compétence. Assurément, la politique a plus que jamais besoin de la technicité, et c'est cette vérité qu'a comprise Blaise Compaoré. »¹

Le discours technocratique ou savant est avancé comme justification de monopolisation du champ politique par les initiés. D'ailleurs, si un bref panorama de la vie politique nationale, sous la Quatrième République, révèle l'existence de conflits, il démontre également la réelle habileté et capacité du régime à imposer des modes de régulation valorisant le dialogue, la discrétion et la médiation. Concernant le Chef de l'État, il est intéressant de noter *« la maîtrise avec laquelle il a pu chaque fois se tirer d'embaras, l'efficacité avec laquelle il a construit sa domination politique »*.² Le régime ne recourt alors à la violence que lorsqu'il n'arrive pas à faire valoir ses méthodes consensuelles. D'ailleurs, lorsque le conflit est rendu manifeste sur la scène publique, la force de la répression opérée révèle le caractère intolérable de la remise en cause de l'ordre consensuel imposé. La stratégie hégémonique du régime nous semble assurée par une double logique : une « politique de la médiation » qui repose sur l'aménagement de multiples espaces de dialogue et de liberté discursive et la promotion d'acteurs intermédiaires se plaçant entre le pouvoir politique et les populations, et une stratégie de « cooptation néo-patrimoniale » qui vise à multiplier les soutiens du régime.

La « politique de la médiation » qui repose sur l'aménagement d'espaces de dialogue et de mécanismes de construction du consensus fonde, à notre avis, dans une très large mesure, la légitimité du régime à l'intérieur comme à l'extérieur. Au niveau national, c'est précisément cette politique de médiation qui permet le désamorçage des conflits existant entre dominés et dominants. René Otayek décrivait d'ailleurs ce phénomène, en 1991, en parlant du rôle des factions en Afrique.

¹ Extrait d'un discours du gouvernement de OUEDRAOGO Youssouf, ex-Premier Ministre, publié dans *Le Pays*, n°0182, 25 juin 1992, p. 8.

² LOADA Augustin, Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique. *Op. cit.*, p. 293.

« Les factions doivent être considérées comme un rouage essentiel pour le fonctionnement des sociétés politiques africaines. Investies par la logique clientéliste, elles sont le canal à travers lequel s'effectue la communication entre les gouvernants et les gouvernés, le centre et la périphérie, le haut et le bas. Elles médiatisent les rapports entre société politique et société civile et, ainsi, exercent une précieuse fonction intégratrice. »¹

Cette logique nous semble conforme au fonctionnement actuel du politique au Burkina Faso même si, à la notion de factions, nous préférons celle de médiateurs que nous n'employons pas dans le sens précis que lui donne Pierre Muller mais pour désigner l'ensemble des individus, groupes d'individus ou organismes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre « le haut » et « le bas », en permettant l'inscription de problèmes précis dans l'agenda public et la régulation de ceux-ci selon les mécanismes consensuels en vigueur. Malgré la faiblesse des solutions qui sont le plus souvent apportées à ces problèmes, leur mode d'inscription consensuelle et médiatisée dans l'agenda public, s'impose comme pratique légitime, par opposition directe et manifeste au conflit. Ces pratiques font donc l'objet d'une certaine normalisation qui relève, à notre avis, de processus d'institutionnalisation comme nous allons le voir plus en détail par la suite.

Concernant la stratégie de « cooptation néo-patrimoniale », si celle-ci a pour cœur la vie politique nationale, elle est également appliquée à une multitude d'autres espaces sociaux. Comme nous l'avons vu, le régime a veillé, depuis son accession au pouvoir, à élargir autant que possible ses soutiens en promouvant un parti politique ultra-majoritaire, relayé par une mouvance présidentielle acquise à sa cause, au détriment de l'opposition qui s'auto-sabote d'ailleurs très largement en ne sachant pas dépasser ses divisions internes.

« Cette élite absorbe ou maintient en vie sur un mode mineur des velléités de dissidence qui garantissent la façade démocratique – notamment en impliquant dans les affaires ses rivaux, en cooptant, en procédant à

¹ OTAYEK René, Organisations et compétitions politiques. *Op. cit.*, p. 187.

l'assimilation de tous ceux dont l'ascension pourrait être une menace et en encourageant les divisions. »¹

La cooptation des élites via ce système néo-patrimonial semble aujourd'hui irradier l'ensemble de la société burkinabè. Plus la capacité de redistribution de l'État se renforce, plus celui-ci semble étendre son emprise sur le champ politique et sur de nombreux secteurs de la vie sociale. Le maintien au pouvoir du régime a permis le renforcement de son pouvoir économique qui, en augmentant sa capacité de redistribution, est venu renforcer sa position hégémonique. La logique néo-patrimoniale se nourrit également de la légitimité internationale acquise par le pays grâce à son image de bon élève des politiques de développement et des PAS qui ont des retombées économiques importantes.² Pouvoir économique et pouvoir politique sont étroitement liés dans une dynamique favorable aux tenants de l'ordre établi qui s'appuient sur une certaine forme de personnalisation du pouvoir et sur l'accumulation conjointe de ressources politiques, économiques et symboliques. Si l'interpénétration entre mondes politique et économique est importante et pèse de tout son poids sur l'institutionnalisation de l'État,³ elle ne nous semble pas empêcher que celle-ci s'opère, au moins partiellement. En effet, si le système de cooptation néo-patrimoniale permet au régime d'assurer sa reproduction, elle comporte également ses limites puisque le climat actuel « *d'affairisme politique et financier jamais égalé par le passé* »⁴ ne peut indéfiniment s'élargir et présente donc le risque d'émergence de mécontentements croissants. La logique consensuelle provoque une augmentation constante des demandes de participation qui, malgré le renforcement de la capacité de redistribution du pouvoir, ne peut pas s'étendre à l'infini sans provoquer une déliquescence de l'État. Ainsi, ce n'est pas uniquement la logique néo-patrimoniale qui nous semble assurer la perpétuation du régime dont l'enracinement relève, selon nous, de logiques plus profondes et complexes. Alors que le néo-patrimonialisme a été présenté comme un obstacle à l'institutionnalisation de l'État au Burkina Faso,⁵ nous pensons, tout comme Jean-

¹ HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, L'après-Zongo... *Op. cit.*, p. 12.

² MEUNIER Emmanuelle, Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique. *Op. cit.*, p. 155.

³ *Ibid.*, p. 157.

⁴ *Ibid.*, p. 162.

⁵ *Ibid.*, p. 163.

François Médard, que cette notion est plus le reflet d'une hybridation entre des logiques patrimoniales et un certain enracinement de l'État dans la société. Il nous semble que cette analyse vient réaffirmer la nécessité de dépasser les approches postulant une éventuelle incapacité des États africains à faire l'objet de processus d'institutionnalisation puisque si nous avons vu que ceux-ci prennent surtout la forme de processus informels au Burkina Faso, ils sont la preuve de l'enracinement profond de l'État contemporain dans la société.¹

Nous pensons donc pouvoir aller dans le sens de la thèse de l'avènement d'un « nouvel ordre politique » qui irradierait largement la société burkinabè en reposant sur la diffusion et la normalisation d'une certaine « culture politique de la médiation » reposant sur des stratégies de « fabrication du consensus ». Ces mécanismes de « fabrication du consensus » ne se limitent pas, de notre point de vue, à un simple rôle de façade ou à un « *illusionnisme politique* »². Nous croyons, au contraire, que ceux-ci s'imposent comme des modes normatifs valorisés de régulation des conflits, à différents niveaux de la société burkinabè et non pas uniquement dans le domaine politique. Il ne s'agit pas de croire en une culture « naturelle » du consensus, qui serait propre aux sociétés africaines, mais de postuler que le règlement des conflits via la médiation et le dialogue constitue bien plus une norme que l'affrontement direct et manifeste. Le projet hégémonique de l'ordre politique actuel entre pour nous dans une certaine conformité avec « *des modes de dire et de faire* », un « *sens commun* » dans lequel se reconnaissent les populations burkinabè. La logique néo-patrimoniale irradie également l'ensemble de la société burkinabè et la diffusion des nouvelles figures de la réussite et du pouvoir valorisant la ruse et l'art de la débrouillardise nous semble étroitement liée à ce contexte général. Le nouvel ordre politique né de la Quatrième République repose à notre avis largement sur la diffusion d'une culture politique qui irradie les champs politique et social et qui sous-tend l'acceptation de l'ordre hégémonique par les populations. Cette culture politique fait l'objet d'une création permanente

¹ BAYART Jean-François, L'État. In COULON Christian et MARTIN Denis-Constant (dir.), *Les Afriques Politiques*. Op. cit., p. 214.

² MEDARD Jean-François, L'État sous-développé au Cameroun. In *Année Africaine*. Paris : Pédone, 1977, p. 74-82.

via ces mécanismes de fabrication du consensus qui permettent un échange médiatisé entre dirigeants et dirigés.

Les logiques hégémoniques de l'ordre politique actuel ainsi exposées nous permettent de mieux comprendre les raisons de la limitation des formes de contestation mises en œuvre par la jeunesse à des simples interrogations « en creux » visant bien plus la négociation d'une place au sein de l'ordre établi que la remise en cause de celui-ci. L'opposition directe débouche en général sur une neutralisation violente des velléités contestataires alors que la logique de médiation se révèle efficace. Les logiques néo-patrimoniales combinées à la diffusion de cette culture politique de la médiation et aux stratégies visant à circonscrire les possibles constituent autant d'éléments explicatifs de la portée limitée des formes de contestation portées par la jeunesse dont la nature nous semble bien résumée par ces lignes, écrites par Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti, en 2006 :

« Si elles révèlent une lassitude, un dégoût et une souffrance, ces formes d'opposition ne se fédèrent pas, ne se donnent pas à voir dans une dynamique collective et ne se pensent pas forcément comme de véritables alternatives. En se posant essentiellement sur le mode de la débrouille, elles participent peu à stimuler l'imagination d'autres possibles politiques. Elles tendent plutôt à inspecter avec une certaine inventivité [...] tous les recoins de ce système qui apparaît aujourd'hui comme le seul espace de jeu. »¹

Les conclusions que nous avons pu tirer de ce travail concernant les modalités de la contestation et de la domination à l'œuvre dans ce pays nous semblent devoir être abordées comme des « signes » dont nous devons nous garder de faire dire plus qu'elles ne veulent.² Toutefois, elles nous semblent avoir au moins pour mérite d'ouvrir des pistes de recherche intéressantes qui mériteraient d'être confrontées à des analyses portant sur d'autres catégories de jeunesse ou de population au Burkina Faso ou sur d'autres contextes sociopolitiques.

¹ HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, L'après-Zongo... *Op. cit.*, p. 15.

² OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel, GUINGANE Jean-Pierre, Introduction. In *Le Burkina entre révolution et démocratie...* *Op. cit.*, p. 14.

Bibliographie

Ouvrages généraux

ADESANMI Puis et HERAULT Georges (ed.), *Youth, street culture, and urban violence in Africa: proceedings of the international symposium held in Abidjan, 5-7 may 1997*. Ibadan: IFRA, 1997, 419 p.

ALBERT Isaac O., ADISA Jimi, AGBOLA Tunde and HERAULT Georges (eds.), 1994. *Urban management and urban violence in Africa. Proceedings of the International Symposium held at Ibadan, Nigeria, 7-11 November 1994*. Ibadan: IFRA, 2 vol., 850 p.

AMOA Sakyi., *University students' political action in Ghana*. Tema : Ghana Pub. Corp., 1979, 89 p.

ANTOINE Philippe (éd.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Paris : CEPED, 2007, 255 p.

ANTOINE Philippe et DIOP Abdoulaye Bara, *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. Dakar : IFAN ; Paris : ORSTOM, 1995, 360 p.

ARENDDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Éditions du Seuil, 1995, 195 p.

ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris : Seuil, 1975, 316 p.

ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dir.), *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, 323 p.

ASSOGBA Yao (dir.), *Regard sur... la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Laval : Éditions de l'IQRC, 2007, 157 p.

BADINI Amadé, *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*. Paris : Sépia ; Ouagadougou : A.D.P.B., 1994, 207 p.

BAHI Boniface, *Dérives et réussite sociale en Afrique. Des stratégies juvéniles à Abidjan*. Paris : L'Harmattan, 2007, 234 p.

BAJOIT Guy, *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris : Armand Colin, 2003, 188 p.

BALANDIER George, *Sociologie des Brazzavilles noire*. Paris : Armand Colin, 1955, 274 p.

- BANEGAS Richard et WARNIER Jean-Pierre (dir.), *Figures de la réussite et imaginaires politiques*. Paris : Karthala, 2001, 216 p. (Politique Africaine, n° 82).
- BASTIEN François et NEVEU Erik, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses des Universités de Rennes, 1999, 322 p.
- BAYART Jean-François, *L'État en Afrique: la politique du ventre*. Paris : Fayard, 1989, 439 p.
- BAYART Jean-François, MBEMBE Joseph-Achille et TOULABOR Comi (dir.), *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris : Karthala, 2008, 217 p.
- BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : A-M. Métailié, 1985, 247 p.
- BENDER Wolfgang, *Musique africaine contemporaine*. Paris : L'Harmattan, 1992, 264 p.
- BENDIT René, MAUGER Gérard, et VON WOLFFERSDORFF Christian, *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin, 1994, 355 p.
- BENOIST Jean et DIOP Momar Coumba, *L'Afrique des associations : entre culture et développement*. Paris : Karthala ; Dakar : CREPOS, 2007, 295 p.
- BEN YAHMED Danielle (dir.), *Atlas du Burkina Faso*. Paris : Edition du Jaguar, 2005. 115 p.
- BERNAULT Florence, *Enfermement, prison et châtements en Afrique du 19^{ème} siècle à nos jours*. Paris : Karthala, 1999, 510 p.
- BIANCHINI Pascal, *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*. Paris : Karthala, 2004, 286 p.
- BORDES Véronique, *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*. Paris : L'Harmattan, 2007, 253 p.
- BORREDON Alain, *Une jeunesse dans la crise. Les nouveaux acteurs lycéens*. Paris : L'Harmattan, 1995, 221 p.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*. Paris : les Éditions de Minuit, 1984, 277 p.
- BRAUD Philippe, *Sociologie politique*. Paris : LGDJ, 2004, 710 p.
- CALLU Elisabeth, JURMAND Jean-Pierre, VULBEAU Alain, *La place des jeunes dans la cité : espaces de rue, espaces de parole*. Paris, Budapest, Torino: L'Harmattan, 2005, tome 2, 322 p.
- CEFAÏ Daniel et TROM Danny (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHSS, 2001, 322 p.

CHAIGNE Raymond, *Burkina Faso : l'imaginaire du possible. Témoignage : un autre développement, un autre espoir, une autre vie*. Paris : L'Harmattan, 2004, 250 p.

HAZEL François (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1993, 267 p.

CHEVALLIER Jacques, *Éléments d'analyse politique*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1985, 285 p.

CLOWARD Richard A. et OHLIN Lloyd E., *Delinquency and opportunity. A theory of delinquent gangs*. Londres : Routledge and Kegan Paul, 1961 220 p.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine (dir.), *Histoire africaine du XXe siècle : sociétés, villes, cultures*. Paris : L'Harmattan, 1993, 266 p.

COSER Lewis A., *The functions of social conflict*. Toronto : Mac Millan, 1956, 188 p.

COULON Christian et MARTIN Denis-Constant (dir.), *Les Afriques politiques*. Paris : Éditions La Découverte, 1991, 294 p.

CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir.), *Génération et politique*. Paris : Les Presses de l'Université Laval, Economica, 1989, 370 p.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil, 1981, 436 p.

DABENE Olivier, *Exclusion et politique à São Paulo : les outsiders de la démocratie au Brésil*. Paris : Karthala ; Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques, 2006, 243 p.

DAHRENDORF Ralf, *Class and Class Conflict in Industrial Society*. Stanford : University Press, 1959, 336 p.

D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (dir.), *Les jeunes en Afrique. Évolution et rôle, XIXe-XXe siècles*. Paris : L'Harmattan, 1992, tome 1, 571 p.

D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (dir.), *Les jeunes en Afrique. La politique et la ville*. Paris : L'Harmattan, 1992, tome 2, 526 p.

DARRE Alain (dir.), *Musique et politique. Les répertoires de l'identité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1996, 321 p.

DECOUDRAS Pierre-Marie et LENOBLE-BART Annie, *Du côté de la rue*. Paris : Karthala, 1996, 163 p. (Politique Africaine, n° 63)

DE LAME Danielle, *Politiques du corps*. Paris : Karthala, 2007, 222 p. (Politique Africaine, n° 107)

- DELER Jean-Paul, TAURE Yves A., PIVETEAU Alain, ROCA Pierre-Jean (dir.), *ONG et développement. Société, économie et politique*. Paris : Karthala, 1998, 684 p.
- DIANI Mario, EYERMAN Ron, *Studying collective action*. London : Sage Publications, 1992, 263 p.
- DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques*. Paris : Presses de la FNSP, 1986, 319 p.
- DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie et PIERRE Éric, *Enfance et justice au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée de la protection de l'enfance 1820-1914. France, Belgique, Pays-Bas, Canada*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2001, 443 p.
- DURAN Patrice, *Penser l'action publique*. Paris : L.G.D.J., 1999, 212 p.
- DURET Pascal et ROUSSEL Peggy, *Le corps et ses sociologies*. Paris : Armand Colin, 2005, 128 p.
- DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1968, 121 p.
- EBIN Victoria, *Getting by: survival strategies of urban youth in Africa*. London : University Press, 1993, 78 p.
- ELA Jean-Marc, *La ville en Afrique Noire*. Paris : Karthala, 1983, 219 p.
- ELA Jean-Marc, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du « monde d'en-bas »*. Paris : L'Harmattan, 1998, 426 p.
- ELIAS Norbert, SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur d'une communauté*. Paris : Fayard, 1997, 278 p.
- ELLIS Stephen (dir.), *L'Afrique maintenant*. Paris : Karthala, 1995, 488 p.
- ELLUL Jacques, *Déviances et déviants dans notre société intolérante*. Toulouse : Erès, 1992, 172 p.
- ERIKSON Erik H. (ed.), *The Challenge of Youth*. New-York : Doubleday & Company, 1965, 340 p.
- FILLIEULE Olivier et PECHU Cécile, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris : L'Harmattan, 1993, 221 p.
- FONTAINE Joseph et HASSENTEUFEL Patrick, *To change or not to change? Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002, 305 p.
- FONTENEAU Gérard et MADOUNGA Noël, *Histoire des syndicats en Afrique*. Paris : Karthala, 2004, 174 p.

FOUCAULT Michel, *Dits et écrits, 1967-1988*. Paris : Gallimard, 2001, tome 2, 1736 p. (Collection Quarto)

FOURCHARD Laurent, *De la ville coloniale à la cour africaine : espaces, pouvoirs et société à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIXe siècle – 1960*. Paris : L'Harmattan, 2001, 427 p.

FOURCHARD Laurent et ALBERT Olawale, *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest du 19^{ème} siècle à nos jours*. Paris : Karthala ; Ibadan : Institut français de recherche en Afrique, 2003, 451 p.

FOURCHARD Laurent, GOERG Odile et GOMEZ-PEREZ Muriel (éd.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2009, 610 p.

FRANCOIS Bastien et NEVEU Erik, *Espaces publics mosaïques : acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1999, 322 p.

FRETIGNE Cédric, *Sociologie de l'Exclusion*. Paris : L'Harmattan, 1999, 207 p.

FROGER Géraldine, MAINGUY Claire, BROT Jean et GERARDIN Hubert (dir.), *Quels acteurs pour quel développement ?* Paris : GIS-GEMDEV, Karthala, 2005, 288 p.

GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2001, 248 p.

GOERG Odile et D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, *Le mouvement associatif des jeunes en Afrique noire au 20^{ème} siècle*. Paris : L'Harmattan, 1989, 138 p. (Cahier Afrique noire, n°12).

GUERIN-PLANTIN Chantal, *Genèses de l'insertion*. Paris : Dunod, 1999, 228 p.

GUIONNET Christine et ARNAUD Lionel, *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, 323 p.

GUTH Suzie, *Lycéens d'Afrique*. Paris : L'Harmattan, 1997, 318 p.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1978, 324 p.

HALL Richard H. et QUINN Robert E., *Organisational Theory and Public Policy*. Beverly Hills : Sage Publications, 1983, 304 p.

HOCHET Jean, *Inadaptation et délinquance juvénile en Haute-Volta*. Paris : CNRS ; Ouagadougou : C. V. R. S, 1967, 204 p.

HONWANA Alcinda et De BOECK Philip, *Enfants, jeunes et politique*. Paris : Karthala, 2000, 214 p. (Politique Africaine n° 80)

HONWANA Alcinda et De BOECK Filip, *Makers et Breakers. Children & Youth in Postcolonial Africa*. Oxford : James Currey ; Trenton : Africa World Press; CODESRIA : Dakar, 2005, 244 p.

- INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Paris : Economica, 1990, 576 p.
- JAFFRE Bruno, *Burkina Faso. Les années Sankara : de la révolution à la rectification*. Paris : L'Harmattan, 1989, 332 p.
- JAGLIN Sylvie, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : Pouvoirs et Périphéries (1983-1991)*. Paris : Karthala, 2001, 659 p.
- JOBERT Bruno et MULLER Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1987, 242 p.
- JOHN Peter, *Analysing public policy*. London : Pinter, 1998, 227 p.
- KABORET Auguste Ferdinand et KABORE Oger, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso. Genèse, évolution et perspectives*. Ouagadougou : EDIPAP, 2004, 240 p.
- KALU Kelechi Amihe, *Agenda Setting and Public Policy in Africa*. Aldershot : Ashgate, 2003, 262 p.
- KESSEL Ineke Van et ABBINK Gerrit Jan (eds.), *Vanguard or vanduals : youth, politics and conflict in Africa*. Leiden, Boston : Brill Academic Publishers, 2005, 300 p.
- LABORIER Pascale et TROM Danny (dir.), *Historicités de l'action publique*. Paris : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2003, 540 p.
- LAFARGUE DE GRANGENEUVE Loïc, *Politique du hip-hop. Action publique et cultures urbaines*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2008, 237 p.
- LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*. Paris : Presses de Sciences Po, Dalloz, 2006, 607 p. (Amphithéâtre, 5^{ème} édition).
- LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick, *Sociologie de l'action publique*. Paris : Armand Colin, 2007, 128 p.
- LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*. Paris : Desclée de Brouwer, 1997, 403 p.
- LE BRETON David, *La sociologie du corps*. Paris : PUF, 2008, 128 p. (6^{ème} édition)
- LE BRIS Emile, CHAUCHEAU Fanny, *Jeunes, ville, emploi : quel avenir pour la jeunesse africaine ?* Paris : Ministère de la Coopération et du développement, 1993, 350 p.
- LE GALES Patrick et THATCHER Mark (dir.), *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy network*. Paris : L'Harmattan, 1995, 272 p.
- LEYMARIE Philippe et PERRET Thierry, *Les cent clés de l'Afrique*. Paris : Hachette, 2006, 690 p.

- LIPSET Seymour Martin et WOLIN Sheldon S. (eds.) *The Berkeley Student Revolt: Facts and Interpretations*. New York: Anchor Books, 1965, 585 p.
- LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : L'Harmattan, 2003, 337 p.
- MADIEGA Yénouyaba George et NAO Oumarou, *Burkina Faso. Cent ans d'histoire, 1895-1995*. Paris : Kartala, 2003, 2206 p. (2 tomes)
- MANNING Peter K. et TRUZZI Marcello (eds.), *Youth and Sociology*. Engle Wood Cliffs : Prentice-Hall, Inc., 1972, 384 p.
- MARIE Alain et VUARIN Robert (dir.), *L'Afrique des individus : itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris : Karthala, 1997, 438 p.
- MARSHALL-FRATANI Ruth, BANEGAS Richard, *La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans et du dehors*. Paris : Karthala, 2003, 224 p. (Politique Africaine n° 89)
- MARTENS Ludo, *Sankara, Compaoré et la Révolution Burkinabè*. Anvers : EPO, 1989, 335 p.
- MARTIN Denis-Constant, *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*. Paris : Karthala, 1998, 301 p.
- MARTIN Denis-Constant, *Sur la piste des OPNI (Objets Politique Non Identifiés)*. Paris : Karthala, 2002, 501 p.
- MASSA Gabriel et MADIEGA Yves-Georges (dir.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*. Paris : Karthala, 1995, 677 p.
- MASSARDIER Gilles, *Politiques et action publiques*. Paris : Dalloz, 2003, 302 p.
- MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : Textuel, 2004, 206 p.
- MAUGER Gérard, BENDIT René, VON WOLFFERSDORFF Christian, *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin, 1994, 355 p.
- MAZZOCCHETTI Jacinthe et HILGERS Mathieu, *Burkina Faso : l'alternance impossible*. Paris : Karthala, 2006, 224 p. (Politique Africaine n° 101)
- MBEMBE Joseph-Achille, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan, 1985, 247 p.
- MEDARD Jean-François (dir.), *États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*. Paris : Karthala, 1991, 405 p.
- MERLEAU-PONTY Maurice, *Le visible et l'invisible : suivi de notes de travail*. Paris : Gallimard, 1979, 360 p.

- MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, COQUERY-VIDROVITCH Catherine et FOURNET Florence, *Ouagadougou (1850-2004) : une urbanisation différenciée*. Marseille : IRD, 2008, 143 p.
- MEYER David et TARROW Sidney (ed.), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*. Lanham : Rowman & Littlefield, 1998, 282 p.
- MIGNON Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée : institutions de jeunesse d'éducation populaire et de sports dans 11 pays d'Afrique francophone*. Paris : L'Harmattan, 1984, 260 p.
- MOORE Wilbert, *Les changements sociaux*. Gembloux : Duculot, 1971, 195 p.
- MULLER Pierre et SUREL Yves *L'analyse des politiques publiques*. Paris : Montchrestien, 1998, 156 p.
- MULLER Pierre, *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2003, 127 p. (5^{ème} édition)
- MULLER Jean-Daniel, *Les ONG ambiguës : aide aux États, aide aux populations ?* Paris : L'Harmattan, 1989, 250 p.
- MUSHANGA Tibamanya Mwene, *Crimonology in Africa*. Rome : UNICRI, 1992, 272 p.
- MUXEL Anne, PERRINEAU Pascal, *Les jeunes et la politique. Débat avec Pascal Perrineau*. Paris : Hachette, 1996, 137 p.
- MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*. Paris : Presses de Sciences Po, 2001, p. 41, 190 p.
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2005, 126 p.
- NOËL Olivier, *Jeunesses en voie de désaffiliation. Une sociologie politique de et dans l'action publique*. Paris : L'Harmattan, 2004, 184 p.
- OLSON Mancur, *Logique de l'action collective*. Paris : PUF, 1978, 199 p.
- OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, 1994, 157 p.
- OGIEN Albert, *Sociologie de la déviance*. Paris : Armand Colin, 1999, 230 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre et PAQUOT Elisabeth (dir.), *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*. Paris : GRET, 1991, 204 p.
- OLUSANYA Gabriel Olakunle, *The West African Students' Union and the politics of decolonisation, 1925-1958*. Ibadan : Daystar Press, 1982, 127 p.
- OSTROWETSKY Sylvia, *Sociologues en ville*. Paris : L'Harmattan, 1996, 278 p.
- OTAYEK René, *Le Burkina Faso*. Paris : Karthala, 1985, 146 p. (Politique Africaine, n° 20).

- OTAYEK René, *Retour au Burkina*. Paris : Karthala, 1989, 155 p. (Politique Africaine, n° 33).
- OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel et GUINGANE Jean-Pierre, *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*. Paris : Karthala, 1996, 387 p.
- OTAYEK René, *Des élections « comme les autres »*. Paris : Karthala, 1998, 175 p. (Politique Africaine, n° 69)
- OTAYEK René, *Identité et démocratie dans un monde global*. Paris : Presses de Sciences Po, 2000, 228 p.
- OUATTARA Vincent, *L'ère Compaoré : crimes, politique et gestion du pouvoir*. Paris : Klanba Éditions, 2006, 288 p.
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel et BODY-GENDROT Sophie (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, 2000, 442 p.
- PARAZELLI Michel, *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002, 358 p.
- PARSONS Talcott, *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris : Plon, 1955, 353 p.
- PARSONS Wayne, *Public policy. An introduction to the Theory and Practice of policy Analysis*. Cambridge : University Press, 1995, 675 p.
- PROUST François (ed.), *Les Jeunes et les Autres. Contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*. Vaucresson : CRIV, 1986, 301 p.
- PUGEAULT-CICHELLI Catherine, CICHELLI Vincenzo et RAGI Tariq, *Ce que nous savons des jeunes*. Paris : PUF, 2004, 228 p.
- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*. Paris : Armand Colin, 2001, 188 p.
- REZSOHAZY Rudolf, *Pour comprendre l'action et le changement politiques*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1996, 423 p.
- ROCHER Guy, *Introduction à la sociologie générale. Le changement social*. Paris : HMH, 1968, tome 3, 318 p.
- SABATIER Paul A. et JENKINS-SMITH Hank C., *Policy Change and learning. An Advocacy Coalition Approach*. Boulder : Westview Press, 1993, 304 p.
- SABATIER Paul A., *Theories of the Policy Process*. Boulder: Westview Press, 1999, 289 p.
- SADJI Amadou Booker, *Le rôle de la génération charnière ouest-africaine : indépendance et développement*. Paris : L'Harmattan, 2006, 425 p. (Études africaines).
- SAVONNET-GUYOT Claudette, *État et société au Burkina. Essai sur le politique africain*. Paris : Karthala, 1986, 227 p.

SBERNA Béatrice, *Une sociologie du rap à Marseille. Identité marginale et immigrée*. Paris : L'Harmattan, 2001, 241 p.

SCHERER Jacques, *Le théâtre en Afrique noire francophone*. Paris : PUF, 1992, 127 p.

SCOTT James C. *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcript*. New Haven : Yale University Press, 1990, 251 p.

SECK Papa Ibrahima, *La stratégie culturelle de la France en Afrique. L'enseignement colonial -1817-1960*. Paris : L'Harmattan, 1993, 234 p.

SENE Danièle, *Enfances du Sud*. Paris : L'Harmattan, 1996, 166 p.

SEVEDE-BERDEM Isabelle, *Précarités juvéniles en milieu africain à Ouagadougou*. Paris : L'Harmattan, 1997, 255 p.

SIMONE Abdoumalik et ABOUHANI Abdelghani (eds.), *Urban Africa. Changing Contours of Survival in the City*. Dakar : CODESRIA ; London : Zed Books ; Pretoria : University of South Africa Press ; New-York : Palgrave Macmillan, 2005, 305 p.

SKINNER Elliot Percival, *African urban life : the transformation of Ouagadougou*. Princeton : Princeton University Press, 1974, 487 p.

SPANOU Calliope, *Fonctionnaires et militants : étude des rapports entre l'administration et les nouveaux mouvements sociaux*. Paris : L'Harmattan, 1991, 314 p.

TESSIER Stéphane (dir.), *A la recherche des enfants des rues*. Paris : Karthala, 1998, 477 p.

THORSEN Stig-Magnus (ed.), *Sounds of Change. Social and Political features of Music in Africa*. Stockholm : Swedish international development cooperation agency, 2004, 220 p.

TRAORE Sekou, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)*. Paris : L'Harmattan, 1985, 102 p.

TREMOULINAS Alexis, *Sociologie des changements sociaux*. Paris : La Découverte, 2006, 121 p.

TROM Danny et LABORIER Pascale (dir.), *Historicités de l'action publique : [actes du colloque, Amiens, 12-13 octobre 2000]*. Paris : PUF, 540 p.

UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*. Paris : Unesco/L'Harmattan, 1993, 223 p.

UNICEF, *Enfant roi, enfant victime*. Paris : Desclée de Brouwer, 1995, 126 p.

VANGU NGIMBI Ivan, *Jeunesse, funérailles et contestation socio-politique en Afrique (Le cas de l'ex-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan, 1998, 238 p.

VANT André (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*. Paris : Éditions du CNRS, 1986, 265 p.

VULBEAU Alain (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*. Saint Denis : Obviès-Université Paris 8 ; Ramonville : Erès, 2001, 232 p.

WANGRE Naba Jérémie et MAIGA Alkassoum, *Enfants de rue en Afrique. Le cas du Burkina Faso*. Paris : L'Harmattan, 2008, 217 p.

WARNIER Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF, 1999, 176 p.

WEBER Max, *Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket, 2003, 410 p.

WERNER Jean-François, *Marges, sexe et drogues à Dakar*. Paris : Karthala-ORSTOM, 1993, 292 p.

WHITE Bob W. *Rumba rules. The Politics of Dance Music in Mobutu's Zaire*. Durham, London : Duke University Press, 2008, 300 p.

WHYTE William Foote, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte, 2002, 403 p.

XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion : pour une construction de l'imaginaire de la déviance*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1993, 204 p.

ZONGO Bernard, *Parlons mooré. Langue et culture des mossis*. Paris : L'Harmattan, 2004, 215 p.

Travaux universitaires

BAKOUAN Badjima, *Femmes, uniques soutiens de familles : entre marginalisation et intégration sociale dans le contexte urbain de Ouagadougou*. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, 2005, 152 p.

BALME Richard, *La politique publique entre l'action collective et l'institution. Synthèse de travaux présentés pour l'habilitation à diriger des recherches en science politique*. Talence : CERVL, 1992, 54 p.

BANDAOGO Zacharia, *État, pouvoir et stratégies de développement au Burkina Faso (1947-1997)*. Paris : Université Paris 7 – Denis Diderot, 2004, 1045 p.

BARRY Amadou, *Influence des organisations de la société civile sur les politiques de développement au Burkina Faso : enjeux, dynamiques et perspectives*. Liège : Université de Liège, 2006, 92 p.

BOURSIN Frédérique, *Les enfants du compromis, entre logiques de survie et logiques communautaires (le cas des enfants et jeunes de la rue de Ouagadougou)*. Lille : Université de Lille I, 1996, 140 p.

COMBET Adeline, *La politique pénitentiaire au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2006, 256 p.

COMBET Adeline et De BONNEVAL Emilie, *Rapport de stage. Au service du RAPPED, par l'intermédiaire de l'association française « Tissons »*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2005, 53 p.

De BONNEVAL Emilie, *La construction d'une catégorie d'action publique : « l'enfance en difficulté » au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2006, 241 p.

DERRIDER Marie, *La consommation de psychotropes chez les jeunes dans une ville émergente du Burkina Faso*. Louvain : Université Catholique de Louvain, 2006, 73 p.

DUCASSE Marion, *Les enfants des rues au Burkina Faso : entre enjeu politique et enjeu de développement*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2002, 127 p.

ENEE Gregory, *La dynamique des ONG au Burkina Faso : une efficacité en question*. Caen : Université de Caen, 2009, 654 p.

GHESTEM Elphège, *La dynamique des réseaux associatifs en matière de solidarité internationale : l'exemple du CCOBF, Comité de Concertation des Organisations de Solidarité Internationale pour le Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2002, 69 p.

HAVARD Jean-François, *Bul faale ! Processus d'individualisation de la jeunesse et conditions d'émergence d'une génération politique au Sénégal*. Lille : Université Lille II, 2005, 640 p.

KOEBEL Michel, *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*. Strasbourg : Université Marc Bloch-Strasbourg II, 1997, 1329 p.

LATOURES Aurélie, *La politique publique de l'excision au Mali*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2003, 128 p.

LEJEUNE Catherine, *L'éducation au Burkina Faso. Une approche sociopolitique du système éducatif*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 1993, 143 p.

LEXTON Bénédicte Mathieu, *L'égalité entre les femmes et les hommes face à l'emploi : genèse et institutionnalisation multi-niveaux d'un référentiel communautaire d'action publique*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2005, 698 p.

LOADA Augustin, *Les politiques de modernisation administrative au Burkina Faso*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 1993, 224 p.

MOTHES Patrice, *Enseignement supérieur et élites en Afrique noire francophone*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 1992, 86 p.

MOULARD-KOUKA Sophie, *Senegal Yewuleen ! Analyse anthropologique du rap à Dakar : liminarité, contestation et culture populaire*. Bordeaux : Université Bordeaux 2, 2008, 430 p.

OUEDRAOGO Estelle Béatrice, *De la délocalisation à la trame d'accueil : les péripéties d'une lutte urbaine : le cas de la ZACA à Ouagadougou*. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, 2005, 121 p.

PAJOT Florian, *Les dynamiques de l'action publique en faveur de la santé au Burkina Faso. Aspects politiques et financiers*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2005, 179 p.

POMMEROLLE Marie-Emmanuelle, *A quoi servent les droits de l'Homme ? Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya*. Bordeaux : Université Montesquieu Bordeaux IV, 2005, 516 p.

PROST Hyacinthe, *Vue d'ailleurs ... de délinquance à déviance, de milieu fermé à milieu ouvert*. Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 1993, 57 p.

QUENOT Hélène, *La construction du champ politique local à Accra (Ghana) et Ouagadougou (Burkina Faso) : le cas de la politique de gestion des déchets*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2010, 463 p.

QUENOT Hélène, *La décentralisation au Ghana et au Burkina Faso : le cas d'Accra et de Ouagadougou. Une analyse de politique publique*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2002, 110 p.

RECAPPE Bénédicte, *Raison, émotion, institution : comprendre les mobilisations étudiantes face à des régimes autoritaires : Hongrie 1956, Mexique 1968*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2008, 457 p.

SOME Maurice, *Précocité de l'âge et réinsertion sociale : les nouvelles exigences et contraintes liées à la prise en charge des enfants de la rue de moins de 10 ans*. Ouagadougou : École nationale de service social, 2004, 96 p.

Articles scientifiques

ATTANE Anne, Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales. L'exemple de milieux urbains au Burkina Faso. In *Autrepart*, n° 49, 2009, p. 155-172.

AUZANEAU Michelle, Identités africaines : le rap comme lieu d'expression. In *Cahiers d'études africaines*, vol. 3-4, n° 163, 2001, p. 711-734.

BAYART Jean-François, La revanche des sociétés africaines. In *Politique Africaine*, n° 11, octobre 1983, p. 95-127.

BERGERON Henri, SUREL Yves et VALLUY Jérôme, L'Advocacy Coalition Framework : une contribution au renouvellement des études de politiques publiques ? In *Politix*, n° 41, 1998, p. 195-223.

BERTRAND Monique, Villes africaines, modernités en questions. In *Cahiers d'études africaines*, n° 156, octobre-décembre 1998, p. 885-904.

BERTRAND Romain, Autour d'un livre. WARNIER (Jean-Pierre). Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts. Le point de vue de Romain Bertrand. In *Politique Africaine*, n° 76, décembre 1999, p. 181-187.

BIANCHINI Pascal, Réformes de l'enseignement et syndicalisme en Afrique francophone. Une perspective historique à partir d'exemples de cas du Sénégal et de la Haute-Volta. In *L'Afrique politique*, 2001, p. 181-199.

BIANCHINI Pascal, Les crises des systèmes d'enseignement en Afrique noire. Un essai d'analyse à travers le cas du Burkina Faso. *Canadian Journal of African Studies*, vol. 38, n° 1, 2004, p. 20-57.

BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso. In *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 2-3, 2008, p. 33-60.

BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, Enquêter en milieu « difficile ». Introduction. In *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 5-25.

BOURDIEU Pierre, CHRISTIN Olivier et WILL Pierre-Etienne, Sur la science de l'État. In *Archives de la recherche en sciences sociales*, n° 133, 2000, p. 3-11.

BREDELOUP Sylvie, Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire. In *Afrique contemporaine*, n° 217, 2006, p. 185-201.

COQUERIE-VIDROVITCH Catherine, De la ville en Afrique noire. In *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, 2006, p. 1087-1119.

DAHOU Tarik, L'espace public face aux apories des études africaines. In *Cahiers d'études africaines*, n° 178, 2005, p. 327-349. (tome 2)

DARBON Dominique, Réformer ou re-former les administrations projetées des Afriques ? Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle. In *Revue française d'administration publique*, n° 105-106, 2003, p. 135-152.

De BONNEVAL Emilie, Le rap : une nouvelle forme de politisation de la jeunesse burkinabé ? In *Revue N.O.I.R.*, n° 2, 2010. (En cours de publication)

De SINGLY François Individualisme et lien social. In *Lien social et Politiques*, n° 39, 1998, p. 33-45.

DIOUF Mamadou et COLLIGNON René, Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du sud. In *Autrepart*, n° 18, 2001, 193 p.

DONEGANI Jean-Marie, Musique et politique : le langage musical entre expressivité et vérité. In *Raisons politiques*, n° 14, mai 2004, p. 5-19.

DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, Le mouvement international en faveur de la protection de l'enfance (1880-1914). In *Le Temps de l'Histoire*, n° 5, 2003, p. 207-235.

DURAN Patrice, L'analyse des politiques publiques en perspective, de la crise du politique à sa reconstruction. In *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, n° 1, 1996, p. 108-118.

DURAN Patrice, LECA Jean, MAJONE Giandomenico, MULLER Pierre et THOENIG Jean-Claude, Enjeux, controverses et tendances de l'analyse des politiques publiques. In *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, n° 1, 1996, p. 96-133.

ENGUELEGUELE Maurice, L'analyse des politiques publiques dans les pays d'Afrique subsaharienne. In *L'Afrique Politique*, 2002, p. 233-253.

FALL Abdou Salam, La gouvernance multidimensionnelle et la reconfiguration des interactions entre les États et les mouvements citoyens en Afrique de l'ouest et du Centre : essai. In *Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 123-138.

FAYOLLE Vincent et MASSON-FLOCH Adeline, Rap et politique. In *Mots. Les langages du politique*, n° 70, 2002, p. 79-98.

FOURCHARD Laurent, Lagos and the invention of juvenile delinquency in Nigeria (1920-1960). In *Journal of African History*, vol. 47, n° 1, 2006, p. 115-137.

GAILLARD Jean-Michel, Enfant roi ou sauvageon. In *L'Histoire*, n° 262, 2002, p. 48-53.

GAUTHIER Madeleine et De SINGLY François, Voir les jeunes autrement. In *Lien social et Politiques*, n° 43, 2000, p. 5-165.

GERARD Etienne, Être instruit, en tout cas. Représentations du fait scolaire en milieu urbain (Burkina Faso). In *Autrepart*, n° 11, 1999, p. 101-114.

GERARD Etienne et PROTEAU Laurence, Les « jeunes » en mots. Discours journalistiques et enjeux politiques en Afrique. In *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 1, 2002, p. 7-15.

GIBOUT Christophe, L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. In *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 20, 2009, p. 153-165.

GIOVANNONI Marco, KASONGO Banga Jérôme, MWEMA Charles, TRETON Théodore, Agir à la place et en dépit de l'État : ONG et association de la société civile à Kinshasa. In *Cahiers africains*, n° 61-62, 2004, p. 119-134.

GOERG Odile, Villes, circulations et expressions culturelles. In *Afrique et Histoire*, vol. 5, n° 1, avril 2006, p. 9-14.

GOERG Odile, Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination. In *Afrique et Histoire*, vol. 5, n° 1, avril 2006, p. 15-45.

GONZALEZ Éric, « Cash still rules » : La représentation du succès dans le rap. In *Revue française d'études américaines*, n° 104, juin 2005, p. 31-49.

GRELL Paul, Mouvement et sentiment de l'existence chez les jeunes précaires. In *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 117, 2004, p. 239-259.

GUILLAUMONT Patrick et GUILLAUMONT-JEANNENEY Sylvianne, Une expérience européenne : la conditionnalité de performance au Burkina Faso. In *Afrique contemporaine*, n° 209, 2004, p. 197-227.

HAGBERG Sten, "Enough Is Enough": An Ethnography of the Struggle against Impunity in Burkina Faso. In *The Journal of Modern African Studies*, vol. 40, n° 2, juin 2002, p. 217-246.

HALL Peter A., Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policy-Making in Britain. In *Comparative Politics*, vol. 25, n° 3, 1993, p. 275-298.

HARSCH Ernest, Trop c'est trop ! Civil insurgency in Burkina Faso, 1998-1999. In *Review of African political economy*, vol. 26, n° 81, 1999, p. 395-406.

JEWSIEWICKI Bogumil, Autour d'un livre. WARNIER (Jean-Pierre). Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts. Le point de vue de Bogumil Jewsiewicki. In *Politique Africaine*, n° 76, décembre 1999, p. 187-191.

JEZEQUEL Jean-Hervé, Les enseignants comme élite politique en AOF (1930-1045). Des « meneurs de galopins » dans l'arène politique. In *Cahiers d'études africaines*, n° 178, 2005, p. 591-544.

JOBERT Bruno, Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. In *Revue Française de Science Politique*, vol. 42, n° 2, 1992, p. 219-234.

JULIEN Marie-Pierre, ROSSELIN Céline, WARNIER Jean-Pierre, Le corps : matière à décrire. In *Corps*, n° 1, 2006, p. 45-52.

KABEER Naila, Citizenship, Affiliation and Exclusion: Perspectives from the south. In *IDS Bulletin*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 91-101.

KITSCHOLT Herbert, Political Opportunity Structure and Political Protest: Anti-nuclear Movements in Four Democracies. In *British Journal of Political Science*, 1986, p. 57-85.

LEBRUN François, La famille n'est plus ce qu'elle était... In *L'Histoire*, n° 262, février 2002, p. 32-41.

LEFAUCHEUR Nadine, L'enfant au cœur des politiques sociales. In *Lien social et Politiques*, n° 44, 2000, p. 5-10.

LE POGAM Yves, Corps et métissages dans l'anthropologie générative critique de Georges Balandier. In *Corps et culture*, n° 6-7, 2004, p. 44.

- LITS Marc, La médiatisation du politique ou le passage d'un espace public délibératif à un espace public symbolique narratif. In *A contrario*, n° 12, 2009, p. 85-100.
- LOADA Augustin, Réflexion sur la société civile en Afrique : le Burkina de l'après Zongo. In *Politique africaine*, n° 76, décembre 1999, p. 136-151.
- LOADA Augustin, Où en est l'administration publique ? In *L'Afrique politique*, 2001, p. 23-46.
- LUCCHINI, Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue. In *Déviance et société*, vol. 25, n° 1, 2001, p. 75-97.
- MANDEL Jean-Jacques, Ouagadougou invente la banlieue pour riches. In *Géo*, n° 333, 2006, p. 144-162.
- MARGUERAT Yves, Les enfants de la rue : le cas de l'Afrique noire. In *Revue internationale de Psychologie*, vol. 2, n° 3, 1995, p. 47-57.
- MARGUERAT Yves, Enfants et jeunes de la rue : les processus de l'exclusion. In *Cahiers de Marjovia*, n° 4, 1996, p. 75-77.
- MARTIN Denis, Par delà le Boubou et la Cravate : Pour une Sociologie de L'Innovation politique en Afrique Noire. In *Revue Canadienne des Études Africaine*, vol. 20, n° 1, 1986, p. 4-35.
- MARTIN Denis-Constant, A la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ? In *Revue française de science politique*, vol. 39, n° 6, 1989, p. 793-815.
- MATHIEU Lilian, Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. In *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100.
- MAUSS Marcel, Les techniques du corps. In *Journal de psychologie*, n° 32, 1935, p. 271-293.
- MEDARD Jean-François, Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique. In *Revue française de science politique*, vol. 26, n° 1, 1976, p. 103-131.
- MEDARD Jean-François, L'État sous-développé au Cameroun. In *Année Africaine*. Paris : Pédone, 1977, p. 35-84.
- MEDARD Jean-François, Le « big man » en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur. In *L'Année Sociologique*, 1992, p. 167-192.
- MENARD Sylvie et STRIMELLE Véronique, Enfant sujet, enfant objet ? L'enfant comme enjeu des nouvelles politiques pénales au Québec, de la seconde moitié du XIX^e au début du XX^e siècle. In *Lien social et Politiques*, n° 44, 2000, p. 89-99.
- MEUNIER Emmanuelle, Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique. In *L'Afrique politique*, 1997, p. 147-174.

MIGNON Jean-Marie, Le destin de la loi de 1901 sur les associations en Afrique Occidentale Française. In *Les cahiers de l'animation*, n° 55, 1986, p. 21-38.

MORELLE Marie (coord.), Marges au cœur de la ville. In *Tiers Monde*, n° 185, 2006, p. 1-132.

MORELLE Marie, « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar). In *Annales de géographie*, n° 650, 2006, p. 339-360.

MORENO SAINZ Maria Laura, Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ? In *Autrepart*, n° 43, 2007, p. 25-39.

MULLER Pierre, L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. In *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n° 2, avril 2000, p. 189-208.

MULLER Pierre, PALIER Bruno et SUREL Yves, L'analyse politique de l'action publique. Confrontation des approches, des concepts et des méthodes. In *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, février 2005, p. 5-6.

MUXEL Anne, L'âge des choix politiques. Une étude longitudinale auprès des 18-25 ans. In *Revue française de sociologie*, n° 33, 1992, p. 233-263.

NAUDET Jean-David, A chacun selon son mérite ou selon ses besoins : l'aide doit-elle être sélective ? In *Afrique contemporaine*, 1998, p. 184-198.

OTAYEK René, Burkina Faso : la « rectification » démocratique. In *Studia Africana*, n° 3, 1992, p. 11-26.

OTAYEK René, Démocratie, culture politique, sociétés plurales. Une approche comparative à partir de situations africaines. In *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6, 1997, p. 798-822.

OUALI Kamadini, Les problèmes et perspectives d'insertion des jeunes du Burkina Faso. In *Revue économique et sociale burkinabè*, n° 16, janvier 1986, p. 59-103.

Dr. OULD AMAR Ahmed, Amélioration des méthodes ou réforme politique ? Quel cadre d'analyse pour opérationnaliser la démarche de conception des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités ? In *Afrique contemporaine*, n° 208, 2003, p. 47-55.

PETETIN Véronique, Slam, rap et « mondialité ». In *Études*, vol. 6, n° 410, 2009, p. 797-808.

PILON Marc et WAYACK Madeleine, La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? In *Cahiers d'Études africaines*, n° 169-170, 2003, p. 63-86.

PIVETEAU Alain, Les ONG au Burkina Faso. De la réputation à l'évaluation. In *Afrique contemporaine*, 1998, p. 71-84.

PLANEIX Ariel, Penser le rap. Esthétique, individu et société industrielle. In *Revue N.O.I.R.*, n° 1, avril 2008, p. 290-320

RASMUSSEN Anne, Les Congrès internationaux liés aux Expositions universelles de Paris (1867-1900). In *Mil neuf cent*, n° 7, 1989, p. 23-44.

RECAPPE Bénédicte, Mobilisation étudiante et génération politique : qui précède l'autre. Réflexions comparatives à partir d'exemples hongrois (1956) et mexicain. In *Revue internationale de politique comparée*, vol. 16, n° 2, p. 205-220.

REVEL Judith, Michel Foucault : repenser la technique. In *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 16, 2009, p. 142-144.

ROTH Claudia, « Tu ne peux pas rejeter ton enfant ! ». Contrat entre les générations, sécurité sociale et vieillesse en milieu urbain burkinabè. In *Cahiers d'études africaines*, n° 185, 2007, p. 93-116.

TARDY Jean-Noël, Visibilité, invisibilité. Voir, faire voir, dissimuler. In *Hypothèses*, n° 1, 2006, p. 17-24.

TESSIER Stéphane, Marginalisation de l'enfant et espace publics africain. In *Cahiers de l'UCAC*, n° 4, 2000, p. 405-411.

THIOUB Ibrahima, L'enfermement carcéral : un instrument de gestions des marges urbaines au Sénégal, XIXe-XXe siècles. In *Revue canadienne des études africaines*, vol. 37, n° 2-3, 2003, p. 269-297.

VERNIERE Marc, A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain. In *Cahiers d'Études Africaines*, n° 51, 1973, p. 587-605.

VOIROL Olivier, Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique. In *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 89-121.

WARNIER Jean-Pierre, Autour d'un livre. WARNIER (Jean-Pierre). Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts. La réponse aux critiques de Jean-Pierre Warnier. In *Politique Africaine*, n° 76, décembre 1999, p. 191-195.

WISE Christopher, Chronicle of a Student Strike in Africa: The Case of Burkina Faso, 1996-1997. In *African Studies Review*, vol. 41, n° 2, septembre 1998, p. 19-36

ZORGIBE Charles, Entretien avec Blaise Compaoré, président du Burkina Faso : volontarisme et bonne gouvernance. In *Géopolitique africaine*, n° 6, 2002, p. 51-57.

ZUERN Elke, La pauvreté en débat : marginalité et démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud. In *Politique Africaine*, n° 103, octobre 2006, p. 27-45.

Presse d'actualité

ALENY Barry Saïdou, Burkina Faso : Projecteur – Ouaga, la cite des monuments nains. In *L'observateur Paalga*, 19 août 2009. (Disponible sur <http://fr.allafrica.com>)

BARRO San Evariste. Burkina Faso. Monuments aux martyrs et aux héros nationaux : le devoir de mémoire. In *L'observateur Paalga*, 02 avril 2002. (Disponible sur <http://fr.allafrica.com>)

BATTIONO Antoine, Manifestations contre la vie chère. Ouagadougou entre casse et pillage. In *Le Pays*, n° 4066, 29 février 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

BATTIONO Antoine, Universités de Ouagadougou et de Ouaga II. Les autorités fixent les conditions pour la reprise. In *Le Pays*, n° 4191, 29 août 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

BAZIE Grégoire B., Blaise Compaoré et la Présidentielle de 2010 : Les vrais défis du candidat large rassembleur. In *Le Faso*, 15 novembre 2010. (Disponible sur www.lefaso.net)

COULIBALY Nadoum, Urbanisation galopante au Burkina Faso : Maîtriser les contours de la ville. In *Sidwaya*, 08 octobre 2007. (Disponible sur www.lefaso.net)

DABO Séni, Sur la braise/Université de Ouagadougou. Instituer un dialogue permanent. In *Le Pays*, n° 4142, 19 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

DEVEY Muriel, Aide-toi, l'État t'aidera. In *Jeune Afrique*, n° 2554, 20-26 décembre 2009, p. 64.

KANAZOE Mahorou, Présidentielle de 2005. Branle-bas de combat chez les jeunes du CDP. In *Le Pays*, n° 2968, 25 septembre 2003. (Disponible sur www.lepays.bf)

KANAZOE Mahorou, Convention des jeunes du CDP. 3500 délégués attendus. In *Le Pays*, n° 3351, 08 avril 2005. (Disponible sur www.lepays.bf)

KANAZOE Mahorou, Étudiants et politique. Éviter le mélange des genres. In *Le Pays*, n° 4195, 04 septembre 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

KONFE Issac, Le Savoir au Service du Pouvoir pour l'Avoir. In *Bendré*, 22 septembre 2010. (Disponible sur www.journalbendre.net)

LESSARD-BERUBE Stéphanie, Musiques rebelles. Du rap au Burkina Faso : un plaidoyer pour la jeunesse burkinabè. In *Le Panoptique*, août 2008. (Disponible sur <http://citoyen.onf.ca>)

OUATTARA Abou, Yeleen. In *L'Hebdo*, 31 décembre 2007. (Disponible sur www.afrik.com)

OUEDRAOGO Abdou Salam, Chômage au Burkina : critique du système Compaoré. In *Le Pays*, n° 4546, 06 janvier 2010. (Disponible sur www.lefaso.net)

OUEDRAOGO Appoline, L'enfance abandonnée : une responsabilité sociale. In *Carrefour africain*, n° 992, 1987, p. 19-25.

OUEDRAOGO Youssouf, ex-Premier Ministre, extrait d'un discours publié dans *Le Pays*, n° 0182, 25 juin 1992, p. 8.

ROAMBA Paul-Miki, Procès des étudiants. Ambiance chaude au Palais de Justice. In *Le Pays*, n° 4147, 26 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

ROAMBA Paul-Miki, Procès des 35 étudiants. Le parquet requiert des peines de 18 à 36 mois. In *Le Pays*, n° 4148, 27 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

ROAMBA Paul-Miki, Universités de Ouagadougou. Galère des étudiants expulsés. In *Le Pays*, n° 4157, 10 juillet 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

ROAMBA Paul-Miki, Université de Ouaga. « On a tout fait... ». In *Le Pays*, n° 4150, 01 juillet 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SANA Guy, Présidentielle 2010. Lent au démarrage ! In *L'Indépendant*, n° 893, 19 octobre 2010. (Disponible sur www.independant.bf)

Saint Ange, In *L'Éveil Éducation*, 12 février 2009. (Disponible sur www.lefaso.net)

SANOGO Issa, Smarty de Yeleen : « La Cour Suprême en aura pour son compte ». In *L'opinion*, n° 488, 14 février 2007. (Disponible sur www.zedcom.bf)

SANOU Fabrice, Crise à l'université de Ouagadougou. Le ministre Paré invite les protagonistes à la sérénité. In *Le Pays*, n° 4145, 24 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SANOU Fabrice, reprise dans les universités de Ouagadougou. Il était temps ! In *Le Pays*, n° 4194, 03 septembre 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SANOU Fabrice et ZONGO Albert, Crise à l'UO : la galère des étudiants. In *Le Pays*, n° 4157, 10 juillet 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SANOU Fabrice et ZONGO Albert, Fermeture des cités universitaires. Des étudiants livrées à la prostitution. In *Le Pays*, n° 4190, 28 août 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SIGUE Boukari, Prostitution à Ouagadougou. Les filles burkinabè prennent du galon. In *Le Pays*, n° 3650, 26 juin 2006. (Disponible sur www.lepays.bf)

SILGA Dayang, Université de Ouaga. Journées d'affrontements entre étudiants et gendarmes. In *Le Pays*, n° 4142, 19 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SILGA Dayang, Situation à l'université de Ouaga. La mémoire en défense du Pr Kouliaty. In *Le Pays*, n° 4145, 24 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

SYLLA Moustapha, Burkina Faso : Protection de l'enfance. Un code pour mettre fin à la dispersion des textes. In *Sidwaya*, 8 mai 2006. (Disponible sur www.sidwaya.bf)

TAO Abdoulaye, Candidature de Blaise Compaoré. Acte I avec les jeunes du CDP. In *Le Pays*, n° 3352, 11 avril 2005. (Disponible sur www.lepays.bf)

TAO Abdoulaye, Procès des étudiants. In *Le Pays*, n° 4149, 30 juin 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

TAO Abdoulaye, Fermeture de l'université de Ouaga. Une punition collective. In *Le Pays*, n° 4152, 03 juillet 2008. (Disponible sur www.lepays.bf)

Littérature grise

AEVF, *Rapport de politique générale*. Paris : UGEV/FEANF, 1964, 10 p.

AEVF, *Motion de politique générale*. Paris : UGEV/FEANF, 1964, 3 p.

ATTANÉ Anne, Famille et rapports sociaux de sexe au Burkina Faso. In *Actes du colloque. Renforcer le genre dans la recherche. Approche comparative Sud-Nord*. Bordeaux : Institut d'Études Politiques, 2004, p. 65-70.

BAKYONO NABALOUM Rasmata, *L'accès à l'enseignement supérieur au Burkina Faso*. Ouagadougou : CNRST/INSS, 2002, 16 p.

Bureau du Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, *Organigramme des organisations de jeunesse*. Ouagadougou : Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, 4-7 juillet 1982, 1 p.

Bureau du Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, *Documents sur la jeunesse*. Ouagadougou : Séminaire National de Réflexion sur l'Organisation de la Jeunesse, 4-7 juillet 1982, 54 p.

CODESRIA, *Sur le carreau : une étude sur la précarité sociale dans trois villes du Mozambique*. Dakar : CODESRIA, 2005, 86 p.

DA HIEN Daniel, *Forum national des jeunes au Burkina Faso. La jeunesse à l'avant-garde*. Ouagadougou : Réseau Afrique Jeunesse, 2005, 3 p.

De BONNEVAL Emilie, « *Techniques du corps* » comme « *techniques de soi* » dans *l'espace public : étudiants et jeunes adeptes de hip-hop au Burkina Faso*. Bordeaux : École Doctorale des Sciences Sociales, Journées thématiques sur « Le corps », 11-12 mars 2010, 7 p.

Direction de la Sécurité Pénitentiaire, *Statistiques des services de la sécurité pénitentiaire en 2000*. Ouagadougou : SG du Ministère de la Justice, 2001, 1 p.

Direction de la Sécurité Pénitentiaire, *Statistiques des services de la sécurité pénitentiaire en 2005*. Ouagadougou : SG du Ministère de la Justice, 2006, 1 p.

Front Populaire, *Avant-projet de statuts de l'Union Nationale de la Jeunesse Burkinabè (UNJB)*. Ouagadougou : 1988, 2 p.

INSD, *Enquête 1-2-3*. Ouagadougou : INSD, 2001. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Tableau 03.07 : Évolution des indicateurs de nuptialité*. Ouagadougou : INSD, 2006. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Tableau 03.14 : Population des principales villes*. Ouagadougou : INSD, 2006. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Tableau 03.15 : Répartition de la population résidente selon la province, le milieu de résidence et le sexe en 2006*. Ouagadougou : INSD, 2006. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Tableau 05.36 : Évolution du taux brut de scolarisation dans l'ensemble du secondaire (en %)*. Ouagadougou : INSD, 2006. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Tableau 05.55 : Évolution du taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en %)*. Ouagadougou : INSD, 2006. (Disponible sur www.insd.bf)

INSD, *Femmes et Hommes au Burkina Faso*. Ouagadougou, INSD, avril 2010, p.17.

JULES-ROSETTE Bennetta et MARTIN Denis-Constant, *Cultures populaires, identités et politique*. Paris : Les Cahiers du CERI, n° 17, 1997, 46 p.

KABORE Idrissa et PILON Marc, *La mesure des inégalités d'accès à l'éducation au Burkina Faso. L'apport des données non-scolaires*. Ouagadougou : 2001, 18 p.

KIEFFER Julien, « *Si tu as les feuilles, tu fais la loi !* » *Représentations et pratiques des jeunes ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso)*. Ouagadougou : Laboratoire citoyenneté et Institut Universitaire d'Études du Développement, 2006, 19 p. (Étude RECIT n°13)

Laboratoire Citoyennetés, *État et contexte de la fourniture de services publics dans la commune urbaine de Boromo, 2^{ème} partie*. Ouagadougou : Pôle Recherche, programme SNV/LC, 2000 « ca », 3 p.

LACHAUD Jean-Pierre, *Dynamique de pauvreté et inégalité de la mortalité des enfants au Burkina Faso*. Pessac : CED, 2001, 19 p.

LACHAUD Jean-Pierre, *Les déterminants de l'évolution de la survie des enfants et la pauvreté au Burkina Faso : une approche micro-économétrique*. Pessac : CED, 2001, 28 p.

LACHAUD Jean-Pierre, *Urbanisation, malnutrition des enfants et genre au Burkina Faso : une approche économétrique spatiale*. Pessac : CED, 2002, 21 p.

LOADA Augustin, *État de la gouvernance au Burkina Faso. Description des résultats d'une enquête par sondage*. Ouagadougou : Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD), avril 2007, 140 p.

MARTIN Denis-Constant, *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines*. Paris : Les Cahiers du CERI, n° 2, 1992, 36 p.

MASSN, *Programme National d'Action Éducative en Milieu Ouvert*. Ouagadougou : DPEA, juillet 2002, 144 p.

MASSN, *Programme National d'Action Éducative en Milieu Ouvert*. Ouagadougou : DPEA, 2005, 47 p.

MASSN, *Plan d'Action National de Lutte contre le Trafic interne et Transfrontalier des Enfants (2004-2008)*. Ouagadougou : DPEA, octobre 2002, 34 p.

MASSN, *Cadre d'Orientation Stratégique pour la Promotion de l'Enfant (2006-2015)*. Ouagadougou : SP/PAN Enfance, avril 2006, 66 p.

MASSN, *Plan d'Action Nationale pour la Survie, la Protection, le Développement et la Participation de l'Enfant au Burkina Faso*. Ouagadougou : SP/PAN Enfance, avril 2006, 68 p.

MESSINEO Dominique, « *Enfant victime et Enfant coupable* », *la trouble et progressive prise en considération de la personne de l'enfant par la justice*. Barcelone : EHESS, 5 novembre 2005, 14 p.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, *Projet de plan d'action pour l'organisation, la mobilisation et l'animation de la jeunesse au Burkina Faso*. Ouagadougou : 4 décembre 1993, 14 p.

Ministère de la Justice et de la Promotion des Droits de l'Homme, *Statistiques générales des mineurs de l'année 2000*. Ouagadougou : Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale, 2000, 1 p.

Ministre Délégué à la Jeunesse, *Allocution de Monsieur le Ministre Délégué à la Jeunesse à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la rencontre nationale de concertation des mouvements et associations de jeunesse Kamboinse*. Ouahigouya : 17 juillet 2003. (Disponible sur www.emploi.gov.bf)

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse, *Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse à l'occasion de l'atelier de formation sur l'auto-emploi des jeunes au Burkina Faso*. Ouagadougou : août 2003. (Disponible sur www.emploi.gov.bf)

MONTI Augusto, *Rapport concernant l'Enfance délinquante*. Ouagadougou : Comité de Sauvegarde de l'Enfance, 11 décembre 1962, 3 p.

Mouvement scolaire burkinabè, *Document de base pour la commission politique*. Ouagadougou : Conférence Nationale sur la redynamisation du mouvement scolaire pour des actions concertées, 1990 « ca », 9 p.

OIF, *Déclaration de Dakar*. Dakar : Conférence du 24-26 mai 1989. (Disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie/declaration-dakar.shtml)

ONU, *Le problème de l'enfance et de la jeunesse en Haute-Volta*. Addis-Abeba : Conseil d'administration du Fonds des Nations-Unies pour le Secours à l'enfance, mars 1966, 28 p.

ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale du SIDA*. Genève : ONU, 2004, 21 p.

OUEDRAOGO Mathieu et RIPAMA Toubou, *État et structure de la population*. In INSD, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006*. Ouagadougou : INSD, octobre 2009, 181 p.

OUEDRAOGO Sayouba, *Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques contre l'impunité au Burkina Faso*. Québec : Cahiers du CRISES, n° MS0601, janvier 2006. (Collection Mouvements Sociaux), 67 p.

PARE KABORE Afsata, *La problématique de l'éducation des filles au Burkina Faso*. Ouagadougou : GUFNU, février 2003, 10 p.

PILON Marc, *L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation*. Strasbourg : Université Marc Bloch, 2002, 21 p. (Version provisoire)

PILON Marc et YARO Yacouba, *Famille et scolarisation en Afrique*. Johannesburg : colloque international du 10-14 juin 2002, avril 2002, 17 p. (Version provisoire)

PNUD, *Rapport sur le développement dans le monde*. New-York : PNUD, 2005, 48 p.

RAPPED, *Plan stratégique et opérationnel*. Ouagadougou : RAPPED, 2005, 23 p.

République de Côte d'Ivoire, *L'Union générale des Étudiants Voltaïques et le congrès de juillet 1964 prévu à Ouagadougou*. B.L. Interception, 1964, 4 p.

RIVELLOIS Jean, *La culture de la marge, nouvelle forme d'intégration sociale : réflexions à partir du cas nord-mexicain*. In ORSTOM et MAE, *Le développement peut-il être social ? Pauvreté, chômage, exclusion dans les Pays du Sud*. Paris : 1995, 15 p.

RIVELLOIS Jean, *Collusions, connivences et actions criminelles*. Paris : IRD, 2001, 20 p.

SANFO Salif, *Aperçu sur le rap Ouest Africain*. Berlin : Afrik-heur, mai 2009, 19 p.

SANKARA Thomas, *Discours d'orientation politique*. Ouagadougou : 2 octobre 1983, 22 p.

SANKARA Thomas, *Indépendance économique et lutte contre l'agression culturelle*. Ouagadougou : 1984 « ca », p. 4.

SANKARA Thomas, *texte envoyé au Congrès mondial des prostituées (Bruxelles, 2-3 octobre 1986)*. Ouagadougou : Conseil National de la Révolution, 1986, 1 p.

SANOU Fernand, *Étude de la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*. Ouagadougou : MEBAM/BPE, août 1995.

SAWADO Jean-Marie, *Message de la JEC pour la journée nationale*. Ouagadougou : JEC Voltaïque : 13 mai 1962, 5 p.

SOME S-A., *Éléments d'évaluation des programmes d'ajustement structurel (PAS) au Burkina Faso*. Ouagadougou : CAPES, Nov. 2003, p. 35.

SOURWEMA Issaka, *La Jeunesse Burkinabè. Caractéristiques principales et traits spécifiques*. Ouagadougou : presse présidentielle, 1988 « ca », 9 p.

SP/ PAN Enfance, *DIS*, 1990, 21 p.

TRAORE Idrissa, *Le droit des mineurs au Burkina Faso*. Ouagadougou : ENAM, 1977/ca, 37 p.

UDJV, *Motion sur les mouvements politiques*. Ouagadougou : Congrès des jeunes de la Haute-Volta, 26-28 octobre 1957, 1 p.

UDJV, *Statuts*. Ouagadougou : Congrès des jeunes de la Haute-Volta, 26-28 octobre 1957, 3 p.

UGEB, *L'Étudiant. Organe mensuel d'information de l'Union Générale des Étudiants Burkinabè*, n° 46, juillet 2008, 12 p.

UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*. Paris : ONU, 2001, 116 p.

UNJB, *Statuts et règlement intérieur du Mouvement National des Pionniers du Burkina*. Ouagadougou : Congrès Constitutif du MNP, 1^{er} au 3 août 1989, Ouagadougou.

YAMEOGO Maurice, *Lettre à Monsieur le Président de l'AEVF*. Ouagadougou : Secrétariat Permanent de la Présidence, 10 juin 1964, 5 p.

ZOUGMORE Chrysogone, SAGON Tolé, OUEDRAOGO Philippe, MEDA Jean-Claude, BAGUIYA Adama et SANKARA Bénéwendé, *Déclaration du collectif contre l'impunité au Burkina (codmpp) sur la crise universitaire : la crise universitaire est d'abord une crise de gouvernance*. Ouagadougou : CODMPP, 25 août 2008. (Disponible que www.citizensforearth.info)

Méthodologie

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin, 1998, 254 p.

BOUMAZA Magali et HAVARD Jean-François *Génération politiques : regards comparés. Avant-propos au thème*. In *revue internationale de politique comparée*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 183-188.

GUIBBAL Jean-Marie, LE BRIS Émile, MARIE Alain, OSMONT Annik et SALEM Gérard, *Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain*. In *Cahiers d'études africaines*, n° 81-83, 1981, p. 11-24.

GUIBERT Joël et JUMEL Guy, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, 1997, 216 p.

HENSEL Hanka, *Rédaction de bibliographie. Les normes et les usages*. Montpellier : IRD, novembre 2004, 29 p.

LACOMBE Bernard, *Pratique du terrain : méthodologie et techniques d'enquête*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1999, 851 p. (2 tomes)

MARTIN Olivier, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*. Paris : Armand Colin, 2005, 126 p. (Collection 128)

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses*. Paris : 2007, 23 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*. LASDEL, 2003, 58 p. (Études et Travaux, n° 13)

Textes législatifs

Arrêté n° 009/JSC/CAS fixant les modalités d'application du décret n° 75/282/PRES/JSC du 19 juillet 1975 portant organisation de la jeunesse, 1^{er} septembre 1975

Arrêté n° 2008-107/MESSRS/CAB portant fermeture de l'Université de Ouagadougou et de l'Université de Ouaga II, 27 juin 2008.

Code des personnes et de la famille, août 1990.

Code Pénal, novembre 1996.

Décret n° 276/PRES/AST habilitant l'AVSEA à accueillir des mineurs sur décision de justice, 31 décembre 1959.

Décret n° 194 PRES/LAN portant promulgation de la loi sur l'enfance délinquante ou en danger, 23 mai 1961.

Décret n° 459, création et équipement d'un centre de tri et d'observation à Samandin (Ouagadougou), 12 août 1962.

Décret n° 076/PRES/JS portant création d'un Haut-Comité de la Jeunesse et des Sports, 23 janvier 1964

Décret n° 74/227/PRES/JSC portant réorganisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, 3 juillet 1974

Décret n° 74/358/PRES/JSC-DJEP portant création d'un Comité Interministériel de Coordination de la Jeunesse, 11 septembre 1974.

Décret n° 75/282/PRES/JSC portant application de l'ordonnance n° 75/038 du 04 juillet 1975 relative à l'organisation de la Jeunesse Voltaïque, 25 juin 1975.

Décret n° 85/078 suspendant les signataires de la déclaration syndicale commune du 28 janvier 1985 de l'ensemble de leurs fonctions dans les domaines publics et privés et leur interdisant l'accès aux bus et logements de l'État, 1985.

Décret n° 86/224/CNR/PRES/MEF.SN portant création de l'INEPRO à Gampèla, 25 juin 1986.

Décret n° 96.451, promulguant la loi 43-96 ADP du 13 novembre 1996 portant Code Pénal, 18 décembre 1996.

Ministère de la Promotion des Droits Humains, *Code de protection de l'enfance (Recueil de textes)*, Janvier 2006.

Loi n° 19/64/AN réglementant la circulation des mineurs et leur fréquentation de certains types d'établissements commerciaux de loisir (débits de boissons, cinémas, vidéoclubs, etc.), 1964.

Loi 010/93/AN portant création des juridictions pour enfants dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, 17 mai 1993.

Loi n° 13/96/ADP portant loi d'orientation de l'éducation, 9 mai 1996.

Loi n° 43/96/ADP portant Code Pénal, 13 novembre 1996.

Loi n° 038/2003/AN portant définition et répression du trafic d'enfants, 27 mai 2003.

Loi n° 028/2004/AN portant modification de la loi n° 010/93/AN du 17 mai 1993 créant les juridictions pour enfants dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, 8 septembre 2004.

Loi n° 33/2004/AN portant Code du travail, 14 septembre 2004.

Ordonnance n° 75/038/PRES/JSC portant organisation de la Jeunesse, 25 juin 1975.

TRAORE Idrissa, *Le droit des mineurs au Burkina Faso*. Ouagadougou : ENAM, 1977 « ca » 37 p.

Dictionnaires et encyclopédies

BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, 2006, 520 p.

MESURE Sylvie et SAVIDAN Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : PUF, 2006, p 1275.

MIDDLETON John, MILLER Joseph-Calder, *New encyclopedia of Africa*. Detroit, Thomson/Gale: The gale group, 2008, 3000 p.

REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), *Le nouveau Petit robert de la langue française*. Paris : Le Robert, 2008, p. 2833 p.

Sites internet

<http://cenj.ehess.fr> : École des Hautes Études en Sciences Sociales.

<http://mathcoolj.skyrock.com> : blog de mathcoolj, *Burkina Rap Connexion*.

www.dailymotion.com : vidéos de K.Djoba, Faso Kombat, Yeleen et Smockey.

www.independant.bf : journal *L'indépendant*.

www.lefaso.net : journal *Le Faso*.

www.lepays.bf : journal *Le Pays*.

www.observateur.bf : journal « L'Observateur ».

www.myspace.com : pages de K.Djoba, Faso Kombat, Yeleen et Smockey.

www.sidwaya.bf : journal *Sidwaya*.

www.thomassankara.net : *Thomas Sankara website*.

www.youtube.com : vidéos de K.Djoba, Faso Kombat, Yeleen et Smockey.

Filmographie

AIMASSO Lucio, réalisé par, *Les enfants de la MACO*. Turin : groupe Abele, 2001.

OUEDRAOGO Abdoul Dragoss, *Tlé wili (Soleil levant)*. Ouagadougou : Philomène – Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et du Peuple (MBDHP), 1998.

Musicographie

Artistes Unis pour Norbert Zongo, *Norbert Zongo : Dossier Classé ?* Ouagadougou : Studio Abazon, 2008.

Faso Kombat, *Parcours du combattant*. Ouagadougou : Assault Course, 2004.

Faso Kombat, *Diamant miroir*. Ouagadougou : Umané Culture, Code Music Production, 2006.

K.Djoba, *Limanya*. Ouagadougou : Waga N'Djam, 2007.

Smockey, *Votez pour moi!* Ouagadougou : Studio Abazon, 2005.

Smockey, *Code Noir*. Ouagadougou : Studio Abazon, 2007.

Smockey, *A balles réelles*. Ouagadougou : Studio Abazon, 2008.

Yeleen, *Juste un peu de lumière*. Ouagadougou : Muzik Tribe Records, 2001.

Yeleen, *Dieu Seul sait*. Ouagadougou : Muzik Tribe Records, 2003.

Yeleen, *Dar Es Salam*. Ouagadougou : Muzik Tribe Records, 2007.

Yeleen, *L'œil de Dieu*. Ouagadougou : Muzik Tribe Records, 2009.

Table des annexes

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS	416
LISTE DES RÉCITS DE VIE RÉALISÉS.....	419
LISTE DES RÉCITS DE VIE RÉALISÉS.....	420
QUESTIONNAIRE SUR LA SITUATION DES JEUNES ET LA POLITIQUE AU BURKINA FASO	421
QUESTIONNAIRE SUR LA SITUATION DES JEUNES ET LA POLITIQUE AU BURKINA FASO	422
ENTRETIEN AVEC MICHEL OUBDA, INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI. OUAGADOUGOU, 14 MAI 2007.....	430
ENTRETIEN AVEC MARCEL KABORE, ANCIEN DIRECTEUR DE L'AEMO. OUAGADOUGOU, 18 JUIN 2007.	436
ENTRETIEN AVEC SANDPAWENDÉ OUEDRAOGO, COORDONNATEUR LOCAL DU RAPPED, PRÉSIDENT DE L'APV/CN. KAYA : 27 JUIN 2007	441
ENTRETIEN AVEC ÉLYSÉE SIMPORE (CONTRÔLEUR DE LA SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE), SÉNI ZABRE ET OUSSÉNI ZABRE (ASSISTANTS DE LA SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE). OUAGADOUGOU : 23 SEPTEMBRE 2008.....	446
ENTRETIEN AVEC MAHAMADOU FAYAMA (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL) ET AROUNA SALLE (VICE-PRÉSIDENT AUX SPORTS), ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS BURKINABÈ (ANEB). OUAGADOUGOU, 26 JUILLET 2009.....	451

ENTRETIEN AVEC SERGE MARTIN BAMBARA (SURNOMMÉ SMOCKEY), RAPPEUR ET FONDATEUR DU STUDIO ABAZON. OUAGADOUGOU : 24 JUIN 2009.	458
RÉCIT DE VIE DE LANDRY ISSOUF OUEDRAOGO, ANCIEN JEUNE DE LA RUE, ANIMATEUR À L'ANERSER. OUAGADOUGOU : MARS 2007.	463
RÉCIT DE VIE DE LANDRY ISSOUF OUEDRAOGO, ANCIEN JEUNE DE LA RUE, ANIMATEUR À L'ANERSER. OUAGADOUGOU : MARS 2007.	464
DOCUMENTS ISSUS DES ARCHIVES NATIONALES DE OUAGADOUGOU	484

Liste des entretiens réalisés

1. Médard VOHO, Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale. Ouagadougou : 05 juin 2006.
2. Yacouba YARO, Directeur du Centre d'Études, de Recherches et de Formation pour le développement Économique et Social (CERFODES). Ouagadougou : 09 juin 2006.
3. Monsieur le Directeur de la MEADO. Orodara : 15 juin 2006.
4. Maurice SOME, Directeur du CESF. Gampèla : 22 juin 2006.
5. Monsieur SEKONE, Secrétariat Permanent pour la mise en œuvre du Plan d'Action Nationale pour l'Enfance (SP/PAN Enfance). Ouagadougou : 30 juin 2006.
6. Jean-Paul NANA, Service de l'Insertion Sociale des Adolescents et Enfants en difficulté, Direction de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (DPEA), MASSN. Ouagadougou : 12 juin 2006.
7. Jean-Baptiste ZOUNGRANA, ancien Directeur du Comité de l'OUA pour les droits de l'enfant et ex-Directeur de la DPEA, MASSN. Ouagadougou : 14 juillet 2006.
8. Michel OUBDA, Inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Ouagadougou : 14 mai 2007.
9. Arsène BANGRE, Chef de service de l'insertion sociale des Enfants et Adolescents, DPEA, MASSN. Ouagadougou : 24 mai 2007.

10. Marie-Claude FRENETTE et Michel GAGNON, Chargés du programme Action Concertée pour la Promotion et la Protection des Droits de la Jeunesse (ACPPDJ). Ouagadougou : 30 mai 2007.
11. Paule-Leoni OUEDRAOGO, Commissaire, Ministère de la Sécurité Nationale. Ouagadougou : 31 mai 2007.
12. KAM Hervé, Juriste-conseil, ancien Président du Tribunal pour Enfants de Ouagadougou. Ouagadougou : 06 juin 2007.
13. Marcel KABORE, ancien Directeur de l'AEMO. Ouagadougou : 18 juin 2007.
14. Patrick SYAN, Bureau de Suivi des Organisations Non-Gouvernementales (B.S.O.N.G.). Ouagadougou : 19 juin 2007.
15. Vincent de Paul BELEMSIGRI, Chargé d'Études, Secrétariat Général, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Ouagadougou : 21 juin 2007.
16. Yacouba BANSE, Chargé de programme, Association Graine de génie. Ouagadougou : 21 juin 2007.
17. Fodé KONDE, UNICEF. Ouagadougou : 26 juin 2007.
18. Sandpawendé OUEDRAOGO, Coordonnateur local du RAPPED, Président de l'APV/CN. Kaya : 27 juin 2007.
19. Kam Songhin Naaba et Baloum Naaba, chefs mossi, Ouagadougou : 12 juillet 2007.
20. Nourdin BAMOGO, animateur à la Radio Jeunesse (francophonie). Ouagadougou : 12 juillet 2007.
21. Hakimou IKE, Association Cervo d'Afrique. Ouagadougou : 24 juillet 2007.
22. Élysée SIMPORE (Contrôleur de la Sécurité Pénitentiaire), Sény ZABRE et Oussény ZABRE (Assistants de Sécurité Pénitentiaire). Ouagadougou : 23 septembre 2008.
23. Monsieur le Régisseur de la MACO. Ouagadougou : 24 septembre 2008.
24. Souleymane KAFANDO, étudiant à l'Université de Ouagadougou, UFR de Droit. Ouagadougou : 26 septembre 2008.
25. Souleymane BARGO, rappeur amateur. Ouagadougou : 06 juin 2009.
26. Victor Noël TASSEMBEDO, Chargé de l'accueil, de l'information et de la documentation, Jardin de la musique *Remdoogo*. Ouagadougou : 11 juin 2009.

27. Sima NDONG (surnommé *Ken Kiz*) et Musavu Nze (surnommé *Ngongull*), groupe de rap *Poètes Fyziks*. Ouagadougou : 16 juin 2009.
28. Salif OUEDRAOGO (surnommé *Malk'hom*) et David H. MALGOUBRI (surnommé *David le combattant*), groupe de rap *Faso Kombat*. Ouagadougou : 23 juin 2009.
29. Serge Martin BAMBARA (surnommé *Smockey*), rappeur, fondateur du studio *Abazon*. Ouagadougou : 24 juin 2009.
30. Salif SANFO, manager culturel. Ouagadougou : 15 juillet 2009.
31. Adama BELEMKOABGA (Secrétaire Général) et Jean-Baptiste KABORE (Responsable du CODE), UNEF. Ouagadougou : 17 juillet 2009.
32. Salif KIKIETA (surnommé *Smarty*), membre du groupe de rap *Yeleen*. Ouagadougou : 23 juillet 2009.
33. Gervais SOMDA (surnommé *Mister P*), animateur d'émissions et d'évènements rap. Ouagadougou : 24 juillet 2009.
34. Serge N'GARDOUMAL (surnommé *Serge B*), ancien rappeur du groupe *Attentat*, animateur radio. Ouagadougou : 24 juillet 2009.
35. Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux Sports), ANEB. Ouagadougou : 26 juillet 2009.
36. Hassin TALL (surnommé *Big Talco*) et Ali ZONGO (surnommé *Zamalexe*), groupe de rap *Yafa*. Ouagadougou : 26 juillet 2009.
37. Victor TAPSOBA, Chargé à l'organisation et à la mobilisation, MEFA. Ouagadougou : 27 juillet 2009.

Liste des récits de vie réalisés

1. Landry Issouf OUEDRAOGO, Ancien jeune *de* la rue, animateur à l'ANERSER. Ouagadougou : mars 2007.
2. Bernard BALOGOBOU, Ancien jeune *de* la rue pris en charge par l'association *Enfance en péril*. Ouagadougou : 30 mars 2007.
3. Wendida COMPAORE, Fille *dans* la rue. Ouagadougou : 02 août 2007.
4. *Désiré*, Ancien jeune *de* la rue pris en charge à l'ANERSER. Ouagadougou : mai 2007.
5. *Dramane*, Ancien jeune *de* la rue. Ouagadougou : mai 2007.
6. *Antoine*, Ancien jeune *de* la rue par l'association *Enfance en péril*. Ouagadougou : juin 2007.
7. Antoinette ZONGO, Fille *dans* la rue. Ouagadougou : 27 juillet 2007.

Questionnaire sur la situation des jeunes et la politique au Burkina Faso

1. Sexe :

- Masculin
- Féminin

2. Date de naissance :

3. Situation familiale : *(Cocher la ou les cases correspondant à ta situation)*

- Célibataire
- En couple
- Marié
- Avec des enfants
- Sans enfant
- Chef de famille

4. Situation des parents : *(Cocher la ou les cases correspondant à leur situation)*

- Mariés
- En couple
- Séparés
- Mère décédée
- Père décédé
- Décédés tous les deux
- Autre :

5. Domicile : *(Une seule réponse possible)*

- Je vis chez mes parents

- Je vis sous la responsabilité d'un autre membre de ma famille
- Je vis dans une famille d'accueil
- Je vis dans une association, un orphelinat ou toute autre structure accueillant des jeunes et des enfants en difficulté
- Je vis dans la rue
- Je vis avec ma femme (et mes enfants si j'en ais) chez mes parents ou un autre membre de ma famille
- Je vis avec ma femme (et mes enfants si j'en ai) dans mon propre logement
- Autre situation :

6. Dans quel type de quartier vis-tu ?

- J'habite dans un quartier loti
- J'habite dans un quartier non loti

7. Depuis combien de temps vis-tu en ville et pourquoi y es-tu venu ?

.....

8. Es-tu allé ou vas-tu à l'école ?

- Oui
- Non

9. Si oui, en quelle classe es-tu ou jusqu'en quelle classe es-tu allé ?
(Indiquer la dernière classe fréquentée)

.....

10. Quelle est ta situation en ce moment ? *(Cocher toutes les cases correspondant à ta situation)*

- Je vais toujours à l'école
- Je vais à l'université
- J'ai un travail (indiquer lequel) :
- Je cherche du travail

- Je ne fais rien de spécial
- Autre situation (indiquer laquelle) :

11. Est-ce que tu lis, écoute ou regarde les médias ? (Si ta réponse est non passe directement à la question 14)

- Oui
- Non

12. A quelle fréquence consultes-tu les médias suivants ? (Inscrire une croix dans la case correspondant à ton choix pour chacun des médias cités)

	Jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Journaux				
Radio				
Télévision				
Internet				

13. Quelle(s) sont les rubrique(s) qui t'intéressent le plus ? (Cocher les cases correspondant aux rubriques que tu consultes le plus)

- Actualité internationale
- Politique locale et nationale
- Social
- Économie
- Culture
- Sport
- Offres d'emploi
- Horoscope
- Histoires humoristiques
- Histoires d'amour (Ex : « Nous deux »)

14. Es-tu inscrit à un parti politique ? *(Si ta réponse est non passe directement à la question 18)*

- Oui
- Non

15. Depuis combien de temps environ ?

.....

16. Quel est le parti politique que tu soutiens ?

.....

17. Pourquoi t'es-tu engagé dans ce parti ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Parce que je crois en leur lutte
- Parce que je suis d'accord avec leur programme
- Parce que ce parti soutient les jeunes
- Parce que ce parti nous a donné quelque chose pendant la campagne (T-shirt, ballon de foot, thé, pagne, etc.)
- Parce qu'ils peuvent m'aider à trouver un travail
- Autre raison :

18. Participes-tu à des meetings politiques ? *(Une seule réponse possible)*

- Jamais
- Parfois
- Souvent
- Toujours

19. Pourquoi participes-tu ou ne participes-tu pas à ces rencontres ?

.....
.....
.....
.....

20. Participes-tu à des marches de protestation et/ou à des manifestations ? *(Une seule réponse possible)*

- Jamais

- Parfois
- Souvent
- Toujours

21. Pourquoi participes-tu ou ne participes tu pas à ces marches de protestations et/ou manifestations ?

.....

.....

.....

.....

22. Es-tu inscrit sur les listes électorales ?

- Oui
- Non

23. As-tu déjà voté ? *(Si ta réponse est non passe directement à la question 27)*

- Oui
- Non

24. A quelles occasions vas-tu voter ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Élections des conseillers municipaux
- Élections législatives
- Élections Présidentielles

25. Crois-tu qu'il est important d'aller voter ? *(Si ta réponse est non passe directement à la question 27)*

- Oui
- Non

26. Pourquoi trouves-tu qu'il est important d'aller voter ?

.....

.....

.....

.....

27. Es-tu satisfait de la politique des dirigeants au pouvoir ? *(Une seule réponse possible)*

- Je ne suis pas satisfait
- Je suis moyennement satisfait
- Je suis satisfait
- Je suis totalement satisfait

28. Que penses-tu de l'attention que l'État accorde aux jeunes citoyens ? *(Une seule réponse possible)*

- Il ne s'intéresse pas du tout à eux et ne fait rien pour eux
- Il fait semblant de s'intéresser à eux mais ne fait pas vraiment quelque chose pour eux
- Il s'intéresse à eux mais ne peut rien faire pour eux
- Il s'intéresse à eux et fait tout ce qu'il peut pour eux

29. Qui aide le plus les jeunes citoyens au Burkina ? *(Une seule réponse possible)*

- L'État
- Les associations et ONG burkinabés
- Les associations et ONG étrangères
- La communauté religieuse
- La communauté traditionnelle
- Autre :

30. La situation des jeunes en ville vous paraît-elle : *(Une seule réponse possible)*

- Très mauvaise
- Mauvaise
- Acceptable
- Bonne
- Très bonne

31. Croyez-vous que cette situation peut s'améliorer ? *(Si ta réponse est non, le questionnaire est terminé. Merci !)*

- Oui
- Non

32. Qui doit se battre pour améliorer la situation des jeunes en ville ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Les jeunes eux-mêmes
- Les familles
- Les associations et ONG burkinabés
- Les associations et ONG étrangères
- L'État
- Autre acteur :

33. Quels sont les moyens à utiliser pour améliorer la situation des jeunes en ville : *(Plusieurs réponses possibles)*

- Le vote
- L'engagement dans un parti politique
- L'engagement dans des mouvements ou associations de jeunesse
- L'aide internationale
- La solidarité sociale et familiale
- Autres :

***Entretien avec Michel OUBDA,
Inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.
Ouagadougou, 14 mai 2007.***

Présentation personnelle

Michel Oubda occupe actuellement le poste d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.

Après le baccalauréat, il a enseigné dans le second cycle, avant de partir au Cameroun, à Yaoundé où il a suivi une formation de 4 ans pour être conseiller principal de jeunesse et d'animation. Il est ensuite revenu au Burkina Faso où il a effectué différents stages. Enfin, de 1998 à 2000, il est allé suivre une formation à Abidjan pour être Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Son parcours professionnel peut être découpé en plusieurs phases correspondant aux différents postes qu'il a occupés :

- Directeur adjoint à la formation au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Haut Commissaire (pendant 5 ans),
- Conseiller technique (pendant 6 ans) avant d'aller suivre sa formation d'Inspecteur de la jeunesse et des sports à Abidjan,
- Directeur général de la jeunesse (pendant 6 ans),
- Conseiller technique (poste qu'il occupe actuellement de nouveau depuis 2 ans).

Aujourd'hui, ses attributions consistent à exécuter les missions techniques de la section jeunesse du Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi. Parallèlement, il est expert au sein de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES), pour l'élaboration des programmes de formation des encadreurs en Afrique francophone, dans le cadre de l'élaboration des politiques de jeunesse. Enfin, il est professeur à L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Physique et des Sports (INJEPS), dans le domaine de la formation des encadreurs des activités de jeunesse et de promotion des femmes.

Présentation du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi

Historique

L'historique général et complet du ministère chargé des questions de la jeunesse n'a pas encore été effectué et M. Oubda estime qu'il s'agit pourtant de quelque chose d'essentiel. Il a d'ailleurs lui-même pour projet de reconstituer cet historique avec ses étudiants pour combler ce vide. Il n'a donc pu me donner que quelques éléments à ce sujet, réunis au cours de ses propres investigations. Le Ministère de la Jeunesse date, selon lui, de la période coloniale au cours de laquelle il était rattaché au Ministère de l'Education Nationale.

En 1974, il a été créé le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. La section jeunesse a ensuite été dirigée par un ou plusieurs directeurs, en fonction des domaines de préoccupation du moment. Jusqu'en 2001, le Ministère de la Jeunesse était lié à celui du Sport mais, en 2002, il est rattaché à la question du Travail, devenant le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse. C'est alors que la Direction Générale de la Jeunesse, dirigée par Michel Oubda, fût créée.

Situation actuelle

Aujourd'hui, l'intitulé exact est ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Les actions ont alors été orientées en fonction des préoccupations actuelles des jeunes :

- 1) L'emploi : mise en place d'un programme de promotion de l'emploi des jeunes (initiatives nationales, régionales et internationales)
- 2) L'éducation à la citoyenneté des jeunes : transmettre aux jeunes, dans un cadre extrascolaire, les valeurs fondamentales de la société

burkinabè, la connaissance de leurs droits et devoirs citoyens, politiques et sociaux.

- 3) La coopération internationale en matière de jeunesse : incorporer des stratégies de coopération internationale et favoriser l'ouverture des jeunes sur les réalités extérieures (participation des jeunes aux rencontres internationales, recherche de coopérations bilatérales avec la France, le Canada, la Belgique et des pays de la sous-région).
- 4) Le développement de projets en faveur des jeunes : concentration sur le secteur de la jeunesse et des sports (financement de l'Ambassade de France) et sur la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) des jeunes et des adolescents (financement de l'UNFPA/United Nations Population Fund).

Réalisations et échecs

M. Oubda a souligné une nouvelle fois la nécessité de dresser un historique des actions de jeunesse pour être en mesure de dresser un bilan des actions réalisées et des résultats obtenus. Pour mener une telle enquête, il faudrait travailler avec le Secrétariat Général du Ministère, la Direction générale des Archives Nationales, des journaux et des anciens ministres en charge de ces fonctions.

La jeunesse au Burkina Faso

Définition de la jeunesse

« La définition de la jeunesse est conflictuelle et dépend fortement des caractéristiques prises en compte. Il existe donc différentes approches de celle-ci. Les institutions internationales ont essayé de définir la jeunesse et ont adopté l'idée d'une tranche d'âge de 15 à 24 ans tout d'abord, puis ils l'ont élargi jusqu'à 35 ans à cause de l'augmentation de la durée des études. L'Union africaine ne s'est posé la question qu'en 1998, lors de la Conférence Panafricaine de la Jeunesse à Addis-Abeba, mais aucune définition commune n'a été trouvée et il a été décidé que chaque pays resterait souverain en la matière. Dans la pratique, une définition commune se dégage selon moi, ce serait les 15-35 ans. »

Le choix d'une tranche d'âge si large s'explique selon M. Oubda par l'allongement de la durée des études et les problèmes d'insertion économique et sociale. Cela prive certains jeunes d'une autonomie financière et les maintient donc dans une

situation de dépendance vis-à-vis de leurs parents qui repousse également l'âge du mariage et de la construction d'un foyer.

Au Burkina Faso, en 1992, un débat a eu lieu sur la question de la définition de la jeunesse avec une équipe de 100 personnes mais, encore une fois, le débat a été houleux notamment au niveau des associations de jeunes qui fixaient le début de la jeunesse à 7 ans et sa fin à 45 ans, dans les cas extrêmes. Or il a été souligné qu'il y avait plus de deux générations entre un jeune de 7 ans et un de 45 ans. Ainsi, les participants au débat se sont accordés sur la tranche d'âge 15-34 ans avec l'idée que l'action dans le domaine de la jeunesse pourrait tout de même toucher des personnes non comprises dans cette tranche, qu'elles soient plus jeunes ou plus âgées. Il ne s'agissait donc que d'un cadrage indicatif pour cibler les besoins, celui-ci devant s'adapter à la demande et aux évolutions. En fin de compte, aujourd'hui, la politique nationale a adopté la tranche d'âge de 15 à 35 ans, par souci d'harmonisation avec les pays voisins, en vue de faciliter les actions communautaires.

« J'ai aussi participé en février 2007 à l'élaboration de la politique de la CDEAO en matière de jeunesse, lors d'une rencontre à Abuja et nous avons convenu de la tranche d'âge 15-35 ans. Vous voyez donc bien qu'elle s'impose progressivement en Afrique subsaharienne. Elle doit malgré tout rester dynamique en fonction des réalités. Par exemple, si la situation de l'emploi s'améliore, il faudra baisser la limite supérieure de cette tranche. Bref, aucune définition définitive de la jeunesse n'existe, elle dépend du contexte auquel elle doit être adaptée. » Michel Oubda estime cependant qu'il conviendrait de rétrécir cette tranche car, dans la mise en œuvre, on ne peut agir de la même façon auprès d'un jeune s'il a 15 ou 35 ans. D'ailleurs, il souligne qu'au Burkina, il avait été décidé de diviser l'action en deux tranches : les 15-24 ans (les jeunes à proprement parler) et les 25-35 ans (les pré-adultes).

Concepts de « Jeunesse en difficulté » et « jeunesse marginalisée »

« Ces deux catégories relèvent plutôt du MASSN puisque le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi s'occupe du volet préventif alors que le MASSN gère le curatif. Il y a quand même des chevauchements importants entre les deux ministères qui sont à la fois complémentaires et rivaux sur ces questions. Les deux revendiquent le monopole de l'action auprès des jeunes mais le résultat est surtout

un délaissement de l'action auprès des jeunes marginalisés. Les enfants sont pris en charge par le MASSN mais comme celui-ci est débordé par ces questions, il laisse de côté les jeunes marginaux en n'agissant réellement qu'auprès des moins de 18 ans. Les jeunes marginaux majeurs ne relèvent pas spécifiquement des attributions du Ministère de la Jeunesse et n'ont donc pas de prise en charge possible. C'est le cheval de tout le monde et ça meurt de faim. On le voit à tous les coins de rue. » Concernant l'usage de ces concepts, il estime qu'ils sont d'inspiration occidentale alors que *« Ce qui est la norme en Europe est l'exception ici et ce qui est la norme ici est l'exception en Europe ».*

Causes et manifestations de la marginalité

Michel Oubda estime que les principaux phénomènes qui sont à l'origine de la marginalisation de la jeunesse sont le chômage et le sous-emploi. *« Le chômage est caractéristique du milieu urbain et 70 à 80 % des chômeurs sont des jeunes. En plus, il y a le commerce informel où les jeunes sont très nombreux et en situation de quasi-chômage puisque leur activité assure à peine leur survie. Les jeunes vivent donc le chômage et le sous-emploi, surtout dans les grandes villes. Il s'agit d'un véritable fléau économique, mais également social puisque les parents ne comprennent pas qu'ils aient investi autant dans un enfant qui reste dans une situation de dépendance éternelle. Du coup, le jeune a tendance à se dévaloriser lui-même. Les difficultés d'emploi influent aussi sur l'âge du mariage et la stabilité des foyers. »*

Michel Oubda estime donc que c'est un objectif central des autorités qui prévoient, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et en adéquation avec les objectifs du millénaire, une section réservée à la jeunesse. Cela se traduit dans les différentes politiques sectorielles où la promotion de l'emploi est devenue un critère très important d'évaluation des performances. *« Malgré tout, je pense que les jeunes resteront encore longtemps dans une situation difficile. Nous pourrions de moins en moins lutter contre les mouvements de jeunes vers l'étranger si on ne stabilise pas économiquement leur pays d'origine. C'est d'autant plus important que la solidarité n'existe plus réellement en milieu urbain. La conséquence est le parasitisme et l'irresponsabilité des jeunes. »*

Michel Oubda a précisé qu'il estime que malgré cette irresponsabilité et l'apparition de *« comportements déviants »*, les jeunes subissent leur marginalité

au Burkina Faso où elle n'est pas volontairement provoquée. La pauvreté en est à l'origine même si, parfois, certains jeunes accentuent leur marginalité d'eux-mêmes. La marginalité volontaire, non liée à des difficultés originelles est selon lui résiduelle. La marginalisation est surtout le résultat d'une situation difficile.

Les jeunes et la politique

« Sous l'action conjuguée des campagnes des partis politiques, des organisations de la société civile et du Ministère de l'Emploi et de la Jeunesse, la conscience politique des jeunes a fortement augmenté. La situation n'est pas pour autant satisfaisante. Le niveau culturel des jeunes reste moyen et l'analyse qu'ils font des questions politiques est très superficielle. Les contraintes économiques font que les jeunes se rallient à un parti selon leurs intérêts matériels. Ils s'allient aux partis qui leur permettent de recevoir quelque chose. »

Il estime que les actions des organisations de la société civile ont tout de même beaucoup d'influence sur le comportement des jeunes qui ont été sensibilisés sur la responsabilité politique et sociale du citoyen. Il note qu'un mémoire rédigé, au Burkina Faso, sur l'éducation civique des jeunes par les organisations de la société civile a montré que les jeunes savent faire la part des choses dans les discours politiques, entre ce qui semble vrai et ce qui est vraiment politicien. Cependant, plutôt que cela les pousse à réagir en vue d'un changement, cela les incite à se désintéresser de la vie politique, sous prétexte que ce qui est fait ne change jamais leur quotidien. *« Les jeunes ne croient pas que le vote peut provoquer des changements et ils se désintéressent donc de la politique. Il y a aussi la fraude. Il suffit qu'elle ait lieu une fois et les jeunes se sentent ensuite abusés, même si des mécanismes de transparence sont mis en place. Ils ne veulent plus aller voter. »*

M. Oubda pense que les jeunes qui remplissent les conditions, devraient entrer dans les instances de décision (notamment dans les Conseils Municipaux) pour défendre leur cause. *« Les meilleurs défenseurs des jeunes restent les jeunes eux-mêmes. J'avais lancé l'idée d'une évaluation de la place des jeunes dans les instances publiques mais je me suis heurté à de fortes réticences. »*

Entretien avec Marcel KABORE, ancien Directeur de l'AEMO. Ouagadougou, 18 juin 2007.

Présentation personnelle

Marcel Kaboré a fait ses études à l'École de Service Social (3 ans) avant d'être affecté à son premier poste, au centre de Gampèla, où il a travaillé pendant 5 ans. Il a ensuite été agent de terrain à l'AEMO, avant d'être nommé Directeur de l'Action Sociale, dans une province située à 45 kilomètres de Ouagadougou, où il est resté pendant 5 ans. Ce n'est qu'après ces 5 années qu'il est revenu à l'AEMO, en tant que Directeur désormais, poste qu'il a occupé pendant 3 années environ. Il a quitté l'AEMO seulement quelques mois avant notre entrevue et vient d'être reçu au concours professionnel pour être Inspecteur d'Éducation Spécialisée.

A côté de cela il a participé à l'enquête de 2002 sur les enfants de la rue, menée en collaboration avec la Croix-Rouge belge et l'Union Européenne. *« J'ai fait cette enquête parallèlement à mes activités professionnelles car le ministère ne m'avait pas donné l'autorisation nécessaire car je n'étais pas cadre à l'époque. Enfin, cette enquête a produit des résultats sur les jeunes de la rue et le MASSN les utilise comme s'ils étaient le fruit d'une de ses initiatives. Il est vrai que j'étais un agent du ministère à l'époque, même si on ne m'avait pas donné l'autorisation pour faire cette enquête. »*

Présentation de l'AEMO

Selon Marcel Kaboré, l'AEMO est une vieille stratégie qui a évolué suite à l'évaluation menée par Frédérique Boursin. En effet, l'État s'y est ensuite beaucoup plus intéressé et a augmenté les ressources disponibles pour ce projet. Cette réorientation n'est pas encore véritablement appliquée puisqu'il est prévu, en théorie, une importante collaboration avec les associations et une intervention en province alors qu'il est loin d'en être ainsi dans les faits. Ce projet est financé, entre autres, par l'UNICEF, l'État, le CSI Canada et des petites ONG comme « Jeunesse et Développement du Mali », etc.

« Le bilan actuel de l'AEMO semble très mitigé notamment parce qu'il n'existe aucune coordination entre les différents intervenants. L'État n'a donné aucune directive claire pour que la prise en charge soit formalisée. L'inefficacité répétée de toutes les initiatives provoque la sédentarisation croissante des enfants dans la rue et diminue les chances d'en obtenir des résultats positifs en termes de réinsertion. De plus, le programme AEMO n'est pas encore vulgarisé auprès des associations qui devraient bénéficier de formations pour apporter une certaine discipline à l'action dans ce domaine. Ces échecs sont liés à des causes multiples mais l'on peut notamment citer les lourdeurs administratives et le fait que l'AEMO ne fonctionne encore qu'à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et, dans une moindre mesure, à Koudougou. Les activités à mener sont bien fixées mais non mises en œuvre faute de ressources pour les financer. » Marcel Kaboré estime qu'une table ronde des bailleurs de fonds impliqués dans ce projet devrait être organisée mais que l'État veut d'abord adopter certains textes prioritaires en termes d'orientation de l'action sociale. *« Pourtant, les enfants se fichent de ces textes. Ils veulent seulement sortir de leur situation. Le grand mouvement nécessaire à la régulation des actions dans ce domaine n'est pas encore en marche et le responsable est l'État. C'est lui qui devrait être le moteur de cette mise en route. »*

Marcel Kaboré estime que même si les difficultés des jeunes sont une réalité flagrante au Burkina Faso, l'action des différentes associations a permis de contenir la délinquance, le vol, etc. La situation se serait d'ailleurs légèrement améliorée, notamment en termes nutritifs. *« Le nombre d'enfants de la rue augmente mais ceux qui fréquentent ces structures se stabilisent. »*

Il note que l'AEMO a évolué vers une action semi-ouverte, ce qui a des avantages et des inconvénients. Le problème qu'il soulève est l'obligation de sélectionner les enfants pour cause de capacité d'accueil réduite et les problèmes que pose le refus de certains. Ce recadrage du mode d'action découle de la limitation des moyens disponibles. En effet, l'intervention directe dans la rue demande énormément de moyens pour les agents, notamment en termes de sécurité. L'AEMO s'est donc mise à organiser de petits ateliers pour faire naître chez les enfants la volonté de se former et de se stabiliser dans une vraie formation. A son départ de l'AEMO il y avait, selon Marcel Kaboré, environ 35 enfants placés et nourris.

Les jeunes au Burkina Faso

Définition de la jeunesse

Pour notre interlocuteur, ce concept ramène à une tranche d'âge allant de 10 à 25 ans. *« La jeunesse est l'âge où les individus sont susceptibles d'avoir des problèmes parce que leur personnalité n'est pas encore structurée. Ils ont donc besoin qu'on les aide à s'épanouir. Jusqu'à 22 ou 23 ans, cet âge est celui de la vie à outrance et du changement. Après, quand la personnalité devient fixe, il est difficile d'agir dans le sens d'un changement de comportement du jeune. »*

« Jeunesse en difficulté », « Jeunesse marginalisée »

Marcel Kaboré ne fait aucune distinction entre « jeunesse en difficulté » et « jeunesse marginalisée ». *« Celui qui est en marge a des difficultés et celui qui a des difficultés peut vite être marginalisé »*. La marginalisation est, selon lui, la situation extrême dans les difficultés, le stade où les liens sont totalement rompus. Les causes de la marginalisation des jeunes lui semblent multiples et imbriquées. La première, la pauvreté, ne lui semble pas toujours justifier la présence dans la rue. Elle est par contre la porte ouverte à toutes les dérives (déscolarisation, VIH/Sida, exode rural, chômage, etc.). *« La marginalisation est un processus qui est, au départ, relativement innocent car ce n'est qu'à la fin que se pose le véritable problème. Par exemple, l'exode rural pour cause de pauvreté n'est pas un problème en soit mais c'est quand il aboutit, petit à petit, à la délinquance juvénile que la marginalisation est achevée. »* Marcel Kaboré cite également d'autres pratiques plus spécifiques comme sources de marginalisation de la

jeunesse : l'école coranique, le « confiage » des enfants, le trafic, les violences physiques, etc.

Les jeunes et la politique

L'État et la politique de jeunesse

Les acteurs étatiques de la politique en direction de la jeunesse cités par Marcel Kaboré sont les suivants : MASSN, MJE, Ministère de la Promotion de la Femme, Ministère de la Santé, Ministère de la Sécurité, Ministère de l'Administration territoriale, etc. La jeunesse est donc une question interministérielle mais l'État est une structure lourde : les principes posés sont souvent indiscutables et la coopération et la coordination sont parfois difficiles. Concernant les jeunes de la rue, les principaux ministères concernés cités par Marcel Kaboré sont le MASSN et le Ministère de la Sécurité.

« Entre ces différents acteurs il se pose aussi le problème de l'harmonisation des âges pour l'action (civil, pénal, CDE). En théorie, la DPEA du MASSN s'occupe de l'enfance et ne dépasse pas les 18 ans. Cependant, en pratique, comme le MASSN s'occupe de l'action sociale en règle générale, elle va bien au-delà de cette limite, parfois même jusqu'à 25 ans. Les jeunes de 25 ans ne sont pas délaissés mais se pose le problème de la spécificité de leur prise en charge. Ils sont certes pris en charge mais en étant traité comme des adultes et non comme des jeunes. D'autres problèmes de prise en charge se posaient souvent à l'AEMO. Par exemple, des filles ont été accueillies suite à des viols ou à des grossesses. Elles dormaient au même endroit que les garçons. Leur comportement était encore pire que celui des garçons et de vrais problèmes de cohabitation se sont posés, notamment sur le plan sexuel et elles ont été chassées de l'AEMO au profit d'autres associations. »

Les rapports entre État, associations et ONG

Marcel Kaboré estime que l'État laisse aujourd'hui le champ libre à toutes les bonnes volontés en ne bloquant aucune des personnes qui souhaitent agir dans le domaine. Il note, par exemple, qu'il y a peu de temps, l'État a invité au Ministère plus d'une centaine d'associations pour les encourager et les remercier pour leurs actions en faisant la promesse de les appuyer et de créer une base de données.

Conscience et engagement politique des jeunes

Marcel Kaboré témoigne qu'il a souvent entendu des jeunes dire aux responsables de l'AEMO que l'État et l'UNICEF donnent de l'argent mais que « *vous bouffez notre nom* ». Il s'agit d'une accusation d'utilisation de la cause des jeunes pour avoir accès à des fonds. Après discussion, il s'avère que ce que les jeunes souhaitaient c'est que l'argent leur arrive en direct et qu'ils décident ensuite d'en faire ce qu'ils veulent. Pourtant, l'AEMO a choisi de donner un ticket lors des activités pour que les enfants mangent parce que le système précédant qui consistait à leur donner de l'argent menait à de nombreuses dérives. Les jeunes répétaient souvent que le local de l'AEMO était leur maison, qu'elle leur appartenait et que les éducateurs devaient donc partir et les laisser ici. D'ailleurs, quand des retours en famille étaient organisés, il n'était pas rare que les enfants reviennent. Les accusations de corruption dépassent, selon lui, le cadre de l'AEMO car les jeunes accusent fréquemment les dirigeants d'être les vrais délinquants (en comparaison avec eux). Ils font allusion aux détournements et aux crimes impunis en présentant « *ceux qui sont en haut* » comme des voleurs. On note une vision très négative de ce qui se passe au sommet avec pour idée générale que les erreurs qui y sont commises sont supérieures à celles des jeunes en difficulté. Ceux qui ont été à la MACO ne manquent pas de souligner la différence des conditions de détention entre les jeunes et les incarcérés politiques.

« Au moment des élections, j'ai souvent noté une sympathie des jeunes pour certains présidents de partis politiques. Beaucoup de discussions sur Sankara sont menées et certains amènent même des photos de lui. S'il y a un intérêt notable, il n'y a par contre aucune sorte d'engagement. Les jeunes prônent tous le changement de leur situation actuelle, ils gardent espoir mais n'agissent pas directement dans la politique. Ils n'y croient pas. »

Les organisations de jeunes militantes

Marcel Kaboré estime qu'il existe des ONG très engagées politiquement dans la défense des jeunes. Par exemple, au niveau de l'UNICEF, le Dr Marie Berthe se bat pour la cause des enfants. Elle va parler aux ministres et s'exprime souvent à la télévision. L'UNICEF est souvent en bataille avec l'État, faisant pression sur lui lors des négociations de financement pour imposer ses orientations. Le Dr Marie Berthe est même parfois très violente dans ses propos, ses orientations et ses exigences.

***Entretien avec Sandpawendé
OUEDRAOGO, Coordonnateur local du
RAPPED, Président de l'APV/CN. Kaya :
27 juin 2007***

Présentation personnelle

Sandpawendé Ouédraogo est né le 21 octobre 1975 à Ouagadougou. Il est burkinabé de père et de mère et exerce le métier d'instituteur. Il travaille dans l'enseignement depuis 1995, date à laquelle il avait 20 ans. Il a le niveau du BEPC. Son intérêt politique date de 1996. Il a été à la direction d'un syndicat des enseignants à Kaya de 1998 à 2006.

Son engagement associatif date aussi de plusieurs années. Il est aujourd'hui coordonnateur local du RAPPED et Président d'une association qu'il a créée, l'Association de Protection des Groupes Vulnérables du Centre Nord (APV/CN). Avant cela, il avait participé de façon informelle à de nombreux autres projets associatifs, au sein de l'APV/CN mais également de réseaux associatifs tels que le Réseau d'action pour la Prévention et la Protection des Enfants en Difficulté (RAPPED) et le Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement (RAJS). Il a quitté ce dernier en mai 2007, quelques mois avant notre entrevue. M. Ouédraogo estime que les associations servent à compléter l'action de l'État là où celle-ci fait défaut. Ainsi, bien qu'engagé politiquement à titre personnel, il estime ne jamais l'avoir fait en mettant en avant son statut de responsable associatif. En avril, il a publié dans la presse une lettre ouverte demandant au Premier Ministre de

démissionner. Cet acte engagé relevait d'une initiative personnelle. *« Le RAJS et ses responsables sont officiellement apolitiques mais il est de notoriété publique qu'ils entretiennent des liens privilégiés avec le pouvoir en place. Ainsi, il ne m'a pas été demandé ouvertement de démissionner mais mon entourage professionnel a été monté contre moi pour m'inciter à partir, chose que j'ai faite pour avoir la paix. Cela m'amène à m'interroger sur la neutralité politique du RAJS et sur ses objectifs. J'étais reconnu pour mes qualités de gestionnaire associatif qui faisaient l'unanimité et qui sont d'ailleurs les raisons qui m'ont amené à occuper ces postes de coordination. C'est mon engagement politique qui m'a fait défaut. Mon influence dérangeait d'autant qu'elle n'allait pas dans le bon sens [Rire]. »*

Présentation de l'APV/CN

« L'APV/CN a été créée le 21 août 2001, par des jeunes du secteur 7 à Kaya, à la suite de causeries dans les grins sur ce qu'il conviendrait de faire pour la société burkinabè. J'en faisais parti et j'ai ensuite fait appel à différents jeunes pour constituer le bureau exécutif et installer les bases de l'association dans les différents secteurs de la ville de Kaya et dans les villages environnants. L'accent a été mis sur les enfants en situation difficile qui créent ensuite une augmentation du nombre d'adultes en difficulté. »

Les objectifs de l'association cités par S. Ouédraogo sont les suivants :

- La promotion des droits des enfants
- La scolarisation
- La lutte contre l'excision.

« Nous poursuivons ces objectifs depuis 2001 et les activités de l'association ne cessent d'augmenter. L'intégration de l'APV/CN dans différents réseaux en témoigne. »

Les réseaux en question sont :

- Le RAPPED que S. Ouédraogo qualifie de *« nouveau réseau dynamique, aux bons fondements et né d'une Assemblée Constitutive fort positive »*,.
- Le RAJ (Réseau Afrique Jeunesse), *« plus ancien »*.
- Le RAJS, *« très ancré au Burkina et ayant de nombreux partenaires financiers »*.

« Je me suis retiré de ce dernier car il est trop politisé, c'est le « Chouchou du régime ». Son directeur, M. Bationo, est très lié aux dirigeants de ce pays. Je pense que si la politisation du RAJS est nuisible à ses activités et à l'enfance, la non politisation volontaire du RAPPED limite sa capacité d'action. Être ouvertement pro-CDP facilite la tâche et le rayonnement de toute structure au Burkina. »

508 enfants sont aujourd'hui pris en charge par l'APV/CN qui compte 77 membres actifs. L'association a pour partenaire une structure française qui se trouve à Toulouse et qui s'appelle « Fasolidarité ». Le partenariat est d'ordre technique et financier. L'APV/CN travaille aussi avec l'action sociale et le district sanitaire de Kaya.

Les jeunes au Burkina Faso

Définition de la jeunesse

« Il n'y a aucune définition fiable de la jeunesse. Elle peut s'étendre jusqu'à 32 ans comme jusqu'à 45 ans. L'enfance s'arrête à 18 ans mais c'est plus complexe pour la jeunesse. On peut considérer qu'est jeune celui qui est parmi les jeunes et qui comprend la jeunesse. Même si on ne peut pas définir la jeunesse uniquement par une tranche d'âge, en général elle désigne les 18-35 ans. »

La situation des jeunes au Burkina Faso aujourd'hui se caractérise, selon S. Ouédraogo, par la défaillance du système éducatif qui manque à la fois d'initiative et d'organisation. La jeunesse est aussi troublée, selon lui, par la globalisation qui se matérialise par la diffusion de vidéos, danses et musiques étrangères. *« Les jeunes disent souvent eux-mêmes qu'ils aiment faire le show et conclure des deals. Cette planétarisation participe à faire naître un manque de courage des jeunes qui ne trouvent plus normal de faire des efforts quotidiens pour s'en sortir. »* Il cite comme exemple la banalisation et l'augmentation des fraudes à l'examen du BEPC. Pour les jeunes ruraux, S. Ouédraogo, estime qu'ils sont dans une sorte de statut quo, *« les bras croisés, tournés vers Dieu »*. *« Surtout en ville mais aussi en campagne, les jeunes matérialisent leurs échanges et il s'agit désormais d'acheter leur confiance. Un paquet de thé suffit souvent à obtenir le soutien d'un jeune à une élection. Il est urgent d'organiser cette jeunesse par une éducation citoyenne profonde afin de ne pas sombrer dans le chaos total. »*

« Jeunesse en difficulté », « Jeunesse marginalisée »

Notre interlocuteur voit la « jeunesse en difficulté » comme celle qui n'a aucune opportunité à saisir et qui n'a pour occupation que de gérer les problèmes de sa vie. Selon lui, le concept de « jeunesse marginalisée » fait plus référence au manque d'organisation de celle-ci. Un forum des jeunes est organisé chaque année et un Ministère de la Jeunesse a été créé mais *« cela ne sert qu'à faire bonne figure voire même à bouffer sur le dos des jeunes. La jeunesse est traitée comme un bétail à utiliser et à revendre. »*

Les actions en direction de la jeunesse : échecs et réalisations

S. Ouédraogo a une vision très négative des actions étatiques qu'il juge *« inefficaces »*. Il s'appuie sur différents exemples. L'opération Zanu, fixation de 1000 jeunes dans leurs terroirs, et celle des 1000 filles du Sourou ne lui semblent avoir donné aucun résultat valable. Les Centres de Promotion Rurale délivrent des formations mais ne donnent aucun matériel aux jeunes à la sortie, ceux-ci ne pouvant donc pas commencer leurs activités. *« La sélection des jeunes se fait en fonction des réseaux de relation des organisateurs des différents projets. Il n'y a aucune égalité des chances et aucune transparence dans les choix opérés. Les rencontres de l'État avec les jeunes ne ciblent pas la jeunesse burkinabè mais les ABC (Amis de Blaise Compaoré). Le Président organise parfois des rassemblements avec les jeunes mais seulement avec ceux de son parti, avec ceux qui sont déjà acquis à sa cause. »*

Les jeunes souffrent également, selon lui, d'une absence de formation à la citoyenneté qui leur permettrait de connaître leurs droits et devoirs et de se sentir concernés par ces questions. Il juge que c'est pour cette raison qu'ils ne s'intéressent qu'au foot, aux sorties et à l'alcool au lieu de se préoccuper du bien-être de leur pays.

Engagement et conscience politique des jeunes

« La différence d'engagement des jeunes au sein du CDP et des partis politiques d'opposition s'explique par cette matérialisation des échanges entre jeunes et partis politiques. Les jeunes sont fortement engagés au sein du CDP car ce parti a les moyens de les attirer par un système de dons et d'aides allant de l'offre d'un paquet de thé à celle d'un travail. Comme les jeunes ne veulent pas se battre, adhérer au CDP leur permet d'améliorer leur situation relativement facilement. »

M. Ouédraogo rappelle tout de même que de nombreux jeunes refusent d'échanger leur vote contre un ballon de foot ou du thé. Ainsi, il explique que, lors de sa campagne, il a réussi à obtenir la voix de 3000 jeunes du département de Kaya simplement en parlant avec eux, sans aucun moyen financier à l'appui. Il pense que les jeunes s'approprient le fonctionnement du jeu politique pour le tourner à leur avantage. En effet, beaucoup de ceux qui soutenaient M. Ouédraogo ont suivi le CDP pendant la campagne, bénéficiant de ses multiples dons en avançant qu'il s'agit de l'argent du peuple et qu'il est normal de profiter de la situation sans pour autant voter pour ce parti.

Pour finir Sandpawendé a souhaité souligner la différence d'engagement et de conscience politique des jeunes à l'époque de la révolution et aujourd'hui. Il estime que malgré la brutalité de la révolution, celle-ci a permis d'aboutir à la construction d'une jeunesse décolonisée dans les mentalités et engagée dans le développement de son pays. Selon lui, en 4 ans, Sankara a réussi à fédérer la très grande majorité des jeunes autour de son programme mais aussi autour de l'idée de la nécessité de se battre et de se sacrifier pour l'avenir de son pays. Une conscience nationale partagée par les jeunes et les adultes existait réellement selon lui. Au contraire, aujourd'hui, il estime que les gens ont peur de s'engager car la « rectification » (1987-1991) a été marquée par de nombreuses exécutions sommaires. Il estime que le manque d'engagement chez les jeunes urbains est désormais plus lié au climat de peur qu'à l'absence d'un véritable leader.

***Entretien avec Élysée SIMPORE
(Contrôleur de la sécurité pénitentiaire),
Séni ZABRE et Ousséni ZABRE
(Assistants de la sécurité pénitentiaire).
Ouagadougou : 23 septembre 2008.***

Présentation personnelle

Séni et Ousséni Zabré sont des jumeaux de 30 ans. Ils sont originaires du village de Sirgui, (vers Kaya). Ils ont tous les deux suivi une formation de 3 ans à l'école de Police où ils ont acquis le grade d'Assistant de sécurité pénitentiaire (deuxième échelon, au dessus de celui d'Agent de sécurité pénitentiaire). Ils ont longtemps travaillé ensemble à la MACO mais ils sont désormais affectés dans des services différents : la Direction des Études et de la Planification au Ministère de la Sécurité et la MACO. Élysée Simporé a également 30 ans et a obtenu le grade de contrôleur de la sécurité pénitentiaire (troisième échelon, au dessus de ceux d'agent et d'assistant). Il est affecté au service du personnel. Il trouve ce travail trop administratif, préférant le terrain. Il a également travaillé à la MACO et était à l'école de police en même temps que Séni et Ousséni Zabré.

La jeunesse

Définition

En termes d'âge, la jeunesse se situe, selon eux, après l'adolescence soit à partir de 17-18 ans environ. « *Le lieu commun selon lequel la jeunesse s'étendrait de 7 à 77*

ans est une fausse idée. La fin de la jeunesse se situe parfois vers 40 ans mais il me semble que, quelle que soit la situation personnelle d'un individu, on ne peut plus réellement être qualifié de jeune à cet âge. » [Élysée] « Nous on pense que la jeunesse se situe plutôt entre 17 et 25 ans même si ça va parfois jusqu'à 30 ans. » [Séni et Ousséni]

« La jeunesse c'est surtout la frange de la population burkinabé la plus sensible, celle sur laquelle l'avenir de la Nation repose. Mais, elle est confrontée à beaucoup de difficultés. Elle est majoritairement rurale mais c'est la jeunesse urbaine qui est plus sur le devant de la scène dans les processus de changement. Il suffit de faire un tour dans les maisons d'arrêts du pays pour constater que les délinquants sont majoritairement des jeunes de 17 à 40 ans. Cela s'explique justement par l'importance des difficultés auxquelles ils doivent faire face, notamment le chômage de masse. Ils sont plus facilement ancrés dans la délinquance que les petits enfants encadrés par la famille et que les vieux qui ont une place de choix dans la société. » [Élysée]

Place et rôle de la jeunesse dans la société burkinabè

« Les jeunes devraient occuper une place centrale comme c'est eux l'avenir de la Nation. On devrait les imprégner des questions nationales et des actions de développement existantes pour qu'ils puissent prendre le relais plus tard. Ils devraient, en principe, être associés à tous les volets du développement. La jeunesse devrait être forte, mobilisée, consciente, travailleuse et combattante pour assurer un avenir meilleur. Les jeunes devraient pouvoir détecter les failles actuelles pour les corriger lorsqu'ils prendront le relais. En réalité, leur place dans la société est toute autre. Les jeunes sont marginalisés, oubliés, brimés. C'est l'égoïsme et les desseins inavoués qui écartent la jeunesse qui n'est pas associée aux grands chantiers du pays. Elle se débrouille donc et se bat comme elle peut pour sa survie. Par exemple, concernant l'emploi, les grands pontes se battent pour empêcher les jeunes de monter socialement. Regardez le coût des études et des formations professionnelles. Du coup, les jeunes ne font pas grand-chose dans la société burkinabé. La tendance est à tout faire pour maintenir la jeunesse dans l'ignorance, malgré les apparences de volonté de promotion de celle-ci. La jeunesse ne joue donc pas son rôle car elle ne le peut pas, rien n'est fait pour son épanouissement. Si des projets existaient, la jeunesse serait probablement plus

active. Les projets actuels servent des intérêts personnels et non la jeunesse. »
[Élysée]

Jeunesse et prison

Les motifs majoritaires d'incarcération des jeunes

« Les causes majeures à l'origine de l'incarcération des jeunes sont les conditions de vie difficiles qu'ils subissent, notamment le manque de moyens financiers. Les jeunes sont donc le plus souvent emprisonnés pour des vols commis simplement pour avoir quelque chose. Les jeunes sont exposés au vol à cause du sous-emploi, de la mauvaise rémunération de ceux qui travaillent et du manque d'occupations en général, même ludiques. L'oisiveté pousse au vice. » [Élysée].

La vie en prison

Nos trois interlocuteurs soulignent qu'il existe un volet d'actions visant la réinsertion sociale des détenus. Il s'agit d'un ensemble de moyens mis en place pour aider les détenus à reprendre une vie normale, honnête et digne à leur sortie. Pourtant, ils considèrent que ces actions font plus de bruit qu'elles n'aident véritablement. Ils pensent que ces stratégies sont inefficaces pour le moment car les moyens nécessaires ne sont pas débloqués. *« Pour qu'elles soient efficaces, il faudrait disposer d'ateliers délivrant une vraie formation professionnelle alors que pour le moment ceux-ci se comptent sur le bout des doigts et ceux qui existent assurent un mauvais suivi. Le détenu, rentré le plus souvent par nécessité ressort de prison encore plus nécessiteux qu'à son arrivée. Dès sa sortie, il va devoir faire face à la faim ce qui fait que des ex-prisonniers sont souvent réincarcérés 3 ou 4 heures après leur libération. La définition de la réinsertion sociale au Burkina Faso n'est pas conforme aux réalités. Il faudrait repenser ce concept en profondeur et l'accompagner des moyens adéquats. »* [Élysée]

Les détenus ont entre 12 et 75 ans en ce moment. Les mineurs emprisonnés sont surtout des enfants de la rue et des délinquants par nécessité.

La surpopulation dans les prisons est un problème central puisqu'elle est, selon eux de 300 % (soit trois fois trop de détenus). *« La surveillance est difficile et les prisonniers sont livrés à eux-mêmes. La règle est de trois détenus pour un ou deux agents de sécurité alors qu'en réalité un agent a en charge la surveillance de 20 à 40 prisonniers. Aucune sécurité n'est donc assurée dans la pratique. »* [Séni]

Jeunesse et Police

Nature des rapports entre jeunes et police

Les rapports entre les jeunes et la police ne sont pas au beau fixe. Les « hommes de tenue » comme les jeunes les appellent étaient, il y a encore peu de temps, perçus comme une autorité à laquelle il fallait une soumission totale. Avec l'évolution supposée ou réelle des droits de l'homme la peur bleue de la police a quelque peu diminuée, mais les jeunes voient toujours dans les policiers des bourreaux qui répriment au détriment de leurs intérêts. Les rapports entre jeunes et policiers ressemblent à ceux du chat et de la souris. La police n'est souvent pas assez citoyenne, sa méthode manquant de souplesse, d'explications et de patience. Si les jeunes réagissent avec méfiance c'est parce que la police ne sait pas mettre la manière dans ses actes. [Élysée]

La police de proximité

Nos trois interlocuteurs s'accordent à dire qu'à moins de la remodeler en profondeur, la police de proximité pourra difficilement être adaptée au contexte burkinabé. Elle risque même, selon eux, d'être détournée à d'autres fins, notamment pour permettre aux populations d'accuser leurs ennemis. « *La police de proximité fonctionne sur la base d'affinités personnelles. Des policiers ferment les yeux sur les actes de certains proches et s'en prennent à des personnes n'ayant pas commis un acte aussi important. Elle apporte pour le moment plus de difficulté qu'elle n'en résout.* » [Ousséni]

La police et les jeunes de la rue

Ils estiment que les rapports entre ces deux catégories sont très conflictuels et qu'une certaine violence existe, à l'initiative des deux parties. Ils estiment toutefois que celle-ci est très rare. Les enfants de la rue parlent souvent de viols perpétrés par des forces de police abusant de leur autorité face à des enfants en situation de vulnérabilité accrue. Pourtant, nos trois interlocuteurs s'entendent à dire que même si de tels actes existent et que l'on ne peut les nier, ils sont extrêmement limités et isolés. Les policiers parlent également parfois d'actes de violence perpétrés à leur égard par des bandes de jeunes de la rue. Ceux-ci semblent également très rares à nos interlocuteurs voire quasi inexistantes. « *Les conséquences sont très graves et les jeunes de la rue le savent. Seules les bandes*

de grands délinquants en sont à l'origine. Les jeunes de la rue ont plus de problèmes qu'ils n'en créent. » [Élysée]

Enfin, nous avons amené nos interlocuteurs à aborder la question de l'organisation de rafles d'enfants de la rue par la police. Ils n'en ont pas du tout nié l'existence, disant même que celles-ci étaient prévues et annoncées à l'avance. *« Les jeunes affirment être battus et jetés n'importe où, à des kilomètres de la ville pour les empêcher de revenir. Les rafles sont effectivement organisées quand un évènement important a lieu dans la ville et que les jeunes pourraient ternir l'image du Burkina comme bon élève du développement. Les jeunes sont ramassés et déposés dans les locaux de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) car ils disposent de vastes locaux. De mon expérience, c'est seulement au cours de deux rafles que les enfants ont été déposés en dehors de la ville. Dans la mesure du possible, les enfants sont déposés à proximité de leur localité d'origine pour les inciter à la regagner. Il est vrai que cette stratégie n'est pas toujours celle choisie et que, de toute façon, les enfants s'empressent de rejoindre Ouagadougou. L'une des rafles les plus connues est celle qui avait été organisée au moment du sommet de la francophonie, à Ouagadougou, en 2004. Pour des raisons politiques afin de livrer l'image d'une ville plus respectable, les enfants ont été ramassés et déposés loin de la ville. Le principe n'était cependant pas la violence. » [Élysée]*

Entretien avec Mahamadou FAYAMA (Secrétaire Général) et Arouna SALLE (Vice-président aux sports), Association Nationale des Étudiants Burkinabè (ANEB). Ouagadougou, 26 juillet 2009.

Présentation personnelle

Mahamadou Fayama est Secrétaire Général de l'ANEB. Il est arrivé sur le campus après avoir obtenu son Baccalauréat à Banfora. Il s'est inscrit en médecine dans un contexte bien particulier. Le nombre de places en 2^{ème} années n'était que de 100 pour 700 inscrits alors qu'il y a besoin de plus de médecins. Du coup, il y avait une bataille à ce sujet sur le campus et c'est dans ce cadre qu'il a commencé à participer aux actions de l'ANEB, de façon informelle au début, puis en tant que délégué officiel par la suite. Il a été nommé secrétaire général par élection car il souligne que *« le fonctionnement de l'ANEB est très démocratique et que tout se décide en Assemblée Générale »* [Mahamadou Fayama]. L'élection a eu lieu le 2 février 2008 et il a donc été nommé pour un mandat d'un an renouvelable, mais, vu le contexte difficile sur le campus, le renouvellement de son poste n'a pas encore été soumis au vote.

Arouna Sallé est Vice-président au Sports. Il est arrivé à l'Université à la rentrée 2006. Il militait déjà dans son lycée, à Niangoloko. *« Je dirigeais la section locale d'un syndicat d'élèves. J'avais déjà le goût de la défense des intérêts commun. »* [Arouna Sallé]. En 2006-2007 il y a eu un mouvement portant sur une plateforme

revendicative déposée par l'ANEB qui a obtenu pas mal d'acquis après une quarantaine de jours de grèves. *« Cela a raffermi ma conviction et j'ai continué à me battre à l'université, comme dans mon lycée. J'ai été élu au poste de Vice-président aux sports le 2 février 2008. »* [Arouna Sallé]

Présentation de l'ANEB

Organisation

L'ANEB est une section de l'UGEB qui est la structure mère et qui a 5 sections : l'ANEB de Ouagadougou, l'ANEB de Bobo-Dioulasso, l'ANEB de Koudougou, l'Association des Étudiants Burkinabè en France (AEBF) et l'Association des Scolaires Burkinabè à Dakar (ASBD). L'UGEB est dirigé par un comité exécutif composé de 7 membres et l'ANEB par un comité exécutif de 5 membres (Président, Secrétaire général, Vice-président aux sports, Vice-président à la culture, Trésorier). L'ANEB est structuré en corporation à l'échelle de chaque UFR et toutes ces corporations sont pilotées par le comité exécutif.

Historique

L'UGEB est née le 27 juillet 1960 sous l'intitulé d'UGEV puisque le pays s'appelait alors la Haute-Volta. *« L'organisation est née en France car il n'existait pas véritablement d'université au Burkina Faso à l'époque. Les fondateurs étaient des militants de la FEANF. La première section de l'ANEB a été créée à Ouagadougou en 1975 ou 1976, lors de l'ouverture de l'université. Elle s'appelait à l'époque l'Association des Étudiants Voltaïques de Ouagadougou (AEVO). »* [Mahamadou Fayama]

Chiffres

« Les délégués nationaux se comptent en milliers. A Ouagadougou, ils sont environ 2.000. Presque tous les étudiants militants sont dans l'ANEB. Les autres mouvements se joignent à nos mots d'ordre. D'ailleurs, nous n'arrivons pas à satisfaire la demande des cartes. » [Mahamadou Fayama]

Objectifs et moyens d'action

« L'objectif de l'ANEB est la défense des intérêts matériels et moraux pour garantir une amélioration de la qualité de vie des étudiants et des conditions d'étude. Tout part des plateformes revendicatives qui sont adoptées en Assemblée générale. C'est toujours la base de la mobilisation. On la dépose auprès des

autorités à l'université et au Ministère de l'enseignement supérieur. On engage des discussions avec eux et à chaque fois on revient faire le point aux étudiants lors des assemblées générales qui sont ouvertes à tout le monde. Si les acquis semblent insuffisants on peut décider d'une lutte. » [Arouna Sallé]

En cas de non satisfaction des revendications, nos interlocuteurs estiment que, selon les circonstances, les moyens à utiliser par l'ANEBA doivent être les suivants : rédaction d'une lettre de protestation, organisation d'un sitting, d'une marche ou d'un meeting, suspension des activités sur le campus (cours, stages, etc.) ou grève. *« L'action passe également par des déclarations ventilées dans la presse ou par des conférences de presse organisées en temps opportun. »* [Mahamadou Fayama]

Bilan des actions de l'ANEBA

« Tous les avantages acquis des étudiants découlent de la lutte car l'enseignement supérieur n'est pas une priorité pour nos dirigeants. » [Mahamadou Fayama]

Nos interlocuteurs ont distingué quatre aspects dans leur bilan :

- Au plan académique : il y a eu, selon eux, d'importants problèmes au niveau des infrastructures. Au départ l'université était conçue pour accueillir 14.000 étudiants alors qu'ils sont aujourd'hui 45.000. *« La situation n'est pas satisfaisante mais sans notre lutte ce serait carrément la catastrophe. »* [Mahamadou Fayama]. Grâce aux combats de l'ANEBA, en 2000, deux pavillons ont été construits par l'aide au développement et un amphithéâtre a été construit avec l'aide de la Lybie. *« Aujourd'hui la capacité d'accueil est difficile à évaluer mais les salles construites sont trop petites pour accueillir toutes les promotions d'étudiants. Deux bâtiments comprenant en tout environ 2500 places ont été construits en plus. C'est une promesse des autorités qui l'ont fait mais qui n'ont pas fini à temps puisque ça vient seulement de finir. Ils avaient promis une université Ouaga II qui existe dans les papiers mais pas en pratique. Certains UFR sont liée à Ouaga II comme à sa présidence mais tous relèvent de Ouaga I concernant les bâtiments et la gestion financière. »* [Mahamadou Fayama]
- *« Au Plan de l'enseignement et des modalités d'évaluation, élèves et enseignants ne s'y retrouvent plus depuis la refondation de l'Université*

en 2000. Il y a jusqu'à trois délibérations pour une session d'évaluation. C'est une lutte continuelle pour que de vraies mesures de clarification soient prises. Il y a eu une vraie baisse des volumes horaires de cours car beaucoup ne sont pas exécutés. Il y a aussi le problème de la place dans les salles et celui de la mauvaise motivation des professeurs. » [Arouna Sallé]. Arouna Sallé et Mahamadou ont également souligné le problème des copies que les étudiants ne pouvaient pas consulter alors qu'ils ne comprenaient pas leurs notes. Ils pensent que certains professeurs ne corrigeaient même pas. « *Depuis 2007, on a le droit de voir nos copies mais il a encore fallu lutter pour que cela soit effectif.* » [Arouna Sallé]

- Au plan social : le plus grand acquis cité par nos interlocuteurs est la mise en place de l'aide. Ils rappellent qu'à partir des années quatre-vingt-dix, le nombre de bourses octroyées a été réduit à 500. « *Au fil des années, la majorité des étudiants étaient sans allocations et en état de misère avec la vie chère. L'aide est une idée de l'ANEB pour compléter les bourses. Le principe a été acquis en 1997, après une longue lutte.* » [Mahamadou Fayama]. Pour bénéficier de l'aide, il faut avoir 12 de moyenne en première année et ne pas être boursier. Le montant était de 75.000 F. CFA, la première année après la crise mais il est ensuite passé à 100.000 F. CFA. En 2000, les étudiants ont demandé que son montant soit augmenté et que sa base d'octroi soit élargie à la deuxième année. Il fut cependant décidé qu'il fallait avoir moins de 23 ans en deuxième année. « *En réaction, les autorités ont créé le prêt à partir de la troisième année. Mais nous, à l'ANEB, on est contre l'endettement des étudiants.* » [Mahamadou Fayama] « *En 2007, après la lutte des étudiants, l'aide a été élargie à la troisième année et le prêt maintenu pour la quatrième année. L'aide est passée à 150.000 F. CFA. Le prêt aussi a été augmenté en passant à 200.000 F. CFA même si ce n'était pas notre lutte. Avec cette même lutte, en 2007, le nombre de nouvelles bourses octroyées chaque année est aussi repassé à 1.000 mais les bourses ont été supprimées pour le primaire et le secondaire. Le montant de nos bourses a augmenté de 8 %, passant de 28.000 à 31.000 F. CFA par mois en première année. Par contre, au niveau des conditions de vie sur le campus, les choses se sont*

aggravées de façon phénoménale. Dans la restauration, il y a une limitation du nombre de plats à 5.000 ou 10.000 alors que les étudiants sont plus de 40.000. La qualité laisse aussi à désirer. Le ticket vaut 100 F.CFA et le plat est estimé à 600 F.CFA mais c'est faux ! Pour 300 on mange mieux dans la rue ! Grâce au CODE, le ticket qui était à 150 F. CFA a baissé et les loyers des chambres de la cité sont passés à 4.000 F. CFA par mois au lieu de 6.000 F. CFA. » [Arouna Sallé]

- *Au plan des libertés : « Pour lutter, il faut des espaces de liberté mais les autorités ont toujours voulu embrigader l'université Ouagadougou et en faire un camp militaire. Ils voulaient créer une police spéciale de l'université pour contrecarrer les dérives revendicatives des étudiants. Ils ont essayé d'argumenter dans le sens de l'insécurité alors que c'est une question nationale et non universitaire. Les policiers devaient être armés et équipés de motos et de chiens de berger. Ils sont installés à l'université mais la lutte a permis de transformer cela en service de section universitaire. Ils n'ont pas d'arme mais sont policiers et militaires et ils ont des véhicules 4X4. Ils se sont installés en profitant des événements de 2007. En 2005, le budget universitaire prévoyait 20 millions pour équiper la police de l'université. On a lutté et cet argent a été remis aux équipements universitaires. » [Mahamadou Fayama]. Arouna Sallé et Mahamadou Fayama nous rappellent qu'en 1990 un étudiant militant, Dabo Boukari, a été enlevé et déporté au Conseil de l'Entente, le siège du régiment de section présidentielle. Il a été torturé et est mort de tortures. En 1997, les autorités ont reconnu qu'il était mort à cause de la répression qui avait été menée contre lui.*

Rapports de l'Institution avec...

... Les autres syndicats étudiants

« Nous sommes un syndicat indépendant, comme eux, et nous avons chacun nos méthodes de luttes. Nous n'avons pas besoin de leur apport car ces structures suivent toujours quand nous rentrons en mouvement et c'est très souvent pour dénigrer la lutte. Ils n'ont jamais réussi car les étudiants voient que les problèmes posés par l'ANEK sont justes. La situation exceptionnelle de 1993 a conduit à un

collectif qui est le CODE mais les autres structures sont mortes et seule l'ANEB est restée. » [Mahamadou Fayama]

... Les autorités

« C'est un rapport classique entre autorités et syndicats : les autorités ne sont pas là pour l'intérêt des populations mais pour satisfaire leurs partenaires extérieurs mais on passe toujours par la négociation même si on en vient toujours au rapport de force. » [Mahamadou Fayama]

La jeunesse au Burkina Faso

Jeunesse et politique

Les deux militants estiment que la jeunesse burkinabè n'a, en général, pas trop d'engouement pour la sphère politique. Selon eux, les aspirations de la jeunesse ne sont pas prises en compte, il y a même un déni total. Ils rappellent pourtant que plus de 50 % de la population est jeune soit environ 50 % du potentiel total de votants. *« A la dernière élection, il n'y avait que 3 millions d'inscrits sur les listes électorales et seulement 1,5 millions ont voté. Ça montre que les jeunes ne sont pas intéressés. Ceux qui ont voté sont ceux qui sont achetés par le CDP. » [Arouna Sallé]. « Après N. Zongo il y a eu un certain éveil des consciences, les gens étaient prêts à se battre pour leurs intérêts et la société civile s'est mobilisée. Mais les gens ne s'intéressent pas à la politique politicienne. Le politicien est vu comme un démagogue et un menteur. » [Mahamadou Fayama]*

Jeunesse et changements

« La jeunesse estudiantine s'est toujours mobilisée contre les partis uniques et contre la répression. Le reste de la jeunesse ne pouvait que subir. Les étudiants et les travailleurs se retrouvent souvent sur des questions mais renforcer la lutte populaire n'est pas un rôle propre aux étudiants. C'est leur rôle comme celui d'autres acteurs tels que le collectif né après l'assassinat de Norbert Zongo qui réunissait des organisations très différentes dont l'UGEB. Ce collectif a permis cet éveil des consciences et la mobilisation nécessaire au changement. Les régimes agissent en réprimant les étudiants. Par exemple, Bouhir Somé a été interdit d'accès aux bus, à la cité et aux restaurants universitaires ainsi qu'à un logement à Ouagadougou pour avoir dit en 1983 qu'il ne s'agissait pas d'une révolution. Il a dû quitter le pays et est mort en Côte d'Ivoire dans des circonstances non

éclaircies. » [Mahamadou Fayama]. Lors des grandes marches du mouvement « Trop c'est trop », la plupart des participants étaient des jeunes. Depuis 1998, beaucoup de syndicats et d'organisations de lutte se sont élevés. « *Il y a un ras le bol qui commence à se faire entendre.* » [Arouna Sallé]

Crise universitaire de 2008

La lutte est partie de deux UFR et de deux corporations de l'ANEK qui menaient le combat en leur sein. La répression du 17 juin 2008 a touché tout le campus. Un comité extérieur s'est positionné et a pris les choses en main.

Entretien avec Serge Martin Bambara (surnommé Smockey), Rappeur et Fondateur du Studio Abazon. Ouagadougou : 24 juin 2009.

Présentation personnelle

« Je suis métis mais mes attaches sont au Burkina Faso. Je suis né et j'ai grandi à Ouagadougou mais j'ai quand même passé une dizaine d'années en France pour mes études. Je suis toujours revenu régulièrement au Burkina Faso et j'y vis d'ailleurs aujourd'hui avec ma femme qui est burkinabé et avec notre enfant. »

Durant son passage en France de 1991 à 2001, Smockey a voulu envisagé intégrer l'armée mais il a vite vu que ce n'était pas ce qu'il souhaitait ou ce qu'il lui fallait et il a donc renoncé. Il a commencé des études en hôtellerie-restauration, cursus qui ne lui a pas réellement correspondu. *« J'ai finalement été rattrapé par ma vieille passion : le rap. J'avais commencé à le pratiquer en 1988 et jusqu'à mon départ pour la France en 1991. A l'époque, la pratique concernait surtout la danse, le breakdance, et les jeunes rapaient surtout en anglais, en phonétique. Ils imitaient des rappeurs tels que Public Enemy, Assassins et NTM. »* Même s'il a dû abandonner en 1991 Smockey avait été le premier jeune a rapper en français lors d'un concours organisé au Centre Culturel français George Méliès, à Ouagadougou, et il avait remporté la première place à cette occasion. En France, il a commencé à se produire sur de petites scènes, notamment dans des espaces de restauration africains à Paris. Dans l'un de ces restaurants, de grands artistes jouaient en live et dit avoir vite eu la nostalgie du pays et du milieu artistique.

Smockey a donc décidé de se consacrer surtout au rap en travaillant avec un arrangeur camerounais qui s'est vite révélé limité. Il s'est donc initié lui-même à la programmation avec le simple logiciel Atari qui lui a valu d'être appelé « farmer » à l'école. « *J'ai fini par rentrer au pays avec mon matériel sous le bras, en 2001. J'ai créé mon studio, nommé « Abazon ». Pendant deux ou trois ans, plus de 95 % de ce qui se faisait dans le rap était enregistré dans mon studio qui était le seul lieu dédié au rap et équipé comme il se doit. Des artistes tels que Yeleen, Black marabouts, La Censure et Sofaa sont passés dans ces murs. »*

Discographie

- 2001 : 1^{er} album intitulé « Epitaphe » (*Smockey* juge que ce disque n'était pas totalement achevé car il a précipité le travail pour faire connaître les capacités techniques du studio).
- 2004 : 2^{ème} album intitulé « Zamana »
- 2005 : maxi « Votez pour moi » (sorti en pleine campagne électorale pour les élections présidentielles)
- 2006 : 3^{ème} album intitulé « Code Noir » (disque très engagé notamment sur le dossier Sankara)
- 2008 : maxi « A balles réelles » (sorti après la répression des grèves à l'université)
- 2009 : enregistrement des titres du collectif AURA sur les droits de l'enfant
- Aujourd'hui : enregistrement de son 4^{ème} album dont le titre devrait être « Cravates, costards et pourritures ».

Définition du rap

« Le rap est un mouvement de revendication qui a une double dimension. La première est l'aspect ludique du rap qui ne constitue que l'emballage derrière lequel on fait passer des messages. La seconde est sa force de dénonciation qui fait du rap une véritable arme contre la « démocratie de façade » et pour agir sur le public jeune afin de l'inciter au militantisme. Le rap est un mouvement urbain à la base qui tend à devenir universel et non spécifique. Le rap tend à devenir de

plus en plus contre la politique et non contre la police comme il l'a été dans des pays comme la France. »

L'économie du rap au Burkina Faso

Les principales maisons spécialisées dans la production du rap citées par *Smockey* sont : Abazon (son studio), Ex-Sound, AVIP, Treize Records, etc. Il précise qu'il existe de très nombreux indépendants qui travaillent un peu avec tout le monde.

« Les chiffres-clés du rap au Burkina sont difficiles voire quasi impossibles à obtenir. Ce sont des idiots au ministère de la culture. S'ils donnent des chiffres, ils s'exposent à des problèmes avec les producteurs qui ne déclarent pas tout à leurs artistes. Si ces derniers connaissent le nombre d'albums vendus, ils peuvent avoir une idée de leurs droits et les réclamer. »

Comme *Smockey* produit lui-même ses albums, il a pu nous donner des chiffres approximatifs le concernant : 12.000 albums vendus pour *La part des ténèbres* (volume 1) et 11.000 albums vendus pour *Zamana*. Selon lui, un album qui marche au Burkina doit être vendu entre 7000 et 10 000 exemplaires.

Rap et politique

« Selon moi, il ne doit y avoir aucune collaboration entre les rappeurs et la sphère politique sinon il y a compromission. Si tu mets le doigt dans cet engrenage, c'est le corps qui y passe. Il faut s'écarter de la politique comme de la peste, ne pas se froter avec ce milieu. Il ne s'agit pas d'ignorer la politique mais de ne pas collaborer avec ses représentants et même plus de développer un discours critique. »

Ainsi, *Smockey* a été invité aux 20 ans de pouvoir de Blaise Compaoré mais il n'y est pas allé alors que son père était un ancien politicien et qu'il a donc vu Blaise Compaoré chez lui à plusieurs reprises quand il était enfant. Aujourd'hui, sa mère milite dans un parti d'opposition.

Smockey a plusieurs fois eu ce débat avec d'autres rappeurs et voilà ce qui en ressortait. *« Yeleen mettait à l'époque un point d'honneur à ne pas participer à une manifestation officielle alors qu'aujourd'hui ils baignent dans le scandale d'une enveloppe qui leur aurait été remise par un proche de Blaise Compaoré, membre du CDP. Je me sens aujourd'hui beaucoup plus proche d'un groupe*

comme Faso Kombat. Quelle que soit ta personnalité, tu ne peux pas encaisser l'argent et rester objectif. »

Finally Smockey estime que « les rapports entre rap et politique sont conflictuels et à l'opposition que constitue le rap, le pouvoir réplique par la censure. J'y ai été confronté à plusieurs reprises. La première fois, il s'agissait de mon titre « Putsch à Ouaga » et récemment de mon titre « A qui profite le crime ? ». Lors d'un colloque sur la communication, le Président a affirmé qu'il n'y avait pas de censure au Burkina Faso mais cela ne reflète pas la vérité car j'estime que les moyens de pression qui ont été déployés contre moi constituent une forme de censure, fût-elle indirecte et masquée. Ce dernier titre m'a valu une convocation chez la Secrétaire Générale (SG) du ministère de la culture alors que l'album n'était même pas encore sorti. Je me demande comment dans un pays où il est censé y avoir une liberté d'expression, un ministère est informé du contenu d'un morceau alors même qu'il n'est pas encore sorti ou officiellement déposé quelque part pour production. [...] Ils ont également contacté ma femme et j'ai donc décidé de supprimer ce titre de l'album pour avoir la paix. Le lendemain matin, sans avoir diffusé cette information, la SG m'a rappelé pour me remercier et me féliciter. »

Smockey dit que la leçon qu'il retire de cette histoire n'est pas le besoin de devenir moins critique mais d'être plus discret sur ce qu'il fait. D'ailleurs, il a produit une compilation sur l'assassinat de Norbert Zongo en cachette et après 6 mois de démarches pour avoir l'autorisation de la diffuser, il a obtenu gain de cause.

Selon lui, à la télévision, les choses ne sont pas non plus très transparentes. Beaucoup de précautions sont prises. Par exemple, les clips sont visionnés à l'avance avant d'être diffusés. Smockey fait donc de rares apparitions à la télévision, dans des circonstances bien précises. Il est venu lors de l'émission du dimanche « Jazz à Ouaga » et il a joué le titre sur Norbert à la Télévision Nationale mais il affirme que tout a été coupé au montage. « Big Ben, le présentateur, ne peut plus me regarder aujourd'hui. » Dès qu'un titre engagé passe à la télévision, même s'il s'agit d'une chaîne privée, on appelle le directeur derrière. Le tri des morceaux diffusés est donc la réponse aux pressions subies. Smockey a précisé qu'il n'était pas le seul artiste engagé victime de censure et qu'un exemple type en la matière serait Sams'K Le Jah.

Le rap est-il un mouvement social ?

Smockey a directement répondu que le rap est un mouvement social car il implique des acteurs du changement. Le mouvement rap au Sénégal constitue d'ailleurs un exemple en la matière. Au Burkina, même si le mouvement n'est pas d'une ampleur comparable au Sénégal en terme de changements provoqués, « *il ne compte pas non plus pour du beurre* ».

Les changements provoqués sont multiples et *Smockey* a développé quelques exemples. Au niveau culturel, le rap a donné un coup de pouce à la musique burkinabé en la professionnalisant. Les rappeurs, notamment *Smockey*, travaillent beaucoup avec les journalistes qui leur donnent des informations que ceux-ci relaient dans leurs textes. « *Le rap participe donc à la liberté d'expression. L'exemple type est la mobilisation lors de l'anniversaire des 10 ans de la mort de Norbert Zongo. Le message était important pour la communauté internationale et il reflétait un militantisme actif. Le rap est donc un outil de mobilisation certain et depuis qu'il est plus direct beaucoup de choses ont changé.* » *Smockey* estime que lorsqu'il fait des talk-shows à l'université, la mobilisation des jeunes est importante. Les échanges durent 3 à 4 heures et reflètent bien l'intérêt des jeunes pour l'avenir de la nation. « *Les jeunes des grins sont une cible favorite de la manipulation politique mais ils ne sont pas bêtes pour autant. Ils sont sensibles aux messages véhiculés par le rap car ils sont dits dans un langage simple et direct qui leur est accessible. D'ailleurs ces jeunes connaissent bien les manipulations dont ils sont souvent victimes. Quand nous avons voulu faire signer la pétition pour N. Zongo, ils étaient très méfiants. Les jeunes aujourd'hui prennent conscience des enjeux et sont actifs. Ils créent des associations. La jeunesse d'aujourd'hui, j'en suis de plus en plus fier, qu'il s'agisse des étudiants, des jeunes travailleurs ou des jeunes des grins* ».

Selon *Smockey*, le pays est divisé en deux : « *le pays réel* » qui réunit tous ceux qui travaillent et « *le pays irréel* » comprenant tous ceux qui n'agissent pas.

**Récit de vie de Landry Issouf
OUEDRAOGO, ancien jeune de la rue,
animateur à l'ANERSER. Ouagadougou :
mars 2007.**

« Voilà, moi, je m'appelle Landry Issouf Ouedraogo. Ma mère c'est Ouedraogo Elisabeth et mon père Ouedraogo Rasmane. Je suis né en octobre 1980. L'histoire que je vais te raconter commence en 1982. J'étais toujours avec ma maman dans un village qui s'appelle Pem. Un jour où j'étais avec ma maman, je vois passer un monsieur. Je ne connaissais pas mon papa. Je vivais seul avec ma mère parce qu'elle s'était séparée de mon père. Quand ils étaient mariés, mon père avait de nombreuses maîtresses et des enfants hors du mariage et ma mère n'a pas accepté cela. Elle n'a pas supporté parce que les maîtresses de mon père voulaient la taper et qu'en plus il les ramenait dans le lit conjugal, réveillant ma mère en pleine nuit pour la chasser au salon sous prétexte qu'il avait besoin du lit. Ce monsieur est arrivé vers les 13 heures, si je me rappelle bien et quand il est venu, il a dit qu'il voulait son enfant. Comme j'étais petit, je ne savais pas ce qu'il y a et je les écoutais. Et là, ma mère a refusé au début et après elle a accepté. Mais c'était sous les menaces que ma mère a accepté de me laisser partir avec mon père. A ce moment, j'avais à peine trois ans et je me rappelle de tout parce que ce genre de souvenirs ne part pas comme ça et même si j'avais oublié, ils allaient me rappeler encore.

Donc on est partis ensemble à Fada, un village proche de la frontière ghanéenne où mon père travaillait en ce moment. Il était infirmier. Quand on est arrivés là-bas, il y avait d'autres enfants ajoutés avec moi, huit personnes. Ces enfants je ne les connaissais pas. Quand je suis arrivé, j'ai aussi trouvé qu'il y avait une autre femme à la place de ma mère. Au début, elle a commencé à m'aimer, il n'y avait pas de problème. Mais quand j'avais six ans, elle a commencé avec des manières

bizarres qui me différenciaient des autres enfants. Mon père m'a inscrit à l'école. Après, il est reparti pour voir ma mère et lui dire de venir. Ma mère est venue juste pour me rendre visite et puis repartir. Et quand ma mère est repartie, toute la colère qu'il avait avec ma mère, il a chargé ça sur moi. Mon père me maltraitait tout le temps. Je n'avais même pas le droit de faire quelque chose. Si j'étais malade, il me donnait même pas de quoi guérir. Ca veut dire que j'avais tout, sauf être heureux. Il me faisait souffrir avant de poser des questions. Ma marâtre disait qu'elle m'avait envoyé pour payer quelque chose et que j'avais refusé et quand mon père se retournait il me frappait. Le handicap que j'ai aujourd'hui [paralysie à la jambe] ça vient de mon père, parce qu'il m'a battu sans réfléchir [Silence]. Après, il avait interdit catégoriquement à ma mère de venir me rendre visite. Mais moi je ne pouvais pas appeler ma marâtre comme ma mère car quand je le faisais elle m'insultait et me frappait. J'ai toujours ses cicatrices sur tout le corps.

A l'âge de huit ans, j'ai décidé de rompre avec toutes ces souffrances mais je ne savais pas là où se trouvait ma maman. Il fallait que je passe par des gens pour connaître son adresse. J'ai fini par avoir son adresse par Béli, décédé aujourd'hui, paix à son âme. C'est quelqu'un qui travaillait à la banque du sang à l'hôpital. C'est lui qui m'a donné son adresse. Avant de sortir, il fallait que j'attende que mon père dorme. Je ne pouvais pas partir en sa présence. C'est donc vers deux heures du matin que je me suis levé pour prendre la route avec juste l'adresse de ma mère et un peu d'eau dans un bidon. Je n'avais même pas un centime. Je devais faire 52 kilomètres parce que mon père était affecté dans un village qui s'appelle Téma-Bokin et qui est celui de Thomas Sankara. J'ai donc fait les 52 kilomètres en marchant de deux heures du matin à quatorze heures pour aller voir mon grand père maternel qui se trouvait à Yako. Quand je suis arrivé j'ai demandé d'après mon grand-père et on m'a montré chez lui parce que c'était un pasteur et que tout le monde le connaissait bien. Quand j'ai vu mon grand-père, il m'a dit que je devais rentrer chez mon père parce que s'il venait ici il allait l'insulter et qu'il ne pouvait pas supporter ça.

Donc je suis parti sans même me reposer. Là il a fallu que je travaille à Yako, auprès d'une personne qui avait un restaurant pour gagner un peu d'argent et prendre le car pour aller à Ouaga. J'ai travaillé avec lui un an et il me payait 1.500 F. CFA par mois. Je ne voulais pas que mon père me trouve ici mais il ne me

cherchait pas car il s'en fichait pas mal. Au bout d'un mois, comme je n'avais pas de chaussures, j'ai pris les 1.500 et j'ai payé des tapettes. J'ai payé deux paires à 500 F. CFA, ça fait mille et j'ai gardé les 500 restants.

J'ai marché jour et nuit de Yako pour aller à Ouaga. Quand je suis arrivé, j'étais fatigué et j'avais encore une longue distance pour aller à Bobo retrouver ma mère dont j'avais l'adresse. J'ai donc fait Téma-Bokin – Yako, Yako – Ouaga puis Ouaga – Bobo. Avant de repartir. Quand je suis arrivé à Ouaga, j'ai fait une semaine dans la rue. J'ai ensuite pris la route et commencé à marcher jours et nuits sans me reposer. A cette époque j'avais déjà mon handicap mais je n'avais pas le choix, je n'avais pas le choix parce que la souffrance c'était trop fort, vraiment trop fort et je ne pouvais plus attendre. Je pouvais seulement me reposer en me couchant trente minutes et je n'avais rien à manger. C'était seulement, comme on était en saison pluvieuse, les fruits du karité. C'était juste ça que je mangeais et j'ai fait au moins une semaine avant d'arriver à Bobo pour faire ces 350 kilomètres, en dormant au bord du goudron. J'en avais marre... [Soupir] Il me restait seulement 35 F. CFA que j'ai utilisés pour manger avant d'arriver à Bobo, avant de rentrer dans la ville. J'ai montré l'adresse de ma maman à une personne qui m'a dit que non, elle ne sait pas là où ça se trouve. Et là je suis allé à l'hôpital où on m'a dit : « c'est dommage, ta mère était là mais elle est partie à Banfora ». J'ai vu que si j'allais attendre une semaine, ça allait me faire perdre encore beaucoup de temps. Je ne pouvais plus attendre, le train était déjà en marche. Il fallait que je continue. J'ai continué directement à Banfora.

Le même jour je suis arrivé à Banfora, à minuit. A cette époque j'avais huit ans. Donc, quand je suis arrivé, on m'a encore dit que ma mère était là mais qu'elle avait été affectée dans un petit village proche du Mali où elle était accoucheuse auxiliaire. Avec la fatigue et autres, j'étais devenu très, très, très malade, du palu. Je ne connaissais personne à Banfora. Je n'avais rien à manger, ni de l'eau et personne ne s'intéressait à moi. Je suis resté à la gare, couché pendant de longs moments. Personne ne me demandait ce que j'avais et j'ai compris qu'il fallait que je m'active sinon ça n'allait pas aller. C'est là que j'ai commencé à mendier tout en étant malade pendant un long mois. Un soir, j'ai pu manger et j'attendais qu'il fasse nuit pour marcher car je préfère marcher dans la nuit que le jour car il y avait le soleil. Cela faisait déjà deux mois et quelques que j'étais à Banfora et il

fallait que je parte dans le village de ma mère. Alors, la nuit venue, j'ai encore pris la route. J'ai commencé à marcher et j'ai fini les 70 kilomètres à treize heures. Quand je suis arrivé, je savais que ça n'allait pas être facile car il y a un proverbe qui dit « Celui qui veut sauver sa maman de l'esclavage devient esclave ». Elle n'était encore pas là, elle avait pris un congé mais là je me suis dit qu'il ne faut pas que je bouge. Je suis resté dans la cuisine, dans la cour de ma mère. C'est là-bas que j'ai dormi. Je dormais, je me réveillais et elle a fait un mois et dix jours. Elle est revenue le 9 janvier 1989. Quand elle est venue, elle ne m'avait pas vu depuis mes trois ans et quand elle avait demandé à me voir mon père lui avait dit que j'étais mort. Elle ne m'a donc pas reconnu comme son enfant et quand elle est venue elle m'a dit « Allez, dehors ! Sors de ma cuisine ! ». Elle m'a chassé, mis dehors parce qu'elle ne me reconnaissait pas mais moi j'avais toujours son visage dans la tête. Quand je l'ai vue, je l'ai directement appelée maman mais elle m'a mis dehors, comme ça [Silence]. Je ne pouvais plus rien dire puisqu'elle m'a dit qu'elle n'était pas ma maman, elle a refusé que je l'appelle comme ça. Quand je suis sorti j'ai commencé à pleurer et je suis allé rester à la maternité. Elle vient, elle me voit, elle me chasse. Pour elle j'étais quelqu'un qui venait se faire passer pour son enfant puisqu'on lui avait déjà dit que j'étais mort. En plus, elle ne m'avait pas laissé avec un handicap et elle ne pouvait pas savoir qu'il était le résultat des maltraitances de mon père. En plus, comme j'étais malade, je suis devenu maigre. Je suis resté là-bas deux semaines, la voyant passer, sortir, entrer, ressortir. Elle partait à l'hôpital et me trouvait là-bas. Un jour, elle est sortie avec un pagne pour me couvrir et j'ai dormi dehors. Le lendemain j'ai vu que je pouvais lui demander 100 F. CFA pour aller payer de la bouillie. Pendant ce temps, elle ne me donnait pas à manger. Elle m'a donné 100 francs et j'ai commencé à pleurer lui expliquant que j'avais fait une année pour la retrouver, marchant jours et nuits à pieds de Téma-Bokin à Yako, de Yako à Ouaga, de Ouaga à Bobo, de Bobo à Banfora et de Banfora à ici. « Comment s'appelle mon père ? », c'est la question qu'elle m'a posé. Moi j'ai dit que mon père s'appelle Ouedraogo Rasmane. « Que ta mère ? ». J'ai dit : « Sawadogo Elisabeth ». Je portais une culotte déchirée et j'ai une cicatrice au bas ventre que ma mère connaissait bien. Quand elle a décalé ma culotte et qu'elle a regardé la cicatrice elle a piqué une crise. Elle était triste, complètement dépassée que ça soit moi.

Elle pleurait seulement, elle ne pouvait plus rien dire. Elle m'a amené chez elle à ce moment et elle m'a raconté toute l'histoire, tout ce qui s'était passé avec mon père [Silence].

Un jour, mon père a su que j'étais à Banfora et il a dit que si je ne revenais pas c'est lui qui allait venir, qu'il va tuer ma mère. Ma mère savait de quoi il était capable. Ma mère m'a dit : « je ne peux pas te dire d'aller, je ne peux pas te dire de rester ». Elle a quand même fait un choix et m'a dit : « je vais te payer le transport pour que tu retournes chez lui, même s'il doit te tuer tu restes ! ». Je ne voulais pas partir. Je suis quand même allé, je suis quand même rentré dans le car. Je me disais qu'ils m'avaient tous rejeté et ne savait pas où aller. Si je retournais chez mon père, la personne qui me frappait, ça allait être encore plus pire que ça. Et là, arrivé à Ouaga, je n'ai pas pris l'autre car et j'ai fait un an dans la rue.

Après cette année, je suis retourné chez mon père pour voir ce qui se passe, s'il avait changé ou pas. J'y suis allé parce que ma mère me l'avait demandé. Quand je suis arrivé, il m'a attrapé et menotté parce qu'il avait des menottes. Il m'a battu, battu, tellement battu... [Soupir] Personne n'est venu me sauver. Un jour où je me suis réfugié sous le lit, il m'a piqué avec une lance sur tout le corps et il a mis ensuite de l'alcool, du piment et de la potasse sur les plaies. C'est ma marâtre qui avait eu cette idée car cela fait mal et le piment infecte encore plus les plaies. Elle est toujours en vie. Les piles que l'on utilise pour mettre dans les appareils photos, elle les a écrasées et m'a forcé de boire ça. J'ai pu ne pas avaler. Je suis resté menotté pendant vingt quatre heures et chaque personne de la famille, même les enfants, venaient me voir pour rire, me gifler et repartir. Je ne comprenais pas comment mon père pouvait me battre comme ça et pourquoi ma mère me rejetait. Étais-je vraiment l'enfant de ces deux personnes ? [Silence]. Je n'en voulais pas vraiment à ma mère mais j'avais décidé de ne plus jamais parler de ces deux personnes. Jusque là je me demande si ma mère a eu peur de la réaction de mon père pour moi ou pour elle. Je n'ai pas la réponse parce que si je partais chez mon père elle savait qu'il n'allait plus me lâcher et en allant là-bas elle ne savait pas ce que j'allais devenir. Mon père qui m'avait mis au monde ne voulait pas de moi. Ce que ma mère même m'a dit c'est que mon père, au début, lui a dit d'avorter.

C'est de là où vient le problème car elle a refusé. Quand mon père m'a relâché, j'ai pris la fuite, je ne pouvais pas supporter ça.

Si je vais tout calculer j'ai fait six ans dans la rue, peut être plus, sept ans. Quand j'ai quitté là-bas en 1990, je suis venu retourner dans la rue. Sept ans au maximum. Je dormais au bord de la route, je me levais aller mendier, et la nuit me coucher encore. Et un jour, moi j'étais dans la rue et j'ai vu mon père passer en voiture. Je mendiais juste pour manger, je n'avais pas besoin d'autre chose. Je l'ai vu au feu, arrêté dans sa voiture, il m'a regardé comme ça et il est parti. Il m'avait reconnu mais il m'a regardé et il est parti, il ne m'a rien fait. Et une fois encore, la nuit, je ne savais pas que c'était lui et je pars pour mendier. Il m'a dit : « Dégage ! Petit voleur ! ». Je l'ai regardé et lui ai dit : « Un vieux qui est étourdi ne sait pas que l'enfant grandit. ». Quand on me demandait où est ton père, je disais qu'il était mort. Le jour où il est vraiment mort, moi j'étais déjà sauvé de la rue. Il ne m'a même pas vu réussir. Il ne m'a mis à l'école que pour le CPI, tout le reste il ne l'a pas fait. Tout ce que je sais aujourd'hui, mon goût pour le français je l'ai appris dans la rue et en faisant les cours du soir. J'ai le niveau du Certificat d'Études Primaires maintenant.

J'ai tout fait pour me préparer pour aller complètement l'exterminer. Je me disais que s'il était capable de me mettre au monde et de me rejeter comme ça ; moi je vais tout faire pour lui faire quitter ce monde [Silence]. J'ai commencé à économiser de l'argent pour m'acheter un flingue. J'étais sur que je pouvais le faire car je n'avais plus de pitié ni pour lui ni pour sa femme et ses enfants ni qui que ce soit. Je n'ai jamais fait la prison, je ne faisais que mendier et faire le petit commerce pour avoir à manger. J'ai participé à des vols mais comme je ne peux pas courir, j'accompagnais les autres et s'il y avait quelque chose que je pouvais prendre et partir je le faisais. Après je n'avais souvent que 5 % mais c'était comme ça. Mais parlons de la drogue, ça je l'ai testé. C'était en 1994, j'avais 14 ans. C'était le chanvre indien. Je n'ai essayé que deux fois. La colle je n'y touchais pas. Je continuais comme ça avec eux, les autres enfants dans la rue. Je grandissais.

En 1998, quand l'ANERSER m'a vu, c'est Ludovic Sawadogo qui m'a vu. Il est lui-même venu passer une semaine dans la rue avec nous parce que son petit frère faisait partie de mon groupe. Il m'a parlé du centre et m'a dit de venir. C'était au

moment du sommet de la francophonie où la police enlevait les enfants pour les chasser avec violence à l'extérieur de la ville, en les battant souvent. Il fallait enlever tout ce qui faisait sale et nous en faisons partie. Plus tard, on m'a envoyé à la Croix-Rouge pour aller faire ma formation en menuiserie. Quand je suis arrivé là-bas, on m'a demandé : « Qui est ton père ? ». Déjà, en 1998, c'est-à-dire quand j'avais 18 ans, j'étais prêt à tout, mentir et n'importe quoi pour rejeter mon père. J'ai dit qu'il était mort. « Qui est ta mère ? ». « Sawadogo Elisabeth ». Plus tard, mon oncle paternel est venu disant qu'il a appris que l'enfant de son frère vit ici. Ils sont venus me voir et, à ce moment, c'était pour m'annoncer une bonne nouvelle. La bonne nouvelle c'était quoi ? Qu'il est mort... Quand on m'a dit ça j'étais très content car maintenant, il était parti, parti. C'était une libération totale. Comment faire maintenant pour m'amener à rester dans la famille de mon oncle ? Mais moi j'avais réussi dans la rue à économiser 250.000 F. CFA et j'étais prêt à payer mon pistolet pour tuer mon père. Je cachais l'argent sous le pont, y allant la nuit, quand les autres dormaient, faisant au moins 50 mètres dans les eaux sales. J'avais 250.000 F. CFA en pièces, je ne voulais jamais de billets. Je suis allé voir un commerçant pour qu'il garde mon argent pour que je paie le pistolet et c'est quand j'allais le payer que mon oncle est venu me dire que mon père était mort et me proposer de rester dans sa maison. Donc on m'a emmené là-bas et quand je suis rentré, eux tous je les regardais comme ça. J'avais la rage. J'avais envie de prendre du piment et de les manger un à un. Mon oncle savait que je me faisais battre par mon père. C'est eux-mêmes, les membres de cette famille qui ont créé le problème en disant à mon père que je n'étais pas son fils, que ma mère l'avait trompé avec un autre. Pourtant j'ai exactement le même groupe sanguin que mon père et je suis le seul de ses enfants dans ce cas.

Et aujourd'hui, je pourrais regarder mon passé et m'en foutre mais je contribue dans la famille de mon père et de ma marâtre. Je devrais les laisser vu tout ce qu'ils m'ont fait mais je donne 45.000 F. CFA sur les 60 000 que je gagne chaque mois pour cette famille qui n'a pas voulu de moi. Pourtant je suis le seul enfant que ma mère ait eu donc ce ne sont même pas mes frères et sœurs. Ils sont six encore et il y en a trois qui sont décédés. Je leur paie l'école. Je n'ai donc que 15.000 F. CFA pour manger dans le mois et j'ai une copine. Heureusement elle est compréhensive. Mais à cause du théâtre je m'en sors bien. Je crois que je donne

de l'argent à cette famille pour leur prouver mon importance. Si j'arrête mon aide, et c'est déjà arrivé, je leur montre que la situation est inversée et que c'est moi qui ai le pouvoir aujourd'hui. Ceux qui m'ont fait le plus de mal c'est mon père et ma marâtre. Lui est mort et elle est aujourd'hui malheureuse, très malheureuse. Mais pour les enfants c'est plus complexe. Il y en a deux parmi eux qui n'ont pas connu mes maltraitances et qui ne m'ont même pas touché. Une de mes demi-sœurs, qui est aujourd'hui décédée du SIDA, a connu ces maltraitances mais n'y a jamais participé. Quand elle passait, elle me couvrait avec son pagne quand il faisait froid. Quand j'étais malade elle me demandait ce que j'avais, me donnait à manger et m'amenait des produits [Sourire]. Quand elle était en fin de vie, moi je suis allé et elle est morte dans mes bras. Elle est partie [Silence].

Il s'agit d'une idée de vengeance mais le problème c'est qu'elle visait surtout mon père et que comme j'ai fait la rue et que j'ai vue les gens souffrir je ne peux pas mener mes demi-frères et sœurs dans la même situation. Pour accomplir cette vengeance j'aurais aimé avec un cœur dur comme une pierre. C'est dur car je veux à la fois leur prouver qu'ils sont dépendants de mon aide mais j'ai une certaine retenue à le faire. Malgré tout le mal qu'ils m'ont fait je ne leur souhaite pas la même chose. Je ne peux pas voir une personne qui souffre. Quand je m'en vais là-bas et que je les vois, je me rappelle de tout. Quand ma marâtre faisait à manger, j'étais souvent le seul à ne pas avoir le droit de manger. Si je mangeais avec tout le monde, quand c'était fini, c'était fini, même si l'on n'était pas rassasié, on avait partagé le plat qu'il y avait. Mais après elle se levait et elle appelait les enfants dans sa chambre pour leur redonner à manger. C'est à ce moment que moi je suis couché avec le ventre moins plein. Elle m'a brûlé volontairement avec de l'huile chaude sur les fesses. Actuellement quand je rentre dans cette cour, je ne peux pas effacer cette haine. Je ne peux pas. Mon père, sa femme et ses enfants ont plusieurs fois essayé de m'étrangler mais je me débattais. Tout le temps c'est pareil. Tout le temps. Ils ont tout essayé, tout, pour se débarrasser de moi : l'étranglement, l'empoisonnement, etc. Tu imagines un père qui bat son enfant jusqu'à lui blesser sa jambe et le laisser sans soin alors que s'il avait été soigné il n'aurait pas eu de handicap ? [Long silence].

Maintenant on va commencer à parler un peu plus de la vie dans la rue. D'abord, comment se construisent les groupes dans la rue ? Il faut savoir que dans la rue il y a plein de bandes et chacune doit être dans son coin. S'il arrive qu'une personne de l'autre bande aille de l'autre côté, ça provoque un conflit entre vous. Il y a des territoires, la ville est géographiquement délimitée mais s'il se trouve que vous vous entendez bien, vous pouvez rester ensemble. Deux bandes différentes peuvent rester ensemble mais il faut qu'il n'y ait plus qu'un seul chef. C'est le plus fort qui deviendra ce chef et le problème avec lui c'est que comme il est très puissant, on n'a pas le droit à l'erreur, on est tout le temps menacé par notre propre chef. Il y a des termes qu'on utilise pour cela comme celui d'amender la personne : tu fais quelque chose de mal donc on t'amende, c'est-à-dire que si tu as fait quelque chose de mal on te demande de payer tant de francs ou on te tue. Tu es obligé de mendier pour amener la somme avant la date limite fixée alors qu'il s'agit du chef de ta propre bande. Il ne s'agit donc pas de rapports de protection mais bien de domination. Mais moi, celui qui dirigeait le groupe disait qu'il fallait qu'on amène au moins 3.000 F. CFA par jour pour lui. On ne pouvait même pas les avoir. On se faisait souvent amender mais on ne pouvait pas partir car on savait que la même chose nous attendait dans une autre bande. Ce qui t'a fait partir, c'est la même chose qui te fera partir de ce groupe. Tu intègres un groupe en allant dormir avec eux. Une personne va remarquer ta présence et là on va te demander : « Pourquoi tu viens ici ? D'où tu viens et pour quelle raison tu veux dormir avec nous ? Tu es dans la rue depuis combien de temps ? ». Si ça ne fait qu'une semaine, ils vont t'apprendre du n'importe quoi, c'est-à-dire qu'ils vont t'apprendre à vivre à leur façon qui veut dire voler, consommer l'alcool, la drogue, la colle et faire d'autres choses aussi. Si tu refuses ça maintenant, ils te forceront à prendre. Tu es obligé de passer par là, c'est des sortes de rites initiatiques en fait. Quand ils te voient, si tu es nouveau et que tu ne connais pas d'abord le travail ils peuvent te dire : « Tu vois son portefeuille là-bas ? Tu vas m'amener ça ! ». Mais avec la peur tu ne pourras pas partir et ils vont envoyer une personne qui est meilleure que toi enlever le portefeuille de la personne. Tu reprends la route et tu reviens et toi il faut que tu fasses pareil. Donc tu es suivi toutes les heures, tu as toujours un grand qui te surveille. Et le plus normal que les autres vont amener dans la soirée, il faudra que tu amènes pareillement, dès le

début. Tu n'arrives pas au début mais tu es obligé de supporter qu'on te frappe, qu'on te maltraite totalement. Mais tu restes avec eux car même si tu pars un peu seul, il y a une autre bande qui va venir te faire du mal. Tu n'as pas le choix, tu es obligé de dormir avec eux. Là, s'il y a quelque chose, vous affrontez ça ensemble. Mais souvent, des gens qui ne sont pas de la rue, des brigands viennent vous forcer de leur donner de l'argent et vous êtes obligés de leur donner pour qu'ils partent et puis vous laissez ou vous empochez quelque chose et ils viennent et vous fouillent pendant que vous dormez. Puis ils s'en vont. Ce sont des gens qui ne sont pas dans la bande. Même si le chef du groupe voit ça, il ne peut rien dire, ces brigands c'est autre chose. Il sait que c'est des vrais brigands. Le problème c'est que tu ne peux pas aller n'importe où, dormir dans les quartiers périphériques, il y a des coins vraiment réservés aux enfants de la rue. Ce qui t'empêche d'aller ailleurs c'est que si tu pars, que tu aies volé ou pas les gens vont te tabasser, te tuer car le fait même que tu sois sale est suspect. La population se met d'accord pour vider celui-ci car c'est un problème futur. Il n'y a donc que dans le centre-ville, au bord du goudron et quelque part comme ça, où les enfants de la rue peuvent rester car la population ne les déguerpit pas. Ça passe mieux en centre-ville car, à Ouaga, les gens n'y vivent plus, c'est essentiellement des commerces à la différence des quartiers périphériques. Et puis pour t'en sortir il vaut mieux que tu sois dans le centre-ville pour pouvoir mendier. C'est comme ça ! [Silence]. Pour les rites initiatiques, il y a des choses beaucoup plus graves que le vol qui peuvent se passer. On peut te dire d'amener une fille par force dans le groupe pour la violer. J'ai vécu la plupart de toutes ces choses car j'étais obligé de passer par là pour comprendre ce qu'il y a car si je refusais, j'allais rester seul, avec mes propres moyens, avec ma propre force physique et je n'allais pas tenir. Il fallait que je sois dans une bande pour être mieux formé et mieux comprendre comment les autres arrivent à vivre dans ce genre de situation. J'étais obligé d'accepter ce genre de choses, c'était très clair, je ne pouvais pas refuser. Personnellement, mon initiation s'est faite par le vol de portefeuille. Et je me rappelle, ce jour là, ce que j'avais piqué, c'était un portefeuille qui avait 142.500 F. CFA. Ça n'arrivait pas tous les jours, c'était même la première et la dernière fois que je trouvais autant d'argent. Ça c'était aussi pour montrer ma capacité. Mais après, si tu t'intègres correctement, tu n'as plus peur des menaces. Tu consommes même des choses qui

permettent de te garder longtemps. Par exemple, la colle. Moi je n'ai pas consommé, c'était seulement le chanvre indien pour moi, deux fois. On m'a forcé deux fois et après ça on m'a laissé tranquille. Quand tu as 75 F. CFA par jour, il faut te nourrir et boire avec ça alors que quand tu prends la colle si tu paies ça et que tu l'aspirez, tu peux faire une journée et demie sans avoir faim. Tu n'as même plus peur du danger qui vient. Quand tu vois venir une personne qui est grande et costaud, tu n'as pas peur de lui, tu le trouves petit et tu es prêt à affronter la personne. Ca veut dire que la colle te donne le courage d'affronter des choses terribles, c'est comme ça. Il y a aussi des fois où on te fait savoir que cette personne, on veut que tu l'envoies directement en enfer et vite. Il faut le faire sinon ça sera toi qui va remplacer la personne. Moi, je ne pouvais pas le faire, on m'a tabassé, on m'a tout fait, on a tout essayé. Quand tu vois mes ongles comme ça [il me montre ses doigts et des cicatrices dessus], tout ça, ce sont des choses qu'ils avaient arraché avec des pinces et jusque là j'ai toujours des traces. On te bat mais on ne te chasse pas du groupe si tu refuses ce genre de choses. Pourquoi ? Parce que tu ramènes de l'argent et parce qu'il y a aussi les plus grands qui te mettent dans le commerce de la drogue. Ca je l'ai fait. J'ai vendu pendant au moins une année. Pour rester dans un groupe il faut donc qu'on trouve une utilité à ce que tu sois là.

Il y a même les gens de la société, c'est-à-dire les habitants de la ville qui viennent et se regroupent pour vous frapper. Parmi nous, il y en a même qui ont été méchamment tués par des gens qui cherchent à avoir « le wak »¹, des sous, de l'argent. On dit à ces gens de tuer une personne pour avoir de l'argent et comme ils savent qu'ils ne peuvent pas avoir n'importe qui, dans une cour, ils passent par les enfants des rues. Ils l'emmènent, ils le tuent, enlèvent ses besoins et laissent le corps. Ils ne s'attaquent pas à lui pour lui voler de l'argent puisqu'ici il y a des marabouts, ceux qui font le « wak » qui disent : « Bon, voila, moi je peux t'aider à avoir le « wak » mais tu dois tuer une personne et m'amener sa langue. Et c'est avec la langue qu'on va utiliser pour te faire le « wak » et que tu gagnes de l'argent ». On te dit même qu'il faut le faire pendant que la personne est vivante,

¹ Le « wak » ou « wack » est un terme général englobant diverses pratiques individuelles dirigées par une tierce personne afin de s'attirer la chance et la réussite ou les faveurs, la confiance ou le soutien de quelqu'un ou encore pour éloigner les problèmes, le mauvais sort, la maladie ou des ennemis.

tu lui coupes la langue et tu m'amènes la langue toujours fraîche. C'est assez fréquent. Il y a aussi la police parfois qui vient sans que ce soit pour te faire quitter les rues. C'est juste qu'il y a parmi eux d'autres qui sont des pédés. Ils choisissent quelques personnes et disent : « Allez, venez sous le pont ! ». Moi je n'ai jamais vécu à ce genre de choses mais j'en ai vu. J'ai vu ça plusieurs fois. Ou tuer des gens comme ça et repartir pour leur plaisir. [Long silence] Il y a eu une amélioration dans la violence avec la police car elle travaille avec les associations. Les associations organisent des tournois de football avec les enfants et la police et font des repas communautaires. Les enfants n'ont plus aussi peur de la police donc il n'y a plus besoin de violence. La formation de la police a changé et les associations les ont beaucoup appuyés. C'est une des choses que l'État a fait. Mais ce n'était pas facile, c'était complètement difficile mais c'était encore mieux de te faire tuer par quelqu'un que tu ne connaissais pas que de te faire maltraiter par une personne, soi disant ton père qui fait d'autres choses qui sont plus méchantes que ça. Tu vois ? Mais là-bas au moins [Il parle de la rue] tu sais qu'il y a des moments où tu es libre, où ils ne vont pas te déranger même si, dans l'année, tu auras juste une journée de paix et de joie. C'est encore mieux que de rester dans ta famille et tout le temps souffrir.

On ne dormait pas toujours exactement au même endroit, parfois on changeait mais on restait toujours dans le même quartier. Et si ça chauffe dans le quartier où nous sommes, on est obligés de changer de quartier et si on part trouver qu'il y a une bande là où l'on va, là il faut passer maintenant par la force physique pour pouvoir commander cette bande là. Quand on se bat entre deux bandes, il y a deux issues : soit les bandes fusionnent et un chef d'une des deux bandes devient le chef des deux. C'est celui qui aura été le plus fort. Soit, parfois, il y a des bandes qui ont perdu qui partent. Parce que quand on fait la bagarre, on finit par sortir des armes blanches, des couteaux. Moi d'ailleurs je me suis battu plusieurs fois avec des coupes-coupes. On se battait, on se battait vraiment comme des fous [Rire]. Bien sur, il y avait des morts parfois qu'on se battait. Pour moi, j'avais le cœur, ma rue était devenue ma famille. Donc pour être bien, il faut que je me batte. J'ai été chef de bande aussi, avec des grands gaillards, comme ça, plus âgés que moi. Et cette bande est partie avec moi quand j'ai quitté la rue. Tous ceux qui étaient avec moi sont sortis mais il y en a d'autres encore qui sont tombés dans les mêmes

bêtises et qui sont devenus des fous, des malades mentaux. Je me baladais seul dans la rue mais je buvais l'alcool et j'étais armé avec mon coupe-coupe. Je voulais partir dormir quelque part la nuit et la bande a refusé et j'ai dit d'accord, qu'on a qu'à s'affronter.

Malgré ma faiblesse [sa jambe], je m'en sortais parce que je m'entendais très, très bien avec les gens de la société. Quand il y a avait du travail je le faisais et quand il y avait autre chose, je partais. Il faut savoir que quand tu es beaucoup aimé par les « mamans de la ville », parce que nous on les appelle comme ça, rien ne peut t'arriver. Parfois les gens viennent pour te frapper, bon, c'est que tu n'as pas raison mais quand tu es bien avec d'autres personnes, ils vont te défendre. Ils vont dire, non, il n'est pas comme ça, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Beaucoup de gens qui me connaissent te diront que Landry a beaucoup de relations avec les femmes et les filles, ils me connaissent sur ce plan là. J'avais besoin d'une maman et malheureusement pour moi, ma maman n'avait pas le choix et m'a laissé partir. A défaut d'avoir une maman, il faut que je trouve des mamans. C'est plus dur de trouver un père dans la rue que de trouver une maman. Les rapports avec les hommes sont très difficiles. Les femmes sont plus compréhensives. Il m'arrive parfois que je m'assoie et me dise que j'aurais aimé qu'en venant dans ce monde là, d'être femme. Je ne m'en veux pas d'être homme mais je n'aime pas mon statut d'homme parce que je pense que l'homme est impitoyable, très, très impitoyable. Heureusement pour moi, je n'ai pas le caractère des mauvaises personnes. Il est difficile de comprendre qui je suis parce que je suis de deux côtés : parfois du côté bon et à d'autres moments du côté du mauvais. Mais quand je vois que le mauvais peut dépasser le bon, je laisse et c'est ça ma force en fait. Souvent, je me dis que si Dieu, mon créateur, savait que j'allais être comme mon père, moi j'aurais préféré mourir tôt. Je crois que je m'en suis sorti parce que le bon a toujours pris le dessus sur moi. Etre père, j'aime bien ça mais être le mauvais, c'est ce que moi je ne pourrai pas être. La souffrance que j'ai eue avec le papa m'a donné beaucoup de force. J'avais déjà l'habitude de toute la souffrance. Tout ce que je subissais était trop fort pour un enfant qui est jeune. Le fait qu'on m'ait maltraité m'a donné une force et tout ce que je vais faire, j'irai toujours jusqu'au bout. Si je dis que je vais faire le mal, il faut que j'aïlle jusqu'au bout. Pour le bien ça marche très, très bien.

Après que toutes ces choses se soient passées, en 1998, Ludovic Sawadogo est sorti accompagner son frère, Iréné Sawadogo qui a été avec nous dans la rue, dans mon groupe. Il a fait une semaine avec nous, il a dormi là-bas. Il était venu chercher son frère et comme il ne l'a pas vu, il ne voulait pas retourner à la maison. C'est après seulement qu'il est venu à l'ANERSER pour travailler. Il est venu dans mon groupe et à cette époque j'étais chef de groupe. Ah oui ! Je ne t'ai pas dit ce qu'il s'est passé. Moi, dans mon groupe, quand j'étais chef en ce moment, je sortais, je dormais toujours avec eux mais j'avais une relation avec une femme qui est vendeuse de fruits et légumes. Cette femme m'a vraiment pris comme son fils. Elle avait confiance en moi. Donc à chaque fois que je venais vendre ses fruits et légumes, j'avais mille francs. Quand je sors avec mon argent, je vois que ça ne va pas, c'est mon argent qu'ils utilisent pour manger, les gens du groupe. Eux ils me disaient que j'étais un bon samaritain. Je n'étais pas chef par la violence ce qui fait que dans mon groupe on était 18 personnes et c'est moi qui les commandait. On essayait cependant parfois de me faire partir par la force. Les combats se faisaient par les armes, au corps à corps et comme j'ai un handicap il fallait que je sois plus rapide. Si ce n'est pas moi qui te dépose tu vas me déposer. J'arrivais à battre la personne par la vitesse. En fait je n'utilisais pas la violence sauf quand on me provoquait. Je suis devenu chef par la violence par contre, avec la machette. C'est grâce à la machette que j'ai pu m'intégrer dans un nouveau groupe et en devenir le chef. J'ai quitté un groupe pour devenir chef d'un autre groupe. J'ai donc fait deux groupes et quand j'ai commandé le deuxième groupe, le premier est venu nous rejoindre. Je suis devenu le chef des deux. Un matin je me suis réveillé et j'ai trouvé que les cinq autres personnes étaient mortes. Moi je ne tuais pas trop comme ça, je découpais, je découpais mal, c'est à dire que je mutilais les gens. La dame qui m'avait pris comme son enfant, c'est elle qui m'aidait vraiment beaucoup.

Je vais maintenant te raconter mon entrée à l'ANERSER. Bon, Ludovic est revenu et nous a dit que l'ANERSER était ici. A l'époque elle n'était pas à Pissy mais à Gounghin. Ils sont venus nous appeler pendant le sommet France-Afrique de 1998 parce qu'ils raflaient les gens. On ne voulait pas qu'on nous rafle et on nous a dit de venir. Nous on avait entendu dire qu'on pouvait flatter les enfants de la rue et aller les tuer ensuite donc on ne voulait pas partir dans le centre. C'est-à-

dire qu'on leur dit de venir, qu'on va s'occuper d'eux alors que c'est un piège. Donc on a pris du temps, 15 jours, réfléchir avant de décider d'aller avec toutes les 18 personnes. Quand je suis arrivé là-bas, j'étais encore le chef de ce groupe. A ce moment il n'y avait pas à manger à l'ANERSER, on ne venait que pour dormir. Je suivais des cours du soir, je continuais à l'école avec ma boîte, j'avais un cahier. Mais, avec tout ça, j'ai vu qu'au centre on ne mangeait pas beaucoup et qu'il fallait que je retourne dans la rue pour faire le commerce. J'avais déjà pris une cour et mon argent que j'avais économisé était toujours là. Je suis parti, ils sont venus me chercher et chaque fois c'était toujours comme ça [Rire]. On ne m'a jamais forcé à revenir. Je suis resté à dormir à l'ANERSER pendant 3 mois. Après, la Croix-Rouge est venue nous dire qu'elle voulait construire un centre et qu'elle avait besoin des enfants. Donc ils voulaient quelques volontaires pour aller poser la première pierre et on m'a pris avec un jeune qui est mort aujourd'hui. Il a volé, et puis on l'a tué. 2 mois après, le 18 juin, ils sont venus nous chercher car le centre était fini. A ce moment, à l'ANERSER, il y avait un jeune qui menaçait les enfants et même les encadreurs. C'était vraiment catastrophique, il nous frappait. Même les encadreurs n'avaient même pas la paix. Tout seul il arrivait à terroriser tout le monde ! Lui-même, il a fait la prison plus de 12 fois donc il était grave. Quand nous on partait à la Croix-Rouge, on était tellement contents et heureux car on s'est enfin débarrassé de ce monsieur. C'est là que j'ai commencé, maintenant, à comprendre le sens de la vie. Quand on est arrivé dans un centre c'était très difficile ! On avait plus les mêmes habitudes. Le fait de se promener partout, de rester dans l'ambiance. Tu es complètement séquestré. Ca nous donne envie de nous casser ! Mais même à la Croix-Rouge, il y avait toujours des affrontements entre nous parce qu'on ne se connaissait pas tous. Il y avait d'autres jeunes en plus des 18 qui sont partis avec moi à la Croix-Rouge. Il y avait d'autres bandes là-bas, on était 45 jeunes. On apprenait différents métiers. Moi j'ai fait la menuiserie. Mais il fallait d'abord faire trois mois dans tous les ateliers pour choisir. Il y avait aussi la fabrique de savon et la maçonnerie. On était là-bas mais tout le temps il y avait des bagarres. A la fin je me suis dit, non, ce n'est pas la peine, il faut que ces gars-là cèdent seulement. Et là aussi il fallait passer par des coups de poings, des coups de pierres. Il fallait qu'ils sortent parce que moi quand je suis arrivé pendant les trois mois, ils ne m'ont jamais vu me fâcher. J'étais

calme, je riais tout le temps ; tu me provoques, je continue. Je ne parlais pas car je n'avais pas les doses qu'il faut pour être motivé à me battre ; je ne buvais pas l'alcool. C'était grave, ça me manquait, ce n'était pas facile ! J'ai économisé mes forces et quand je me suis énervé, c'est deux personnes que j'ai terrassées. Maintenant l'encadreur a commencé à me parler et j'ai dit « non ! Il faudrait que ces enfants là sortent qu'il y ait toujours un chef. L'armée n'a qu'un chef. S'ils n'arrêtent pas moi je vais les réunir dans la salle et leur dire de sortir. ». Je lui ai dit « fermez la porte ! » et il a fermé la porte et est sorti nous laisser. Il n'avait pas le choix, il fallait qu'il sorte ! C'est entre nous, on se connaît bien. On s'est battus pendant une heure. Après on était fatigués donc on s'est assis pour faire une pause. La pause était pour 15 minutes, après on va se limer et se battre encore. On se battait sans arme car on n'avait pas le droit. Moi j'ai trouvé que quinze minute c'était tard et qu'il fallait que je sois chef avant quinze minutes. Après je me suis levé et ils ont dit « oui ! C'est toi, merci ! ». On avait ouvert la porte et après y'avait plus ces problèmes. Mais il y a d'autres personnes qui n'ont pas supporté. Sur les 45 personnes, après on restait 25. On m'a demandé pourquoi j'ai fait ça et j'ai dit que c'est parce qu'il n'y avait pas de chef qu'on ne pouvait pas travailler. Après je suis resté là-bas jusqu'en 2000 où je suis parti faire la formation. En 2001, je suis allé à Banfora pour mon stage de menuiserie. Malgré ça, entre les 25 personnes il y avait toujours des bagarres, les gens se poignardaient toujours. On n'a pas d'armes mais ça se fabrique facilement et on construisait ça correctement. C'est ce qu'on a fait et il y avait deux jeunes qui se droguaient beaucoup comme dans la rue avec des substances qui rendent fou. On a fini par les chasser et c'est à ce moment qu'au centre ils ont commencé à faire des recherches sur mon père. Moi je l'attendais, j'étais prêt et quand mon oncle paternel est venu, je l'ai vu sur place, mes yeux ont commencé à grossir et je sentais mes veines qui vibrent, j'étais fâché, j'étais devenu un carnivore. J'attendais ! Je ne savais pas qu'il venait avec une bonne nouvelle. Il m'annonça « Dieu a donné, Dieu a repris, que ton père est mort. ». J'ai dit : « C'est pas mon problème ! C'est très bien, je suis enfin débarrassé de cette sale ordure ! ». Moi quand je veux dire quelque chose je préfère dire direct les choses claires que de tourner. Mais après ça aussi, on a eu des difficultés à faire la formation. Si j'étais un encadreur dans une association moi je n'allais pas laisser partir un enfant ou

le ramener chez lui juste avec son diplôme à la main. Il n'y avait aucune aide pour nous installer, on te soulève, on te prend seulement pour aller te poser plus loin. Au départ, ils nous avaient promis cela car un belge devait s'occuper de l'installation. Mais cela a échoué et nous on est resté comme ça. Après il n'y a pas de suivi. La première promotion c'était vraiment une catastrophe. On est partis et il y a d'autres personnes qui sont reparties dans la rue aussitôt et d'autres qui sont reparties dans leurs familles mais sont toujours dans la rue où ils font du petit commerce. D'autres sont dans le commerce de la drogue. Moi je suis parti chez ma mère adoptive pendant trois mois environ et je n'avais pas d'emploi. Sur les 25, on est 8 personnes à s'en être sortis. Sur les 8 personnes celui qui peut vraiment hausser la tête c'est moi. Ils viennent beaucoup chercher des conseils auprès de moi et même quand ça ne va pas, je ne les blâme pas car je connais ce qu'ils vivent. En 2002, j'ai commencé le théâtre et j'ai fait des voyages et petit à petit j'arrivais à vivre avec ça. Je ne ressemblais plus à avant, je m'en sortais très bien et je n'avais même pas de problème. Un jour, je voyais les enfants dans la rue, je pensais à eux en train de tourner sous la pluie et je me disais, pourquoi ne pas recommencer à zéro et travailler pour un centre ? J'ai commencé par l'ANERSER et je suis resté. Ça fait 8 mois que je suis ici car avant j'étais tellement dans le théâtre, pendant 4 ans. Un jour j'ai animé un repas communautaire à la Croix-Rouge et je suis allé voir un ancien animateur et il a eu du mal à me reconnaître car j'étais habillé en responsable. Il était étonné car il croyait que j'étais mort. Ces centres ont fait beaucoup de choses pour moi et j'ai envie de faire la même chose pour ces enfants qui vivent toujours dans la rue et leur prouver qu'il y a des gens qui ont fait la rue et que malgré toutes les difficultés ils s'en sont bien sortis et ils sont bien aujourd'hui. Ils n'ont qu'à prendre mon exemple, le bon côté et laisser de côté le mauvais. Il y a deux côtés. Moi je veux qu'ils prennent le côté positif et laissent le négatif. Le négatif, ça c'est quelque chose de passé. J'ai plus envie d'en parler, voilà pourquoi je dis aux enfants que mon passé c'est plein de bagarre alors avec moi, avec vous c'est mon présent. Ils ne croyaient pas que je sois comme ça.

Parmi les huit qui étaient avec moi, on est cinq à s'en être vraiment sortis. Moi je suis éducateur, il y a quatre qui sont dans le commerce, des petits-marchands et un boutiquier et les trois autres sont foutus. Ils sont devenus des gens dingues. Après

ça, ils avaient commencé à consommer mal la drogue : la cocaïne et d'autres produits encore pire que la drogue et qui durent deux ans dans leur corps. C'est des choses qui valent très cher mais tu peux rester éternellement drogué. Voilà, donc ces trois personnes sont complètement foutues. Moi je crois qu'il faut encore beaucoup d'efforts dans les associations. Il y a toujours ce genre de choses qui sont fréquentes. S'ils veulent que les enfants ne retournent pas dans la rue, ils n'ont qu'à les installer car si on forme un enfant et on le laisse partir, il va revenir s'ajouter à d'autres enfants. Mais je crois qu'il y a moins d'enfants dans les rues, grâce aux associations. L'État ne fout absolument rien pour ces enfants des rues. Il ne faut pas mettre des bureaucrates pour travailler avec les enfants. Il faut mettre par contre des hommes de terrain. Si tu ne mets pas des hommes de terrain et que ce sont des gens qui sont des bureaucrates, ça ce n'est pas de l'éducation des enfants. Pour éduquer un enfant, il faut être avec lui. Nous tous nous avons passé par ça. Ou peut-être j'allais encore être en avant plus que ce que je ne suis aujourd'hui. Mais tout ça c'est parce que j'ai été très suivi. Les gars de l'État pensent qu'il faut juste avoir l'indemnité à la fin du mois car ça permet beaucoup de sortir avec les filles et revenir se coucher tranquilles. Les bureaucrates, ils n'aiment pas les gens qui travaillent avec les enfants. La Croix-Rouge aussi ça ne va plus. La plupart des grands, des jeunes de la rue que tu vois ont fait la Croix-Rouge. Ça ne va pas ça ! Moi je ne pourrais jamais travailler dans une ONG ou une autre association privée car je dois beaucoup à ce centre [l'ANERSER].

Je reviens encore sur quelque chose, le fait d'être homme, ça me fait un peu bizarre. Tu te rends compte, un homme qui se marie avec une femme et c'est lui qui la met dehors alors quelle est couchée au lit et qui rentre avec une autre personne, une pute. Qu'est-ce que ça fait ça Emilie ? Ca c'est plus qu'un criminel ! Parce que les choses c'est pas comme ça qu'elles doivent se passer. Si tu veux qu'elle s'en aille, faut pas amener des femmes en sa présence. Sous ses yeux, tu la trompes. Et tu veux que la personne fasse quoi ? C'est terrible que cette femme, ma mère ait vu ça. Moi je prie Dieu qu'une femme ne souffre pas comme ma mère. Si moi je fais ça à ma femme, moi je préfère que cette femme faut pas qu'elle va me laisser passer. Elle n'a qu'à me tuer. Même si tu as des maîtresses dehors, on peut savoir que c'est des choses qui se font, c'est pas un problème. Mais comment on peut faire l'amour avec cinq personnes alors que toi tu es assise

au salon ? Après vouloir que toi aussi tu reviennes te mettre dans son lit. Ça ce n'est pas ce qu'un être humain doit faire. Tout ça s'est passé et après toi [son père] me dit que ma mère était quoi quoi quoi... [Rire] Tu me racontes du n'importe quoi alors qu'on m'a tout déjà raconté. Et quand ma mère me racontait ça, je ne savais pas encore ce que ça voulait dire aimer mais moi ça m'a fait mal, ça m'a rendu malade. Elle a du supporter mais après ces femmes même sont venues pour la frapper. A la place de ma mère j'allais même pas faire le divorce, j'allais partir seulement avec les bagages. Mais elle a demandé le divorce [Silence]. J'ai revu ma mère avant qu'elle soit morte. Je l'ai revue quand j'ai quitté la Croix-Rouge pour aller faire mon stage je l'ai revue. Elle était revenue à Banfora. Le fait de me revoir, avec mes cicatrices et devenu un homme en restant dehors, ça l'a traumatisée. Quand elle a piqué cette crise, ça a été directe sa maladie. Elle avait des problèmes de cœur et comme on lui avait dit que son enfant est mort, elle a eu beaucoup de problèmes à partir de ce moment. Elle doutait que je sois son enfant jusqu'à découvrir que je suis son enfant. Mon père m'a tué avant que je ne sois mort. Il a fait du mal à ma mère et il m'a tué avant que je ne sois mort. C'est complètement bizarre car ça fait maintenant trois mois que je mets mon argent à leur disposition [sa belle-mère et ses demi-frères et demi-sœurs]. Je bois le café, je goute un peu d'alcool et j'ai une amie. C'est parce qu'elle est compréhensive car je mets tout là-dedans. Avec tout le mal qu'il m'on fait... Moi je crois en Dieu, si c'est pas pour ça j'allais être une autre personne. J'allais prendre tout le mal qu'ils m'ont fait et le multiplier encore. C'est parce que je suis dans le milieu social que je les aide. Je suis catholique et je crois en Dieu. Je lis la Bible mais je ne vais pas à l'église car je ne veux pas être au milieu des gens. Tout ça, même si j'ai le cœur dur comme une pierre, il faut que je les aide car les enfants sont malades même si je ne pourrais jamais oublier ce qu'ils m'ont fait. Quand on utilise le mot malade, je ne veux pas faire le mal, je suis complètement cassé. Et pourtant, si moi je suis malade je fais des économies pour mes soins, avec des produits génériques. Pour ne pas utiliser beaucoup d'argent. Mais malheureusement pour eux, je ne fais qu'être malade par mois. Moi je peux faire une année ou c'est la fatigue générale ou trop de pensées. Et quand j'ai trop de pensées, je pars quelque part et la nuit j'écris pour me libérer des pensées et me rappeler des choses. Avec tout ce mal qu'ils m'ont fait, ils devraient le payer plus

que ça mais je ne peux pas. Ce qu'ils avaient prévu que moi je sois, ce n'est pas ce que moi je suis. Moi j'ai vraiment su me mettre droit, apprendre à devenir plus bon. Je crois que mon projet ce sera mieux que je trouve une maison, chambre-salon, bien meublée. Ma copine peut venir rester avec moi si elle veut et la vie continue... »

Documents issus des Archives Nationales de Ouagadougou

- République de Côte d'Ivoire, L'Union générale des Étudiants Voltaïques et le congrès de juillet 1964 prévu à Ouagadougou. B.L. Interception, 1964, 4 p.
- YAMEOGO Maurice, *Lettre à Monsieur le Président de l'AEVF*. Ouagadougou : Secrétariat Permanent de la Présidence, 10 juin 1964, 5 p.

~~SECRET~~

Toute personne qui détient ce document sans avoir qualité pour le connaître, se rend coupable de délits contre la sûreté extérieure de l'Etat et tombe sous le coup des peines prévues par la loi.

N° au B.L. 159 Ex : 1 / 6

Source B.L. Interception

Valeur A/1

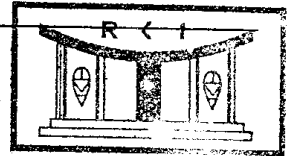
Date du fait Voir texte

Date du recueil 23 Mai 1964

PAYS

FRANCE - HAUTE-VOLTA - COTE D'IVOIRE
SENEGAL

B 7
ARCHIVES



Référence :

Objet : - L'UNION GENERALE DES ETUDIANTS VOLTAIQUES, ET LE CONGRES DE JUILLET 1964 PREVU A OUAGADOUGOU -

I - RENSEIGNEMENTS PROPREMENT DITS -

1/- Veuillez trouver ci-joint la photocopie des documents suivants :

- Lettre, en date du 20 Mai 1964, du Secrétaire Général du Comité Exécutif provisoire de l'Union Générale des Etudiants Voltaïques, 3 Rue Gérando - PARIS (9è), adressée à l'Association des Scolaires Voltaïques d'ABIDJAN, sous couvert de Monsieur MOMO André, Etudiant à l'Université d'ABIDJAN, à laquelle sont joints : - Copie d'une lettre en date du 9 Mai 1964, adressée par le Bureau Provisoire de l'U. G. E. V. à l'Association des Scolaires Voltaïques de DAKAR;
- Statuts de l'Union Générale des Etudiants Voltaïques (2 exemplaires).

2/- La lettre d'envoi des documents :

- souligne le fait que les statuts de l'U. G. E. V. France ne conviendront pas forcément à l'A. S. V. ABIDJAN qui aura intérêt à demander une copie de ceux de l'A. S. V. DAKAR sans doute mieux adaptés.

- engage l'A. S. V. ABIDJAN à participer à la préparation du Congrès de l'U. G. E. V. qui se tiendra en HAUTE-VOLTA pendant les vacances scolaires.

- précise que ces documents ont été adressés (au même destinataire) dans 5 enveloppes, "par précaution" (4 enveloppes ont été interceptées. Manque : l'enveloppe contenant "le rapport relatif au Congrès des vacances à OUAGADOUGOU").

.../...

3/- La lettre du Bureau Provisoire de l'U. G. E. V. à l'A. S. U/ DAKAR fait le point de la préparation du futur Congrès de OUAGADO GOU, et est, à ce titre, très intéressante :

A)- Le Bureau de l'U. G. E. V. s'est d'abord préoccupé d'obtenir la participation de l'Association des Etudiants Voltaïques en FRANCE dont le Conseil d'Administration s'est réuni à Pâques dernier à PARIS et a approuvé la tenue du Congrès en HAUTE-VOLTA pendant les vacances scolaires.

- Dans un deuxième temps, le Bureau de l'U. G. E. V. demande la participation de l'Association des Scolaires Voltaïques de DAKAR, afin d'aboutir, puisque l'A. S. V. d'ABIDJAN suivra d'enthousiasme, à un véritable Congrès de l'U. G. E. V. qui revêtira "l'aspect d'un vaste mouvement de fond".

- Toutefois, l'U. G. E. V. prévoit le cas où l'A. S. V. DAKAR déciderait de s'abstenir.

En effet, si les rapports U. G. E. V. - A. S. V. DAKAR sont bons, l'U. G. E. V. a exprimé son inquiétude devant une initiative isolée des camarades de DAKAR "demandant au Gouvernement Voltaïc une autorisation pour la tenue d'un Séminaire, sous la forme d'une discussion avec des représentants du Gouvernement", qui peut fournir à dernier "un prétexte pour refuser l'autorisation de la tenue du Congrès en accordant le Séminaire".

B)- Décisions du Conseil d'Administration de l'A. E. V. F. relatives au prochain Congrès de l'U. G. E. V.

- Lieu du Congrès :

OUAGADOUGOU a été choisie de préférence à BOBODIOULASSO, car "le C. A. a largement tenu compte du fait de la présence d'agences de Presse et des différentes Ambassades à OUAGADOUGOU pour répercuter sur le plan international, au besoin, les faits graves susceptibles de se produire".

- Date du Congrès :

De préférence à partir du 15 Juillet.
Eventuellement du 10 au 15 Août.

- Répartition des tâches :

Discours d'ouverture : Bureau de l'U. G. E. V.

Rapport de politique générale : Sous-Section de TOULOUSE.

Rapport des affaires socio-culturelles : Section A. S. V. de DAKAR.

Rapport économique : Section de PARIS.

En cas d'un refus de DAKAR, la Sous-Section de LYON travaillera parallèlement sur le rapport socio-culturel.

.... /

Bien entendu, les autres sous-sections sont invitées à participer au travail de préparation, entre autres AIX, - MARSEILLE, GRENOBLE ...

- Thème du Congrès :

"Le sous-développement" étant considéré "comme le conducteur ou comme l'éclairage sous lequel seront abordés les réels problèmes traités".

Par précaution, le Congrès s'inscrira "dans un cadre plus vaste d'activités de vacances", afin que "les mots d'ordres ne sentent pas toucher les masses voltaïques" : manifestations sportives et culturelles, bals, mouvements vers les paysans. "Cette clause a été prévue pour le cas 'd'une interdiction du Congrès par le Gouvernement".

Si cette éventualité se produisait : "Il n'a pas paru sage de proclamer dès à présent ce que l'on ferait en pareil cas, l'initiative étant laissée au Comité d'Organisation pour que tout se termine au moins dans l'honneur".

- Plan de travail pour la rédaction des rapports du Congrès

a)- Le Rapport de politique générale -

Sur le plan intérieur, en partant du régime policier (arrestations, mutations arbitraires, menaces) présenté par le Gouvernement comme une "rançon à payer pour le développement de la HAUTE-VOLTA", prôner un programme cohérent recevant l'adhésion populaire, une vraie démocratie, une utilisation rationnelle de toutes les possibilités du pays et une politique financière saine.

Sur le plan extérieur, montrer que la politique du Gouvernement n'a pas su oeuvrer pour l'Unité Africaine, mais au contraire a abouti à une "balkanisation" qui permet le maintien du néo-colonialisme, et ce, "malgré les promesses de l'O. U. A., congénitalement limitées : tentative faite au sommet, entre Chefs d'Etats ... souvent afin de désarmer les masses qui revendiquent".

Attaquer la C. E. E. et "les buts poursuivis par les forces capitalistes : soutien aux fantoches" (GABON).

b)- Commission économique -

Nécessité d'une indépendance véritable et d'un contrôle des capitaux. Généralisation à l'Afrique.

...../.....

- c)- Commission socio-culturelle -
Analyse et critique des structures actuelles.
"Nécessaire mutation des forces politiques embourgeoisées, etc..."
Nécessité du relèvement du niveau intellectuel.
Etude des problèmes de l'Enseignement.

- 4/- Les statuts de l'U. G. E. V. qui affirment en particulier qu'
- l'U. G. E. V. n'adhère à aucune formation d'ordre politique ou confessionnel. Elle se réserve la faculté de prendre position sur les événements d'ordre politique, économique ou social ayant une incidence quelconque sur ses intérêts et ceux du pays.
- Un des buts de l'U. G. E. V. est de participer à l'éducation des masses.
- L'U. G. E. V. compte sur les subventions du Gouvernement.
- Le Vice-Président à la Presse réside en FRANCE.

II - NOTE DU BUREAU DE LIAISON -

La doctrine de l'Union Générale des Etudiants Voltaïques s'inspire des résolutions de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en FRANCE d'obédience communiste.

L'U. G. E. V. espère obtenir l'autorisation de tenir son Congrès au cours duquel elle fera le procès du Gouvernement.

Elle admet que des faits graves sont susceptibles de se produire et compte que, dans ce cas, ils seront répercutés sur le plan international.

Transmis en deux exemplaires, car ceci peut intéresser Monsieur le Président YAMEOGO.

OUAGADOUGOU, 10 JUIN 1964

A Monsieur le **PRESIDENT** de l'**ASSOCIATION**
DES ETUDIANTS VOLTAIQUES EN FRANCE
3, rue Gérando

PARIS IX°

Monsieur le Président,

Le Ministre de l'Intérieur m'a soumis la lettre en date du 15 Mai que vous lui avez adressée, en vue d'obtenir l'autorisation de tenir un Congrès de l'Union Générale des Etudiants Voltaïques les 22 - 23 24 et 25 Juillet 1964 à Ouagadougou, sur le thème du "sous-développement".

Bien entendu, j'attendais votre demande, puisqu'elle devait constituer un des premiers actes de l'exécution de la tentative de complet mis en place par l'Association des Etudiants Voltaïques en France (A.E.V.F.) faisant fonction de bureau de l'Union Générale des Etudiants Voltaïques (U.G.E.V.).

Si la candeur va bien à un certain romantisme révolutionnaire, il est par contre certain qu'à partir d'un certain stade l'on ne se trouve plus que devant des paltoquets relevant tout au plus de la "volée de bois vert".

Dans votre cas particulier, à vous et vos collègues du sang à tout prix, cette inconscience politique se double d'une déviation mentale qui ne

../..

peut être pardonnée; vous avouez être les colonialistes les plus éhontés qui soient; en effet, je cite "d'importants débats ont eu lieu à propos de la ville où il convenait de tenir le Congrès; Bobo-Dioulasso avait de nombreux partisans mais n'a pas été retenu, et cela pour tenir compte de la présence à Ouagadougou d'agences de presse et d'Ambassades bien placées pour répercuter sur le plan international les faits graves susceptibles de se produire".

Notre objectif civique est donc d'essayer de démontrer à l'opinion internationale que vous appartenez à un Etat-fantôme secoué par des forces aussi obscures qu'inconscientes.

Car, bien entendu (et je cite encore) "les mots d'ordre doivent toucher les masses voltaïques, et surtout les paysans, dans le cadre de manifestations sportives, culturelles, bals, etc, et ceci surtout dans le cas d'une interdiction du Congrès par le Gouvernement".

J'ai tenu à vous donner ces quelques rapides aperçus, pour que vous soyez bien convaincus que vous n'êtes que des gamins pour vous imaginer pouvoir garder le secret de votre grotesque mascarade; mais il n'en reste pas moins que vous constituez une bande dangereuse qu'il est indispensable de mettre hors d'état de nuire.

Parce que vous êtes des colonialistes dont l'action projetée se résume à ceci :

- Essayer de faire "descendre" quelques paysans pour étancher votre goût du sang propre à tous les colonialistes.
- Briser la réputation internationale voltaïque, parce que vous n'êtes capables que de détruire et non de construire.
- Instaurer le chaos, seul espoir pour des ambitions politiques non étayées par les indispensables valeurs humaines.

Je tiens à vous déclarer ceci :

- Un Etat conscient ne peut se permettre de continuer à nourrir ceux qui ne rêvent que de le détruire; par

../..

conséquent, un certain nombre de carrières universitaires doivent être considérées d'ores et déjà comme terminées.

- Par votre faute, la pratique du colonialisme entraînant des conséquences colonialistes, nous serons obligés de recourir encore plus longtemps à des étrangers, alors que le Gouvernement avait le droit de supposer qu'il avait des étudiants en cours de formation pour l'indispensable relève.
- Au jour d'aujourd'hui, je mets au défi quiconque de pouvoir relever en Haute-Volta ne serait-ce qu'un seul emprisonnement de caractère politique; mais, comme vous prétendez qu'en Haute-Volta règne "l'insécurité intérieure (arrestations, régime policier, mutations arbitraires et menaces de toutes sortes), je vous promets que vous trouverez tout cela pour vos vacances.
- Le dossier, dont je vous ai donné quelques aperçus ci-dessus, est largement suffisant pour justifier une mise en activité de la Cour de Sécurité de l'Etat.
- Et enfin, puisque pour vous l'objectif suprême reste de "démolir" la réputation voltaïque, je vous promets de faire le nécessaire pour qu'il y ait du monde aux fenêtres lorsque viendra le moment de vous corriger.

Oui, Messieurs les petits-prétentieux, il y aura des journalistes et des Ambassadeurs pour vous regarder gigoter; car, faites-moi confiance, ce n'est pas "le sang des autres" qui coulera.

x

x

x

Je n'ai aucun compte à vous rendre car, en tant qu'étudiants vous occupez encore la situation de débiteurs au regard de la société voltaïque; mais je vous dirai que je n'ai pu m'empêcher de rire vraiment devant l'infantilité des thèmes (camouflés sous le paravent du sous-développement), que vous préconisez pour votre Congrès.

../..

Vous vous imaginez que vous détenez toute la science une fois pour toutes, et que ceux qui, au long des années, exercent la réalité du pouvoir, avec ses écueils, ses choix nécessairement porteurs de sacrifices et souvent lourds de conséquences, n'appréhendent pas entièrement le contexte de leur action; mais que c'est vous, à sept mille kilomètres de là, qui devriez pâlir sur les théories générales et déjà penser à ses indispensables adaptations à la réalité africaine, qui pouvez par la seule vertu de la science infuse, dire, sans disposer du dossier des faits, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Pensez-vous vraiment, innocents que vous êtes, que nous prenons pour argent comptant que nos yeux soient, en l'espace de quelques années, devenus beaux pour tous ceux-là qui, hier, nous avaient catalogués, comme vous savez; seulement, lorsque vous serez obligés de gagner votre vie, vous vous rendrez compte que la vie est justement faite de choix difficiles et de la conciliation de beaucoup de contradictions; c'est en tout cas la seule manière, au niveau de la responsabilité politique, de ne pas hypothéquer l'avenir et de rester dans le courant de tous les progrès.

Contentez-vous donc d'être des hommes vrais, pensant pour leur propre compte, et non des pantins encore plus agités que la ficelle qui les tire. Il ne suffit pas d'avoir franchi l'ultramarin pour se comporter comme de la race des seigneurs; le pauvre bougre de paysan voltaïque n'a pas cessé d'être votre père et votre frère, et surtout il n'a pas cessé de suer sur la daba pour vous.

Messieurs les étudiants africains de France, je vous donne un très excellent conseil : "Décolonisez ! Décolonisez votre mentalité, assimilez mais ne vous laissez pas assimiler.

Acceptez cette justification fondamentale de l'indépendance africaine qui est d'être vous-mêmes, d'être des africains, d'être des hommes, également détenteurs comme toutes les autres races, d'une des plus irremplaçables originalités humaines. Cessez d'être à la dérive de l'histoire ou des frustrations des autres.

..../..

Pensez hommes, pensez africains et vous
verrez combien vos petits grenouillages sont minables
et, en définitive, assez peu dignes de toutes les con-
séquences auxquelles elles vous exposent.

Croyez, Monsieur le Président, à ma
très diligente attention.

Maurice YAMEOGO